This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

1137

Per. 23728. d. 35/23-4

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

62

25

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRIMES AUX ABONNÉS DE 1846.

La *Revue du Lyonnais* donne comme primes à ses Abonnés
et sans augmentation de prix LES

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DE LYON,

DEUX VOL. IN-8° ; ET

MADEMOISELLE DE MAGLAND,

Roman par Mlle JANE DUBUISSON,

un vol. in-12, format Charpentier.

REVUE

DU

LYONNAIS

Digitized by Google

On souscrit à Lyon, chez L. BOITEL, directeur-gérant de la *Revue du Lyonnais*, quai Saint-Antoine, 36; c'est à cette adresse que doivent être envoyés les articles destinés à la REVUE, les échanges de journaux, et les ouvrages dont on voudrait qu'il fût rendu compte.

CONDITIONS DE LA SOUS[illegible]

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS.

TOME XXIII.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

LYON.
IMPRIMERIE DE LÉON BOITEL,
QUAI SAINT-ANTOINE, 36.

1846.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU LYONNAIS.

MÉMOIRE
SUR
L'ATLANTIDE.[1]

Eusèbe rapporte la tradition des Atlantes qui parlent de Jupiter (Zeus) comme d'un chef des Grecs, et racontent de lui des traits odieux inventés, sans doute, ou du moins exagérés par le ressentiment ou l'esprit de vengeance d'un peuple vaincu (2).

Ce fut peu de temps après cette invasion infructueuse, conduite par un chef nommé Uranus (3), qu'arriva la catastrophe fatale qui détruisit cette île immense de l'Atlantide, en tout, ou du moins en grande partie et qui anéantit la nation.

Les Grecs conservèrent longtemps le souvenir des Atlantes et des maux qu'ils leur avaient fait souffrir. Ce sont eux que dépeint leur mythologie sous les traits des Titans, cette race

(1) Voir les livraisons 130-131, tom. XXII, pag. 273.

(2) Prep. Evangel. l. III, ch. 10.

(3) Il paraît que ce nom était commun parmi les chefs des Atlantes : peut-être était-il devenu un de leurs titres, pour faire voir leur origine céleste.

Digitized by Google

impie qui fit trembler l'Olympe (1). Il paraît même que c'est sous ce nom générique que furent quelquefois désignés les chefs ou rois des Atlantes, ainsi que semble nous l'indiquer Diodore. La guerre des Titans contre Jupiter ne nous rappelle-t-elle pas celle que les Atlantes soutinrent contre les Grecs et les Athéniens commandés par Jupiter (Ζευς) et Αθηνη, autrement Minerve : la taille gigantesque que la Grèce fabuleuse donne aux Titans marque la terreur qu'inspirèrent les Atlantes. C'est ainsi que les Egyptiens désignèrent les peuples de l'ouest, c'est-à-dire les Atlantes qui, suivant eux, firent la guerre à Isis et à Osiris. La défaite des Titans, leurs corps brûlés par la foudre, Briarée aux cent bras, accablé sous le poids du mont Etna, donnent une idée confuse de la catastrophe effrayante qui anéantit ce peuple conquérant. Il paraît que c'est dans la Thessalie qu'eût lieu la défaite des Titans ou autrement des Atlantes (2). Ceux-ci, dit Hésiode, étaient sur le mont Othrys, et Jupiter et les Dieux, c'est-à-dire les chefs des Grecs confédérés étaient retranchés sur le mont Olympe. La description poétique que fait Hésiode de cette bataille nous présente quelques traits de la catastrophe qui anéantit ou du moins affaiblit beaucoup cette nation puissante. Il paraît même que ce fut au milieu d'une bataille livrée entre les Grecs et les Atlantes qu'arriva ce tremblement de terre, cette révolution convulsive de la nature qui engloutit, suivant Platon, les guerriers des deux partis (3).

Pausanias offre un passage frappant qui montre que les Athéniens avaient conservé quelques monuments de la victoire qu'ils avaient remportée sur les Atlantes : « Il y a à Rhamnus, bourg de l'Attique, une statue de Némésis (déesse

(1) Diodore de Sicile, livre III, ch. 59.

(2) Théogonie, v. 630.

(3) Timée.

Digitized by Google

qui présidait aux châtiments et à la vengeance), qui a sur sa tête une couronne surmontée de cerfs et de petites victoires ; elle tient de la main gauche une branche de pommier, et de la droite une coupe où sont représentés des *Ethiopiens*. Je n'en saurais donner la raison..... » Ne devons-nous pas reconnaître dans ces Ethiopiens les Atlantes sortis d'Ethiopie? Cette coupe semble nous rappeler qu'ils venaient du côté de la mer; et la déesse qui la tient à la main ne nous fait-elle pas souvenir de la terrible vengeance que les Athéniens tirèrent de l'agression si injuste des Atlantes (1)?

La catastrophe qui anéantit l'armée des Atlantes, au temps de la guerre contre les Grecs, ne détruisit pas la nation (2). Il paraît même qu'un corps assez considérable de ce peuple conquérant resta en Grèce et y fonda un royaume en Arcadie. Un chef, à qui on a donné le nom d'Atlas, du nom du peuple qui lui obéissait, avait pour frère Prométhée dont les différends avec Jupiter et la punition terrible nous rappellent la guerre que les Grecs eûrent à soutenir contre les Atlantes et la vengeance qu'ils exercèrent, sans doute, après la victoire. La Grèce montrait, au temps de Pausanias, une grotte qui portait le nom de ce peuple. Dans la Locride était une ville nom-

(1) Livre II, Attique.

(2) Solin nous dit que l'Eubée a été occupée autrefois par les Atlantes qu'il nomme Titans : il en apporte pour preuve, les honneurs divins qu'ils rendaient à Briarée et à Egéon, deux de leurs principaux chefs (ch. 17). Les rois d'Argos paraissent être d'origine Atlante : il y a grand rapport, même identité de nom entre Inachus, premier roi de cet état, et Anach, fils de la Terre. Ce dernier nom paraît être un nom de dignité : il entre dans la composition de plusieurs noms grecs de héros et de souverains (Voyez Vossius, Bochart, Banier). Inachus est appellé fils de l'Océan. N'est-ce pas ainsi que les Grecs pouvaient désigner les Atlantes, dont la mer semblait vomir les armées redoutables? Un autre Anax avait fondé, au rapport de Pausanias (livre VII), un royaume dans l'Asie mineure, près de Milet, appellé de son nom Anactorie.

Digitized by Google

mée Atalanta, dont le nom se conserve encore dans le nom que porte le détroit qui sépare Négrepont de la Grèce (1).

Au temps du déluge de Deucalion, les plaines de l'Arcadie et de l'Elide ayant été inondées et rendues pour longtemps inhabitables, et les montagnes ne pouvant suffire à nourrir toute la population, un chef des Atlantes nommé Dardanus, se voyant, lui et son peuple, l'objet de la haine nationale de ses voisins, s'embarqua et alla chercher, loin des Grecs persécuteurs, quelque rive hospitalière, une demeure et un établissement tranquilles. Il se rendit d'abord à l'île de Samothrace à laquelle il donna son nom qu'elle a conservé quelque temps, et légua peut-être les mystères qui l'ont rendue si célèbre (2). Il se rendit ensuite sur les côtes de Phrygie et y fonda un royaume qui devint riche et puissant, conserva avec le sang des Atlantes leur haine contre les Grecs, et devint, quelques siècles après, l'illustre victime de leur vengeance (3). Ainsi, il paraît que c'est la haine et un profond ressentiment, plutôt que l'enlèvement d'Hélène qui ont été la cause de ce siége si fameux qu'Homère a immortalisé, et qui amena au pied des murs de Troie toute la Grèce conjurée et jalouse de venger ses injures. Mais si la tradition qui fait aborder Enée en Italie n'est pas une tradition fabuleuse, si cette tra-

(1) Il y avait encore dans ce détroit une petite île portant le même nom d'Atlanta : il y a encore près du détroit, dans l'ancienne Locride, une ville assez considérable, chef-lieu d'une Eptarchie, qui a conservé le nom de *Talanti*.

(2) Remarquons que le Ciel et la Terre étaient adorés dans les mystères de Samothrace, sous les noms mystérieux de *Axieros* et de *Axiokersos*, noms tirés d'une langue inconnue. Or, le Ciel et la Terre, ou Uranus et Titéa, étaient du nombre des premiers souverains des Atlantes, et leurs services et leurs bienfaits leur ont sans doute procuré les honneurs divins, de la part de leurs descendants.

(3) De là vient sans doute que les Phrygiens avaient la même mythologie que les Atlantes.

Digitized by Google

dition, qui nous montre les Troyens portant dans le Latium leurs pénates et leurs dieux vaincus, est regardée comme vraie et authentique par les historiens les plus graves (1), si la muse de Virgile qui a si bien célébré ce grand évènement, n'a fait que revêtir des charmes d'une poésie harmonieuse l'histoire des premiers temps et du berceau de Rome, ne peut-on pas dire que les Atlantes dont l'ambition, ainsi que nous l'avons vu, rêvait la conquête du monde entier, sont parvenus, après avoir éprouvé les plus affreux désastres dont aucune nation puisse jamais être accablée, à obtenir ce qui faisait l'objet de leurs desirs et de leurs vœux les plus ardents, car ils ont procuré à leurs descendants la fondation de Rome, de cette ville qui a si longtemps dominé despotiquement sur le monde entier et qui exerce encore sur lui une autorité moins éclatante, il est vrai, mais bien plus digne du respect et de la vénération du genre humain, puisqu'elle vient de Dieu même.

Avant de finir ce que nous avons pu recueillir sur l'histoire des Atlantes dans l'antiquité, remarquons qu'on pourrait trouver quelque identité entre eux et ces Pélasges si célèbres dans les temps anciens, et dont la première origine est inconnue, bien que Denys d'Halicarnasse les fasse sortir du Péloponèse et de la Thessalie (2). Considérons les rapports frappants qui existent entre les deux peuples. Les Pélasges étaient célèbres par leur sagesse ; les Atlantes étaient aussi renommés pour la leur. Les antiques traditions nous montrent les Pélasges poursuivis par les puissances célestes, en proie à des

(1) Denys d'Halicarnasse.—Aurelius Victor,—*Hist. univ.* l. VIII.—P. Catrou, *Hist. Romaine*, t. VIII ; Voyez son *Commentaire sur l'Enéide*, où il répond aux objections du célèbre Bochard, objections que celui-ci avait insérées dans une dissertation à la tête de la traduction en vers de l'Enéide, par Segrais.

(2) Livre II, ch. 7.

Digitized by Google

calamités de toute sorte, et errants de tous côtés ; les Atlantes qui avaient vu une si grande partie de leur pays bouleversée et engloutie par les eaux, dûrent fuir une terre malheureuse qui semblait dévouée au courroux des Dieux, et chercher au-delà des mers d'autres demeures et une patrie nouvelle. Le nom de Pélasges veut dire : hommes de la mer Méditerranée (car Pelagos Πελαγος est le nom que les Grecs donnaient à cette mer). Or, l'Atlantide n'est-elle pas du côté de la mer et au-delà de la Méditerranée par rapport à la Grèce? Pélasgus, que la Grèce antique fait père des Pélasges, était Arcadien, du canton même de la Grèce qu'ont occupé les Atlantes. Enfin, on trouvait des Pelasges partout en Grèce, en Illyrie (1) et aussi dans la Sicile, la Sardaigne, l'Italie (2), qui étaient les pays les plus exposés aux invasions des Atlantes orientaux, et ceux vers lesquels dûrent se porter leurs émigrations après les désastres de leur contrée (3).

Après avoir vu le peu que l'antiquité nous a transmis sur les Atlantes, examinons si dans les temps modernes nous ne trouverons pas quelque vestige de ce peuple si intéressant, et si, dans les parties qui ont été dérobées à la submersion, il ne se rencontrerait pas quelque reste, quelque indice de leur séjour qui ait échappé à cette longue suite de siècles qui les sépare de nous.

(1) L'italien Formaleoni, auteur d'une histoire estimée de la navigation et du commerce des peuples anciens, dans la mer Noire, prétend que les Liburniens, peuple de l'Illyrie, descendait aussi des Atlantes, et il annonce qu'il prouvera ce fait dans un ouvrage intitulé : *Origines Venitiennes*, ouvrage qui, probablement, n'a pas paru.

(2) Eusèbe, dans ses *Chroniques*, raconte que le Latium avait été peuplé, dans les temps primitifs, par des colonies de Lybiens (Livre I, ch. 43, n° 2),

(3) « Comment, dit Freret (*Mémoires des Prescriptions et Belles-Lettres*. tome XVIII, p. 90), peut-on concevoir que deux petites provinces de la Thessalie et du Peloponèse aient pu fournir un nombre de colonies assez considérable pour remplir à la fois le continent de la Grèce, les îles de l'Archipel, les côtes de l'Asie Mineure et toute l'Italie. »

Digitized by Google

Les révolutions de la nature, les changements politiques dont ces contrées ont été le théâtre, ce mélange de peuples qui, envahissant successivement ce pays, se sont chassés les uns les autres, Phéniciens, Grecs, Romains, Vandales, Arabes, Turcs, Ibères, ont dû faire disparaître tout ce qui pouvait faire rappeler le souvenir des Atlantes. Cependant quelques traces subsistent encore. Ainsi, au pied de l'Atlas occidental, se voient des ruines considérables qui portent le nom remarquable de Château des Pharaons (Kasr Farawan) (1). Ces ruines présentent, dans leur architecture, des marques évidentes du style égyptien. Or, nous devons bien présumer que ce style devait être celui que les Atlantes employaient dans leurs monuments publics, puisque, descendus du même peuple primitif que les Egyptiens, ils devaient avoir puisé à la même source qu'eux leurs arts et leur civilisation. Sésostris soumit, il est vrai, une partie de la Lybie ; mais il ne serait pas raisonnable de penser qu'il ait pû porter jusqu'aux Colonnes d'Hercule sa course et ses armes victorieuses. Hérodote (2) et Pomponius Mela (3), citent nommément les Atlantes parmi les peuples de la partie occidentale de l'Afrique ; ce dernier en fait pourtant un portrait qui montrerait qu'ils étaient tombés dans la barbarie. « Ils maudissent le Soleil, dit-il, comme un astre pernicieux : ils n'ont point de noms qui les distinguent les uns des autres, ils s'abstiennent de chair, et prétendent n'avoir jamais de songes (4). » Les

(1) Jackson : Account of Marocco, p. 120.

(2) Livre IV, ch. 185.

(3) Livre IV.

(4) Solin en fait le même portrait (ch. 34). C'est le passage de Pomponius Mela qui a inspiré à Lefranc de Pompignan, la belle strophe si connue dans l'Ode à Rousseau : *Le Nil a vu sur ses rivages, etc.*

Les Carthaginois rendaient à Saturne un culte qu'ils avaient déjà, sans doute, trouvé établi dans le pays.

Digitized by Google

Numides, au témoignage d'Hérodote (1), rendaient de grands honneurs à Neptune, et ils le reconnaissaient comme le fondateur de leur nation. Les Maures ou Maurusiens rendaient aussi à Neptune des honneurs particuliers. Ces peuples divers dont nous parlons avaient une langue et un alphabet national qu'ils conservèrent longtemps, malgré les immigrations des Phéniciens et l'empire puissant que les Carthaginois établirent dans leur contrée, langue et alphabet qui étaient probablement les mêmes que ceux qu'ils avaient reçus de leurs ancêtres. Encore maintenant toutes ces nations, qui, sous le nom général de Berbers, occupent tout le nord de l'Afrique, depuis la mer Rouge jusqu'à l'Atlantique, offrent dans leurs langues des rapports de conformité bien frappants, et qui semblent nous confirmer qu'ils descendent tous d'un même peuple primitif (2). Il est fâcheux qu'on n'ait pas pu faire une étude plus approfondie des mœurs de toutes ces diverses nations ; on y aurait sans doute remarqué des points de ressemblance qui auraient accusé d'une manière encore plus plausible leur commune origine.

Mais de toutes ces nations, celle qui a plus particulièrement gardé des traces de son origine, c'est celle des Guanches, anciens habitants des îles Canaries. Séparés du reste du monde par le bouleversement terrible qui a détruit l'Atlantide, entourés de tous côtés par une vaste mer, peu exposés par là aux invasions et aux immigrations des peuples, ils ont dû conserver plus longtemps les mœurs et les usages qui distinguaient les Atlantes, et qui devaient avoir tant de conformité, comme nous l'avons indiqué plus haut, avec les usages et les mœurs des habitants de l'Ethiopie et de l'Egypte. Nous voyons chez eux le même respect pour les morts que chez les

(1) Livre II, ch. 50, livre IV, ch. 198.

(2) Ritter : *Géog. physique de l'Afrique*, t. III, p. 189.

Digitized by Google

Egyptiens : ils possédaient, comme eux, l'art d'embaumer, et les momies de l'un et de l'autre peuple offrent entre elles beaucoup de ressemblance. La forme du crane chez les momies des Guanches y rappelle celle du crane des habitants du Nil, et la dent incisive y est émoussée par l'art, comme dans les momies de Thèbes et de Sakkarah (1). Les traits ont beaucoup de ressemblance entre eux, et malgré que Blumenbach y remarque des différences notables dans les os zygomatiques et la mâchoire inférieure, des recherches plus récentes ont trouvé dans les momies des deux pays les mêmes yeux beaux et bien fendus, la même bouche grande et bien garnie, la même forme du nez et du front, ainsi que des cheveux fins, lisses et épais. La forme pyramidale était employée, chez les Guanches, pour les tombeaux et les monuments publics. Leur langue, dont malheureusement il ne reste que cent cinquante mots environ, offre de l'analogie avec celles des Berbers, et plusieurs de ces mots sont presque identiques avec quelques mots des dialectes Chillah et Gebali, qui sont en usage chez ces peuples. L'écriture des Guanches est perdue; mais il paraît qu'elle ressemblait à l'Ecriture des Egyptiens et des Ethiopiens, et qu'elle était hiéroglyphique comme la leur. Clavijo (2) rapporte qu'on trouva dans une caverne de l'île de Palma, située dans le ravin de Valmaco, et qui passe pour avoir été la demeure du prince Tedote, des inscriptions hiéroglyphiques dont plusieurs étaient sculptées sur une grande pierre en forme de tombe et taillée dans le roc. Les terres des Guanches appartenaient au roi ou plutôt à l'Etat; cet état de choses était à peu près le même en Egypte où les terres étaient partagées entre le roi, les prêtres et les soldats et où les cultivateurs n'étaient que fermiers des

(1) *Description de l'Egypte*, t. III ; *Mémoire de M. Jomard.*

(2) Cité par Bory de St-Vincent : *Essai sur les îles Fortunées.*

Digitized by Google

terres. Autre point de rapport : la société était divisée, chez les Guanches comme en Egypte : des femmes, espèces de vestale, nommées Magades, exerçaient chez eux le sacerdoce ; en Egypte le même usage avait lieu, malgré le témoignage d'Hérodote mal informé : (1) même pompe aux cérémonies du sacre des rois ; même respect pour la majesté royale, mêmes honneurs aux cendres des rois défunts. Tels sont les rapports principaux que les Guanches présentent avec les habitants de la vallée du Nil. Ne sont-ils pas frappants, et doit-on les attribuer seulement au hasard et aux circonstances? Ne montrent-ils pas entre les deux peuples une commune origine ? et combien de rapports plus nombreux et plus frappants ne découvririons-nous pas, si nous connaissions davantage les traditions, les usages, les mœurs et la constitution politique de ce peuple si intéressant, malheureusement si peu connu, et dont la race, depuis plus de deux siècles, est entièrement perdue.

Maintenant se présente une question bien problématique et sur laquelle l'antiquité ne nous a transmis aucun témoignage : nous ne pourrons, par conséquent, nous appuyer que sur des probabilités. Les Atlantes ont-ils porté leurs émigrations jusqu'en Amérique, et serait-ce par eux que cette partie du monde aurait été en premier lieu peuplée ? Cela est grandement vraisemblable, car examinons la position de l'Atlantide par rapport à l'Amérique. S'avançant, au nord, jusqu'aux Açores et peut-être même au-delà, étant, au sud, à deux cents lieues seulement de la côte de la partie appelée depuis le Brésil, elle devait se trouver assez rapprochée de ce continent ; et était-il difficile à un peuple navigateur, aux enfants de Neptune, de porter jusque-là leurs flottes et leurs émigrations aventureuses ? Des îles, sans doute, intermédiaires devaient

(1) Livre II, ch. 35 et 54.

Digitized by Google

faciliter la communication entre ces deux immenses contrées, telles que les Bermudes, reste d'une île plus grande, déchirée par les flots et les tempêtes, telles que les îles qu'indiquent les vigies, les bancs, les bas-fonds si nombreux entre l'Amérique et les Açores. D'ailleurs les usages de plusieurs peuples du nouveau continent offrent dans nombre de points une grande ressemblance avec les usages et les coutumes que nous avons mentionnés chez les Guanches et avec ceux des Egyptiens, tels que les embaumements, les hiéroglyphes, les signes astronomiques (21). Cette ressemblance a frappé les savants et les voyageurs. Mais pour ceux qui refusent d'admettre l'antique existence de notre Atlantide, cette ressemblance est une énigme presque inexpliquable.

Nous ne pourrons nier que des peuplades asiatiques aient émigré en Amérique et y aient apporté leurs arts et leurs usages ; mais elles ont dû y trouver déjà les Atlantes établis. C'est sans doute à ceux-ci qu'on doit attribuer les magnifiques édifices de Palenque, d'un style tout différent de celui des autres monuments de l'Amérique, édifices d'une si colossale architecture, et où l'on voit sculptés le lotus du Nil, le scarabée de l'Egypte, son thau et sa croix mystérieuse. Portons aussi notre attention sur cette terminaison assez singulière des noms de villes et de lieux au Mexique, terminaison qui semble rappeler le nom des Atlantes : Aquatatlan, Hutatlan, Cacatlan, Noatlan, Matatlan, Zocotlan, Copotlan, et tant d'autres.

Voilà ce que j'ai pu recueillir sur l'histoire des Atlantes. Remarquons, en terminant ce chapitre, que l'histoire de ce peuple lève une partie du voile qui couvre plusieurs grands événements des temps anciens, et explique plusieurs points obscurs de la mythologie des Grecs.

(1) Carli : *Lettres américaines*, t. I, p. 368. — Oviedo.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

DESTRUCTION DE L'ATLANTIDE ET ÉPOQUE DE CETTE DESTRUCTION.

Cette contrée immense, habitée par un peuple si belliqueux et si avide de conquêtes, fut détruite en grande partie par une convulsion violente de la nature. Cet événement, quelque extraordinaire qu'il soit, quelque incroyable qu'il puisse paraître, est un fait en quelque sorte incontestable. Il n'est presque pas de fait dans cette histoire obscure des premiers âges du monde qui réunisse en sa favenr une tradition plus générale et des preuves physiques plus nombreuses. Tous les auteurs dont nous avons rapporté les témoignages, pour prouver l'ancienne existence de l'Atlantide, s'accordent à reconnaître sa subite disparition. Cet évènement, cette affreuse catastrophe a dû laisser et a laissé, en effet, des traces profondes dans le souvenir des peuples. Presque tous ont conservé l'obscure tradition d'un monde, d'une terre détruite par le feu. Les Chrétiens ont ouï dire, dit Celse (1), cité par Origène, et rapportant la tradition des Grecs, qu'il est arrivé dans le monde des embrâsements et des déluges. » Origène, dans son même livre contre Celse, parle d'une fête que l'Egypte célébrait en mémoire d'une catastrophe générale dont le feu du ciel avait été la cause. Les Egyptiens avaient, en effet, cette tradition, et ce qu'ils racontent de leur Typhon en donne une confuse idée. Cette tradition se rencontre chez les peuples même les plus reculés, et placés aux extrémités

(1) L. *adversus Celsum*, liv. V.

Digitized by Google

du monde. Les Chinois, au rapport de Cosmas Indicopleustes, parlent dans leurs annales de la destruction d'une grande île submergée autrefois vers les bornes de la terre. Les Péruviens ont conservé aussi la mémoire d'une race gigantesque et redoutée qui avait attiré sur elle, par ses crimes, le courroux des Dieux (1).

Les eaux, le feu réunirent leurs efforts pour anéantir notre malheureuse Atlantide. La partie occidentale, déjà bordée d'une ceinture de volcans, devint sans doute l'objet de leur fureur. Obéissant à cette force puissante et irrésistible que la terre renferme en son sein, ils entr'ouvrirent leurs cratères, et, de leurs flancs déchirés et brûlants, vomirent des torrents de lave, des pierres, des basaltes enflammés qui couvrirent de toutes parts ces contrées appelées auparavant, à si juste titre, Fortunées, et les changèrent en un affreux désert, en un chaos confus de trachites, de pierres ponces, de rochers entassés les uns sur les autres. A ces maux déjà si terribles se joignirent des tremblements de terre qui, bouleversant ce que les volcans avaient épargné, soulevant outre mesure les flots de l'Océan courroucé, submergèrent ce pays infortuné, et à la même place où fleurissaient ces heureuses régions si belles, si fertiles, si peuplées, s'étendit une immense mer, dont les eaux pleines de limon et de vase, étaient, suivant les traditions anciennes, impraticables à la navigation (2). Il n'est nullement invraisemblable que les tremblements de terre, joints aux éruptions volcaniques, aient produit de si terribles effets. Rappelons-nous le tremblement de terre qui renversa Lisbonne et dont les effets terribles se firent sentir si loin, celui de 1783 qui anéantit Messine et bouleversa la Calabre, et celui qui, en 1663, causa de si terribles ravages

(1) Garcilasso : *Hist. du Pérou*, liv. IX, ch. 8.

(2) Platon, Aristote.

Digitized by Google

au Canada où un espace de cent lieues de pays, occupé par des montagnes et des rochers fut changé en une plaine immense, entrecoupée de lacs et de ruisseaux (1). La partie orientale, étant moins volcanique que la partie occidentale, dût échapper à la destruction. Aussi subsiste-t-elle maintenant encore, et sous le nom général de Maugreb ou de Barbarie, comprend les états de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, de Tripoli et les deux versants de l'Atlas (2).

Cette submersion de l'Atlantide occidentale fut sans doute procurée par la rupture ou du moins par l'élargissement violent du détroit des Colonnes d'Hercule, et aussi par la rupture du Bosphore qui répandit dans la mer Méditerranée, que la tradition nous représente bien moins étendue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, les eaux d'une autre immense Méditerranée qui couvrait une partie de l'Asie intérieure.

Mais essayons de prouver, si non la certitude, du moins la haute vraisemblance de ces grands et terribles événements.

Quant au premier, la rupture des Colonnes d'Hercule, la tradition va nous apporter des témoignages frappants. Strabon (3), si réservé à admettre les croyances populaires, assure cependant que l'Océan, arrêté longtemps par les terrains qui joignaient l'Europe à l'Afrique, avait rompu cette barrière

(1) Le tremblement de terre qui, en 1556, ravagea la province de Chansi, en Chine, peut encore être cité : plus de 60 lieues de pays furent abîmées et englouties.

(2) L'Afrique supérieure orientale porte cependant en plusieurs endroits des traces d'un terrain volcanisé, tels que dans le Haroudja noir, chaîne de collines entre le Fezzan et l'Oasis d'Audjelah (Voyez Ritter, *Géographie physique de l'Afrique*, tom. III, p. 299 ; Hornemann, *Voyages*, tom. I, p. 86 ; Rennell, dans l'Appendix au voyage précédent, même tome, page 223, et le texte remarquable de Pline qu'il cite, et qui prouve que les Romains connaissaient la configuration de ce pays : *Mons ater a nostris dictus, a natura similis adusto*, livre V, ch. 5).

(3) Livre III.

Digitized by Google

et s'était réunie à la Méditerranée ; mais il attribue cet événement à un tremblement de terre, à une convulsion violente de la nature, et réfute l'opinion de Straton le physicien, qui prétend que c'est la Méditerranée qui, par la violence de ses flots (1), enflés par l'irruption du Bosphore, a rompu cette séparation qui l'empêchait de communiquer avec l'Océan. Sénèque reconnaît que l'Espagne a été arrachée violemment par la mer du continent de l'Afrique (2). Valérius Flaccus, dans son poème des *Argonautes*, nous rappelle la même catastrophe :

« . . . Nec enim tunc Eolus illis
« Rector erat, Lybiæ cùm rumperet advena Calpen
« Oceanus ; cùm flens siculos OEnotria fines.
« Perderet, et mediis intrarent montibus undæ. »

(Lib. I. v. 587) (3).

(1) Strabon a raison : c'est l'Océan qui s'est frayé un passage : telle est l'opinion des géologues et des physiciens modernes. « Il est remarquable, dit le savant abbé Corréa de Serra, cité par M. Dureau de la Malle, dans sa Géographie physique de la mer Noire et de la Méditerranée, p. 348, il est remarquable que la forme du détroit de Gibraltar soit telle à peu près qu'elle devait être, s'il eût été formé par une irruption de l'Océan dans la Méditerranée. Il a la forme d'un entonnoir, et cette forme est si régulière, que les pointes occidentales et extérieures du détroit, qui se correspondent exactement, ont une égale différence en latitude, avec les deux pointes intérieures qui forment le fond de l'entonnoir, vers la Méditerranée. Car voici la position correspondante des quatre pointes, d'après les observations de Tofino, et autres astronomes espagnols :

Punta Laneo,	à 35° 55' 30"	différence, 6' 50".
Cap Spartel,	à 35° 48' 40"	
Punta Carnero,	à 36° 1' 30"	différence, 6' 40".
Punta Sera,	à 36° 8' 10"	

« Le fond de l'entonnoir est dans l'endroit où la chaîne des montagnes les plus hautes passe de l'Europe en Afrique, sans autre interruption que cette ouverture. Les matériaux dont ces montagnes sont composées, sont de même nature en Europe et en Mauritanie ; ce qui porte naturellement à croire que le fossé qui les sépare est bien plus moderne que leur formation. »

(2) *Quest. natur.*, l. VI, ch. 29.

(3) Voyez aussi dans Valérius Flaccus, l. II, v. 618.

Digitized by Google

Diodore de Sicile (1), Pline (2), Pomponius Méla (3), font mention de cette séparation violente qu'ils attribuent, ainsi que l'antiquité fabuleuse, à Hercule, à qui ils attribuent tant d'autres exploits.

L'aspect des lieux témoigne, en outre, hautement de la vérité de la tradition. Straton le physicien, déjà cité, assure qu'une bande de terres sous-marines s'étendait, de son temps, comme un long ruban, de Calpé à Abyla, et que même, entre ces deux montagnes, étaient autrefois deux îles, appelées îles de Junon et de la Lune, que la violence du courant a fait disparaître (4). « Des montagnes de même aspect, dit Bory de St-Vincent, des couches interrompues de même nature, et tous les accidents qui accompagnent les brisures qu'on remarque ordinairement sur les deux flancs d'une vallée moderne : trois ou quatre lieues de largeur pour servir de communication entre deux vastes mers sont-elles un tel espace entre deux continents, qu'il faille repousser l'idée de la possibilité d'une révolution physique dont l'assentiment unanime ne confirme pas moins la réalité que l'examen des lieux (5) ? »

Quant au Bosphore et à cette séparation violente qui fit écouler dans la Méditerranée, et de là dans l'Océan, les eaux et les vastes mers de l'Asie intérieure, la tradition en rend de fréquents témoignages. Platon y fait allusion dans le commencement du Livre III de son beau *Traité des Lois*. Dans un autre passage de ses ouvrages, passage cité par Strabon (6), il cite les trois espèces de demeures que choisirent successi-

(1) Livre IV, ch. 18.

(2) Livre III, Premium.

(3) Livre II, ch. 8.

(4) Strabon, livre I. — Pline, livre III, ch. 1.

(5) Voyez, dans les voyages d'Ali-Bey, la manière dont il explique la formation du détroit. — *Guide du Voyageur en Espagne*, pag. 228.

(6) Livre I.

Digitized by Google

vement les Grecs que ce déluge avait si justement effrayés, d'abord au sommet des montagnes que les eaux ne pouvaient atteindre, ensuite sur leur pente, quand les terres commençaient à sécher, en dernier lieu, dans les plaines, quand le souvenir de cette terrible inondation commença à se perdre. Diodore de Sicile (1) parle du déluge procuré par cette irruption violente et des ravages qu'il exerça à Lesbos, à Samothrace et dans les terres circonvoisines. Denys d'Halicarnasse (2) nous parle de la même catastrophe et de ses effets, et cite les sources où il a puisé ce qu'il en rapporte : il fait mention, entre autres, de Callistrate, historien de Samothrace; de Satyrus, qui avait recueilli les anciens mythes; d'Arctinus, disciple d'Homère : ces trois historiens s'appuyaient sur les témoignages d'Orphée, de Linus, de Thamyris, poètes presque contemporains qui, sans doute, avaient rappelé sur leurs lyres plaintives les maux qu'avait éprouvés leur patrie, sa désolation et ses terreurs. Pline dit expressément que la mer a envahi le Bosphore (3). Philon, dans son traité *De Mundo non corrupto* (4), dit que les îles de Rhodes et de Delos disparurent entièrement dans une inondation causée par les eaux de la mer, et que lorsque les eaux diminuèrent, ces îles reparurent. Strabon, lui-même, avait fait un traité pour prouver la vérité de ce grand événement ; mais cet ouvrage, dont il parle dans le premier livre de sa géographie, est malheureusement perdu. Beaucoup d'autres auteurs anciens, entre autres Xanthus, historien de Lydie, le géographe Œthicus Ister, Straton le physicien et Valérius Flaccus (5),

(1) Livre V, ch. 47.
(2) Livre V, ch. 28.
(3) Livre VI, ch. 1.
(4) Page 959.
(5) Livre II, v. 615.

Digitized by Google

les trois premiers cités par Strabon (1), rapportent le même fait. Plusieurs fêtes des Grecs, les hydrophories, par exemple, avaient été instituées en mémoire de ce déluge, dit d'Ogygès, ou en mémoire de celui de Deucalion. Les cérémonies qu'on y pratiquait le montrent évidemment. Les savants (2) ont cité souvent la découverte de ce vase antique trouvé dans le territoire de Rome en 1696 sur lequel était représentée une arche ou vaisseau qui renfermait des hommes et un grand nombre d'animaux, autre souvenir du déluge procuré par l'irruption du Bosphore, déluge qui ayant enflé les eaux de la Méditerranée, lui fit reculer au loin ses rivages et porter partout sur ses bords la terreur et l'effroi (3). Le souvenir de ce déluge s'est perpétué dans la Grèce jusqu'à présent. Corancès, dans son Itinéraire de l'Asie Mineure, en donne un témoignage bien frappant. Au temps que les Français occupaient l'Egypte, le bruit se répandit qu'ils allaient ouvrir un canal de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge. A cette nouvelle, la consternation fut générale dans les îles de l'Archipel. Dans la persuasion que la seconde mer est plus haute que la première (4), tous les habitants craignirent un nouveau déluge. « Cette opinion, dit Corancès, doit

(1) Livre I.

(2) Bianchini : *Historia Universalis*, p. 78. Wisemann, Discours 9e.

(3) D'après un écrivain allemand, Jean de Muller, d'antiques traditions et des observations physiques placent dans la mer de l'Archipel, avant la rupture du Bosphore, une terre considérable nommée *Lectonie*, abimée dans un tremblement de terre, et dont les Cyclades et les Sporades sont les débris. Il est étonnant, si cette tradition a existé, que les auteurs grecs que nous avons cité n'en aient pas parlé, surtout Platon, qui revient plusieurs fois dans ses ouvrages sur la grande catastrophe du déluge. Mais, en admettant cette tradition, ne pourrait-on pas la considérer comme un souvenir confus de la destruction de l'Atlantide ?

(4) D'après les recherches de l'expédition française en Egypte, le niveau de la mer Rouge est supérieur à celui de la Méditerranée de près de 10 mètres (30 pieds 6 lignes).

Digitized by Google

tenir à d'anciennes traditions dont il serait curieux de rechercher les sources (1). »

Maintenant examinons les preuves physiques qui viennent appuyer une si ancienne et si respectable tradition. Tournefort (2), Marsigli (3), Choiseul-Gouffier (4), Dureau de la Malle (5), Pallas (6), qui ont étudié sous ce dernier rapport cette question si importante, reconnaissent que le Bosphore a été formé par une irruption violente. La seule différence qui existe entre eux c'est que Tournefort prétend que l'ouverture se fit seulement par la force des eaux qui, peu à peu, détrempèrent les terres qu'aucun rocher ne retenait en cet endroit, et les emportèrent par différentes secousses, au lieu que Choiseul-Gouffier, et les deux auteurs qui le suivent, l'attribuent à un tremblement de terre procuré par une éruption volcanique.

« Derrière le village d'Yenimale, dit Choiseul Gouffier, dans son Mémoire lu à l'Institut en 1805, est un véritable champ phlégréen, dont le sol brûlé offre les traces d'un grand nombre de bouches ou petits cratères, soupiraux des feux souterrains qui ont calciné tout cet espace et réduit la plus grande partie du sol en une véritable pouzzolane. A mesure que l'on avance, les deux côtes deviennent plus escarpées, et les rochers qui les soutiennent et les couronnent, sillonnés par la flamme, indiquent au voyageur qu'il entre dans un vaste cratère dont il ne tardera pas à reconnaître l'enceinte imposante. Des felouques, des navires, des escadres traversent ce bassin, dans lequel les flots remplacent et ne

(1) Page 274.

(2) Tome II, p. 65.

(3) *Essai physique sur l'état de la mer.*

(4) *Mémoire sur l'origine du Bosphore de Thrace.*

(5) *Géographie physique de la Mer-Noire*, ch. 26.

(6) *Voyages*, tom. VII, pag. 212.

Digitized by Google

font peut-être que recouvrir ces effrayantes gerbes de flammes que jadis vomissait cet abîme. »

Il est vrai que le savant Olivier et le général Andreossy ne veulent pas reconnaître de rupture violente dans le Bosphore, et cherchent à prouver que ce détroit a dû exister de tout temps. Mais voyons ici un passage d'Andreossy lui-même, qui vient à l'appui de notre sentiment et qui paraît renverser tous les raisonnements contraires du savant général.

« Au-delà de l'ancien port des Ephésiens, Buïuk-Liman, les deux bords du canal, jusqu'à son embouchure, offrent l'aspect de terrains volcaniques bouleversés, résultat de grandes convulsions du globe : on les regarde comme antérieurs à aucune époque dont l'histoire ait gardé le souvenir. « Et plus haut : » Le Bosphore se présente en face de Buïuk-Déré ; mais à ce point il se détourne presque à angles droits, pour former le canal de la mer Noire. C'est cette dernière direction qui nous reste à parcourir. Elle était réputée sacrée par les anciens. Le mont Hœmus s'y termine par des escarpements considérables ; la chaîne de la Bythinie, par des coteaux d'une grande hauteur. Le resserrement du canal dans cette partie rendait maître de l'entrée du Bosphore (1). Remarquons ici cet escarpement du mont Hœmus du côté du Bosphore. Le géographe et le géologue n'y reconnaîtront-ils pas un déchirement violent procuré par le feu ou par les eaux ?

Voyons, d'un autre côté, ce que dit Olivier, dans son *Voyage dans l'Empire Ottoman?*

» Dès que nous eûmes passé Buïnk-Déré, nous fûmes frappés de voir, sur l'une et l'autre rive, des indices d'un volcan que nous suivîmes dans une étendue de plusieurs lieues. Nous reconnûmes partout des roches plus ou moins

(1) *Voyage à l'embouchure de la mer Noire*, liv. II, ch. 1, p. 117 et 118.

Digitized by Google

altérées ou décomposées : partout l'entassement et la confusion attestent l'action des feux souterrains. On aperçoit des jaspes de diverses couleurs, des cornalines, des agathes et des calcédoines en filons, parmi des porphyres plus ou moins altérés ; une brèche peu solide, presque décomposée, formée par des fragments de trap, aglutinée par du spath calcaire : un joli porphyre à base de roche de trap, d'un bleu verdâtre, également colorié par du cuivre (1). » Comment Olivier a-t-il pu émettre une opinion si contraire aux indices volcaniques qu'il avait sous les yeux et qu'il consigne ainsi dans son voyage?

Mais examinons les raisons qui nous sont opposées. « L'eau s'écoulant, dit Olivier, par un passage si étroit, n'aurait pas pu procurer cette inondation, ce déluge si considérable, et n'aurait pu tout au plus élever la Méditerranée que d'un pied ou deux (2). »

A cela nous répondrons que le Bosphore ne fut pas sans doute la seule bouche par laquelle le Pont-Euxin s'écoula alors : il dût s'écouler aussi par la vallée du Sangaris (Sakkaria), et par le lac de Sapandjé et le golfe de Nicomédie d'un côté et le lac d'Ascanins (lac d'Isnik), et le golfe de Mundania de l'autre. Aucune hauteur un peu considérable ne sépare les deux lacs, de la vallée du Sangaris et des golfes dont ils sont rapprochés; l'espace intermédiaire est presque tout occupé par des marais. C'est ce que dit Olivier lui-même : « Du golfe de Mundania à la vallée qui reçoit les eaux du Sangaris, les eaux sont très basses.... Les eaux du lac de Nicée ou Isnik se rendent dans le golfe, en tournant un léger coteau qui sépare le lac de la plaine basse de Gemlek, et le cours du Sangaris est très lent de cette plaine à la mer

(1) Tome I, ch. 8.

(2) Tome III, p. 134, in-4°.

Digitized by Google

Noire (1).» Fontanier atteste le même aspect de terrain. « Pour arriver à Isnik (l'ancienne Nicée), nous avons cotoyé pendant un temps le lac de Sapandja et constamment traversé une immense forêt d'où l'on tire le bois de construction pour Constantinople. Cet endroit est fort marécageux et l'on est obligé de passer par une chaussée qui y est pratiquée.... Le lac de Sapandja communique parfois avec la mer : il n'en est séparé que par une langue de terre assez étroite, et quand les temps sont pluvieux, le niveau s'élève et se déverse dans le golfe de Nicomédie (2). »

Le pont Euxin, en s'ouvrant le Bosphore, remplit de ses eaux le bassin de la Propontide et s'écoula de là par l'Hellespont et par le golfe de Saros, l'ancien golfe Mélas. Ce qui rend vraisemblable ce second écoulement, c'est l'inspection des lieux et la tradition du déluge de l'île de Samothrace, située vis-à-vis le golfe de Saros. Etant à la sortie des eaux qui s'écoulaient par un détroit resserré, elle a dû les voir s'élever à une hauteur considérable, détruire ses villes et inonder ses campagnes. Mais nous ne croyons pas, comme Diodore de Sicile, que ces eaux aient pu s'élever jusqu'aux plus hautes montagnes de cette île. Dans ces traditions antiques, l'on doit admettre le fait principal et donner sa part à l'exagération si commune dans ces histoires populaires (3).

On ne sait si la rupture du Bosphore a été simultanée avec la rupture des Colonnes d'Hercule, ou si quelque espace de temps s'est écoulé entre l'une et l'autre. L'obscurité dont sont environnées ces deux grandes catastrophes, le manque absolu de documents contemporains ne nous permettront jamais de décider cette question. Cependant qu'il me soit permis de présenter une conjecture.

(1) Tome III, p. 131.

(2) *Voyage en Orient, Turquie d'Asie*, p. 324.

(3) Livre V, ch. 47.

Digitized by Google

L'antique Grèce avait la tradition de deux déluges : celui d'Ogygès, qu'Eusèbe, dans ses Chroniques, fixe au temps du patriarche Jacob, et Choiseul Gouffier, vers l'an 1754 avant notre ère, et celui de Deucalion, au temps de Moïse, vers l'an 1530 avant J.-C. Ne paraît-il pas probable que ce fût dans le déluge d'Ogygès que le pont Euxin rompit ses barrières et s'écoulant par le Bosphore, inonda la Grèce, enfla la Méditerranée et ravagea le littoral de l'Italie et de l'Afrique, ravages dont Pline (1) fait mention? Ensuite, près de deux cents ans après, arriva la grande catastrophe qui rompit les barrières d'Hercule, ouvrit une communication entre la Méditerranée et l'Océan, et anéantit la partie occidentale de la malheureuse Atlantide, catastrophe qui, pour des causes naturelles, pût coïncider avec l'inondation de la Thessalie, procurée, à ce qu'il paraît, par les eaux intérieures qui sortirent des gouffres et des cavernes dont sont parsemées les chaînes du Cithéron, de l'OEta et de l'Olympe (2).

Un passage frappant des Chroniques d'Eusèbe (3) semble appuyer notre sentiment. « Au temps de Deucalion, dit-il, sous Phaëton, l'Ethiopie fut ravagée par les flammes. « Επι Φαεθον τος Εκπυρωσις εν Αιθιοπια (4). » Or, remarquons de nouveau que l'Ethiopie était le nom que les anciens étendaient à toute la partie nord de l'Afrique (5), où les habi-

(1) Livre II, ch. 92.

(2) *Chronicorum Canonum*, l. I, ch. 30.

(3) Ferreras et Masdeu (le premier, *Hist. d'Espagne*, liv. I; le second, *Storia critica de Espana*, tom. III), savants espagnols, fixent la rupture du détroit à l'an 1698, avant Jésus-Christ. Je ne connais pas les raisons qu'ils apportent (Voyez Eusèbe, liv. I, ch. 30 de ses *Chroniques*).

(4) Eusèbe ajoute, dans le livre second de ses *Chroniques*, où il rappelle ce fait par ces mots frappants : *Et alia multis in locis exterminia contigerunt, ut Plato refert in Timæo.* πολλαι και αλλαι γεγονασιν Ελληνι τοπικαι φθοραι ως Πλατων εν Τιμαιω.

(5) Voyez Gosselin, *Géog. des Grecs analysée*, p. 109.

Digitized by Google

tants de la haute vallée du Nil avaient étendu leurs colonies. On connaissait plus de quarante-cinq peuples qui portaient le nom d'Ethiopiens, et les habitants de l'Afrique occidentale étaient aussi compris sous ce nom générique. Or, ce grand incendie sous Phaëton que la fable nous dépeint précipité du haut des airs, pour avoir embrasé le globe par son imprudence, ne fait-il pas souvenir des feux volcaniques qui contribuèrent si puissamment à la destruction de cette contrée infortunée (1)?

Voilà exposé tout ce que l'obscurité des siècles et le petit nombre de traditions certaines nous ont permis de savoir sur l'histoire des Atlantes et la destruction de leur contrée. Nous voyons cependant que les vestiges que ce peuple a laissés dans les annales anciennes des autres nations sont assez nombreux et donnent certaine autorité aux principaux événements que nous venons de mentionner. Nous voyons cette autorité fortifiée par l'aspect géologique des pays où nous avons placé l'Atlantide ; et, quelque extraordinaire que soit la catastrophe de sa disparition, cette catastrophe se trouve accompagnée de témoignages si nombreux, de probabilités si grandes, qu'elle doit devenir presque une certitude historique aux yeux du naturaliste et de l'historien.

Remarquons, d'ailleurs, que cette submersion de vastes continents, ce découvrement d'une grande étendue de pays, ne peuvent plus paraître si invraisemblables, d'après la manière dont Deluc, Dolomieu, Cuvier expliquent le déluge universel.

Mais, après avoir vu l'histoire et surtout la disparition de l'Atlantide, examinons en dernier lieu les changements que cette grande catastrophe a dû opérer dans l'univers.

(1) Pline nous parle, dans son livre second, d'un mont Phégius, le plus élevé de l'Ethiopie, englouti dans un tremblement de terre.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

CHANGEMENTS QUE LA DISPARITION DE L'ATLANTIDE A DU OPÉRER DANS LE MONDE

Une catastrophe, telle que la disparition de l'Atlantide a dû nécessairement produire de grands changements sur le globe terrestre. Si de vastes contrées ont été englouties dans la mer, une étendue de terres non moins considérable a dû se découvrir et être abandonnée par les eaux. C'est d'ailleurs la loi constante et uniforme de la nature, dans ces lentes révolutions, qu'avec le secours des siècles, elle opère dans le monde. La seule différence, c'est que les changements dont nous parlons, procurés par des causes puissantes et victorieuses ont été simultanés, ou se sont passés dans l'espace d'un petit nombre d'années. Peut-être aussi doit-on les partager, ainsi que je l'ai dit dans le chapitre précédent, en deux époques, celles des deux célèbres déluges d'Ogygès et de Deucalion. La tradition nous fournira peu de documents sur cet important chapitre; mais la géologie et la géographie physique nous donneront des indices nombreux et des probabilités frappantes.

Examinons d'abord quelles contrées ont dû être submergées avec notre Atlantide. Nous avons vu dans le récit de Platon que la Méditerranée était, aux temps des Atlantes, bien moins profonde et moins étendue qu'elle ne l'est maintenant. Et ce que dit notre philosophe d'Athènes est grandement probable. Avant l'ouverture des Colonnes d'Hercule, avant l'ouverture du Bosphore, la Méditerranée ne recevait pas, comme elle reçoit maintenant, les eaux de l'Europe et de l'Asie sep-

Digitized by Google

tentrionales. Le Nil était le seul fleuve de long cours qui lui portât son tribut (Le Rhône et l'Eridan n'ont pas plus de deux cent lieues) (1). Elle formait un grand lac intérieur ; peut-être même était-elle divisée en deux ou plusieurs lacs particuliers, formés par l'arête de la chaîne de la Corse et de la Sardaigne unies alors à l'Italie, et par la Sicile et Malte ; ces deux lacs communiquaient sans doute entr'eux par un étroit canal vers le sud. D'ailleurs, dans la disposition des îles nombreuses qui bordent ses rivages et celle des mers et des golfes adjacents, elle montre un terrain morcelé, et envahi par les eaux.

Ainsi dans l'Archipel, les Sporades évidemment faisaient partie du continent de l'Asie, les Cyclades et l'Eubée du continent de la Grèce. Les îles Ioniennes et les îles si nombreuses qui bordent le rivage oriental de la mer Adriatique étaient réunies autrefois à l'Epire et à l'Illyrie ; Chypre faisait partie de la Syrie ; Malte était unie à la Sicile, qui elle-même l'était d'un côté à l'Italie (2), et de l'autre, par l'île Pantallerée et

(1) La Méditerranée devait recevoir aussi par le fleuve Triton, une partie des eaux intérieures de l'Afrique ; mais la plus grande partie de ces eaux devait s'écouler dans l'Océan, dont elles ne formaient en quelque sorte qu'un golfe immense.

(2) « La nature a arraché la Sicile à l'Italie, » dit Pline (livre II, ch. 88), *Avellit natura, Siciliam Italia.* C'était d'ailleurs une opinion de l'école Pythagorienne. Pline dit encore la même chose, livre III, ch. 8. Ovide en fait mention dans ces vers des Métamorphoses :

« . . . . Zancle quoque juncta fuisse
« Dicitur Italiæ, donec confinia Pontus
« Abstulit et media tellurem reppulit unda. »

LIVRE XV. v. 294.

Virgile embrasse la même opinion, interprête en cela de la tradition de l'Italie :

« Hac loca vi quondam, et vasta convolsa ruina
« (Tantum avi longinqua valet mutare vetustas).
« Dissiluisse ferunt, quem protenus utraque tellus

Digitized by Google

les écueils Cherby se rapprochaient beaucoup de l'Afrique et peut-être y était-elle réunie vers le cap Bon. Les sondages du capitaine Smyth ont révélé l'existence de bancs continus entre l'Afrique et la Sicile. Par le moyen des îles Linose et Lampedouze, Malte se rapprochait aussi beaucoup de l'Afrique. Celle-ci communiquait aussi avec la Sardaigne et avec la Corse par une suite de petites îles dont il reste encore l'île Galita. La Corse et la Sardaigne se réunissaient de leur côté par Capraia, Elbe et Gorgone au continent de l'Etrurie et peut-être même à la Ligurie. Les Baléares et les Pythiuses qui bordent l'Espagne à l'Orient lui étaient jadis réunies. La côte d'Afrique, d'un autre côté, s'étendait bien plus loin qu'elle ne fait maintenant vers le nord. Nous en apporterons pour preuve les bas-fonds et la mer peu profonde qni bordent les côtes, surtout vers les Syrtes, et les îles Kerkeni qui ont conservé dans leur nom celui de la ville de Cercène qui y était bâtie sans doute et qui est si célèbre dans l'histoire des Atlantes. Or, cette ville était jadis sur le continent, ces îles en sont à quelque distance et un grand banc de sable s'étend encore à plusieurs lieues au nord (1).

Mais va-t-on peut-être nous dire, cette conformation antique de la Méditerranée ne pourrait-elle pas remonter au-delà des temps historiques les plus reculés? Qu'est-ce qui

« Una foret : venit medio vi pontus, et undis
« Hesperium siculo latus abscidit, arvaque et urbis (Urbes).
« Littore diductas angusto interluit æstu. »

ÆNEIDOS. Liv. III, v. 413.

Salluste, dans ses fragments incertains, s'exprime ainsi : « *Italiam conjunctam Siciliæ constat fuisse; sic medium spatium aut per humilitatem obrutum est aquis, aut per angustum scissum. Inde Rhegium nominatum.* » Ex Isidoro). Voyez Silius Italicus, liv. XIV, vers 2 ; et P. Claudien : *In raptu Proserpinæ*, liv. I ; Sénèque, *Questions naturelles*, liv. VI, ch. 29 ; Ferrara, *I Campi Flegrœi de la Sicilia*, pag. 262 et 351 ; Denys Periegete, v. 467.

(1) V. d'Aly-Bey, t. I.

Digitized by Google

nous prouvera le contraire? D'abord l'histoire des Atlantes entourée de probabilités si grandes, malgré le nuage des siècles, ensuite un fait remarquable que cite Boisgelin dans son *Histoire de Malte*, fait qui montre que cette île était habitée par un peuple civilisé, au temps de la catastrophe qui en anéantit une partie, ou la sépara du continent. « A un mille du Bosquet (maison de campagne du grand-maître), du côté le plus voisin de la mer, est une élévation assez considérable. De sa partie méridionale on aperçoit des ornières antiques creusées dans le rocher; il est facile d'en suivre les traces jusqu'à la mer, où elles se perdent. Ces ornières ont de quatre à six pouces de largeur et dix à douze et jusqu'à quinze pouces de profondeur; elles règnent dans un long espace de terrain dont la superficie n'est que du roc. En s'approchant du rivage, on remarque que le sol prend une direction inclinée, que les traces des ornières se prolongent sous l'eau à une grande profondeur, et aussi loin que l'œil puisse apercevoir un objet à travers les vagues, ce qui fait présumer qu'il y a eu dans cet endroit quelque affaissement considérable. Comme entre les deux voies formées par les roues des voitures, on ne remarque aucun creux semblable à ceux que font les chevaux et les mulets, quand ils les traînent, il est probable que celles-ci étaient tirées à force de bras et qu'il y avait dans cet endroit un entrepôt ou un port considérable (1). »

Remarquons, supposé, ce qui est bien probable, que la rupture du Bosphore ait précédé de quelque temps la rupture des Colonnes d'Hercule que la Méditerranée a dû envahir bien plus de terres qu'elle n'en occupe maintenant, et étendre ses rivages jusqu'au pied des montagnes. De là vient la trace du séjour des eaux que l'on trouve partout

(1) Tome I, ch. 7, p. 176.

Digitized by Google

sur les côtes de l'Italie, de la Grèce et de l'Afrique, traces que Strabon (1) reconnaît : car, après avoir cité plusieurs preuves de cet envahissement de la mer, il termine en disant : « Il faut avouer qu'une grande partie de nos continents a été quelque temps inondée. » « Si des bords de la mer, dit Pomponius Méla (2), on s'enfonce dans l'intérieur, à une distance considérable du rivage, on aperçoit, dit-on, çà et là, dans des campagnes d'ailleurs stériles et abandonnées, si toutefois la chose est croyable, des arètes de poissons, des débris de coquillages, des rochers qui paraissent avoir été limés par les flots, comme ceux qu'on voit au sein des mers, des ancres de vaisseaux incrustées dans les montagnes, et beaucoup d'autres phénomènes de ce genre, qui tous sont autant de preuves et de vestiges de l'ancien séjour des eaux sur ces contrées lointaines. » De là vient cette tradition de la Grèce que rappelle Platon dans un passage cité par Strabon (3), et que nous avons cité plus haut. De là vient entre autres la tradition particulière de Samothrace dont parle Diodore et dont nous avons fait mention.

Mais après l'ouverture des Colonnes d'Hercule, une masse immense d'eau a dû s'écouler par le détroit dans l'Océan, et diminuer la Méditerranée jusqu'à ce qu'elle ait atteint le niveau que demandait la nature. Voilà pourquoi plusieurs terres, plusieurs îles ont apparu alors sur les eaux qui les avaient envahies, et que cette mer a abandonné une partie de ses conquêtes. C'est à ce fait que nous devons attribuer le nom donné par la Grèce antique à une île célèbre de l'Archipel qui renfermait un de ses sanctuaires les plus renommés. C'est l'île de Délos, dont le nom grec Ληλοσ veut dire découverte.

(1) Livre I.

(2) Livre I, ch. 6. Trad. de Fradin.

(3) Livre I.

Digitized by Google

« Une tradition constante, dit Choiseul-Gouffier, semble prouver que cette île parut tout-à-coup aux yeux des Grecs étonnés qui l'appelèrent *Délos*, d'un mot de leur langue qui signifie : *Je parais*. Il est possible que le terrain de l'île, auparavant un bas-fond peu éloigné de la surface des eaux, ait été seulement soulevé par un effort intérieur des feux qui occupent cette partie de la terre. Peut-être aussi, dans une de ces révolutions que le globe a tant de fois éprouvées, le niveau de la mer a-t-il baissé dans cette partie et laissé à découvert cette montagne qui, par son élévation, se trouvait plus près de la surface de la mer (1). »

Mais on pourra nous présenter ici une objection puissante que l'amour de la vérité doit m'engager à ne pas dissimuler. La rupture des Colonnes d'Hercule, autrement du détroit de Gibraltar, n'a pas dû diminuer le niveau de la Méditerranée : elle aurait dû au contraire l'augmenter. Car c'est l'Océan qui s'introduit dans la Méditerranée, et non la Méditerranée qui débouche dans l'Océan (2). La preuve en est le grand courant qui entre par le milieu du détroit et qui porte continuellement à l'est, de telle manière que les vaisseaux qui y entrent facilement par l'Océan, restent longtemps et quelquefois des mois entiers pour en sortir; deux faibles courants latéraux seulement se dirigent à l'ouest.

Mais cette objection, quelque victorieuse qu'elle paraisse, est heureusement plus spécieuse que solide. « Cet influx apparent de l'Océan dans la Méditerranée, dit Maltebrun, ce savant interprète de la géographie et de la science moderne, n'est que l'effet de la pression d'une masse plus grande sur une plus petite, pression qui déplace nécessairement les couches supérieures de la petite masse, comme ayant la moindre

(1) *Voyage en Grèce*, t. I, p. 60.

(2) Grand-Pré : *Dict. de Géographie maritime.*

Digitized by Google

force d'impulsion collective. Un courant inférieur qui se fait sentir aux vaisseaux, dès qu'ils laissent tomber une ancre, emporte vers l'Océan le superflu de la mer intérieure. Le mouvement général de la Méditerranée se dirige de l'est à l'ouest (1). »

Nous avons vu les terrains que la mer a submergés au temps de notre grande catastrophe. Voyons maintenant les vastes contrées que la mer a été en ce temps-là obligée d'abandonner.

D'abord, après la rupture du Bosphore, nous voyons l'Asie et son intérieur délivrés des eaux qui couvraient une immense étendue de terrain, et qui, par la mer Caspienne, du lac Aral et de tout le pays environnant formaient une grande mer communiquant avec le Pont-Euxin au nord du Caucase (2). Tout le pays à l'entour de ces deux grands lacs, restes imposants de cette grande Méditerranée, présente au loin un sol bas, aride, sablonneux, des plantes salines dans un sol imprégné de sel, des lacs salés occupant le fonds du terrain, preuve indubitable de l'antique séjour des eaux. Voyons sur cet important sujet le témoignage du célèbre Pallas (3) qui avait parcouru ces pays, et les avait étudiés avec soin. « La mer Noire, dit-il, était de plusieurs toises plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui, avant son débordement dans la Méditerrannée par le détroit de Constantinople. Elle recevait sans doute dans ces temps reculés les eaux abondantes des fleuves qui y prenaient leur décharge, après avoir parcouru des contrées qui sont encore... aqueuses. Il s'ensuivrait donc de cette ancienne suréminence que les steppes de la Crimée, du

(1) *Précis de la Géographie*, t. III, p. 13.

(2) Maltebrun : *Précis de la Géographie*, t. VIII, p. 480. — Mouraviev : *Voy. en Turcomanie*, p. 97. — Meyendorf : *Voyage d'Orembourg à Bokara*, p. 35. Klaphroth : *Notice sur la mer Caspienne*.

(3) *Voyage en Russie*, l. VII, p. 212.

Digitized by Google

Kouman, du Volga, du Jaïck, et ce plateau de la Grande-Tartarie, jusqu'au lac Aral inclusivement, ne formaient qu'une mer qui, au moyen d'un petit canal peu profond, dont le Manych nous offre encore ses traces, arrosait la pointe septentrionale du Caucase et avait deux golfes énormes, l'un dans la mer Caspienne, l'autre dans la mer Noire. » Les Phoques, ajoute Pallas dans un autre de ses ouvrages, quelques poissons et coquilles marines que la mer Caspienne a de commun avec la mer Noire, rendent cette communication ancienne presque indubitable, et ces mêmes circonstances prouvent aussi que le lac Aral devait être jadis joint à la mer Caspienne (1). » Voyons encore ce qu'il dit à ce sujet dans son Journal historique. « En parcourant les immenses déserts qui s'étendent entre le Volga, le Jaïck, la mer Caspienne et le Don, j'ai remarqué que ces steppes ou déserts sablonneux, sont de toutes parts environnées d'une côte élevée qui embrasse une grande partie du lit du Jaïck, du Volga, et du Don, et que ces rivières très profondes, avant que d'avoir pénétré dans cette enceinte, sont remplies d'îles et de bas-fonds, dès qu'elles commencent à tomber dans les steppes, où la grande rivière de Kouman va se perdre elle-même dans les sables. De ces observations réunies, je conclus que la mer Caspienne a couvert autrefois tous ces déserts, qu'elle n'a eu anciennement d'autres bords que ces mêmes côtes élevées qui les environnent de toutes parts et qu'elle a communiqué, au moyen du Don, avec la mer Noire, supposé même que cette mer, ainsi que celle d'Azof, n'en ait pas fait partie (2). »

Mais pourquoi la Caspienne, l'Aral et d'autres lacs de moindre dimension se trouvent-ils disséminés sur toute cette

(1) *Observations sur la formation des montagnes dans le second voyage*, t. II, p. 369 à la note.

(2) Mois de nov. 1773, St-Pétersbourg.

Digitized by Google

étendue abandonnée par la mer ? C'est que ce sont des espèces de vastes entonnoirs dans lesquels les eaux sont restées, ne trouvant point d'écoulement. Ainsi, la mer Caspienne a un niveau plus bas que la mer Noire. Cette différence que M. de Humboldt estimait être de près de cent mètres, a été réduite à dix-huit mètres trente centimètres par les observations récentes de M. Hommaire-Déhel (1).

Le Pont-Euxin, de son côté, s'étendait bien plus loin que maintenant à l'est et au nord. La Crimée qui présente des plaines si vastes, les Bouches du Danube et le pays bas et plat qui s'étend depuis ce fleuve jusqu'à la mer d'Azof a vingt à trente lieues de terres, était autrefois couvert par le Pont-Euxin qui portait au loin de ce côté-là ses limites. M. Dureau de la Malle, dans sa *Géographie physique de la mer Noire*, a traité cette question avec une érudition et un talent remarquable. Il a mis hors de doute notre opinion, et nous ne pouvons rien ajouter aux preuves frappantes et victorieuses qu'il apporte (2).

Maintenant, tournons nos regards vers l'Afrique et contemplons l'intérieur de ce continent. Avant la catastrophe de l'Atlantide, il était couvert par les eaux et formait une Méditerranée immense qui bordait cette contrée au Midi, et se joignait sans doute vers l'Ouest à l'Océan. Mais cette opinion qui doit paraître extraordinaire, a besoin de preuves et de témoignages, pour pouvoir être admise, et convaincre les esprits. Développons-les.

D'abord toute l'antiquité a eu une idée confuse de l'existence primitive d'un lac ou mer intérieure de l'Afrique (3) :

(1) Rapport à l'Académie des Sciences : 18 avril 1843.

(2) Voyez Pallas : *Tableau de la Tauride.* — Milady Craves : *Voyage en Crimée.*

(3) Les anciens avaient connaissance de plusieurs lacs dans l'intérieur de l'Afrique, les lacs Clonia, Gira, Lybia, Chelonidès, Nigritis Palus : peut-être

Digitized by Google

elle le nommait *Tritonis* ou lac des Hespérides, et le plaçait au loin dans l'Ethiopie. Diodore de Sicile rapporte la tradition remarquable de son desséchement par un tremblement de terre, et place sur ses bords la demeure des Amazones et des Gorgones voisines des Atlantes (1). L'antiquité le faisait communiquer avec la Méditerranée européenne par un détroit ou canal placé, suivant les uns, au fond de la grande Syrte, suivant les autres, au fond de la petite, et qui du grand lac avait pris le nom de Tritonia. C'est sur cette tradition, non moins que sur l'aspect physique du pays, que s'appuyait Erastothènes cité par Strabon (2) et par Aristote dans sa Météréologie.

Voilà les seuls indices que nous fournisse la tradition. Mais leur insuffisance est abondamment suppléée par les preuves physiques et par l'inspection du pays. L'Afrique présente au géographe et au géologue dans son intérieur, dans la partie connue sous le nom de Sahara, l'aspect d'un sol desséché, et d'un bassin couvert autrefois par les eaux de la mer. Les rochers y sont comme cachés sous des amas de cailloux, de galets et de sable mouvant. Cet espace de plus de 72,000 milles géographiques carrés de superficie, bas, déprimé entre les montagnes de Kong et celles de l'Atlas, est parsemé de nombreuses mines de sel gemme, et celles que nous connaissons ne sont qu'en bien petit nombre en comparaison de celles qui nous sont inconnues, et que des couches de sable couvrent et enfouissent : preuve convaincante de l'ancien séjour des eaux. Des Caspiennes se montrent çà et là dans toute cette étendue, entre autres le Tchad, de plus de deux cents lieues de tour, l'étang ou marais de Wangara, d'un

ont-ils donné deux noms différents au même lac : peut-être ces lacs ont-ils disparu et ont-ils été desséchés par une circonstance particulière !

(1) Livre III. ch. 27.

(2) *Géog.* l. I.

Digitized by Google

contour si vaste, et à l'autre extrémité du Sahara, vers l'ouest, le lac Dibbié traversé par le Niger. Ces lacs ont été produits sans doute par la même cause que ceux de l'Asie dont nous venons de parler, l'abaissement de leur niveau et la profondeur de leur lit. Ce bassin immense recueillait les eaux des deux chaînes qui le bordaient au nord et au sud. Des rivières qui se perdent maintenant dans ses sables, particulièrement le Darah, le Ziz, le Feddy y portaient leur tribut. Le Sénégal lui-même s'y jetait autrefois vers le lieu appelé Escale du désert; mais après le desséchement de cette mer, les sables amoncelés par les vents chaque année davantage sur son rivage septentrional, le refoulèrent et le forcèrent à porter son cours au sud vers l'Océan. Il en est de même du Niger qui, reçu autrefois dans cette Méditerranée, vers l'emplacement de Tombouctou, fut forcé vers la même époque et pour la même cause, à changer son cours, à former une courbe immense, et à porter ses eaux au loin vers le sud dans ce même Océan, ainsi que nous vous l'avons dit. Car la côte, depuis le 20e jusqu'au 32e degré de latitude nord, n'est qu'une bordure de terres basses couverte de nombreuses dunes de sable mouvant : aucune chaîne de montagnes ne se présente parallèlement à ce rivage. Au sud, cette mer était bornée par les montagnes de Kong, à l'est, par la chaîne qui, partant de l'Haroudje-Noir, mont volcanique, continuation de l'Atlas, traverse l'Afrique, et va, au sud vers le 10e degré de latitude nord, rejoindre cette chaîne encore inconnue que nous nommons, d'après l'antiquité, Monts de la Lune (1).

(1) Il est possible que la Méditerranée africaine fut fermée du côté de l'Occident, en grande partie par les montagnes de l'Atlantide, qui se réunissaient probablement aux montagnes de Kong, au sud de Rio-Grande, et à l'endroit où se voit encore l'Archipel de Bissagos, que borde du côté des îles du Cap Vert une suite de bancs de sable, de bas fonds et de vase de 60 lieues d'étendue.

Digitized by Google

Examinons maintenant, par le moyen de l'aspect et de la configuration du pays, la communication que l'antiquité soupçonnait avoir existé entre cette mer et notre Méditerranée. Le voyageur Della Cella, parvenu au fond du golfe de la grande Syrte, par 30° 7' 10" de latitude nord, n'aperçut au loin aucune trace de montagnes qui, en correspondant avec les monts Ghoriam et Terhouah (c'est ainsi que s'appelle l'Atlas à Tripoli) eussent pu réunir le plateau de l'Atlas au plateau oriental de Barcah. » J'observai pendant notre route, dit-il, si dans l'horizon il ne s'élevait pas quelque chaîne de montagnes qui se joignit à des rameaux de l'Atlas, et si, dans cette supposition, ceux-ci se prolongeraient jusque dans la Cyrénaïque, où s'ils aboutiraient seulement à la hauteur du golfe Syrtique; mais je ne sus rien découvrir qui pût confirmer cette hypothèse (1). » C'est sans doute de ce canton que parle Salluste, quand, décrivant les limites des Carthaginois et des Cyrénéens, il dit : « Entre les deux Etats, il était une plaine sablonneuse et uniforme, sans fleuve et sans montagne qui pût servir à en former des limites. Ce fut la source d'une guerre longue et sanglante. *Ager in medio arenosus, una specie*; *neque flumen*, *neque mons erat, qui fines eorum discerneret. Quæ res eos in magno diuturnoque bello inter se habuit* (2). »

Horneman, dans son *Voyage d'Egypte au Fezzan*, traversant le désert à peu près vers le méridien cité plus haut, fit une observation analogue à celle du voyageur précédent. « Nous trouvâmes, dit-il, en descendant du plateau, la route escarpée et difficile... Parvenu à la base de la montagne, je trouvai un morceau de bois pétrifié. Dans la plaine, à quelque distance, se voyaient de grosses pierres, ou plutôt des

(1) *Voyage dans le royaume de Barcah*, traduit par Pezant, p. 116.
(2) *Guerre de Jugurtha.*

Digitized by Google

rochers : ils sont là, selon toute apparence, depuis le temps de quelque grande inondation. Tout ce que j'avais vu auparavant, et tout ce que je vis alors, me porte à placer cette inondation postérieurement au déluge de l'Ecriture-Sainte. Je jetai d'un peu loin mes regards sur le Medhyq (Descente de la montagne). Les formes étranges de ces rochers brisés ou séparés les uns des autres, me confirmèrent dans l'idée d'une submersion et me persuadèrent que ce déluge était venu de l'ouest (Remarque précieuse qui montre que le courant venait de la grande mer intérieure placée précisément de ce côté). » Ensuite Hornemann descend dans une grande plaine appelée Sultin, où se trouvent des sources abondantes, quoique le terrain y soit nu et aride (1).

Ne pourrait-on pas considérer le grand lac salé Sibkah-eb-Lowdeah comme le reste d'un autre écoulement de cette grande Méditerranée africaine. Sa forme allongée qui va du sud au nord, son rapprochement du fond du golfe de Cabès, la petite Syrte des anciens, sembleraient annoncer qu'il a servi autrefois d'écoulement à un grand courant d'eau. Il est vrai que, suivant Shaw, des montagnes s'élèvent entre la mer et le lac (2). Je pense pourtant qu'un examen plus approfondi ferait connaître les vestiges d'une communication ancienne entre l'extrémité nord du lac et la mer, par une rivière voisine, nommée Akareah, qui se jette dans la mer près de là. On observe à l'extrémité sud du lac l'entrée d'une grande vallée qui sert de communication avec l'intérieur du Sahara, et était sans doute un des canaux par lesquels la Méditerranée africaine communiquait avec l'européenne. Là, suivant Pline (3) et Pomponius Méla (4), tombait une rivière assez

(1) *Voyage*, t. I, p. 79 et suiv.
(2) *Voyage*, t. I, p. 276.
(3) Livre V, ch. 4.
(4) Livre I, ch. 7.

Digitized by Google

considérable. Il est fâcheux que les environs de ce lac n'aient pas été davantage explorés, surtout dans la partie sud. Peut-être aurait-on découvert dans la chaîne correspondante de l'Atlas, une ouverture, une anfractuosité, par laquelle les eaux se seraient échappées. Ces anfractuosités entr'ouvrant la chaîne des montagnes sont si communes, que beaucoup de fleuves ont à en franchir quelqu'une ; tels sont le Danube, franchissant les Portes de Fer (Demir-Kapi), près d'Orsowa, le Nil franchissant près de Thèbes la chaîne Libyque , le Niger passant à travers les montagnes de Kong assez près de son embouchure, et les fleuves des Etats-Unis se faisant jour et surmontant les obstacles que leur présentent les Alleghanys et les montagnes Bleues. Remarquons que Shaw semble reconnaître dans une petite île qui est dans le lac Sibkah (1) l'ancienne Chéronèse dont parle Diodore (2), bâtie par les Amazones, et l'île Phlé d'Hérodote (3). Et qui sait si les deux Syrtes n'étaient pas les deux bras d'un même fleuve ou canal, par lequel s'écoulait dans la Méditerranée cette mer intérieure, et qui renfermaient ainsi un delta immense de neuf degrés de largeur? Par-là serait concilié le sentiment de Pline avec celui de Strabon qui voit dans la grande Syrte l'écoulement du lac Triton. Voyez, d'ailleurs, sur l'hypothèse que je viens de proposer, l'excellent ouvrage de Ritter, sur la *Géographie physique de l'Afrique,* tome III.

Remarquons que cette vaste mer, que tant de preuves physiques nous engagent à placer au temps de l'Atlantide à la place du Sahara, contribuait à isoler cette grande contrée et à justifier le nom d'île que lui donnait l'antiquité.

Maintenant avançons vers l'Amérique : nous la trouverons

(1) Voyez tome I, p. 275.
(2) Livre III, ch. 27.
(3) Livre IV, ch. 183.

Digitized by Google

conservant encore dans son aspect physique des traces de la disparition de l'Atlantide. Elle se montrera à nous comme ayant conquis, par le moyen de cette grande catastrophe, des terrains immenses que la mer cachait autrefois sous ses eaux. Dans la partie septentrionale, les Etats-Unis, la Floride, les bords du Mississipi, le Texas sont, du bord de la mer aux montagnes, des terres assez récemment abandonnées par l'Océan. « Il existe, dit Crèvecœur, une foule de preuves que toutes les terres, surtout dans les Etats-Unis méridionaux, depuis les montagnes jusqu'à la mer, ont été couvertes par les eaux. Partout, à vingt à trente pieds de profondeur, on rencontre un sol dont l'odeur seule décèle l'origine. Au dessus du sol, des branches, des troncs d'arbres et même des feuilles. Un de mes voisins conserve des grains de chêne garnis de leurs capsules, qu'il a trouvés en creusant un puits. Mais la plus forte preuve du séjour de la mer sur toute cette surface, jusqu'à deux cent milles (anglais) de ses rivages actuels, est une élévation estimée avoir soixante-dix pieds de hauteur et sept à huit milles de largeur, dans une étendue de soixante milles, laquelle est entièrement formée d'écailles d'huitres. D'où cet immense dépôt est-il venu (1)?... »

Dans la partie méridionale, les côtes si basses de la Guyane (2), les grands bassins de l'Amazone, de l'Orénoque, celui de la Plata et de ses affluents, les vastes savanes qui s'étendent de ses bords aux Cordillières présentent le même spectacle et le même sol récent. « Considéré sous le rapport de la composition, dit M. d'Orbigny, en parlant de la Patagonie et du pays connu autrefois sous le nom général de Paraguay, considéré sous le rapport de sa composition,

(1) Voyez, dans les *Epoques de la Nature*, le beau tableau que fait Buffon de la Guyane. Il la dépeint sous des traits enchanteurs.

(2) *Voyage à la haute Pensylvanie*, t. II, p. 246.

Digitized by Google

le sol de la partie septentrionale paraît offrir, depuis le pied des Andes jusqu'à la mer, une succession de couches de terrains tertiaires, contenant des alternats de coquilles d'eau douce et marines et des ossements de mammifères, au milieu de grès friables, si uniformément stratifiés que, sur les côtes de la mer, et sur les rives du Rio-Negro, où se remarquent partout des falaises d'une grande hauteur, on peut suivre la moindre couche, l'espace de six à huit lieues, sans qu'elle varie sensiblement d'épaisseur. Plusieurs échantillons de roche, ainsi que la description des voyageurs, m'ont prouvé que les mêmes terrains occupent presque toute la Patagonie, sur la côte orientale, jusqu'au détroit de Magellan. Au reste, le sol tertiaire se continue au pied des Andes, vers le nord, communique avec celui qui borde le grand Chaco, et circonscrit partout les Pampas proprement dites, formées invariablement d'argile à ossements et de terrain d'alluvion (1). Les Pampas elles-mêmes sont beaucoup moins étendues qu'on ne l'avait pensé, puisqu'elles ne participent pas du tout du sol de la Patagonie, cessant entièrement au 39e degré, pour faire place aux terrains tertiaires des parties australes. Ainsi, à l'exception des attérissements et des bords des rivières, la Patagonie n'est pas propre à la culture, car elle offre partout des terrains sablonneux et secs qui ne conservent pas l'humidité nécessaire (2). »

« Nous avons déjà vu, ajoute M. Lacroix. qui, dans son *Histoire de la Patagonie*, cite le passage précédent, nous avons déjà eu l'occasion de dire que les plaines de ce pays étaient imprégnées de sel et que les lacs de la partie nord étaient tous salés. Cette substance est si abondante dans les terrains de la Patagonie qu'elle se manifeste souvent en

(1) *Voyage dans l'Amérique méridionale.*

(2) Livre IV, ch. 188.

Digitized by Google

efflorescence à leur surface, même sur des attérissements des rives du Rio-Negro ; aussi aucun puits n'a jamais donné d'eau potable, et celle-là même que les Estancerios boivent, à défaut d'autre plus douce, est si saumâtre qu'elle occasionne aux étrangers des coliques violentes et une dyssenterie dangereuse. Cette disposition du sol et la découverte récente de certains fossiles significatifs annonceraient que la Patagonie a été couverte par la mer. Si l'on admet cette hypothèse qui semble parfaitement rationnelle, on s'expliquera parfaitement la formation des nombreuses salines qui offrent aux colons du Carmen leurs produits naturels : les eaux en se retirant, ont laissé des lacs salés dont la partie liquide s'est évaporée, grâce à la rareté des pluies et à l'extrême sécheresse ; les parties salines se sont concentrées dans le fonds de ces réservoirs, et ont enfin passé à l'état de cristallisation (1). »

Tels sont les changements importants qu'a procurés la catastrophe qui a anéanti l'Atlantide. C'est ainsi qu'elle a, pour ainsi dire, changé la face de la terre, mis une mer immense à la place d'un pays florissant et fertile et remplacé, d'un autre côté, de vastes mers par les sables d'un désert aride, ou par des plaines verdoyantes et fécondes qu'enrichit chaque jour le génie et le travail de l'homme civilisé.

Je viens d'exposer ce que la tradition et l'étude de la nature nous apprennent sur l'existence, la situation, l'histoire et l'anéantissement de cette antique contrée. On peut voir, par les témoignages nombreux que j'ai recueillis, combien les conjectures sur lesquelles j'appuie l'existence et la disparition, du moins partielle de l'Atlantide, sont fondées et vraisembla-

(1) Ces traits s'appliquent parfaitement au Sahara d'Afrique, et accusent la même cause pour l'une et pour l'autre contrée.

Voyez, en confirmation du passage de Crèvecœur, un Mémoire envoyé à l'Institut, classe des Sciences physiques et mathématiques, en floréal, an VIII (1800), par un correspondant d'Amérique, habitant les Etats-Unis.

Digitized by Google

bles. Puissent-elles attirer l'attention des savants de nos jours ! Puissent-elles engager quelques-uns d'eux à en faire le sujet de leurs nobles travaux et à apporter des lumières nouvelles sur un point si important de l'histoire ancienne de l'univers !

L'histoire d'un peuple qui a disparu dès les temps nommés héroïques, doit être nécessairement bien obscure et enveloppée de ténèbres épaisses. L'antiquité nous fournit, en effet, des documents bien peu nombreux, et encore sont-ils mêlés de ces fables et de ces fictions qui accompagnent d'ordinaire les traditions des premiers temps (1). Cependant, du milieu de ces nuages que la succession des siècles a accumulés, tâchons de saisir quelques lueurs qui puissent nous diriger et nous faire entrevoir ce qu'il y a de vrai dans l'histoire des Atlantes.

Il paraît que l'Atlantide a été primitivement peuplée, dès les siècles les plus reculés, par le même peuple que l'Egypte, dont elle était si voisine, c'est-à-dire par les habitants de la haute région du Nil, ou autrement les Ethiopiens (2). En s'avançant dans la région inférieure du fleuve, ils y portèrent leurs arts et leur civilisation, et fondèrent la célèbre Thèbes aux cent portes. Les Egyptiens dûrent d'abord leurs arts et le principe de leur civilisation aux Ethiopiens ; mais, dans la suite, les Ethiopiens étant tombés dans une espèce d'affaiblissement et de barbarie, furent civilisés de nouveau au temps de la conquête qu'en firent les Egyptiens, qui leur rendirent leurs coutumes et leurs arts portés à un haut degré de perfection (3).

(1) Eusèbe fait mention d'une histoire des Atlantes, comme existant de son temps et en cite des traits particuliers qui ne peuvent venir d'une simple tradition (*Præparat Evangelica*, liber III, ch. 10). C'est peut-être l'histoire d'Ethiopie, par Marcellin, dont nous avons parlé au chapitre 1er.

(2) Hérodote, livre II, ch. 158.

(3) Les Éthiopiens eux-mêmes viennent, s'il faut en croire Eusèbe, des bords

Digitized by Google

Les émigrations des Ethiopiens ne se bornèrent pas, sans doute, à l'Egypte : ils se répandirent aussi vers l'Ouest et occupèrent la chaîne de l'Atlas qu'ils suivirent jusqu'à l'Océan. Ils portèrent dans cette vaste contrée la même civilisation, les mêmes arts qu'ils avaient apportés au bord du Nil. Cette opinion que nous émettons ici n'est pas, certes, dénuée de fondement ; des preuves assez fortes viennent l'appuyer. Nous les ferons connaître, quand nous parlerons de la langue et des usages. Nous dirons ici seulement que le nom d'Ethiopie n'aurait pas été donné à toute la côte septentrionale d'Afrique, si les Ethiopiens ne l'avaient pas occupée. En outre, Diodore de Sicile, faisant mention d'une île qu'il nomme Hespérie, et qui, d'après la position qu'il lui donne, ne peut être que l'Atlantide, l'a dit habitée par des Ethiopiens (1).

Il paraît qu'un des chefs de ces émigrations s'appelait Ποσειδῶν, le Neptune des Grecs (2) ; il divisa sa conquête avec plusieurs autres chefs qui étaient peut-être ses enfants. C'est, du moins, ce que marque Platon dans son Critias, et l'Atlantide fut partagée en dix parties ou dix états particuliers. Ces états étaient réunis dans une espèce de confédération, semblable à celles des Amphictyons de la Grèce et des douze tribus d'Israël, et encore aux confédérations qui unissaient

de l'Indus. C'est ce qui expliquerait les rapports étonnants qui existent entre les arts et l'architecture des Éthiopiens et des Indiens. Mais cette émigration, s'il nous est permis de l'admettre, aura dû avoir lieu bien longtemps avant l'époque que lui fixe Eusèbe, 404 ans après Abraham (*Canonum Chronicorum* lib. post.).

(1) Livre III, ch 27. La côte septentrionale de l'Afrique portait aussi, chez les Anciens, le nom de Libye : les Carthaginois étaient appelés Libyens. Hérodote appelle Libyens les habitants des environs du cap Nun. Livre IV, ch. 28.

(2) Il ne doit pas paraître étonnant de voir des rois et des chefs Atlantes revêtus de noms grecs ; Platon nous en explique la raison dans son Critias. Hérodote, liv. II, ch. 50, rapporte que les Grecs ont pris des Libyens le nom et le culte de Neptune.

Digitized by Google

autrefois entre elles les nations de la Gaule et les peuples Scandinaves. Cette espèce de gouvernement fédéral était plus commun qu'on ne pense chez les peuples de l'antiquité. Mais de tous ces états, le plus important fut toujours celui gouverné par Atlas, le plus célèbre des fils de Neptune et par ses descendants. Ils donnèrent apparemment leur nom à la montagne principale du pays, nom qui, de là, passa à la contrée tout entière (1). La capitale même des descendants d'Atlas devint le chef-lieu de toute la confédération (2).

Je ne répéterai pas ce que Platon nous marque, dans les deux dialogues que nous avons vu plus haut, de la splendeur de la ville capitale, de la magnificence du principal temple, de la fertilité du pays, de la richesse des habitants, de la puissance des rois et des cérémonies extraordinaires qui accompagnaient leurs réunions et leurs conférences dans la capitale générale de la contrée. Ces détails, quelque fabuleux qu'ils paraissent au premier abord, ne sont point invraisemblables. Nous avons indiqué l'antique civilisation de l'Ethiopie, dont Diodore rend témoignage. C'est à peu près au temps que l'Atlantide florissait que fut bâtie Thèbes, cette célèbre métropole de la haute Egypte, et qu'elle fut embellie d'une partie du moins de ces temples, de ces édifices superbes que tant de siècles ont admirés, et qui servent de monuments éternels pour constater d'une manière éclatante la civilisation déjà si avancée de ces temps si reculés (3).

(1) L'Atlantide pourrait aussi avoir pris son nom du nom que portait sans doute alors l'Ethiopie, mère-patrie des Atlantes. Car voici ce que dit Pline: « Universa vero gens, Ætheria appellata est, deinde Atlantia, mox a Vulcani filio Æthiope, Æthiopia. » Livre VI, ch. 30.

(2) Il paraîtrait, d'après le récit de Platon (le Timée), que cette capitale de toute l'Atlantide devait être située vers les Colonnes d'Hercule, au milieu du pays.

(3) Les savants de l'expédition d'Egypte, par une suite d'observations sur la construction de la terrasse factice sur laquelle on avait bâti cette ville,

Digitized by Google

Diodore nous donne quelques détails sur les Atlantes, mais il est difficile chez lui de distinguer le fabuleux du vrai, puisqu'il admet indistinctement toutes les traditions. Il vante la fertilité du pays qu'ils occupaient près de la mer, il fait l'éloge de leur piété pour les dieux et de l'hospitalité qu'ils exerçaient envers les étrangers, il rapporte leurs prétentions d'avoir vu prendre naissance chez eux, à tous les Dieux, même à ceux de la Grèce, leur ennemie. Leur premier roi, suivant lui, fut Uranus, sans doute le même que Platon nomme Ποσειδων ou Neptune : il nous le dépeint civilisant les peuples, leur apprenant des inventions utiles, savant dans l'astronomie (1) et étendant sa puissance, surtout dans l'occident et dans le septentrion ; ce qui est conforme à l'idée que nous nous faisons de l'étendue et de la situation de l'Atlantide : il nous parle de sa femme Titée, mère des Titans, de son fils Atlas, qui donna son nom à ces peuples et à la plus haute montagne du pays : il rapporte ensuite d'autres traditions peu importantes dont l'histoire ne peut tirer parti.

Les Atlantes, après de longues années de paix et d'une sage tranquillité (2), devenus remuants et belliqueux, eurent plusieurs guerres à soutenir contre leurs voisins dont ils cherchèrent à envahir les frontières. L'histoire d'Egypte nous ap-

pour la mettre à l'abri des inondations du Nil, sur la différence de l'élévation actuelle et de l'élévation ancienne au dessus du lit du Nil, et qui est de six mètres, en calculant l'exhaussement séculaire du lit du fleuve qui est de 0,126 millimètres, ont reconnu que cet exhaussement n'avait pu s'opérer qu'en 4760 années : ce qui ferait remonter la fondation de Thèbes à l'an 2760 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire, 418 ans après le Déluge universel (Voyez *les Observations* de M. Girard).

(1) C'est peut-être pour cette raison qu'il a reçu le surnom d'Uranus qui, en grec, veut dire, ciel.

(2) C'est sans doute là cet âge d'or, ce règne de Saturne, dont la Grèce a conservé le souvenir, et qu'elle a embelli de ses fictions. Remarquons que Saturne était fils d'Uranus.

Digitized by Google

prend que du temps de Nechérophis, premier roi de la troisième dynastie, les Atlantes sous le nom de Lybiens, oublieux de leur origine commune avec les Egyptiens, les attaquèrent mais sans succès. Dans les monuments de l'Egypte et de la Nubie, les Atlantes, sous le nom de peuples de Phot, sont représentés comme une des nations les plus hostiles à l'Egypte, et comme ses ennemis les plus acharnés (1).

Les Amazones, nation dont on ne peut méconnaître l'existence, malgré sa bizarre organisation, se trouvaient dans le voisinage des Atlantes : elles leur déclarèrent la guerre et, sous la conduite de leur reine Myrène, les vainquirent en bataille rangée, s'emparèrent de Cercène (2), une de leurs principales villes et la saccagèrent, passant tous les hommes au fil de l'épée et réduisant en servitude les femmes et les enfants (3). Les Atlantes effrayés se soumirent et se rendirent tributaires des Amazones qui les secoururent dans une guerre qu'ils eurent à soutenir contre les Gorgones ou Gorilles, nation dont Diodore fait un autre peuple de femmes, mais que Gosselin reconnaît pour habitants de quelques îles de l'Atlantique.

On ignore l'époque à laquelle les Atlantes secouèrent ce joug également dur et honteux. Mais ils se relevèrent, sans doute, bientôt de cette humiliation : car on les voit peu après envahir les îles de la Méditerranée, la Sardaigne, la Corse, la Sicile, Malte, y établir des colonies, y élever des monuments qui subsistent encore, et qui témoignent encore hautement de leur civilisation et de leur puissance. Tels sont les Nuraghes de la Sardaigne, ces constructions cyclopéennes

(1) C'est peut être pour cette raison que les Égyptiens refusaient de reconnaître Neptune comme Dieu, et de l'honorer sur leurs autels.

(2) Le nom de Cercène subsiste encore dans le nom de Kerkeni, que porte une île sur la côte de Barbarie.

(3) Livre III, chap. 27.

Digitized by Google

que Petit-Radel attribue à tort aux Grecs, et que l'on doit plutôt attribuer aux Atlantes qui, sortis de la haute région du Nil, avaient appris de leurs ancêtres à élaborer ces masses colossales qu'ils transformaient en temples et en statues de leurs Dieux. Et en outre, Pausanias (1) ne nous dit-il pas que ce sont les Lybiens, autrement Atlantes qui, sous la conduite de Sardus, ont les premiers colonisé cette île. Tels sont encore les monuments de Malte, et surtout ceux de Gozo, constructions cyclopéennes comme celles de la Sardaigne, et qui doivent être attribuées au même peuple. L'état de la Méditerranée, dans ce temps-là, bien moins grande et moins profonde qu'avant l'irruption du Bosphore, dût leur favoriser ces conquêtes.

L'ambition des princes de l'Atlantide s'accrut de plus en plus, nous dit Platon, et devint à la fin si grande qu'ils voulurent envahir tout ensemble, l'Europe et l'Asie, c'est-à-dire l'Egypte qui en faisait partie. L'antiquité nous a laissé peu de détails sur cette invasion, à part la circonstance de la belle résistance des Grecs qui, confédérés comme les Atlantes, ayant à leur tête les chefs particuliers des Athéniens, repoussèrent ces agresseurs injustes, après dix ans d'une guerre acharnée et sanglante (1) et les forcèrent à rentrer dans leurs limites. Zeus (Ζευς), et une princesse guerrière nommée Athéné (Αθηνη) (1), commandaient les Athéniens dans cette guerre si juste, dans cette héroïque défense de leur patrie, et ceux-ci portèrent leur reconnaissance et leur admiration envers leurs libérateurs jusqu'à leur rendre les honneurs divins. Tous les Grecs délivrés également par l'habileté et le courage de ces deux chefs, imitèrent les Athéniens, et considérèrent comme

(1) Livre X, ch. 17.

(2) Hésiode, *Théogonie*, v. 635.

(3) Sonchoniaton parle d'Athènè, comme d'une fille de Chronos, à qui celui-ci donna la possession de l'Attique.

Digitized by Google

des Divinités ceux qui les avaient préservés de l'esclavage (1). Ainsi la reconnaissance, non moins que la crainte, a contribué à peupler l'Olympe des Grecs et des Barbares. Ne serait-ce pas la défense des Athéniens contre les Atlantes qui serait l'origine de la fable du différend entre Minerve (Athéné) et Neptune (Poseïdon), de qui les Atlantes descendaient et qu'ils reconnaissaient comme leur père.

(1) C'est ce que dit expressément Eusèbe, dans ses *Chroniques* (Lib. post. prœmium, n° 2).

M. l'abbé JOLIBOIS,

Curé de Trévoux.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE

DE

L'ÉGLISE DE VILLARS

(AIN).

I.

En voyant surgir le Montellier sur ce solitaire mamelon d'argile qui domine tous les étangs et les steppes de la Dombes, on se croirait au pied d'un vieux château coupant de ses noirs profils les horizons indécis, vaporeux, fantastiques de la romantique Écosse, ou bien encore, — n'était l'absence des *Bravi*, — en présence du Castel de l'*innominato* des *promessi Sposi* d'Alessandro Manzoni. — En entrant dans le bourg de Villars, on s'imaginerait, à l'expression calme des visages, au silence du lieu, que l'on arrive dans une de ces petites cités du Faucigny ou du Chablais où la nationalité savoisienne concentre ses traditions, son esprit de foi et de famille, ses habitudes patriarchales. Mais laissons en paix le grave manoir du Montellier, pour nous occuper exclusivement de l'église de Villars.

Digitized by Google

II.

EXTÉRIEUR.

Feu Leymarie, dont l'art burgundo-lyonnais déplore la perte prématurée, effleura de son spirituel crayon et de sa plume philosophique le temple rural que nous allons décrire, et que nous regardons, après la basilique de Saint-Paul de-Varax, comme le plus remarquable parmi tous ceux qui s'élèvent sur le sol de la Basse-Bresse, cette terre promise de la poésie. Le monument offre l'orientation liturgique. Sa façade est d'une naïve somptuosité: elle se termine par un pignon couronné d'une croix à son amortissement. La porte, de forme carrée, d'une austère simplicité, s'inscrit entre deux colonnes à chapiteaux frustes, supportant une archivolte dont l'arc à plein-cintre est démesurément alongé. Au-dessus de cet appareil sobrement profilé, règne une corniche horizontale, en saillie, sculptée avec art et avec goût, dans le faire des byzantins d'occident. Un second appareil de décoration monumentale plus compliquée que celle de la porte, se développe sur cette région supérieure que la corniche ouvragée sépare de la région inférieure. Une jolie et harmonieuse petite croisée à plein-cintre, destinée à éclairer le revers de la façade, s'ouvre au centre de cet espace pour lequel l'art du temps semble avoir particulièrement réservé ses moyens et ses ressources; elle est flanquée de deux colonnettes délicieuses qui soutiennent une archivolte. Une seconde archivolte, sans impostes, très historiée dans sa sculpture et d'un relief remarquable, se déroule comme une frange autour de la première et imprime un caractère monumental vraiment intéressant à

Digitized by Google

toute la façade de l'humble basilique. Là se termine brusquement sa profilation qui dut ne pas tourner court ainsi, dans le projet primitif dn *Cœmentarius* (1), vraisemblablement inexécuté en ce qui concerne le pignon.

Cette architecture rappelle l'école romano-byzantine de la troisième phase, qui correspond au XIe et XIIe siècles, dans nos contrées burgundo-lyonnaises. — Tout cet ensemble, bien que fort au-dessous des splendeurs architectoniques de Saint-Paul-de-Varax, n'en offre pas moins un style sagement étudié, des motifs élégants et fermes tout-à-la-fois, un système attachant, original surtout. Les deux régions ornées que nous venons de décomposer, se développent sur un mur en avant-corps, qui se détache de la surface lisse de la façade qu'aucun contrefort adhérent ne contrebute. Les deux murs de clôture des deux rangées de chapelles qui forment les contre-nefs du saint vaisseau, complètent, à l'extérieur, l'ordonnance générale de la façade de l'église de Villars. Je ne mets pas en doute qu'un *pronaos* dut jadis abriter la porte principale que nous avons décrite, car l'édifice ecclésiastique auquel nous consacrons cette courte notice, est fils de cette époque sérieuse et liturgique où le sens basilical et l'esprit hiératique vivaient encore de toute leur énergie première.

Je ne vois plus rien dans les régions externes du monument, qui mérite une mention particulière, car les manifestations artistiques, ostensibles au dehors, que nous aurions à signaler dans les baies apsidales, ont leur place naturellement marquée dans la description intérieure. Le clocher qui surgit au point de jonction de la nef et du chœur, est une reconstruction fort récente, faite sous l'administration municipale du notaire du département qui a (comme il le dit en riant) le plus

(1) Nom du maitre-de-l'œuvre ou architecte, sous la période romano-byzantine.

Digitized by Google

de temps à donner aux soins étrangers à son étude, l'excellent M. Joannon. Ce clocher, à base quadrilatère et à amortissement conique un peu trop obtus, est d'un type exactement conforme à celui de l'église du village du Montellier, qu'ombrage le manoir de M. Greppo. Comme œuvre d'art, le campanile que nous effleurons est d'un style assez noble, tendant à l'imitation libre du faire romano-byzantin, et doit surprendre le monumentaliste accoutumé à constater tant d'absurdes réalisations dans les formules employées pour l'architecture religieuse, il y a peu d'années encore.

Entrons dans l'arche sainte dont nous avons constaté la situation extérieure au point de vue de l'art.

III.

INTÉRIEUR.

Le vaisseau se développe à l'intérieur sur une échelle approximative de 120 mètres, avec une hauteur et une largeur proportionnelles. Ces dimensions témoignent de la présence ancienne à Villars d'une population considérable, au temps des derniers seigneurs de la maison de *Villard* (1), avant sa réunion à celle de Thoire. Tout annonce ici que la figure et le plan primitifs furent ceux de la basilique constantinienne ou latine. L'unité de la forme première a fléchi sous l'influence de reconstructions et d'additions partielles qui ont sensiblement altéré, sans en faire disparaître l'élément, des dispositions originelles qu'il est facile de reproduire par la pensée. — Ainsi l'apside, je le préjuge avec une raison par-

(1) Ancienne orthographe, d'après les tombes et les chartes.

Digitized by Google

faitement logique, dut être plus basse que la nef, voûtée en cul-de-four, énergiquement frappée du sceau de l'authenticité basilicale, comme toutes les apsides de l'ère romano-byzantine; puis le parallélogramme de la nef fut tardivement flanqué des deux rangées de chapelles que nous aurons à visiter. Ici donc, comme en beaucoup d'églises, les hommes de l'école dite *gothique*, conspirèrent contre le passé, et voulurent en rhabillant le vieux temple à leur mode, laisser l'empreinte de leur passage : on trouva l'apside trop étroite et trop sombre, et on l'enfla : on voulut avoir des chapelles collatérales pour des autels votifs, et on les construisit, sans s'occuper si on donnait au vaisseau une largeur sans proportion avec sa hauteur et sa longueur. — Toutefois, ici les rapports, au point de vue des dimensions, n'ont pas cessé d'être assez satisfaisants.

La nef unique est une épreuve grossière de l'architecture romano-byzantine de la troisième période, comme la façade. Sur cette terre de Dombes où les relations avec l'Italie étaient fréquentes, où l'esprit antique, l'esprit romain survivaient aux révolutions politiques qui tendaient à faire prévaloir les hommes et les choses du nord, il n'est pas rare de trouver des basiliques toutes latines par la forme et par le fond. Celle de Villars fut du nombre: elle n'a jamais admis la voûte, cette importation septentrionale que l'Italie a constamment repoussée, et qui date seulement de la deuxième période, c'est-à-dire de la phase rétrograde et barbare du type romano-byzantin. L'invasion des idées du nord n'a pas empêché à notre petite basilique de conserver son plafond, il *soffitto* des Italiens. Seulement ce plafond horizontal, de bois, est d'une extrême simplicité: il se compose de bardeaux sobrement ornés de compartiments en cercles et en losanges inscrits dans un caisson, comme cela se voit à l'église de Chalamont et à celle de Saint-Etienne de Montluel. Quatre gros piliers très

Digitized by Google

massifs et très informes servent de soutènement au clocher et déterminent un espace qui s'arrondit supérieurement en coupole. Ces quatre piliers sont unis par un arc sensiblement ogival. Le chœur présente une figure assez rare, il se forme de deux pans rectilignes et de trois pans égaux à la région apsidaire. Il résulte de cette disposition que le fond de l'apside est coupé carrément, tandis que les deux murs de clôture de flanc suivent une direction diagonale. L'ensemble de la région est donc pentagonal : il appartient exclusivement à l'architectonisation en vigueur dans le XVe siècle, précisément un peu avant que sa recherche ne dégénérât en corruption. Trois croisées largement développées, finement et richement nervées, éclairent cette apside, à l'angle gauche de laquelle s'élève ce *repositorium* célèbre que feu H. Leymarie a dessiné sous le nom de crédence. Le *repositorium* dépose encore ici des antiques usages de l'église de Villars et prouve que si la tradition basilicale fut interrompue dans l'architecture, elle ne le fut point dans les rites. On sait assez que les tabernacles adhérents aux autels majeurs, sont une invention du XVIe siècle, propagée, encouragée par les Jésuites, tout comme les ignobles gradins, et contre laquelle réclame la voix austère de la liturgie primitive. Le *repositorium* était le lieu d'asservation secondairement employé pour les saintes espèces. Celui de Villars est un petit chef-d'œuvre de la profilation du XVe siècle; mais il est prétentieux et entortillé. Dans plusieurs églises de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or, le *repositorium* intérieur avait une manifestation ostensible au dehors, et qui n'existe pas ici.

Les chapelles s'échelonnent aux deux flancs de la nef, et accompagnent la région du chœur, de manière à former comme deux apsides mineures. Toutes ces chapelles, moins une, offrent l'ornementation du XVe siècle qui édifia le chœur et le *repositorium*. La chapelle apsidaire, à droite du specta-

Digitized by Google

teur, c'est-à-dire du côté de l'Épître, était celle du Seigneur : on y remarque un écusson armoirié richement alvéolé : la chapelle qui suit, à côté de la petite porte latérale mineure, représente l'ère libre de la renaissance et est ornée d'une délicieuse piscine de même âge ; la deuxième, en descendant, est une manifestation grossière du XVe siècle ; on y remarque une piscine du même temps et du même art. L'autre offre la même date architectonique ; mais un goût plus pur présida à son ornementation. La chapelle opposée à celle du Seigneur, à gauche du spectateur, c'est-à-dire du côté de l'Évangile, présente également l'appareil des idées monumentales du XVe siècle. — A sa clef de voûte est un écusson non alvéolé, représentant la croix de Savoie. Les chapelles qui suivent en descendant sont du même âge. Dans la chapelle apsidaire, verrière moderne à mosaïque, d'un malheureux effet ; dans la première, en descendant, très riche clef de voûte, écusson alvéolé avec le monogramme : IHS., piscine de la 2e période de la renaissance, verrière moderne à mosaïque médiocre ; dans la 2e, piscine du XVe siècle, verrière moderne à mosaïque, bien ajustée et d'un effet harmonieux ; dans la 3e enfin, piscine de l'époque à laquelle appartient l'édicule, restes de verrière peinte historique de même âge.

Ne terminons point cette notice sans dire que, indépendamment du *repositorium*, le chœur renferme une charmante piscine du XVe siècle et que les grandes baies apsidaires offrent d'intéressants petits débris de verrière peinte historique, contemporaine de la reconstruction. On remarque dans ce temple des fonts-baptismaux imités de l'art du XVe siècle et une ancienne vasque pour le baptême par immersion, qui dut être placée sous le pronaos de la basilique, lorsqu'elle était un reflet de la basilique latine.

L'aire ou pavé du temple n'a plus conservé qu'un petit nombre des pierres tombales qui le formèrent. Cette église eut jadis

Digitized by Google

si non ses catacombes et sa crypte, du moins ses caveaux tumulaires: il en existe un que j'ai vu momentanément ouvert, vers la deuxième chapelle latérale, à droite du spectateur, qui part de la grande porte, près d'une tombe assez riche du XVe siècle. Il existe encore dans cette église plusieurs inscriptions rappelant des fondations et obits.

Ce monument est revêtu, à l'intérieur et à l'extérieur, d'une couche épaisse de badigeon blanc au lait de chaux. Le chœur rebâti ne présente aucune flexion de gauche à droite. Ce n'est plus maintenant la basilique latine avec son éclat primitif, c'est l'humble église de village renfermant toutes les conditions qui font l'église rurale poétique et y prédisposent le pélerin au recueillement et à la prière. Elle est un peu sombre, un peu délâbrée, pleine d'une sainte humilité qui rappelle les catacombes de Saint-Calixte et jette sur ses murs cette patine verte, sans laquelle je ne comprends pas le temple du village.—Résumons ses âges et établissons sa chronologie : on verra que presque toutes les périodes de l'art historique ont concouru à son érection. Façade et nef, phase progressive du type romano-byzantin, coupole, phase transitionnelle du même type, chapelles et apside, période riche du type ogival, où l'art circule plein de sève et d'énergie, une chapelle et une piscine de la phase ogivale de la renaissance, une piscine de la phase libre de la même école. Pourquoi le vieux patois et les vieux costumes de la nationalité dombiste ne font-ils plus cortége à ce monument? Le patois et les costumes sont les sceaux des nationalités.

Joseph Bard,
de la Société royale d'Émulation du département de l'Ain et de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Trévoux.

Digitized by Google

EXPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS.

1845-46.

Il est généralement reçu que toute critique d'art doit invariablement commencer par de longs prolégomènes, dans lesquels le journaliste se livre à un cours d'esthétique, et développe à son aise ses idées sur l'art, ses théories sur l'art, etc. Nous qui ne cherchons pas dans la critique un délassement littéraire, et qui croyons que ni l'art ni le public n'ont rien à gagner dans la phraséologie du feuilleton, nous préférons une idée simplement vêtue aux fastueuses puérilités d'une période sonore et vide ; nous nous contenterons donc de parler de l'exposition, et seulement de l'exposition, en nous dispensant de nous occuper des compositions qui n'ont ni pensée ni détails, ni but d'utilité ; nous dirons avec Horace :

Ubi plura nitent, non ego paucis offendar maculis.

Ceux dont le goût et le jugement se sont formés par la connaissance et la comparaison de toutes les œuvres, dont l'intelligence développée par l'éducation et par l'art ou le contact de l'art échappent à la surprise, à l'erreur, au préjugé que font naître trop sou-

Digitized by Google

vent les faux talents et les ouvrages médiocres; elles devinent les secrets et les ressources de l'étude, et tiennent compte à l'artiste de ses efforts, quand même il n'aurait pas atteint son but; à ceux-là nous épargnerons seulement la peine de formuler leurs jugements. La masse ne comprend que la pensée qui saisit, le drame qui remue, mais le mérite ou la faiblesse de l'exécution lui échappe; c'est cette portion du public que nous desirons mettre en garde contre quelques amateurs frivoles qui ne veulent juger les modernes que par des comparaisons personnelles avec les anciens, et s'obstinent à ne pas rendre justice à Gudin et à Meissonnier, parce que ces messieurs ne sont pas encore Terburg et J. Vernet; méthode odieuse autant que sotte, car l'art n'y gagne rien, et l'artiste s'en décourage. Pour être utile à tous, il faut juger chaque artiste d'après lui-même et sur son œuvre, à moins que cette œuvre ne prétende elle-même à une comparaison d'identité; si quelqu'un veut refaire la Transfiguration, il faudra bien alors forcément rapprocher les hommes et les choses, mais quand M. Ingres a bien voulu nous donner la Vierge à l'Hostie, on aurait eu bien mauvaise grace à lui opposer la Vierge à la Chaise. Ceci posé, entrons au salon. Ce qui frappe d'abord, c'est la quantité des petits tableaux, parmi lesquels il est juste de dire qu'il en est de fort remarquables. Nous nous figurons, par exemple, un homme qui, sans être prévenu par de banales formules d'admiration, serait assez heureux pour découvrir tout seul au milieu de ce chaos de toiles, un tout petit tableau signé Guillemin; il ne se lasserait pas d'admirer le caractère vrai, l'expression, le naturel sans trivialité, la touche ferme et délicate, le coloris vigoureux et franc de ce petit chef-d'œuvre. Enfin! s'écrierait-t-il, voilà un digne émule de Metzu et de Terburg; et pourtant M. Guillemin n'a voulu imiter ni Metzu ni Terburg, il n'est ni flamand ni hollandais, il a un plus grand mérite à nos yeux, il est lui; dessinateur habile et consciencieux, possédant toutes les ressources magiques du clair-obscur et du coloris, d'un esprit aussi fin qu'ingénieux, M. Guillemin possède tout ce qui constitue un bon peintre de genre: aussi s'est-il placé tout d'un coup, dans la mesure de ses facultés, sur la même ligne que Roqueplan, Decamp et Meissonnier. On est ému, attendri devant

Digitized by Google

son grand tableau *le Convoi vendéen* ; c'est une composition simple et pleine de mélancolie, dont le ton de couleur est bien en rapport avec la pensée. Les détails en sont spirituellement indiqués ; la touche en est à la fois ferme et moelleuse ; toutes les poses sont vraies, sans effets cherchés, et l'ensemble se compose bien ; en un mot, c'est une des meilleures pages du salon.

Il y a loin de M. Guillemin à M. Compte-Calix ; toutefois ses compositions sont de celles que le public trouve agréables ; *A travers Champs* offre quelques qualités de couleur et de dessin ; ses deux autres tableaux rappèlent trop, par leur coloris, la peinture sur porcelaine ; nous lui reprocherons aussi de se recommencer sans cesse, il n'a que trois têtes sous la main qu'on retrouve dans tout ce qu'il produit; son crayon devient maniéré ; dans les choses qui ont la prétention d'être des représentations de scènes de famille, il faut d'abord du naturel; viser au précieux dans un temps où le vrai est en honneur, est une maladresse. M. Compte-Calix a fait souvent beaucoup mieux que les œuvres dont il nous force à relever les défauts. Il peut se trouver quelques personnes qui admettent le genre que M. Compte-Calix semble vouloir adopter, mais qu'il y prenne garde, les applaudissements du vulgaire ont gâté plus d'artistes que n'en a découragé la critique sévère des véritables amis de l'art. On peut adresser les mêmes reproches à notre compatriote Pirouelle, qui a une certaine tendance à devenir coloriste , mais qui est encore loin de la perfection du dessin.

Dans les tableaux de M. Chavanne, qui sont d'une belle couleur, on remarque des groupes bien composés, et peut-être y trouverait-on de jolis détails si l'on pouvait les voir de près.

On a pu reprendre, dans la *Vierge* de M. Cibot, un peu d'incertitude dans l'effet général ; on a dit que la lumière, trop également répartie, ne laissait pas assez de ressort à la tête principale, mais il n'en reste pas moins établi que c'est là une production qui attire tout d'abord les regards. Toutes les parties en sont traitées consciencieusement, et la couleur y est belle partout. Dans son Galilée, on remarque une excellente manière de peindre les accessoires, auxquels il se garde bien de donner le premier rôle. Calme et sobre

Digitized by Google

dans son harmonieux coloris, M. Cibot a redouté les effets trop éclatants qui éloigneraient l'attention de ses figures si simples et si vraies; peut-être pourrait-on reprocher à cet artiste d'avoir négligé de mettre certains accessoires en perspective, mais on peut facilement s'apercevoir que cette partie du tableau n'est pas terminée.

Tout le monde connaît le charmant passage des *Confessions de J.-J. Rousseau*, où il raconte comment il aida Mlle Galley à franchir un gué. Cette scène, pleine de suavité et de grace, devait fournir le sujet d'un charmant tableau de genre. M. Jules Duval Lecamus en a fait une chose qui n'est pas sans mérite, mais qui ne traduit pas du tout le charme de la narration : c'est froid d'expression et d'aspect; il n'est pas jusqu'au paysage qui n'ait l'air triste ; quoique médiocre de sentiment, ce tableau a de réelles qualités de dessin et de peinture.

M. Duval-Lecamus père se continue dans son style mou, lâché, sans caractère, qui lui a valu ses succès; les tableaux qu'il nous a envoyés ne sont ni pires ni meilleurs qu'à l'ordinaire.

Les œuvres de M. Magaud annoncent de profondes études. Le dessin vrai, sans recherche, de sa *Descente de Croix* est bien loin de ce mépris des formes qu'on affecte aujourd'hui par une contradiction singulière avec la propension qu'on a pour la reproduction scrupuleuse de la nature. L'effet général de ce tableau est calme, peut-être un peu froid. La couleur est vraie, mais elle manque d'éclat et de solidité; les têtes et les extrémités sont peintes avec autant de soin que de goût. La couleur est plus énergique dans *l'Episode du Massacre des Innocents*, le dessin serre de près la forme, la figure de la femme est très belle; sa pose et l'expression de sa physionomie concourent à un ensemble tout à la fois simple et majestueux.

La *Sara* de M. Bouterwek est plutôt de la jolie peinture que de la bonne peinture ; quoique d'un agréable aspect, elle manque de fermeté, l'œil passe à travers la toile. Le Watteau de la Bible, M. Schoppin, au contraire, a montré la finesse et la vigueur de son coloris dans ses deux charmants petits tableaux. On y remarque de piquantes figures de femmes, mais celles de don Quichotte et de Sancho ne nous semblent pas rendre l'expression de ces types fameux.

Digitized by Google

Il y a, dans *la Petite Famille* de M. de Montpézat, une vérité d'intention qui mérite d'être louée ; moins souples, peut-être, que ceux de Snyder, mais aussi bien étudiés, ces deux beaux chiens de Blenheim rappèlent celui de Charles II qui, du haut de son cadre splendide, dit d'une manière si fière : *J am his Highness' s dog at keuf, pray sir, who dog are you ?*

Dans *l'Intérieur de l'église de St-Laurent de Nuremberg*, la distribution de la lumière, très heureuse d'effets, se rapproche un peu, toutefois, des procédés matériels en usage au théâtre, mais l'exécution relève la vulgarité du moyen ; moyen qui, au reste, a été employé plus d'une fois par les grands faiseurs : Granet et Dauzats, par exemple. M. Rondé, pour s'être montré moins hardi, dans son *Eglise de Trèves*, que M. Mathieu n'en a pas été moins heureux.

A propos d'églises, nous dirons deux mots du carton du vitrail que M. Galimard a exécuté pour l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois ; c'est avec plaisir que nous avons vu ce travail tout à fait conçu dans l'esprit de l'art du peintre verrier, aux XVe et XVIe siècles, époques auxquelles florissaient les meilleurs artistes du genre. M. Galimard a minutieusement imité le sentiment des meilleurs vitraux d'alors, au lieu de suivre l'exemple des peintres de nos jours, tant étrangers que français, qui semblent plutôt chercher à rappeler les enluminures des manuscrits que le ton vrai et profond de l'ancienne peinture sur verre.

Nous voudrions pouvoir louer M. Chasselat, dont le talent trouve dans le public beaucoup de sympathie ; il y a dans l'éclat de son pinceau quelque chose de si brillant que la raison a beaucoup de peine à l'emporter sur l'éblouissement qu'il cause, mais quand le regard s'est habitué à cette richesse de palette, la critique ne peut sans injustice se montrer indulgente. C'est le plus fastueux gaspillage de toutes les qualités qui font un peintre ; ce qu'il a fallu de dons naturels et de science pour parvenir à produire des effets aussi séduisants en s'éloignant de la nature, ne peut se calculer.

Au rebours de M. Chasselat qui, avant tout, veut qu'on le remarque, M. Desgoffes ne cherche ses succès qu'auprès de ceux qui peuvent juger de l'excellence du dessin. La figure de son Polyphême est une excellente étude qu'on ne saurait trop louer ; c'est de la

Digitized by Google

peinture consciencieuse comme peu d'artistes ont le don ou la volonté d'en faire.

L'art religieux, envisagé au point de vue des besoins du culte dans les villes et les villages de France, a créé pour l'administration centrale des beaux-arts l'obligation de faire exécuter à peu de frais un grand nombre de tableaux ; c'est par des commandes de cette nature qu'on encourage, qu'on éprouve les talents encore ignorés des jeunes peintres, bien souvent trop pressés de se produire, et qui ne peuvent manquer d'échouer dans un genre dont les exigences sont encore plus grandes que celles de la peinture d'histoire. Presque toujours il arrive qu'à ces conditions difficiles à remplir, les jeunes artistes n'opposent que de l'impuissance ou de ridicules efforts; de là naît cette foule d'ouvrages avortés, d'une exécution plus ou moins défectueuse, mais généralement médiocre, qu'on voit revenir à tous les salons.

Nous avons, cette année, la grande toile de M. Lefèvre, exempte, il est vrai, de l'exagération et du fracas qui est le défaut ordinaire de ces sortes de tableaux, mais dont la composition manque d'unité et de concentration d'intérêt ; cette absence de parti pris et la lumière répandue trop uniformément nuisent à l'ensemble ; de là le manque de relief, de solidité, qui donne à ce tableau l'aspect d'une fresque. On y remarque de fort belles têtes, des poses bien entendues, des draperies de bon goût. Nul doute qu'un jour M. Lefèvre ne soit appelé à prendre une place honorable parmi nos bons peintres d'histoire.

Aux lueurs d'un soleil qui s'éteint dans de chaudes vapeurs, une nef élégante glisse sur les eaux de la Brenta, c'est Marino Faliero, Helena et Fernando, dont les élégantes figures se découpent sur un ciel chaud et lumineux ; la couleur de ce tableau est harmonieuse ; nous avons aussi de M. Leullier *des Chevaux sauvages surpris par un Lion*, où l'on retrouve toute l'énergie de son crayon unie à la richesse de sa palette.

Les tableaux de M. Duclaux renferment, à un degré assez éminent, toutes les qualités de cet habile maître; il y a progrès dans la couleur, mais la touche pourrait être plus ferme; ses animaux sont d'une grande pureté de trait, peut-être auraient-ils plus de modelé s'ils étaient moins travaillés, car le soin extrême

Digitized by Google

avec lequel sont rendus tous les détails de la charpente osseuse, et ensuite ceux du pelage, leur enlève un peu de vie. Il y a, dans son *Troupeau*, un taureau noir irréprochable, bien supérieur comme modelé et comme couleur à tout ce que l'artiste nous a donné jusqu'à présent. Dans *les Foins*, les animaux sont bien dessinés et les fonds jolis de ton et de mouvement.

M. Dubuisson, qui sait les chevaux, leurs habitudes, leurs passions, comme dirait l'estétique, a peint avec amour le cheval blanc de ses *Chevaux au vert*, dont la tête surtout est étudiée et rendue avec bonheur. Le cheval noir du premier plan, vu de profil, a une tache blanche sur le front qui se confond avec le ciel et rompt le trait de la tête ; c'est une maladresse aisée à faire disparaître. Dans sa *Marche d'Animaux*, la tête du taureau est vivante, et les autres animaux, les chèvres surtout, sont des études faites avec verve et conscience. Il est à regretter que quelques tons noirs répétés à profusion sur les accidents du terrain, les broussailles, etc. attirent trop l'œil; ce serait, au reste, l'affaire d'un glacis pour rétablir l'harmonie dans cette bonne page.

Le style de M. Laure, dans son portrait de Lolla Montés, bien différent de ce que nous l'avons vu quelquefois, est élégant sans recherche, sans raideur, sans trop d'abandon ; la pose de cette amazone est pleine de grace et de vérité ; l'expression de la physionomie est bien rendue; les cheveux, d'une couleur vraie, arrangés sans prétention, chose rare dans un portrait, donnent au teint de cette femme un éclat dont le pinceau a bien saisi toute la suavité. La main, d'une nature fine et nerveuse, est rendue avec verve ; la touche est partout gracieuse et spirituelle; il est à regretter que quelques négligences se soient glissées dans l'exécution du col et du haut de la poitrine. L'air théâtral de sa *Moissonneuse* nous plaît peu ; on y remarque cependant des passages traités avec talent.

M. Blanchard n'a exposé qu'un portrait d'une belle couleur dans lequel se fait sentir la crainte d'exprimer trop rudement le modelé; ainsi, au lieu de cet aspect osseux qu'offre la vieillesse, le front a l'air enflé ; en général, la touche manque de légèreté et d'accentuation dans l'exécution de la tête et des mains; cette insuffisance de travail tient-elle à la paresse, à l'insouciance ou à la

Digitized by Google

volonté de l'artiste, qui ne veut pas risquer pour l'approbation de quelques-uns les applaudissements de la majorité ? cependant il reste encore beaucoup à louer dans ce portrait dont le coloris chaud, l'ajustement et l'entente des lignes expliquent le succès. Nous connaissons de M. Blanchard dix portraits supérieurs à celui-là ; et de M. Bonirote, de très bons portraits peints cette année, que malheureusement il n'a pu exposer. Son *Baptême grec* ne manque pas d'effet, il manque plutôt d'expression et surtout de caractère; les têtes sont peintes avec soin, et les draperies arrangées avec goût. Au total, ce tableau est d'un aspect agréable ; il est au nombre de ceux que le public adopte. Ses trois vues d'Athènes sont d'une belle couleur qui rend bien l'aspect du pays. Les fabriques sont faites solidement, et les ciels sont bien choisis.

M. Lavergne se continue avec une déplorable facilité ; c'est toujours cette petite manière sûre d'elle-même, qui se croit trouvée et qui n'est pas même cherchée ; une couleur sans chaleur et sans vérité, des attitudes fausses et prétentieuses et toujours sans signification ; un dessin aussi loin de la correction que possible, et réduit aux proportions les plus mesquines. M. Lavergne nous fait des étiques, comme si l'étisie était l'état naturel des constitutions au moyen-âge. Il en est de même de M. Guichard, dans ses deux tableaux intitulés, l'un *Poésie*, l'autre *Génie*.

Les sujets de sainteté sont aujourd'hui si rebattus qu'il est presque impossible de les traiter sans être involontairement imitateur ou copiste des anciens maîtres ; le tableau de M. Joyard nous rappelle cinquante autres tableaux, et pourtant l'auteur s'est évidemment appliqué à éviter les ressemblances ; mais, presque malgré lui, la masse de sa composition étant jetée sur la toile, il est tombé dans quelques rapprochements de détails ; ce n'est pas seulement du Rubens qu'on peut reconnaître dans son tableau, il y a aussi du Jouvenet ; ce qui lui appartient en propre, c'est une couleur trop terne, un style un peu lourd, quelques bonnes intentions de poses, des extrémités bien indiquées, et un mouvement général assez imposant.

Aucune qualité ne fait défaut dans les charmants portraits au crayon de M. Alex. Vibert ; on y retrouve le modelé fin et spiri-

Digitized by Google

tuel et l'élégance de style qui furent admirés, l'année dernière, à l'apparition de ses premiers portraits.

M. Jules Vibert a exposé plusieurs portraits qui ne sont pas sans mérite, et *une Femme jouant de la basse de viole*, où il y a un goût merveilleux dans la couleur et l'arrangement des draperies; on regrette de ne pas trouver dans la tête, les bras et les mains un modelé un peu plus ferme; l'effacement des phalanges est sans doute une qualité très digne d'estime ; la statuaire du XVIe siècle et les mains d'Henriette de France sont là pour témoigner ; mais quand on déguise la réalité, il faut la faire deviner en exagérant un principe supérieur à la réalité, et capable de suppléer, par le mouvement et l'animation, à l'exactitude littérale des lignes et des plans ; ne copiez pas les saillies articulaires, mais alongez les phalanges que vous effacez ; assouplissez les doigts que vous ne voulez pas traduire mesquinement. Dans le portrait dont nous nous occupons, les bras, les doigts sont mous, mais non pas souples, ils sont arrondis, mais non pas élégants. Ce jugement paraîtra peut-être sévère, mais, à notre avis, la critique ne doit frapper que quand elle espère ; c'est un honneur dont M. Vibert nous paraît digne ; il ne nous appartenait pas de l'en priver.

Nous avons vu avec plaisir une jolie miniature de M. Auguste Vibert, où, si on excepte un peu de négligence dans le dessin de l'avant-bras, tout est digne de louange.

S'il est un genre de peinture où la convention soit quelque chose de détestable, certes c'est le paysage, et c'est pourtant parmi les paysagistes qu'elle compte le plus d'apôtres; on aura beau être élégant de ligne, classique dans la forme des arbres, heureux dans le mouvement des terrains, si l'on fait un ciel outré, si l'on manque de vérité dans le ton général, on ne fait pas un bon ouvrage ; voici M. Flandrin, par exemple, élève du système incolore, qui a créé pour son usage une lumière n'appartenant ni au jour ni à la nuit, qui couvre sa peinture d'un voile de poussière. Chaque atôme de sa peinture est achevé avec une minutie chinoise ; rien d'accidenté, tout est léché, passé au blaireau jusqu'à extinction de toutes aspérités; M. Flachéron, au contraire, dissèque, cisèle chaque feuille, chaque brin d'herbe, et jette sur le tout une lumière dure et crue

Digitized by Google

qui donne à tous les objets l'air d'avoir été faits à l'emporte-pièce. Tous deux sont pourtant gens de talent et de goût; ils seront des artistes supérieurs quand ils voudront rentrer dans le vrai.

Des deux tableaux qu'a exposés M. Pagnon, celui que le public préfère est la *Vue du lac de Ratz*. Dans le fuyant, une montagne qui réflète les derniers et pâles rayons du soleil couchant ; un ciel chargé de nuages plus étranges que vrais, un lac vert, entouré de collines, puis au-dessus, un oiseau solitaire, et deux ou trois figures indécises à l'ombre des grands arbres, tout cela porte en effet l'empreinte d'une poésie profonde, et surtout éminemment triste ; mais nous préférons cependant les *Bords de la Durance*, où une exécution plus solide et plus ferme, des plans accentués, un caractère large et magnifique, rachètent un effet trop sévère, mais qui provient de ce que le voisinage de tableaux bigarrés fait paraître la gamme des tons plus sombre qu'elle n'est en réalité. Nous engageons toutefois M. Pagnon à ne pas se renfermer dans des cadres de si petite proportion.

Au nombre des artistes sans système, il faut placer M. Achard au premier rang. Chez lui, couleur, forme, tout est vrai, et partant tout est beau.

Les tableaux de M. Hostein s'éloignent de plus en plus de la représentation exacte de la nature ; sa *Forêt* est une masse inerte de couleurs sans vérité et sans charme ; cette peinture toute conventionnelle n'a pas même le mérite de substituer le joli au vrai; il faut excepter pourtant sa *Colline de Six-Fours*, et un autre petit tableau dont le numéro nous échappe, où l'on retrouve les qualités de son ancienne manière.

En présence des tableaux de M. Sutter, on se demande comment il a pu se trouver des gens assez aveugles pour prôner les œuvres de cet artiste : c'est toujours une masse de couleur sans éclat et sans vérité, une exécution systématiquement sèche et dure, une nature mal choisie, interprétée d'une manière triviale.

Reposons-nous un peu devant cette nature si vraie, si calme, si harmonieuse, dont M. Thuillier est l'habile interprête; il y a plaisir à avoir à louer un tableau d'un ensemble aussi complet que sa *Vue*

Digitized by Google

des rives de la Durolle; on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou la profondeur du ciel, de la transparence et de la vérité du ton général ou du goût qui a présidé au choix de ce charmant motif. C'est là ce qu'on peut en sûreté de conscience appeler du bon paysage.

Les paysages de M. Cinier sont pour le salon un ornement qu'on serait fâché de ne pas y trouver ; en acquérant du métier, M. Cinier perd malheureusement de sa naïveté et le laisse trop apercevoir. Mais il voit toujours la nature grande et belle, et l'anoblit sous son poétique pinceau. On trouve chez lui les traditions du Poussin. Ses sites sont bien choisis, ses ciels et ses fonds d'une charmante couleur. On peut lui reprocher quelques reflets un peu durs sur ses figures, surtout dans sa *Pastorale*, composition toute virgilienne et pleine de séduction.

M. Fonville est sorti de la voie qu'il avait adoptée. Ses lignes ne sont plus petites, ses horizons ne sont plus sèchement bornés, ni ses arbres monotones de forme. Dans sa *Vue prise du château de Saint-Try*, ses terrains sont vrais et solides, ses arbres bien étudiés. Nous devons donc, avec le public, constater ici un progrès marqué. Même dans la reproduction de la nature, il faut que le peintre sache introduire cette variété que l'esprit cherche toujours. La *Vue d'Hyères* ne rend pas la couleur du pays dont la végétation, les fabriques, et le ciel diffèrent essentiellement du nôtre, comme couleur ; c'est pourtant, à notre avis, un des jolis tableaux de M. Fonville.

La manière simple et de bonne foi de M. Bouquet nous ramène toujours devant son *Chemin dans les bois*, qui est une des perles du salon ; plein d'air, d'un joli ton, ce tableau est pour nous un des meilleurs de cet artiste qui en a tant de bons. Si ce compte-rendu s'adressait à des peintres, nous essayerions d'analyser, en opposant l'une à l'autre la manière de cet artiste, celle de M. Lapito, dont le genre de talent est exactement l'opposé ; ce qui n'empêche que ses *Vues d'Italie* ne soient fort séduisantes.

Il y a peu d'air dans la *Vue de l'aqueduc de St-André*, de M. Robert ; nous avons entendu dire à un plaisant qu'il sentait le renfermé; mais il y a tant d'habileté dans l'exécution pratique, une har-

Digitized by Google

diesse si correcte, que tout d'abord on y reconnaît l'artiste adroit et savant. Malheureusement dans ce tableau l'adresse remplace l'inspiration, le métier tue l'art.

M. Hector Allemand a débuté d'une manière qui fait bien augurer de son avenir; il y a de l'air dans sa *Vue des bords de l'Ain*. Le petit tableau de M. Guyaud, *Souvenir du Tyrol*, est très joli de couleur.

M. Lavie a exposé des paysages qui ont le grand mérite d'afficher fort peu de prétention. Ces motifs simples, peu cherchés, rendus sans manière sont, selon nous, très supérieurs à tous les efforts d'imagination et de palette des paysagistes qui pratiquent le paysage de convention. Sa *Vue de la Pacaudière* est charmante comme motif et comme couleur.

Le paysage de M. Servan se fait remarquer par la vérité des effets et par l'harmonie générale ; le ciel, les arbres, les mouvements de terrains sont très bien rendus. La couleur est brillante sans crudité, le pinceau est fin sans afféterie. Cet artiste est dans une bonne voie.

A force de vouloir créer ce qu'une certaine fraction des peintres appelle emphatiquement du *grand paysage*, ils en sont arrivés à représenter une nature sans forme et sans couleur ; n'est-il pas temps de leur dire que l'excellence de l'exécution ne saurait excuser cette erreur qui leur fait prendre le faux pour le grandiose ? Voilà M. Troyon, par exemple, ample et sévère paysagiste, à ses débuts, que les lauriers de Cabat empêchent de dormir, et qui s'efforce d'être encore plus triste, plus froid, plus morne que le maître. M. Vanderbuch n'est pas bien loin d'éprouver la même velléité ; M. Lambinet est un dissident qui n'a adopté qu'une partie de la croyance. M. Lacroix se maintient dans sa manière ; son paysage est sage d'effet, et d'une grande vérité d'aspect.

Nous aimons les deux tableaux de M. Leleux, quoique ses *Zingari* se ressentent un peu de la prédilection qu'a cet artiste pour la Bretagne, coin chéri où il encadra ses premières inspirations ; cet accent local est moins sensible dans ses *Baigneuses*, où il y a de bonnes qualités de brosse et de crayon.

On peut citer encore un beau paysage de M. Blanchard ; les petits tableaux de M. Richard de Toulouse qui fut le maître de Bras-

Digitized by Google

cassat, et les *douze petites Vues de Paris*, par Villeret, qui sont ravissantes de finesse et d'esprit.

Le tableau de M. Lepoitevin séduit au premier aspect ; ce n'est qu'après un instant d'examen qu'on s'aperçoit des moyens peu légitimes employés pour exercer cette fascination ; dessinateur spirituel, cet artiste tire un parti infini des défauts mêmes de sa manière : partout des traits durs et noirs pour faire ressortir des formes à peine indiquées ; partout des ombres que rien ne nécessite, dissimulent des faiblesses impardonnables ; nous reprocherions aussi à M. Lepoitevin l'extrême lâché de ses figures, si nous n'avions peur qu'il ne fût le premier à sourire de nous voir analyser comme une œuvre sérieuse un tableau dont certainement l'auteur sait tous les défauts mieux que nous.

Nous estimons grandement les qualités de M. Joyant ; Venise lui appartient en propre ; à lui le *Canale Grande*, les balcons moresques et leurs draperies flottantes au vent ! Cette fois, il nous donne une *Vue de l'Hôpital civil;* il y a plus d'entente des lignes et de couleur dans ce petit tableau que dans telle grande page qui attire la foule. On regrette seulement que le soleil n'y soit pas plus chaud.

La *Vue de Roquemaure* de M. Girardon a d'abord le mérite d'être vraie d'aspect et de ton général, et ensuite celui plus grand encore, selon nous, d'être faite simplement, sans manière et sans aucune de ces *ficelles* qui montrent de l'adresse si l'on veut, mais du goût, pas l'ombre. Ses eaux sont transparentes, son ciel est profond, et l'ensemble du tableau est calme et harmonieux. M. Girardon comprend le paysage dans ses grands effets, et ne se perd pas dans les mille minuties dont la plupart des paysagistes croient embellir leurs œuvres.

M. Loubon nous a envoyé un paysage avec des animaux ; ce tableau est d'une jolie couleur. Les animaux sont peut-être plus jolis que vrais, mais assez bien peints pour désarmer la critique.

M. Jacquand, qui se préoccupe toujours plus des habits que des corps, rend avec une grande adresse les détails d'armes, de costumes, mais les étoffes sont traitées comme les métaux, et les métaux comme les étoffes. Le dessin du tableau qu'il nous a envoyé

Digitized by Google

est faible, sans correction, sa couleur froide, et la composition rendue d'une manière trop mélodramatique pour être touchante. L'arrangement des mains de ces enfants est malheureux, et les figures, d'un mauvais choix, relèvent bien plutôt de la fantaisie que du goût.

Nous voudrions pouvoir louer M. Isabey sans restriction, car nous avons pour son talent la plus vive sympathie ; il y a, dans l'éclat de son pinceau, quelque chose de si riche, de si brillant, qu'on a de la peine à se défendre de l'enivrement que cause le premier coup-d'œil, mais quand le regard s'est habitué à ce fracas de lumière et de couleur, la critique ne peut rester muette devant un des plus gros mensonge qui se soit fait dans la peinture romantique : il est vrai que ce mensonge est plein de charme. En le voyant à six pas, on ne peut résister à cet effet piquant, mais déraisonnable ! La lumière, l'ombre, les reflets sont capricieusement jetés sur les fabriques et les figures ; on dirait une féerie, ou une de ces délicieuses impossibilités que les Anglais arrangent si merveilleusement en vignettes ; approchez-vous, cherchez quelque chose dans ce brouillard coloré, il n'y a rien ; tout a disparu comme dans un songe ! Il fallait si peu de chose pour que ce fut charmant ! Au reste, M. Isabey a peut-être raison de persister dans le faux style de cette nature impossible, puisqu'il lui doit ses succès.

Quoique dans ses ceps de vigne, M. St-Jean se soit montré plus sobre d'effets qu'à l'ordinaire, il n'a pas renoncé entièrement à sa manière transparente d'employer la lumière, qui est l'écueil de son talent. Ce défaut est surtout sensible dans un raisin blanc, très lumineux, très brillant, très éclairé, sans qu'on puisse deviner d'où vient la lumière. Son vase de fleurs est, selon nous, supérieur comme touche, comme ton, et comme mérite, au tableau dont nous venons de nous occuper; il est difficile d'approcher plus près de la nature ; rien de léger, de velouté, de frais, comme ces fleurs peintes avec une finesse de coloris admirable. Ce tableau est certainement un des meilleurs du maître.

Nous avons aussi un vase de fleurs de M. Grobon, qui n'est pas sans qualité, mais qui affiche tant de prétention à l'effet, qu'il

Digitized by Google

arrive au faux et au bruyant. M. Reignier nous a donné aussi des fleurs et des fruits dans lesquels on voit qu'il cherche la manière de M. Berjon. Quelques parties de son tableau sont traitées avec un talent véritable. Nous lui reprocherons seulement l'arrangement de l'ensemble qui est un peu lourd et confus. Ce que nous avons hâte de louer, ce sont ses gouaches ravissantes de finesse et de fraîcheur, c'est un genre dans lequel nous prédisons, à coup sûr, de beaux succès à M. Reignier.

La peinture de marine est peu populaire en France, dont la capitale est assez éloignée de la mer, et ce que Paris n'a pas sanctionné ne vit pas ; ensuite nous n'aimons pas ce que nous ne pouvons pas contrôler ; nous raffolons des peintures militaires, parce que nous voyons à tout instant des uniformes de toute espèce ; militaires nous-mêmes, nous n'ignorons aucun détail de costume, aucun terme de la technologie, mais à la vue d'un vaisseau, qui dira si ce *cargue-point* et ce *bras* sont *mal passés* ? Malgré cela, les peintres de marine se multiplient au salon, ils sont en nombre. Nous avons les tableaux de M. Garneray, ceux de M. Héroult, plus séduisants que vrais ; ceux de M. Ziem, où il y a plus de métier que d'inspiration ; ceux de M. Petit, d'un pinceau assez fin, mais pas assez énergique ; ceux de M. Champelle, qui ont le mérite d'une grande vérité, et nombre d'autres, qui font plutôt du paysage maritime que de la marine ; mais qu'on nous permette de leur préférer M. Barry, peintre sans système, consciencieux et fécond ; on sent qu'il aime la mer ; il y a de l'enthousiasme dans la manière dont il rend son mouvement et sa couleur. Dans son grand tableau, l'eau est d'une transparence merveilleuse, le ciel fin et bien composé, l'effet piquant et vrai, les figures bien touchées. Que voudrait-on de plus ?

M. Courdouan, imitant en cela les Anglais, essaie de rendre l'aquarelle et le pastel omnipotents et capables de lutter en tout point avec la peinture à l'huile, et certes il est un des meilleurs dessinateurs du genre ; mais quels que soient les succès qu'il obtient justement, il dépense en usurpations hasardeuses un talent qui ne pourra jamais donner au pastel la force et l'énergie qui manquent à sa nature ; nous citerons pour preuve de ce que nous avançons son *Effet du Soir*, magnifique de ton et de mouvement, mais où l'on sent les efforts du

Digitized by Google

peintre, et auquel les gens de goût préfèrent l'aspect calme et sans ambition de son *Effet du Matin*.

A côté des belles aquarelles d'Hubert, nous avons les charmants pastels de Mme de Léomenil, genre trop peu apprécié de nos jours; Le beau *Bourgmestre* de M. Tourneux, et quelques jolis dessins de différents genres, dont l'analyse nous entraînerait trop loin. Pour clore notre examen, il ne nous reste plus qu'à parler de la sculpture, représentée par un bien petit nombre d'artistes. La sculpture religieuse, qui semblait vouloir renaître en même temps qu'on prenait à cœur de restaurer nos vieilles églises, n'a produit, aussi bien à Paris qu'en province, que des ouvrages médiocres ; elle se réfugie par quelques rares productions, presque entièrement dans le monument et dans le portrait. L'exposition ne nous montre que quelques médaillons, quelques petits groupes qui ne supporteraient pas l'analyse ; les bronzes de M. Mêne, dans le genre qu'affectionne Baryes, sont toujours remarquables de vérité et de mouvement, et une étude de M. Brun, jeune artiste studieux et consciencieux, qui fait de louables efforts dans une bonne voie. Son *Jeune Chevrier* est traité, dans quelques parties, dans un bon sentiment; le dos, les jambes ne manquent pas de style ; les bras sont un peu longs.

L'Exposition va s'enrichir encore du portrait du *Frère Philippe*, par Horace Vernet, portrait qui a fait tant de sensation au dernier salon de Paris. Nous attendrons de l'avoir vu pour en parler à notre tour.

Digitized by Google

DU

MUSÉE LAPIDAIRE DE LYON.

Les Musées qui se forment avec le marbre, la pierre et le bronze ne sont ni moins curieux, ni moins précieux pour la science, que ceux qui se composent avec les toiles et les peintures de divers genres. On retrouve, en effet, dans ces débris du passé les plus sûrs témoignages, et rarement l'histoire est aussi positive que leur parole muette. Malheureusement, trop de richesses de cette espèce ont péri dans les troubles et les dévastations de 1793, et il faut dire encore que l'heureuse pensée de réunir, de grouper dans un même lieu, d'abriter contre toute insulte les pierres qui nous racontent quelque chose des temps et des hommes d'autrefois, ne nous est guère venue qu'au sortir de nos agitations, qu'à l'aspect des ruines accumulées de partout. Les antiquaires du XVIIe et du XVIIIe siècle, les Siméoni, les Paradin, les J. Spon, les PP. Ménestrier et de Colonia chez nous, par exemple, avaient poussé très loin le zèle pour l'étude des monuments épigraphiques; mais on n'en a que davantage à regretter, en trouvant dans leurs livres tant d'inscriptions disparues, que ces hommes laborieux n'aient pas eu l'idée ou la possibilité de rassembler tout ce qu'ils avaient sous les yeux et d'en composer un Musée comme celui qui se déroule sous les portiques du Palais Saint-Pierre.

C'est à feu Artaud que nous devons la création de ce Musée, qui devient de jour en jour plus riche et plus intéressant. Sans avoir une grande érudition archéologique, l'estimable Artaud savait apporter de la bonne volonté et de l'ardeur à sa collection, et, une fois l'œuvre commencée, il a été facile de la continuer avec succès. Nous ne voulons pas dire qu'on ait fait tout ce qu'il était possible de faire, mais enfin l'on s'est occupé du Musée lapi-

Digitized by Google

daire, et c'est quelque chose, au milieu de tant d'objets qui réclamement la sollicitude de l'administration municipale.

En ces derniers temps, on a restauré les arcades de la galerie lapidaire, et l'on a cherché pour ces restes, pour ces débris de la domination romaine dans les Gaules, dans le Lyonnais, une classification, tout au moins un ordre meilleur ; mais on est allé trop loin , par excès de zèle et par envie de bien faire.

Ainsi, les inscriptions ont été peintes en rouge ; mais dans cette opération inutile, dangereuse même, certaines lettres se trouvent dénaturées, et ce qui était indécis par l'effet du temps ou par l'incurie du graveur, est devenu plus d'une fois explicite et affirmatif : il n'en pouvait guère être autrement. Si l'on avait à cœur de faciliter au public l'entente des pierres du Musée, nous croyons qu'il eût été peut-être plus simple et plus sage de passer sur la totalité de l'inscription une couleur, qu'on aurait ensuite enlevée par le frottement avec une étoffe de laine sur toute la surface polie de la pierre, de sorte que les lettres, les cavités, les cassures se fussent seules et d'elles-mêmes dessinées, et que la main n'aurait pas eu à les chercher péniblement, au risque de rencontrer tout à fait mal.

Nous pensons, au reste, qu'il fallait respecter les pierres, et laisser à l'œil du curieux et du savant toute sa liberté. Nous pensons également qu'il fallait s'épargner la peine de combler avec du stuc les lacunes et les cassures. D'un autre côté, s'il était besoin, pour les conserver, de réunir de petits fragments, au moins devait-on y regarder à deux fois, et s'épargner des dispositions aussi fâcheuses que celles d'une tête qui se trouve au bas du petit escalier à gauche en entrant. Cette tête a été si mal ajustée dans ses divers fragments qu'elle devient presque inexplicable. Rien n'eût été plus aisé que de la montrer dans son état normal ; il s'agissait de ne pas vouloir absolument l'encastrer dans la muraille. Ne poussons donc rien à l'extrême.

Une autre erreur, et une erreur autrement grave, c'est d'avoir aussi encastré dans le mur la table ou les tables de Claude.

On sait que ce prince, voulant faire octroyer à la ville de Lyon le droit honorifique et onéreux de colonie romaine, prononça en plein Sénat une harangue consignée pour le fond des idées dans l'historien Tacite, et gravée sur une table de bronze qui fut longtemps perdue, en sorte que lorsqu'on la retrouva, elle fut précieusement installée à la Maison commune. Elle avait passé de là dans le vestibule de l'Hôtel-de-Ville actuel d'où elle avait été apportée au Musée de Peinture, et placée sous un jour si mal choisi qu'il était difficile d'en lire quelques lignes. Or, ces deux incomparables morceaux de bronze viennent encore d'être transportés ailleurs, et sont maintenant placés dans le mur de la galerie du Musée Lapidaire, à gauche en entrant.

Quand on a mis là ces fragments, on n'a pas songé que le bronze s'oxyde au grand air, et qu'il s'oxyde plus fortement encore, s'il repo-

Digitized by Google

se sur des matériaux humides. C'est le sort précisément qu'on a fait à la Table de Claude. Les murs du palais Saint-Pierre sont remplis de salpêtre, et c'est contre ces murs que l'on a jugé convenable de coller nos deux fragments antiques, sans avantage pour leur conservation, comme sans utilité pour le public.

Et, en effet, la harangue de Claude a été bien des fois publiée, mais jamais exactement, à ce qu'il paraît, puisque ni Ménestrier, ni Colonia, ni Artaud ne s'accordent de tout point, et qu'un allemand, M. Zell, qui a écrit là-dessus un très bon Mémoire, sans avoir eu la table sous les yeux, a donné le texte avec des variantes ! Eh ! bien, que quelque écrivain desire un jour ou l'autre donner enfin la véritable leçon de ce discours incomplet, et, d'après Zell, mettre le premier celui des fragments qu'on avait regardé comme le second, il sera impossible d'en approcher, de le lire autrement qu'à distance, de le calquer enfin ; et voici pourquoi.

Dernièrement il a été découvert à Lyon un magnifique sarcophage en marbre blanc, dont les bas-reliefs représentent une bacchanale. Après avoir raccordé les divers morceaux de ce monument, on l'a placé tout juste devant et au dessous de la table claudienne, en sorte que pour lire, pour copier le bronze antique, il faudra monter sur le sarcophage, au risque de le détériorer. En vérité, il était difficile d'avoir une pensée plus triste, et nous formons des vœux pour que la harangue de Claude trouve enfin une place plus convenable que celle qui lui a été assignée.

Nous ajouterons une dernière observation pour la table de Claude, c'est qu'elle est éclairé de face, ce qui en rend la lecture assez difficile, car le trait gravé n'a plus d'ombre.

Au surplus, après ces observations qui nous semblent très légitimes, nous aimons à reconnaître qu'un zèle sincère et actif a présidé aux travaux récents, que notre Musée Epigraphique s'est accru de plusieurs morceaux considérables qui en font une collection bien digne d'être étudiée.

Nous apprenons qu'un Lyonnais, héritier d'un nom cher aux arts, doit faire bientôt de ce Musée l'objet d'une publication en un volume in-4°, dans lequel rien ne sera épargné de ce qui peut faire un livre curieux et beau.

Digitized by Google

BULLETIN ARTISTIQUE.

Il nous est parvenu quelques réclamations au sujet du *Bulletin artistique* de notre dernière livraison. On nous reproche d'avoir avancé légèrement que le chœur de notre cathédrale avait été recouvert d'une couche de badigeon, tandis que l'intérieur a été seulement presque en entier nettoyé et lavé. Nous avons pour principe d'accueillir toutes les réclamations, mais celle-ci porte sur un malentendu. Lorsque nous avons parlé du badigeon du *bas-chœur*, nous n'avons pas voulu désigner la partie inférieure de l'abside, mais bien la chapelle contigue à la basse nef sud de l'église, enclavée dans la Manécanterie, et vulgairement connue sous le nom de *bas-chœur*. Cette chapelle, en effet, a été bien et dûment badigeonnée. Nous regrettons seulement de n'avoir pas songé à préciser, d'une manière plus nette, l'endroit sur lequel portait notre remarque, et qu'on ait pu inférer de là un blâme général, qui a toujours été loin de notre pensée.

Quelques observations ont aussi été faites sur notre appréciation des vitraux de M. E. Thibaud. Ces verrières, assure-t-on, seraient dans le caractère de l'époque qu'elles sont destinées à représenter. Nous n'avons jamais soutenu le contraire. Nos observations ont seulement porté sur la beauté réelle des figures, si je puis ainsi parler, ce qui est bien différent et sur l'harmonie de tons, ce qui n'a aucun rapport avec le style archéologique du dessin. Il y a, dans un même style, une infinité de degrés différents. Nous n'avons constaté à peu près qu'une chose, c'est que les verrières de M. Thibaud sont restées inférieures à celles du XVe siècle, et que, lors même que les artistes du XVe siècle eussent produit des œuvres exactement semblables, ce n'aurait pas été encore une raison suffisante pour ne pas faire mieux. Du reste, le degré de beauté d'une œuvre d'art ne peut se déterminer qu'imparfaitement. La beauté plastique, comme toute espèce de beauté, se sent beaucoup mieux qu'elle ne s'explique, Déterminer rigoureusement pourquoi l'œuvre de M. Thibaud est plus ou moins belle que telle autre, serait assurément fort difficile. Nous maintenons donc notre critique sur tous les points, en même temps que nous maintenons les éloges que nous avons cru de notre conscience d'adresser à M. Thibaud sur certaines parties de son ouvrage.

Digitized by Google

DISSERTATION

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE DU PAYS DES DOMBES

ET

DE L'ARRONDISSEMENT DE TRÉVOUX;

SUIVIE

D'UN APPENDICE SUR LE LIEU DE LA BATAILLE ENTRE SÉVÈRE

ET ALBIN.

J'ai l'intention, dans cette dissertation, de faire un narré rapide de l'histoire de notre pays dans les temps anciens, de raconter les diverses vicissitudes qu'il a éprouvées au temps des Celtes, sous les Romains, sous les Bourguignons. Des faits importants, mais épars çà et là, dans les anciens historiens, les conjectures des savants, voilà ce que j'ai à présenter. Je vais tâcher de réunir ces faits, de discuter ces conjectures diverses, et j'espère par-là répandre quelques lumières sur l'état antique de la contrée que j'habite. Je n'aborderai pas l'histoire du moyen-âge. Cette entreprise serait au dessus de mes forces. Je sais, d'ailleurs, que des hommes recommandables s'en occupent depuis longtemps. Puissent-ils faire paraître bientôt le fruit de leurs nobles veilles et de leurs recherches consciencieuses ! Puissent-ils considérer ce modeste opuscule comme une introduction pas trop indigne de leur travail.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

TEMPS DES CELTES.

Il est remarquable que notre arrondissement qui, dans ses limites resserrées, présente pendant plusieurs siècles dans la principauté de Dombes un état souverain et indépendant des Rois de France, présente aussi au temps des Celtes un peuple particulier et indépendant, qui s'est vu autrefois entouré de gloire et de renommée, et qui peut être compté parmi ces peuples conquérants. Ce peuple était les Ambarres, en latin *Ambarri*.

Les savants ont été partagés sur le lieu où ils doivent placer les Ambarres. Les uns, tel que Marlian (1), les plaçaient dans la Lorraine, et prétendaient trouver un vestige du nom de ce peuple dans le nom de la province de Barrois ; d'autres, tels que Vigenère et d'Ablancourt (2), dans la Bresse châlonaise ; le géographe Sanson (3) et Dunod (4), dans le Charollais ; Dom Martin (5), dans le Beaujolais, entre la Saône et la Loire. Mais le célèbre Danville, dont les travaux ont répandu tant d'éclat sur la géographie ancienne et ont éclairé tant de points obscurs de cette science, est le premier qui ait donné aux Ambarres leur véritable position (6), s'appuyant avec

(1) Ch. Marlian : *Index Geographicus in Commentaria Cæsaris.*

(2) Dans leurs traductions des Commentaires de César.

(3) Remarques sur la carte des Gaules

(4) *Histoire des Séquanois.*

(5) *Histoire des Gaules*, tome II.

(6) *Notice des Gaules : Ambarri.* Cependant Philibert Collet l'avait soupçonnée avant Danville. Voyez sa dissertation à la tête de son *Explication des statuts de Bresse.* Voyez aussi l'*Histoire des Dombes* manuscrite de M. Aubret. Mais Danville n'a eu sans doute connaissance ni de l'une, ni de l'autre.

Digitized by Google

raison sur le texte de César, au premier livre de ses Commentaires, il les place entre les Eduens et les Allobroges, c'est-à-dire entre la Bourgogne et le Dauphiné, dans cette espèce d'île que forment la Saône et l'Ain, à peu près dans le territoire de notre arrondissement actuel.

Le nom de ce peuple s'est conservé dans les noms de plusieurs lieux de notre pays et des pays voisins : Ambérieux et plus anciennement Ambérieux en Dombes, Ambronay, jadis Ambournay, Ambérieux en Bugey près des rives de l'Ain, Ambérieux près d'Anse et sur les bords de la Saône, présentent dans leurs noms des traces évidentes du séjour des Ambarres.

Maintenant examinons quelles étaient les limites de ce peuple. Au nord, étaient les Sébusiens, où plutôt les Ségusiens (1), qui possédaient le Forez, le Lyonnais, le Beaujolais, et, traversant la Saône, occupaient en grande partie l'arrondissement de Bourg ; à l'ouest, les mêmes Ségusiens ; au midi et à l'est, les Allobroges, et, de ce dernier côté, les Ambarres confinaient même peut-être avec les Séquanes qui occupaient Gex et une partie du Bugey. Les noms d'Ambérieux, sur la rive droite de la Saône, et d'Ambérieux et d'Ambournay, sur la rive gauche de l'Ain, montrent qu'ils s'étendaient un peu sur les deux rives, du moins jusqu'aux premières montagnes : car chez les peuples anciens qui connaissaient du moins la navigation fluviale, les fleuves et les rivières étaient plutôt des moyens de communication que des démarcations et des limites.

Telles étaient donc les limites des Ambarres, du moins du temps des Romains. Mais il est bien probable que, dans les temps les plus anciens, ils occupaient un territoire plus

(1) Danville ne parle pas des Sébusiens, et les confond avec les Ségusiens. Philibert Collet est du même avis. Voyez sa 1re *Lettre à M. Leloup.*

Digitized by Google

étendu, surtout vers le nord. Car ce pays, dans les limites que nous venons de lui tracer, quelque abondante population qu'on lui suppose, n'aurait pu suffire à ces nombreuses émigrations qui rendirent les Ambarres si puissants et si célèbres en Italie, comme nous le verrons bientôt. Epuisés par ces émigrations qui leur enlevaient leur jeunesse et leurs meilleurs guerriers, pressés en outre par les Séquanes et les Ségusiens, qui eux-mêmes étaient refoulés par les nations Cimbriques, ils ont dû céder peu à peu du terrain et se renfermer dans les confins que nous venons de leur tracer, confins dans lesquels les ont trouvés les Helvétiens dans leur invasion, et Jules César dans sa conquête des Gaules.

Mais rappelons ce que l'antiquité nous dit, ce qu'elle nous laisse entrevoir sur l'histoire de ce peuple. Les Ambarres étaient de la race des Celtes, les plus anciens habitants de la Gaule, et qui l'occupaient depuis les temps les plus reculés. Une alliance dont on ne peut fixer l'époque, mais qui pourrait remonter au temps de l'invasion des Kimris ou Cimbris, sous Hu, ou Hésus-le-Puissant, temps auquel les différentes nations des Celtes furent obligées de se réunir en confédérations, pour résister à ces peuples conquérants, une alliance, dis-je, unissait les Ambarres aux Eduens. Il y avait dans les Gaules trois sortes de confédérations et alliances : celle des peuples qui, étant faibles, se mettaient sous le patronage de peuples plus puissants : celle des sujets ou peuples tributaires, et celle d'égalité, telle que l'alliance des Ambarres et des Eduens. Ayant les mêmes mœurs, les mêmes lois, la même manière de combattre, prenant part aux mêmes expéditions, ces deux peuples ne semblaient former qu'un même peuple. Aussi César appelle-t-il les Ambarres, les amis intimes et les frères d'armes des Eduens, *necessarii et consanguinei* (1).

(1) Commentaires, livre I.

Digitized by Google

Le pays qu'occupaient les Ambarres présentait le même aspect physique qu'il présente maintenant, à part les changements que la culture et le travail de la civilisation y ont opérés. Plat, ou n'offrant que de médiocres élévations, couvert de vastes forêts et de marais, il était sans doute habité par une population nombreuse qui trouvait abondamment dans la chasse, la pêche, et le soin des troupeaux de quoi satisfaire aux nécessités de la vie. Ainsi que les autres peuples des Gaules, les Ambarres se souciaient peu des aliments qu'ils ne pouvaient obtenir qu'à force de travail et à la sueur de leur front. Cependant les Grecs qui établirent si près d'eux leurs colonies, durent, bientôt après leur arrivée dans les Gaules, leur apprendre l'agriculture et l'usage des aliments qu'elle procure à l'homme. Mais les Ambarres ne durent s'y livrer qu'avec répugnance : car ce peuple guerrier aimait mieux manier la lance et l'épée que le soc et la charrue. Ils ne possédaient aucune ville et même aucun village. Semblables aux Germains dont parle Tacite : « Chacun s'établissait le long d'un ruisseau, dans une campagne, ou dans une forêt, selon qu'il le trouvait bon : il se logeait ensuite avec sa famille au milieu de sa possession (1). » Leur pays, comme les autres régions des Gaules, était divisé en cantons *Pagi*, districts occupés par un certain nombre de familles, et gouvernés par des magistrats particuliers. Leur capitale ou le lieu de leurs réunions et assemblées annuelles devait se trouver au milieu du pays, vers l'emplacement du bourg qui porte encore le nom de ce peuple, Ambérieux de Dombes.

La religion, le culte des Ambarres devait être les mêmes que ceux des nations Celtes, avant que les Grecs eussent transporté chez eux leurs dieux et leur brillante mythologie. Ils

(1) Ils apprirent dans la suite à se réunir en villages et à se fortifier. Voyez César, livre I, ch. 3.

Digitized by Google

avaient aussi sans doute des dolmens et des menhirs; mais on n'en trouve aucune trace. La rareté de la pierre dans le pays en a dû hâter la destruction, mais surtout l'établissement du christianisme, qui ne les considérait dans les premiers siècles que comme les dangereux trophées d'un paganisme odieux. On trouve seulement à Simendre dans le Revermont un de ces dolmens à moitié détruit.

Quelques auteurs ont regardé aussi comme monuments de la religion de nos ancêtres ces poypes ou élévations de terre, faites de main d'homme qui sont si nombreuses dans la Bresse et dans la Dombes; mais des recherches nouvelles et plus sûres y ont fait reconnaître des monuments du moyen-âge (1). La tradition a conservé le nom et le souvenir des druides à Meziriat et à Bourg.

Les lacs, les fontaines et les arbres étaient un objet de vénération chez les Ambarres. Quelques restes de leur culte subsistent encore dans nos contrées. Ainsi, entre Sulignat et l'Abergement, dans le voisinage de Châtillon-les-Dombes, est un bois de chênes, où, près d'une chapelle ruinée, se rendent encore en grand nombre les habitants des environs : là, ils pendent aux arbres des morceaux de linge et des haillons, ils nouent les jeunes branches pour être délivrés des maladies et particulièrement de la fièvre. Or, c'était là l'usage des Ambarres ainsi que des autres peuples gaulois, au rapport de Procope (2) et d'autres auteurs. Ils portèrent même cet usage dans l'Asie : car on voit, suivant Andreossy (3), sur la montagne du Géant (Bougourlou), un tombeau appelé autrefois le lit d'Hercule. Auprès sont des arbres aux branches desquels les Musulmans, héritiers des superstitions des

(1) Voyez ma dissertation sur les poypes de la Bresse et des Dombes, *Revue du Lyonnais*, n° 132 (tom. XXII, p. 444).

(2) Got., livre II, ch. 15, p. 424.

(3) *Voyage à l'embouchure de la mer Noire*, ch. 7.

Digitized by Google

premiers habitants du pays, attachent les morceaux de linge qu'ils ont portés, dans l'intention de se délivrer de la fièvre. Or, on sait les émigrations des Gaulois en Asie et l'établissement important qu'ils fondèrent en Bithynie et sur les rives asiatiques du Bosphore. On trouve encore à Frans, près de Trévoux, une de ces fontaines saintes, une de ces *Bébrones* si fréquentes et si vénérées chez les anciens Gaulois. Les malades des environs viennent boire ses eaux qu'ils regardent comme saintes et sacrées. La religion chrétienne, dans sa sage économie, a fait dans nos pays ce qu'elle a fait dans bien d'autres lieux de l'univers catholique. Ne pouvant détruire ces concours païens, elle les a sanctifiées, en en détournant l'objet et en y fixant la vénération de quelque saint illustre. Ainsi, dans le bois dont nous avons parlé plus haut, une chapelle a été érigée à saint Lazare, protecteur des infirmes et des malades, et, sur la fontaine de Frans, une chapelle devenue depuis église paroissiale a été élevée en l'honneur de saint Etienne, premier martyr, et elle subsiste encore.

Le peuple Ambarre était renommé parmi les autres peuples par son courage et son esprit belliqueux. Le nom même qu'il portait en était une preuve. Dans ces temps anciens où les noms des peuples et des particuliers étaient significatifs et désignaient leurs qualités naturelles ou morales, celui des Ambarres signifiait réunion d'hommes forts et vaillants. *Am*, particule qui, à la tête des mots celtiques, signifie : union, assemblage (de là vient le mot *hameau, hamel*, union d'hommes.) *Bar*, terme qui désigne la force. De là viennent le nom et titre de baron, encore en usage, et qui, destiné d'abord à désigner le courage, est devenu dans la suite un titre d'honneur et de puissance. Les Romains eux-mêmes ont emprunté ce mot dans leur langue. Sans doute, ils l'ont pris des Gaulois qui, à des époques différentes, ont envahi l'Italie (1), chan-

(1) Le savant père Pezron a trouvé dans la langue latine plus de 1200

Digitized by Google

geant le B, en V, changement si commun et si facile dans les langues, plusieurs de leurs citoyens portaient les noms de Varus et de Varron. C'est de ce dernier nom que s'appelait le consul que la défaite de Cannes a rendu si tristement célèbre : ainsi s'appelait cet auteur qui, au siècle d'Auguste, a mérité le titre du plus docte et du plus savant des Romains (1).

La principale force des Ambarres devait consister en cavalerie. Le terrain plat et marécageux du pays leur donnait la

mots d'origine celtique. (Voyez La Martinière, *Dictionnaire Géographique*, article *Celtique*.

(1) M. E. J., savant antiquaire, à qui j'ai soumis ma dissertation, n'approuve pas mon étymologie du mot d'Ambarres. Il prétend que ce mot vient du mot grec Αμφι, autour, et d'Αρα, nom que les Grecs ont donné à la Saône. Mais pour cela il faudrait que les Ambarres eussent principalement été établis sur les deux rives de la Saône ; or, nous voyons qu'ils étaient établis aussi bien sur les deux rives de l'Ain que sur celles de cette première rivière. En outre, pourquoi une nation Celte aurait-elle emprunté son nom de celui que les Rhodiens ou Phocéens ont donné à la Saône ? Les Ambarres n'avaient-ils pas déjà leur nom, n'étaient-ils pas déjà constitués en nation, avant que les Grecs eussent connu la Gaule ? D'ailleurs, la Saône n'était pas appelée *Arar* par les Celtes. *Arar quam Celti Sanconam vocant*, dit Ammien Marcellin (livre XV, ch. 2).

Maintenant, le même M. E. J. prétend que le nom de nos Ambérieux vient du latin *Ambo rivi* : réunion de deux ruisseaux, de deux rivières. Mais pourquoi donner à Ambérieux une étymologie différente de celle des Ambarres, puisque ces deux noms sont identiques ? Cette étymologie présenterait quelque vraisemblance par rapport à Ambérieux d'Anse, placé vers le confluent de l'Azergue avec la Saône ; mais elle n'en présente aucune par rapport aux deux autres, Ambérieux du Bugey et Ambérieux de Dombes, qui ne sont traversés que par de petits courants d'eau insignifiants. Le nom d'Ambérieux, et plus anciennement Ambarieux, ne peut venir que de nos Ambarres, avec la terminaison d'origine latine *eux*, commune à tant de villages de notre arrondissement. Les lieux situés à la réunion de deux rivières ou ruisseaux s'appelaient en Gaule *Condate*, nom que Valois prétend être d'origine celtique, (*Notitia Galliæ*, p. 467) ou bien avaient reçu des Latins le nom de *confluentes*, Conflans.

Digitized by Google

facilité d'élever grand nombre de chevaux de bonne race. Aussi les auteurs anciens rappellent-ils que la plus célèbre cavalerie gauloise était celle des Eduens et de leurs alliés. Le cheval était réprésenté sur les monnaies des uns et des autres.

Treize ou quatorze siècles avant l'ère chrétienne, une expédition de Gaulois ou Celtes eut lieu pour envahir l'Italie, qui leur présentait une terre plus fertile et un ciel plus doux que le leur. Les Ambarres en faisaient sans doute partie et peut-être la composaient-ils tout entière, car les anciens historiens (1) donnent au peuple qui fit cette invasion un nom presque identique avec celui des Ambarres, le nom d'*Ambri* ou *Ombri* (2). Le peu d'étendue du territoire, une popula-

(1) Diodore de Sicile, livre IV ; Denys d'Halicarnasse, livre I ; Cornelius Bocchus, cité par Solin ; M. Antonius Grypho ; Isidore ; Servius.

(2) Le singulier latin d'*Umbri* était *Umber*, dont le son et la terminaison rappellent encore plus le nom des Ambarres. Voyez ce vers de Catulle, *In Egnatium !*

« *Aut parcus Umber, aut obesus Etruscus.* »

Et cet autre d'une inscription de Préneste, citée par Gruter, p. 72, nº 5 :

« *Quos Umber sulcare solet, quos Tuscus arator.* »

Voyez encore le vers 753 du XIIIe Livre de l'*Enéide* : « *Aut Vividus Umber.* »

M. Thierry, dans son *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés*, prétend que le nom d'Ambres ou Ombriens donné à la première armée qui a traversé les Alpes venait de ce qu'elle était composée de guerriers les plus vaillants de chaque nation de la Gaule. Mais cette assertion n'a aucun fondement certain : aucun historien n'en parle, et nous voyons, au contraire, dans l'histoire des invasions successives des Gaulois en Italie, en Bretagne et en Grèce, que chaque nation portait dans les pays conquis et dans les établissements qu'ils y formaieut son nom et sa dénomination propre. Voyez Thierry, t. I. *Introduction*, p. XLIV et ch. I, p. 10.)

Pline (Livre III, ch. 14) et Zenodote de Trezène, auteur grec d'une histoire des Ombriens qui n'a pas passé jusqu'à nous, prétendent que le nom de ce peuple vient de ce qu'il avait échappé au déluge (celui d'Ogygès sans doute), qui avait inondé au loin les plaines de l'Italie, ainsi que la Grèce (ομβρος,

Digitized by Google

tion surabondante, les attaques des peuples septentrionaux furent sans doute les causes principales de ces émigrations armées auxquelles les Ambarres participèrent si souvent. Ogmius, prince célèbre, qui paraît être le type sur lequel a été formé l'Hercule gaulois, fut le chef et le promoteur de cette expédition (1). L'Italie supérieure, la première en butte aux efforts des Gaulois, était alors occupée par le peuple in-

pluie.) Mais pourquoi les Ombriens, habitant l'Italie, auraient-ils reçu ce nom *grec* d'une catastrophe qui n'a pu le transmettre à aucun peuple de la Grèce elle-même ?

Le savant P. Ferrari, jésuite, prétend que le nom des Ombriens vient des Cimbres qui, dans les premiers temps, ont envahi l'Italie ainsi que l'Europe méridionale. Mais son opinion n'est appuyée sur aucune preuve. Aucun monument de l'histoire ne nous parle de cette invasion de l'Italie par les Cimbres dans les premiers siècles. D'ailleurs, les Cimbres s'appellaient autrefois Cimmeriens, nom qui ne peut avoir aucune analogie, même éloignée avec celui d'Ombriens. (Voyez *Dissertationem undecimam Guidonis Ferrarii*, p. 219. Mediolani, 1767. *Lettre Lombarde* du même, *Lettres* 1, 9, 10, 11. Voyez aussi Thierry, tom. I, *Introduction*, p. XLX.)

En dernier lieu, citons Micali qui, dans son *Histoire des anciens peuples d'Italie*, prétend que les Ombriens étaient un peuple des montagnes de l'Apennin et des bords de l'Adriatique qui, pressé par les incursions des Liburniens se répandit dans les plaines de l'Italie et du Latium. Mais en cela il est en contradiction avec les anciens auteurs dont nous avons rapporté les témoignages ; Bocchus, cité par Solin, dit que les Ombriens sont une race d'anciens Gaulois (Ch. VIII). M. Antonius Grypho, cité par Servius, parle absolument de même (*Servius Comm. ad Virgilium Æneid.* L. XII, v. 753). Enfin, S. Isidore de Séville se sert des mêmes termes dans son *Traité des Origines* (Livre IX, ch. 2.). Micali, dans un ouvrage aussi sérieux et aussi important que le sien, aurait dû citer ces trois auteurs et chercher à les réfuter, et il n'a fait ni l'un ni l'autre (Voyez *Storia degli antichi popoli Italiani di Giuseppe Micali*, tom. I, ch. 5).

(1) C'est sans doute de cette expédition que parle Diodore de Sicile (L. IV, ch. 6), quand il rapporte le Voyage d'Hercule de Gaule en Italie. Malgré les fables dont ce récit est accompagné, on y voit des traces de la tradition de cette invasion des Ambarres, de la terreur qu'ils inspirèrent et du pays même qu'ils envahirent.

Digitized by Google

digène des Sicules, qui ne céda son territoire qu'après de nombreux et sanglants combats : il se retira dans la partie méridionale de l'Italie, d'où, bientôt après, il passa dans la Sicile, à laquelle il donna son nom (1). Les Ambarres poussèrent leurs conquêtes, du côté de l'Adriatique, jusqu'au fleuve Métaure, et même au-delà, puisque, suivant Micali (2), on trouve dans la Pouille, près du mont Gargan, des lieux portant le nom des Ombriens ou Ambarres, tels que *El Cateno d'Umbra*, *El Boscho d'Umbricchio*, *il cognetto d'Umbri*, *Valle degli Umbri*, et, même en Calabre, on voit la ville d'*Umbriatico*; de l'autre côté, les Ambarres s'avancèrent jusqu'à l'embouchure du Tibre; mais ils ne passèrent pas cette rivière; ils semblèrent alors, par une espèce de prévoyance de l'avenir, respecter l'emplacement de cette ville qui devait être la maîtresse du monde. Ils partagèrent le pays qu'ils venaient de conquérir en trois parties, qui prirent le nom composé qui leur fut donné et du peuple conquérant et de leur position respective. L'Isambrie ou Insambrie (3) (Basse-Ambrie), d'où par un changement de l'A en O, changement fort commun dans les vicissitudes des langues (4), s'est formée l'Isombrie ou l'Insombrie, depuis Insubrie, pays de plaines baigné par le Pô (5); l'Olambrie, depuis Olombrie (6), Haute-Ombrie, pays montueux de l'Apennin, et la Vilambrie, depuis Vilombrie, Ambrie maritime, située entre les embouchures de

(1) Denys d'Halicarnasse, livre I.

(2) *Storia degli antichi popoli Italiani*, ch. 5.

(3) Ptolémée.

(4) L'A, suivi de l'M dans la même syllabe, a un son nécessairement sourd, qui peut le faire confondre avec l'O ou l'U des Latins.

(5) Beaucoup de lieux et de bourgs de la contrée du Pô nous rappellent le nom des Ambarres ou Ombriens, la rivière Lombro, les bourgs Umbriago, Umbriano, et Seprio appelé au XIe siècle Sumbrio. Voyez Gui Ferrari, *Dissertatio Decima*.

(6) Idem.

Digitized by Google

l'Arno et du Tibre. Toutes ces particules avant le nom d'Ambrie ou Ombrie sont d'origine celtique (1).

Les Ambarres fondèrent plusieurs villes dans les contrées qu'ils envahirent. Pline (2) les reconnaît comme fondateurs de Rimini et de Ravenne, Servius (3), de Pérouse, Denys d'Halicarnasse (4), de Cortone, et Caton, cité par Pline (5), parle d'Ameria, fondée vers l'an 381 avant Rome. Cette ville d'Ameria, à laquelle ils avaient laissé leur nom était sans doute leur capitale : elle est, d'ailleurs, vers le milieu du vaste territoire conquis et occupé par les Ambarres. On attribue aux Ambarres la fondation de beaucoup de villes anciennes de l'Italie intérieure, telles que Todi, Gubbio, Nocera, Nequino, Mevania, Interamna, Sarsina, Sestino (6). Il peut paraître étonnant que les Ambarres qui n'avaient pas de villes et de bourgs dans leur patrie, en aient autant fondées dans les pays qu'ils ont occupés. Mais qu'on fasse attention aux circonstances dans lesquelles ils se trouvaient. Au milieu d'un pays conquis, entourés de peuples humiliés et jaloux, dont il fallait à chaque instant repousser les attaques, la prudence a dû leur faire voir la nécessité de réunir leurs habitations, de les environner de murailles, de s'établir dans des endroits fortifiés par l'art et par la nature.

Favorisés par la douceur du climat et la fertilité du sol, leur nombre s'accrut rapidement et ils exercèrent leur in-

(1) *Is. In.* bas inférieur (Davies : *Lexicon antiq. Boit. Lat.* Palloutier : *Dictionnaire de la langue bretonne.* Cambden *Britannia*, p. 449. *Ferrari Dissert. Decima*, § 6.) *Oll*, *All*, haut, élevé : *Bil*, *Vil*, bord, rivage (Armstrong, *gaëlic Dictionnary.*)

(2) Livre III, ch. 14.

(3) Eneidos, ch. 10, v. 203.

(4) Livre I, ch. 20.

(5) Livre II, ch. 14.

(6) V. Micali, tome I, ch. 5.

Digitized by Google

fluence sur presque toutes les nations de l'Italie qui devinrent leurs alliées ou leurs tributaires.

Les Ombriens eurent une guerre à soutenir contre les Pelasges, peuple venu d'un pays au-delà de la mer, que Denys d'Halicarnasse prétend être la Grèce, mais que nous avons des raisons de croire être un reste de ce peuple célèbre qui occupait la mystérieuse Atlantide. Ceux-ci eurent quelque succès contre les Ombriens et prirent sur eux par surprise la ville forte de Cortone (1).

Les Ombriens eurent aussi de grands démêlés avec les Sabins et affaiblirent beaucoup cette nation. C'est Strabon (2) qui l'assure. Cependant plusieurs auteurs font des Sabins un peuple gaulois et d'origine ombrienne. Mais des intérêts particuliers ont pu procurer cette division entre ces deux peuples, et rompre les liens qui auraient dû toujours exister entre eux.

Les Ambarres ou Ombriens avaient les qualités et les défauts des nations gauloises. « Ce peuple était brave et impétueux, dit Nicolas Damascène (3), le seul auteur qui nous ait donné quelques détails particuliers sur ce peuple ancien, mais il était facile à rebuter : il pensait qu'il était honteux de vivre subjugué, et que, dans toute guerre, l'homme de cœur doit choisir une de ces deux chances, vaincre ou mourir. » Aussi, les Ambarres étaient-ils dignes du nom significatif et honorable que les autres Gaulois leur avaient donné. Le même auteur déjà cité remarque comme subsistant parmi eux un usage que nous croyons peut-être à tort avoir été importé dans nos contrées par les nations du nord : le duel judiciaire.

(1) Denys d'Halicarnasse, livre I, ch. 20.

(2) Livre V.

(3) *Histoire universelle*, publiée par Henri de Valois.

Digitized by Google

Ils avaient apporté dans l'Italie la religion et le culte de leurs ancêtres et surtout la vénération pour les fleuves et les lacs. Près de Cutilie, ville voisine de Riéti, l'ancienne Réate, était un lac sacré, où les Ombriens observaient les mêmes cérémonies que leurs pères observaient auprès des lacs de leur patrie (1). On peut même dire que c'est aux Ambarres, par le moyen des Sabins, qui tiraient d'eux leur origine, et qui ont tant coopéré à la fondation de Rome, que la reine du monde doit son culte et ses dieux. Aussi, Beaufort, dans sa *République romaine* (2), fait-il remarquer les rapports frappants qui existaient entre la religion des Celtes et la religion primitive des Romains.

Mais cette puissance des Ambarres s'écroula aussi facilement qu'elle s'était élevée. Fruit d'une invasion, ce fut une invasion qui la détruisit.

Vers le XIe siècle avant l'ère chrétienne, les Rhasènes, peuple des Alpes, descendirent de leurs montagnes, envahirent l'empire des Ambarres ou Ombriens, mais ce ne fut qu'après une longue résistance, qu'ils parvinrent à le soumettre. La résistance dura même plusieurs siècles; ce ne fut guères qu'après la fondation de Rome, vers l'an 700 avant J.-C., que la conquête des Rhasènes, qui prirent le nom d'Etrusques, on ne peut dire précisément à quelle époque, devint complète et entière. Les Ambarres cédèrent à leurs vainqueurs la plus grande partie de leur territoire qui contenait, au rapport de Pline (3), près de trois cents villes, et se renfermèrent dans l'espace compris entre le Pô, le Tibre et la Néra qui conserve leur nom dans celui d'Ombrie, et encore, vécurent-ils là dans la dépendance des Rhasènes, leur servant

(1) Denys d'Halicarnasse, livre I. ch. 2.

(2) Livre I, ch. I.

(3) Livre III, ch. 14.

Digitized by Google

d'auxiliaires dans leurs guerres et dans leurs conquêtes. En effet, nous les voyons unis aux Rhasènes ou Etrusques, dans l'invasion de la Campanie et dans la grande expédition contre Cumes, et même, nous les voyons, quelque temps après, oublieux de leur ancienne origine, combattre, pour soutenir leurs vainqueurs, les Lingons et les Boiens, Gaulois comme eux ; mais leurs efforts furent impuissants, ils furent vaincus et obligés de céder une partie de leur terrritoire déjà si rétréci.

Cependant toute la nation des Ambarres ne consentit pas à vivre sous la dépendance des Rhasènes, un grand nombre, ceux surtout qui vivaient dans les contrées que le peuple vainqueur s'était appropriées, refusèrent de se soumettre à une servitude que leur fierté devait leur faire regarder comme humiliante. Les uns revinrent dans la Gaule, près du pays de leurs ancêtres : ainsi, on trouve les Insubres, habitants de la Basse-Ambrie, sur la Saône, au milieu des terres des Ségusiens et des Ambarres qui leur donnèrent asile. Les autres se réfugièrent dans les montagnes de l'Helvétie, où ils prirent le nom d'Ambrons, presque identique avec leur ancienne dénomination (1). D'autres se retirèrent dans la Ligurie, chez des peuples sortis de la même souche gauloise, et où ils retrouvèrent sans doute leur langue, leurs usages et le souvenir de la patrie commune.

Les Etrusques, en asservissant, en dispersant les Ambarres, ne purent cependant faire tomber en oubli leur mémoire. Le nom Ambrien ou Ombrien resta longtemps illustre dans la Péninsule Italique. Ce nom se conserve encore, comme nous venons de le voir, dans la province d'Ombrie : il se conserve encore dans un mont, près de Sienne, appelé par les savants

(1) On trouve, dans le canton du Tésin, pays de Lévantine, une petite vallée qui porte encore, avec la rivière qui la traverse, le nom d'*Ambra*.

Digitized by Google

Ombrone et par le peuple St-Quirico, dans une rivière de l'Etrurie appelée Ambra, et dans deux autres autres rivières du même pays, qui se nomment Ombrone.

Vers l'an 537 avant Jésus-Christ, une nouvelle expédition de Gaulois, composée de cent cinquante mille guerriers, formée principalement d'Arvernes, de Bituriges, d'Eduens, et par conséquent d'Ambarres, qui sont même cités nommément par Tite-Live (1), se porta vers l'Italie. Les mêmes motifs sans doute que leurs ancêtres les animaient, et, en outre, suivant Justin (2), des guerres intestines : nous pouvons y ajouter l'invasion des Kimris qui arriva dans ce temps-là. Bellovèse était le nom de leur chef. Invités par les députés de Marseille, cette colonie que les Phocéens venaient de fonder dans la Gaule, à la délivrer des Ligures qui l'assiégeaient (3), ils volent à son secours, défont les Ligures, pénètrent dans leur pays et là se donnent entrée dans l'Italie. Les Etrusques veulent leur défendre le passage du Tésin ; mais ils sont vaincus (4). Les Gaulois, et en particulier les Ambarres occupent ces belles campagnes entre le Tésin, l'Oglio et le Pô, auxquelles ils rendent leur nom d'Isombrie ou Insubrie que leurs ancêtres leur avaient donné (5), et y fondent une ville qui, placée au milieu du pays conquis, reçut de cette situation un nom celtique, *Meyland* (terre du milieu), dont les Latins ont fait le nom de *Mediolanum*.

Cent quarante ans après, vers l'an 383 avant Jésus-Christ,

(1) Livre V, ch. 34.

(2) Livre XX, ch. 5.

(3) Peuple sorti des Gaules ainsi que des Ambarres, au temps de la grande invasion d'Ogmius (Denys d'Halicarnasse).

(4) Tite-Live, livre V, ch. 34.

(5) Tite-Live dit expressément que les Gaulois y trouvèrent des traces du séjour des Ambarres ou Ombriens, dans le nom du lieu où ils s'arrêtèrent (Livre V, ch. 34).

Digitized by Google

une autre invasion des Gaulois eut lieu en Italie ; trente mille Sénonais, sous la conduite d'un chef nommé Brennus, passèrent les Alpes. Plusieurs peuples des Gaules se joignirent sans doute à eux (1), et les belliqueux Ambarres ne perdirent pas certainement une occasion si conforme à leur courage et à leur caractère aventureux. Se répandant dans les plaines de l'Italie, et désirant venger les injures de leurs ancêtres chassés ou assujettis, ils viennent attaquer les Etrusques. Ceux-ci demandent du secours aux Romains. Les Romains se déclarent contre les Gaulois et leur livrent cette funeste bataille d'Allia, qui mit Rome à deux doigts de sa perte. C'en était fait de la maîtresse future du monde, si Brennus avait su profiter de sa victoire. On sait comment Rome fut sauvée par le courage et l'habileté du dictateur Camille, et qu'elle fut pourtant forcée de payer au poids de l'or l'éloignement des Gaulois.

L'histoire ne nous dit pas si les Ambarres prirent part aux expéditions que les Gaulois firent en différents temps sur le Danube, en Grèce et en Asie, où ils fondèrent un état puissant qui prit d'eux le nom de Galatie. Il est probable que grand nombre de guerriers Ambarres suivirent ces expéditions lointaines qui pouvaient leur procurer ce qui faisait le plus grand objet de leur ambition, la gloire et les richesses.

Pendant deux siècles et demi, l'histoire ne nous dit rien des Ambarres. Pendant cet espace de temps, les Phocéens de Marseille, qui ont laissé des traces si nombreuses de leur séjour sur les rives du Rhône et de la Saône, qui établirent même, à la jonction de ces deux rivières, près de la forteresse gauloise de *Lygdun*, un *emporium* auquel ils donnèrent le nom de Léïon (Λεϊον, lieu plat, uni), nom qui exprimait

(1) Appien *apud*, Fulvium Ursinum, p. 350.

Digitized by Google

la nature de l'emplacement, et qui est devenu le nom moderne de la seconde ville des Gaules (1), les Phocéens, dis-je, fondèrent, à ce que rapporte une tradition cependant fort incertaine, une ville près du lieu où est bâti maintenant Montmerle, et donnèrent à cette ville le nom grec d'Apeon Απεων). Cette ville fut, dit-on, détruite au temps de la guerre de Septime Sévère. Il est à remarquer que plusieurs lieux près de la Saône, dans l'ancienne province de Beaujolais, et particulièrement dans la partie qu'occupaient les Ambarres, portent des noms évidemment d'origine grecque. Ainsi, Oingt, plus anciennement Yoingt, est appelée dans les anciens titres latins *Iconium*, nom de la capitale de la Pisidie. dans l'Asie-Mineure. On sait combien facilement le C et les autres consonnes s'élident dans le changement des langues (ainsi, le nom celtique de *Sancon* a fait le nom moderne de Saône). Nous trouvons le même nom d'Ieonium presque entièrement conservé dans le nom moderne de Cogny, autre village de la province. Theyzé, Thizy, nous rappèlent le nom grec de Thésée ; Denicé celui de Denys, nom que les Grecs donnaient à Bacchus ; Montmélas, le mont Noir (μελας), Talancé, Tarare, Le Pyre, Moiré sont des noms presque entièrement grecs. Tous ces noms rassemblés dans un espace bien rapproché ne semblent-ils pas des indices frappants d'une colonie grecque et de l'Asie-Mineure, qui cherchait à rappeler dans les lieux nouveaux qu'ils fondaient les noms si doux de la patrie et les dieux de leurs ancêtres. Dans les montagnes du Jura, près d'Arinthod, nous voyons encore des traces d'un établissement grec ; des noms de lieu, de famille sont évidemment tirés de cette langue. Enfin, des

(1) Ce nom ne pourrait-il pas venir du mot grec Αγιτον, blé, moisson, pour exprimer la fertilité du pays, où le blé de la Gaule septentrionale, dont l'Emporium marseillais était sans doute le dépôt ?

Digitized by Google

médailles grecques de Marseille, trouvées à Bourg, des Philippes d'or qui se sont rencontrés dans plusieurs endroits du département de l'Ain sont autant d'indices remarquables des rapports que les Grecs ont eu dans les premiers siècles avec nos contrées.

L'an 123 avant Jésus-Christ, les Romains qui avaient déjà pénétré dans la Gaule méridionale et y avaient établi des colonies, firent alliance avec les Eduens, et par conséquent avec les Ambarres, leurs confédérés (1). Les Ambarres reçurent donc, ainsi que les Eduens, du Sénat de Rome, les titres d'alliés et d'amis, et donnèrent aux Romains celui de frères, titre sacré qui, chez les Gaulois, désignait la plus étroite des associations politiques (2).

Le pays des Ambarres, non plus que celui des Eduens, ne fut pas exempt des ravages affreux qu'exercèrent les Teutons, les Cimbres, et les Ambrons (3) dans la Gaule, l'an 109 avant notre ère. Il se trouvait sur le passage de ces barbares dans leur route de la Belgique à la province romaine. César (4) et Plutarque (5) font le tableau le plus effrayant du triste état où ils réduisirent les pays qu'ils traversèrent.

Les Ambarres aidèrent les Eduens, dont ils étaient toujours les fidèles alliés, dans la guerre que ceux-ci soutinrent

(1) Appien, *Apud Fulvium*.

(2) Cicero, lib. I, epist. 17 ; *Ad Atticum*. Tacitus, lib. II.

(3) Les Ambrons, comme on l'a dit, étaient des Ombriens ou Ambarres qui, chassés de l'Italie, s'étaient retirés dans les Alpes, en Helvétie. Plutarque (*In Mario*) cite une circonstance de la bataille que Marius leur livra, qui marque que les Ambrons étaient d'origine gauloise. Les Ambrons et les Liguriens qui combattaient pour les Romains se trouvèrent avoir le même cri de guerre. Il faut se rappeler que les Liguriens étaient peut-être Ambarres d'origine, et qu'en outre une émigration d'Ombriens assez considérable s'était réfugiée chez eux, au temps de l'invasion des Etrusques.

(4) *De Bello Gallico*, lib. VII, ch. 7.

(5) *In Mario*.

Digitized by Google

contre les Séquanes et les Suèves commandés par le fameux Arioviste. Mais la force ne seconda pas leur valeur. Accablés par le nombre, ils furent vaincus vers l'an 58, dans deux grandes batailles, où ils perdirent une grande partie de leurs sénateurs et de leurs nobles. Ils furent forcés, ainsi que les Eduens, à demander la paix, et à donner en otage aux Séquanes les enfants des principales familles. Mais les Séquanes eurent bientôt à se repentir d'avoir appelé à leur secours des alliés aussi dangereux que les Suèves. Les Suèves leur demandèrent pour récompense de leurs services le tiers de leur territoire. Les Séquanes, à cette réclamation inattendue, prennent les armes, font alliance avec les Eduens, leurs anciens ennemis, ainsi qu'avec les Ambarres. Les Eduens, les Ambarres viennent à leur secours ; mais ils sont malheureusement vaincus, ainsi que les Séquanes, dans les plaines de Magetobrie (Broye, au confluent de la Saône et de l'Ognon). Arioviste profita de sa victoire ; il soumit les Séquanes, les Eduens et les Ambarres, et les réduisit à la condition de tributaires, les laissant pourtant se gouverner à leur gré. Mais ils ne restèrent pas longtemps dans cet état d'humiliation.

Quelque temps après, arrive l'irruption des Helvétiens, où les Ambarres reparaissent encore sur la scène. Les Helvétiens ne sachant comment subsister dans leur pays qui, rempli de montagnes stériles, ne pouvait nourrir une population trop nombreuse, animés, en outre, par cet esprit belliqueux et cet amour de la gloire si naturels aux nations gauloises, prennent la résolution hardie d'émigrer et de chercher, à travers cent peuples différents, de nouvelles terres et un ciel plus favorable. S'unissant à plusieurs nations voisines, ils se dirigent vers le lac Léman, et veulent suivre la ligne droite du Rhône. Jules César, qui commandait alors dans la Gaule, résolut d'empêcher cette invasion qui menaçait la province romaine et les alliés de la République. Par un mur fortifié

Digitized by Google

qu'il construit et qu'il étend du Léman aux montagnes, le long de la rive gauche du Rhône, il ferme tout passage aux Helvétiens. Mais ceux-ci en trouvent un dans le territoire des Séquanes qui, gagnés par leurs sollicitations, leur ouvrent les débouchés du Jura. De là, les Helvétieus se répandent comme un torrent dans le pays des Allobroges, des Eduens et des Ambarres, et ravagent leur territoire. Les Ambarres, trop faibles pour s'opposer à cette foule innombrable, se renferment dans leurs bourgs fortifiés, au milieu de leurs bois et de leurs marais, et de là envoient des députés à César, pour lui demander du secours. César s'empresse de porter à ses alliés ce secours qu'ils réclamaient si justement : il passe le Rhône vers Montluel (1), traverse le pays des Ambarres, chassant les Helvétiens devant lui et atteint leur arrière-garde composée des Tiguriens, dans le moment où elle était séparée du reste de leur armée qui avait franchi la Saône. Il la défait complétement près de Tournus (2), jette sur la rivière un pont dont on voit encore les vestiges (3), et se met à la poursuite du corps de l'armée des Helvétiens. Il les aborde près d'Autun (4), remporte sur eux une complète victoire, les force à capituler, à retourner dans leur pays, et à y rebâtir leurs bourgades et leurs villes (5). Quelque temps après, César délivre encore les Eduens et les Ambarres de leur assujettissement aux Suèves, par la victoire qu'il remporte sur Arioviste près de Besançon (6).

(1) Voyez Philibert Collet, 1re lettre à M. Leloup.

(2) Vers Ormes.

(3) Probablement entre Ormes et Prety. On a trouvé au lieu du Molord Audras, des cendres, des os calcinés, des boucliers et des tombelles. On trouve aussi de ces tombelles le long de la Seille, aux environs de Cuisery.

(4) Suivant quelques auteurs, à Cussy, entre Arnay et Beaune, ou une colonne antique subsiste encore, monument triomphal de la victoire de César.

(5) César, ch. 12.

(6) *Idem*, livre I, ch. 5 et 6.

Digitized by Google

Mais les Eduens qui avaient été si longtemps les alliés fidèles de Rome, effrayés de l'ambition des Romains qui cherchaient à assujétir successivement, soit par l'adresse, soit par la force, tous les peuples de la Gaule, cédant aux sollicitations pressantes des peuples voisins qui les engageaient à se réunir pour enlever leur patrie commune à la servitude qui la menaçait, encouragés en outre par un échec considérable que venait d'essuyer César au siége fameux de Gergovie, rompent brusquement leur ancienne alliance et se réunissent aux ennemis de Rome (1). Les Ambarres les suivirent sans doute dans leur défection et leur envoyèrent du secours. Il paraît même qu'ils sont les mêmes que ces Ambivarètes alliés des Eduens que mentionne César (2), et qui réunis aux Ségusiens et à d'autres peuples, formèrent trente-cinq mille hommes de troupes auxiliaires. Car ces Ambivarètes ne sont mentionnés nulle part ailleurs. D'Anville n'en parle pas dans sa Notice des Gaules, et pense sans doute, ainsi que moi, qu'ils ne sont pas autre chose que les Ambarres, qu'il serait fort étonnant de ne pas voir mentionnés dans cette réunion générale des forces de la confédération éduenne. Mon opinion est d'ailleurs celle de Glarean et de Ciaconius. Une faute de copiste est sans doute la cause de cette erreur si commune dans les livres latins, quand ils citent les noms gaulois. On sait quel fut le triste sort de cette défection des Eduens et de leurs alliés. Vaincus devant Alise, après des efforts inouis de courage et de valeur, ils furent obligés de céder au génie de César : ils se soumirent, et, d'alliés de Rome, ils devinrent ses sujets. Cet évènement arriva l'an 50 avant Jésus-Christ.

(1) César, livre VII, ch. 9.
(2) *Idem*, livre VII, ch. 11.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

TEMPS DES ROMAINS.

Les Romains apportèrent aux Gaulois, pour les consoler en quelque sorte de la perte de la liberté, les arts et la civilisation. La Gaule soumise devint bientôt une contrée riche et commerçante : les lettres et les sciences y fleurirent et y jetèrent un grand éclat. Les Ambarres participèrent certainement à cette prospérité générale et y participèrent d'autant plus que bientôt fut fondée (1) sur leurs confins, dans l'emplacement de la forteresse gauloise de *Lugdun*, et vis-à-vis l'ancien *emporium* grec, la ville romaine de *Lugdunum*, qui, grâce à son heureuse situation, devint la ville la plus importante de la Gaule.

Il paraît que les Ambarres ne prirent aucune part aux révoltes de leurs voisins, les Allobroges, et plus tard, à celle des Eduens, leurs anciens alliés (2). La présence continuelle des légions romaines à Lyon, devenue la capitale de la Gaule entière et la résidence des proconsuls dût les retenir dans leur devoir, bien qu'ils nourrissent dans leur cœur le même desir de liberté que les autres nations gauloises.

Auguste, par une politique habile, pour assujétir plus facilement les Gaulois et les accoutumer à la domination romaine, chercha à détruire le souvenir de leur ancienne nationalité, à rompre les vieux liens patriotiques, qui unissaient ces peuples les uns aux autres, à leur assigner d'autres métropoles, d'autres centres de réunion. Ainsi, Lyon devint la

(1) L'an 44 avant Jésus-Christ.

(2) L'an 16 avant Jésus-Christ.

Digitized by Google

capitale des Insubriens, des Ségusiens et des Ambarres qui, confondus ensemble, ne devinrent bientôt qu'un seul peuple.

Le même Auguste, dans l'intention de rendre plus étroite l'union des peuples gaulois avec Rome, convoqua à Lyon une assemblée générale des nations de race celtique. La domination romaine, colorée sous le nom d'alliance perpétuelle, pour ne pas effaroucher la fierté de ces peuples assujétis avec tant de peine, y fut confirmée. Les nations qui furent convoquées à cette assemblée étaient au nombre de soixante. Les Ambarres en faisaient sans doute partie. En se retirant, les nations celtiques, par une coutume dont on trouve ailleurs, dans l'histoire, et particulièrement dans la Bible (1), des vestiges remarquables, résolurent d'élever un temple comme un monument destiné à rappeler à la postérité le souvenir d'un pacte si solennel (2). C'est ce temple que les Romains appelèrent *Atheneum*, depuis *Ainay*, et où ils établirent des jeux et des concours littéraires qui devinrent si célèbres. Les noms des soixante cités ou nations gauloises étaient gravés sur la base de l'autel, et, tout autour de l'intérieur du temple, étaient élevées soixante statues allégoriques, pour représenter chacune de ces nations. Ce temple fut bâti sur le territoire ancien de nos Ambarres qui probablement s'étendait jusqu'au confluent du Rhône et de la Saône.

Les Romains, pour transporter plus facilement leurs légions d'un bout de la Gaule à l'autre, firent tracer quatre routes principales qui partaient de Lyon comme de leur centre. L'une de ces routes qui se dirigeait vers le Rhin traversait notre contrée. On en trouve les vestiges près de Miribel et au Plantay, où une ferme s'appelle encore les Etrées, nom

(1) Josué, ch. IV.

(2) L'an 8 avant Jésus-Christ, 1er août.

Digitized by Google

qui vient sans aucun doute du mot latin *Strata*, ainsi que le nom d'une commune de l'arrondissement de Bourg, Etrez, vers laquelle se dirigeait probablement la même route qui de là entrait dans la Séquanie.

Notre pays ayant Lyon pour capitale, fut compris dans la province lyonnaise, et, sous Dioclétien, dans la province appelée Lyonnaise première. Il ne tarda pas à être éclairé du flambeau de la véritable religion. Le zèle de Pothin, des Irénée, qui s'étendait jusqu'aux extrémités de la Gaule, où ils envoyaient des missionnaires et des disciples, ne devait pas sans doute oublier un peuple qui vivait si près d'eux, et qui était comme aux portes de leur ville épiscopale.

Uni par les liens du commerce et de l'intérêt avec Lyon, le pays des Ambarres suivit toutes les vicissitudes de cette métropole que lui avait imposée la volonté romaine.

Rien de particulier ne se passa sur notre territoire, avant le différend d'Albin et de Sévère, qui se disputait l'empire du monde. Le premier fut battu près de Lyon (1), et perdit l'empire et la vie. C'est l'opinion commune des historiens modernes, que cette bataille qui finit les destinées d'Albin, se livra dans les plaines près de Trévoux; mais cette opinion est une erreur. Le véritable champ de cette bataille est près de Lyon et à ses portes, de l'autre côté de la Saône (Voyez l'Appendice à la fin).

Vers l'an 367 après Jésus-Christ, notre ville souffrit beaucoup des ravages des Francs, qui envahirent la Gaule du Rhin jusqu'à Lyon. Cette ville se défendit courageusement; mais les pays environnants furent dévastés. Cependant, craignant l'approche du César Julien, les Francs se retirèrent dans leur pays.

Vers l'an 408, des flots de Barbares, Vandales, Suèves,

(1) L'an 198 après Jésus-Christ.

Digitized by Google

Alains, envahirent la Gaule et la ravagèrent successivement. Les environs de Lyon ne furent pas plus épargnés que les autres contrées et présentèrent les mêmes scènes de dévastation. Enfin, les Bourguignons ou Burgondes, peuples germains, qui habitaient vers les sources du Mein, invités par Jovin, noble Gaulois, qui s'était révolté contre Honorius, et s'était fait proclamer empereur d'Occident, occupèrent la Gaule occidentale. Honorius, après avoir vaincu Jovin, ne put cependant expulser les Burgondes, et il fut obligé de leur céder en toute souveraineté le territoire des Eduens et le pays entre le Rhône et la Saône (1). Ce fut alors que le territoire de notre arrondissement passa au pouvoir de ces peuples et fit partie du premier royaume de Bourgogne.

CHAPITRE III.

TEMPS DES BOURGUIGNONS.

Les Bourguignons, peu après leur établissement dans la Gaule, se convertirent au Christianisme; mais ils embrassèrent l'hérésie d'Arius (2). Le royaume des Bourguignons dura 121 ans. Les rois favorisèrent notre contrée qui leur présentait dans ses bois et dans ses lacs si nombreux (3), de quoi satisfaire leur passion pour la chasse : ils y construisirent plusieurs châteaux et maisons de plaisance ; ils y tinrent même plusieurs de leurs parlements ou assemblées nationales, composés du clergé et des grands. Parmi les châteaux qu'ils

(1) L'an 413 après Jésus-Christ.

(2) L'an 417 après Jésus-Christ.

(3) Plusieurs des marais et étangs actuels de la Bresse et de la Dombes étaient d'anciens lacs, tels que les Echets, Turlet, Curtelet, Glareins, Bréven.

Digitized by Google

construisirent, on peut citer celui d'Ambérieux, bâti sur l'emplacement probable de l'ancienne capitale des Ambarres, et où Gondebaud, dans un de ces parlements dont nous venons de parler, composa une partie de son Code de lois, appelé de son nom, *Loi Gombette* (1) ; celui de Savigneux, où se tint (2) une conférence des évêques catholiques avec Gondebaud, conférence dont parlent Fleury (3) et l'*Histoire de l'Eglise gallicane* (4) ; celui des Echeix près de l'ancien lac de ce nom, et celui de Tramoyes, où, sous Louis-le-Débonnaire, se tint en 836, le Concile connu dans l'*Histoire ecclésiastique* sous le nom de *Stramiacense* (5), Les foires d'Ambérieux, qui sont si célèbres pour la vente des chevaux, ont sans doute été établies dès ce temps-là par les rois Bourguignons, qui devaient avoir en ce lieu ou dans les environs des haras considérables.

Les Bourguignons ont laissé quelques vestiges dans nos pays, d'abord, dans leurs lois qui ont été le fondement de quelques ordonnances particulières et de quelques coutumes qui ont longtemps subsisté (6), ensuite dans les ruines de

(1) L'an 501 ou 517 de Jésus-Christ.

(2) L'an 499 après Jésus-Christ. On a prétendu que *Salviniacum*, où, suivant les Mémoires de ce temps-là, se tint cette conférence était Albigny, près de Neuville, sur la Saône ; mais Albigny ne s'est appelé autrement qu'*Albiniacum*. Ce ne peut-être non plus Savigny, près de l'Arbresle, qui est trop éloigné de la Saône. Or, il est dit (*Coll. Episcopor*, tom. V, *Specilegium*, p. 110), que le lendemain Gondebaud revint à Lyon par la Saône : ce qui doit convenir à Savigneux, qui n'est qu'à une lieue et quart (cinq kilomètres) de cette rivière, et à une petite lieue (trois kilomètres) d'Ambérieux, autre château de Gondebaud.

(3) *Hist. ecclésiastique*. tom. VII, p. 3, in-4.

(4) Tom. II, in-4°, p. 248.

(5) C'est dans ce Concile de Tramoyes que Barnard, archevêqne de Vienne, et Agobard, archevêque de Lyon, furent déposés, à cause de leur révolte contre Louis le-Débonnaire.

(6) *Histoire manuscrite de Dombes*, par M. Aubret, tom. I.

Digitized by Google

quelques-uns des châteaux qu'ils construisirent, tels que ceux d'Ambérieux et des Echeix, troisièmement, dans le nom de quelques lieux de notre arrondissement, tels que Faramens, près de Meximieux, qui, en ancien langage bourguignon ou saxon, signifie *homme libre, far, man;* (le mot allemand *Frey*, a la même origine) ; tels que Fareins sur la Saône qui a la même signification; tels que Retissinge, hameau de la commune de Biziat, canton de Châtillon et Polsinge, ferme et ancien château de la commune de Miribel, dont la terminaison en *inge* ou *ing*, en saxon ou bourguignon, signifie champ, *ager*. Beaucoup de communes de l'ancien Forez et du Beaujolais, soumis comme notre province aux Bourguignons, présentent cette terminaison remarquable, Arcinge, Sévelinge, Maringe, Emeringe (1). Le nom de la ville de Bourg, chef-lieu de notre département est d'origine bourguignone.

C'est ici qu'il convient d'examiner quelle est la raison pourquoi tant de lieux dans notre province et dans les provinces environnantes portent le nom des Romains, tels que Romans, près Châtillon, Romanèche, près Montluel et dans le Revermont, Romanèche, hameau près de Villette-sur-l'Ain, Romanans, hameau de St-Trivier de Dombes, Romans en Dauphiné, Romenay près Mâcon, la Romanée dont les vins sont si célèbres, et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer. Voici cette raison. Quand les Barbares envahirent la Gaule, et en particulier les Bourguignons, ils appelèrent les habitants du pays du nom de Romains, sans doute, parce qu'ils étaient soumis aux Romains, qu'ils étaient mêlés avec eux, et qu'ils en avaient adopté la langue et les coutumes. Nous

(1) On trouve encore dans cette terminaison en Italie, dans la Lombardie surtout, où les Francs et les Bourguignons ont fait quelques invasions, surtout au VIe siècle, *Martinengo*, champ de Martin, et le nom de *Marengo*, champ de Marius, nom si célèbre dans les fastes glorieux de la France.

Digitized by Google

voyons, en effet, Gondebaud commencer l'article 1er du titre 28e de son Code, par ces mots : « Si un Bourguignon ou un Romain, etc. » Dans le traité particulier par lequel fut cédé les pays des Eduens et des Séquanes aux Bourguignons, et dans celui qui, sous Valentinien III, leur procura le pays des Allobroges, il fut réglé que les Bourguignons auraient les deux tiers des terres et des fonds, et que l'autre tiers resterait aux Romains ou anciens habitants. Alors ceux-ci se retirèrent dans les parties du territoire qui leur furent laissées et y fondèrent de nouveaux bourgs ou villages, qui prirent leurs noms ou un nom composé du leur.

Le royaume de Bourgogne finit par la victoire des rois francs, Clotaire et Childebert, sur Godemar, le dernier des rois bourguignons, vers l'an 533 ou 534, et notre province devint une partie de la France.

Vers le milieu du VIe siècle, S. Trivier, religieux du monastère de Terouane en Artois, alors Neustrie, vint dans notre province, accompagnant deux jeunes seigneurs du pays qui avaient été faits prisonniers par les troupes de Théodobert, roi d'Austrasie, qui avaient ravagé notre province à leur retour d'une expédition en Italie ; et l'abbé du monastère les avait rachetés. S. Trivier s'établit dans leurs terres, y pratiqua la vie érémitique et y mourut, plein de jours et de vertus. C'est dans sa légende que le pays est appelé pour la première fois du nom de *Dombes*. Mais on croit cette légende postérieure de deux ou trois siècles à St-Trivier.

Ce serait ici l'occasion de discuter l'origine et l'étymologie du nom de Dombes. Mais, malgré nos efforts et nos recherches, malgré que nous ayons consulté tous les auteurs qui ont cherché à traiter cette question, nous n'avons trouvé partout que des conjectures et des définitions hasardées, et l'étymologie et l'origine du nom de Dombes sont encore pour nous une énigme.

Digitized by Google

En 608, S. Didier, évêque de Vienne, qui avait encouru la disgrâce de la reine Brunehaut, fut massacré par ses ordres, en revenant de Châlon à Vienne, sur le territoire de notre province, en un lieu nommé Pressignac, et qui a reçu de notre saint martyr le nom de St-Didier-sur-Chalaronne.

En 712 eut lieu l'invasion des Sarrasins. Lyon fut dévastée. Les Sarrasins remontèrent la Saône, portant sur les deux rives le ravage et l'effroi. Une colline, près de Montmerle, porte encore le nom de *Côte des Sarrasins*, sans doute, du campement de quelque corps d'armée de ce peuple. Ils laissèrent près de Pont-de-Vaux une colonie qui a conservé longtemps leurs mœurs et leurs usages (1).

Enfin, paraît dans l'histoire la grande figure de Charlemagne. C'est au règne de ce prince que se termine proprement l'histoire ancienne et que commence ce période de l'histoire appelé communément le moyen-âge, période qui a attiré si particulièrement dans ce siècle l'attention et l'admiration du monde savant. Mais c'est ici que doit se terminer la tâche que je me suis imposée.

(1) Dans les villages de Feuillans, Boz, Ozan, Manziat, Chevroux, et, de l'autre côté de la Saône, au village d'Uchizy. Voyez sur ce sujet deux Dissertations, l'une de M. de Sequeville et l'autre de M. Riboud.

Digitized by Google

APPENDICE

SUR LE LIEU DE LA BATAILLE

ENTRE

SEVÈRE ET ALBIN.

Le sentiment commun des historiens modernes est que c'est près de Trévoux qu'eût lieu cette bataille célèbre entre Sévère et Albin, vers l'an 197, et où trois cent mille Romains combattirent les uns contre les autres pour décider, au prix de leur sang, à qui appartiendrait l'empire du Monde. Mais j'espère prouver combien peu ce sentiment est fondé, et que cette bataille s'est livrée, au contraire, sur l'autre rive de la Saône, et aux portes même de Lyon.

Les principaux auteurs qui ont écrit sur cette bataille sont : Spartien (1), Hérodien (2), Xiphilin (3), Dion (4) et Julius Capitolinus (5). Il règne quelque confusion dans leur récit : tâchons de les accorder et d'éclaircir les faits.

(1) Hist. Aug. *Sévère*, 10, p. 84.

(2) Hist. L. III. p. 525.

(3) *Abrégé de l'Hist. rom.* (en grec).

(4) *Hist. rom.* Livre LXXV, p. 851 et suiv.

(5) Livre IX.

Digitized by Google

Sévère était à Viminiacum, ville importante de la haute Mœsie, sur le Danube, quand il apprit qu'Albin, qu'il avait créé César, s'était révolté contre lui et avait revêtu la pourpre impériale. Il marcha avec une extrême diligence contre son ennemi, et dût prendre par conséquent la route la plus courte. Il remonta donc le Danube et la Drave, traversa la Pannonie, la Norique, la Rhétie, passa le Rhin au dessous du lac de Constance, suivit sa rive gauche jusqu'à Bâle et *Augusta Rauracorum*, et déboucha par Mandeure et Besançon sur Châlons et Tournus où il livra, en personne, une première bataille à son ennemi. Sévère y eût l'avantage et repoussa Albin jusqu'à Lyon. Cependant un de ses lieutenants, nommé Lupus, avait été défait dans un autre endroit des Gaules. Dion (1), seul historien qui parle de cette défaite, n'en fixe pas le lieu. Une apparente ressemblance de nom a engagé quelques auteurs à la placer près de Montluel *Mons Lupelli;* mais cela sans aucun fondement. Montluel tire l'étymologie de son nom d'une cause toute différente.

Albin, repoussé jusqu'à Lyon, se tint quelque temps renfermé, dit Hérodien, dans les murailles de cette ville que sa position rendait très forte; mais il en sortit (2) pour livrer à Sévère une bataille où le succès fut longtemps balancé, et où la victoire se décida à la fin pour ce dernier. Les vaincus furent poursuivis jusqu'à Lyon où les victorieux étant entrés pillèrent la ville et la brûlèrent. Albin, s'étant retiré dans une maison sur les bords du Rhône, se tua lui-même, suivant Dion (3), plutôt que de tomber entre les mains du vainqueur.

Voilà les faits, et deux batailles clairement marquées. Voyons si l'une de ces deux batailles a pu avoir lieu à Trévoux.

(1) Livre LXXV, p. 851.

(2) *Cum se mœnibus continuisset Albinii exercitus exsiit in pugnam* (Dion).

(3) Livre LXXV, p. 853.

Digitized by Google

La première se livra à Tournus : « *Primo apud Tinurtium contra Albinum felicissime pugnavit Severus*, dit Spartien (1). » « D'abord, Sévère eut un grand succès contre Albin auprès de Tournus. » Je traduis Tournus, parce que *Tinurtium* est le nom ancien de cette ville, le nom que lui donnent l'itinéraire d'Antonin, tous les anciens auteurs et les critiques les plus célèbres, entre autres, les célèbres Casaubon (2) et Danville (3). Le père Chifflet, jésuite, auteur de *l'Histoire de Tournus* (4), ayant peu examiné le texte de Spartien, n'a fait des deux batailles qu'une seule, et il a cru, avec assez de raison, qu'elle n'avait pu se livrer à Tournus. Alors, de sa propre autorité, il a corrigé le texte de l'historien latin, et a prétendu qu'au lieu de *Tinurtium* il fallait lire *Tivurtium*. Mais Trévoux est peu ancien : il ne remonte guère qu'au XIe siècle, et d'ailleurs dans les actes et les diplômes latins il ne s'est jamais appelé *Tivurtium*. La première syllabe *tri* ou *tré*, si commune dans les noms celtiques de nos pays, s'est toujours trouvé dans les noms qu'a eu Trévoux, et en fait en quelque sorte la racine.

Ainsi la première bataille ne s'est pas livrée à Trévoux ; voyons si la seconde y a eu lieu.

Sévère étant à Tournus, se trouvait sur une des grandes voies romaines qu'Agrippa avait fait construire et qui, de Lyon se dirigeaient vers les différentes parties de la Gaule. Albin, en se retirant sur Lyon, avait dû suivre cette voie la plus courte et la plus directe, sans aucun doute, et Sévère dût le poursuivre par le même chemin. Albin se renferma dans les murs de Lyon, et en sortit pour livrer cette bataille qui lui fut si funeste. Sévère l'assiégeait déjà, sans doute ; ainsi la bataille a dû se livrer près de Lyon et comme à ses portes,

(1) Livre X. *Sévère*, p. 68.

(2) *Comment. in Strabonem.*

(3) *Notice sur l'ancienne Gaule*, p. 646.

(4) *Histoire de Tournus*, p. 6 et 10.

Digitized by Google

puisque les vainqueurs entrèrent dans cette ville le jour même, ou du moins le lendemain de la bataille. Or, on trouve aux environs de Lyon, du côté de Saint-Just, un terrain très accidenté qui peut correspondre à celui marqué par les historiens. Ces deux ruisseaux que Xiphilin représente comme teints du sang des soldats des deux partis peuvent être les deux ruisseaux qui se jettent dans la Saône près du faubourg de Vaise, l'un venant d'Ecully et de Dardilly, l'autre venant de Saint-Didier-au-Mont-d'Or et appelé ruisseau de Roche-Cardon. On a trouvé plusieurs fois, et particulièrement ces dernières années, sur le terrain que nous fixons à la bataille, des pointes de lance et de nombreux tronçons d'armes antiques.

Mais pourquoi tous les historiens modernes ont-ils cité notre plateau de Trévoux comme le théâtre de la bataille? le dirai-je? Tous ont été induits en erreur par le P. Chifflet. Ce point étant peu important pour ceux qui embrassaient tant de faits dans leurs histoires, ils n'y ont pas apporté une attention particulière, et ont préféré suivre le sentiment du jésuite plutôt que d'examiner s'il était fondé. Tillemont (1) n'apporte pas d'autres raisons pour placer la bataille à Trévoux que telle était l'opinion du P. Chifflet. Crevier (2) et Gibbon (3) ont suivi Tillemont, et c'est ainsi qu'à l'abri de grands noms se propagent souvent les erreurs historiques.

Celui qui doit le plus nous étonner, c'est le P. Ménestrier qui, auteur d'une histoire particulière de Lyon, et vivant sur les lieux, aurait pu mieux connaître le théâtre de la bataille; mais il a embrassé aveuglément le sentiment de son confrère,

(1) Tome III des Mémoires pour l'*Histoire des empereurs romains*, p. 457, note 18.

(2) *Histoire des Empereurs*, tome V, in-4°. Livre XXII, p. 82.

(3) *Hist. de la décadence et de la chûte de l'Empire romain*, tom. I, ch. 5, et la note.

Digitized by Google

et ne donne aucune autre preuve de son opinion que le nom de *Montribloud*, château situé sur le plateau en question, qu'il fait venir de *Mons terribilis*, et celui de *Dombes* qu'il fait venir des tombes ou élévations de terre formées sur les corps des victimes de cette bataille (1). Mais toutes ces preuves sont bien faibles et ne peuvent soutenir un seul instant le coup-d'œil de la critique. Il est vrai que Montribloud est appelé dans les anciens actes *Mons terribilis :* il est vrai qu'on a déterré dans ses environs des armes, des casques, des ossements. Mais d'abord, remarquons que souvent, dans le moyen-âge, c'était le nom latin qui était formé sur le nom français, et non pas le nom français qui était formé du nom latin. Nous en avons beaucoup d'exemples. Dans le moyen-âge, il y avait deux langues : la langue des contrats et des actes, qui était la langue latine, et la langue vulgaire. Or, dans les actes, on latinisait les noms francs ou celtiques des lieux et des personnes, et quand il y avait quelque analogie de sons, on leur donnait des noms qui n'avaient aucune ressemblance pour le sens avec le nom vulgaire. De là cette variété de noms latins chez les auteurs du moyen-âge pour exprimer le nom d'une même ville. Ainsi, Trévoux est désigné en latin de sept manières différentes : *Trevocum*, *Trevorcium*, *Trivorium*, *Trivosium*, *Trevolcium*, *Trivurcium* et *Trivulcium* (2). Ce nom de Montribloud a, pour ses deux dernières syllabes, une origine évidemment celtique. La syllabe *ribbl* ou *rib* se trouve dans les noms de plusieurs lieux anciens de la France et de l'Angleterre, et en particulier dans celui d'une rivière du comté de Lancastre, la Ribble. Cette alliance, dans le même nom, de deux mots dérivés de langues différentes, ne doit pas étonner : elle se trouve dans plusieurs noms. *Mont-*

(1) *Histoire consulaire de Lyon*. Livre I, nombre 61, p. 130 et 136.

(2) Notice sur les monnaies de Trévoux et de Dombes, par M. Mantellier, avocat-général à Colmar. Paris, 1844.

Digitized by Google

verdun, par exemple, composé du mot latin *mons* et des deux mots celtiques *ver*, gué, *dun* montagne. Montmelas, château près de Villefranche, a un nom composé du latin *mons* et du mot grec μελας, noir. Ces ossements et ces armes qu'on a trouvées à Montribloud proviennent, sans aucun doute, des siéges qu'il a soutenus au moyen-âge, dans ces guerres particulières qui étaient si communes entre les différents seigneurs : en outre, aucune médaille romaine n'a été trouvée dans ses environs. Quant aux élévations de terre ou poeppes, qui sont disséminées sur diverses parties de notre territoire, on doit certainement leur attribuer une autre origine, bien différente de celle que leur donne le P. Ménestrier (1) ; et d'ailleurs il faudrait, dans ce sentiment, puisqu'on trouve de ces poeppes depuis Bourg jusqu'à Lyon, que la bataille eût occupé un terrain bien étendu, de dix lieues de profondeur, au moins ; ce qui serait absurde.

Mais, pourrait-on m'objecter encore, le nom de Sévère se trouve évidemment conservé dans celui de Civrieux, village placé sur notre plateau, comme celui d'Albin, dans le nom d'Albigny, autre village placé sur les bords de la Saône. Cela ne semble-t-il pas une preuve que le théâtre de la bataille était celui où on le place ordinairement? Non : si le nom de Civrieux, *Severiacum*, était une raison de placer la bataille dans nos environs, ce serait aussi une raison pour la placer sur l'autre rive de la Saône, puisqu'on y trouve, à trois lieues de Lyon, un village de ce nom sur l'Azergue. Le nom d'Albigny prouverait pour mon sentiment, puisqu'il est près du lieu que nous assignons pour champ de bataille. Mais ces lieux ne tirent pas leur nom de la victoire de Sévère ; ils le tirent des Romains qui y avaient placé leur demeure ou établi leur *villa*, comme presque tous les lieux qui environ-

(1) Voyez la *Dissertation sur les poypes*, numéro de décembre, t. XXII, p. 444.

Digitized by Google

nent Lyon. Les noms de Sévère et d'Albin étaient très communs parmi les Romains, et on les trouve conservés dans les noms de différents lieux de la France.

Maintenant essayons de démontrer que notre plateau était l'endroit peut-être le moins convenable pour une telle bataille.

Fixons d'abord l'emplacement de Lyon. Le P. Ménestrier (1), qui a discuté savamment cette question, prouve évidemment que Lyon, le *Lugdunum* romain, était situé entièrement sur la rive droite de la Saône, et qu'on ne peut même lui donner aucun autre emplacement. Les constructions romaines, assez nombreuses qu'on a trouvées sur la montagne de la Croix-Rousse et le côteau de Saint-Sébastien sont des restes de certains établissements publics que les Romains plaçaient ordinairement hors des villes, surtout dans les pays conquis, comme cirques, théâtres, etc. Il paraît même qu'aucun pont ne traversait la Saône devant Lyon, et que les communications avec la rive gauche ne se faisaient qu'au moyen d'un ou de plusieurs bacs. Or, était-il prudent à Albin de traverser la Saône, de laisser cette rivière derrière lui et de s'acculer entre la Saône et le Rhône, sans aucun pont qui pût assurer sa retraite? Ni mes antécédents, ni l'état saint et paisible que je professe ne m'ont permis d'avoir de grandes connaissances dans l'art stratégique, cependant le peu qu'il m'est permis d'en savoir me fait juger qu'il aurait commis la plus haute imprudence et qu'il aurait montré la plus profonde ignorance de l'art de la guerre. D'ailleurs, Sévère, qui était sur la rive droite, n'aurait pas pris l'initiative de passer sur la rive gauche pour attaquer Lyon, puisqu'il aurait trouvé dans la Saône une barrière bien difficile à franchir.

Jetons ensuite les yeux sur l'état où devait être notre pla-

(1) *Histoire consulaire de Lyon* : Dissertation 1re, no 18, p. 6.

Digitized by Google

teau à cette époque. Couvert de bois et de forêts, sans aucune route militaire, puisque la voie romaine suivait la rive droite, comment trois cent mille Romains, et surtout une nombreuse cavalerie, qui eut, selon les historiens, la plus grande part à la bataille, aurait-elle pu y manœuvrer ?

Voilà les raisons puissantes qui m'engagent à placer ailleurs que dans nos environs le théâtre de la bataille entre Albin et Sévère. Il m'a fallu des raisons aussi fortes et aussi évidentes pour contredire les autorités recommandables et les grands historiens qui appuient le sentiment contraire, et pour dépouiller une ville où je suis établi depuis si longtemps, d'une tradition qu'elle pourrait trouver honorable. Mais quand on admettrait mon sentiment, il resterait à Trévoux un honneur bien plus réel, c'est d'avoir été pendant plusieurs siècles la capitale d'un état souverain et indépendant, et d'avoir, pendant longtemps eu des établissements et une haute magistrature qui la rendaient l'égale, sur certains points, des villes les plus importantes et les plus renommées de la France.

M. l'abbé Jolibois,
Curé à Trévoux.

Digitized by Google

HYGIÈNE
DES FAMILLES

OU DU

PERFECTIONNEMENT PHYSIQUE ET MORAL DE L'HOMME,

CONSIDÉRÉ PARTICULIÈREMENT
DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉDUCATION ET LES BESOINS
DE LA CIVILISATION MODERNE,

PAR LE Dr F. DEVAY.

COMPTE-RENDU CRITIQUE ET ANALYTIQUE,

PAR LE Dr PAUL BRUN.

Au milieu des progrès incessants de toutes les sciences et de l'essor rapide qu'elles ont pris dans ces derniers siècles ; au milieu des merveilleuses conquêtes de l'intelligence sur le monde extérieur et sur le monde de la pensée, on ne peut voir, sans une sorte d'étonnement douloureux, l'infériorité relative dans laquelle sont restées les sciences qui ont pour objet le perfectionnement physique et moral de l'homme.

Cette infériorité, hâtons-nous de le dire, tient moins à l'insuffisance de nos investigations et de nos connaissances acquises qu'aux obstacles de diverse nature, qui ont jusqu'à ce jour entravé leur réalisation pratique. L'appréciation de ces obstacles et l'indication des moyens propres à les aplanir serait à coup sûr une œuvre digne de toutes les sympathies des hommes qui se préoccupent du sort

Digitized by Google

de leurs semblables, et qui travaillent à le rendre meilleur; mais, nous sentons que les bornes trop restreintes d'une analyse ne nous permettent pas de résoudre cette importante question, qui est depuis longtemps le sujet habituel de nos méditations.

Tout en reconnaissant la suprématie de l'homme sur tous les autres êtres de la création ; tout en nous inclinant devant les admirables ressources de sa vaste intelligence, nous ne sommes pas cependant de ceux qui, dans l'exagération de leur enthousiasme pour ce qu'on appelle la civilisation et le progrès, croient que les temps sont proches, où l'humanité, arrivée aux limites que la providence a assignées à son développement, devra s'arrêter dans sa marche ascendante.

Pour nous, le progrès ne consiste pas seulement à franchir l'espace avec une rapidité qui tient du prodige, à asservir à notre volonté et à nos caprices les agents de l'atmosphère, à arracher aux corps bruts le secret de leur composition, à percer les montagnes et à traverser les mers. Toutes ces conquêtes dont l'homme s'enorgueillit à juste titre, ne doivent pas lui faire oublier qu'il en est de plus glorieuses, de plus nobles et de plus conformes aux vues de la providence et aux destinées qui lui sont réservées ici bas; nous voulons parler de celles qui peuvent le conduire dans la voie progressive de son amélioration et de son perfectionnement, soit comme être organisé et vivant, soit comme être moral.

Pour ne parler ici que de ce qui se rattache à la nature de l'homme considéré au point de vue de la race, nous croyons que le moment est venu de réunir tous nos efforts pour le relever de la déchéance dans laquelle il est tombé. On ne saurait se le dissimuler plus longtemps, l'espèce humaine, dans les centres de civilisation surtout, marche à grands pas dans la voie funeste de sa dégradation physique et moral. L'homme, créé à l'image de Dieu, s'éloigne de plus en plus de son type primitif et divin, et les sources de la beauté originelle menacent de se tarir en lui, tant elles sont altérées!

Loin de nous l'idée de vouloir faire revivre le culte payen de la forme et l'adoration de la chair et de la matière; ces erreurs ont disparu à jamais avec les civilisations qui les ont enfantées.

Digitized by Google

Arrêter le débordement de la chair et réhabiliter l'esprit, telle a été la grande œuvre accomplie par le christianisme.

Le christianisme avait à frapper un grand coup, car le mal était grand. Le mouvement chrétien, comme tous les mouvements réactionnaires, n'aurait-il pas dépassé le but qu'il se proposait d'atteindre ? Nous ne sommes pas éloigné de le croire et de voir en quelque sorte la continuation, ou, si l'on veut, la conséquence de ce mouvement dans la dégradation progressive de la race humaine et dans le mépris, ou plutôt dans l'indifférence profonde de tout ce qui se rattache à la beauté plastique et à l'amélioration de l'espèce.

Nous ne voulons ni l'immolation, ni l'exhubérance de la chair, et ce n'est pas par l'avilissement et la macération du corps que nous prétendons arriver à la glorification de l'esprit.

Esprit et matière, corps et ame, ne sont-ce pas là des produits également incompréhensibles et admirables de la volonté de Dieu ? n'ont-ils pas à ses yeux une égale valeur ? sa divine providence ne veille-t-elle pas sur eux avec une égale sollicitude ? Le corps n'est ni le maître, ni l'esclave de l'ame ; liés l'un à l'autre dans un but harmonique et impénétrable, les séparer n'est-ce pas altérer l'œuvre divine ? pourquoi chercher à désunir ce que la main de Dieu a uni ? Le corps n'est pour l'ame ni une chaîne ni une prison, mais un compagnon avec lequel elle doit accomplir sur cette terre un pélérinage pacifique et mystérieux.

Le christianisme, avons-nous dit, voulait l'abaissement de la nature physique de l'homme, afin d'exalter sa nature morale ; reportons-nous aux temps où il a paru dans le monde, et nous comprendrons qu'il ne pouvait accomplir une réforme aussi radicale qu'à l'aide d'une réaction violente, et en attaquant de front les institutions et les croyances du paganisme. Mais, ce serait, à notre sens, mal interpréter l'idée chrétienne, que de la considérer comme étant en elle-même essentiellement opposée à toutes les tentatives qui ont pour but le perfectionnement physique de l'homme ; il nous serait facile de démontrer que cet antagonisme n'est pas nécessairement inhérent à la doctrine du Christ. Il a été une nécessité, lorsque cette doctrine s'est trouvée en présence de la civilisation antique, et qu'il a fallu commencer la lutte, mais

Digitized by Google

aujourd'hui qu'elle a triomphé, son rôle doit désormais se borner à maintenir un juste équilibre entre la matière et l'esprit, à défendre l'intelligence et la liberté humaine contre l'envahissement et le despotisme des sens, et à favoriser le développement harmonique du corps et de l'ame.

Sans vouloir, à l'exemple de certains esprits chagrins, égarés par un pessimisme absurde, nier tout bien, tout progrès, toute amélioration, nous affirmons, sans crainte d'être démenti, qu'il y a au sein des sociétés modernes un mal profond, qui va sans cesse en s'aggravant, et auquel il est urgent de porter remède. Il est évident, avons-nous déjà dit, pour tous ceux qui veulent voir que dans les grands centres de population surtout, la race humaine est dégénérée, et que son type originel se dégrade et s'altère de plus en plus. Pour quiconque porte en soi l'idée du beau et l'amour de ses semblables, il y a une intarissable source de douleur et de tristesse dans le spectacle incessant de toutes les misères qui s'agitent au sein des grandes cités. Les regards rencontrent partout la souffrance, la laideur, la difformité, tristes produits de la maladie et de la dépravation. L'insalubrité de l'air et des habitations, l'insuffisance de la nourriture, l'exagération du travail; telles sont, avec bien d'autres encore, les agents de cette dégradation. Qu'on ne vienne pas nous opposer les données fournies par la statistique, et nous démontrer, à l'aide de l'inexorable logique des chiffres, l'accroissement continu de la population et l'augmentation progressive de la durée moyenne de la vie. Tant que ces froids calculateurs qui font de la morale et de l'hygiène publique avec des chiffres, ne nous auront pas prouvé que la somme des souffrances humaines marche dans une progression inverse de celle que suivent la population et la durée moyenne de la vie, nous persisterons à considérer leurs opérations numériques comme bien plus propres à égarer l'opinion publique, et à entretenir l'indifférence dans les esprits, qu'à les éclairer sur la gravité et l'étendue du mal.

Pour exprimer en quelques mots toute notre pensée, nous dirons que le problême qu'il est urgent de résoudre, consiste moins à trouver les moyens de favoriser l'accroissement des populations qu'à les régénérer; à reculer les bornes de la vie moyenne, qu'à la rendre plus facile et moins rude à supporter pour le plus grand

Digitized by Google

nombre. Le moment est venu de relever l'homme de sa déchéance, en éloignant de lui tout ce qui peut altérer et corrompre le principe de la vie, et en le ramenant dans les voies où il pourra retrouver ses attributs originels, la beauté, la force et la santé.

Parmi les biens de ce monde que l'homme recherche avec le plus d'avidité, le premier de tous est la santé : la santé est le principe de toute jouissance et de toute activité, et la condition nécessaire du libre exercice des facultés du corps et de l'esprit.

Emporté au delà des bornes du possible par les sublimes instincts qui le poussent incessamment vers l'infini et l'absolu, l'homme aspire à la santé idéale.

La santé absolue dans le monde de la vie, le bien et le beau absolu dans le monde moral sont autant de formes diverses de l'idéale perfection, que l'humanité, à toutes les époques de son existence, s'est efforcée d'atteindre, mais qu'il n'est pas dans ses destinées de réaliser ici-bas. La science et la raison apprennent à l'homme que la santé parfaite est une abstraction et un rêve chimérique; que tout ce qui est organisé tend à la destruction ; que tout ce qui vit doit cesser de vivre, et que la nécessité de souffrir et de mourir est une des lois primordiales de son être. Nous ne pouvons donc aspirer qu'à une santé relative et en rapport avec les exigences de notre nature périssable.

L'hygiène est cette branche des sciences anthropologiques, qui enseigne à l'homme les moyens propres à conserver sa santé, et lui apprend quelles sont les conditions nécessaires à l'accomplissement régulier des fonctions de son organisme. Ce simple énoncé suffit pour faire comprendre que cette science touche aux intérêts les plus chers de l'humanité. Malgré la sagesse et l'utilité de ces préceptes, malgré les laborieuses recherches qui ont servi à son édification, malgré les publications nombreuses et les généreux efforts qu'elle a provoqués, l'hygiène est loin d'avoir apporté dans le monde tout le bien qu'on doit en attendre. Ses bases sont posées depuis bien des siècles, et ses préceptes écrits dans bien des livres, et cependant c'est à peine si elle a franchi les limites de la théorie et de la spéculation pure, pour entrer dans les voies d'une application large et efficace.

Digitized by Google

En cherchant les causes de cette infériorité pratique, nous croyons les trouver dans l'ignorance et l'inertie du plus grand nombre, et surtout, dans l'indifférence égoïste des puissants de ce monde, et de tous ceux auxquels appartient l'initiative des grandes réformes.

Ceux qui gouvernent ne craignent pas de faire de l'autorité, et de l'arbitraire, lorsqu'il s'agit de veiller à leur propre conservation ; ils hésitent ou s'abstiennent sous des prétextes frivoles ou mensongers, lorsque la vie de leurs semblables est en péril. Au nom de la liberté et de l'inviolabilité humaine, ils laissent le travailleur épuiser ses forces et briser ses membres par un labeur incessant, et puiser dans ses aliments et dans l'air qu'il respire des germes de maladie et de mort ; ils autorisent l'exploitation de l'homme par l'homme ; ils souffrent qu'à chaque instant, et sous leurs yeux, les sources de la vie et de la santé soient corrompues par les dépravations et les débauches de tout genre. Ce n'est pas sans une profonde indignation que nous voyons cette perversité à l'ordre du jour, non seulement impunie, mais encore entourée d'honneurs, de considération et de richesses.

Nous sommes profondément convaincu que ce n'est pas d'en haut que doivent partir les réformes salutaires que nous appellons de tous nos vœux. Il faut que tous les hommes de bonne volonté et de dévoûment conspirent ensemble à la réalisation de cette grande œuvre, et n'attendent pas que l'impulsion soit donnée par les régions supérieures de l'ordre social. Il faut que les hommes spéciaux travaillent à la diffusion des connaissances et des préceptes hygiéniques. Pour atteindre ce but, il est nécessaire que le savant parle un langage intelligible pour tous, et qu'il consente à donner à ses idées et à ses écrits une forme attrayante, s'il veut les faire pénétrer dans la vie pratique. Ces conditions nous ont paru en grande partie remplies, dans le traité de l'*Hygiène des Familles*, que vient de publier récemment M. le docteur Devay.

L'auteur définit l'hygiène : « Une science qui a pour but la conservation et l'amélioration du système organique humain. » Cette définition nous paraît plus exacte que toutes celles qui ont été données jusqu'à présent. Considérer avec la plupart des auteurs l'hygiène comme étant seulement l'*art de conserver la*

Digitized by Google

santé, c'est restreindre la portée de cette science et ne l'envisager que sous une de ses faces. La santé étant quelque chose de relatif et de variable, est par cela même susceptible de perfectionnement, il ne suffit donc pas de la conserver, il faut encore que tous nos efforts tendent à l'améliorer et à la rapprocher incessamment du type idéal que nous portons en nous ; prise dans son acception la plus générale et la plus vraie, l'hygiène ne saurait être définie autrement que ne l'a fait M. Devay.

L'hygiène et la médecine se touchent de près ; elles diffèrent cependant ; et, pour ne laisser dans l'esprit de nos lecteurs aucune incertitude sur les véritables attributions de l'une et de l'autre, qu'on nous permette de reproduire le passage suivant extrait du livre de M. Raspail, sur l'*histoire naturelle de la santé et de la maladie :*

« La médecine n'est qu'une hygiène après coup ; l'hygiène nous protége contre le mal, la médecine le chasse ; l'une nous en garantit, l'autre nous en délivre. Ce ne sont pas deux sciences distinctes, mais seulement deux modes de la mêmes surveillance, deux actes de la même providence. Les soins de l'une sont des précautions, ceux de l'autre des secours et des médications. » Il est difficile de dire en aussi peu de mots, et d'établir plus nettement les analogies et les différences qui existent entre ces deux sciences qui ont pour but commun l'entretien et le perfectionnement des manifestations de la vie.

L'hygiène est *perfective* ou *préventive*, suivant qu'elle se propose d'améliorer l'état de l'organisme vivant ou de s'opposer à l'invasion de la maladie ; d'autrefois, elle vient en aide à la médecine et lui prête le concours de ses ressources et de ses agents.

Avant d'entrer dans le cœur de son sujet, l'auteur jette un coup d'œil rapide sur les perturbations que les écarts de la civilisation apportent dans l'organisme. Il n'accuse pas la civilisation en elle-même, mais ses abus et ses excès qui, dans les grands centres de population surtout, résultent de l'excessif développement qu'elle imprime aux besoins et aux passions. Nous pensons, avec l'auteur, que l'espèce humaine subit dans les contrées industrieuses et policées une déchéance organique et une dégradation physique et mo-

Digitized by Google

rale qui apparaissent surtout avec une triste évidence, dans les classes laborieuses des grandes cités.

Le *but* de l'hygiène est la santé et le perfectionnement progressif de l'organisme humain ; son *sujet* est l'homme ; ses moyens d'actions ou ses *matériaux* comprennent toutes les circonstances extérieures à l'homme, appartenant, les unes au monde physique, les autres au monde moral, et constituent : les premières, les *agents* ou *modificateurs* physiques, les secondes, les *agents* ou *modificateurs* moraux. Tel est le plan adopté et suivi dans le livre de M. Devay ; nous ne saurions en concevoir un meilleur ; le cadre en est vaste et ne doit laisser en dehors de lui aucune des questions qui se rapportent au sujet que l'auteur a entrepris de traiter.

La santé considérée abstractivemunt et relativement dans les formes diverses qu'elle peut revêtir ; les règles qui lui sont applicables ; les opinions diverses qu'ont exprimé sur elle les médecins de tous les temps ; tout ce qui constitue, en un mot, le *but* de l'hygiène est envisagé par l'auteur sous un point de vue qui, sans être nouveau, n'en offre pas moins de remarquables qualités de style et d'érudition.

L'hygiène ne peut aspirer à devenir une science salutaire et la suprême directrice de l'organisme, qu'à la condition de s'appuyer sur la connaissance exacte des lois qui régissent son *sujet*, c'est-à-dire l'homme. La nature déploie, pour la conservation de l'individu et de l'espèce, des ressources merveilleuses qui sont, à proprement parler, les bases physiologiques de l'hygiène ; c'est ce qu'a parfaitement compris l'auteur. Il embrasse dans une large synthèse les belles lois de conservation, de réaction, de perfectibilité, etc., qui gouvernent les êtres organisés ; prouve que l'hygiène doit avoir ses racines dans la physiologie, c'est-à-dire dans la connaissance exacte de l'organisme vivant ; que cet organisme, pour fonctionner normalement, n'a besoin que d'une direction sage, c'est-à-dire conforme au plan régulier que suit la nature. Dans tout ce qui se rattache à la conservation de l'individu et de l'espèce, la nature a tout prévu, et le rôle de l'hygiéniste doit se borner à seconder ses efforts, à imiter ses procédés, à se constituer, en un mot, l'auxiliaire des desseins de la Providence, dont nous nous éloignons trop souvent.

Digitized by Google

Cette idée, qui soulève une question neuve et essentielle de haute physiologie, est soutenue et développée avec une hauteur de vue et une solidité d'arguments qui nous paraissent mériter toute l'attention des lecteurs.

Au sujet de l'hygiène se rattache encore l'étude des âges, des sexes, des constitutions, des tempéraments ; l'auteur lui consacre plusieurs chapitres dont nous ne pouvons donner ici qu'une analyse très sommaire. Parmi les circonstances particulières de la vie individuelle qui doivent modifier les applications hygiéniques, les âges et les sexes sont, sans contredit, les plus importantes.

A propos des âges, l'auteur s'applique surtout à démontrer que ces diverses phases de la vie humaine sont solidaires les unes des autres ; que la virilité et la vieillesse portent souvent la peine des infractions faites aux règles de l'hygiène pendant l'enfance et la jeunesse ; que, par conséquent, il est nécessaire d'astreindre à la pratique rigoureuse des préceptes hygiéniques l'âge qui en précède un autre, si on veut perpétuer de l'un à l'autre la validité du corps et de l'esprit,

Avant d'aborder l'étude des constitutions et des tempéraments, l'auteur se demande si ces types organiques existent en réalité, et non pas seulement, comme quelques-uns l'ont prétendu, dans les livres et l'imagination des savants ; s'ils existent tels que les anciens les ont décrits. Après avoir longuement discuté ces deux questions, l'auteur n'hésite pas à les résoudre par l'affirmative. Il apporte, à l'appui de son opinion, des exemples de personnages illustres, dont l'histoire nous a transmis à la fois les actions et les caractères physiologiques ; en rapprochant leurs manifestations organiques et morales, l'auteur a démontré qu'il y avait entre les unes et les autres des rapports constants. Cette partie du livre de M. Devay est, à coup sûr, une de celles qui inspirent au lecteur le plus vif intérêt, et qui, pour notre compte, nous disposeraient le mieux à nous faire partager son opinion, s'il y avait, à ce sujet, la moindre hésitation dans notre esprit.

A propos des tempéraments et des règles hygiéniques qui leur sont applicables, l'auteur se livre à des considérations d'une haute portée sur l'éducation morale et professionnelle dans ses rapp

Digitized by Google

avec la constitution, et sur le système pénitentiaire, faisant remarquer à juste titre que de pareilles considérations ne sauraient être déplacées dans un ouvrage qui traite du perfectionnement physique et moral de l'homme. Nous sommes très disposé à croire avec lui : « qu'une des plus grandes causes du malaise de la société et de l'abondance des crimes qui la déshonorent, consiste peut-être dans le peu de soin qu'on apporte à *utiliser* les aptitudes organiques des classes inférieures de la société ; qu'il existe un grand nombre d'êtres pervers qui ont voué une haine à mort à la civilisation, à la vie de tous ; que chez eux cette violence d'instincts meurtriers est favorisée par une constitution athlétique, à qui il faut de l'expansion, du mouvement, des actes violents ; que, livrés à eux-mêmes, ils s'adonnent à l'atroce gymnastique de l'effraction, du pillage et de l'assassinat ; que, maintenus sous le joug d'une discipline sévère, ils feraient d'excellents soldats, etc. »

Nous partageons pleinement les opinions de l'auteur sur les pénitentiers et le but que ces institutions doivent se proposer d'atteindre. Un pénitentier ne doit pas être seulement une prison, un lieu de séquestration, destiné à isoler le coupable, à le punir et à venger la société offensée ; il faut encore qu'il puisse y trouver les éléments de sa régénération morale ; nous croyons, avec M. Devay, que « de même qu'il existe des établissements sociaux, où l'on rend la santé du corps à ceux qui l'ont perdue, il doit exister également dans le monde des établissements où les grands coupables, les criminels endurcis, mis désormais à l'abri de la contagion du crime, soient rendus à la santé de l'ame et au calme du bon sens.

Après l'exposition succincte des deux principales formes que le système pénitentiaire a reçues dans son application, l'auteur n'hésite pas à donner la préférence au système Pensylvanien ou cellulaire, qui consiste dans la réclusion individuelle et permanente du détenu. Il veut, en détruisant tout rapport entre les prisonniers, empêcher la contagion du mal ; mais il repousse l'isolement absolu comme contraire aux exigences physiologiques de la nature humaine, et comme devant nécessairement conduire à l'abrutissement et à la dégradation. Il demande que le coupable soit soumis à des

Digitized by Google

influences morales et honnêtes, et que le mauvais soit mis en contact avec les bons.

Abordant l'étude des modificateurs physiques qui sont, à proprement parler, la *matière* de l'hygiène, l'auteur insiste avec raison sur les rapports de l'organisme humain avec les agents de l'atmosphère au milieu de laquelle il est incessamment plongé. L'air atmosphérique et les effets qui résultent de sa pression, de son état hygrométrique, de sa pureté ou de sa viciation, etc., nous ont paru avoir fixé l'attention de l'auteur d'une manière toute spéciale et parfaitement en rapport avec la gravité du sujet. On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle que joue la respiration dans l'accomplissement des actes vitaux, et sur la nécessité pour l'entretien de la vie et de la santé de respirer un air pur. Ce précepte d'hygiène que tout le monde connaît, qui est écrit partout, répété sans cesse par ceux qui ont mission de le propager, est, sans contredit, un de ceux qu'on pratique le moins, et les fâcheuses conséquences des infractions à cette règle sont si communes dans les villes surtout, que les observateurs les plus attentifs et les plus dévoués finissent par en perdre de vue la véritable origine. Si nous étions mis en demeure de choisir entre une bonne alimentation ou une bonne aération, nous n'hésiterions pas un seul instant à nous prononcer, avec l'auteur, pour cette dernière.

« Si l'homme, dit M. Devay, avait à faire un choix entre une bonne nourriture et la respiration d'un bon air, l'intérêt le plus immédiat de sa conservation exigerait que son choix tournât au profit du second ; en un mot, il lui serait plus facile de se passer d'une bonne alimentation que d'un air salubre. C'est vainement qu'il tenterait de donner à l'organisme toute sa vigueur par une nourriture abondante et choisie, si une complète oxygénation du sang veineux ne concourait à l'élaboration des substances alibiles, etc. » Et plus loin : « Toutes choses égales, d'ailleurs, il faut pour l'entretien de la santé, qu'un rapport normal existe entre les deux grandes fonctions, la digestion de l'air et celle des aliments. La première, avec des matériaux parfaits peut en quelque sorte suppléer à la seconde ; tel est le cas de certains montagnards, aux formes athlétiques, à la plus riche carnation ; on croirait, de

Digitized by Google

prime abord, que c'est avec des substances alimentaires, sinon recherchées, du moins parfaitement restauratrices, qu'ils entretiennent cette vigueur luxuriante : erreur, ils ne mangent souvent que du laitage et du pain grossier. Mais, chez eux, la chylification aboutit à une hématose parfaite, le sang veineux se purifie entièrement de son carbone. La contre-épreuve est fournie par les personnes riches et oisives ; les aliments de très bonne qualité, qu'elles absorbent journellement, ne profitent en rien, bien plus, un régime succulent, composé de substances animales, semble faire un appel plus direct à une respiration plus ample et plus puissante. Les gastronomes ont plus besoin de respirer que les individus soumis à des habitudes de frugalité. »

Nous nous sommes laissé entraîner à cette longue citation, parce que nous la croyons digne à tous égards des méditations des philanthropes. Nons n'hésitons pas un seul instant à proclamer la viciation de l'air comme la principale cause de la dégradation physique, dont les populations des villes présentent le triste spectacle. Nous aurions voulu trouver dans le livre de M. Devay plus d'indignation et de colère contre tous ceux qui, par une honteuse spéculation, imposent à leurs semblables la cruelle alternative, ou de mourir faute de pain, ou de vivre en respirant des germes de mort. Il est, dans notre civilisation, des crimes que la loi n'atteint pas, et qu'il faut attaquer et détruire par les efforts réunis de la science et de la morale.

Dr P. B.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

MLLE DE MAGLAND[1].

XII.

Depuis le fatal moment qui l'avait séparée de Raoul, Marie ne l'avait ni cherché ni évité ; lui, qui avait tout prévu, hors cette réserve silencieuse, sans un seul reproche, sans une plainte, sans aucun effort pour rappeler le passé, crut d'abord, dans un moment d'humeur jalouse, à la possibilité d'une guérison trop prompte aux blessures qu'il avait faites. Cette dignité dans le malheur et cette chasteté dans le souvenir, le blessaient profondément ; il n'est point d'homme, si détaché qu'il soit, qui se résigne à perdre l'estime du cœur où il a régné. Raoul eut préféré cent fois la haine ou le mépris manifestes de Marie que cette froide dignité ; alors il aurait pu essayer de se faire entendre, et qui sait quelles paroles il n'aurait pas trouvées dans son amour pour se justifier ! mais devant ce silence froid et grave comme la tombe, il comprit qu'il avait mis entre lui et Marie la barrière qui s'élève entre la victime et l'assassin.

Le moment de quitter le Pré-de-Vert était enfin arrivé pour

(1) Voir les livraisons 126, 127, 128 et 129, tom. XXI, p. 513 ; tom. XXII, p. 55, 144, 248 et 492.

Digitized by Google

Marie ; elle n'avait plus que deux jours à passer auprès de Sara, qui l'aidait tristement dans les préparatifs du départ. De douces paroles, de tendres promesses de s'écrire, de se revoir s'échangeaient entre les deux amies, quand un domestique entrant précipitamment annonça qu'une dame du voisinage s'étant trouvée gravement indisposée à leur porte, ses gens demandaient quelques instants d'hospitalité ; avant que Sara ait eu le temps de se rendre compte de ce qui se passait, Marie avait reconnu Alix, en apparence évanouie, quoique fort rouge, que ses domestiques déposèrent dans le parloir.

Marie soutint cette épreuve avec plus de fermeté qu'elle-même n'eût osé l'espérer, et la satisfaction d'avoir pu triompher de ses premières impressions lui donna une exaltation qui doubla son courage. Quand Alix reprit connaissance, elle put la voir debout à quelques pas d'elle, les yeux secs, la considérant en silence ; sans doute elle se préparait un triomphe dans les angoisses de sa victime, peut-être s'attendait-elle à une scène de violence et de larmes, mais Marie resta calme et muette. Dans les gens accoutumés à cette réserve pour eux-mêmes, à ces égards pour les autres, qu'impose la bonne éducation, cette habitude d'enfance a tant de force, s'affranchir des convenances est si impossible, que vainement on forme le projet de s'y soustraire ; ainsi, malgré la tempête qui grondait sourdement dans le cœur de Marie, elle ne fut point au-dessous d'elle-même et se contint jusqu'au bout ; elle jeta un dernier regard froid et dédaigneux sur son indigne rivale et sortit. — Mme O'Kennely la suivit, laissant Alix aux soins de ses gens qui avaient bouleversé le paisible cottage pour secourir leur maîtresse dont l'indisposition fut de courte durée ; elle dut bientôt regagner sa voiture sans avoir revu les maîtres de la maison.

Sara trouva Marie la figure cachée dans ses mains, tous les membres agités de spasmes convulsifs qui semblaient devoir la briser, et jetant des cris déchirants ; elle la prit dans ses bras en s'efforçant de la calmer ; ses sages et douces consolations ne restèrent pas sans effets ; les larmes de Marie cessèrent de couler ; ses gémissements se turent, et sa douleur céda à son courage. Chez les femmes qui souffrent, la finesse divinatrice des organes triple au moins de puis-

Digitized by Google

sance ; leur cœur voit plus loin que leurs yeux ; Marie avait deviné plutôt qu'elle n'avait vu l'état de grossesse d'Alix, et, malgré son excellente nature, elle ressentit un mouvement de haine qui fit taire momentanément son désespoir ; elle avait cru avoir épuisé la souffrance jusqu'à la lie, et s'étonna de trouver encore tant de fiel au fond du calice. — Alix mère ! c'était la seule idée cruelle qui ne se fut pas encore présentée à son esprit. — Grand Dieu ! s'écria-t-elle, en se jetant dans les bras de Sara, c'était donc à elle qu'était réservé le bonheur d'aimer un être qui tiendra l'existence de Raoul ! Hélas ! la Providence savait que toutes mes forces n'auraient pas suffi pour l'aimer assez ! heureuse femme, qui porte son nom, qui s'avance dans la vie fière et tranquille sous cette égide de bonheur ! Qu'il m'a fallu de courage pour ne pas donner à l'orgueilleuse le spectacle de mon désespoir jaloux ! Souffrances misérables, qui humilient mon cœur en même temps qu'elles le déchirent ! — O Sara ! venez en aide à ma faiblesse ! la vue de cette odieuse femme a fait saigner toutes mes blessures ! elle jouit de tous les biens qui m'étaient promis ; elle va vivre où je suis née, où j'ai été aimée ; elle profane de sa présence le nid de mes rêves envolés ; elle est la femme de Raoul ! Oh ! cette femme me fera comprendre la haine ! — Sara usa de tous les moyens que lui suggéra son amitié pour calmer ce nouveau paroxisme de douleur, et ne quitta plus Marie jusqu'au moment du départ.—Le lendemain, une voiture attendait à la porte du Pré-de-Vert les tristes voyageurs qui ne pouvaient s'arracher des bras de leurs amis. — Nous irons passer l'hiver auprès de vous, disait M. O'Kennely à M. de Malvignane ; plus tard nous irons en Italie ensemble, nous nous quitterons le moins possible. — Adieu, disait Auguste, en serrant les mains de Marie ; adieu ! et sa voix oppressée trahissant son émotion, il s'approcha de Beppo qui semblait comprendre la douleur de tout ce qui l'entourait, et baisa sa bonne grosse tête sur laquelle il laissa tomber plus d'une larme. — Ce pauvre animal est triste aussi, dit Marie, ce sera le seul ami que j'aurai là-bas. — Enfin, il fallut se séparer, les chevaux s'élancèrent au galop ; Marie se pencha à la portière pour envoyer un dernier adieu à ses amis restés muets et immobiles à la place où elle les avait laissés. Tant que la voiture par-

Digitized by Google

couru les sites qui lui étaient familiers, il lui sembla à chaque sentier, à chaque détour de la route qu'elle allait voir paraître Raoul; elle demandait au ciel de lui épargner cette cruelle épreuve, et pourtant, quand elle eut franchi les dernières limites des lieux où elle pouvait l'apercevoir, quand elle vit l'horizon s'agrandir, se dérouler, elle retomba à sa place, serrant son cœur de ses deux mains pour ne pas éclater en sanglots ; — et la route s'enfuyait à ses yeux comme s'échappe la vie, étalant des fleurs que nous n'atteignons jamais !

XIII.

LETTRE D'AUGUSTE DE BLOSSAC A CHARLES DE ROUVRAY.

« Je serai auprès de toi presqu'aussitôt que ma lettre, rien ne me retient plus ici : Mlle de Magland est partie, je suis encore tout froissé de la triste impression que son départ m'a causé, et pourtant, tu peux me croire, mon affection pour elle ne ressemble en rien à l'amour. Tel est le sentiment de respect et d'admiration que m'inspire cette noble créature, que, malgré le charme de sa personne, il ne m'est pas arrivé une seule fois d'emporter, en la quittant, une pensée que j'aurais craint de lui avouer; cette femme est si chaste et si pure qu'elle ignore la pudeur; l'abandon de ses manières ne permet jamais aucune liberté, et la réserve la plus étudiée l'eût entourée de moins de respect que ne le fait son laisser-aller si plein de grace et de naïveté. J'éprouvais près d'elle cette jouissance profonde qu'on trouve dans une vraie sympathie, alors qu'un échange de pensées, souvent fait sans l'aide de la parole, par une espèce d'intuition magnétique, nous révèle une ame sœur de la nôtre ; il en est qui se touchent au premier regard ; pour celles-là, même en amitié, le temps n'est compté pour rien, elles ont le génie de l'affection. Marie est pour moi l'œuvre la plus parfaite de

Digitized by Google

la création ; c'est un mélange de plusieurs facultés de l'ame qui semblent s'exclure ; le charme de l'insouciance, de la gaîté uni à la plus profonde sensibilité : c'est la douceur, la malice, la tendresse, la mélancolie qui se peignent tour à tour sur sa mobile physionomie ; elle est timide et fière, spirituelle et bonne, qualités presque inconciliables chez les femmes. Je l'aime assez pour sentir que je ne pardonnerai jamais à Raoul le mal qu'il lui a fait, quoique je sois sûr d'avance qu'elle sera bien vengée ; Alix s'en chargera. Les derniers évènements ont mis complètement à nu toutes les tortuosités de cette abominable nature ; c'est une femme qui nourrit, avec un amour prudent, le plus profond égoïsme dans le seul coin de son cœur réservé pour la vérité. Pour elle, tout ce qui fait l'existence, aimer, sentir, se passionner, se dévouer même, toutes les affections de l'ame, toutes les actions de l'esprit, ne sont que des moyens ; tout est joué chez elle ; le penchant à la feinte est en elle une passion, et son amour pour l'intrigue et la ruse est si vif qu'au besoin il serait désintéressé. Sa vie est toute emmiellée de fausses vertus, plus honteuses que des faiblesses, mais elle vendrait son ame avec tous ses vices pour servir ses haines... Dans son audacieuse bassesse n'a-t-elle pas osé feindre une indisposition qui l'aurait surprise non loin du Pré-de-Vert, pour aller braver cette pauvre Marie jusque dans l'asile que lui offrait l'amitié ! Le sort a voulu que je ne fusse pas là dans ce moment ; je t'avoue que depuis lors j'éprouvai un besoin extrême de lui payer ce procédé. Hier, j'allai à Hauterive pour faire mes adieux à la mère de Raoul ; Alix était auprès d'elle, je m'y attendais, et pourtant sa vue me causa la répulsion que donne l'aspect d'un reptile venimeux ; après quelques instants d'une conversation générale, Alix se pencha vers moi et me dit à voix basse : — Mlle de Magland ne devait-elle pas aller habiter la terre de son oncle ? peut-être espère-t-elle, en restant ici, trouver un parti qui réparera les torts de la fortune envers elle, ajouta-t-elle en me jetant un regard insidieux ; mais quand une fille a manqué un mariage, il lui est bien difficile d'en rencontrer un second. — Blessé au vif de l'effronterie avec laquelle elle osait aborder une telle question, je ripostai sans aucun ménagement : — Si vous interrogiez votre conscience, madame, elle vous répondrait que tous les hom-

Digitized by Google

mes qui connaissent Mlle de Magland aspirent au bonheur de lui rendre la fortune que le sort lui a enlevée, mais tous aussi sentent qu'après la double trahison dont elle a été la victime, elle doit singulièrement mépriser les hommes... et même les femmes. — Elle fait bien de quitter le pays, répondit Alix, ayant l'air de n'avoir ni entendu ni compris, car son histoire a fait beaucoup jaser, et la réputation d'une femme est quelque chose de si fragile qu'on doit craindre tout ce qui peut la ternir; il est vrai que Marie tient peu à tous ces préjugés, dit-elle en appuyant sur le mot. — Je ne la croyais pas assez abandonnée de tout respect humain pour qu'elle osa tenter ma patience à ce point; tant d'audace me révolta, et, au risque de me montrer brutal, je voulus lui prouver que je ne pouvais plus être la dupe de ses semblants de vertu. — Vraiment, madame, ce que vous me faites l'honneur de me dire me rappelle que, à une époque peu éloignée de nous, je me suis permis des soupçons dont tout aujourd'hui me prouve le peu de fondement, dis-je, en promenant mon regard le plus insolent sur la rotondité de sa taille qu'elle étalait avec toutes sortes d'orgueilleuses minauderies; ce fut le jour où j'ai trouvé ce précieux tissu, à vous appartenant, dans la chambre de Raoul, le lendemain de la soirée où il vous y donna l'hospitalité... après l'orage... vous vous souvenez? En disant ces mots, je tirai de ma poche le mouchoir imprégné de musc qui m'avait révélé sa visite chez Raoul. — Une sourde exclamation s'échappa de son gosier; elle resta un moment sans pouvoir parler, frappée de stupeur; elle avait cru jusqu'alors que toutes ses infâmes fourberies étaient restées un impénétrable mystère. — Monsieur, répliqua-t-elle enfin, pâle de fureur, Raoul saura cette insulte, je porte son nom, et... — Parbleu! madame, répondis-je sans m'émouvoir, Raoul peut bien être soigneux de votre honneur, il lui a coûté assez cher! non seulement il l'a payé de son propre bonheur, mais encore de celui d'une autre! Je suis, d'ailleurs, tout-à-fait à ses ordres. — A ces mots, je la laissai stupéfaite, anéantie, et, prenant congé de Mme de la Rochemarqué, je quittai Hauterive probablement pour toujours. J'ai passé deux jours à Rolle à attendre Raoul, qui n'a pourtant pas été assez sot pour venir me demander raison de mon impertinence, et je pars satisfait, heureux d'avoir humiliée,

Digitized by Google

blessé, écrasé cette odieuse Alix. C'est bien peu pour tout le mal dont elle est la funeste cause !

« Je suis décidé à visiter l'Allemagne, la Flandre, l'Angleterre, et, à mon retour, j'irai en Provence, à Malvignane, où je resterai jusqu'à ce qu'on m'en chasse. Adieu. »

Il y a, dans notre France, un coin de terre privilégié, où le ciel est toujours pur, le soleil toujours resplendissant. L'hiver ne flétrit jamais la verdure des prés semés de narcisses, de violettes, de jacinthes et d'anémones bleues ; les lieux en apparence les plus incultes sont couverts de thym, de serpolet, de lavande, de genevriers qui jettent à la brise leurs parfums pénétrants. Les sentiers les plus déserts sont bordés de lauriers roses et d'arbousiers, sous lesquels fleurissent des tulipes aux mille couleurs, et la fraise embaumée. Dans ce pays fortuné, l'homme s'endort au pied de son figuier, au milieu de sa vigne, qui prennent racine au creux des rochers, et la vigne et le figuier lui donnent tout ce qu'ailleurs il oserait à peine attendre d'un travail pénible et de soins assidus ; les orangers, les citronniers forment d'immenses bosquets d'un vert sombre, au dessus desquels les palmiers balancent leurs panaches élégants. Des montagnes hardiment découpées, souvent couvertes de bois de pins et de lentisques, abritent contre les vents du nord cette plaine riche et fleurie comme la *Vega* de Grenade, qui s'étend le long de la mer, de Marseille à Nice. C'est le spectacle le plus grandiose et en même temps le plus gracieux que cette mer de la Méditerranée : c'est celui qu'on ne contemple jamais sans un nouveau sentiment de surprise et d'admiration ; tantôt elle semble s'épancher au loin comme un grand lac aux flots d'azur sur lequel la voile triangulaire de la tartane passe comme l'aile blanche d'un cygne ; tantôt on la voit palpiter fière et capricieuse sous le bateau du pêcheur catalan. Parfois aussi elle s'élance en bouillonnant contre le roc qui la repousse, et, mugissante, elle revient encore avec de hautes vagues qui montent furieuses, retombent et s'aplanissent comme une nappe d'argent ; son aspect varie sans cesse, et toujours il offre à la pensée un espace immense où l'ame fatiguée se repose, où le sentiment poétique s'éveille, où les rêveries s'égarent, et l'on se laisse aller avec délices à toutes ces émotions. Que de

Digitized by Google

fois, quand on a joui de ce splendide spectacle, les rêves viennent en reconstruire fabuleusement les effets magiques !

C'était dans ce coin de terre si favorisé du ciel que la famille O'Kennely était venue passer l'hiver auprès de Marie. Cet adorable couple, qui donnait l'exemple des vertus qu'il prêchait, s'était entièrement dévoué à leur amie; c'était de ces ames à la fois pleines d'énergie et de tendresse, dont l'activité ne s'exerce que pour autrui, jamais pour elles mêmes; Sara et son mari entreprirent la tâche difficile de ramener Marie à la tranquillité; au bonheur; ils santaient que c'était tenter l'impossible. L'affection sans borne de Sara, la haute raison et la douce philosophie de son mari, dispensant tour à tour le blâme et le conseil, aidèrent plus d'une fois Marie à vaincre ses douleurs, et lorsqu'au printemps il fallut se quitter encore, ils pûrent emporter l'espoir qu'elle se résignerait à son sort. Ce fut à son retour au Pré-de-Vert que Sara lui écrivit la lettre suivante :

XIV.

Mme O'Kennely a Marie de Magland.

Nous voilà encore une fois dans ce lieu de prédilection, que j'aurais revu avec tant de plaisir, s'il n'avait pas fallu vous quitter pour y revenir; où je serais si heureuse si j'avais seulement l'espoir que vous le serez un jour vous-même; laissez-moi croire, ma chère Marie, que mes vœux les plus ardents seront exaucés, et que vos blessures se fermeront un jour. Dieu a de grandes miséricordes pour les ames comme la vôtre. La Providence vous doit de vous aider à vous guérir du rude coup qui vous a frappée, car, noble cœur que vous êtes, vous l'avez reçu sans colère et sans haine. Ne laissez pas alanguir votre esprit dans les rêveries et les exaltations solitaires ; demandez au travail le secret d'échapper à leur charme

Digitized by Google

décevant, poison funeste qui détruit les plus belles organisations. Quand le calice se montrera trop amer, songez qu'il est encore des affections sincères, des sentiments vrais, des cœurs qui vous sont tout dévoués, et que Dieu n'a pas mis le bonheur ici-bas dans l'amour seulement. Laissez poindre à votre horizon l'espoir des jours meilleurs ; l'espérance est comme ces fleurs qui croissent et s'épanouissent sur le roc battu par la tempête, elle fleurit dans les cœurs les plus dévastés. D'ailleurs, quelque puissance de commémoration que l'homme ait pour la douleur, il ne peut consacrer ses jours à d'éternels regrets; en admettant qu'on puisse appliquer ce grand mot d'éternel, à des peines qui durent si peu, quand elles durent toute la vie. Pourquoi crier sans cesse que la joie est passagère, et oublier que le deuil doit à son tour passer comme tout ce qui tient à l'humaine nature? A chaque pas que nous faisons dans la vie, nos douleurs s'éloignent de nous; et quand nous nous retournons pour voir le géant dont la hauteur écrasante semblait menacer nos jours, nous ne voyons plus ! A l'entrée de la vie, l'imagination pare l'amour, l'amitié et toutes choses de couleurs si éclatantes, qu'il est impossible, quelque belle que soit la réalité, qu'elle n'éprouve pas de cruelles déceptions; mais il ne faut pas se retirer devant l'avenir comme devant un ennemi avec lequel on dédaigne de combattre ou de se réconcilier ; vos plaies saigneront longtemps encore ; l'oubli vous sera moins facile que le pardon; les femmes ont sur les hommes le triste avantage de la constance ; nous tenons à notre amour comme eux à leur honneur ; mais le temps qui nous entraîne avec lui, et nous modifie à notre insu, vous amènera un jour à sentir que les sources de l'amour tarissent, et que lui même n'est pas l'histoire de la vie tout entière ; vous comprendrez combien les joies paisibles de la sainte amitié sont préférables aux bonheurs tourmentés de la passion ; vous arriverez à penser qu'il est doux après un long temps d'orage, de se reposer dans un sentiment calme et durable. Ne repoussez pas, je vous en supplie, les biens à votre portée, jouissez-en, au lieu de les méconnaître; reprenez vos habitudes studieuses; livrez-vous à la toute puissance que les arts exercent sur vous ; laissez-vous aller aux impressions douces et tranquilles que vous trouverez autour de vous; ne refusez pas votre

Digitized by Google

admiration aux beautés de la nature ; il y a tant d'harmonies mystérieuses entre elles et une ame brisée ! l'esprit se ressent de cette influence magnétique qui détend les ressorts du cœur et mène à l'attendrissement par la contemplation. Quelles sont les douleurs que ne peut endormir le bruit du vent dans les jeunes feuilles des forêts, que le parfum des prairies ne peut bercer, qui sont sourdes aux murmures lointains des torrents, indifférentes aux brumes argentées du matin, aux chaudes vapeurs du soleil couchant ? Ces accents de la nature trouveront un écho dans votre ame ; elle n'est point de celles pour qui l'hiver n'a point de deuil, le printemps point de fêtes. Je sais, hélas ! que malheureusement ces natures-là s'attachent bien plus aux misères qu'aux joies de leur existence ; que la souffrance est répartie ici-bas en raison des facultés que nous avons reçu du créateur, mais qui sait, après tout, si ceux qui jouissent en oubliant ne sont pas plus malheureux que ceux qui ne croient plus au bonheur, mais qui se souviennent ?

Quoique je ne sois plus auprès de vous, ma chère Marie, pour vous aider à supporter le poids de vos douleurs, promettez-moi que vous ne vous laisserez plus aller à ces stériles découragements sous lesquels l'ame reste affaissée et meurtrie ; je redouterais moins pour vous l'action vivace du désespoir que cet état effrayant de torpeur où je vous ai vue si souvent. Souvenez-vous que je m'arroge le droit de vous demander compte de l'état de votre cœur, et que mon plus vif desir est d'en chasser toute pensée étrangère à la sainte amitié que je vous ai vouée.

Adieu, tout le monde ici vous aime et vous regrette.

Digitized by Google

XV.

Marie a Sara.

Votre départ m'a tout enlevé, Sara; vous seule me défendiez de ces regrets énervants, de ces affreuses tristesses, de ces pensées amères qui dévorent ma vie ; maintenant une sombre rêverie enveloppe tous mes jours, et ne me laisse sentir que l'abominable supplice de tourner sous le fouet de la même idée. J'ai pu facilement supporter mes revers de fortune, je me suis pliée à d'autres habitudes, mais quand chaque minute apporte une douleur qu'il faut dissimuler, un sentiment qu'il faut faire taire, une émotion qu'il faut réprimer, alors l'existence devient un intolérable tourment, et s'use vite si elle ne se brise dans cet effort ; un chagrin continuel est le poison de toutes les vertus, de tous les talents, et les ressorts de l'ame s'affaissent entièrement dans l'habitude de la douleur. J'ai essayé de combler le vide affreux de mon cœur en reprenant mes anciens travaux, mais j'ai acquis la triste certitude que les talents, pour s'exercer, ont besoin d'être servis par une profonde indépendance de l'esprit. Les arts sont le luxe du bonheur; quand je songe à mes premières années, si belles, si calmes, si pleines d'espérance et de sécurité, à ce temps où j'étais protégée par tant d'affection, je peux à peine croire à un réveil si fatal. Mon ame tout entière s'était placée dans mon amour, je ne vivais que pour lui, j'avais concentré en lui tout espoir, tout avenir ; et, après l'avoir nourri de son propre sang, de sa propre vie, se l'arracher violemment du cœur ! N'avoir plus de port pour s'abriter, plus d'asile pour se recueillir, plus de dieu sur son autel ! Quelle destinée ! et c'est la mienne ! Moi, faite pour les joies de la famille, pour les chastes et paisibles délices du foyer domestique ; moi, née pour toutes ces félicités que tant de femmes possèdent sans les comprendre, je dois y renoncer pour toujours ! jamais de ces doux moments que

Digitized by Google

donnent ces saintes affections ; point d'enfant suspendu au col de son père, point de joies à partager, point de ces bonheurs qui marchent le front levé ! au lieu de tous ces biens, le vide affreux, la langueur mortelle, les plaies envenimées que laissent au cœur la perte de tout ce qu'on aime ! Ah! Sara, si la justice éternelle n'est pas un mensonge, c'est au moins une cruelle énigme pour quelques-uns !

Votre lettre est venue me rappeler cet espoir d'un meilleur avenir, que vous m'offriez dans vos adieux, pour adoucir l'amertume des miens. L'espérance ! c'est elle qui éternise nos malheurs en les caressant ; si je pouvais adopter ses trompeuses promesses, certes, ce serait quand, passant par vos lèvres, elles se teignent de la bienveillance qui les inspire, mais quand il ne reste plus qu'à emporter son passé au travers des ruines de son avenir, on n'espère plus rien, ni des hommes ni du temps. Peut-être le temps adoucit-il l'expression de nos peines, peut-être apprend-il à nos blessures à ne saigner qu'en dedans, mais croyez qu'il ne console que ceux qui n'ont pas besoin de l'être. J'aime de cette adoration infinie qui triomphe de toutes les douleurs, et qui survit même à la trahison. Je pourrai en mourir, peut-être, mais je ne pourrai me consoler ni me résigner ; la résignation est impossible à ceux qui n'ont rien où se rattacher. Savoir s'apaiser sans se refroidir, se contenir sans s'effacer, sont des vertus qui me manquent. J'ai vidé une coupe d'infortune qui aurait pu suffire à la vie la plus longue, et la souffrance, féconde en enseignements, m'a appris que la douleur est si bien faite pour le cœur de la femme, qu'il ne se complète que par elle. Le véritable amour survit à tout, il règne seul sur les débris des affections qu'il a détruites, il vit de ses propres tourments, il se repaît de ses angoisses ; le cœur qui saigne, qui demande grace, il le poursuit, il le déchire, il le dévore, mais il ne le tue pas, et pourtant, combien mieux vaudrait s'éteindre victime de ses illusions que de survivre à leur ruine !

Qu'il faut avoir confiance en votre douce et patiente amitié, chère Sara, pour vous montrer ainsi le désordre de mon cœur ! prenez en pitié mes haines, mes tendresses, mes souffrances qui sont aussi coupables. Ah ! si c'est un crime d'aimer un homme qui appartient

Digitized by Google

à une autre femme, Dieu n'en pourra pas demander compte ; car le cœur, dévoré par cet affreux amour, est plus rempli de misère et de désespoir que l'enfer lui même. Pardonnez ce dernier cri de mon désespoir, je ne vous affligerai plus de mes inutiles plaintes ; vous serez toujours mon refuge, l'ange de mes bonnes pensées, je ne vous cacherai que mes larmes.

Adieu, je vous aime et vous regrette.

(*La fin au prochain numéro*).

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES BELLES-LETTRES

ET ARTS DE LYON.

Une erreur, que nous nous empressons de réparer, nous a fait omettre dans notre dernier numéro le compte-rendu de l'importante solennité littéraire qui a clos dans notre ville l'année 1845. L'Académie a tenu, au palais Saint-Pierre, le 31 décembre, une des séances publiques les plus brillantes auxquelles nous ayons assisté depuis longtemps. Le principal objet de la séance était de décerner deux prix d'éloquence, et de recevoir M. Bouillier, professeur de philosophie et correspondant de l'Institut.

Après une courte et spirituelle allocution de M. le baron de Polinière, président, M. le professeur Eichoff a lu une Notice pleine de sentiment sur la vie d'un homme aussi excellent par son caractère, que distingué par son intelligence, M. Elysée Devillas, dont la perte a laissé tant de regrets dans notre ville et dans l'Académie. Le discours de réception de M. Bouillier, que nous espérons donner dans notre prochaine livraison, renfermait un plan extrêmement ingénieux d'organisation et d'association de toutes les Académies ; il a été développé avec cette élévation d'idées et cette clarté de style, dont ce jeune et brillant professeur a donné tant de preuves dans ses divers écrits. L'orateur demande et attend des gouvernements une protection efficace pour les travaux des Académies. Nous la désirons comme lui, mais sans l'espérer. L'ordre politique devient partout et nécessairement moins disposé à accorder un appui important aux travaux de la pensée ; les lettres n'ont de protection à attendre des gouvernements présents et futurs qu'à la condition d'abdiquer totalement leur indépendance ; elles seront protégées juste dans la mesure qui pourra rendre leurs travaux utiles aux projets les moins littéraires des gouvernants. Nous croyons aussi que M. Bouillier s'exagère un peu trop le pouvoir de la discipline dans l'armée intellectuelle. L'organisation des savants peut pro-

Digitized by Google

fiter au développement des découvertes déjà faites ; mais toutes les grandes trouvailles de l'esprit humain sont filles de la liberté et de la solitude. Quant aux littérateurs, aux poètes, aux artistes, c'est une troupe d'éclaireurs irréguliers, et qui, grâce à Dieu, sont parfaitement indisciplinables, et n'auraient plus d'utilité s'ils marchaient en ordre et serrés comme la troupe de ligne.

Deux concours avaient été ouverts par l'Académie, l'un avait pour objet l'éloge de Madame la marquise d'Aligre. Six Mémoires avaient été présentés. M. François fait le rapport de la commission chargée de les juger, et proclame la grande supériorité du Mémoire reçu sous le numéro 3 ; il en cite quelques fragments, qui obtiennent les plus vifs applaudissements dans l'assemblée, M. le président proclame l'auteur du numéro 3, et lui remet le prix.

C'est M. Théodore Grandperret, avocat à la Cour royale de Lyon, déjà couronné par l'Académie, en 1843, pour son Mémoire sur l'état politique de Lyon depuis le Xe siècle, œuvre aussi remarquable par sa solidité de vues que par les belles qualités du style. Ces deux Mémoires font plus que promettre à notre ville un excellent esprit et un écrivain distingué. Nous espérons que, après l'avoir deux fois couronné, l'Académie voudra se l'attacher par des liens encore plus étroits.

Le nom de M. Châlons d'Argé de Paris est proclamé comme ayant obtenu la mention honorable.

M. de Nolhac, organe de la commission qui a jugé le concours pour l'éloge de M. de Gérando, conclut au partage du prix entre les deux seuls Mémoires qui aient été présentés. M. le président proclame les noms de MM. Bayle-Mouillard, avocat général près la Cour royale de Riom, Laurent, de l'Institut, et de Mme Octavie Morel, proche parente de M. de Gérando, dame professeur à l'Institution des Sourds-Muets, à Paris.

La séance est terminée par une de ces charmantes pièces de vers de M. de Montherot, dont le badinage élégant et facile excite toujours une hilarité de bon aloi et d'unanimes applaudissements.

Digitized by Google

BULLETIN MUSICAL ET DRAMATIQUE.

THALBERG. — NORMA. — MASSOL. — Mlle JULLIENNE. — M. ET Mme TAIGNY. — CONCERTS DE MM. BAUMANN, CHERBLANC, DAYET ET JANSENNE.

Tous les journaux, grands et petits, ont, depuis un mois, publié les plus magnifiques dithyrambes en l'honneur de Thalberg. Tout est bien jusque-là, et nous nous associons de grand cœur à cet épanouissement universel de la satisfaction publique, mais cela nous embarrasse fort, car, toutes les formules de l'éloge étant à peu près épuisées à l'heure qu'il est vis-à-vis du grand pianiste, nous sommes forcé de servir en quelque sorte d'écho à tous les organes, plus ou moins officiels, de la presse lyonnaise. Le seul moyen, pour nous, de sortir d'un embarras aussi fâcheux, sera de nous abstenir de toute appréciation du talent si connu de cet artiste, d'autant plus merveilleux qu'il cherche moins à le paraître. Nous ne dirons donc rien de cette magnifique simplicité, de cette largeur, de ce tact exquis et tout français, de ce choix si admirable, entre ce qu'il faut admettre et ce qu'il convient d'écarter; assez d'autres, avant nous, ont étendu ce thème si fécond, et l'ont varié à l'infini; nous nous bornerons simplement à constater l'éclatant triomphe obtenu chaque soir par M. Thalberg, dans la *fantaisie sur les motifs de la Muette*, et dans celle qui a pour texte principal, un thème de Beethoven. Les pianistes de tout âge et de tout rang, qui se sont succédés aux quatre concerts donnés dans la salle du Grand-Théâtre, et qui peuvent connaître mieux que personne les ressources de l'instrument et ses difficultés prodigieuses, ont dû être singulièrement émerveillés de l'exécution de Thalberg, surtout dans les morceaux que nous citons. Nous avouons pour notre compte en avoir été effrayé, et désormais, quoiqu'on nous dise, quoique nous puissions entendre sur le piano, plus rien ne nous étonnera.

La récente reprise de la *Norma*, a été, pour Mme Julian, l'occasion d'un beau succès. Dans le rôle de la grande prêtresse, cette cantatrice, qui nous avait révélé, dans Odette de *Charles VI*, de précieuses qualités de force et d'éclat, n'a point faibli devant la grandeur d'une tâche que peu d'artistes, en province, seraient aujourd'hui en mesure d'aborder; elle s'est vaillamment comportée sous la couronne druidique, et les longs voiles flottants de la prêtresse d'Irminsul, et elle a courageusement mené à bonne fin la fatiguante entreprise de chanter le rôle de la Norma, pour lequel l'exhubérante énergie de la Malibran et la vigueur toute antique de Julia Grisi n'étaient point de trop. Poitevin a tenu convenablement sa partie dans le personnage d'Orovèse. Mais, pour Dieu, qu'on ne nous demande pas compte du reste.

L'administration des théâtres, soigneuse, avec juste raison, d'apporter quelque variété dans la composition un peu uniforme de ses spectacles, a traité pour quelques représentations avec M. Massol. Cet artiste, que l'Académie Royale de Musique n'a pas été assez habile pour conserver, s'est déjà fait entendre dans le rôle d'Asthon de *Lucie*, et dans celui d'Abayaldos de *Dom Sébastien*. La voix de M. Massol, étrange, et en quelque sorte exceptionnelle, est une sorte de baryton, peu fécond en notes graves, mais qui atteint facilement et sans effort aux notes même élevées du registre de ténor; cette disposition naturelle, jointe à la qualité du timbre, qui est riche, vibrant et sonore comme une bouche d'airain, a permis à M. Massol de donner à certaines phrases du grand duo de Lucie et d'Asthon, et à tout le rôle d'Abayaldos une valeur et une signification, que notre public de province ne lui soupçonnait pas. Il a chanté également, avec un éclat merveilleux et une manière

Digitized by Google

de phraser le chant dont nous sommes déshabitués depuis bien longtemps, la partie de Piétro, dans le duo célèbre du premier acte de la *Muette*. M. Massol chantera encore le rôle du roi dans la *Favorite*, et probablement aussi celui de Guillaume dans *Guillaume Tell*. Nous desirerions, à propos de cet opéra, et d'autres personnes le desirent avec nous, que la Direction fit chanter le premier acte, en confiant la partie du chef des gardes à M. Massol, qui l'a toujours chantée fort vaillamment à l'Opéra. Mme Fleury-Jolly et M. Poitevin, seraient chargés des parties de Jemmy et de Melchtal père, et la phrase si énergique du ténor : *Obéissez, il y va de vos jours*, serait exécutée avec un soin et un mérite tout-à-fait inusités ; de telle sorte que le public pourrait en apprécier bien mieux encore toute la valeur.

P. S. Depuis que ces quelques lignes ont été écrites, M. Massol a joué et chanté d'une manière fort brillante *Charles VI*, l'ouvrage en vogue. Cette création fait le plus grand honneur à cet habile et dramatique chanteur.

G.

Mlle Jullienne nous a fait entendre, ces jours-ci, une voix fort étendue, mais bien inexpérimentée encore. Que d'efforts et de mouvements pour produire peu d'effet ! Que Mlle Jullienne, avant d'aspirer au succès de nos premières scènes, se mette franchement à l'œuvre et travaille à se faire une méthode. Il n'y a pour elle d'avenir lyrique qu'à cette condition-là. Nous comprenons à présent que Mme Stoltz ait permis les débuts de cette cantatrice.

M. et Mme Taigny ont, depuis deux mois bientôt, importé sur notre seconde scène leur gracieux et spirituel talent. Ce couple voyageur nous a valu la reprise de quelques jolis ouvrages de Scribe, où se sont déployés à l'aise et leurs manières de bonne compagnie et leur jeu fin et piquant. Mme Emile Taigny est, tout à la fois, par la nature de son talent, une forte jeune-première et une *Dejazet*. Il y aurait, dans ce double emploi, à utiliser largement cette heureuse et riche organisation. Nous l'attendons dans l'*Image*, rôle appelé à faire ressortir cette qualité dont nous parlons ici.

Le Cercle musical a rouvert sa jolie salle aux nombreux habitués de ses concerts d'hiver, et nous y a fait entendre les chœurs allemands de la Société de *Cecilia*. MM. Baumann et Cherblanc ont donné leur concert annuel, toujours honoré de l'élite de la société et composé toujours de façon à légitimer cet empressement, bien que le nom et le talent de ces deux artistes réunissent à eux seuls les sympathies de notre public. M. Cherblanc nous a fourni l'occasion d'applaudir une des brillantes élèves de Mme Faure, Mlle Estibot. Il reste à cette jeune personne à donner à son jeu ce calme et cette apparente facilité, dont Thalberg a dû lui donner un si bel exemple. Mmes Joly, Eichfeld, Jullienne, MM. Boulo et Barrielle sont toujours du plaisir qu'ils vont causer. On l'escompte avec eux en applaudissements et en bravos.

Nous avons assisté, dimanche dernier, à une matinée musicale, qui a eu lieu au nouveau Cercle philharmonique du Nord ; avec les artistes que nous sommes habitué à applaudir, nous avons entendu M. Dayet, notre compatriote, ténor fort remarquable, non seulement par les qualités de sa voix, mais encore par l'excellence de sa méthode ; les bons musiciens sont aujourd'hui beaucoup plus rares que les belles voix. Sobre des ressources de la vocalisation et des tours de force que le public accepte volontiers comme le dernier terme du talent musical, M. Dayet exécute avec une irréprochable pureté toutes les phrases d'un morceau sans jamais y ajouter un trait inutile ; sa voix sonore, pleine, bien posée, toujours sûre d'elle-même, monte et des-

Digitized by Google

cend naturellement sans effort et sans fatigue. Les morceaux de genres bien différents, chantés par M. Dayet, ont révélé son talent sous toutes les formes; il a su empreindre la scène des *Martyrs* d'un caractère tout à la fois sévère et pathétique; le récitatif a été dit d'une manière parfaite; dans la mélodie du *Cor*, sa voix s'est montrée grave et douce, et il a exécuté sa chansonnette avec toute la légèreté et le goût que le genre comporte; l'exiguité du local a dû forcer M. Dayet à se modérer et à se contenir, mais lors même qu'on sentait qu'il ne donnait pas tout le volume de sa voix, cette avarice n'avait rien de pénible.

M. Dayet a donné une soirée musicale à Mâcon, et s'est fait entendre au théâtre, où sa réputation avait attiré la foule; il a obtenu de légitimes applaudissements, et cette fois encore le goût n'a point à protester contre le succès. Espérons que M. Dayet s'attachera à notre scène, et que nous aurons encore le plaisir de louer son beau talent.

M. Jansenne, notre habile professeur de chant, convie cet hiver dans ses salons l'élite de la société lyonnaise à de délicieuses soirées musicales où l'on a le plaisir d'entendre de la bonne musique et de fort belles voix. M. Massol a fait applaudir là, pour la première fois, à Lyon, son talent large et puissant dans un nouveau morceau de Vogel, *Caïn*. L'effet a été aussi grand et inattendu que la surprise agréablement ménagée par M. Jansenne.

Mlle Grégoire et deux jeunes gens, élèves de M. Jansenne, nous ont fait connaître, la première, dans un duo de *Charles VI*, et les seconds, dans un duo des *Noces de Figaro*, une bonne méthode et d'excellentes qualités vocales. Mlle Grégoire est appelée à de beaux succès sur notre scène.

Deux romances, la *Plainte du Pâtre* et le *Fil de la Vierge*, ont été chantées par M. Jansenne, avec un goût et une expression qui ont enlevé tous les suffrages. M. Vidor, sur le piano, et M. Eisenbaum sur le violon, M. et Mme Eichfeld, dans un duo allemand, et M. D... dans le duo de la *Reine de Chypre* ont complété le programme de cette soirée, dont Mme Jansenne a fait les honneurs avec toute sorte de grace et d'esprit.

BULLETIN ARTISTIQUE.

A Lyon comme à Paris, la foule s'est passionnée pour le portrait du frère Philippe, par Horace Vernet. C'est le fait de toute grande œuvre.

M. Alphonse Jame, l'un des plus distingués de nos amateurs, a exposé une étude de femme sous le nom de *la Louve*. Quoiqu'il en soit de son identité avec le beau type qu'en a tracé Eugène Sue, elle renferme de bonnes qualités de dessin, on desirerait qu'elles fussent accompagnées d'un coloris un peu plus chaud et vigoureux qui ne messiérait pas à la nature du personnage; ce serait, au reste, l'affaire de quelques glacis; un Anglais a, dit-on, acquis cette toile à un haut prix. Nous l'en félicitons. Un gracieux tableau de genre, d'une belle couleur, et un joli portrait de femme, d'un arrangement plein de goût, d'une exécution fine et élégante, a prouvé que le talent de M. Jame, pouvait s'essayer avec succès dans plus d'un genre.

Notre compatriote, M. Richard, après une longue absence de nos Expositions, y a reparu avec toutes ses bonnes qualités d'autrefois. Son *Clottre* est d'une bonne couleur et d'une heureuse perspective, mais nous cherchons vainement des corps sous le costume monastique de Comminge et sous celui de sa maîtresse.

Digitized by Google

Plusieurs de nos artistes aimés du public ont manqué cette année à l'exposition; on regrette de ne pas y avoir vu les portraits de M. Laurasse, qui n'ont pu être terminés à temps. M. Robert, le sculpteur, dont la restauration de Saint-Nizier absorbe tous les instants, n'a rien exposé. M. Chavanne, dont le livret annonçait une *Erigone*, a fait aussi défaut. M. Henri Brun a complété son exposition par une très bonne statuette, celle de sa mère. La pose en est heureuse, pleine de simplicité et de calme, et l'arrangement du costume et des draperies d'un goût parfait. Ce morceau est, selon nous, d'une bonne composition et d'une exécution irréprochable. C'est l'une des meilleures choses de ce sculpteur, qui vient d'aller demander à l'Italie le complément de son éducation artistique, et puiser de nouvelles inspirations devant les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Il nous a été donné de voir, dans les ateliers de M. Fabisch, une Vierge que cet artiste vient d'exécuter en marbre, pour l'église nouvellement restaurée de la Guillotière. Ce qui nous a surtout frappé dans cette composition, c'est la simplicité et la noblesse des draperies, la grâce naïve et l'angélique chasteté de la Vierge. En donnant à la servante du Seigneur une extrême jeunesse, M. Fabisch s'est conformé au texte des Ecritures, plus scrupuleusement que la plupart des artistes. Nul doute que ce morceau n'eut été admiré à l'Exposition, s'il eût pu être terminé quelques semaines plus tôt.

— Nous apprenons de source certaine que Mgr le cardinal de Bonald, a toujours la pensée de dégager le chevet de l'église de Saint-Jean, et qu'il est, à cet effet, en voie d'arrangement avec le propriétaire de la maison Hérault. M. Baussant, architecte, est chargé des plans de cette importante restauration, dans laquelle l'archevêché actuelle doit disparaître pour faire place à un jardin qu'enfermerait une grille, tout autour de la belle abside romane. Nous ne pouvons que féliciter notre archevêque d'attacher son nom à la régénération de notre métropole. Elle figurerait ainsi admirablement bien dans le paysage et serait le plus bel ornement que les quais de la Saône puissent présenter à l'œil du voyageur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain, par M. Sirand, juge au tribunal civil de Bourg; *ibid.* imp. de Milliet-Bottier, in-8, tiré à 100 ex.

Avons-nous besoin de relever le mérite qu'il y a dans ce dévouement à la science et dans ces patientes recherches, qui vont disputer aux ravages du temps les précieux débris d'une nation morte, d'une civilisation éteinte? Si ce dévouement n'est pas compris de beaucoup de gens, il l'est du moins d'un certain nombre d'esprits cultivés, et sans doute que leur suffrage suffit aux antiquaires comme M. Sirand pour les dédommager de leurs travaux.

Ces *Courses archéologiques et historiques* ne sont que la première partie d'une publication qui s'étendra suivant l'abondance des matériaux? et l'auteur n'a tiré son livre qu'à cent exemplaires numérotés.

Tout d'abord, nous aimons à remarquer que M. Sirand a dédié son livre à M. Grégory, Conseiller à la Cour royale de Lyon; c'est l'avoir mis sous une sorte de patronage bien digne de cet honneur et d'autant plus capable d'apprécier ces recherches que l'éditeur de Filippini, le traducteur de Pietro Cirneo, prépare sur les Origines corses, un livre où se présenteront des travaux analogues.

Dans ses *Courses*, qui sont au nombre de six, M. Sirand a exploré le Bas-Bugey, Saint-Vulbas et les environs de Lagnieu, la ville de Bourg et son

Digitized by Google

arrondissement, en particulier, les environs de Brou, puis l'arrondissement de Trévoux.

M. Sirand s'est composé, en très peu d'années, un Musée d'objets antiques, et ce qu'il est parvenu à recueillir, il le consigne et l'étudie dans le volume que nous avons sous les yeux. Il est accompagné de dix planches sur lesquelles figurent les pièces les plus dignes d'attention. Ainsi, on y trouve une statuette de Minerve, la statuette d'un adolescent portant la *bulle* romaine, des armes funéraires de différentes dimensions et de diverses matières, des médailles de la colonie de Lyon et de celle de Vienne, des fibules, des tessères, des moulins à bras, des clefs, des poids romains, des bronzes, des bas-reliefs, des inscriptions ; et, pour les temps modernes, des deniers de Charlemagne, des livres de chanoines de Vienne, des méreaux de Belley, des réaux de Philippe II, etc.

M. Sirand, par une sorte de causerie simple et franche, émet ses idées sur les divers objets qu'il possède ou qu'il a eu l'occasion de visiter. Il faut bien dire qu'on ne peut établir beaucoup d'ordre dans des appréciations pareilles ; il y règne nécessairement un peu de ce mélange bizarre que peut offrir un cabinet d'antiques.

Nous ne pouvons suivre M. Sirand à travers l'agréable et instructive variété de ce volume. Assurément, il n'y aura qu'une voix pour l'encourager à continuer ses fructueuses *Courses*

Après avoir payé à M. Sirand ce juste et court tribut d'éloges, nous relèverons une distraction commise à la page 12 ; le célèbre imprimeur Robert Estienne, en latin *Stephanus*, y est appelé R. *Stéphane*. Un antiquaire, en observant que les Romains plaçaient leurs tombeaux le long des grandes routes, peut bien s'abstenir de citer en preuve un écrivain moderne, comme fait M. Sirand. Cela s'apprend des poètes et des prosateurs latins. Cela ce sait par la voie Appienne et par tout ce qui a été écrit là dessus. Nous trouvons inexacte et incomplète la définition de la pierre taurabolique et du sacrifice appelé taurabole (pag. 23).

De plus habiles que nous pourront, si l'on veut, soumettre à l'auteur des observations et plus graves et plus nombreuses, mais cela ne diminuera en rien l'estime qu'il faut avoir pour de tels travaux, ni les éloges que méritent ceux de M. Sirand.

F.-Z. C.

— M. l'abbé Vignonet va faire paraître, à Lyon, une traduction de l'*Histoire de saint Etienne Harding*, fondateur de l'Ordre de Citeaux. Cette histoire a été écrite en anglais, par le docteur Newman, membre de l'Université d'Oxford, et dont il a été parlé beaucoup, ces derniers temps, à la suite de son entrée dans le sein de l'Eglise catholique.

Nous reviendrons sur cette publication, qui ne saurait tarder beaucoup à voir le jour.

— M. Joseph Bard vient de publier une brochure pleine d'intérêt sur les translations de cimetières ruraux, quand aucun danger pour la santé publique ne résulte de leur présence autour de l'église. Il s'élève dans cet écrit à de sérieuses considérations d'ordre moral. Le même écrivain va publier le 3e volume du *Journal d'un Pèlerin*, qui sera orné de planches (1). Cette nouvelle publication ne surprendra que ceux qui auraient cru sur parole l'auteur, lorsqu'il assurait que, avec les deux premiers tomes, il donnait au public son testament littéraire et artistique. Ce n'est pas à quarante ans qu'on se retire de la carrière.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Dans sa séance du 12 février, le Conseil municipal de Lyon a entendu le rapport suivant de M. le Maire, sur une collection formée par M. Rozas, et dont l'acquisition serait certainement fort utile pour l'histoire de notre ville. Nous reproduisons ce rapport, qui donnera une idée du cabinet dont il s'agit :

« Un de nos concitoyens, M. Rozas, a consacré presque sa vie entière à recueillir et à ranger dans un ordre méthodique tous les objets qui se rattachent à l'histoire contemporaine de notre cité, depuis 1787 jusqu'en 1837 inclusivement, médailles, monnaies, brochures, affiches, placards, divers journaux, feuilles périodiques, portraits, dessins, parures, etc. ; tout trouve sa place dans ce musée lyonnais, ainsi que le désigne M. Rozas. C'est, par les monuments, l'histoire de Lyon et de ses faubourgs, pendant une période de cinquante ans, cette période est assurément la plus importante de toutes celles qu'offrent nos annales. Lyon sous la révolution française, Lyon sous le règne de la Terreur, Lyon sous le Consulat, sous l'Empire, sous la Restauration, sous les Cent-Jours, Lyon, enfin, dans les premières années de la révolution de juillet, est présenté dans ce musée spécial avec toutes les alternatives de maux et de biens, de guerre et de paix, qui ont fait à notre cité, au milieu de notre belle France, une destinée en quelque sorte à part.

« M. Rozas, il faut le reconnaître, a montré une grande persévérance et une tenacité à toute épreuve, qui n'était pas toujours sans danger pour former cette collection et conserver des objets tour à tour proscrits par les divers pouvoirs qui se sont succédé en France. D'un autre côté, aussi, il avait attaché, à mon avis, comme tous les collecteurs, une trop grande importance au résultat pratique de ses travaux et de ses recherches. C'est par ce motif, sans doute, que peu de temps avant la révolution de juillet, les offres qu'il fit à la ville de lui vendre sa collection furent jugées inadmissibles par l'administration. Il en fut de même à une époque plus récente, ou de nouvelles offres, quoique plus modérées, me parurent encore beaucoup trop élevées. Quelque temps après, M. Rozas voulant se retirer à la campagne, et n'ayant pu s'entendre avec l'administration pour la vente de sa collection, demanda et obtint l'autorisation de la déposer dans un local provisoirement sans emploi au Palais-des-Arts. Elle y est encore en ce moment. Depuis lors, M. Rozas m'a fait faire de nouvelles propositions qui réduisent de beaucoup la somme primitivement demandée par lui.

« Tout en reconnaissant le mérite et l'importance d'une telle collection, j'ai dû, avant de m'abandonner à mes propres desirs, et à ceux manifestés de toutes parts par nos corps savants et les hommes qui s'occupent de l'histoire contemporaine ; avant, dis-je, de m'occuper de cette acquisition, j'ai dû examiner s'il nous était possible de placer convenablement et d'une manière sûre les nombreux objets dont cette collection se compose, car, ce n'est pas tout d'acquérir, il faut surtout conserver, et là se rencontrent parfois des obstacles devant lesquels vient échouer la bonne volonté des administrations.

« Après avoir examiné cette question et visité moi-même la collection dont il s'agit, il m'a paru qu'il serait possible de la placer dans la grande salle des archives de la ville, au moyen de quelques arrangements peu coûteux. Je suis entré alors en pourparlers avec M. Guinard, fondé de pouvoir de M. Rozas, pour traiter de cette acquisition ; à la suite de diverses conférences, il a été conclu une convention que je m'empresse de vous soumettre. Le traité est fort simple et se compose de deux articles seulement. Par le premier, M. Rozas cède, en toute propriété, à la ville de Lyon, sa collection générale des monuments lyonnais modernes, depuis 1787 jusqu'en 1837. Par l'article 2, le prix de cette vente est fixé à la somme de 10,000 fr. payable

Digitized by Google

par la ville en quatre années, savoir : 4,000 fr. en 1847 ; 2,000 fr. en 1848; 2,000 fr. en 1849 ; et 2,000 fr. en 1850, le tout sans intérêt.

« Ce musée spécial déposé, ainsi que je l'ai dit, dans un local du Palais-des-Arts renferme six collections. Entrer dans de minutieux détails sur chacune d'elles serait inutile ; je me bornerai seulement à les rappeler sommairement : *Numismatique*, *Manuscrits*, *Typographie*, *Iconographie*, *Sculpture*, *Trophées et Mélanges*.

La *Numismatique* lyonnaise, de 1787 à 1837, est représentée dans le musée de M. Rozas par 2,700 pièces ; ce sont des monnaies, des médailles, jetons, pièces estampées, bosselées, ciselées, empreintes de sceaux et cachets en relief et en creux, dessins et vignettes gravées, coins ou matrices de médailles, de boutons, de types originaux en cuivre et en acier, etc.

« Les *Manuscrits* sont au nombre de 3,000, parmi lesquels se trouvent de nombreux autographes des hommes qui ont joué un rôle de quelque importance et qui ont eu quelque célébrité.

« La partie *Typographie* se compose de journaux et feuilles périodiques incomplets, brochures politiques au nombre de 2,000 et de 1,200 affiches officielles qui doivent présenter certainement quelque importance.

« La partie désignée sous le titre de *Iconographie* se compose de 800 pièces. Ce sont des portraits contemporains, des dessins, des gravures, des lithographies, des caricatures, et des exemplaires de tous les papiers monnaies qui ont eu cours à Lyon, de 1790 et 1793.

« Les sections de *Sculpture*, *Trophées* et *Mélanges*, sont les moins volumineuses ; elles se composent de bustes, figures, médaillons, etc., en bronze, en porcelaine, terre cuite, terre de pipe et plâtre ; d'un petit arsenal des armes portatives françaises ou étrangères des dernières années qui viennent de s'écouler.

« Je n'attache pas, pour ma part, à cette collection, je l'ai déjà fait pressentir, toute l'importance que lui accordent naturellement M. Rozas et quelques amateurs passionnés pour ce genre d'objets ; et je m'empresse, toutefois, de reconnaître qu'elle a une valeur réelle, positive, surtout pour notre cité. Je range en première ligne les médailles et les manuscrits qui sont très nombreux et forment la partie la plus intéressante du musée de M. Rozas ; mais je dois, en même temps, dire toute ma pensée au conseil, parmi les neuf mille pièces et plus dont se compose ce musée, un grand nombre d'objets n'ont, à mon avis, que peu ou point de valeur historique ; d'autres n'ont que le mérite qui s'attache à des objets de simple curiosité, et je pense que si le conseil approuve le projet de traité que j'ai l'honneur de lui présenter, il y aura lieu de faire un triage, un choix, et de débarrasser la collection de tout ce qui n'est pas digne d'être conservé dans les archives communales. Le conseil, au surplus, jugera. »

L'examen de cette affaire est renvoyé à la section des intérêts publics.

— Le commerce lyonnais a perdu, au commencement de cette année, un de ses membres les plus estimables M. Claude Billiet, beau-père de M. Terme, a laissé de vifs regrets dans sa famille et dans la cité où il se fit remarquer par sa grande expérience des affaires. Parti sans ressource du petit bourg de Chamelet, patrie du célèbre de Prony, il avait su, à force d'activité, réaliser une belle fortune, dont il sut toujours faire un noble emploi. Il fut juge au tribunal de commerce, administrateur des hôpitaux, membre de la Chambre du commerce, et le titre de Chevalier de la Légion-d'Honneur, récemment accordé à M. Claude Billiet, ne fut qu'une juste récompense de ses longs et honorables services.

Digitized by Google

D'UN PLAN
D'ASSOCIATION UNIVERSELLE
DE
TOUTES LES ACADÉMIES,

DISCOURS DE RÉCEPTION PRONONCÉ A L'ACADÉMIE DE LYON.

MESSIEURS,

Membre de l'Université et professeur de philosophie, vous m'avez admis à l'honneur d'être votre collègue, malgré les attaques qui retentissent encore dans cette ville, et contre la science que j'enseigne et contre le corps auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Par les suffrages persévérants dont vous m'avez honoré il y a deux ans comme académicien libre, et aujourd'hui comme académicien titulaire, j'aime à croire que vous avez voulu témoigner hautement l'estime que vous faites de l'Université et de la philosophie. Pour vous exprimer ma reconnaissance je n'ai rien imaginé de mieux que de vous dire les motifs qui m'ont fait si vivement ambitionner d'être membre de cette Académie.

Digitized by Google

J'ai été attiré vers vous par la double considération de ce que vous êtes dès à présent et de ce que vous serez un jour, quand les Académies reliées les unes aux autres, auront enfin l'importance et l'utilité qu'elles ne peuvent avoir aujourd'hui dans leur isolement.

Vous êtes, Messieurs, de l'aveu de tous, l'élite intellectuelle d'une grande cité, vous êtes la réunion de la plupart des hommes de ce pays qui se sont distingués par quelques travaux dans les lettres, dans les beaux-arts ou dans les sciences. D'ordinaire on conteste aux Académies cette gloire de renfermer dans leur sein les hommes les plus distingués d'un pays, et vous savez que les hommes de mérite méconnus et repoussés sont un vieux sujet de déclamation contre toutes les Académies du monde. Mais si les hommes qui, par leur mérite, en sont dignes, ne siègent pas tous en même temps dans une Académie, tous, sauf de bien rares exceptions, n'y viennent-ils pas successivement prendre leur place? On ne songe pas que les Académies ne vivent et ne se perpétuent qu'à cette condition de trouver en dehors d'elles, pour réparer leurs pertes, des candidats dignes de leurs suffrages. Si vous comptiez aujourd'hui dans vos rangs, sans aucune exception, tous les hommes savants et lettrés de notre ville, quel ne serait pas votre embarras à la prochaine élection?

Formées et organisées en vue du développement des lettres et de l'avancement des sciences, les Académies ne se recommandent pas moins par la grandeur de leur talent que par le choix des membres dont elles se composent. Elles veulent éclairer les intelligences par la découverte du vrai, maintenir ou développer le bon goût par la recherche et l'appréciation délicate du beau; or, est-il un plus noble but, une préoccupation plus élevée et plus pure, et où trouver parmi les hommes une association dont l'objet ait plus de grandeur et de libéralité?

Digitized by Google

Considérez la bienfaisante influence de chaque Académie sur ce qui l'environne : elle entretient autour d'elle le goût des études, elle excite les travaux en leur donnant la publicité de ses mémoires, elle les excite encore en les encourageant, comme vous allez le faire, par des récompenses publiques; enfin, l'honneur de lui appartenir un jour est le but constant de la plus féconde et de la plus généreuse émulation. Cette action salutaire qu'une Académie exerce au dehors, elle l'exerce aussi sur elle-même. A celui qu'elle reçoit dans son sein, elle donne une excitation et une éducation nouvelles. Continuellement rapprochés, les hommes dont les goûts et les études sont les mêmes, y échangent entre eux ces indications précieuses qui épargnent le temps et guident dans les recherches. Et tandis que le rapprochement des hommes versés dans les mêmes études est utile pour l'avancement de la science qui leur est commune, le voisinage d'hommes voués à d'autres études, le mélange des naturalistes avec les mathématiciens et les philosophes, des savants de toute nature avec les littérateurs et les artistes, n'est pas moins favorable pour former et étendre l'esprit. Dans ce commerce intime avec des esprits divers, chaque esprit corrige nécessairement un peu ce qu'il a d'exclusif, il adoucit ses aspérités, il apprend à se placer au point de vue des autres, il apprend enfin à apprécier à leur juste valeur toutes les manifestations si variées de l'intelligence humaine, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans les beaux arts. Ajoutez que chacun, en pareille assemblée, parle devant des hommes capables d'apprécier l'étendue et la nouveauté de ses recherches, la justesse ou la fausseté de ses idées, l'élégante simplicité de son langage, capables, en un mot, de le comprendre et de le juger. Il sait qu'il doit s'attendre et se préparer à une discussion immédiate d'où la vérité seule sortira saine et sauve. De là, pour chacun, l'émulation la plus vive et les conseils les meilleurs.

Digitized by Google

Voilà, Messieurs, ce qu'est aujourd'hui l'Académie, également digne d'estime, et par son but et par les hommes dont elle se compose. Permettez-moi, maintenant, de me placer à un autre point de vue, de considérer non plus le présent, mais l'avenir et de vous montrer dans les Académies de toutes nos grandes cités les membres épars qui, réunis, doivent former un grand corps et les germes féconds d'une association scientifique qui, un jour, doit s'étendre sur notre globe tout entier. Il ne suffit pas, dans l'intérêt de l'avancement des sciences, que les Académies soient en elles-mêmes bien composées et bien organisées, il faut encore qu'elles se rattachent étroitement les unes aux autres par des relations régulières, il faut qu'un lien fédératif unisse entre elles toutes ces petites républiques indépendantes pour former une république universelle des lettres et des sciences. Aujourd'hui règne encore l'anarchie dans le monde scientifique. Savons-nous exactement ce qui se passe dans les principales Académies de province, dans les Académies, par exemple, de Strasbourg, de Bordeaux, de Toulouse, etc.? Toutes ces Académies ne publient pas régulièrement des Mémoires, et si elles en publient comment échanger les observations et les critiques? comment engager une discussion à l'occasion de ces Mémoires? où voit-on quelque entente commune entre les travaux de ces diverses Académies, quelque accord à poursuivre un même but, à accomplir en même temps une même série de recherches? Ces mêmes Académies sont tout aussi isolées de l'Institut de France qu'elles sont isolées les unes des autres; elles n'en reçoivent ni impulsion ni direction, et à leur tour elles ne lui renvoient pas, si ce n'est accidentellement, les observations et les expériences particulières qui pourraient abréger les travaux et rectifier les généralisations des hommes placés à la tête de la science.

Il faut déplorer la même absence de communications

Digitized by Google

régulières entre les grandes Académies de l'Europe savante, entre Paris, Londres, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg. Il est vrai que des comptes-rendus, des collections de Mémoires, s'échangent régulièrement entre ces Académies, mais ces comptes-rendus et ces mémoires s'appliquent au passé et non à l'avenir, ils exposent ce qui a été fait et non ce qu'il faudrait faire, ils ne prescrivent pas tel ou tel ensemble de recherches, ils ne donnent pas une impulsion vers un même but, ils ne peuvent suppléer à un commerce régulier d'observations, d'objections, de réponses, de renseignements et d'indications, encore moins à des discussions en commun.

Aussi quelle absence d'ordre, d'accord et d'harmonie dans les efforts des hommes qui cherchent la vérité! Point d'unité, point d'ensemble dans les observations, dans les expériences, dans les recherches de toute espèce, soit sur le monde physique, soit sur le monde moral. Les uns perdent le temps à refaire longuement et péniblement une expérience déjà faite, à découvrir ce qui déjà est découvert, à traduire un livre déjà traduit; les autres, dans leur ignorance des tentatives malheureuses, soit de leurs devanciers, soit de leurs contemporains, s'obstinent à résoudre un problème insoluble et à venir se briser contre un écueil que d'autres, depuis longtemps, ont connu et signalé. Combien s'épuisent vainement à trouver seuls ce que depuis longtemps ils auraient trouvé en compagnie d'hommes qui, ailleurs, se livrent aux mêmes recherches? Combien sont arrêtés par le manque d'un document qu'une Académie étrangère consultée eût immédiatement produit? Combien, enfin, abandonnés à eux-mêmes, faute d'instruments, de machines et d'argent, ne peuvent conduire à terme les expériences les mieux conçues et les plus décisives?

Je ne fais qu'indiquer une bien faible partie des retards et des obstacles qu'apporte aux progrès des sciences l'isolement des Académies. Le mal est dans l'isolement, le remède est

Digitized by Google

dans l'association. Quelques-uns, dans l'idée de cette association universelle, ne verront sans doute qu'une chimérique utopie. Il est des hommes qui ne voient partout que des utopies, car pour eux les utopies commencent où leurs idées finissent; mais ne nous épouvantons pas de ce mot d'utopie par lequel on prétend condamner sans appel toute idée nouvelle. Il n'est rien dans les éléments et dans les institutions de notre société qui n'ait été qualifié d'utopie par les hommes positifs de chaque époque. Les Académies elles-mêmes, telles qu'elles sont organisées aujourd'hui dans toutes les grandes villes du monde, pendant combien de temps n'ont-elles pas été de pures utopies? J'ai donc la confiance de ne vous proposer ici ni des rêves ni des chimères, mais un plan dont la réalisation peut être aussi facile et prochaine que féconde.

Il faudrait d'abord restreindre le nombre des Académies de province; trop multipliées, elles ne pourraient se recruter parmi des hommes d'une instruction et d'un mérite suffisants; on ne doit les conserver ou les établir qu'au sein des grandes cités et au centre des provinces les plus importantes de la France. Chacune de ces Académies aurait, pour ainsi dire, son diocèse dans lequel elle serait chargée de la surveillance de tous les phénomènes de l'ordre moral et de l'ordre physique. Pour organiser cette surveillance d'une manière active, il suffirait de développer et de régulariser une institution qui existe déjà aujourd'hui dans les Académies, celle des membres correspondants. Dans chaque arrondissement ou même dans chaque canton de son ressort, l'Académie élirait un correspondant chargé de lui communiquer la description de tous les phénomènes physiques ou moraux remarquables qui se produiront autour de lui. Mais où trouver un si grand nombre de correspondants capables de faire, de décrire, de rapporter des observations? Il y a dans chaque canton des curés, des notaires, des médecins, des maîtres d'école, on

Digitized by Google

choisirait parmi eux le plus capable. D'ailleurs, l'élévation progressive du niveau des connaissances permettrait aux Académies d'espérer des correspondants de moins en moins insuffisants. Grâce à cette organisation bien simple, aucun phénomène moral remarquable ne se produirait, aucun météore n'apparaîtrait dans le ciel, rien ne se découvrirait dans les entrailles de la terre, dont l'Académie ne fut immédiatement instruite, et toujours elle serait à même de se procurer les statistiques les plus exactes des phénomènes de toute nature. Ainsi la France tout entière serait couverte d'un réseau d'observateurs, et les Académies de province seraient le premier centre auquel aboutiraient toutes leurs observations.

A leur tour, les Académies de province viendraient se relier à un centre commun, à l'Institut de France. Leurs diverses sections seraient en communication régulière avec les grandes Académies dont l'ensemble compose l'Institut. Elles auraient un représentant dans chacune de ces Académies par lequel elles seraient continuellement mises en rapport les unes avec les autres; d'une part, cet intermédiaire transmettrait à l'Institut les observations et les travaux de telle ou telle Académie de province, et, de l'autre, il lui communiquerait les questions d'histoire, de législation, d'économie politique, de physique, de géologie, d'astronomie, de botanique, sur lesquelles l'Institut demanderait des renseignements et des observations. A ces diverses questions les Académies de province pourraient faire des réponses promptes, exactes et précises, et elles fourniraient quelques-uns des éléments essentiels de la solution des problèmes agités par l'Institut. Ces directions, ces instructions, reçues de l'Institut de Paris, donneraient aux travaux des Académies de province plus de régularité et d'efficacité, sans rien ôter, d'ailleurs, à ce qu'elles ont d'originalité.

Vous êtes tous trop éclairés, Messieurs, pour ne pas accepter d'avance avec empressement cette idée d'une subordina-

Digitized by Google

tion scientifique et la suprématie de l'Institut de Paris, en vue du grand intérêt de la découverte de la vérité. Jamais vous n'avez éprouvé contre Paris et ses grandes institutions ces mauvais sentiments de jalousie que des hommes du passé s'efforcent d'exciter et d'exploiter encore dans le fond de quelques-unes de nos provinces. Car, vous le savez, Paris est la plus haute expression du cœur et de l'esprit de la France; la splendeur de Paris en tout genre, dans les lettres et les sciences, comme dans les monuments est la splendeur de la France tout entière. Imaginez, si vous le pouvez, que la tige soit jalouse de la fleur et du fruit qu'elle a porté, ou bien les membres du cœur et de la tête, et vous n'aurez rien imaginé de plus insensé que l'antagonisme de la province contre Paris ou de Paris contre la province. Paris, c'est notre œuvre à tous, c'est le brillant produit des idées, des talents et des richesses de toute la France, c'est l'enfant bien-aimé sorti du fond de ses entrailles qu'elle montre au monde entier avec le plus noble et le plus légitime orgueil !

Cette organisation des Académies de province ne doit pas seulement s'appliquer à la France, mais à tous les pays du monde civilisé. Partout il faut concevoir cette même organisation scientifique, c'est-à-dire des Académies locales se reliant à une Académie centrale d'où leur viendrait une direction et une impulsion commune.

Mais si les Académies centrales ne se reliaient aussi les unes aux autres, l'unité et l'harmonie ne seraient encore que partiellement établies dans le domaine de la science, et l'association scientifique manquerait de son couronnement. Un congrès rassemblé chaque année dans une des capitales de l'Europe, tantôt à Berlin, tantôt à Vienne, tantôt à Londres, tantôt à Saint-Pétersbourg, tantôt à Paris, voilà quel serait le lien entre ces Académies centrales. A ce congrès toutes les grandes Académies du monde savant enverraient leurs dépu-

Digitized by Google

tés, chaque science ou au moins chaque ordre de sciences y aurait son représentant. Dans ces états-généraux des lettres et des sciences se rencontreraient les hommes les plus savants et les plus profonds de l'Europe et du monde. Ils discuteraient entre eux sur les découvertes, sur les difficultés nouvelles survenues dans chaque science, ils décideraient entre deux méthodes, deux théories, deux hypothèses; ils conviendraient, avant de se séparer, des points à approfondir et des expériences à faire simultanément.

Ce serait là, Messieurs, un vrai congrès scientifique, jetant de la lumière sur toutes les questions, en résolvant quelques-unes avec toute l'autorité de la science et du génie, et imprimant à toutes les Académies centrales une impulsion qu'elles transmettraient à leur tour aux Académies locales. Richement dotées par la munificence éclairée des gouvernements, elles ne devraient pas reculer devant les plus difficiles et les plus coûteuses expériences, elles pourraient encourager toutes les découvertes par de magnifiques récompenses. Combien une dotation de plusieurs millions à l'Institut de France ne hâterait-elle pas les progrès des sciences! Que de questions seraient résolues par des expériences qu'aucun particulier n'est assez riche pour entreprendre! que de génies seraient excités par la grandeur des récompenses!

Ces idées d'une association scientifique universelle ne sont pas nouvelles; elles ont été, de nos jours, développées avec éclat par les Saint-Simoniens qui, eux-mêmes, pouvaient les avoir empruntées à Bacon. En effet, Bacon, vers la fin du XVIe siècle, proposait une organisation semblable comme un des moyens les plus efficaces pour l'avancement des sciences. Il en reproduit l'idée, il en développe les avantages dans plusieurs passages du *Novum organum* et du *De dignitate et de augmentis Scientiarum*. Il recommande aux savants de ne pas travailler isolés et de mettre en commun tous leurs efforts et

Digitized by Google

tous leurs travaux. Il ne suffit pas, dit Bacon, que les Académies soient bien composées et organisées avec sagesse, il faut qu'elles contractent entre elles l'union et l'amitié la plus étroite, il faut que des relations régulières s'établissent entre toutes les universités et tous les colléges du monde civilisé. Prophète des miracles de l'industrie moderne, pénétré de l'importance des sciences et de l'influence de leurs progrès sur les conditions d'existence de l'espèce humaine, il conjure les gouvernements de venir en aide à ceux qui les cultivent, de leur prodiguer les secours et les encouragements de toute espèce. Toutes les dépenses pour étudier la nature et lui arracher ses secrets, il les proclame avec raison des dépenses de grande utilité publique, qui doivent être à la charge de l'Etat et non des individus.

Dans un petit traité inachevé intitulé : la *Nouvelle Atlantide*, il a exprimé, sous une forme ingénieuse et piquante, l'idéal d'une Académie bien organisée, et du rôle que cette Académie doit jouer dans l'état. La Nouvelle Atlantide est une île inconnue, sur laquelle des voyageurs ont été jetés par la tempête. Ils racontent ce qu'ils ont vu dans cette île, et l'accueil hospitalier qu'ils y ont reçu. Ce qui les a le plus frappés dans cet empire supérieur par ses lois et ses mœurs à tous les peuples connus les plus civilisés, c'est l'Institut de Salomon qui est l'œil et la lumière de tout le gouvernement. Le but de l'Institut de Salomon est la découverte des causes, et la connaissance de la nature intime des forces primordiales et des principes des choses pour étendre les limites de l'empire de l'homme sur la nature. Toutes les ressources, toutes les machines, toutes les richesses possibles sont prodiguées par le gouvernement de la Nouvelle Atlantide aux membres de cet Institut, afin de les aider à interroger la nature et la forcer à répondre. Ils disposent, pour leurs expériences, de cavités profondes creusées dans la terre, et de tours élevées

Digitized by Google

bâties sur les plus hautes montagnes. Sur ces tours vivent des ermites spécialement chargés de l'observation de tel ou tel phénomène céleste. Ils ont des parcs, des étangs d'eau douce ou salée, où abondent les animaux de toute espèce qui habitent la terre, l'air, la mer ou les rivières. Ils possèdent des fours, des fourneaux, des étuves de toutes les formes et de toutes les grandeurs, des maisons d'optique destinées à des expériences sur la perspective et la lumière, des maisons d'acoustique destinées aux expériences sur le son, des maisons spécialement consacrées aux expériences qui peuvent tromper les sens et produire des effets en apparence miraculeux. Telles sont les ressources et les richesses du noble Institut de Salomon. Le travail est diversement réparti entre tous ses membres conformément aux goûts et aux aptitudes de chacun. Il en est qui ont pour mission de visiter les pays étrangers, afin d'en rapporter tout ce qui peut intéresser les progrès des sciences. Les autres sont chargés de recueillir dans les livres anciens les faits remarquables, les expériences utiles et lumineuses, les autres d'imaginer et de faire de nouvelles expériences, les autres de recueillir, de mettre en ordre et d'enregistrer dans des tables toutes les expériences déjà faites, les autres enfin cherchent à extraire de ces expériences tout ce qui peut contribuer à augmenter les lumières et à améliorer les conditions d'existence de l'espèce humaine. A ceux dont l'esprit est plus propre aux généralisations, il est réservé de chercher les rapports de toutes les vérités particulières pour en tirer des principes généraux et des conséquences générales. Toutes les découvertes, tous les moyens de prévenir ou de diminuer l'action de tel ou tel fléau, sont solennellement publiés dans tout l'empire. Tromper le peuple en lui donnant comme surnaturel ce qui est naturel, ou en le laissant dans une erreur dont il peut le désabuser, c'est le plus grand crime dont puisse se rendre coupables les

Digitized by Google

membres de l'Institut de Salomon. Ils chantent des hymnes et des liturgies consacrés pour rendre hommage au souverain auteur de tous ces ouvrages admirables qui sont l'objet de leur contemplation, et ils disent des prières spécialement destinées à implorer son secours dans leurs travaux philosophiques. Ils sont les premiers personnages de l'état, tous les honneurs leur sont prodigués. Ils paraissent, aux yeux du peuple, revêtus d'un riche et majestueux costume. Ils entrent dans les villes environnés d'un appareil magnifique et suivis de tous les magistrats. On porte devant eux une croix et une crosse pastorale assez semblable, dit Bacon, à la crosse d'un évêque, et ils bénissent le peuple qui, de tous les côtés, tombe à genoux sur leur passage.

Nous n'allons pas dans nos vœux aussi loin que Bacon, nous ne demandons pour le savant, ni magistrature, ni sacerdoce, ni cet éclat extérieur qui lui serait à charge, mais comme Bacon, nous apprécions la mission et la grandeur des Académies. Jusqu'à présent on n'a pas généralement compris que tout ce qui concernait l'avancement des sciences était de la plus haute utilité publique, et intéressait non seulement des individus, mais tout un peuple, non seulement tout un peuple, mais l'humanité tout entière. Comment jusqu'à ce jour l'état est-il venu en aide à ceux qui cherchent la vérité, sinon par de rares et mesquines récompenses? Qu'a-t-il fait pour faciliter les observations et les expériences de toute nature, et pour mettre les savants en relation les uns avec les autres? Ce qu'il a fait n'est rien en comparaison de ce qu'il doit faire. Cependant, jugez quelle est l'importance du travail du savant par le prix de la moindre des découvertes scientifiques, susceptible de contribuer en quelque chose directement ou indirectement au bien-être de l'espèce humaine, et à l'amélioration des conditions de son existence sur cette terre. Je suppose une production merveilleuse de telle nature qu'elle puisse

Digitized by Google

également se partager non seulement entre les hommes de tous les lieux, mais entre les hommes de tous les temps sans jamais s'épuiser ni même s'amoindrir, quelle ne serait pas sa valeur et quel nombre pourrait l'exprimer? Or, telle et plus grande encore, est la valeur de toute découverte scientifique. Sans jamais ni s'épuiser ni s'amoindrir, elle peut se partager également entre les hommes de la génération actuelle et de toutes les générations futures, c'est un bienfait qui se répand sur l'espèce humaine tout entière. Considérez encore que chaque découverte sert d'échelon pour arriver à de nouvelles découvertes, et comprenez maintenant l'inestimable valeur des travaux scientifiques.

Mais les gouvernements ne peuvent leur venir en aide d'une manière plus efficace qu'en hâtant et protégeant l'avènement de cette grande association scientifique, dont je viens de tracer grossièrement le tableau. Elle me paraît impérieusement requise pour aller plus avant dans la recherche de la nature. Une belle place serait réservée à l'Académie de Lyon, au sein de cette confédération de toutes les Académies du monde. Etablie au centre d'une population immense, d'un pays si riche par les souvenirs historiques, par le commerce et l'industrie, voisine des grands fleuves et des hautes montagnes, féconde en hommes distingués dans les lettres, dans les sciences et dans les beaux arts, sur combien de grands problèmes ne serait-elle pas appelée à fournir les renseignements les plus précieux, et à jeter les plus vives lumières! Que d'importants phénomènes de toute nature seraient placés sous son immédiate surveillance!

Vous le voyez, Messieurs, à défaut d'autres titres à vos suffrages, j'avais au moins celui de savoir apprécier ce que vous êtes, et le germe fécond d'avenir que renferme votre noble institution. Voilà pourquoi dans mon desir d'être plus étroitement uni avec vous, j'ai osé courir le risque d'en être

Digitized by Google

tout-à-fait séparé, voilà pourquoi j'ai osé me démettre d'un beau titre par l'ambition d'un titre plus flatteur encore. Mais vous avez bien voulu me tendre la main et vos suffrages ont justifié ma témérité. Permettez-moi de m'énorgueillir de l'honneur de partager tous vos travaux, et de l'espérance de prendre un jour une place dans les derniers rangs de l'association scientifique universelle.

Plein de foi dans les progrès de l'humanité, je ne doute pas que, dans les travaux scientifiques comme en toutes choses, l'ordre succédera au désordre et l'association à l'isolement. Si je ne m'abuse, déjà de toute part j'en vois les indices précurseurs. Je les vois dans ces comptes-rendus de plus en plus exacts et réguliers, dans ces journaux scientifiques qui s'échangent entre toutes les grandes Académies ; je les vois dans ces congrès spéciaux, où des savants d'une même classe, des historiens, des médecins, des géologues se donnent de toute part rendez-vous pour se communiquer, et pour concerter leurs travaux ; je les vois surtout dans ces congrès généraux s'assemblant chaque année en France, en Allemagne ou en Italie, sur la frontière d'un peuple voisin, afin d'attirer à eux les savants étrangers. Le jour n'est donc pas loin, Messieurs, où s'étendra sur le monde entier une immense hiérarchie scientifique, qui aura pour racines les Académies de province avec leurs correspondants, et pour tête un congrès annuel composé de l'élite de toutes les grandes Académies du monde. Le jour n'est pas loin où de vigilantes sentinelles, distribuées de distance en distance sur tous les points du globe, signaleront immédiatement à la science tous les phénomènes remarquables de l'ordre physique et de l'ordre moral, et où l'intelligence humaine marchera, enfin, avec toutes ses forces réunies à la conquête de la vérité !

F. Bouillier.

Digitized by Google

DE

LA CHUTE DE L'HOMME

ET DE

SA RÉPARATION (1).

CHAPITRE XIV.

COMMENT L'ACTE DE LA RÉPARATION S'EST-IL OPÉRÉ AU SEIN DE L'ABSOLU?

Nous sommes entrés dans l'économie de l'être, quoique nous ne sachions nous exprimer qu'avec le langage de la terre. Si je parle en symbole ou en réalité, je ne le sais; j'interroge mon ame, et répète ce que je sens du mystère de l'absolu.

J'ai dit que dans son sein tous les souverains éléments, irrésistiblement portés les uns vers les autres, recherchent éternellement, et éternellement retrouvent leur infini dans la sainte possession de leur identité.

Pressées du doux besoin de s'unir, ces divines perfections

(1) Voir le tome XXI, p. 457, et le tome XXII, p. 325.

Digitized by Google

se meuvent dans un ineffable sentiment d'humilité, elles arrivent comme précédées d'une tendre prière, par laquelle elles s'appellent toutes, et s'approchent avec un frémissement de sainteté et d'amour.

Et de tous les points de l'infini l'être se recherche avec amour, et le moindre être se sent relevé dans la gloire ; et ces divines perfections ne peuvent sortir de leur mutuelle et bienheureuse possession. L'amour, en les identifiant ainsi, les constitue dans leur absolu.

Car toutes ces perfections se rencontrent dans le moi de leur puissance et de leur sagesse, lesquelles se retrouvent toutes complétées dans le moi de leur amour. Et c'est pourquoi elles reposent dans l'ineffable harmonie.

La musique n'est que le rhythme de l'amour. Et l'ame qui l'écoute ici-bas se sent déjà émue comme si elle entrait au Ciel. Car le bonheur sort du sein de l'harmonie ; mais les sources d'où elle découle sont inconnues à la terre.

Le bonheur consiste à se donner. Celui qui aime, voici ce qu'il dit : Je voudrais posséder mille vies pour les donner les unes après les autres à celui qui est mon bien-aimé ! Et c'est ce qui se passe dans l'infini.

Car toujours la substance repose dans ce sentiment ; et c'est ce qui fait son éternité.

L'amour régnait donc sans partage dans l'étendue de la substance : l'infini possédait toutes ses félicités et l'absolu était en paix.

Tel l'éternel état de chose, tel lorsque l'être créé perdit la loi de l'être.

Cet être pour qui l'infini était sorti de lui-même, et que les divines Personnes appelaient comme leur octave éternel, a méconnu la loi d'amour.

Quoi ! l'être a méconnu l'amour ? Lui, l'être ! ne pas ai-

Digitized by Google

mer... lui, fuir, être seul, se séparer de l'absolu... Oh! comment prévoir, au sein de la substance, qu'un être se démettrait de l'amour ?

L'infini éprouvera donc le repentir d'avoir aimé en dehors de lui-même, et l'être absolu pourra s'effrayer de ce qui n'est pas lui : *et pœnituit Deum quod hominem fecisset in terra*. Car l'amour, la vie sacrée ! vient de subir un échec dans l'homme...

Mais cette tendre voix de l'Esprit qui s'était écriée dès le premier jour : il n'est pas bon que l'homme soit seul, fit ouïr de tels accents que l'être se sentit aller dans un abîme de miséricorde dont les Cieux infinis connurent seuls la profondeur.

L'Esprit seul parlait, car on entendait : Oh ! l'amour ne parviendra-t-il pas à sauver l'être !... Et Celui selon la sagesse duquel la création avait été faite, s'échappait déjà des embrassements de l'amour..... O famille éternelle !

Mais quoi ! restituer l'être à qui ne veut recevoir l'être ; attribuer le mérite à qui ne veut pas mériter ; rendre l'amour à qui ne veut plus aimer ! le Ciel même n'est-il pas impuissant pour la liberté ?... Quelle mystère l'infini va-t-il découvrir pour rendre librement l'amour à la liberté qui le repousse !

Car le cœur se détourne, la volonté s'éloigne, la substance s'enfuit, l'homme s'écroule, l'être créé ayant rompu l'attraction divine se précipite de plus en plus.

Et toujours le créé s'amoindrit et attire de moins en moins les forces du Monde intelligible... ALORS DIEU PASSE DU COTÉ DE L'HOMME..... ET HOMO FACTUS EST ! Et il a vécu sur la terre !...

Et Dieu, se mettant avec l'homme, a sollicité de son côté les puissances de l'infini. Car, l'infini s'étant fait homme,

Digitized by Google

l'homme s'est retrouvé avec l'infini et en a repris toutes les prérogatives.

Le Verbe a revêtu la nature humaine, et l'homme a revêtu les mérites divins. La grace a coulé de l'un à l'autre, et Dieu n'a plus vu sur l'homme que le visage de son Fils.

Dans cette substitution au sein de l'absolu est l'insondable fait de la rédemption... Le Verbe a vécu avec nous sur cette terre; mais les Cieux nous l'ont repris...

Les Cieux nous l'ont repris! et nous, qui sommes restés ici-bas!.. Où est la grace? où est la grace? Ah! la raison suffira-t-elle pour retrouver les merveilles de l'amour?

Cependant je chercherai les œuvres de la grace, ou du secours absolu dans le temps.

CHAPITRE XV.

DE LA GRACE,

OU DU SECOURS ABSOLU DANS LE TEMPS.

Il y a trois degrés dans l'être : l'existence, la vie et la Félicité. Les pierres existent, les animaux vivent, l'infini seul possède la Félicité.

Exister et ne pas savoir qu'on existe, comme les corps bruts, c'est avoir le premier degré de l'être. Exister et savoir qu'on existe, comme les corps vivants, c'est être au second degré. Mais exister parce qu'on s'est donné l'être à soi-même de toute éternité, comme Dieu, c'est posséder l'existence absolue.

Digitized by Google

Dieu, en créant, pouvait donc placer les créatures dans les deux premiers degrés de l'être. Il n'a pu les placer dans le troisième : on ne peut transmettre à ce qui n'est pas par soi-même la vie qui est par soi-même, ou la vie absolue. Pour communiquer une pareille vie, il faudrait pouvoir prendre une toute autre voie que celle de la création. Dieu peut créer, mais non pas donner l'absolu.

La création ne saurait donc fournir que les deux premiers degrés de l'être, l'existence et la vie. Car, en tant qu'elle est la création, il est clair qu'elle ne peut donner ce qui existe par soi-même. Autrement elle rentrerait dans le cercle éternel du propre engendrement divin, elle ne serait pas la création.

Ainsi, les deux premiers degrés peuvent être transmis, le troisième ne le peut. Et la raison, comme nous venons de le voir, en est toute simple : c'est qu'il ne saurait être que par lui-même. Le conditionnel et l'absolu ont leurs bornes éternelles. Toute existence relative expire sur les frontières de Dieu.

Ces deux degrés de l'être, qui constituent le cercle nécessaire de la création, forment ce qu'on appelle l'ordre de la nature. L'homme lui-même, déposé sur la terre, appartient à l'ordre de la nature ; car il existe, et, par la vie, il sait qu'il existe. Seulement, son intelligence lui donne une plus parfaite conscience de son existence comme de tout ce qu'il est, et sa volonté une plus parfaite conscience de sa vie comme de tout ce qu'il peut.

Mais, avec toutes ces facultés, il ne peut franchir l'ordre de la nature, car avec toutes ces facultés il ne peut exister par lui-même. Par lui-même il ne saurait même pas, s'il n'en a été averti, concevoir la pensée d'une vie au-delà de l'ordre de la nature, ainsi que l'a prouvé l'histoire des peuples de l'antiquité.

Digitized by Google

Si donc, on rencontre dans la création une pensée qui déserte le temps, un desir qui convie l'immortalité, un amour prêt à repousser toute la nature pour aspirer à l'infini, ce ne sera plus de l'Ordre naturel, ce sera là d'un Ordre tout à fait surnaturel, c'est-à-dire supérieur à la création. Une étincelle de l'absolu sera descendue pour soulever le relatif!

Si Dieu n'avait créé que pour sa gloire, le cercle de la création n'eût pas été franchi. Conformément aux lois du créé, tous les êtres eussent vécu d'une vie naturelle ou relative, et, heureux des biens de ce monde, ils y eussent également atteint une fin naturelle.

Mais Dieu ayant créé pour son amour, a desiré que des êtres franchissant les limites du relatif pour arriver jusqu'à lui, pussent prendre part à une vie sur-naturelle, c'est-à-dire à la vie absolue. Or, pour échapper ainsi aux lois qui fixent éternellement les bornes de toute création, pour échapper à ces lois gardiennes de l'être et qui sont l'absolu lui-même, nous allons voir quelle grace il a fallu !

Et d'abord notre être est une grace, puisque Dieu nous l'a donné sans que nous l'ayons mérité. Dieu nous fit donc la grace de nous donner l'être. Mais ce que nous avons encore moins mérité, c'est un droit pour cet être à la félicité éternelle. Aussi est-ce là ce qu'on appelle proprement la Grâce, tant ce don reste au-dessus de celui de la nature.

Par la nature, qui nous a conféré l'être, Dieu nous a donné nous-mêmes à nous-mêmes; mais par la grace, qui confère la fin absolue à notre être, Dieu se donne lui-même à nous ! C'est pour ne plus confondre ce magnifique don avec celui que les êtres créés possèdent comme nous, qu'on appelle proprement la nature les biens que nous recevons pour notre

Digitized by Google

création, et la grace les dons que nous recevons pour notre sanctification.

La nature est tout simplement le don que Dieu a fait à l'homme des conditions de la vie temporelle. La grace est le don surnaturel que Dieu accorde à l'homme pour le conduire à la vie éternelle. Don surnaturel, d'abord parcequ'il est ajouté pardessus la nature, ensuite parce qu'il est infiniment au-dessus de la nature.

Ainsi, on peut dire que l'homme a été créé dans un état naturel quoique ayant une fin surnaturelle ; et que Dieu aurait pu le laisser dans cet état naturel comme les autres créatures, et comme, au reste, cherchent à y rentrer les hommes des sens. Au lieu d'aspirer aux biens surnaturels, ils tournent leurs affections et leurs espérances sur ce monde ; ils se confinent dans l'ordre de la nature.

L'homme peut donc séparer la vie de la grace de la vie de la nature, et vivre de l'une ou de l'autre. Il peut même se renfermer tellement dans la vie de la nature qu'il perde entièrement toute vie surnaturelle. Car si Dieu ne devait pas le don surnaturel à l'homme lorsqu'il ne le lui avait pas demandé, à plus forte raison lorsqu'il le lui refuse.

Or, ce que précédemment nous avons appelé Chute, c'était précisément lorsque l'homme est tombé de l'état surnaturel dans l'état naturel, emportant avec lui, toutes mutilées, ses facultés qui avaient été élevées au diapason de la grace. Si l'homme eût été placé dans l'état naturel, il n'y aurait pas eu de chute ; ainsi les animaux resteront dans la même condition.

En perdant par cette chute la vie de la grace, l'homme est retombé dans l'état naturel, état où il se serait toujours trouvé si Dieu, selon la conception du matérialisme,

Digitized by Google

l'avait tout simplement placé à la tête de la série animale, comme chef de la création. Son existence, il est vrai, eût reçu plus d'extension que celle des animaux par le pouvoir que l'intelligence eût acquis sur la nature ; mais, toujours selon la donnée matérialiste, elle aurait eu pour fin la possession de ce monde au lieu de la possession infinie de Dieu.

La grace qui déjà était un don surnaturel à l'homme avant sa chute, alors qu'il possédait sa nature entière, l'est à plus forte raison pour l'homme après sa chute, alors qu'il a perdu une partie de sa nature. Et la grace peut être doublement appelée la grace, et parce qu'elle a été ajoutée à la nature pour la sanctifier, et parce qu'elle sera ajoutée à la nature pour la réparer.

Que, par suite des lois essentielles de l'être, la grace, qui nous confère la vie absolue, soit un don surnaturel non seulement à l'homme, mais à toute créature possible, c'était là le point de vue important de la question, lorsque l'on veut embrasser la théorie complète des lois d'une création. Aussi n'a-t-il point échappé aux profonds théologiens. Saint Thomas, dont l'Eglise a accepté les explications, établit positivement ce fait sur la raison logique qui découle de la loi ontologique que nous venons d'exposer.

Toute pensée, dit-il, provenant d'une substance créée étant incapable de la vision de l'essence incrée, puisque cette essence dépasse d'une manière infinie la substance créée, aucun homme, non plus qu'aucune autre créature possible, ne peut donc obtenir, par ses propres moyens naturels, la félicité éternelle, puisqu'elle consiste dans cette vision. De là, aucune nature créée ne peut avoir en elle le principe du mérite de la vie éternelle, à moins qu'il lui soit ajouté par ce don surnaturel qu'on appelle la Grace (1).

(1) *Somme de S. Thomas*, quæst. 114, art. 2 ; pars. secund. quæst. 5.

Digitized by Google

En effet, la vie absolue consiste à connaître Dieu, non plus comme dans un miroir, et à le posséder, non plus comme dans un sacrement, *mais face à face* (1) *et tel qu'il est* (2). Comme de cette vie à la vie absolue, ou de la créature à Dieu, il y a dans l'être une distance infinie, il est donc impossible à la créature, par ses moyens naturels, de voir Dieu face à face et de le posséder tel qu'il est.

Pour que l'homme puisse s'élever à cette vision et à cette possession de Dieu, ne faudrait-il pas qu'il fut doué de facultés infinies, c'est-à-dire de facultés qu'il ne peut avoir dans l'ordre de la nature. Pour que l'homme puisse seulement porter sa pensée au dessus de la nature, sans parler de mériter la vie éternelle, il a besoin d'un secours qui soit au dessus de la nature.

Entre le relatif et l'absolu il y a la distance infinie. Dire à l'homme, quant à son ame, de monter de lui-même jusqu'à Dieu, autant vaudrait lui dire, quant à son corps, de s'élever dans les airs et d'y rester suspendu.

Il était donc nécessaire que Dieu envoyât à l'homme un secours absolu s'il voulait l'élever jusqu'à lui-même. En dernière analyse, ce qu'il faut remarquer c'est que la grace n'est pas seulement un secours relatif, naturel, c'est-à-dire conforme à la nature humaine ; mais un secours surnaturel, absolu, c'est-à-dire conforme à la nature divine. L'être relatif ne pouvant s'élever jusqu'à Dieu, Dieu descend jusqu'à lui pour le diviniser. La grace est ce don surnaturel qui nous fait participer à la nature divine (3).

art. 5 ; pars prim. quœst. 12, art. 4 ; quœst. 23, art. 1 ; quœst. 114, art. 2.

(1) S. Paul.

(2) S. Jean.

(3) Voir l'admirable commentateur de S. Thomas, M. Rohrbacher, dans son *Traité de la grace et de la nature*.

Digitized by Google

Quelle peut être la portée de ce secours absolu ? Il ne faut pas se le dissimuler, la grace est un véritable commencement de la vie absolue en nous, comme la vie absolue n'est que la consommation de la grace. Cette conclusion est renfermée dans le texte même des écrivains sacrés (1). Par cette consommation de la grace, notre ame sera substantiellement unie à Dieu, elle ne deviendra avec lui qu'une même nature : *Qui adhœret Deo unus Spiritus est.*

Car, comme la nature est substantiellement unie à notre corps et ne fait avec lui qu'une même nature, et comme notre corps est substantiellement uni à notre ame, et ne fait avec elle qu'une même personne, de même notre ame étant substantiellement unie à Dieu, ne fera avec lui qu'une même nature, elle deviendra divine, ou sanctifiée. Notre corps étant ainsi glorifié dans notre ame, et notre ame glorifiée en Dieu par l'identification de la grace, l'homme sera comme un Dieu à jamais placé dans le Ciel pour bénir le Très-Haut et lui chanter son octave éternel.

Si donc, nous réfléchissons à ce que la grace consommera en nous, nous comprenons qu'elle ne pouvait nous être assurée que dans le don et le sacrifice de Dieu lui-même. Il n'y a que Dieu qui puisse donner Dieu !

Nous ne devons plus nous occuper seulement de ce que la grace eût été dans l'état primitif de l'homme, mais de ce qu'elle sera dans son état actuel.

On conçoit quelle répulsion la grace dût trouver devant l'orgueil ! L'ame du premier homme était élevée à l'état divin

(1) Gratia et gloria ad idem genus referuntur : quia gratia nihil est aliud quam quædam inchoatio gloriæ in nobis. *Sum*, pars 22, quæst. 4, art. 3.

Gloriam autem quid esse dicemus, nisi gratiam quamdam perfectam et absolutam. *Catech. du conc. de Trente*, par. 4. de or.

Digitized by Google

par la grace habituelle. Dans son péché contre l'amour, il déchut de l'état divin, il déchut du pouvoir de mériter Dieu. Son esprit était clair et sa volonté droite, parce que, par un reflet de la lumière surnaturelle, son esprit avait la vue de la vérité, et sa volonté l'amour du bien. Par la perte de la grace, son esprit a été obscurci et sa volonté détournée. En lui la matière, dont le but est tout près, s'est révoltée contre l'esprit, dont le but avait disparu ; et tout son être est tombé dans un état digne de pitié !

Il faut maintenant que la grace, premièrement guérisse l'infirmité de la nature, secondement fasse croire, espérer et aimer surnaturellement Dieu, pour que l'homme puisse, comme auparavant, mériter la vie éternelle. L'homme après le péché, comme le remarquent les théologiens n'a pas plus besoin de la grace de Dieu, mais pour plus de choses : auparavant, il n'en avait besoin que pour mériter, depuis il en a besoin pour guérir (1).

Avant sa chute, l'homme avait besoin du secours absolu pour s'élever au dessus de sa nature ; depuis sa chute, il a besoin du secours absolu pour revenir d'abord au niveau de sa propre nature. Les premières suites de la faute de l'homme dûrent être tout naturellement la privation des dons absolus que la grace ajoutait à son être, comme l'amour passionné de Dieu, une vue enthousiaste de sa beauté, un sentiment délicieux de sa sainteté, et enfin ses pouvoirs miraculeux sur la nature. En perdant l'amour, l'homme perdit tout ce qu'il avait de surhumain !

L'absolu devait rester maître ! Où le mal avait abondé pour détruire, l'amour devait surabonder. Dans le Verbe, qui est l'auteur de la nouvelle grace, la nature humaine n'est pas seulement rétablie, elle est unie à la nature divine d'une ma-

(1) *Sum. de S. Thomas*, pars prim. quœst. 95, art. 4.

Digitized by Google

nière qui ne peut plus être détruite. Le fait surnaturel est devenu une loi comme le fait de la nature ; et, désormais introduit par Dieu dans la création, le phénomène de la grace s'opère positivement et dans toute sa force.

La vie surnaturelle, comme nous l'avons remarqué, ne pouvait résulter de la nature et des facultés de l'homme ; autrement, après la chûte, il n'y aurait pas eu besoin d'un secours extraordinaire. La réparation n'aurait pas eu lieu ; par sa nature et par ses facultés, l'homme aurait pu se relever.

Voyons comment cet acte de réparation a pu s'établir et se continuer dans le temps.

CHAPITRE XVI.

COMMENT L'ACTE DE LA RÉPARATION SE CONTINUE-T-IL DANS LE TEMPS?

L'homme ne s'entretient pas de sa propre substance, l'être relatif ne vit en définitive que par l'absolu. Mais privée par le fait de la création de la vue immédiate de l'infini, et plongée dans les éloignements du temps, comment l'ame pourra-t-elle se nourrir de Dieu?

Et de plus, l'ame a fait une chute qui a rompu les rapports naturels de créoconservation qui la rattachaient à la source de son être. Cette première chute n'est pas la seule ; à chaque instant, la liberté déchaînée brise de plus en plus les rapports qui fixaient l'ame dans son Dieu.

Que sera-ce que ce premier acte de réparation qui ne remédiera qu'à la première chute de l'homme? L'ame est restée libre ; elle est restée toujours passionnée pour le présent

Digitized by Google

bonheur, toujours plus encline à s'aimer elle-même qu'à se donner par amour. Droite, elle est tombée du faîte de l'innocence ; blessée, se relèvera-t-elle de l'abîme du mal ?

Où est donc la réparation ? Car, après l'acte sublime qui vient de s'opérer dans l'infini, l'homme rentre comme précédemment dans une position irrémédiable, parce que la liberté n'en finira plus. Il faudrait qu'une réparation incessante fît face aux actes incessants de l'homme, qu'elle fût aussi intarissable que la liberté !.... L'infini n'y suffirait pas.

Cependant, Dieu ne produit pas des actes que le passé emporte avec lui. La réparation existera, parce qu'elle ne cessera : opérée dans l'éternité, elle entrera dans le temps à côté de la liberté humaine. Si la chute se poursuit dans le temps, l'œuvre de la réparation s'y poursuivra sans interruption. Car Dieu substituera un système établi de réparation au système primitif de la création.

Et ce système rentrera plus parfaitement que jamais dans les données du temps ; rien n'aura été plus parfaitement approprié à une créature confiée aux soins de ses œuvres. Il fallait un système de réparation pour répondre à un système de liberté. La liberté, parce qu'elle est le moyen du mérite, peut à tout instant faillir ; la liberté doit pouvoir être à tout instant relevée. La réparation est la conséquence du système de liberté : le temps n'est que le domaine du révocable.

C'est ainsi que le système de la réparation rentre dans le plan primitif de la création et l'accomplit.

Par sa chute et l'éloignement de son être, l'homme a perdu une partie de son cœur, une partie de sa raison et une partie de sa volonté. Il n'aime plus, il ne voit plus et ne peut plus, que pour les choses de la terre. L'homme ne se trouvant plus en rapport qu'avec la nature, les sens sont devenus presque la seule voie de son ame : l'expérience a remplacé la vision, la

Digitized by Google

législation a remplacé la liberté morale, et les passions se sont substituées à l'amour.

Alors s'achèvera le plan merveilleux de la création. Au système primitif de la conservation, viendra se joindre le système continuel de la réparation : étant dans le domaine du révocable, l'homme a autant besoin d'être réparé, que sortant de de l'infini, il avait besoin d'être conservé. Et la famille éternelle, qui a voulu cet enfant de son sein, restera continuellement penchée, comme une mère, couvrant de ses plus tendres soins les misères de ce faible et si précieux enfant.

Ainsi :

1° Il faut que Dieu habite le temps avec l'homme, pour rester avec tout le poids de ses mérites dans la balance qui fait pencher de son côté les forces éternelles de l'être;

2° Il faut que Dieu, fixé dans le temps, y devienne d'une manière sensible la lumière et la nourriture de l'ame, proportionnellement à ce que la raison et le cœur ont perdu de la contemplation et de la possession de l'extase;

3° Il faut que Dieu, étant ici-bas, devienne le sacrifice de l'homme à la place de ce cœur qui ne sait plus se donner; que Dieu s'offre continuellement à l'être, et qu'en s'offrant ce soit l'homme qui se soit offert.

Car premièrement, si Dieu n'est pas là pour continuellement soutenir l'homme dans l'état surnaturel, qui l'empêchera de retomber comme le premier jour ? Secondement, si Dieu n'est pas toujours là pour nourrir et éclairer surnaturellement son ame, qui pourra la sustenter et la conduire ? Troisièment, qui offrira le cœur de l'homme, si Dieu n'est pas là, pour continuellement offrir ce sacrifice sans tache que Dieu attend pour pouvoir l'introduire dans sa vie absolue.

Car le sacrifice est le fait même de l'existence de l'être. Il l'est dans l'absolu, où l'être vit sur sa totalité, et il l'est à plus forte raison dans le créé, où l'être ne vit point sur lui-même.

Digitized by Google

L'union, ou le bonheur dans l'infini résulte du don que les divines perfections se font d'elles-mêmes : tout l'être divin n'est qu'un incommensurable don de lui-même. Et semblablement, lorsque l'homme fait à Dieu le don de son cœur, comme ce cœur s'unit à Dieu et se joint à l'infini, il devient *sacré* comme Dieu. *Sacer-fieri*, devenir sacré, ou être en *sacri-fice* (1).

Mais l'homme, pour se donner et devenir sacré, est obligé de se dépouiller de son propre moi et de porter son centre en Dieu ; cette manière de devenir sacré, ou saint avec Dieu, est pour l'homme un renoncement à lui-même. De là ce second sens a prévalu seul à ses yeux dans le mot de *sacrifice*.

La créature, en perdant ce besoin extrême de se donner et de s'unir à Dieu, n'a dès-lors plus considéré le don de son cœur à Dieu comme ce qui la rend sacrée avec lui, mais comme l'abandon de sa propre personne ; et dès-lors le mot de sacrifice n'a plus exprimé, dans le langage de l'homme, qu'un triste renoncement.

Mais comme toute la création a été faite pour retourner à Dieu, et y donner l'octave de l'éternelle harmonie, dans l'univers entier était restée l'idée du sacrifice ; et tous les peuples offraient des sacrifices à l'Eternel. Seulement l'homme étant sans amour, offrait ce qui n'était pas lui, le sang des animaux, et jusqu'à la vie de son semblable. Il offrait tout en sacrifice, excepté celui de son cœur.

Car l'homme n'aimant plus, ne se sacrifiait plus à Dieu. Comment l'homme aurait-il continué de s'offrir à Dieu, lors-

(1) S. Augustin, expliquant l'état d'innocence, dit qu'Adam et Eve dans le paradis terrestre, étant purs de tout péché, s'offraient à Dieu eux-mêmes, comme des hosties sans tache, et qu'ils ne lui offraient point d'autre sacrifice. Et Nicole remarque : qu'il n'y aura plus de sacrifice dans le Ciel, parce que les élus jouiront de Dieu.

Digitized by Google

que sa chute était précisément l'acte par lequel l'ame, loin de continuer à se sacrifier à Dieu, se sacrifia Dieu à elle-même, à l'inverse de toutes les lois de l'être!

Et l'homme ne se sacrifiant plus, la création était arrêtée; puisque son objet est de conduire des ames libres à Dieu, afin qu'elles lui fassent le don d'elles-mêmes dans la réciprocité du don que Dieu leur fera de lui-même et de sa félicité. Pour rétablir et continuer la création, il faut rétablir et continuer le sacrifice, ou l'acte par lequel la substance créée tend à devenir sacrée.

Mais, d'un côté, comment l'homme pourra-t-il s'offrir à Dieu dans un sacrifice d'autant plus complet, qu'il n'est tombé dans le mal que parce qu'il a manqué à ce sacrifice?.. Et, d'un autre côté, comment Dieu pourra-t-il recevoir le cœur de l'homme et le rendre sacré avec lui, lorsque la souillure ne saurait entrer dans la substance divine, l'incandescence de l'amour la maintenant dans l'état de sainteté? Pour anéantir toute souillure, ne faudrait-il pas que l'homme même cessa d'exister?... Or, il s'agit de sauver l'homme, et non de l'anéantir!

C'est alors que l'infini puisa dans les ressources de son amour la grande merveille du salut de l'être: *Le Verbe prit de l'homme ce qu'il devait offrir pour l'homme* (1), et nous aimât jusqu'à la mort. Or, le verbe de Dieu fait homme, étant le même Dieu que le Père et l'Esprit, s'est offert lui-même à lui-même, comme il s'est offert au Père et à l'Esprit; et ayant pris la nature de l'homme, c'est vraiment l'homme qui est offert à Dieu.

Car, comme il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse plaire à Dieu, et que nous étions précisément incapables d'amour,

(1) Accepit abs homine, quod offerret pro homine; sacerdos noster a nobis accepit, quod pro nobis offerret. — S. Augustinus. *In Ps.* 129, num. 7.

Digitized by Google

il a fallu que Dieu, par l'union hypostatique et substantielle de son moi à l'humanité, remit en elle cet amour ; et comme l'amour est le sacrifice de soi-même, le verbe s'est lui-même offert.

Il faut donc l'avouer ! si Dieu a revêtu la nature de l'homme, l'homme a revêtu les propriétés de Dieu. Le verbe ne s'est joint à l'humanité que pour la transformer et se la rendre propre, de telle sorte que son amour et le sacrifice qui suit l'amour fussent l'amour et le sacrifice de l'homme.

C'est ainsi que l'homme, qui ne pouvait s'offrir à Dieu et qui ne pouvait être accepté de Dieu, a été dans le verbe offert en sacrifice à Dieu. C'est ainsi que, par cette substitution de l'être au sein de l'infini, l'amour s'est montré plus fort que la mort, et toujours l'éternelle vie de la substance ?

Mais, pour continuer l'œuvre de la création, malgré la souillure de son faux amour, l'homme ne devait-il pas continuellement s'offrir à Dieu en sacrifice ? Ah ! vous le savez, plus rien ne coûte à l'infini : le Verbe est resté parmi nous dans le divin mystère de l'Eucharistie, que nous avons continué d'offrir à Dieu. « Car, la principale fin de l'Eucharistie, dit un Père, est de donner moyen à l'homme de s'acquitter de son devoir naturel, de s'offrir à Dieu en sacrifice. »

Eh quoi ! ici-bas le Verbe s'est uni à l'humanité inséparablement et pour jamais dans la perpétuelle présence de l'Eucharistie !.. Et dans ce divin sacrement, l'homme, corps et ame, peut venir au milieu du temps, se nourrir surnaturellement de la substance de Dieu !... Ici, pour la première fois, Lecteur, il faut m'épargner les développements ; ma raison vacillante refuse d'entrer dans ces mystères intimes de l'amour, et mon cœur n'y pourrait tenir...

Puisque la grace est venue se fixer dans notre propre na-

Digitized by Google

ture, voyons si en effet, par l'observation, nous la retrouverons comme secours envoyé à l'ame humaine. Nous passerons ainsi de la démonstration ontologique à la preuve psychologique.

CHAPITRE XVII.

PAR L'OBSERVATION RETROUVE-T-ON L'ÉLÉMENT DE LA GRACE DANS LA NATURE HUMAINE ?

Avant de voir comment Dieu produit en nous ce fait qu'on appelle la grace, examinons comment il est vrai aussi que Dieu produit en nous tous les autres faits.

D'abord, n'oublions point que ce n'est pas nous qui nous donnons notre substance. Si quelquefois nous nous imaginons que les propriétés de notre ame, comme la clarté de l'intelligence, la certitude de la raison, l'énergie de la liberté morale, les bonnes dispositions du cœur, et enfin la grande puissance d'amour surgissent en nous par notre propre et unique pouvoir, cela tient à une illusion assez ordinaire aux esprits qui réfléchissent peu. Ce qui nous trompe à cet égard vient de ce que Dieu, n'opérant l'acte qui est dans la sphère de l'homme, que lorsque celui-ci l'a provoqué par l'acte de sa liberté, la fidélité même avec laquelle les lois établies par Dieu répondent à l'appel de la volonté de l'homme, l'habitue à croire qu'il en est lui-même le producteur réel.

Ainsi, c'est une loi de notre nature psychologique que les idées se présentent à notre esprit lorsque nous voulons y être attentif. Ce n'est pas nous qui faisons l'idée, puisque nous

Digitized by Google

ne savons même pas ce que c'est qu'une idée en elle-même ; ce n'est pas nous qui nous donnons cette idée, puisqu'au contraire c'est nous qui la cherchons parce que nous ne l'avons pas. Mais c'est nous cependant qui la produisons dans notre esprit, en ce sens qu'elle y a apparu à la suite de nos actes d'attention. Nous ne faisons donc pas nos idées, mais nous produisons volontairement un acte d'attention auquel Dieu, par une loi de notre nature psychologique, attache l'apparition de l'idée.

Egalement, c'est une loi de notre nature physiologique que nos organes se meuvent lorsque nous voulons qu'ils exécutent un mouvement. Ce n'est pas nous qui faisons le mouvement des muscles, puisque les physiologistes ignorent en quoi consiste la contraction musculaire qui le produit ; ce n'est pas nous qui opérons le mouvement, puisque nous ignorons encore comment une modification de notre volonté spirituelle peut produire une modification sur nos organes matériels. Mais c'est nous qui produisons nos mouvements, en ce sens qu'après un acte de notre volonté le mouvement s'opère. Nous ne faisons donc pas nos mouvements, mais nous produisons un acte de volonté auquel Dieu, par une loi de notre nature physiologique, attache l'opération du mouvement.

Le même phénomène a lieu pour tout ce qui se passe à notre égard dans la nature. Nous ne produisons pas la lumière, mais nous savons qu'en exécutant telle opération la lumière apparaît dans l'obscurité. Nous ne faisons pas germer les plantes, mais nous savons qu'en déposant des graines dans la terre après certaines opérations, les plantes surgissent d'elles-mêmes. En un mot, nous sommes partout des causes occasionnelles, et non des causes efficientes.

Mais, puisque nous ne pouvions être la cause réelle et efficiente des phénomènes, à moins d'être nous-mêmes Dieu,

Digitized by Google

on conçoit parfaitement pourquoi le créateur a établi que nous en serions la cause occasionnelle, car il fallait bien que ces phénomènes ne se produisissent qu'à notre volonté. Si notre corps se remuait sans nous, nous n'aurions point la liberté physiologique; si notre esprit produisait des idées sans nous, nous n'aurions point la liberté psychologique; si notre cœur se liait d'amour sans nous, nous n'aurions point la liberté morale; enfin, si la terre produisait sans notre appel, nous n'aurions donc point non plus occasion, dans cette sphère extérieure, de développer par le vouloir et le travail les forces de notre liberté. Conséquemment, nous ne pourrions mériter ni par notre vie intérieure, ni par notre vie extérieure, ni par aucune des choses faites dans ce but. Tandis que notre ame, notre corps, tout ce qui nous entoure n'a été créé que pour nous fournir l'occasion, par le moyen de nos efforts libres, de fonder notre personnalité.

L'acte répété et constant de notre volonté, soit par le corps, soit par l'esprit, s'appelle travail. De là, le travail est pour l'homme la source de toute production spirituelle et matérielle. Il a dû être invité au travail par l'attrait même des biens temporels, parce que le travail est le grand exercice de sa liberté. Le travail est tout ce qu'il y a de plus important dans ce monde après l'amour; si celui-ci forme le cœur, celui-là forme notre personnalité. Aussi tout a été organisé sur la terre pour le travail et pour l'amour : le champ et la famille. Comme il suffit que l'homme aime pour être heureux, il suffit aussi qu'il travaille pour produire. Il est inutile qu'il sache comment cela se fait, pourvu que cela se fasse. Newton, dans son cabinet, emploie aussi aveuglément les facultés de son esprit, que le laboureur les propriétés de son champ; le premier médite sans savoir comment de cet acte résulte l'idée devant son esprit, comme le second sème sans savoir comment de cet acte résulte une plante dans son

Digitized by Google

champ. Tous deux ont travaillé, c'est tout ce qu'il fallait. Le travail est une avance faite à Dieu, et tout bien, la bénédiction qu'il y attache.

L'homme, comme le disait Malebranche, n'est point à lui-même sa sagesse et sa lumière, il y a une raison universelle qui éclaire toutes les raisons, une substance intelligible commune à tous les esprits, substance immuable, essentielle, divine, dont tous les esprits se nourrissent sans rien diminuer de son abondance. Complétant cette vue ontologique de Malebranche, nous ajoutons, l'homme n'est point à lui-même sa force et son amour, il y a un amour intelligible, immuable, essentiel, divin, commun à tous les cœurs, amour dont tous les cœurs et toutes les volontés se nourrissent, sans rien diminuer de son abondance.

Ainsi, lorsque l'amour entrera dans notre cœur, il ne nous sera pas plus difficile d'en reconnaître la source que lorsque la lumière rationnelle entre dans notre esprit. Premièrement, Dieu fournit donc la substance de notre esprit et de notre cœur, puisque toute substance ne peut venir que de l'absolu ; secondement, il produit donc tous les phénomènes qui sont en nous, puisque tout ce que l'homme en peut connaître, c'est qu'il les occasionne par le vouloir. La volonté est à l'homme, le pouvoir est à Dieu.

Cette observation étant faite, voyons ce qui se passe à cet égard dans le sein de l'homme.

Malgré l'infirmité qui l'afflige, l'homme n'espère-t-il pas toujours en un surcroît de bonne volonté pour pratiquer le bien ? Et si son attente était constamment trompée, pourquoi compterait-il constamment sur ce secret secours ?

N'arrive-t-il pas souvent que la volonté retombe en quelque sorte sur elle-même, comme épuisée et perdue, et que,

Digitized by Google

sans qu'elle ait tenté de sortir de cet état, elle se ranime tout-à-coup au souffle d'une énergie inconnue ?

Alors, d'où lui vient l'espérance, quand elle avait perdu l'espoir? D'où lui vient le redoublement de vie, quand elle était restée sans mouvement? Il s'est donc fait un changement dans sa liberté sans qu'elle en soit la cause? Si ce changement ne vient pas de l'homme, de qui vient-il?

Qu'est-ce que les hommes appellent vulgairement *un bon mouvement*, et pourquoi espèrent-ils toujours en un bon mouvement?

Qu'est-ce que les poètes appellent l'*inspiration*, et pourquoi comptent-ils toujours sur le retour de l'inspiration?

Qu'est-ce que les penseurs appellent *le trait de lumière*, et pourquoi, par une constante attention, tiennent-ils leur esprit toujours prêt à recevoir le trait de lumière?

Pourquoi le courage s'appuie-t-il moins sur sa propre confiance, que sur la foi instinctive à un certain bonheur qui ne lui manquera pas? Tous les grands hommes n'ont-ils pas marché sur cette espèce de superstition?

Et enfin, qu'est-ce que l'espérance? Sur quoi repose-t-elle? Pourquoi espère-t-on, alors même qu'il ne faut plus espérer? L'espoir serait-il logique dans le malheur?

Le premier homme est créé avec la vue claire de son bien et le pouvoir de l'accomplir; ses descendants, tombés de cet état normal primitif, ont perdu la vue du bien et la puissance de l'accomplir. Cependant, le premier homme quitte ce bien éternel pour le plaisir actuel ; et, parmi ses descendants, il est des sages, des héros, des martyrs qui se portent avec enthousiasme vers ce bien qu'ils ne voient pas, non point seulement au mépris de tous les plaisirs qu'ils voient, mais à travers toutes les privations et les plus horribles souffrances!..

Digitized by Google

Comment, dans cette nature humaine appauvrie, ont pu survenir ce désintéressement et cette bravoure sublime qu'elle ne possédait plus et qui lui ont fait défaut à son origine ? Comment ces esclaves du plaisir sont-ils devenus les fils libres et immortels de Dieu sur la terre ?

Comment une volonté, qui à son origine droite et forte n'a pu remporter une victoire facile, peut-elle, après avoir reçu l'échec d'une semblable défaite, produire des actes d'un héroïsme parfait ? Quelle nouvelle propriété a été ajoutée à la nature humaine : un être abandonné à l'inertie franchit-il l'espace sans qu'une force étrangère lui donne le mouvement ?

Quelle est donc cette force étrangère à la nature humaine, qui ne sort point d'elle puisque au contraire elle vient en elle ; cette force qui produit le bon mouvement, l'inspiration, le trait de lumière, le courage et l'espoir ? cette force qui inspire la grandeur au héros, la vertu au sage, la pensée au poète et l'espérance au malheur ?

Car, sans aller si loin, la preuve psychologique de ce secours étranger, je la trouve toute dans ce seul fait de ma propre expérience.

Pourquoi, à telle époque, ma liberté étant entière et ma volonté également sollicitée, ne me suis-je pas décidé à telle bonne action, et me sentais-je dans un état complet de sécheresse pour le bien, pour le beau, pour le vrai ? Et pourquoi, à telle autre époque, ma liberté n'étant ni plus ni moins grande, et ma volonté étant pareillement sollicitée, me suis-je décidé à telle bonne action, et me sentais-je dans un état heureux de ferveur pour le bien, pour le beau, pour le vrai ? Pourquoi hier n'ai-je fait que le mal, et pourquoi aujourd'hui ai-je pu faire le bien ? Cependant ma nature humaine est la même, toujours composée des mêmes fa-

Digitized by Google

cultés et des mêmes dispositions ; et enfin ma liberté n'a pas été changée, car il faut bien que je sois toujours moi ; ma volonté n'a pas été remplacée, elle est bien aussi toujours moi !

Une force est venue dans la nature humaine. Mes facultés n'ont pas changé, ma volonté est toujours à moi, ma personnalité n'a point été remplacée ; mais une énergie qu'elle n'avait pas lui a été communiquée et a pénétré en elle comme la chaleur pénètre dans un corps sans déranger ses molécules, et l'esprit de l'homme embrasé s'est porté au devant de ce qui est éternel. Telle est cette force qui ne vient pas de l'homme, mais dont le Ciel gratifie l'homme pour le ramener librement vers lui ; telle est cette grace qui se presse d'accourir au secours de sa liberté !

La création est cet acte par lequel Dieu fait participer des êtres à quelques-unes des conditions de l'existence, dont la totalité constitue en lui l'absolu. C'est selon le degré dans lequel ces conditions sont distribuées aux êtres que leur rang est assigné dans l'échelle de la création, depuis les premiers degrés de l'animalité dans les natures organiques, jusqu'aux plus divins attributs dans les natures angéliques. Tous ces êtres conditionnels ne subsistant que par l'acte de l'être essentiel, leur conservation n'est qu'une incessante création ; c'est une circulation continuelle des éléments de l'existence du sein de celui qui les possède par soi, dans le sein de celui qui les possède par don. Aucune créature ne pouvant posséder un seul élément qu'elle ne le reçoive actuellement de l'être essentiel, et la création n'étant pas une chose nécessaire, mais une chose voulue, c'est-à-dire un fait qui repose sur un continuel amour réalisé par une actuelle volonté, il résulte que nous ne pouvons concevoir la durée d'un être que sous ces trois notions : 1° qu'il y a dans l'être qui le crée

Digitized by Google

et conserve le principe de tous ses éléments ; 2° qu'il ne se conserve que par la transmission actuelle de ces éléments ; et 3° que l'être essentiel ne les transmet actuellement que par un acte actuel d'amour, tout semblable à celui qui produisit la première donation de l'existence.

Or, l'être essentiel n'ayant de desir que pour la conservation et la réussite de ses œuvres, l'amour qui a fait en lui un besoin de la création (s'il est permis de s'exprimer ainsi) lui en faisant un de la conservation, les mêmes lois de sa nature divine le portent à reconstituer, par la réparation, l'être que le mal allait perdre, contre les fins pour lesquelles il l'avait créé. Et de fait, l'homme ne pouvait recevoir la substance réparatrice que de la source de sa substance conservatrice, comme celle-ci ne pouvait elle-même lui venir que de la source de sa substance créatrice. « Je voudrais bien savoir, s'est écrié Pascal, d'où cette créature, qui se reconnaît si faible, a le droit de mesurer la miséricorde de Dieu ? »

Pour que le créateur possède l'homme tel que le demande le plan divin, il devient nécessaire qu'il lui communique, non seulement comme aux autres êtres, la vie habituelle de conservation, mais encore la vie actuelle de réparation dont il a besoin.

Or, le bons sens nous indique que la vie dont l'esprit a besoin est, premièrement quelque chose de spirituel, secondement quelque chose de supérieur à lui, qui puisse agir sur son être et lui restituer ce qu'il a perdu.

Quel peut être ce quelque chose de spirituel et de supérieur à l'homme, pouvant agir sur son être en lui rendant ce dont il a besoin, si ce n'est la substance même de l'être infini qui l'a créé ?

Ce sera donc une nouvelle dose de vie que Dieu ajoute à sa création par dessus ce que ses volontés immuables lui avaient

Digitized by Google

naturellement accordé ! C'est pourquoi l'on a donné le nom de grace à cette seconde dotation de l'existence.

Non pas, comme nous l'avons déjà observé, que la vie ne fut primitivement une grace ; mais parce qu'étant une fois accordée dans la mesure voulue par les lois immuables de l'être, l'amour a été obligé de les franchir et de dépasser la nature pour répandre ses nouvelles libéralités.

Ainsi, les mêmes raisons ontologiques qui nous ont fait concevoir Dieu comme créateur et conservateur, nous le font concevoir comme réparateur; et l'on retrouve effectivement dans l'observation de la nature humaine le fait donné pour la réparation. Il faut savoir maintenant comment, dans ce secours absolu, se trouvent tous les éléments réparateurs de chacune des facultés de l'homme.

CHAPITRE XVIII.

COMMENT CHACUN DES ÉLÉMENTS DU SECOURS ABSOLU CORRESPOND-IL A CHACUNE DES FACULTÉS DE L'HOMME ?

Pour en juger, il faut d'abord se faire une idée exacte de la nature de l'homme, puis avoir tout à la fois une appréciation fidèle de son état normal et du degré de son mal, enfin, déterminer le genre de secours que ce mal nécessite.

Premièrement. L'état normal veut que l'âme, faite pour l'immortalité et à laquelle le corps a été assujetti pour le temps, dispose de cet ensemble d'organes comme d'autant de serviteurs tirés du néant pour son service ; — et l'état ac-

Digitized by Google

tuel nous montre l'ame, déshéritée de son empire sur le corps, misérablement assujettie à ses caprices, enfin, souillée et sacrifiée par les ignobles suggestions de cet esclave révolté.

Secondement. L'état normal veut que le cœur, fait pour les immortelles félicités, et dont l'amour doit constamment dépasser cette terre, ne se porte éperdûment que vers les vérités et les beautés éternelles; — et l'état actuel nous montre le cœur complètement épris des plaisirs passagers, goûtant de son propre aveu les joies immondes de la matière, et abandonnant ses plus grands sentiments à mille cupidités qui lui font oublier Dieu.

Troisièmement. L'état normal veut que la volonté, faite pour être libre, c'est-à-dire comme une balance capable de se mouvoir d'elle-même, au lieu de céder au poids le plus lourd, ne voie dans ses plus puissants mobiles que des conseillers sachant se taire devant son inviolable décision; — et l'état actuel nous montre ces mobiles se disputant victorieusement toutes les inclinations d'une volonté qui cède toujours à celui qui a le plus de puissance, et l'homme obligé de confier son honnêteté et sa vertu à l'absence des occasions plutôt qu'à la noble énergie de son vouloir.

Quatrièmement. L'état normal veut que la raison, faite pour éclairer l'homme d'une lumière éternelle sur son origine, sur sa nature et sur son but, sache lui faire voir en toute clarté sa loi, afin qu'il puisse l'adopter avec la certitude de l'évidence et marcher avec assurance vers ses destinées; — et l'état actuel nous montre la raison parlant d'une voix si affaiblie que l'homme entendant à peine cette parole naturelle, ne trouve plus en lui de véritable et infaillible indication sur son origine, sur sa nature et sur son but.

Cinquièmement. L'état normal veut que l'intelligence, faite pour fournir une lumière temporelle sur les êtres, leurs

Digitized by Google

propriétés, leurs lois et leurs fins par rapport à l'homme, lui indique l'usage qu'il doit en faire dans l'intérêt de sa conservation spirituelle et corporelle; — et l'état actuel nous montre l'ignorance la plus complète comme l'état naturel de l'homme, à ce point que la nature entière, créée pour être son amie, est devenue sa plus cruelle et sa plus dangereuse ennemie.

Sixièmement. L'état normal veut que le corps, créé dans un état de vigueur et de santé parfaites, pour qu'il puisse vaquer au service de l'ame ici-bas, conserve jusqu'à la fin cette adresse et cette force indispensable aux besoins d'un grand cœur et d'une puissante volonté; — et l'état actuel nous montre le corps humain d'une maladresse et d'une faiblesse native, nu, frilleux, misérable, souffrant la faim, et tellement en proie à toutes les maladies, qu'il peut envier leur sort aux vils animaux qui l'entourent.

Septièmement. L'état normal veut enfin que tout être possède la quantité d'existence que comporte sa nature, c'est-à-dire que tout être soit heureux ; car la privation de l'être produit la douleur, et comme le néant serait préférable à la douleur, il en résulterait que pour l'homme le néant deviendrait préférable à l'existence; — et l'état actuel nous montre effectivement ce que vous savez... L'espèce humaine ne poussant qu'un cri depuis le commencement du monde, son cri de douleur !

Le remède d'une maladie qui a envahi aussi complètement tous nos organes devra donc se composer :

Premièrement, du sentiment pour l'ame de la sublimité de sa nature, afin que, rappelée à la connaissance de ses destinées éternelles, elle puisse s'indigner des familiarités de son corps, braver les ridicules prétentions de cette vie, et

Digitized by Google

repousser les funestes invitations que lui fait la nature à se repaître et à s'endormir dans ses bras ;

Secondement, d'une délectation spirituelle qui avertisse le cœur qu'il est d'autres joies que les joies de la terre ; car, ainsi que le remarque un grand métaphysicien, le plaisir est le poids du cœur, il se penche naturellement avec lui ; les plaisirs sensibles l'abaissent vers la terre, les délectations de la grace le relèvent vers le Ciel. Il faut opposer la grace de sentiment à la concupiscence. L'homme, ne cherchant que le bonheur, il devient nécessaire dans l'état présent d'opposer le plaisir céleste au plaisir de la terre ;

Troisièmement, d'une force qui, pénétrant dans la volonté, sache s'ajouter à propos à celle qui restait à la liberté, afin que celle-ci commence à élever la tête au dessus des mobiles et des passions chroniques sous lesquelles elle était enfouie ; de telle sorte que, reprenant l'habitude de la victoire et du commandement, la volonté puisse, suivant le don de sa nature primitive, agir par elle-même et ne prendre qu'en elle seule ses déterminations ;

Quatrièmement, d'une révélation qui vienne confirmer à la raison la réalité des notions absolues qu'elle renferme, l'aide à les mettre en usage, et à lui rendre la solution des questions éternelles qu'elle avait perdue, afin que désormais éclairé par cette double lumière du dehors et du dedans, l'homme puisse arriver à son but en toute certitude et en toute vérité ;

Cinquièmement, du don de la pensée, afin que, prenant le goût du travail et de la science, l'homme puisse arracher à la nature ses secrets les uns après les autres, et que, se saisissant ainsi de ses lois, il reprenne sur elle l'empire qui lui avait été donné ;

Sixièmement, de la santé du corps, qui résultera naturellement de son obéissance à l'ame. Le corps étant fini, ne de-

Digitized by Google

mande qu'à ne pas être dépassé ; quand l'homme ne lui demandera plus de répondre par le plaisir au desir infini qui l'agite, ses organes reprendront toute leur solidité, et quand la nature lui sera soumise, toutes ses lois viendront lui apporter le tribut de leurs forces ;

Septièmement enfin, du bonheur qui remplira l'ame par sa réintégration dans l'état normal de sainteté, par la paix intérieure qui se répandra dans ce sein tumultueux et déchiré, et par ce doux et indicible amour remplissant l'heureux cœur en union avec Dieu.

Ainsi, le remède nécessaire à l'homme se trouvera composé des sept dons du Saint-Esprit. De sorte que, chacun de ces dons, ou des éléments de ce merveilleux breuvage, agira en particulier sur chacune des facultés de l'homme pour produire une guérison générale.

Quelle que soit la manière dont on nomme ces sept dons qui constituent la grâce, sagesse, conseil, force, piété, science, prudence et paix du cœur, ils se résument en trois principes déterminants : la lumière, la joie, et la force. La lumière, qui nous montre le bien ; la joie, qui nous le fait chercher ; la force, qui nous le fait accomplir. La vérité nous fait connaître, le plaisir nous fait aimer, la force nous fait agir.

Ne parlez pas du peu de secours que la grace apporte aux différentes facultés de l'homme, tout-à-l'heure vous allez craindre qu'elle leur en apporte trop ! Car faut-il encore que la lumière ménage ses clartés, que la joie mesure ses traits, et que la force suspende son action. Tout en ne voulant qu'éclairer l'intelligence, en ne voulant qu'avertir l'amour, en ne voulant qu'aider la volonté, elle pourrait inonder le cœur et entraîner la liberté. Enlevé par l'inspiration, l'homme accom-

Digitized by Google

plirait avec une facilité effrayante des actions héroïques, dont Dieu recueillerait tout le mérite puisque Dieu en serait l'unique auteur. Une vue trop positive des biens futurs, un sentiment trop délicat de la joie spirituelle entraîneraient presque irrésistiblement le cœur et la volonté vers Dieu, sans que pour cela le premier ait un amour à lui, et la seconde une personnalité faite. Dieu, qui voit l'état des consciences, mesure avec soin sa nourriture aux dispositions de notre tempérament spirituel.

La délectation, ou la joie spirituelle, produit en nous le goût du bien, et ce goût nous inspire la volonté de le faire. La lumière produit en nous la vue du bien, et cette vue nous en inspire la charité, et la charité, ou l'amour du bien, nous porte à le réaliser. De là vient que ceux qui ont une grande charité peuvent acquérir beaucoup de lumière; et ceux qui ont beaucoup de lumière possèdent de grands moyens pour obtenir beaucoup de charité. Enfin la force met en nous le pouvoir d'agir; car la volonté veut, mais étant faible elle ne veut que faiblement; or il n'est rien qui ne demande une forte volonté.

Ceux à qui la lumière ne suffit pas, reçoivent la délectation, qui les conduit plus aisément vers le bien; et ceux qui ont plus de goût et plus de force, reçoivent la lumière, parce qu'ils ont assez de volonté pour le pratiquer une fois qu'ils le connaissent. Selon que l'homme suit son cœur, ou qu'il écoute son esprit, ou qu'il marche avec sa volonté, la grace s'adresse comme charité à son cœur, comme lumière à son esprit, ou comme force à sa volonté.

C'est ainsi que chacun des éléments du secours absolu correspond à chacun des éléments de l'homme.

Mais comment Dieu peut-il faire pénétrer la grâce dans

Digitized by Google

le sein de l'être libre sans violer sa volonté, conséquemment sans anéantir l'être libre lui-même?

CHAPITRE XIX.

COMMENT LE SECOURS ABSOLU PEUT-IL DESCENDRE DANS LE SEIN DE L'HOMME SANS VIOLER SA LIBERTÉ?

Les hommes ordinairement ne s'approchent pas de la vérité avec un esprit assez vaste pour la contenir; elle n'entre en eux que par un coin, et elle en sort par un autre. Cette observation est surtout vraie dans l'importante question de la grace et de la liberté.

Beaucoup d'esprits se sont représentés les choses de la manière suivante : Par sa chute, l'homme a perdu sa raison, il a perdu sa liberté, il a perdu l'amour, ou ce qui lui en reste lui devient plus funeste qu'utile. Pour réparer l'homme, il s'agit donc aujourd'hui de substituer la foi à la raison, l'obéissance à la liberté, et la grace à l'amour.

Et de là les conséquences : une hostilité fondamentale premièrement contre la raison, secondement contre la liberté, troisièmement contre tout ce qui vient du cœur de l'homme. Ces trois éléments dangereux doivent être poursuivis dans le monde sous tous leurs noms et sous toutes leurs formes, dans les sciences, dans la politique, dans l'éducation, partout où ils se présentent, et jusque dans les habitudes que doit contracter la piété.

Cette fâcheuse conception engendre une réaction, comme on le pense, qui ne finira qu'avec l'homme lui-même. Ainsi,

Digitized by Google

ceux qui se sont fait les hommes de la raison, de la liberté et du cœur proclament dans l'orgueil la légitimité de toutes ces facultés. Les philosophes ont prétendu que la première était tout à fait suffisante et souveraine; les publicistes, que la seconde restait intégrale et sans loi; les moralistes, que le troisième était sacré et dans toutes ses voies.

Les conséquences de ce second point de vue, plus funestes encore que les précédentes, ne verront point de bornes. De là une hostilité fondamentale contre tout ce qui prétend réparer l'homme et ramener son ame à de plus fréquents rapports avec Dieu; de là la religion repoussée et poursuivie dans le monde, sous tous ses noms, dans toutes ses formes, dans tous ses résultats.

Les hommes de la foi, de l'obéissance et de la grace, effrayés devant des prétentions aussi dangereuses, et mesurant l'étendue d'une pareille erreur, ont pensé qu'il fallait décidément condamner, jusque dans leurs racines, les trois facultés sources de tant de maux. Les deux camps sont devenus irréconciliables. On le voit évidemment, les uns ne voudraient point de la grace, et les autres ne voudraient plus de la liberté !

Naturellement, les esprits indomptables et les méchants desireraient que le second point de vue fut le vrai pour voir anéantir la religion. Généralement, les esprits lâches et les fanatiques desireraient que le premier point de vue fut réel, pour voir détruire tout ce qui n'est pas de la religion. Ce dernier système est du vieil homme, le premier est de l'homme usé. Ne croyez pas que les esprits qui se sont maintenus jusqu'à présent dans la vérité aient eu toute la place qui leur était nécessaire !

Que l'homme prenne ses forces et sorte des systèmes ! Ne pensons pas à partager et à détruire, quand il ne s'agit que d'unir et d'édifier. Respectons la nature humaine, et ado-

Digitized by Google

rons la grace. Il est temps que le Catholicisme règne!

Il ne faut pas abolir la raison et ses lumières, mais la réparer et la compléter par la foi.

Il ne faut pas détruire la liberté et ses prérogatives, mais la retrouver et l'achever par l'obéissance.

Il ne faut pas anéantir le cœur et ses élans, mais l'agrandir et le combler par la grace.

La foi n'est pas le remplacement, mais le supplément de la raison; l'obéissance ne se substitue pas à la volonté, mais y supplée; et je vous préviens que la grace ne referme pas le cœur, mais qu'elle le rouvre à jamais.

Car la réparation N'EST PAS VENU DÉTRUIRE L'HOMME, MAIS L'ACCOMPLIR.

C'est pourquoi la raison restera tout entière en se soumettant à la foi; la liberté demeurera inviolable en obéissant à la loi; et le cœur suivra tous les élans de son amour en respirant la vie de la grace.

Et pourquoi abolir la raison, il n'y en a pas assez! Pourquoi diminuer la liberté, elle n'est point assez grande! Pourquoi étouffer le cœur, c'est la vie qui lui manque!

La foi sera l'avènement royal de la raison; car, où la raison sera-t-elle plus souveraine que lorsqu'elle possèdera toutes les lumières de l'absolu!

L'obéissance sera le triomphe décisif de la liberté; car, où la liberté sera-t-elle plus libre que lorsqu'elle sera elle-même entrée dans sa loi!

La grace sera la vie bienheureuse du cœur; car, où le cœur se sentira-t-il plus tendrement embrasé que lorsque toute la flamme de l'amour aura été purifiée!

Vous étudierez donc la grace, et vous verrez qu'elle n'est pas venu détruire la liberté, mais l'accomplir (1).

(1) « La grace ne détruit point la nature, dit S. Thomas, mais elle la pré-

Digitized by Google

Comme le cœur est le centre de l'homme, que la volonté n'est que le cœur en tant qu'il se décide, et que tous nos actes ne sont que des opérations de la volonté, ne faudra-t-il pas que la grace, en définitive, arrive sur la volonté? Mais toucher à la volonté, c'est atteindre la liberté; atteindre la liberté, c'est la violer; et violer la liberté, c'est anéantir l'homme, puisqu'il n'a valeur que par elle. Comment le créateur fera-t-il descendre sa grace dans le sein de l'homme sans atteindre sa liberté?

Nous avons déjà observé que, quelle que soit la manière dont la grace s'adresse aux différentes facultés de l'homme, elle n'agit que sous l'un de ces trois modes : ou comme lumière, ou comme joie, ou comme force. Mais aucune des trois ne se met à la place de la liberté. Si l'on pouvait parler ainsi, la lumière est avant, dans la région de l'esprit; la joie est au dessous, dans le fond du cœur; et la force vient après, lorsque la liberté a déjà fait son choix. La force ne vient point décider ou diriger la volonté, mais s'y ajouter pour étendre son opération, comme le levier s'ajoute au bras pour augmenter sa puissance.

La lumière nous laisse entièrement à nous-même, elle ne dit rien à notre volonté, elle se contente de nous découvrir le bien qu'elle doit choisir. La joie n'entre pas dans la liberté, elle reste dans le cœur, et lui fait sentir le charme qu'il y a à se porter vers le bien qu'il a déjà reconnu. La force ne décide pas la volonté, mais l'aide à recueillir le mouvement qui s'est fait dans le cœur pour qu'elle se détermine, elle, à accomplir ce bien que la lumière a fait connaître et que la

suppose et la conduit dans sa perfection. » *Sum.* 1, quæst. 1, art. 8, ad. 2. Il en dit de même de la foi et de la raison : *Sic enim fides* presuponit cognitionem naturalem, sicut gratia naturam, etc., S. quæst. 2, art. 2.

Digitized by Google

joie a fait aimer. Et cette détermination est l'acte propre de la liberté.

Suivant le besoin de l'homme, la grace se répand en lui avec un seul ou avec plusieurs de ces trois éléments, qu'on pourrait appeler les trois formes psychologiques de la grace. Tel homme voit le bien, mais ne trouvant aucun goût à le faire, s'en abstient. Tel autre voit le bien, aurait du goût à le faire, mais il ne s'en sent pas le courage. Tel autre, enfin, voit le bien, aime à le faire, et prend sur lui de l'accomplir.

C'est sur ces trois degrés que se tiennent assis tous les cœurs. Celui qui reconnaît le bien a déjà une grande grace; si cette vue lui suffit pour l'accomplir, il lui revient beaucoup de mérite. Celui qui reconnaît le bien et qui le goûte, a reçu plus de grace encore; et s'il a absolument besoin de ce goût pour le faire, il a moins de mérite que le précédent. Enfin, celui qui est obligé de recevoir et la connaissance du bien, et le goût du bien et la force de le faire, ne se réserve que le mérite strict; c'est une liberté dans l'enfance qui demande toutes ses lisières pour faire un pas. Pour celui qui résiste à la grace comme lumière, comme goût et comme force, il pêche contre le Saint-Esprit, il se met dans la position d'en être un jour tout à fait privé.

Dans ces trois opérations de la grace, la liberté, au lieu de se perdre, s'est au contraire retrouvée. La volonté, éclairée par la lumière ou la vue du vrai bien, sollicitée par la charité ou le goût de ce bien, redevient libre et droite: libre, puisqu'elle s'est délivré des suggestions de la matière; droite, puisqu'elle se porte du côté du vrai bien. La concupiscence charnelle, ou le goût des biens passagers, étant balancée par la concupiscence spirituelle, ou le goût des biens immortels, l'équilibre s'établit assez dans l'ame pour que la volonté, quelle que faible qu'elle soit, mais délivrée des mobiles trop forts, devienne une fois capable d'agir d'elle-même, de suivre

Digitized by Google

son propre mouvement... Mais nous rencontrons là le signe véritable de son affranchissement ! *Agir par elle-même!* n'est-ce pas le caractère de la parfaite causalité ? Par cette nouvelle position, que lui a faite la grace, la volonté rentre donc en son état normal.

Dès que l'ame est arrivée à connaître le vrai bien et à en être nourrie, récupérant substantiellement par cette nourriture sa raison et sa liberté, elle juge de sa situation en toute puissance et en toute connaissance de cause. Elle sait que la concupiscence sensible de la nature et la concupiscence intelligible de la grace peuvent encore la subjuguer alternativement; or la première de ces forces étant toujours présente, par le perpétuel contact de la nature, tandis que la seconde, pure faveur, peut se retirer souvent, l'homme resterait dans un état extrêmement dangereux. Que le secours divin vienne à manquer, dans l'habitude où elle est de suivre un mobile, la volonté sera aussitôt emportée par la concupiscence. C'est l'histoire de tous les enfants, et de toutes les personnes dont la volonté reste constamment dans l'enfance.

C'est alors qu'une volonté noble, sentant la nécessité de profiter de l'équilibre que la grace a rétabli, commence à se soulever d'elle-même. Puis, par le sentiment naturel à tout être, elle se sépare de ce qui n'est pas elle, et, pour la première fois, prend avec une joie indicible la vraie possession de son moi. Enfin, reconnaissant dans son sein cette puissance de détermination qui ne dépend pas d'une cause étrangère, sentant qu'elle n'est plus confondue avec le reste du non-moi, et qu'elle est bien réellement une cause distincte qui a en elle le ressort de ses actes, elle cherche à ne plus agir que par elle-même. Ayant ainsi le pouvoir de contenir ses mobiles et de suspendre son amour, elle a le temps de s'interroger froidement, de reconnaître le vrai, et elle s'y porte, non point comme auparavant, par la force d'un mo-

Digitized by Google

bile, mais de soi, toute seule, par son intime détermination.

Ainsi peu à peu la volonté s'exerce, peu à peu sa vie, qui est la liberté, augmente, et bientôt devient, par l'exercice, cette force incroyable qui engendre la vertu, l'héroïsme, le martyre. L'homme n'agit plus seulement avec l'instinct, il agit avec la raison, c'est-à-dire selon l'Ordre divin. C'est de la sorte que, par l'emploi de la grace, l'homme rentre dans son état normal, qu'il redevient cet être libre et raisonnable que Dieu avait créé.

Nous ne sommes chargés que d'être libres. L'homme a-t-il conquis la liberté, il tient ses droits à l'existence immortelle.

L'homme ayant été créé producteur d'actes, pour que ses actes pussent lui être imputés comme à leur cause, il est évident, par-dessus tout, que Dieu, qui l'a ainsi créé capable d'obtenir par le mérite, a nécessairement dû, pour ne pas détruire lui-même ce qu'il avait créé, lui dispenser le secours absolu avec une telle mesure qu'il ne put effleurer cette inviolable liberté. Il serait contradictoire de penser que le même Créateur, qui envoie sa grace pour conduire sa créature à son but, abolisse en même temps la condition sans laquelle cette créature ne peut y arriver. La grace, instituée pour rendre la vie à la volonté, ne pouvait détruire précisément cette volonté !

Souvent les erreurs sont compliquées, mais la vérité est plus simple à saisir. Nous savons que Dieu, par une volonté immuable, a créé un être capable de mériter ; que cet être, en s'échappant de sa voie, a perdu une notable partie de ce pouvoir indispensable; que Dieu, ne pouvant déranger ses lois, puisqu'elles sont les plus parfaites, veut nécessairement aujourd'hui ce qu'il voulut hier, c'est-à-dire qu'il veut éternellement ; qu'alors la même volonté qui créa l'homme veut le conserver, puisque la conservation n'est que la création se poursuivant; que, conséquemment, la même volonté qui con-

Digitized by Google

serva l'homme veut le réparer, puisque sa conservation implique sa réparation ; que de là, Dieu envoie à sa créature, par cette même et immuable volonté d'amour, le secours absolu qui lui est devenu nécessaire pour arriver aux fins assignées par ses immuables volontés. Eh bien ! comme la liberté est le moyen qui a été donné à cette créature pour y arriver, c'est la liberté qu'aura surtout en vue ce secours absolu; si ce secours est envoyé surtout en vue de rendre la vie à la liberté, il ne pourra ni la violer ni la diminuer

Aussi, pour accomplir son œuvre délicate, la grace se conduit-elle de diverses manières, suivant l'état de celui qu'elle vient secourir. Tantôt elle descend comme un feu qui allume un enthousiasme capable de réveiller une ame entièrement assoupie ; car souvent la volonté faite à d'autres entraînements a besoin d'être étonnée et surprise. Et tantôt elle vient avec la douceur d'une amie, lorsqu'elle s'adresse à une volonté qui a l'habitude de la recevoir ; car elle lui ménage ses soins de crainte de prodiguer une charité entraînante qui lui sorte le mérite de la bonne action.

S'il est nécessaire que la grace descende comme une force pour relever une volonté que la lumière éclairerait en vain, elle se mesure de telle sorte que cette volonté, une fois mise en action, dépasse d'elle-même le mouvement qui lui a été donné, et agisse au-delà du pouvoir qui lui a été communiqué. La grace n'est alors, si l'on osait parler ainsi, qu'une sorte d'engrenage de la liberté. Comme l'on ne mérite que lorsqu'on aime le vrai bien, le mouvement naturel d'amour qui dépassera dans ce cas le mouvement imprimé par la grace, sera une source d'actes qui, n'ayant plus Dieu pour cause, seront imputés à l'homme. Vous ne savez pas combien Dieu est habile à préserver son œuvre ! L'homme ne peut rien sans

Digitized by Google

la grace, mais une fois qu'elle lui a rendu la liberté, il redevient capable de plaire à Dieu !

Mais si la volonté est en état de vouloir le bien, la grace n'apparaît que comme une lumière intellectuelle, parce que, quelle que vive que soit la lumière, elle n'entraîne point la volonté. Les pensées dont elle est l'occasion, ne font que diriger l'attention de l'ame vers le bien; il en est d'elles comme de la loi donnée, elles proposent, mais elles ne disposent point. C'est une lumière intérieure qui correspond avec la lumière extérieure de la loi; aussi les saints Pères mettent-ils dans le même rang que la loi la connaissance de la vérité. Cette position vis-à-vis de la grace est la seule réellement digne de l'homme ; il doit suffire de lui montrer le bien, c'est à lui de le suivre.

Eh bien ! il est une dernière position plus sublime encore, et c'est la grace qui la lui a faite. Que l'homme, pour agir, ait besoin de la délectation, c'est un esclave; qu'il ait besoin de la force, c'est un enfant ; et qu'il n'ait besoin que de la lumière, c'est un homme. Mais qu'il n'ait besoin ni de la force, ni de la joie, ni de la lumière, et que sur une seule parole que lui donna précédemment la grace, l'homme croie entièrement en elle, encore qu'elle soit absente, c'est alors qu'il porte la véritable marque de l'amour, et c'est de la sorte qu'il lui est glorieux de vivre, de combattre et de mourir ! Vous avez entendu parler des délaissements des saints, de ces jours de sécheresse intérieure et d'accablement envoyés aux personnes spirituelles; ah ! que Dieu, dans ces moments se réjouit d'avoir créé l'homme !

Oui, la grace sait se retirer et livrer une volonté sanctifiée à ses propres forces, afin que, d'elle-même et sans secours visible, elle aille produire le bien en face des plus terribles attaques du désespoir et de l'abandon. « Notre mérite et notre avancement dans la vertu, dit le profond auteur de *l'Imitation*, ne consiste

Digitized by Google

pas dans l'abondance des joies et des consolations spirituelles ; quelle merveille que vous vous sentiez de la joie et de la dévotion lorsque la grace vous visite ! » Ces disettes spirituelles, en offrant à la volonté l'occasion d'être de plus en plus forte par elle-même, rendent sa couronne de plus en plus resplendissante de mérite et d'imputabilité.

Aussitôt que la grace, cette attentive mère de la liberté, voit poindre en l'homme un peu du véritable amour, elle se retire tout douceement du cœur, lui reprend une à une ses consolations, et le laisse peu à peu dans l'obscurité. Alors elle peut voir ce divin enfant chercher de lui-même sa lumière et remplir sa prison de ses soupirs; ses larmes coulent, il craint d'avoir été oublié, il va tomber épuisé de chagrin et de délaissement, mais la grace rentre, le presse tendrement sur son sein, et lui dit : tu vois bien que je suis toujours là ! Une autre fois la grace conduit ce cœur dans le désert par le chemin de la douleur. L'abandon devient effrayant, tout se retire de lui, jusqu'à la nature ; le ciel est sourd, l'aridité au-dedans, le délaissement au-dehors ; ses forces le quittent, il croit expirer, tout s'éteint en lui, sauf une petite et lointaine flamme d'amour, la voix de la sirène énervante la lui demande..... et il la lui refuse par un dernier soupir !!... Mais soudain les anges des Cieux s'abattent autour de lui, ils prennent dans leurs bras cet enfant immortel et le ramènent comme un ange lui-même au milieu des enfants des hommes, pour que l'on voie éclore sous ses pas la fleur des miracles, comme symbole de ceux qu'il vient, par l'amour, de faire éclater dans l'être ! — Oh! ne me faites pas raconter des choses que je ne sais point. Je voulais seulement dire que notre liberté n'a pas à s'inquiéter des effets de la grace, qu'elle peut s'en reposer sur celui qui l'envoie !

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

LA GRACE N'EST-ELLE PAS L'ALIMENT DE LA LIBERTÉ?

Puisque l'homme tout entier dépend de la liberté, et que la liberté dépend entièrement de la grace, sans la grace que serait l'homme? que serait un corps sans la vie, une intelligence sans la lumière, un cœur sans l'amour, un être blessé mortellement sans secours? Ce que serait l'homme sans la grace.

L'homme n'est lui-même ni sa vie, ni sa lumière, ni son bien; sinon, dans sa soif de bonheur, il se comblerait aussitôt jusqu'à la félicité. Si l'homme était à lui-même sa vie et son bien, il se reposerait en lui comme l'être infini; et on ne le verrait point, dans son esprit et dans son corps, poursuivi d'une éternelle souffrance. On ne le verrait point, frappant sans cesse à la porte de la nature et à la porte de l'humanité, demandant à l'une la nourriture, le bien-être et le repos; implorant de l'autre l'estime, la gloire et l'amour. Terrible mendiant que l'homme! comment la nature et l'humanité combleront-elles une faim qui ne demande absolument que les biens infinis?

Si l'homme n'est qu'un cri, si, les deux genoux sur la terre, il demande la vie, la justice, la paix, s'il implore la vérité, l'amour, le bonheur, je ne vois que celui qui contient dans les Cieux la vie, la vérité, l'amour, le bonheur infinis, qui puisse tendre un secours à cette inénarrable misère!

Ah! l'ame ne s'y trompe pas! elle sait bien, lorsque l'amour est en elle, que ce qu'elle ressent ne saurait être que la

Digitized by Google

joie avec laquelle on goûte la substance de Dieu. Lorsque l'esprit est en possession de la vérité, ne sent-il pas que l'enthousiasme qui le remplit n'est autre chose, comme l'étymologie le lui a dit, qu'une apparition de Dieu en lui : *Est Deus in nobis.* Enfin qu'aperçoit l'homme au fond de sa conscience, lorsqu'il y découvre le sentiment de la justice pure? Un philosophe moderne a répondu : « Le ciel est déjà dans la conscience du juste. »

Eh bien! ce que je veux dire, c'est qu'au milieu de cette misère, l'homme tient les richesses infinies à sa disposition; par la seule coopération de sa liberté, la grace et tous ses biens sont à lui, il n'a qu'à leur ouvrir par l'humilité les lèvres de son ame. Le desir, fut-il le dernier et le seul acte de liberté possible à l'homme, suffirait pour assurer cette bienheureuse coopération.

C'est un fait d'expérience que l'homme se montre incapable de se porter de lui-même vers la vie absolue; on voit toutes les ames qui vivent en dehors de la grace se renfermer de plus en plus dans la vie de ce monde pour y oublier Dieu. Quand elles se sont saturées du relatif, quand elles se le sont incorporé par cet orgueil qui le leur a fait trouver bon et la seule chose positive, que reste-t-il en elles de divin? Ah! ne semble-t-il pas que Dieu, pour sauver ce qui reste à l'homme de réel, ait consentit à risquer encore une partie de ses dons, afin de ramasser jusqu'au bord du néant cette parcelle de l'être que l'homme entraînait dans sa chute? Mais, pour que cette grace vînt se fixer à l'homme, il fallait qu'il restât quelque chose à l'homme; sans quoi, l'homme n'étant plus rien, Dieu n'eût eu que faire de sanctifier la corruption ou de transformer la mort.

Ici se trouve le point de la question qui a dû être le plus

Digitized by Google

exposé aux erreurs; deux motifs des plus puissants arrachaient en sens inverse la pensée. L'un de ces motifs est la nécessité de la liberté : si l'homme n'a pu conserver toute sa liberté, et si Dieu a tout fait pour lui, voilà l'homme et sa notion anéantis. L'autre de ces motifs est la nécessité de la grace : si l'homme n'avait pas été déchu jusqu'au fond de son être, s'il n'avait pas en tout point besoin de Dieu, l'homme pourrait se passer de la grace et se relever de lui-même.

Pour ne pas sortir de la réalité, il faut éviter également ces deux extrémités : ou de considérer l'homme comme dégradé dans tout son être et dépouillé de toute liberté, ou de le considérer comme conservant en puissance d'être la perfection nécessaire pour s'offrir tel qu'il est à Dieu et s'assurer la vie absolue. Ce sont ces deux erreurs que nous avons rencontrées précédemment en abordant la question. Comme nous le remarquâmes, celle-ci est donnée par l'orgueil et celle-là par l'abrutissement ; dans l'une on rejetterait Dieu, et dans l'autre on abolirait l'homme. Ce sont les protestants qui ont prétendu que l'homme avait perdu toute liberté ; ce sont les philosophes qui ont prétendu qu'il en avait une parfaite. L'Eglise qui, seule, a établi la double nécessité de la grace et de la liberté, a éprouvé les plus grands embarras pour maintenir la vérité entre les deux exagérations.

Jamais l'homme n'a pu être dépouillé de ce qui tient à son essence. La dégradation ne pouvait qu'en affaiblir le principe, autrement c'eût été la destruction.

Les protestants ont bien avoué que Luther était allé si loin dans l'assertion « que l'homme déchu n'a plus aucune volonté pour le bien, qu'il s'en suit qu'il est dépouillé de la faculté même du vouloir. » Tous ces esprits ne connaissaient pas la psychologie, et n'avaient aucune idée des nécessités ontologiques. Comment, de toutes les facultés de l'homme,

Digitized by Google

une seule aurait-elle été anéantie, celle-là même qui le constitue homme !

Si Dieu a sauvé l'homme, c'est (qu'on pardonne la simplicité de l'énoncé), 1° que l'homme en valait la peine, et 2° qu'il ne pouvait se sauver de lui-même. Si l'homme en valait la peine, c'est qu'il lui restait quelque chose de réel : sinon toute la liberté, sinon le vrai bien, au moins quelque chose de l'une et de l'autre, le desir du bien; sinon la vérité, au moins le desir de la connaître. Par ce desir, il coopère à la grace, et Dieu n'est pas obligé, comme le pensent les panthéistes, de produire absolument tout en l'homme, en vertu d'une prédestination.

Si l'homme ne coopère pas à sa sanctification, s'il ne possède pas la capacité de s'unir à la grace, si tout commerce de sa part avec Dieu lui est impossible, de quoi peut être coupable celui qui reste loin de Dieu, et de quoi peut être méritant celui qui s'en approche? Aussi, ceux qui ont cru que tout bien de Dieu vient en l'homme sans sa coopération ne font-ils plus rien pour obtenir. Fidèles à la logique de leur première pensée, leurs différents cultes laissent peu à peu s'éteindre l'amour ; ils abolissent insensiblement les prières et les sacrements que Dieu nous a donnés, soit pour relever la volonté, soit pour nourrir le cœur.

Si l'homme est amené à faire le bien sans coopération, l'homme ayant agi sans liberté, restera sans responsabilité, personne n'a à répondre de ce qu'il n'a pas fait. L'homme étant sans responsabilité, reste également sans mérite ni démérite. Avec toute la grace, il ne vaut ni plus ni moins que les plantes et les abeilles ; comme elles, accomplissant sa loi par la force irrésistible. Enfin, si l'homme n'a plus de mérite, il n'a plus de droit à rien. Il y aurait de l'injustice dans la peine comme dans la récompense, dit saint Augustin, si l'homme n'avait pas une volonté libre.

Digitized by Google

Cette hypothèse de l'extinction totale de la liberté, suppose en outre que le mal n'a pas seulement blessé l'être spirituel mortellement, mais qu'il l'a mis à mort. En ce cas, ce ne serait pas seulement la grace que Dieu lui enverrait, ce serait l'existence tout entière. Donner à un être l'existence, c'est supposer qu'il n'existait pas ; de sorte que l'être qui avait été dégradé a disparu, et Dieu a reproduit une autre créature ; alors cette nouvelle créature n'a aucun rapport avec la créature disparue, dont il ne nous reste qu'un souvenir dans l'histoire. Aussi, Calvin, très conséquent, a-t-il dit : « L'homme ne reçoit tout ce qui se rapporte à la vie bienheureuse de l'ame, que dans *la nouvelle création* de Jésus-Christ (1). »

Cette doctrine détruit l'identité du moi humain. Le nouvel homme peut-il se repentir du mal qu'il n'a pas fait ; peut-il supporter la peine du péché qu'il n'a pas commis ; et peut-il s'occuper de détruire un mal qui n'est pas en lui ? Il y a des gens qui veulent fonder des religions, et qui commencent par rendre inutile toute religion... Une nouvelle créature sortie des mains de Dieu ne peut être que telle qu'elle doit être ; si elle est dans l'état normal, elle n'a pas besoin de réparation.

Les deux conséquences de cette hypothèse étant également fausses, il ne reste plus que l'évidence du fait, à savoir que l'homme n'a pas perdu toute liberté, puisqu'il aurait été par là même anéanti, mais qu'il a perdu, comme l'ont établi d'ailleurs les conciles : « *La puissance naturelle de bien agir, pour conserver la puissance naturelle de mal agir.* » En d'autres termes, sa volonté a changé de direction. Etant sorti de la voie de l'absolu, l'homme est entré avec les animaux dans la voie de la nature, contrairement à ses fins.

Ainsi, nier qu'il soit resté à l'homme quelque liberté, c'est nier qu'il lui soit resté quelqu'existence ; si peu qu'on

(1) Calvin, Instit. l. III, c. 29.

Digitized by Google

reconnaisse qu'il ait quelque reste de vie, on admet qu'il a quelque reste de causalité. Si l'homme a une moindre volonté et une moindre force pour le bien, par le mouvement de bonheur inhérent à son être, il lui reste au moins le besoin de recouvrer la force et le bien qui lui manquent; et comme le besoin dans un être spirituel est le desir, donc l'homme a le desir de rentrer dans la possession de son être et de son bien; s'il a le besoin spirituel, ou le desir de la grace, donc il la reçoit, puisque le desir est déjà une prière. « Car prier c'est desirer, dit Fénelon, on ne prie qu'autant qu'on desire; » donc, au lieu de détruire la causalité, la grace suppose au contraire un germe de causalité qu'elle vient protéger, féconder et développer; donc la grace, loin d'attaquer la liberté, est la substance même dont se forme la liberté; donc l'homme qui n'était qu'en puissance d'être libre, le devient effectivement par la grace. Or, la liberté est la santé de l'ame; car la liberté est le pouvoir d'accomplir de soi-même sa loi.

C'est ainsi que la grace est la condition de la liberté. Mais la liberté est-elle la condition de la grace?

De ce que le desir obtient la grace, il ne faut pas croire qu'il la mérite. Il faut bien y faire attention, nous ne méritons pas par l'effort qui est dans le desir, mais Dieu veut bien avoir égard à l'effort qui est dans le desir. Car si l'homme remettait ses actes à Dieu pour prix de la grace, il rendrait Dieu son débiteur, et traiterait d'égal à égal.

Ce ne serait pas Dieu qui nous accorderait la grace, ce serait l'homme qui la mériterait : la grace cesserait d'être grace.

On concevra parfaitement, d'une part, que la grace est purement gratuite; d'autre part, que Dieu la proportionne à

Digitized by Google

celui qui la mérite ; et qu'alors le malheur de l'homme a sa cause dans le libre refus de la grace, et non point dans une prédestination de Dieu, comme l'ont avancé les esprits fatalistes dont nous avons parlé. Le salut de l'homme prend sa source dans la miséricorde divine ; mais le fleuve se grossit par les ondes de la liberté et de la grace se mêlant pour se verser dans l'océan éternel.

Ce n'est pas l'homme qui commença par exister, c'est bien Dieu qui commença par le créer ; seulement par ses actes, l'homme coopère ensuite à sa conservation. Il en est nécessairement de même pour la réparation. L'homme n'a pas pu commencer, autrement il n'aurait eu besoin de personne pour se réparer dans la perfection. La grace a dû prévenir l'homme sans qu'il ait pu la mériter, puisque c'est en cela que consiste l'infériorité du relatif ou du naturel ; et sans qu'il ait pu le premier l'appeler, puisque c'est en cela que consiste la corruption dont il est frappé. Mais l'homme a pu consentir à la grace et y correspondre avec liberté.

Voici le fait : L'homme est tombé, et Dieu lui tend la main pour le relever ; l'homme prend cette main, et s'y attache assez pour que Dieu puisse le tirer jusqu'à lui. Là est toute la question de l'initiative, ou du rapport de la grace et de la liberté.

L'homme ne peut rien, en ce sens qu'il ne peut mériter la grace ; mais il peut tout, en ce sens qu'il peut la recevoir et en profiter. En reconnaissant, dans le premier cas, toute sa faiblesse et son indignité, l'homme rend gloire à Dieu ; en reconnaissant, dans le second cas, toute la puissance de sa liberté, il remercie Dieu de pouvoir le glorifier (1).

Les preuves expérimentales sont souvent bonnes, j'en don-

(1) *De la justification de l'homme.* Consulter l'excellent ouvrage de Mœhler, de Munich, *la Symbolique.*

Digitized by Google

nerai une remarquable. Dans tout le monde ancien, nous voyons l'homme à la recherche de la vérité et du souverain bien ; en même temps, nous ne voyons pas un seul homme parvenu à les atteindre ! Deux faits sont donc établis : Que si l'homme déchu eût été dégradé jusqu'au fond de son être, tous ses desirs et tous ses actes eussent été tournés au mal ; et que si l'homme déchu avait pu, par ce qui lui restait de bien et de libre, s'élever à la possession de la vérité et du bien, sa constance les lui eût fait atteindre. L'histoire confirme ainsi toute la théorie de la justification, puisqu'elle montre l'homme possédant encore quelque liberté et quelque desir du bien, mais pas assez de liberté et de desir du bien pour arriver à son but.

Dire que l'homme doive à Dieu sa liberté, c'est dire vrai ; dire qu'il se la doive à lui-même, c'est dire vrai, puisque Dieu ne la lui donne que d'autant qu'il veut la recevoir, et qu'en un mot, il coopère. « Etant donc des coopérateurs de Dieu, dit saint Paul, nous vous exhortons à ne pas recevoir la grace en vain » (1). « Dieu ne diminue ses graces, dit Fénelon, que pour ceux qui diminuent leur coopération » (2). « Quoique l'impulsion et le secours de la grace viennent de Dieu, dit Leibnitz, il y a toujours dans l'homme une coopération, autrement on ne pourrait pas dire qu'il a agi » (3). Et l'on ne pourrait pas dire non plus qu'il a mérité.

Dieu procède à la réparation avec la même joie qu'à la création ; dans l'une comme dans l'autre, il veut nous assurer l'être. Demander la grace, ce n'est point demander une force étrangère, c'est attirer un aliment dont notre ame sera nourrie, un aliment qui doit se changer en notre propre subs-

(1) S. Paul, *Epitre aux Corinthiens*, chap. VI, v. 1.

(2) Fénelon, *Explication des max.* art. XXIV.

(3) Leibnitz, *Système de théologie.*

Digitized by Google

tance : aliment qu'on appelle grace en tant qu'il vient de Dieu, et qu'on appelle liberté morale en tant qu'il est pris par l'homme. De même, l'existence est un don en tant qu'elle vient de Dieu, et nous l'appelons notre vie en tant que nous nous en servons. Il ne faut pas confondre la liberté en tant que grace et la grace en tant que liberté ; en confondant la grace et la liberté, on détruit la grace par la liberté et la liberté par la grace.

La liberté morale n'est que la grace fournie à l'homme ; demander la grace, c'est attirer la liberté. La grace est la substance que s'assimile l'ame ; la liberté, c'est la grace assimilée à la nature humaine. Comme les forces musculaires se puisent dans les aliments et ne sont réellement nôtres que lorsque ceux-ci ont quitté leur nature pour tomber sous notre propre assimilation ; de même, la grace comme lumière, comme délectation et comme force, ne fait partie de nous-mêmes que lorsqu'attirée dans le desir, jointe à nous dans la coopération, et rendue nous dans nos actions, nous nous sommes assimilé la première par la raison, la seconde par le cœur, et la troisième par la volonté.

Lorsque les aliments se transforment en nos propres organes, cette incorporation se fait d'une manière si délicate que nous ne nous en apercevons pas ; comment, lorsque s'opère en nous la transsubstantiation de la substance divine, cette nutrification spirituelle ferait-elle plus de bruit ! « Cette grace, dit saint Augustin, se répand avec une telle douceur qu'on ne s'en aperçoit point ; elle infiltre la charité, une satisfaction dans la justice, et un amour pour le bien qui part du fond même du cœur. »

L'homme ne voit point par sa lumière, il n'est point juste par sa justice ; mais il voit par la raison impersonnelle, et il est juste par la justice absolue. Néanmoins, il est bien lui quand il est juste, puisqu'il n'est juste que quand il a voulu recevoir

Digitized by Google

la justice dans son cœur, et la produire au dehors par sa volonté. Comme on ne cherche point à ravaler la plante sur ce que ses éléments ne sont que quelques parcelles empruntées aux différents règnes de la nature, mais comme au contraire on admire la belle fleur qu'elle a fait épanouir sur sa tige; de même, il ne sera pas dit à l'homme, pour diminuer l'éclat de ses actions, que toute son ame ne vit que de quelques aumônes arrachées à Dieu; mais il sera glorifié de ce qu'il est parvenu, dans les régions obscures et froides du temps, à faire fleurir sur la tige de son cœur une rose d'immortalité.

Voilà pourquoi j'ai dit que la grace est l'aliment de la liberté. A quoi comparerai-je la liberté? j'en donnerai cette image exacte : la liberté est comme la flamme.

Quelle que petite que soit une flamme, pourvu qu'on lui fournisse un aliment, c'est elle qui grandit. Elle ne s'ajoute pas ses aliments par addition; elle n'est toujours qu'elle-même, toujours la pure flamme. Tous les corps qu'elle embrase et absorbe dans son sein, au lieu de modifier sa substance et d'effacer sa nature, ne font que purifier l'une et vivifier l'autre. C'est ainsi qu'est la liberté. Quelle que petite qu'elle soit, pourvu qu'on lui fournisse un aliment, c'est elle qui grandit. Elle ne s'ajoute pas les éléments de la grace par addition, elle reste toujours elle, toujours pure liberté humaine. Et comme elle ne peut être qu'elle-même, toutes les inspirations et les lumières que Dieu lui envoie, au lieu de transfigurer sa substance et de lui enlever sa nature, ne font que la constituer de plus en plus au pouvoir de l'homme. La liberté s'étend comme la flamme, toujours de sa propre substance. Flamme sacrée! brille, brûle, perce toutes les voûtes du temps, et va te plonger dans l'amour éternel!

Digitized by Google

C'est ainsi que la grace est l'aliment de la liberté. Voyons par quel acte, maintenant, l'ame tend à se rattacher à l'absolu.

St-B.

(*La fin prochainement*).

Digitized by Google

Mlle DE MAGLAND[1]

(SUITE ET FIN).

XVI.

AUGUSTE DE BLOSSAC A CHARLES DE ROUVRAY.

Rolle....

Enfin, je vais revoir la France! Pendant ces trois dernières années employées à parcourir des pays nouveaux pour moi, où tout ce qui pouvait flatter mes goûts m'offrait les plus attrayantes distractions, je n'ai pas cessé un instant de desirer l'heure du retour. Je m'étais promis en quittant l'Allemagne de revenir par la Suisse, et j'étais si joyeux en y arrivant que le premier postillon qui m'a demandé son pour-boire en français a dû me trouver assez généreux pour qu'à l'avenir il tienne les peintres en bien plus haute estime que les *milords anglais*.

Mon premier soin en arrivant à Rolle a été de courir au Pré-de-Vert où j'ai trouvé l'excellente famille O'Kennely, tranquille, heureuse, comme je l'avais laissée. Je m'informai de Mlle de Magland avec empressement. — Elle est calme, sinon résignée, me répondit Mme O'Kennely ; elle se soumet à son sort comme si elle l'avait

(1) Voir les livraisons 126, 127, 128 et 129, tom. XXI, p. 513; tom. XXII, p. 55, 144, 248 et 492; tom. XXIII, p. 131.

Digitized by Google

mérité, mais pénétrée de la religion de l'amour, les tortures du martyre ne lui ont pas arraché l'abjuration de ses croyances ; elle mourra sans l'outrager ni le maudire, convaincue qu'en dehors de l'amour il n'est point de bonheur ici-bas. Marie a un de ces cœurs prêts de bonne heure à la souffrance et qui ne peuvent y échapper. Qu'il faut avoir peu d'orgueil pour croire qu'on peut trouver dans ce monde un écho de soi-même ! Raoul lui-même aurait-il réalisé ses rêves ? hélas ! vous allez le voir ; vous serez épouvanté du changement opéré dans cette belle nature sous l'influence de son fatal mariage. La puissance envahissante que les femmes de la sorte d'Alix exercent toujours sur les hommes, même les plus supérieurs, conduit aussi promptement à la dégradation morale que l'abus des passions les plus ignobles. Ses regrets de la perte de Marie se sont amortis sous l'action de cette femme ignorante et sotte, pour qui les sciences et les arts sont un objet de dérision ; il a abandonné ses études, ses travaux, et dissipe dans un repos énervant tous les jours d'une vie manquée. Entrainé par l'exemple, et dominé par des exigences de tous les instants, il a renoncé à tout devoir de société et à toutes les habitudes de la vie élégante ; d'une nature douce et timide, il n'a pas même essayé de se soustraire au joug qu'on lui attachait sans trop le blesser. Dans son apathie profonde, il ne sent pas son néant, il prend sa léthargie pour du bonheur. — Ce qui montre, surtout, jusqu'où va le pouvoir que sa femme exerce sur lui, dit M. O'Kennely, c'est qu'il a renoncé à notre vieille amitié ; nous ne le voyons plus. J'ai l'orgueil de croire que cette concession lui a coûté, car Raoul nous aimait. Les efforts qu'il a faits auprès de sa mère pour qu'elle consentît à son union avec Marie ont été le dernier mot de son énergie ; il est redevenu ce qu'il est réellement, un homme doux, faible et sans volonté ; il n'a fait que changer de maître ; autrefois c'était sa mère, aujourd'hui c'est sa femme.

Le lendemain je m'acheminai vers le Genêt, dont je n'approchais pas sans une certaine émotion ; le coin de terre qui rappelle des êtres aimés en dit plus à notre ame que tous les monuments consacrés par l'histoire. Mais, hélas ! combien ces beaux lieux étaient changés ! la barrière de l'avenue, autrefois ouverte à tout venant, était gardée par un vieux concierge refrogné qui eut grand peine

Digitized by Google

à se décider à m'admettre. Les immenses fourrés de genêt, qui avaient valu à l'habitation sa poétique dénomination, avaient été arrachés et remplacés par un abondant jardin potager, une lessive séchait suspendue aux beaux arbres de l'avenue : tout portait l'empreinte des goûts bas et mesquins de la nouvelle propriétaire. Au lieu de la foule de serviteurs empressés qu'on rencontrait naguère à chaque pas, partout régnait un silence et une solitude monacales. Je parvins jusqu'à la maison sans avoir rencontré personne ; enfin une vieille servante parut et m'introduisit dans la salle à manger, où Raoul déjeûnait en tête à tête avec sa femme. Malgré ce que j'avais appris la veille, j'eus quelque peine à me figurer que l'homme que j'avais devant les yeux était le beau, l'élégant Raoul d'autrefois. Sa toilette, d'un laisser-aller incroyable, montrait clairement que sa jeunesse commençait à être compromise par un menaçant embonpoint ; ses mains halées, ses ongles négligés, ses cheveux gras et mal disposés, étaient fort en harmonie avec ses gros souliers terreux, et sa veste exécutée par quelque Sthulz de banlieue, dont les coutures éclataient sur ses épaules arrondies. Sa femme avait sur la tête un foulard à demi noué, et une vieille douillette dont les reflets luisants et graisseux attestaient les longs services ; j'eus le temps de saisir tous ces détails avant que tous deux fussent revenus de la surprise que ma visite leur causait. Raoul m'accueillit avec cordialité et Alix essaya de grimacer un sourire de bien-venue, mais je retrouvai dans son expression le souvenir encore chaud de la manière dont nous nous étions quittés trois ans auparavant. Après quelques instants de conversation générale, Baudéant me proposa une promenade que j'acceptai avec empressement. Il me tardait de voir par moi-même jusqu'à quel point cette belle organisation avait été abrutie. En sortant du salon, j'offris un cigarre à Raoul. — Merci, je ne fume plus ; ma femme craint l'odeur du tabac ; et dans sa bouche, ces mots : « ma femme, » dont je ne peux rendre l'expression qu'ainsi : *mâ fâme*, prenaient une emphase et une proportion vraiment risible. — Ah ! dis-je, tu as renoncé au cigarre, t'es-tu converti au musc ? — Mais, dit-il, avec un peu d'embarras, c'est une odeur fort saine, je t'assure. — Je n'insistai pas, je compris que le mal avait fait de grands progrès ; en traversant la ter-

Digitized by Google

rasse je remarquai que l'ancien bâtiment qui contenait la bibliothèque avait subi quelques changements. — Qu'as-tu fait à cet édifice, dis-je à Raoul, je ne le reconnais plus? — *Mâ fâame* l'a rendu à sa première destination, c'est maintenant une chapelle où l'on célèbre les mystères du culte tous les jours, répondit-il, avec un air de componction tout à fait édifiant. — Et les livres? — On les a mis là-haut, dans les combles. Je lis peu, maintenant; je suis fort occupé par la surveillance que nécessite l'exploitation de mes biens, ensuite je suis maire de la commune; en cette qualité j'ai entrepris la pénible tâche des réformes, c'est à n'en plus finir. *Mâ fâame*, dans l'intérêt de la morale, a voulu que je défendisse les danses du dimanche; eh bien! les paysans vont danser dans la commune voisine; tout cela me donne beaucoup de souci. Cette année, nous allons faire des Rosières. — Je riais encore de cette bouffonne idée, quand Alix, inquiète sans doute de notre tête à tête, vint nous rejoindre. — Parlez-nous un peu de vos voyages, dit-elle, en minaudant suspendue au bras de son mari; avez-vous rencontré des brigands? — Des brigands! il n'y en a plus, madame, ils se sont réfugiés dans les tableaux d'Horace Vernet, si même il ne les a pas inventés. Et, à propos de peinture, qu'as-tu fait depuis moi, dis-je à Raoul. — Pas grand chose, et toi? — Je rapporte bon nombre d'études; des vues d'Espagne roussies, culottées par un soleil d'enfer, des vues de Flandres, d'Allemagne, d'Angleterre grises et vaporeuses, que sais-je? Je finirai tout cela à loisir et j'exposerai mes croûtes l'année prochaine. — Je m'apercevais fort bien que ce jargon d'atelier déplaisait fort à Alix et faisait froncer le sourcil à Raoul, mais je n'avais cure de leur pruderie. Après un moment de silence, il me dit: — Au lieu de tout cela, pourquoi ne ferais-tu pas un paysage historique et biblique? — Ah çà! tu veux rire? — Non, je t'assure; y a-t-il d'autres genres à traiter au siècle de perdition où nous vivons? La peinture a une haute mission parmi les hommes; elle doit venir en aide aux lois contre les mauvaises mœurs. — Ces lieux communs de *Gazettes* étaient quelque chose de si amusant dans la bouche de Raoul, surtout avec le ton de capucin dont ils étaient débités, que j'eus toutes les peines du monde à ne pas éclater. — Je bénis le Seigneur, dit Alix, d'avoir si bien conseillé mon mari pour le sujet

Digitized by Google

du grand tableau qu'il a fait pour notre chapelle, venez le voir ; et elle me conduisit devant une immense toile couverte d'une de ces compositions mystiques et symboliques auxquelles se livrent les talents avortés de nos jours. C'était fort mauvais ; l'intention dévote avait escamoté le dessin et bu la couleur. Raoul fait, il est vrai, gentiment le paysage, mais n'est pas de force à s'attaquer à de semblables sujets. Je ne pus prendre sur moi de louer cette œuvre informe, et je vis clairement que mon silence désobligeait les deux époux. Nous continuâmes notre promenade. — Raoul, dit Alix, demande donc à M. de Blossac des nouvelles de ton ancienne passion ; qu'est devenue ma cousine ? Avant de répondre à cette demande effrontée, je jetai les yeux sur Raoul qui ne me parut ni surpris ni blessé de cet inconcevable manque de tact. — Je verrai Mlle de Magland dans peu de jours, car je vais en Provence. — Nous aurons le plaisir de vous y rencontrer, dit-elle, car nous irons passer l'hiver à Hyères, et, si je ne me trompe, Malvignane est tout près. Vous y serez bien accueilli, et vous vous y plairez, sans doute, car on dit que le château est le rendez-vous de tous les beaux esprits du canton ; mais je ne veux pas vous répéter les étranges choses qu'on raconte. — Il est fort sage à vous, Madame, répondis-je, de ne pas vous faire l'écho des fables et des calomnies qu'on ne manque jamais de débiter sur les femmes que la fatalité jette en dehors des sentiers tracés ; le monde n'a pas le temps de comprendre les caractères exceptionnels, les situations en dehors de la règle commune, il juge sur des données toutes faites, et le monde ment. Mlle de Magland doit nécessairement être méconnue de tous les esprits vulgaires, qui pressentent sa supériorité sans la comprendre, mais qui en sont blessés.... — Bravo ! s'écria Alix avec un air qui m'irrita au dernier point, j'oubliais que vous aviez quelques droits de vous faire son champion, car vous étiez fort bien avec elle dans les derniers temps. — Mlle de Magland a pour moi un peu d'amitié dont je suis très fier et dont je serais très heureux si je l'aimais moins, répondis-je. Je prononçai ces mots avec une intention qui me semblait ne pas devoir échapper à Raoul, mais il resta impassible ; j'avais cru jusqu'à présent que dans les cœurs même les plus légers, un sentiment mélangé de jalousie, de vanité et de remords survivait à

Digitized by Google

l'amour éteint, et qu'un homme aimait encore avec sa conscience, quand il avait cessé d'aimer avec son cœur. Combien j'avais tort de le plaindre, quand il a perdu Marie ! Ce n'était pas l'amour qui souffrait en lui, c'était l'égoïsme; ses passions ont l'haleine courte et le vol bas ; après les premiers coups d'ailes, elles retombent essoufflées.

L'heure de l'office venait de sonner, et tous les domestiques s'acheminaient vers la chapelle, nous les suivîmes ; là, je pus me convaincre que l'intelligence élevée de Raoul avait subi de rudes atteintes ; lui que j'avais vu véritablement pieux, n'était plus que dévot. — Je croyais me souvenir, lui dis-je en sortant de la chapelle, que tu partageais autrefois mon opinion sur les pratiques machinales et routinières des exercices religieux ; « l'ame sommeille, disions-nous, pendant la lecture des prières liturgiques, et ne peut pas trouver ces élans de ferveur et de foi, que nous autres gens, maudits par les dévots, trouvons au fond de notre cœur quand la joie ou la douleur le porte vers Dieu. » Nous étions des raisonneurs alors, aujourd'hui je pense que, hors de l'église, il n'y a pas de salut. — Je ne trouvai rien à répliquer et je me tus ; c'est une chose presque incroyable que la révolution qui s'est opérée chez Raoul ; subjugué par la nature vulgaire de sa compagne, il n'a conservé de lui-même que son regard intelligent ; ce front où toutes les impressions se dessinaient si brusquement, ces mouvements passionnés qui trahissaient ses moindres pensées, tout cela est morne, allangui ; nulle émotion ne se réfléchit sur son visage ; il semble maintenant tout à fait étranger à la vie morale. C'est avec consternation qu'on est forcé de s'avouer que l'exercice de certaines vertus, de celles que le monde prise le plus, paralyse l'ame au lieu de l'élever.

Triste et peiné de tout ce que je voyais, je n'abusai pas longtemps de l'hospitalité du Genêt ; le même soir j'étais de retour au Pré-de-Vert. — Eh bien ! me dit le pasteur en venant au devant de moi ; — eh bien ! répondis-je, ce sera un rude coup pour Marie si elle revoit Raoul. — Je le crois, répondit-il ; on ne s'accoutume pas à l'idée que celui qu'on adorait comme un Dieu n'est qu'un simple mortel ; l'amour alors devient un supplice de damné.

Digitized by Google

Je quitte la Suisse la semaine prochaine; je vais à Paris, je reste un mois avec toi, et je prends mon vol vers la Provence.

Adieu, à bientôt !

AUGUSTE DE BLOSSAC.

XVII.

Au lever du soleil d'un des derniers jours de septembre, lorsque la brise de mer chassait au loin la poussière qu'elle soulevait en tourbillons, les muletiers cheminant sur la route de Toulon, au bruit des mille grelots de leurs montures, s'arrêtaient, et, du haut de leurs selles élevées, contemplaient d'un regard curieux un jeune voyageur qui, séduit par la magnificence du spectacle qui s'offrait à ses regards, croquait sur son album les sauvages beautés qu'offrent les gorges d'Ollioules. Ce long défilé ouvert dans une masse de rochers gigantesques, où les sapins et les chênes verts jettent leur sombre verdure sur d'immenses débris volcaniques noirs et décharnés, apparait tantôt plongé dans cette ombre bleue particulière aux pays chauds, tantôt inondé de lumière selon que les sinuosités de la route descendant tout-à-coup dans le lit d'un torrent desséché ou parcourant un large espace coupé à pic dans le roc, permettent au soleil de colorer les fantastiques déchirures de cette nature bouleversée. Des ruines monastiques et féodales, dont la main d'un autre âge posa les fondations au sommet de ces rochers comme un nid d'aigle ou un repaire de brigands, complètent un tableau qui ne peut être comparé qu'aux lieux immortalisés par la mort de Léonidas; mais bientôt les agrestes détails de ce site sauvage font place à une nature plus riante; les rochers se rapetissent, s'égalisent; une fraîche végétation se montre çà et là sur leurs flancs moins âpres; tout-à-l'heure ce ne seront plus que des collines à ondulations molles et gracieuses, qui diminuant insensiblement finissent par une ligne indécise qui se perd à l'horizon. Au loin, sur l'azur lim-

Digitized by Google

pide d'un ciel d'Italie se détachent les voiles blanches des bateaux pêcheurs qui, semblables à des mouettes regagnant leur nid, effleurent à peine cette mer si bleue, si transparente, qui étale orgueilleusement ses fonds diaprés, où ses beaux coquillages dorment sur un lit d'algues. De légères vagues venaient sur la plage embaumée mêler leurs murmures au chant des oiseaux ; toute la nature semblait se réveiller sous les chauds reflets d'or et de pourpre qui accompagnent les pompes du splendide lever d'un soleil méridional.

Arrêté à chaque détour de la route par les beautés imprévues de ce site pittoresque, l'artiste voyageur remplissait son portefeuille de croquis, de traits, de pochades, tout y passait : tantôt c'était le pâtre conduisant ses chèvres sur l'arrête des collines, et se découpant en silhouette sur l'azur foncé du ciel ; tantôt la bastide enfouie dans les rochers couverts de sapins. La journée était assez avancée quand il arriva à Toulon ; après un léger repas pris à la hâte, et quelques informations recueillies sur la route à tenir pour se rendre au château de Malvignane, il sortit de la ville par la route d'Italie, la suivit jusqu'à celle du cap Brun, en laissant le grand chemin, il se jeta à droite dans les sentiers verts et fleuris qui se dirigent vers la mer ; il marchait depuis longtemps, le vent s'élevait, le ciel se couvrait de nuages, il commençait à craindre de ne pas arriver à Malvignane avant l'orage qui s'avançait à grand pas, lorsque, pardessus la haie qui bordait le sentier, il avisa un paysan, la tête couverte d'un vaste chapeau de paille, la *tayolo* serrée autour des reins, qui avait suspendu son travail pour interroger le temps. — Brave homme, dit le voyageur en ôtant sa casquette, suis-je sur la route de Malvignane ? — *Camina, camina toudjours, a pas paour qué la terro manquo.* — C'est que le temps se gâte et que j'ai peur de ne pas arriver avant l'orage. — *La chavanne ven d'eïla ; dintre mîechhaoure plooura eissi ; et vous faou maï d'oounè haoure per arriba à la Malvignane*, répondit le paysan, en souriant de cet air sournois et fin, particulier au paysan provençal, et il tourna le dos en sifflant, enchanté de s'être *truffa daou Franciot.*

Le voyageur hâta le pas et atteignit un petit bois de pins qui s'étendait sur le revers méridional de la colline ; les aboiements

Digitized by Google

d'un chien se faisaient entendre à peu de distance ; il marcha dans cette direction et se trouva bientôt en vue d'une maison à l'italienne, dont les colonnes se détachaient sur le fond vert que formait derrière elle le feuillage d'un épais fourré qui s'étendait jusqu'au sommet de la colline; le voyageur s'arrêta devant cette élégante bastide à laquelle conduisait une longue allée de ces lauriers séculaires que le Français du nord voit avec tant d'étonnement dans la Provence. Des massifs de jasmins, de grenadiers mêlés aux oliviers poudreux s'étendaient au loin ; le parfum de la cassie que la brise du soir soulevait en une poussière d'or, embaumait ce lieu ravissant. Absorbé par le charme de tout ce qui l'entourait, et plein de ce trouble poétique dont ne peuvent se défendre certaines organisations en face des beautés de la nature, le voyageur n'entendit pas un bruit de branches rompues qui se faisait dans le taillis ; tout-à-coup un chien parut, et, s'élançant sans hésitation, vint tout haletant en poussant de petits cris de plaisir, poser ses grosses pattes sur la poitrine de l'arrivant. — C'est toi, Beppo ! mon bon ami ! conduis-moi vers ta maîtresse , mon beau chien, allons ! — Et comme s'il eut compris l'invitation, l'intelligent animal se mit à marcher devant en tournant la tête à chaque pas pour s'assurer que celui à qui il servait de guide le suivait ; ils arrivèrent ainsi jusqu'au bout de l'avenue. Quelques personnes étaient assises sous la colonnade ; une femme descendit le perron en courant et se précipita au devant de l'arrivant ; on n'entendit qu'un cri : Chère Marie ! — Bon Auguste !

XVIII.

Auguste de Blossac a Charles de Rouvray.

J'ai revu Mlle de Magland ; ce n'est plus cette jeune fille, pleine de vie et d'enthousiasme, à qui toutes les joies semblaient promises ;

Digitized by Google

tout en elle annonce cette action lente, opiniâtre et corrosive de la douleur qui se résout d'ordinaire par quelque crise violente comme la mort ou la haine, jamais par l'oubli. Mais hélas ! il y a bien plus de larmes dans ses yeux que de fiel dans son cœur ! Pâle de cette douleur sans espérance qui est la mort de l'ame, sa physionomie a pris ce caractère de grandeur que le malheur fait rayonner au front de ses élus. Que je la trouvais belle ainsi ! Calme et tranquille en apparence, son bon vieil oncle la croit tout à fait consolée ; elle l'accompagne dans le monde, et fait les honneurs de sa maison avec cette grâce inimitable qui lui gagne tous les cœurs, sans que jamais un mot, un geste, viennent trahir la contrainte qu'elle s'impose ; c'est une de ces natures dont le dévouement est en quelque sorte l'essence ; dans de certaines circonstances, elles sont susceptibles de grandes résolutions, et alors elles apportent dans le sacrifice de leurs plus chers intérêts, dans la résignation la plus absolue, toute l'énergie, toute l'exaltation même que les autres dépensent dans un but de possession et d'avenir. Elles déploient alors pour l'accomplissement d'un devoir la même ardeur que les hommes pour la revendication d'un droit ; et il faut avouer que c'est peut-être là la distinction la plus tranchée qui existe entre les deux sexes. Quand une fois ces femmes là commencent à s'élever, le sublime devient leur nature. Comme toutes celles qui n'ont pu trouver dans l'amour satisfait l'emploi de leurs facultés expansives, Marie répand sur tout ce qui l'entoure le trop plein de tendresse que son cœur, malgré lui refermé, n'a pu vouer à un seul. Elle met le bonheur des autres à la place du sien. Pauvre femme ! qui borne ses desirs, ses espérances à une vie toute d'abnégation ! Le ciel a-t-il été juste en lui faisant une part de bonheur si chétive ?

M. de Malvignane, dans sa gracieuse hospitalité, m'a installé dans sa bastide que je n'ai pas encore quittée d'une minute. Tu ne saurais imaginer une retraite plus poétique que celle-là. Ce n'est plus l'opulence presque princière du Genêt, mais c'est le bon goût et l'élégance personnifiés. Une serre chaude remplie de plantes tropicales prolonge le salon d'hiver ; celui d'été est décoré à l'orientale, avec un dôme à vitraux coloriés ; un jet d'eau au milieu, des divans tout autour, et des fleurs et des oiseaux partout. Un joli parterre

Digitized by Google

conduit à une terrasse, au pied de laquelle la mer se brise avec fracas; à l'une de ses extrémités, un pavillon entouré d'une galerie ouverte s'avance sur une pointe de rocher et surplombe la mer d'une manière effrayante. C'est la retraite de prédilection de Marie; des livres, des instruments de musique, des tableaux ébauchés sont là dans ce désordre qui annonce la présence habituelle; de la terrasse, un étroit sentier taillé dans le roc descend à une petite baie, où de jolies embarcations sont amarrées.

Il y avait déjà quelques jours que j'étais à Malvignane, et je n'avais pû trouver un moment favorable pour entretenir Marie sans témoin. Je tenais surtout à la prévenir de l'arrivée prochaine de Raoul et de sa femme, afin de la prémunir contre l'effet d'une rencontre probable. Un soir, pourtant, je la vis s'acheminer seule vers le pavillon de la terrasse, et peu après je la suivis; elle était debout sur la porte; les fines guirlandes d'un cassier qui serpentait sur la façade, retombant autour d'elle, semblait le cadre dans lequel elle se détachait sur le fond sombre de l'appartement. Jamais, je crois, elle ne m'avait paru si belle! Chastement drapée dans une ample robe de mousseline, ses beaux cheveux retombant sur ses joues pâles, on eut dit un des anges de Flaxmann, un rêve d'artiste matérialisé un instant! Nous descendîmes au bord de la mer, et, entraînés par la beauté de la soirée, nous prolongeâmes notre promenade au-delà des bornes ordinaires. Les étoiles voilées et laiteuses comme en Afrique, répandaient une clarté que n'ont pas bien des jours de nos climats septentrionaux. La limpidité de l'air dans cette heureuse contrée donne à tous les objets des contours plus arrêtés, et jette les esprits dans une certaine élasticité poétique, dont nous n'avions pas tardé à ressentir les effets. Notre causerie fut d'abord très animée, et je me réjouissais de voir Marie secouer pour un instant le voile de plomb qui l'étreint si durement; un silence assez long succéda à la conversation, et ni l'un ni l'autre n'osions le rompre. Nous sentions que le moment était venu où le nom de Raoul devait s'échapper de nos lèvres au premier mot; tout sentiment vrai a de la pudeur, et quand une sensation est profonde, il s'y joint je ne sais quoi de respectueux qui nous empêche de la mettre au grand jour : enfin, je me décidai. — Je n'ai pas

Digitized by Google

encore eu l'occasion de vous dire qu'en allant voir vos amis du Pré-de-Vert, je suis allé aussi visiter le Genêt. — Oh ! ce cher Genêt ! s'écria-t-elle, ses parfums embaument encore mes rêves ! Je ne l'ai pas oublié ! Tous les détails d'intérieur, de paysage, se groupent dans mon souvenir ; c'est là que j'ai semé toutes les joies de ma jeunesse ! — Et j'ai vu Raoul, me hâtai-je d'ajouter d'un air dégagé. — Je sentis son bras trembler sous le mien. — Est-il heureux, dit-elle à voix basse, après un instant consacré à surmonter son émotion. — Il en a l'air du moins ; il est gai, autant que le lui permet la gravité qu'il a revêtue en même temps que l'écharpe municipale ; il jouit d'une santé magnifique qu'il promène insoucieusement dans les sentiers vulgaires de la vie domestique ; il ressemble peu à ce qu'il était jadis ; c'est maintenant un gros garçon, fort brûlé du soleil, qui a plutôt l'air d'un maître de forges que d'un héros de Byron. Il s'occupe de ses métairies, de ses prairies artificielles, de l'amélioration des races bovines, et je crois, Dieu me pardonne, qu'il aspire au prix Monthyon ; — je sentais que je portais un rude coup à Marie, en dépoétisant ainsi Raoul sans pitié, mais il fallait la préparer à l'épouvantable lumière qui devait se faire dans son cœur à l'aspect de cet ange déchu. — Et son enfant ! dit-elle, enfin, d'une voix à peine intelligible ? — Sa mère n'a pas voulu le nourrir, il est mort. — Elle tressaillit. — Sa santé, fort délabrée depuis lors, à ce qu'elle dit, a décidé Baudéant à venir passer l'hiver à Hyères ; ainsi, habituez-vous d'avance à l'idée d'une rencontre probable. — Merci, me dit-elle, — et pas un mot de plus ne fut prononcé entre nous ce soir-là. Depuis elle a éloigné avec soin tout ce qui aurait pu rappeler cette conversation.

Mme O'Kennely est arrivée sans son mari, que ses devoirs retiennent au Pré-de-Vert. Raoul et sa femme l'ont suivie de près ; Alix est déjà de toutes les confréries religieuses, et son mari de toutes les sociétés d'horticulture ; il fait partie d'un cercle où M. de Malvignane l'a rencontré l'autre soir ; le bon vieillard qui croit Marie parfaitement consolée ne se gêne pas le moins du monde pour lui parler de Raoul, auquel, dans sa petite malice de gentilhomme, il supprime la particule depuis son mariage. — Ce m'sieu la Rochemarqué est très parfaitement le serviteur de madame son

Digitized by Google

épouse, disait-il l'autre jour ; elle le tient en charte privée ; il a l'air effaré et tremblant d'un enfant auquel on a ôté ses lisières ; on en plaisante au cercle ; il se pose en homme grave et religieux ; la moindre plaisanterie l'effarouche ; il hasarde de petites morales, et ne dépasse pas d'une minute l'heure assignée pour rentrer au logis ; il n'est plus élégant, mais il est presque aussi malpropre que madame son épouse ; il est devenu prétentieux, suffisant, puéril, en somme, il est d'une vulgarité complète. — Marie paraît insensible à tous ces propos, mais il est évident qu'elle en souffre horriblement. Depuis l'arrivée de Raoul, elle n'a rien changé à ses habitudes, mais on voit que ce n'est jamais sans un violent effort de sa volonté qu'elle se décide à aller dans le monde. Elle préfère à tout nos causeries du coin du feu, ou nos longues promenades dans ces merveilleux vallons que nous ne nous lassons pas de parcourir. Oh ! le délicieux pays ! le beau ciel ! En Provence seulement, on comprend que le soleil ait été appelé Phœbus !

Tout à toi,

AUGUSTE DE BLOSSAC.

XIX.

MADAME O'KENNELY A SON MARI.

Hélas ! mon ami, c'est vainement que nous avons espéré que le temps guérirait Marie ; changer de ciel n'est pas changer d'ame, promener son mal n'est pas le guérir. Elle essaye de bonne foi d'échapper à ses souvenirs. Elle a repris ses études, mais les travaux qu'on s'impose comme remède n'occupent jamais l'esprit ou le cœur tout entier. Marie est une de ces organisations trop richement douées qui se flétrissent au milieu de leurs richesses inactives, et chez lesquelles rien ne remplace ou n'éteint un premier, un unique amour.

Digitized by Google

Frappé au matin de sa vie dans ses croyances les plus chères, son cœur ne se relèvera jamais; rien ne refleurira sur les ruines de son bonheur. Cette femme qui se survit à elle-même est un spectacle que le plus indifférent ne pourrait contempler sans pitié. Les ravages de la douleur et les efforts de sa volonté sont effrayants. Habituée à se dompter et à se contenir, elle se taira jusqu'au tombeau, et de telles victoires tuent ceux qui les remportent.

Marie a revu Raoul ; nous espérions, M. de Blossac et moi, pouvoir éviter cette rencontre; le sort en a décidé autrement. Nous étions l'autre soir chez l'amiral J..., la chaleur de l'appartement nous avait amenées toutes deux sur le balcon, où bientôt le bon, l'excellent Auguste, tout ému, vint nous rejoindre ; il prit la main de Marie. — Du courage, au nom du ciel, lui dit-il, les voici. Ne donnez pas à cette affreuse femme la joie de vous voir souffrir de sa présence. — J'en aurai, dit-elle, d'une voix à peine articulée. On entendit alors annoncer M. et Mme de la Rochemarqué. Nous restâmes encore quelques instants sur le balcon pour donner à Marie le temps de se remettre, et lorsque nous rentrâmes au salon, personne, excepté moi, qui tenait sa main baignée d'une sueur glacée, ne se fût douté de la torture qu'elle subissait en cet instant. Ce fut sans affectation et sans trouble apparent qu'elle alla s'asseoir auprès de son oncle vers lequel Raoul s'approchait ; il lui adressa un salut qui n'était pas exempt d'une nuance d'embarras qui s'augmenta visiblement quand il s'aperçut que sa femme avait les yeux fixés sur lui ; Marie lui rendit son salut avec l'aisance et la gracieuse dignité qui ne l'abandonne jamais. Il faut cette habitude de souffrance et de malheurs ignorés que contracte le cœur des femmes, pour arriver à cette présence d'esprit et de courage qu'on admire en elles, et pourtant qu'on leur reproche. Nul ne sait par combien de longs efforts, de rudes combats, elle a acheté cet empire sur elle-même, et ce pouvoir de réduire ses impressions à une subordination si sévère ! Poussée par ce tyrannique instinct des ames passionnées, qui leur font poursuivre en tout la perfection dans la douleur comme dans la joie, elle ne voulut pas échapper à ce dernier coup ; comme si elle eut trouvé je ne sais quelle sauvage consolation dans l'excès même de son mal, malgré les instances de M. de Blossac et les

Digitized by Google

miennes, elle voulut endurer ce supplice jusqu'au bout; nous ne nous retirâmes qu'après le départ de Raoul.

Lorsque nous fûmes dans la voiture, Auguste dit tout bas à Marie : — Que je suis heureux de vous voir si forte et si courageuse! — J'avais tant redouté sa présence que j'en avais peut-être un peu usé l'effet, répondit-elle doucement; mais quand nous fûmes seules, elle ne put se contenir plus longtemps, elle éclata en larmes et en sanglots : jamais son désespoir n'avait eu un accent si âpre et si farouche; j'ai encore dans les nerfs les cris que lui arrachait l'excès de sa douleur.—O mon Dieu! s'écriait-elle avec un accent déchirant, combien mon cœur est lâche! mais je suis donc sans force, sans volonté? Si une pareille épreuve devait se renouveler, j'en mourrais! Les anges eux-mêmes se révolteraient, si on les condamnait à un semblable supplice! Vous m'avez cru du courage, Sara, eh bien! j'étais en proie à une véritable agonie! Pendant cette fatale soirée, j'ai épuisé toutes les tortures! J'éprouvais un sentiment de terreur douloureuse qui me paralysait. Mes idées flottaient brisées; je n'entendais sa voix que vaguement, mais je comprenais à l'horrible contraction de mon cœur qu'il était là!

Cette cruelle scène dura longtemps, jamais plaintes plus lamentables ne sortirent d'un sein plus cruellement blessé. Ce dut être pour l'infortunée un coup plus terrible encore que celui qui l'avait déjà frappée, quand Raoul lui apparut si différent de l'image que son cœur adorait en silence! A ce rude passage de ses rêves à la réalité, il lui sembla que la douleur qu'elle croyait avoir épuisée se révélait à elle pour la première fois; mais nul n'a reçu la confidence de cette amère déception, rien dans l'explosion de sa douleur n'a décelé le regret d'avoir tant souffert pour un homme si peu sérieux. Sans doute, ne pouvant plus s'abuser elle-même, elle s'est imposée comme un devoir de cacher sa misère à tous les yeux; plus de plaintes ni d'épanchement : les abîmes tourmentés de son ame se cachent sous une sorte de courage sombre et muet; elle se renferme dans une douleur sans haine et sans plainte. Son cœur se brisera sans qu'un soupir s'en échappe, mais cette lutte sourde, occulte, opiniâtre, ne détruit pas l'amour qui règne en despote dans son cœur; pour elle a chaîne se tord, mais ne se brise pas, car le caractère de l'amour

Digitized by Google

et son plus beau privilége est de grandir dans la souffrance. Il y a dans les tourments subits pour lui la consolation du martyre ; on souffre, mais on veut souffrir. Saint baptême de larmes qui le purifie et l'élève à Dieu par la douleur ! N'ayant pu mourir de sa douleur, Marie en vivra ; elle s'est trompée, mais son erreur c'est Raoul, ce n'est pas l'amour.

Voilà donc comment les passions nobles et grandes que Dieu a mises dans le cœur de l'homme pour son bonheur, deviennent un poison moral qui épargne à leurs victimes le crime d'un suicide ! On rêve des poèmes enchantés, des tendresses ineffables, des bonheurs sans fin, et, indigné de n'avoir pu les rencontrer, brisé de sa chute, on ferme son cœur avec mépris aux joies tranquilles, aux biens modestes que l'avenir peut encore offrir. Les passions ! quel bonheur amer elles donnent, et quelles plaies elles laissent au cœur ! Pour ceux qui ont épuisé ce calice, la vie n'a plus de breuvage, si malfaisant qu'il soit, qu'ils ne puissent goûter impunément.

Remercions la Providence, mon ami, qui nous a préservés de ces aspirations tumultueuses, de ces folles exaltations de l'ame qui demandent à la vie des trésors qui ne sont point en elle. Dans le milieu calme et serein où Dieu a marqué notre place, la passion s'est revêtue de la forme tranquille des devoirs et du dévouement, et là seulement est le bonheur... si le bonheur existe ici-bas !...

SARA O'KENNELY.

Mlle JANE DUBUISSON.

FIN.

Digitized by Google

CIRCENSES.

L'ARÈNE LYONNAISE ET LE PETIT BLANCHARD.

Hac arte Pollux et vagne Hercules
Enisus arces attigit igneas.

HORAT. Lyr.

Il y a seize ou dix-sept ans, nous nous le rappelons tous, quatre vigoureux compagnons, habituels triomphateurs des arènes de Nîmes, cherchant aventure, comme les paladins de la Table-Ronde, vinrent dans notre ville donner quelques représentations des luttes méridionales, et, pour la première fois, nous initièrent à ces amusements homériques.

Quels étaient les véritables noms de ces vaillants athlètes? je ne l'ai jamais su, mais leurs sobriquets, leurs noms de bataille, devenus populaires, resteront longtemps dans notre mémoire. La génération actuelle, pas plus que ses descendants, n'oubliera Quiquine, Parisien, l'Aimable et Sans-Pareil. A eux la gloire d'avoir naturalisé, sur nos rivages, ces jeux poétiques, l'orgueil de Nîmes et d'Avignon.

L'arrivée des lutteurs provençaux, comme on les appelait

Digitized by Google

alors, causa, dans toutes les populations de nos alentours, une sensation extraordinaire; la nouveauté du spectacle, la renommée des hauts-faits de ces preux, en excitant la curiosité générale, émurent violemment nos amours-propres : Lyon, Givors, Trévoux, Mâcon, Villefranche, entraînés par une généreuse émulation, réunirent leurs plus forts hommes, tout ce que l'élite de leur jeunesse offrait de plus formidable, et ces robustes champions, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, descendirent dans l'arène, relevèrent le gant des illustres étrangers, et, dignes d'un meilleur sort, tombèrent noblement pour l'honneur du pays.

En effet, devant une vigueur prodigieuse, aidée par une savante tactique et la confiance du succès, la force ignorante et le courage aveugle durent constamment échouer.

Parmi les intrépides jeunes hommes entrés dans la lice pour combattre les Provençaux, plusieurs succombèrent avec gloire, et souvent le vainqueur, hors d'haleine et tout zébré de leurs étreintes, se retira dans sa tente plein d'estime pour leur résistance. Certes, ce ne fut pas une défaite humiliante celle des Suchet, des Geoffroy de Lyon, des Joux de Givors; aussi l'admiration et les sympathies du public les dédommagèrent bien de leur échec.

D'autres, plus malheureux, à la honte de la chute, joignirent les sifflets des spectateurs, sans pitié pour la médiocrité présomptueuse. Je citerai, pour exemple, un homme, d'ailleurs rempli de mérite, l'imprudent, jeune, beau, fier de sa force et de la position distinguée qu'il avait occupée récemment dans un régiment de la garde royale, en qualité de tambour-major, ne craignit pas de faire porter sur l'affiche, en gros caractères, son nom décoré de l'épithète ambitieuse : M..., *le plus beau Colosse des environs !* Ses airs arrogants, ses manières fanfaronnes lui attirèrent une sévère leçon. Le terrible Quiquine fondit sur lui, comme sur une victime dévouée,

Digitized by Google

et, sans être arrêté un instant par la défense éperdue de l'infortuné colosse, *il lui fit le coup d'hanche et le tomba sur les deux épaules* au milieu d'un rire universel.

En peu de temps, les lutteurs méridionaux régnèrent sans contestation dans notre arène, luttant amicalement entre eux ou avec quelques amateurs sans prétention. Leur condescendance accordait même à certains privilégiés de légers avantages dont presque toujours notre sentiment national, encore peu éclairé, s'emparait comme de triomphes légitimes.

Pendant plusieurs années, les Provençaux obtinrent de faciles victoires; mais l'expérience des battus ne devait pas demeurer stérile, et, souvent au milieu des joies du vainqueur, eux aussi purent s'écrier :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

VIRGILE.

avec d'autant plus de justesse qu'ils avaient eu de nombreuses côtes enfoncées ou rompues dans ces héroïques délassements.

Parmi la jeunesse studieuse admise aux exercices de l'arène, se trouvaient quelques adolescents désignés par le nom de demi-hommes. Dans des luttes pleines de grace et de vivacité, ils rachetaient, par l'élégance et la rapidité de l'attaque, ce que leurs moyens laissaient encore à desirer. Ils imitaient avec intelligence le jeu des grands artistes en possession de la faveur publique, et, pénétrés du précepte d'Horace, *qui studet optatam*, etc., ils préludaient à leurs succès futurs par un rude et laborieux apprentissage.

Quelques-uns, doués d'une aptitude spéciale, cultivaient la boxe ou la savate, et nous révélèrent des miracles de souplesse et d'agilité, dans les intermèdes d'assauts plus sérieux.

Les maîtres de la science encourageaient ces heureuses dispositions ; ils les éclairaient de leurs conseils, et formèrent

Digitized by Google

ainsi le conservatoire, l'école polytechnique d'où plus tard devaient sortir de si nombreuses illustrations.

Cette pépinière de jeunes talents produisit la brillante pléïade qui a jeté tant d'éclat sur nos luttes : Pichat, nommé *l'Aimable* pour sa bonne humeur et ses manières ouvertes ; Clergeaud, dit *l'Inversable* ; Vulpillat, à qui sa fougue et son audace ont valu le surnom de *Flambard*; Plantier, dit *Bel-Arbre*, pour la beauté de son torse et la rigidité de sa colonne vertébrale ; Rousset, le premier bras de France, enlevé trop tôt à son art par une alliance patricienne ; et enfin, l'homme le plus étonnant de notre siècle, celui dont le génie et les succès merveilleux devaient abaisser l'orgueil de Nîmes devant la gloire de l'arène lyonnaise, *Monsieur le petit* Blanchard ! !

Le petit Blanchard ! Jamais surnom ne fut plus juste et plus exact : Blanchard est bien fait, mais il ne brille ni par sa taille, ni par la richesse de sa musculature ; petit, maigre, fluet, d'une constitution délicate, c'est par sa rare intelligence, par une adresse et une persévérance inouies, par un indomptable courage, par son génie, enfin, qu'il a pu compenser l'infériorité de ses moyens et s'élever au-dessus de toute rivalité.

A l'époque de transition où Blanchard, quittant les rangs des demi-hommes, voulut prendre place parmi les lutteurs à diplôme, il eut à vaincre une opposition formidable. L'émulation jalouse de ses condisciples lui suscita de nombreux adversaires, et quelques-unes des célébrités du terroir ne dédaignèrent pas de se mesurer avec lui. Blanchard renversa tous ses antagonistes, et ses débuts furent assez brillants pour réveiller, dans sa retraite, un ancien triomphateur du Cirque, le fameux Sans-Pareil, que des revers de fortune et une liquidation embarrassée avaient exilé sous les chaudières des bateaux à vapeur. Sans-Pareil défia Blanchard.

Dans cette rencontre périlleuse, les sympathies de la mul-

Digitized by Google

titude se concentrèrent sur Blanchard ; mais ses partisans les plus affectionnés osaient à peine conserver l'espérance de le voir résister honorablement. Peu d'hommes pouvaient se vanter d'être restés debout devant Sans-Pareil,

> ..... *Non illi quisquam se impune tulisset.*
> *Obrius* . . . . . .
> VIRG.

et jamais lui-même n'avait été terrassé. Dans ses plus beaux succès, Blanchard n'avait pas encore affronté le choc d'un si rude jouteur ; aussi ce fut avec une émotion bien naturelle et une réserve prudente qu'il soutint le premier assaut : cependant, après quelques passes, il fut facile de prévoir l'issue de la lutte. Des retours offensifs d'une école toute nouvelle surprirent Sans-Pareil au moment où il se croyait sûr de l'avantage, il s'effraya de cette escrime inédite, et, perdant l'attaque, sa principale force, il fut réduit à une défense déconcertée. Bientôt, après d'héroïques efforts, ses épaules, vierges dans cent combats, foulèrent le sable du champ clos.

D'unanimes applaudissements et les acclamations de deux mille spectateurs furent la première récompense de la victoire de Blanchard.

Sans-Pareil se retira en pleurant, *rediit mœrens*, et, dès ce jour, quitta, pour ne plus le reprendre, le caleçon d'honneur, riche trophée conquis dans des temps plus heureux !

Après ce remarquable triomphe, Blanchard n'eut plus d'égaux dans notre arène, et sa renommée, comme celle de Bonaparte à Toulon, commença à fixer sur lui les regards de l'Europe. Cette époque fut peut-être la plus intéressante de nos luttes. Les doctrines de Blanchard opérèrent une véritable révolution dans la science ; il avait découvert une voie nouvelle dans laquelle s'élancèrent avec enthousiasme tous ses jeunes sectateurs. Ce fut comme la renaissance de l'art resté trop longtemps emprisonné dans les bornes étroites d'un clas-

Digitized by Google

sique suranné ; pourtant, il restait encore à Blanchard une épreuve à soutenir ; elle fut terrible, mais elle fut la dernière.

Le bruit de la chute de Sans-Pareil tira Nîmes de sa nonchalance ; jusque-là cette fière cité n'avait prêté qu'une attention distraite aux débats de notre scène gymnastique. Le moment était venu pour elle d'entrer dans la lice, sous peine de déchéance ; elle jugea sainement les dangers de la situation, et, pour rétablir sa situation devenue contestable, ne crut pas devoir nous adresser moins que ses plus vaillants et ses plus renommés athlètes.

Nîmes, la patrie des forts,

Magna parens..... virum,

possédait alors les deux plus redoutables lutteurs qui, de mémoire d'homme, eussent illustré ses arènes, les premières du monde : Mazard ! l'Achille du Midi, le roi du Cirque, Mazard, dont les innombrables prouesses ont rendu le nom populaire, du Rhône aux Pyrénées, comme celui de Wallace en Ecosse ; Mazard, qui a son Tasse comme Tancrède ou Renaud ; Meissonnier, plus fort que Mazard !

L'arrivée des valeureux Nîmois jeta dans tous les esprits une sérieuse préoccupation. Tout le monde comprenait trop bien que, dans le grave débat qui se préparait, il ne s'agissait plus d'une mesquine rivalité personnelle ; de plus hauts intérêts étaient en jeu. Deux grandes populations, le Nord et le Midi se trouvaient en présence : c'était Rome et Carthage !

Au jour fixé pour le combat, jour à jamais mémorable ! une foule avide se pressait devant les affiches ; on ignorait encore l'adversaire choisi par Blanchard. Fidèle à sa gloire et à son courage, Blanchard avait voulu se mesurer avec Meissonnier comme le plus formidable de ses provocateurs.

L'attente du grand drame dont le dénouement approchait,

Digitized by Google

et l'anxiété générale ne permirent pas aux spectateurs admis dans l'amphithéâtre d'accorder beaucoup d'attention aux engagements de médiocre valeur, prélude ordinaire des grandes parties ; à peine si la foule s'aperçut de la méprise du directeur qui, cédant à son émotion et voulant annoncer Monsieur Turc, dit le *Crâne*, se troubla au point de nommer Monsieur l'Ours, dit *l'Animau* ; désignation terrible qui, dans des circonstances ordinaires, aurait excité la sensation la plus profonde.

Enfin, Meissonnier parut dans l'enceinte, beau comme le Spartacus de Foyatier,

Et magnos membrorum artus, magna ossa lacertosque
Exuit, atque ingens media constitit arena.

VIRG.

Contre lui s'avançait Blanchard, frêle et svelte comme David devant Goliath.

Après quelques feintes habiles, les combattants s'attaquèrent avec une énergie surhumaine, et l'angoisse des assistants devint inexprimable quand ils virent Blanchard plier comme l'osier, sous les horribles embrassements de son adversaire. Des secousses à briser un chêne compromettaient son équilibre, et souvent on dut craindre de voir sa tête, cédant à une traction effroyable, se détacher de ses épaules dans les serres de Meissonnier. Toujours ses nerfs d'acier, sa merveilleuse haleine le relevaient debout et menaçant.

At non tardatus casu neque territus heros,
Acrior ad pugnam redit et vim suscitat ira.

VIRG.

La lutte fut longue et savante, son résultat incertain jusqu'à la dernière péripétie. A la fin, alors que Blanchard, à demi-terrassé, semblait perdu sans ressource, alors que son robuste ennemi l'écrasait de sa masse, *immani pondere*, alors

Digitized by Google

on vit tout-à-coup Meissonnier, la tête vigoureusement ramenée vers la terre, battre l'air un instant de ses jambes désespérées, et tomber de toute sa hauteur sur le sol ébranlé de sa chute.

Lyon n'avait plus de rivale!

Après un pareil triomphe, Blanchard ne pouvait plus grandir. Proclamé le premier athlète du monde, idole de la foule enthousiaste, les luttes qu'il eut désormais à soutenir ne furent plus que d'agréables exercices, que des gammes brillantes destinées à faire valoir la beauté de ses moyens et la sûreté de sa méthode. Longtemps la faveur populaire lui demeura fidèle; mais, comme cet Athénien que fatiguait le surnom d'Aristide, le public inconstant se lassa des perpétuelles et infaillibles victoires de son illustre champion. Il en vint à de basses tracasseries; dans les coups douteux, sa décision devint injuste et partiale, et bientôt cet homme à qui la Grèce eût élevé des statues, cet homme dont elle eût fait un demi-dieu à côté d'Hercule et de Pollux, cet homme à qui Lyon devait sa plus belle gloire et la plus enviée, abreuvé de dégoûts sans nombre et blessé dans sa noble fierté, a dû s'exiler de sa ville natale, en s'écriant comme Scipion :

Ossa non habebis, ingrata patria!

Dès à présent, la lutte n'est plus possible à Lyon, déjà tous les talents secondaires, dont Blanchard était le chef, et qu'il soutenait de son exemple et de sa renommée, se sont dispersés comme les généraux d'Alexandre. Elle est maintenant fermée pour toujours cette arène, rendez-vous plein d'élégance et de laisser-aller où se pressait l'élite de nos concitoyens. Plus, pour nous, de ces dramatiques solennités où nous puisions nos émotions les plus douces! Les peintres y venaient étudier le nu et le jeu des muscles, éternel écueil de leur art, toutes les intelligences généreuses au milieu du

Digitized by Google

prosaïsme de l'époque y venaient chercher un reflet du siècle de Périclès; les orateurs, les économistes, les avocats qui luttent aussi, les commerçants eux-mêmes, échappés à leurs pénibles travaux, s'y réfugiaient comme dans une oasis pleine de fraîcheur et de poésie! Eh bien! ces belles réunions, ces délicieuses jouissances, ces nobles délassements sont à jamais perdus pour nous; la lutte est morte, Blanchard a pour toujours abandonné Lyon!

A..., DOCTEUR EN DROIT.

Lyon, 19 janvier 1843.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Une magnifique portière, sortie des ateliers de M. Yemeniz et destinée au château de M. le duc de Luynes, paraît devoir faire époque dans les fastes de l'industrie lyonnaise. L'Académie royale de Lyon a décidé qu'une médaille d'honneur serait remise à M. Yeminiz, en témoignage de l'admiration que lui a fait éprouver ce chef-d'œuvre. Voici quelques détails :

« Cette portière est d'une seule pièce, haute de quatre mètres sur trois mètres cinquante centimètres de largeur. Les armes et les divers insignes du duc forment l'objet de sa décoration. Le fond de la tenture est bleu de roi ; il sert de champ à un compartiment formé par de nombreux losanges dont les encadrements sont en or, et qui renferment le monogramme d'*Henri d'Albert*, surmonté d'une couronne ducale. Aux quatre angles de la portière sont les écussons de la famille d'Albert, au lion de gueules couronné d'or. Le centre est occupé par les armes de la maison de Luynes.

« Le tissu est en laine. Douze couleurs, non compris l'or et l'argent, y figurent. Deux couleurs seulement, le bleu d'azur et le blanc, sont en soie, parce qu'il est impossible d'obtenir de la laine des nuances de blanc et de bleu aussi éclatantes. Toutes les couleurs, ainsi que l'or et l'argent, font corps avec l'étoffe et sont liées à l'envers ; elles ont été lancées à la navette, ce qui produit un tissu d'une complète solidité. Par un travail heureusement combiné, le fond est sans grain ; il est compacte comme un drap du plus fin tissu, sur lequel les dessins auraient été brodés.

« Plus de deux années ont été employées à son exécution depuis les premiers essais jusqu'à l'entière confection de deux portières semblables. La régularité de la main-d'œuvre, dans ces deux objets, est telle que leur poids ne diffère que de trente grammes sur plus de douze kilogrammes que pèse chacun d'eux.

« Enfin, on aura une idée de la multiplicité des combinaisons et de l'importance du dessin, lorsqu'on saura qu'il a fallu deux cent quatre-vingt-dix mille cartons de la plus grande dimension pour le lisage et la mise en cartes de ce sujet. »

Il s'organise ici, pour le mois prochain, une grande fête donnée au profit de la caisse de l'Association des Artistes peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et dessinateurs. Notre ville répondra, comme elle le doit, à l'appel qui lui est fait.

Digitized by Google

Notre école de peinture a constitué son comité, et se tiendra en rapport avec le comité central, dont le siége est à Paris, chez M. le baron Taylor, rue de Bondy, 50.

Créée à peine depuis un an, cette association a déjà réalisé un capital de 80,000 francs, à l'aide des souscriptions annuelles et des fêtes qu'elle a données à son bénéfice. Le but de l'association est de créer une caisse de secours dans l'intérêt de ceux de ses membres qui tomberaient dans l'infortune. Elle viendra aussi en aide, par tous les moyens en son pouvoir, à tous les artistes sociétaires, soit pour améliorer leur position, soit pour défendre et faire valoir leurs droits. Elle pourra donner des pensions aux artistes âgés ou infirmes, ou aux veuves d'artistes qui seraient sans moyens d'existence, et pourvoir encore à l'éducation des enfants orphelins.

L'association ne doit partager ses bienfaits qu'entre ceux de ses membres qui auront payé exactement leurs cotisations.

La cotisation est de six francs par an.

M. Duval Lecamus, dont les spirituelles compositions sont bien connues des Lyonnais, a été député dans notre ville par l'Association, pour y aviser, de concert avec notre comité, aux moyens de rendre fructueuse la fête que l'on projette. Lyon, nous n'en doutons pas, s'associera à cette généreuse pensée, en souscrivant à cette solennité artistique. Elle se composera d'un concert et d'une magnifique tombola, formée de meubles de prix et d'objets d'art. Le prix du billet sera de dix francs.

Les concerts vont se clore d'une manière brillante : Mme Ducrest et M. Rhein donnent le leur samedi 28 mars, et Mlle Marie Ducrest doit se faire entendre en public pour la première fois. On prédit un beau succès à cette belle jeune personne.

— M. George Hainl annonce sa soirée musicale pour le 4 avril, et l'on sait que cet habile instrumentiste nous a habitués à de véritables solennités. Il est question d'un programme fort attrayant, et de plus d'une surprise qui nous serait réservé pour le jour même : Le *Moïse sur le mont Sinaï*, par Félicien David. Les loges sont déjà toutes louées.

— La Société des Amis des Arts prépare dans le silence sa grande fête annuelle pour le tirage des tableaux acquis par ses soins. On ne parle rien moins que d'un orchestre de huit cents musiciens, présidé par Musard. Ce concert monstre aurait lieu dans la cour du Palais Saint-Pierre, et une décoration ajustée sur la terrasse circulaire fournirait des gradins aux dames des

Digitized by Google

souscripteurs, et recevrait la foule des curieux. L'ensemble serait d'un beau coup d'œil et le concert d'un grand effet. On viendra là de trente lieues à la ronde.

M. Baltard, architecte, est mort à Paris, après une douloureuse maladie. C'est à lui que Lyon est redevable de deux de ses monuments : le Grenier à Sel et le Palais de Justice. Si ces deux édifices ont donné prise à la critique, nous devons reconnaître qu'il n'y a eu qu'une voix lorsqu'il s'est agit de louer les connaissances artistiques de M. Baltard, et son expérience pratique dans l'art de construire.

M. Alain Maret vient de faire paraître (1), sous le titre d'*Essai pour servir à l'histoire politique de Lyon, depuis les temps historiques jusqu'à la domination des Francks*, un volume in-8° plein de consciencieuses recherches et de faits intéressant notre province lyonnaise à l'époque romaine. Il a cherché à relier notre histoire à l'histoire générale, et il l'a fait à l'aide de documents certains, tels que les auteurs anciens, les monuments et les inscriptions que le hasard nous a fait découvrir. Nous reviendrons sur cet ouvrage qui mérite, à plus d'un titre, tout notre intérêt, et nous appelons à l'avance sur lui l'attention de nos lecteurs.

M. Mougin Rusand vient de mettre en vente son *Annuaire Départemental pour l'année* 1846. Cette publication, d'un intérêt général pour notre ville, continue à nous donner, dans un ordre chronologique, des *notes et documents pour servir à l'histoire de Lyon*, par M. A. Pericaud. Nous avons, cette année, avec la suite du règne de Henri IV, Lyon sous Louis XIII ; de plus, le compte-rendu des brevets d'invention expirés depuis 1845, et qui intéressent Lyon et le département du Rhône. M. Mougin, en poursuivant cette collection séculaire, mérite bien de ses concitoyens, car cet ouvrage, quoique d'une utilité reconnue, ne doit pas être pour lui une fort heureuse spéculation.

Dans les premiers jours de février, a eu lieu une découverte bien importante pour notre pays de Forez ; c'est à Marclop, commune de Saint-Laurent-la-Couche, à huit kil. et demi sud de Feurs (*Forum Segusianorum*), arrondissement de Montbrison. Un cultivateur, en minant son champ, a trouvé, à cinq décimètres de profondeur, une plaque en bronze de la plus heureuse

(1) Chez M. Dorier, libraire, quai des Célestins.

Digitized by Google

conservation et recouverte d'une superbe patine, large de vingt-quatre centimètres, haute de quinze, ayant trois millimètres d'épaisseur.

On y lit l'inscription suivante :

SEX. IVL. LUCANO. IIVIR.
CIVITAT. SEGVSIANOR.
APPARITORES LIB.

TITTIVS		CETTINVS
COCILLIVS	SACERDOTALI	CASVRINVS
ARDA		ATTICVS.

En voici la traduction : *A Sextus Julius Lucanus, Duumvir Sacerdotal de la cité des Ségusiens, les appariteurs affranchis Titius, Cocilius, Arda, Cettinus, Casurinus, Atticus.*

Observons d'abord que les duumvirs étaient des magistrats dans les colonies romaines, où ils tenaient le même rang et la même dignité que les consuls à Rome. Ils étaient pris dans le corps des décurions et portaient la robe *prétexte* ou brodée de pourpre. Cette magistrature durait cinq ans; les uns étaient municipaux, occupés des intérêts civils de la colonie ; les autres capitaux ou juges criminels; enfin, il y en avait pour les fonctions sacerdotales. S. I. Lucanus serait un de ces derniers à Feurs, car le mot *sacerdotali* se rapporte à *IIviro* ; il n'est point ciselé comme les autres, mais frappé ; oublié dans le premier travail, il a été placé plus tard à la fin de l'inscription.

Secondement, les appariteurs dont il est ici question étaient chez les Romains ce que sont en France les sergents et les huissiers placés auprès des magistrats : ils étaient là pour recevoir et exécuter leurs ordres. Ordinairement, c'étaient les affranchis de ceux qu'ils servaient ou de leurs enfants. Il y avait des appariteurs de cohortes qu'on nommait *cohortales* ou *conditionales*, parce qu'ils étaient attachés à une cohorte et à cette condition ; d'autres étaient prétoriens, *prætoriani*, ils suivaient les préteurs ou gouverneurs de province. Les pontifes avaient aussi leurs appariteurs, tels sont ceux que désigne notre inscription. Une reproduction fidèle à l'estampage est déposée au Musée de Roanne, où elle attend la visite et les observations des amateurs.

L'abbé F. R.

L'inscription chrétienne suivante, qui a échappé à l'œil investigateur de

Digitized by Google

Spon, se lisait sur une pierre de l'ancienne église d'Ecully ; nous la donnons d'après la copie qu'en avait prise Hippolyte Leymarie.

IN_HoC TVMVLo REqVIESCIT
BONE MEMORIE FLoCAIVS
QVIVIXI TINPACE ANN
oBIETII NoNoN DECEMBRS
Pô AGAPETo

Au dessous de cette inscription se trouvent quatre feuilles de lierre et deux oiseaux renversés.

Le nombre des abonnés au *Journal des Familles, Gazette de la Jeunesse*, dépasse toute prévision. Evidemment ce recueil doit son éclatant succès à la moralité de son but, à son luxe typographique, à son papier peau vélin et à la perfection de ses nombreuses gravures, et surtout à son bon marché, car les gravures seules d'un numéro valent bien au delà le prix d'abonnement d'une année.

Voici, du reste, le sommaire d'un des numéros publiés :

Article de littérature : La famille Nerval. Introduction.—Le Ver luisant.—Botanique (première promenade).—Erable.—Cèdre.—Le Blé.—Le Pissenlit. — La Capucine, sa graine. — Le Noyer. — Le Fenouil. — Le Haricot. — Le Noyau.—Les Enfants terribles.—Le Sucre.—Le Champ de bluets.—Enfance de J.-J. Rousseau.— Une Histoire irlandaise.—La mort du roi Arthur (ballade). — Le Boa. — Le Cousin. — Histoire naturelle. — Cours de littérature française.—Plan du journal.

Gravures : Le Pavillon de la Rosière. — L'Erable, sa graine. — Graine de de Cèdre.—Tige de blé.—Pissenlit, graine de pissenlit.—Capucine, sa graine. —Noyer, noix.—Fenouil, ses deux graines agrégées, graine isolée.—Haricot ouvert en germe.—Noyau.—M. Bahu qui a inventé la poudre.—Le crevé du matin.—Donne-moi le bonbon et va-t-en.—Maison de M. Lambrier.—La Correction.—Le Rôti.—Le Vol de pomme.— Le Voyageur.—Le Dîner.—La Fontaine de Héron.—Un Aqueduc.—Le Songe du Roi.—Le Chevalier et le Serpent.—Le Champ de bataille.—Mort de sir Modrod.—L'Épée du Duc.—La Mort du Roi.—Le Prodige.—La Récolte du Guy.—Le Gouvernement de Charlemagne.—La Tour de Nesle.—Portrait de La Fontaine.—Une Scène de l'Opéra.—Un Boa.—Un Bas-Relief.

Digitized by Google

LA COUPE.

A mes amis, I. C., P. de L. et I. M.

Amis, le temps brumeux fait les songeurs moroses!
Tout exhale l'ennui, ce soir, même ces roses;
Des yeux les plus aimés le sourire a pâli;
Nos pensers de ce ciel ont pris la morne teinte.
Mais venez! dans le vin cherchons la verve éteinte,
Et la joie, et l'espoir, compagnon de l'oubli.

Une ame est dans le vin! un dieu d'humeur charmante
Remplit de son esprit cette pourpre écumante,
Lui-même a teint la grappe avec son doigt vermeil;
Au feu de ses rayons toute ombre s'évapore;
Le vin c'est sa lumière et sa chaleur; l'amphore
Cache en ses flancs obscurs des gouttes de soleil.

Toi, par qui, d'une lèvre où le rire étincelle,
La chanson radieuse à plus grands flots ruisselle,
Toi, dont ma coupe pleine atteste le pouvoir,

Digitized by Google

Je t'ai vu, le carquois sonnant sur tes épaules
Descendre, ô dieu joyeux, sur nos coteaux des Gaules
Et tes cheveux flotter, et les rubis pleuvoir !

Comme sous le baiser frémit un sein d'amante,
Sous tes yeux printaniers la terre au loin fermente,
Les féconds éléments s'y combinent entr'eux ;
La flamme du silex, les pleurs de la rosée
Se mêlent dans le cep, et la sève embrasée
A gonflé les bourgeons d'un esprit généreux.

Bientôt la jeune vigne au vieil orme s'enlace;
Le pampre offre aux amours sous son ombre une place,
Près du faune enivré la nymphe y vient le soir ;
L'été voluptueux brunit l'ardente grappe,
Puis, buvant à deux mains le doux sang qui s'échappe,
L'automne au front pourpré danse autour du pressoir.

Nous, maintenant, tirons du sommeil et des ombres
Ce soleil enfoui, trésor pour les jours sombres,
Sève de feu qui vient réchauffer nos hivers ;
Dans le cœur le plus sombre à briller toute prête
Peut-être avec ce vin, d'une veine secrète
La gaîté va jaillir, sur l'heure, et les beaux vers.

Partout où la sema la nature en largesse,
Cueillons la joie, amis, germe de la sagesse :
D'une fleur au jardin et d'une étoile aux cieux,
Du chant sacré d'un maître, ou des yeux d'une belle,
De toute chose enfin ou divine, ou mortelle,
De ce cristal bleuâtre où rougit le vin vieux.

A table ! avant d'ouvrir la solennelle amphore
Que d'habits éclatants l'amitié se décore ;

Digitized by Google

Dans le plaisir des yeux naît le charme du cœur ;
Le vin vaut mieux quand l'urne est de fleurs couronnée;
Qu'en nos festins, surtout, daigne la Muse ornée
Des plus aimables dieux nous amener le chœur.

A nos graves discours que le rire entrecoupe
Qu'Aphrodite et Pallas vident la même coupe;
Le sage admet aussi les amours enjoués.
Amenons au banquet, charmantes entre mille,
Daphné, Glycère aux yeux d'émeraude, et Camille,
Mais que leurs cheveux noirs restent toujours noués.

Glycère chantera quelque folle élégie.
Du toit joyeux pourtant chassons bien loin l'orgie ;
Poètes, nous avons la Ménade en horreur :
Des soupers effrenés les Muses sont absentes,
Amis, ne faisons pas fuir les Graces décentes,
Car, après sa gaieté, le vin a sa fureur.

Dans l'excès de la coupe où nous trouvons la verve
L'esprit s'appesantit et la vigueur s'énerve ;
Un stupide sommeil gonfle la lèvre en feu.
Des hautes voluptés nous que la soif altère,
Fils de la Muse, au vin rendons un culte austère,
Buvons-le chastement comme le sang d'un dieu.

Le poète aime mieux l'extase que l'ivresse ;
Un sévère échanson à sa table se dresse,
Il invite parfois l'amour à s'y placer,
Mais c'est pour nous dicter ses chansons immortelles ;
Amis, qu'en nos banquets les ivresses soient telles
Qu'Elvire ou Béatrix pourrait nous les verser.

Venez ! la table est prête, où l'amitié s'épanche ;
De verdoyants rameaux parons la nappe blanche,

Digitized by Google

C'est l'autel de la joie et du rire innocent ;
C'est là, dans l'abandon des longues causeries,
Qu'entre les luths d'ébène et les coupes fleuries
Le feu sacré nous touche, et que l'esprit descend !

O vin, source d'amour, nous dirons tes louanges !
Nous sommes ouvriers pour les grandes vendanges,
Nous conduisons la bêche autour des ceps divins ;
Prends-nous à ta journée, ô ma France féconde,
Toi qui, pour le salut ou la gaîté du monde,
Fais couler tour à tour ton sang et tes bons vins.

A l'œuvre, tous à l'œuvre, et préparons la fête,
Bras d'acier du soldat, bouche d'or du poète,
A l'œuvre les marteaux, les socs, les avirons ;
De froment et de miel que les pains se pétrissent ;
Et vous, sculpteurs à qui les métaux obéissent,
Ciselez dans l'or pur la coupe où nous boirons.

Gravez sur ses contours les exploits de l'épée ;
Des géants paternels tracez-y l'épopée,
Leur sang par nous versé, leurs travaux, leurs douleurs ;
Enseignez à nos fils le dévouement antique ;
Faites-leur voir, aux flancs de l'urne pacifique,
L'âge des grands combats déroulé sous les fleurs.

A ceux donc qui sont morts, soldats ou capitaines,
Pour le repos promis à des races lointaines,
Ce calice doit rendre un hommage éternel ;
Qu'il fasse, amis, le tour de la cité des hommes,
Et, qu'enchaînés de cœur, comme ici nous le sommes,
Tous boivent à la ronde un nectar fraternel.

Victor de LAPRADE.

Digitized by Google

PALERNE DE SAVY,

PREMIER MAIRE DE LA VILLE DE LYON.

INSTALLATION

DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ DE CETTE VILLE.

Fleury-Zacharie-Simon Palerne de Savy, fils de Vincent Palerne, trésorier de France et de Catherine Clapeiron, est né à Lyon le 5 décembre 1733; il occupa les positions les plus élevées de la cité. D'abord avocat général aux cours de Lyon, puis membre de l'académie de cette ville, il fut enfin élu, à la pluralité des suffrages, Maire de Lyon, dans les premiers jours du mois de mars 1790; les élections des officiers municipaux et des notables de la commune retardèrent son installation qui n'eut lieu que le 12 avril de la même année. A cette époque, pour être revêtu de la magistrature suprême de la cité, il était nécessaire de réunir, outre les conditions re-

Digitized by Google

quises pour être citoyen actif, (1) celle de payer une contribution plus forte, et fixée à la valeur locale de 10 journées de travail. Le Maire exerçait les fonctions dont il était revêtu pendant deux ans, au bout desquels il pouvait être réélu. mais, à l'expiration des deux nouvelles années, il ne pouvait être réélu de nouveau, qu'après un intervalle de deux ans; en cas de mort, de démission, ou lorsque le Maire était élu au Corps législatif, ou destitué, la Commune devait être convoquée extraordinairement en assemblée primaire pour procéder de suite à son remplacement.

Les membres du Corps municipal au nombre de trois, y compris le Maire, dans les communes de cinq cents habitants, devaient être au nombre de vingt-un dans celles au dessous de cent mille habitants, ils étaient élus au scrutin de liste double, (2) et à la pluralité des suffrages. Les notables de la Commune, en nombre double des officiers municipaux, étaient nommés par un seul scrutin de liste et à la pluralité relative des suffrages, les officiers municipaux et les notables ne pouvaient être pris que par les citoyens éligibles de la Commune; ils étaient nommés pour deux ans, et renouvelés par moitié chaque année dans le mois de novembre.

Pour désigner cette nouvelle administration de la commune, fondée par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1789 (3), un nouveau mot fut créé; on fit dériver la dénomi-

(1) Ces conditions étaient : d'être Français, âgé de 25 ans, domicilié dans le canton depuis un an, de payer une contribution directe de trois journées de travail, et de ne pas être en état de domesticité; les militaires, après seize ans de service, étaient dispensés de payer la contribution.

(2) Le scrutin de liste double était celui par lequel non seulement chaque électeur vote à la fois sur tous les sujets à élire, mais encore désigne un nombre de sujets double de celui des places.

(3) Voyez la *Bibliographie historique de Lyon pendant la Révolution*, p. 21, n° 102.

Digitized by Google

nation de *Municipalité*, du mot latin *Municipia*, titre donné par les Romains aux villes libres attachées volontairement à la république, tout en conservant leurs lois et leurs magistrats particuliers.

Un journal de cette époque (1) nous a conservé le nombre de voix obtenu par les officiers municipaux et notables de la ville de Lyon; nous avons cru devoir transcrire ces documents, car l'étude des résultats obtenus par les assemblées primaires n'est pas sans intérêt.

« Le 22 mars, d'après le dépouillement du second scrutin pour les officiers municipaux, il résulte que la pluralité absolue s'est réunie en faveur des citoyens ci-après nommés:

MM.	NOLHAC, ancien échevin, a obtenu	2867 voix.
	J.-B. DUPONT, négociant.	2577
	A. LAGIER, bourgeois.	2530
	J. FULCHIRON, négociant.	2481
	L. FELISSENT, idem.	2475
	J.-F. VAUBERET-JACQUIER, ancien échevin.	2455
	LUC CANDY, négociant.	2383
	P.-A. FAURE, idem.	2360
	J. VACHON, boulanger.	2180

Le troisième scrutin du 27 mars 1790 donna les résultats suivants:

MM.	J.-N. BRUYSET fils aîné, imprimeur du roi,	2351
	LAMBERT DE LISSIEUX, négociant. .	2331
	J. VIDALIN, négociant.	2148
	J.-M. GOUDARD, idem.	2238
	J. COURBON, custode-curé de Sainte-	

(1) Le *Courrier de Lyon*.

Digitized by Google

Croix. 2236
C.-J.-M. DERVIEU DE VAREY. . . 2212
J.-P. GRANIER, négociant. . . . 2025
VITET, avocat. 1974
C. CHARMETTON, négociant. . . . 1831

Voici les 42 citoyens, qui ont réuni la pluralité relative des suffrages pour occuper les places de notables :

MM. S. ANDRILLAT, maître tonnelier a obtenu 2181 voix.
F. ARTHAUD, épicier. : 1896
J.-B. PRESSAVIN, chirurgien. .. . 1631
M. CARRET, chirurgien. 1617
F. BRET, avocat. 1604
J.-M. BLAND, de la Platière, inspecteur des manufactures. 1596
C. BLOT, contrôleur de la marque d'or. 1560
C. FLORET, marchand de bled. . . 1476
C. LE MELLETIER, ferblantier. . . 1475
C. BRUERE, serrurier. 1421
A. MONGEZ, négociant. 1375
A. VINGTRINIER, pelletier. . . . 1345
C. BONNARD, fabricant de bas. . . 1340
P. GLAS, fabricant. 1290
P. DEYRIEUX, épicier. 1266
J.-B. ARNAUD, orfèvre, ... 1249
J. CHAPUIS, fabricant de bas. . . . 1247
L. RECAMIER, chapelier. 1214
A. BROSSETTE, charpentier. . . . 1212
P.-A. VIALLET, fabricant. 1170
A. CHAPUY, cordonnier (1). . . . 1167

(1) A propos de cette élection, un poète lyonnais, connu par plusieurs chansons en patois, en fit une très spirituelle, dans laquelle A. Chapuy est

Digitized by Google

C. GROS, architecte. 1143
L. RAYMON, maçon. 1142
J.-M. PAVY fils, négociant. . . . 1129
J.-F. PERRET, orfèvre. . , . . 1060
N.-S. PICARD, mercier. 1032
D. DOLBEAU, menuisier. 1009
J. CHOLLET, fabricant. 974
J. BUISSON, chapelier. 972
J. CHALLIER, négociant. 919
H.-F. BRENOT, notaire. 906
L. VITET, médecin. 898
H. RAST, bourgeois. 894
J. AYNARD, drapier. 879
J. JOSSERAND, corroyeur. 857
P. MARREL, marchand de bas. . . 856
J.-B. VENET, fondeur. 852
M. NANTAS, négociant. 814
B. MOREL, procureur. 813
P.-M. ARNAUD-TISON, négociant. . 795
FINGUERLIN, banquier. 785
P. DUPRÉ, teinturier. 765

L'installation de cette première Municipalité eut lieu dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville; immédiatement après la lecture d'un discours de M. Steiman, premier échevin, le maire, le procureur de la commune, le substitut, les officiers municipaux et les notables décorés de l'écharpe aux trois couleurs de la nation se rendirent au devant de l'Hôtel de ville pour prêter, en présence du peuple, le serment civique.

désigné ainsi : « Digne municipal, homme vraiment de poix. » Et, plus loin, il le supplie d'épargner ses adversaires : « Oh ! père de nos corps,.... fais leur encore quartier..... »

Digitized by Google

Palerne de Savy, maire de Lyon, prit la parole et prononça d'une voix forte et retentissante le discours suivant :

CHERS CONCITOYENS :

« Cet appareil imposant, ce spectacle inouï, dont la vue me pénètre d'un juste effroi, me permettra-t-il de m'acquitter de ce que je vous dois, avant de prononcer ce serment sacré qui va sceller mes engagements dans cette auguste cérémonie ? Je cherche en vain à me rassurer par le souvenir de vos suffrages : ce sont ces mêmes suffrages qui, dans ce moment, augmentent mon trouble, loin de me rassurer.

« Ah ! mes chers concitoyens ! par où ai-je mérité ce comble de la gloire auquel vous m'avez élevé ? Je viens d'être proclamé par vos suffrages libres le premier citoyen de la seconde capitale de l'empire français ! Moi qui me fusse tenu si honoré de marcher à la suite des citoyens respectables qui m'entourent, je suis leur chef ! Cet honneur immortel ne peut m'être ravi. Arraché par vous à l'oubli, mon nom sera le premier qui, dans les fastes des nouvelles destinées de ma patrie, attirera les regards de la postérité.

« Placée dans ce temple, au milieu des images des magistrats qui ont bien mérité d'elle, la mienne, si je suis fidèle à mon serment, partagera les bénédictions qu'on y donne à leur mémoire (1). Je les entendrai peut-être moi-même avant de descendre dans le tombeau, ces bénédictions touchantes, en venant remplir, dans ce lieu, les devoirs de la dignité à laquelle vous m'avez appelée ; et ces bénédictions seront la récompense la plus douce à mon cœur.

« O ma patrie ! pourquoi n'ai-je qu'une seule vie à te don-

(1) M. de Savy fait allusion aux portraits des prévots des marchands et échevins de Lyon, placés dans les salles de l'Hôtel-de-Ville.

Digitized by Google

ner : si j'en avais mille à te consacrer, elles ne suffiraient pas pour m'acquitter envers toi.

« Messieurs, je suis votre ouvrage ; mais daignez le soutenir : il y va de votre gloire autant que de la mienne.

« Sans doute avec les lumières et les vertus dont vous m'avez environné, en m'associant ces dignes citoyens, il doit m'être permis d'espérer quelques succès. Mais ils m'ont laissé lire dans leur cœur : effrayés comme moi de tous les écueils dont est semée la carrière que nous allons parcourir, ils redoutent pour leur propre zèle l'impuissance de leurs efforts, si vous ne nous aidez d'une main secourable à soutenir le fardeau dont vous nous avez chargés.

« Ils ont mesuré avec moi la profondeur des abîmes qui peuvent s'ouvrir sous nos pas.

« Ne croyez pas que les choix que vous avez faits, puissent vous permettre de vous tenir éloignés de l'administration. Ce serait méconnaître le grand, le sublime caractère de cette régénération que nous célébrons aujourd'hui : vous nous devez toujours l'appui de tout votre courage, de toutes vos lumières, de toutes vos vertus. Aidez-nous à vaincre tous les orages qui fatiguent le vaisseau de la patrie, et à le ramener au port.

« Aidez-nous à maintenir la paix, si désirable pour cette cité, et si nécessaire au bonheur de notre auguste monarque.

« Qui mérita plus d'obtenir ce prix ! Quel roi fit jamais pour son peuple de si grands sacrifices ! avec quelle magnanimité n'a-t-il pas renoncé à d'antiques jouissances que l'habitude nous avait fait regarder si longtemps comme des droits du trône ? Ce souvenir doit rester éternellement gravé dans tous les cœurs.

« O mon roi ! nous n'oublierons jamais que ces nobles livrées de la patrie dont elle vient de nous revêtir, sont aussi les tiennes. Si elles nous avertissent que nous devons être prêts

Digitized by Google

à verser pour elle jusqu'à la dernière goutte de notre sang, elles nous commandent le même sacrifice pour le maintien du pouvoir que la constitution assure dans tes mains.

« Nation générale! lois sacrées! monarque vertueux! le même serment nous associe : la même fidélité va nous être jurée.

« Messieurs, ne craignez pas de nous suivre dans les routes où vous verrez paraître cet éclatant symbole de notre dévouement à tous nos devoirs. Je vous le promets en mon nom, je vous le garantis en celui de tous ces dignes citoyens dont je suis l'organe; vous ne verrez jamais ce signe de votre ralliement que dans le chemin de l'honneur et de la vertu.

« C'est la route qu'ont suivie les magistrats que nous allons remplacer. Rappelez-vous dans ce moment les temps difficiles de leur administration, avec quelle sagesse ils ont préservé cette cité des malheurs dont la menaçaient de sinistres présages (1).

« Que votre estime, la véritable couronne civique qu'ambitionne la vertu, les suive dans leur retraite ! »

Après ce discours, le serment fut prêté individuellement par le Maire, les Officiers municipaux et les notables; cette auguste cérémonie terminée, le cortége se rendit à la cathédrale ; les rues et les quais étaient bordés sur son passage par la garde nationale. Le ci-devant chapitre de St-Jean se rendit pour le recevoir à la porte de l'église; jamais pareil honneur n'avait été rendu dans cette église; des princes, des rois même n'avaient été reçus que par une députation de ce chapitre. La cérémonie fut imposante; soixante officiants, revêtus des plus riches ornements, précédés d'un détachement de la milice ci-

M. de Savy parlait en présence de MM. Steiman, Bertholon et Decraix, échevins. Voyez, pour la conduite honorable de ces trois citoyens, la *Bibliographie historique de Lyon, pendant la Révolution*, p. 14, n° 43.

Digitized by Google

toyenne et d'une musique nombreuse, sortirent de la sacristie et ne laissèrent rien à desirer pour la solennité de cette fête : les yeux et les oreilles éprouvaient alternativement les sensations les plus délicieuses, et la pensée, au milieu de ces chants d'allégresse et de l'harmonie des instruments, s'élevait jusqu'au ciel pour adorer l'Eternel, et l'intéresser au succès des vœux qui lui étaient adressés. Ce jour, à jamais mémorable pour notre ville, fut un jour de fête pour tous les citoyens ; c'est de cette époque qu'ils commencèrent à avoir une administration qui fut leur ouvrage. Le soir, il y eut une illumination générale ; la salle de spectacle était comble, des cris et des sifflets partis du parterre interrompirent la représentation ; mais, aussitôt que la connaissance de ce désordre parvint à M. Palerne de Savy qui était à l'Hôtel-de-Ville au sein du corps municipal occupé d'une discussion importante, il se rendit à l'amphithéâtre, suivi des Officiers municipaux.

« Autant il y avait eu de bruit, d'agitation, de murmures et d'indiscipline dans le parterre (ce sont les expressions d'un journal de cette époque), autant le calme et la décence s'y firent remarquer à l'arrivée de nos braves Officiers municipaux, si ce n'est que des battements de mains, partis de tous les points de la salle, empêchèrent pendant quelques moments le Maire de parler.

« Mais quand les accents de ce père de la patrie se firent entendre, on fut tout à l'écouter. Ah ! qu'un orateur est sublime quand il a l'éloquence du cœur ! le discours prononcé par M. le Maire, en est une preuve.

« Nous nous étions réunis, mes chers concitoyens, s'écria M. de Savy, pour les grands intérêts que vous nous avez confiés : l'empressement d'être utiles à la patrie dirigeait nos délibérations, nous nous occupions d'objets sur lesquels nous espérons élever l'édifice de la félicité commune, lorsqu'on est

Digitized by Google

venu nous attrister par le récit de ce qui se passait au parterre.

« Nous n'avons pas mis en délibération ce que nous devions faire; mais la même impulsion nous a fait accourir dans cette salle, pour vous dire, combien il est douloureux pour nous que ce jour où nos concitoyens nous ont honoré d'une bienveillance si affectueuse, soit menacé d'être troublé par des mouvements dont le foyer est parmi vous. Non, messieurs, vous ne porterez pas à nos cœurs une si vive affliction, nous allons interrompre les graves occupations qui nous sont confiées, nous allons partager vos amusements, convaincus de l'ordre et de la tranquilité qui vont exister dans le spectacle.

« Est-il un de vous, messieurs, qui ignore que les seules réclamations permises sont celles qui sont adressées à vos représentants, aux ministres des lois ?

« Venez à nous, et vos griefs seront aussitôt réparés que connus; mais oubliez-les pour un moment, et ne songeons qu'au plaisir de terminer avec harmonie cette mémorable journée. »

Ce discours fut vivement applaudi. Les acteurs reparurent sur la scène, le spectacle se termina au milieu d'un profond silence, tout le monde se retira ensuite, bien convaincu qu'aucune société ne peut subsister sans l'amour de l'ordre et sans une entière soumission aux dépositaires de la puissance publique.

Le lendemain de cette journée mémorable dans les fastes de notre cité, le Maire et les Officiers municipaux se réunirent dès le matin à l'Hôtel-de-Ville, dans le but de rétablir par une ordonnance sévère la décence et la tranquilité compromises dans notre théâtre par une poignée de pertubateurs, dont l'exemple entraîne toujours la jeunesse sans expérience.

Le soir, au sein du conseil général, M. Dupin, procureur

Digitized by Google

de la commune, prononça un discours très remarquable sur les bienfaits de la révolution et sur les devoirs des magistrats.

Il termine son discours par la proposition d'élever par une souscription volontaire une statue pédestre de Louis XVI, *restaurateur de la liberté française*: « C'est sur la place des Terreaux, où vous avez prêté vos serments; c'est en face de l'Hôtel commun, qu'il convient de la placer. Vous, Messieurs, et ceux qui vous succéderont, ne pourrez délibérer sans l'avoir sous les yeux; elle vous rappellera à tous les obligations qu'ils vous imposent; nos concitoyens ne pourront approcher de cette place, sans se ressouvenir qu'en vous confiant leurs pouvoirs, ils ont aussi juré de respecter l'autorité qu'ils avaient déposée dans vos mains..... »

Ce discours fut vivement applaudi, et l'assemblée adopta par acclamations le projet de M. Dupin; deux adresses furent également votées avec enthousiasme, l'une à l'assemblée nationale et l'autre au roi, pour les remercier de la création des Municipalités.

Digitized by Google

SOUVENIRS ET MANUSCRITS

DE

TORQUATO TASSO.

Ce qui charme, occupe et retient en Italie, c'est moins la richesse du sol, le pittoresque aspect des campagnes, la beauté du climat, délices trop vantées par la tourbe des voyageurs, c'est moins cela assurément que les souvenirs qui, presque partout, saisissent l'imagination. De quelles grandes choses ce glorieux pays n'a-t-il pas été le théâtre! Quels hommes célèbres n'a-t-il pas nourris! Quels monuments n'offre-t-il pas à l'œil émerveillé? Les ruines, à vrai dire, tiennent une large place et réclament bien leur part d'étude, mais quelle émotion même dans ces œuvres de la mort, dans ces parlantes funérailles où se sont abîmées des cités, où se sont perdues des générations entières d'hommes éminents par leur génie!

Les ames qui se plaisent aux solennelles et éloquentes images de notre néant, peuvent trouver sur le sol italique de quoi

Digitized by Google

méditer beaucoup; elles ont où rassasier ce mélancolique penchant, qui n'est pas sans quelque secrète jouissance. Les ruines plaisent et attirent; elles ont un charme triste et doux qui tient peut-être à notre amour de la vie. En face de la destruction, l'homme ressaisit plus fortement l'existence; il ne peut cependant se défendre d'un trouble involontaire au milieu des ruines, quand il songe au terme inévitable, et c'est du mélange de ces deux idées que se forme le sentiment sévère et curieux qu'il éprouve alors.

Nous avons, comme tant d'autres, et après tant d'autres, salué de notre admiration, vu de nos yeux, touché de nos mains quelquefois, un grand nombre des plus poétiques souvenirs de l'Italie; ainsi, nous avons visité le couvent où mourut Torquato Tasso, la cellule où vécut Savonarola, la maison où Michel Ange rêva d'immortels chefs-d'œuvre, l'étroite chambre où Ignace de Loyola écrivit ses Constitutions, celle où saint Thomas-d'Aquin méditait sa profonde théologie.

Un soir, après avoir passé le Tibre, nous nous acheminions vers les hauteurs du Janicule, sur lesquelles est assis le couvent de Sant' Onofrio, habités par des Hiéronymites. La montée est rapide et étroite, mais on a de là-haut l'aspect de Rome tout entière, et l'air y est pur et saint, le calme profond. Cet infortuné chantre des Croisades eut bien raison de vouloir y mourir; lui, d'ailleurs, qui par toutes les villes allait abriter ses douleurs et sa maladive inquiétude dans les maisons des Religieux. Le monastère de Sant'Onofrio n'a rien de fort beau, mais c'est une charmante retraite, et l'un des plus délicieux endroits de Rome. Le petit cloître que l'on trouve en entrant est orné de différentes peintures, parmi lesquelles on voit l'histoire de saint Onuphre; ces peintures datent de l'an 1600.

Onuphre fut un de ces nombreux anachorètes qui, aux premiers siècles, peuplèrent les solitudes et les rochers de la

Digitized by Google

Thébaïde, vivant de peu, et ajoutant à la sobriété naturelle de ces régions un jeûne, une abstinence qui étonnent nos mœurs d'aujourd'hui. Il s'était retiré d'abord dans un monastère d'Hermopolis, en Thébaïde; mais, comme il voulut ensuite imiter le prophète Elie et Jean-Baptiste, il alla se confiner pendant soixante ans dans un sauvage recoin du désert. Ce fut là qu'un jour le rencontra un moine nommé Paphnuce, qui a écrit sa vie, espèce d'épopée tout empreinte du merveilleux qui se retrouve dans la plupart des histoires de saints, principalement à ces âges éloignés. Voici comment Onuphre racontait son entrée au désert :

« Nous avions fait de la sorte six ou sept milles, quand nous arrivâmes à une grotte de fort bel aspect. Je m'approchai pour demander si par hasard quelqu'un habitait là-dedans. Selon que c'est l'habitude des moines, je me mis à crier, demandant très humblement d'être béni. Alors, j'en vis sortir un très saint homme, que je saluai en m'inclinant jusqu'à terre. Il me tendit les deux mains, me releva, me donna le baiser de paix, et me dit :

« Tu es mon frère, mon compagnon dans la vie érémitique; entre donc, ô mon fils. Plaise à Dieu que sa crainte demeure toujours en toi, et que ton œuvre lui soit agréable ! »

« J'entrai aussitôt avec lui dans la grotte, je me reposai près de lui plusieurs jours, desirant connaître son genre de vie et chercher avec un peu de soin une habitation solitaire. Dès qu'il sut mon desir, il me donna d'aimables et utiles conseils, me disant en charitables paroles comment il me faudrait éviter les embûches du démon. Au bout de quelques jours, il me dit :

« Mon fils, lève-toi; viens avec moi; il te faut pénétrer dans l'intérieur du désert, et habiter seul une autre grotte. Là, si tu combats généreusement, tu vaincras tous les as-

Digitized by Google

sauts du démon. Le seigneur veut t'éprouver en ce désert, et savoir si tu desires garder fidèlement ses préceptes. »

« En me parlant ainsi, le saint homme se leva, et marcha avec moi quatre jours vers l'intérieur du désert. Au cinquième jour, nous arrivâmes à un endroit appelé Calidiomea, dans le voisinage duquel étaient des palmiers. L'homme de Dieu me dit alors :

« Voilà, mon fils, voilà le lieu que le Seigneur a préparé pour ta demeure. »

« Et il resta avec moi l'espace de trente jours, m'enseignant à observer avec une sage et prudente ardeur les préceptes de Dieu. Cela fait, il adressa au Seigneur une prière pour me recommander à lui, et, s'éloignant de moi, retourna dans sa grotte. Chaque année, il venait me rendre visite, et ne cessait de me montrer, en de religieux entretiens, avec quelle sagesse et quelle simplicité je devais diriger ma vie. »

Le biographe d'Onuphre raconte qu'il fut étrangement frappé de l'air terrible que donnaient à ce solitaire l'abondance et la longueur de sa chevelure, aussi bien que les feuilles et les herbes disposées autour de son corps, et composant tout son vêtement. De là vient que dans les fresques du cloître, on lui a donné une figure quelque peu sauvage. Un voyageur de la fin du XVIIe siècle, Misson, en eut presque peur, mais une telle épouvante lui était bien pardonnable, puisqu'*il ne connaissait point ce personnage*. Seulement, il avait appris d'une inscription placée au cloître même que cet Onuphre était fils d'un roi de Perse, et avait vécu soixante ans dans le désert.

Le couvent de Sant' Onofrio est habité par des Hiéronymites, congrégation fondée au XVe siècle, et qui adopta pour patron l'un des plus doctes et des plus illustres saints que la solitude eût reçus dans le premiers temps. Indépendamment des peintures murales qui rappellent la vie érémi-

Digitized by Google

tique de Saint-Onuphre, et dont plusieurs sont de la main du cavalier d'Arpino, il existe quelques fresques attribuées au Dominiquin ; elles représentent différentes scènes de l'histoire de St-Jérôme. Les deux meilleures sont celles du baptême et de la vision au désert. Ces peintures avaient un intérêt tout spécial pour nous qui recherchions les monuments et les souvenirs consacrés à notre grand docteur.

Mais ce qui amène à Sant' Onofrio beaucoup de pélerins, c'est avant tout le tombeau du Tasse. Il y a deux cent quarante sept ans que cet infortuné poète vint expirer là, au milieu de pauvres moines qui lui aidèrent à mourir chrétiennement, et à mettre sur sa tête une couronne meilleure que celle du Capitole, car le chantre de la *Jérusalem délivrée* avait une foi profonde, et même une tendre dévotion à la Vierge. Lorette le vit un jour apparaître en simple pélerin, et il célébra, dans une canzone fort admirée de ses compatriotes, la douce et miséricordieuse femme qu'il y avait implorée pour les grandes misères de son cœur.

La chapelle de Sant' Onofrio est petite; c'est à gauche, près de la porte, qu'un modeste marbre enclavé dans le pavé consacre en termes simples et touchants la mémoire de Tasse :

D. O. M.
TORQVATI TASSI
OSSA
HIC IACENT

—

HOC NE NESCIVS
ESSES HOSPES
FRES HVIVS ECCL
PP.
MDCI
OBIIT ANNO MDXCV.

C'est-à-dire : *Au Dieu très bon, très puissant. — De Tor-*

Digitized by Google

quato Tasso ci gisent les ossements. — De crainte, voyageur, que tu ne l'ignorasses, les Frères de cette Eglise ont posé cette pierre en 1601. — *Il mourut en* 1595.

Le cardinal Bonifazio Bevilacqua de Ferrare fit placer plus tard contre la muraille une inscription plus longue et moins simple, afin, y est-il dit, que les ossements d'un homme dont le nom vole de bouche en bouche, puissent être recherchés et honorés en un lieu convenable. Pendant que, sous l'œil d'un Frère, je parcourais ces lignes funèbres, les graves et lentes psalmodies des Religieux m'arrivaient à travers la grille de la tribune, comme d'autres psalmodies éteintes depuis deux siècles et demi arrivèrent à l'oreille du poète dont je cherchais le dernier souvenir mortel. J'avais déjà vu, dans la petite bibliothèque du couvent, le masque *(la maschera)* du poète, et avais été surpris, comme tant d'autres, du peu de ressemblance qu'il y a d'ordinaire entre les bustes qu'on nous donne pour des bustes de Tasse, et l'expression générale de ce visage maigre, allongé, un peu vulgaire. Cherchez de même un portrait de Fénelon, mais un portrait d'après nature, et vous serez étonné aussi de voir ce qu'on a fait ensuite de cette petite tête, de cette physionomie un peu inculte, quoique respirant une douce candeur, et enfin de ce petit cou décharné et nu. On m'avait montré encore dans un cadre une lettre autographe de Tasse, lettre un peu plus lisible que les lignes que j'avais vues de lui jusque-là, et qui commence par ces mots : « L'amitié n'a rien de mieux à donner qu'elle-même. » A côté de ces deux reliques, il s'en trouve quelques autres ; un essuie-main finement tissu d'écorce d'arbres ; un grand morceau de bois lourd, ayant la forme ovale, aplati par dessous et dont le poète se servait peut-être pour tenir le papier, en écrivant ; puis une petite tasse de terre pour le sable. Jérôme de Lalande avait vu l'écritoire de Torquato, mais, un demi-siècle plus tard,

Digitized by Google

Koztbue trouva qu'elle avait été volée, pendant la Révolution, par quelques adorateurs du grand poète, observe-t-il; et, quant à lui, si l occasion l'eût favorisé, il convient bonnement que les moines ne posséderaient plus le sablier.

La bibliothèque du couvent de Sant' Onofrio garde encore un buste en marbre de l'écossais Barclay, auteur de l'*Argenis*, espèce de roman politique écrit en latin. Jean Barclay a son tombeau dans l'Eglise, ainsi qu'Alexandre Guidi, poète italien, mort en 1712.

Nous avons vu à Rome d'autres reliques de Torquato Tasso, et nous croyons qu'elles méritent d'être signalées, tout au moins comme curiosité bibliographique.

Il se trouve, au Cours (*Via del Corso*), un libraire qui s'occupe spécialement des livres anciens, qui les connaît à merveille, et qui les vend fort chers. M. Petrucci en possède une assez grande quantité que les étrangers viennent voir et dont ils emportent toujours quelque portion.

Quand nous vîmes M. Petrucci, il venait de faire une découverte très curieuse et qui indique dans l'auteur de la *Jérusalem délivrée* un soin et des habitudes studieuses qu'on a voulu plus d'une fois lui contester. Le livre que M. Petrucci avait reconnu pour un livre de Torquato Tasso, était tout délabré à l'extérieur, et a pour titre : *Historia di Roberto Monaco della guerra fatta da principi Christiani contra Saracini per l'acquisto di Terra Sancta, tradotta per M. Francesco Baldelli in Fiorenza MDLII, in-8*. Cette histoire de Robert le Moine a été lue très attentivement par Torquato, comme le prouvent les indications jetées en marge, et qui sont bien réellement de son écriture irrégulière et brusquée. On peut se convaincre que beaucoup d'endroits près desquels il a mis un coup de plume ou écrit un nom propre, sont venus prendre dans le poème une certaine place. Nous relevâmes, séance tenante, quelques-unes de ces notes :

Digitized by Google

Page 19. *Pietro romita.*

P. 20, *Viaggio di Carlo Magno.*

P. 40, *Tancredii Ricardo.*

P. 107, *Fuga di Guglielmo.*

P. 123, *Goffredo simile al turbine.*

P. 127, *Ambasciatore del re di Babilonia.*

P. 242 : il y a, dans le chroniqueur, une description de sécheresse, et le poète a simplement mis en marge : *Nota.*

Le même libraire nous fit voir un volume qui renferme plusieurs écrits, tels que les *Origines* de M. Porcius Caton, un traité de Frontin, et d'autres écrits relatifs à l'histoire romaine ou aux antiquités italiques. Il y manquait huit feuillets de Caton, et nous remarquâmes en tête du livre deux pages de Torquato, dans lesquelles figurait, entre autres, ce principe : *Res magicæ non sunt prohibitæ nisi in quantum sunt peccandi occasio, secundum Thomam.* Ainsi, le poète songeait à la magie, et lisait dans saint Thomas qu'elle n'est défendue qu'autant qu'elle devient une occasion de péché. A la fin du volume, M. Pétrucci nous montra un axiôme politique écrit en latin, et que voici textuellement : *Principatus non debetur sanguini, sed meritis, inutiliterque regnat qui rex nascitur.* Quand nous en prîmes note, M. Petrucci nous recommanda fort de ne pas publier en France cette maxime séditieuse et attentatoire à la dignité princière. Nous ne nous sommes pas cru obligé de respecter de si honnêtes scrupules.

On nous montra ensuite un *saint Cyprien* de Cologne (1542, in-8°), annoté en latin, par Tasso ; et une édition des *Œuvres de Jérôme Frascator, Véronais.* Ce volume in-4°, imprimé à Venise, chez les Junte, en 1574, venait de la maison Colonna, et avait appartenu également au grand poète de l'Italie.

Nous avions sous la main quelques autres curiosités bibliographiques, comme, par exemple, *l'Aminta,* (Paris, 1655, in-4°), avec des notes de Ménage, qui en préparait une édi-

Digitized by Google

tion; mais rien ne nous attirait autant que ces lignes tombées de la plume de celui qui chanta le religieux triomphe des Croisés, et agenouilla Godefroi de Bouillon sur le saint tombeau de Jésus-Christ :

Il gran sepolcro adora, e scioglie il voto.

Quel est celui qui n'a pas éprouvé quelquefois en sa vie le mélancolique plaisir attaché à la contemplation des lignes écrites par une illustre main, glacée maintenant dans la froide mort? Là, sur ces pages, errèrent les yeux d'un glorieux trépassé : là tomba son souffle : là se promenèrent ses doigts, et vous qui interrogez d'un œil curieux ces mêmes pages, qui suivez les mouvements de ces caractères, pouvez-vous alors vous empêcher de songer en vous-même qu'un jour aussi vous serez glacé dans la tombe comme celui dont vous contemplez ces frêles souvenirs !

Ferrare a le privilége d'attirer à son hôpital Sainte-Anne, les étrangers qui veulent voir la prison du Tasse; mais cette prétendue prison n'est qu'une étroite chambre voûtée, au rez-de-chaussée et dans un coin de l'intérieur de l'hôpital. Quoiqu'il soit très avéré que ce n'est point là que fut enfermé Tasse, les pélerinages n'en continuent pas moins, et tout ce qu'il y a de touristes quelque peu anglais à l'endroit de la curiosité, ne quitterait pas Ferrare sans avoir donné un ou deux *paoli* pour se faire ouvrir cette laide cave. J'avoue à ma honte que je contribuai aussi pour ma part à la perpétuation de la supercherie du *cicerone*. Les guides ont bien leur mérite, si parfois ils portent l'ennui avec eux, parfois aussi ils ont un aplomb et une routine traditionnelle qui vous répète avec la fidèle mémoire des héraults d'armes de l'*Iliade* la harangue faite par quelque savant de l'endroit. Ils tâchent ensuite de broder sur ce canevas leurs histoires à eux, et ne vous font grâce de rien. Mon *cicerone* de Ferrare me racontait, ce

Digitized by Google

qu'il a dû raconter à des milliers de voyageurs, comment lord Byron se fit enfermer dans cette cave, y passa quelques heures, s'agitant, se démenant, et, au sortir de là, disant au concierge :

— Merci, bonhomme; à présent les pensées de Torquato vivent dans mon esprit et dans mon cœur.

Néanmoins, elles ne vivent guère dans les *Lamentations de Tasso*, qui furent le fruit de ce séjour à la prétendue prison.

Quelques-uns des poètes qui l'ont visitée, y ont écrit leur nom ; plus d'un y a laissé des vers. On y voit le nom de Casimir Delavigne, mis au crayon; celui de Victor Hugo, mis au crayon également, et accompagné de trois vers dont la pensée est aussi peu généreuse, ce me semble, que les termes en sont peu français. M. Hugo n'avait pas besoin de formuler ainsi aux yeux de tous, comme aurait fait un écrivain médiocre, ses ressentiments contre la critique et les envieux. Qui donc jalouse la gloire de Victor Hugo ? et quels éloges lui ont manqué chez nous ? Ainsi, je regrettais de trouver là ces trois vers :

Tout doit le respect au génie;
Eux, ils n'ont que la calomnie ;
Le serpent n'a que son venin.

Sans parler de cette ellipse de langage, le *génie*, *eux*, que veut dire ils *n'ont que la calomnie*, à côté du *serpent qui n'a que son venin* ? Ont-ils la calomnie au même titre qu'il n'a que son venin, lui ? Comment que l'on fasse, voilà qui est assez mauvais pour n'être pas de nature à se montrer ainsi à tous les yeux, M. Hugo était sous le coup de la même préoccupation, quand il disait dans sa pièce d'*Olympio :*

Et la haine monte à mon œuvre
Comme un bouc au cytise en fleur.

Sur un mur, à l'extérieur, on voit le nom de Lord Byron

Digitized by Google

assez profondément gravé ; il l'écrivit avec son couteau. M. Valéry a fidèlement relevé, dans ses *Curiosités et Anecdotes italiennes*, l'étrange orthographe que mit l'auteur de *Child-Harold*, en traçant au crayon ces vers de Lamartine sur Torquato Tasso ; il est difficile d'estropier plus drôlement notre langue :

Là le Tasse brul d'un flame fatal
Expiant dans les fers sa gloire et son amur
Quand il va recevoir la palm trionfal
Descand au noyr seyur.

Rien de ce que l'on a dit et de ce que l'on dira encore sur la fausse prison de Tasso, n'empêchera les touristes d'aller la visiter, ni d'inscrire leur nom sur le registre qu'on leur présentera dans la première salle de l'hospice.

F.-Z. COLLOMBET.

Digitized by Google

LOUIS PERNET.

Notre ville vient de perdre un de ses plus nobles enfants, un cœur dévoué à tous les sentiments généreux, un esprit associé à toutes les grandes idées. Louis Pernet, qui dirigea pendant deux ans la *Revue indépendante*, est mort à Nice, il y a quelques jours, à l'âge de trente-deux ans. Il avait porté dans la presse toute l'activité d'une nature qui ne calcula jamais ses forces en face du travail ou du danger. Cette époque de surexcitation et de fatigues vit se développer en lui les germes de la maladie qui nous l'a enlevé. La perte que nous faisons en est une pour le pays tout entier. Les journaux

Digitized by Google

démocratiques de Paris nous ont dévancé dans l'expression de leurs regrets pour le citoyen et l'ami qui vient de tomber dans nos rangs. Nous, ses compatriotes et ses camarades, qui l'avons suivi à travers les luttes de la vie jusqu'à son lit de douleurs, nous avons pu apprécier mieux encore l'inestimable valeur de cette nature qui recherchait avec avidité les occasions de dévouement. Louis Pernet ne laisse d'autres écrits que quelques articles disséminés dans la presse, et spécialement les chroniques politiques de la *Revue indépendante*, toujours remarquables sous sa plume par la rectitude des opinions et la chaleur du style. Il avait rapporté de deux voyages en Russie beaucoup d'observations neuves et fécondes, faites d'un point de vue à la fois impartial et généreux. Le temps lui a a manqué pour les publier. Dans son dernier voyage, malgré la prudence de sa conduite qui fut celle d'un studieux observateur, étranger à toute menée politique, sa qualité de Français et ses liaisons connues avec les représentants des idées les plus avancées à Paris, lui méritèrent les persécutions de la police de l'autocrate. Il fut brusquement arrêté à Moscou et jeté dans une prison où il passa vingt jours au secret, et d'où il entendit expirer sous le knouk plusieurs de ses compagnons de captivité. Relâché enfin par l'intervention de quelques Russes haut placés, il avait trop le sentiment de la dignité du nom français pour ne pas exiger des réparations de cette indigne violation du droit des gens ; il dut solliciter, pour les obtenir, l'appui des agents de la France en Russie, et il a acquis une preuve nouvelle de l'indigne mollesse avec laquelle l'honneur national est soutenu à l'étranger par la plupart de nos représentants, il fut complètement abandonné par l'ambassade française. Ses démarches auprès des autorités russes furent accueillies avec une politesse ironique et hypocrite, et il fut sommé de repartir pour la France sans avoir jamais pu connaître la cause réelle et même le prétexte de son arrestation. Cette affaire qui fit quelque bruit et qui aurait été prise à cœur par un gouvernement soucieux de notre dignité, est racontée avec assez de détails dans l'ouvrage de M. de Custines sur la Russie ; sa relation cependant n'est pas exacte en ce qui concerne l'attitude de Louis Pernet ; elle fut beaucoup plus énergique que celle que lui prête M. de Custines. Revenu à Paris, Pernet y con-

Digitized by Google

tinua sa vie d'études sérieuses, il y fut en relation d'amitié avec la plupart des esprits éminents qui travaillaient au progrès des principes démocratiques; il apportait dans ce commerce d'idées une belle intelligence soutenue par la droiture morale la plus inflexible; il animait ces réunions par les élans chaleureux du plus sincère enthousiasme. Pendant cette vie de camaraderie philosophique, il alla au-devant des sacrifices de toutes sortes. Sa bourse était ouverte comme son cœur. La direction si pénible d'une Revue acheva de consummer cette organisation affaiblie déjà par l'impétuosité qu'elle mettait dans toutes ses affections et toutes ses croyances. Sa noble intelligence le rendait tout à fait digne de la cause à laquelle il s'était consacré, mais c'est dans son cœur surtout qu'étaient sa valeur et sa force. A notre époque où l'égoïsme dévance chez la jeunesse les déceptions et les calculs de l'âge mûr, nul ne posséda, à un degré plus éminent que Louis Pernet, la puissance de l'abnégation et du dévouement; tous ceux qui l'ont connu sont là pour en témoigner. C'est le plus digne éloge qui puisse être fait de l'ami et du citoyen, c'est celui qu'il eût ambitionné, et le dernier que nous inscrirons sur cette tombe chère et sacrée.

Digitized by Google

M. MERMET AINÉ

(DE VIENNE).

La mort de M. Thomas Mermet, arrivée le 31 mars, a dû être un deuil public pour la cité de Vienne-en-Dauphiné. Nul n'aima sa ville natale avec plus de chaleur et d'effusion que lui, ne la servit avec plus de dévoûment, ne concentra plus pleinement en elle et sur elle tous ses moyens d'action, toute l'activité de ses travaux, toutes les forces de son cœur et de son esprit. On peut dire de M. Mermet qu'après les joies sereines et intimes de la famille, les calmes affections du foyer, il n'en connut pas d'autres que celles qui avaient pour objet les intérêts, la gloire, l'illustration, la prospérité et le bien-être de sa chère patrie. Son amour pour la ville de Vienne était plus encore que de la piété filiale, c'était un culte de tous les jours et de tous les moments : il en avait fait sa chose, *res sua;* il était solidaire de toutes ses douleurs, de toutes ses espérances, de toutes ses félicités; il s'identifiait corps et ame avec elle; même dans les secrètes émotions de la vie domestique, il se préoccupait sans cesse des affaires de tous, des progrès, des besoins moraux et matériels du municipe et de la commune, il leur rapportait toute sa sollicitude et ses desseins; et l'un des plus beaux jours de sa laborieuse carrière fut sans doute celui où, par la publication de son premier volume sur l'*Histoire Viennoise*, il put associer solennellement son nom à celui de la vieille reine de l'Allobrogie. Vienne, était pour M. Mermet, le centre du

Digitized by Google

monde : il n'avait d'enthousiasme, de verve, de patience que pour elle. — Sainte et vivifiante passion, élément de tout patriotisme, principe de toute vertu civique ! — Tous les concitoyens de M. Mermet se plaisent à lui rendre cette justice, c'est que la ville de Vienne n'eut pas d'enfant qui ait entouré sa mère avec plus de soins intelligents et de tendresse, et qu'il sacrifia souvent son repos, ses pacifiques études et ses affaires particulières à son pays.

Etranger à la cité viennoise, n'ayant pas eu de relations personnelles avec M. Mermet, avant 1831, il ne m'appartient pas de le juger comme administrateur : je sais seulement que, simple chef de bureau de la Sous-Préfecture, en des temps difficiles, à des époques d'anarchie, de réquisitions forcées et d'invasion, sous-préfet intérimaire, avocat, membre de la chambre des Représentants, pendant les Cent-jours, greffier du tribunal de commerce, conseiller municipal et d'arrondissement, administrateur des hospices et du bureaude bienfaisance, maire de Vienne durant un court espace de temps, il s'éleva, dans l'acquittement du devoir, au-dessus de la hauteur commune, et déploya souvent une habileté, un tact, une résolution, une prudence, une portée d'esprit et une raison dignes des caractères antiques au milieu desquels il vivait dans son cabinet, par ses études. A une grande rectitude d'idées, à des connaissances variées, M. Mermet unissait un certain absolutisme de volonté qui donna quelques prétextes à sa jalousie, mais ne la justifia jamais, car ce n'étaient pas ses opinions qu'il voulait faire prévaloir, mais bien la justice, le droit, les intérêts réels de son pays. Dieu lui avait accordé deux remarquables aptitudes, celle des affaires administratives et celle de l'archéologie antique : il aimait prodigieusement le maniement des unes, y apportait beaucoup de maturité, de dextérité et de prévoyance ; il avait un goût prononcé pour l'autre. — Ajoutons que s'il se croyait fermement indispensable aux destinées

Digitized by Google

communales de la ville de Vienne, plus d'une fois ses concitoyens purent s'apercevoir qu'elles avaient autant besoin de lui qu'il avait besoin d'elles. — Deux mots sur M. Mermet comme écrivain. Il resta viennois dans tous ser écrits comme dans tous les emplois de sa carrière, et ses ouvrages ne furent qu'une conséquence de son fervent patriotisme local, et comme autant de tributs de sa piété filiale envers la ville de Vienne. — Nul homme ne fut plus fier que lui de sa nationalité.

M. Mermet aîné a beaucoup travaillé et beaucoup écrit. Bien avant qu'on ne s'occupât, en France, d'archéologie chrétienne et qu'on ne connût le mot de *monographie*, par rapport à la description des édifices ecclésiastiques du moyen-âge, c'est-à-dire en 1825, il dressait dans une brochure in-4°, devenue presque introuvable dans le commerce de la librairie, un inventaire exact des richesses monumentales de la vénérable basilique de St-Maurice, et cela, pour appeler l'attention du gouvernement sur les ruines qu'elle avait à réparer. 1825, réfléchissez, de grâce, à cette date : on était alors en pleine restauration, et l'administration municipale de Vienne se trouvait dans les mains paternelles de M. de Miremont. Sans parler de plusieurs opuscules sur l'archéologie antique, émanés de la plume du regrettable défunt, il rédigea pendant longtemps la *Chronique de Vienne*, où les idées de décentralisation littéraire qui, depuis lors, ont si fortement grandi, jetaient peut-être leurs premières lueurs. Ce recueil devenu précieux comme les *archives historiques du Rhône*, rempli de recherches retrospectives, de choses relatives à l'histoire antique ou ecclésiastique de la ville de Vienne, de faits contemporains, ne contribua pas peu à inspirer aux Viennois, l'amour de leur pays, à répandre le feu sacré dont M. Mermet était le prêtre, à réveiller, à populariser parmi eux le goût des arts, le culte des glorieux souvenirs endormis

Digitized by Google

sur chaque pierre de leur illustre patrie. Ce ne fut qu'en 1825, que parut le premier volume de cette *Histoire de Vienne* pour laquelle l'auteur avait réuni tant de matériaux qu'il n'a pas eu le temps de mettre tous en œuvre. La mort de M. Mermet soulèvera peut-être le voile qui enveloppe cette découverte du manuscrit de Trebonius Rufus, que peu de personnes semblèrent prendre au sérieux et qui parut à quelques-unes ou facétieuse ou très singulière, bien qu'un homme sérieux en assumât la responsabilité. Le deuxième volume du même ouvrage, ne fut publié qu'en 1833. Je passerai sous silence la Réponse au Questionnaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les monuments de l'arrondissement de Vienne ; la brochure *Les Prélats Espagnols*, où je ne m'attendais guère à jouer un rôle de concert avec feu Pollet et M. L. Perrin, de Lyon; et la *Vie de l'Homme*, son dernier opuscule.

L'*Histoire de Vienne* est le grand titre de M. Mermet à la gratitude littéraire de ses concitoyens, bien que cet ouvrage soit incomplet, qu'il manque de cette précision, de cette critique auxquelles s'est attachée, depuis lors, l'histoire particulière, en province ; de ces vues générales et de cette haute philosophie auxquelles elle s'est élevée depuis peu. Mais il faut faire la part du temps, des circonstances, des caractères, de l'éducation, de l'âge de l'écrivain. Ce que fit M. Mermet en 1825 et en 1828, ce qu'il avait préparé de longues années auparavant, c'est immense. Le premier, il écrivait en province, uniquement pour son pays et sur son pays. M. Mermet, à ce point de vue, est le père de cette pléïade de jeunes écrivains de la province qui ont mis leur cœur et leur plume au service des gloires et des traditions de nos villes; il a été leur précurseur dans les voies de la décentralisation littéraire, archéologique et historique, il est mort leur doyen. Ce fait est incontestable.

Le style de M. Mermet ne se distingue point par cette élé-

Digitized by Google

gance, cette souplesse, cette rapidité, cette énergique concision que l'on exige aujourd'hui de l'écrivain ; mais il est clair, il a une allure franche qui plaît au lecteur. M. Mermet, dans ses ouvrages, causait avec ses concitoyens et ne les haranguait pas ; il avait, dans ses livres, tout comme dans sa conversation, des tours familiers, une certaine tendance à la prolixité, une sorte de bonhomie plus apparente peut-être que réelle qui ne manquait toutefois ni de finesse ni d'originalité. Il ne les dégageait pas assez sévèrement de détails oiseux, superflus ou vulgaires et ne châtiait pas sa phrase autant qu'il l'eût pu faire. Du reste, ce sont des documents qu'il a recueillis, et, s'il ne les a pas disposés avec toute la méthode desirable, il n'en a pas moins le rare mérite de la découverte et du choix. M. Mermet était d'un commerce facile et enjoué. Il contait à merveille, et, en l'entendant, on lui pardonnait volontiers d'être un peu verbeux et un peu enclin à narrer avec complaisance les événements viennois dont il avait été le héros. Il avait tant vécu avec les anciens, dans son cabinet et ses livres, qu'il croyait pouvoir, comme eux, parler des services rendus à la patrie et s'en regarder comme le sauveur dans mille conjonctures, car ses avis avaient presque toujours été salutaires. Un peu irascible, il n'aimait guère la contradiction, et, malgré la droiture de son jugement et l'indulgence réelle de son cœur, sa connaissance parfaite des hommes et sa grande habitude de la société, il prenait quelque ombrage de l'influence ou de la science qui eûssent prétendu être supérieures aux siennes. Le *moi* était assez chatouilleux chez lui. Fort versé dans les antiquités romaines, il n'avait ni les mêmes penchants, ni les mêmes études par rapport à celles du moyen-âge, et son goût en ce qui touche aux arts chrétiens, était peut-être moins sûr qu'en bonne conscience il ne le croyait. — La vie privée de M. Mermet dut se ressentir de son continuel besoin d'être mêlé aux affaires publiques : la commune fai-

Digitized by Google

sait presque pâlir sa famille à ses yeux. Dans le monde, il était un peu trop municipal, un peu trop officiel, un peu trop homme public : de là vient qu'il semblait manquer d'onction dans son langage. Ses convictions politiques n'eurent peut-être pas, dit-on, toute la fermeté et la logique qu'on eût aimé à y reconnaître.

J'ai eu assez de rapports avec cet excellent citoyen, cet homme de bien, cet écrivain utile, laborieux, dévoué à la patrie au-delà de toute expression, ce continuateur patient de Nicolas Chorier, j'ai pénétré assez avant dans les mystères de cette nature élevée, pour qu'on ne me dénie pas le droit de dire toute la vérité sur sa tombe, comme je l'ai dite tout entière, dans cette même tribune littéraire et historique du Lyonnais, sur la dalle tumulaire de Jean Pollet. —Je ne comprends pas le tribut funèbre sans une équitable part faite aux qualités et aux travers. Mermet avait assez de hautes et nobles vertus pour faire oublier quelques côtés humains de son caractère, et son nom, toujours cher à la cité viennoise, sera toujours aussi une puissante recommandation pour ses enfants. Et puis où l'histoire doit-elle commencer pour l'homme, si ce n'est sur son tombeau ?

Ce ne fut qu'en 1838, que M. Mermet reçut comme récompense de ses travaux historique , la décoration de membre de la Légion-d'Honneur, sur la proposition du ministre de l'Instruction Publique. Il était correspondant historique de ce département (comité des arts et monuments) et associé de la Société Royale des Antiquaires de France. En 1840, il m'avait remplacé dans les fonctions peu actives et assez mal définies d'inspecteur des monuments historiques du département de l'Isère. Il fut l'ame de la Commission des beaux-arts, instituée à Vienne, par son influence, et qui a rendu de véritables services au pays.

Viennois dans toutes les manifestations de sa vie, dans ses

Digitized by Google

livres, ses actes, ses goûts, M. Mermet le fut encore dans ses collections d'objets d'art. Son cabinet archéologique se composait à peu-près exclusivement de choses antiques ou du moyen-âge, recueillies à Vienne : il avait réuni une curieuse série de monnoies viennoises et de médailles des tyrans des Gaules. — M. Mermet était un type viennois que la vénérable métropole de l'Allobrogie retrouvera difficilement.

Joseph BARD.

Digitized by Google

GERSON,

POÈTE.

Les adversaires de l'illustre Chancelier prétendent qu'il était d'un caractère violent et farouche, que dès lors il n'a pu composer un livre calme et doux, tel que celui de l'*Imitation*; cette allégation est facile à détruire, et puisque la polémique engagée sur ce sujet, continue en ce moment, dans la *Gazette de Lyon*, il sera peut-être agréable aux personnes qui suivent cette intéressante question, de l'étudier sous le côté poétique, ce qui n'a pas encore été fait.

Je trouve dans les œuvres de Gerson (édition de Dupin, tom. III, colonne 683), parmi ses nombreuses poésies, une petite idylle pleine de sentiment: c'est un épitalame sur l'amour du théologien pour la théologie ; la forme est allégorique, imitée du *Cantique des Cantiques;* Gerson chante l'amour de Jacob pour Rachel.

Il n'existe pas de traduction de ce petit poème peu connu ; j'ai essayé d'en faire une, et je la présente en regard du texte latin.

Digitized by Google

EPITHALAMIUM MYSTICUM

THEOLOGI ET THEOLOGIÆ

SUB TYPO

JACOB ET RACHEL.

RACHEL LOQUITUR.

Oro per cervos capreasque campi,
Oro sacratos per amoris ignes,
Per fidem sanctam, decus et honorem,
Jacob amas ne!

JACOB RESPONDET.

Per greges nostras ovium, per agnos,
Perque formosum viridens salictum,
Et per illimes nitidosque fontes,
Rachel, amo te.

Rusticum si me genuit Dei sors,
Rector, et si sim positus bidentum,
Nobilem claris titulis adauctam,
Rachel, amo te.

Lucis æternæ speculum decorum,
Feminam fortem, decus omne sponsi,
Cujus effulget species honora,
Rachel, amo te.

Ibo, fisus te gelidas par Alpes
Africæ sirtes peragrabo tutus,
Scylla nil terret, nihil et Charybdis,
Rachel, amo te.

C'EST RACHEL QUI PARLE :

Je t'en conjure, par les cerfs et les chevreuils
de la plaine, par les feux sacrés de l'amour,
par l'honneur et la sainteté de la foi jurée, dis-moi,
Jacob, m'aimes-tu !

JACOB RÉPOND :

Je te le jure, par nos troupeaux de brebis,
par nos agneaux, par la beauté des saules verdoyants,
par nos fraîches et limpides fontaines,
ô Rachel, je t'aime.

La volonté de Dieu m'a fait naître aux champs,
il m'a préposé à la garde des troupeaux,
tandis que tu peux t'énorgueillir d'une noble
naissance et de titres illustres ; et pourtant,
ô Rachel, je t'aime.

Miroir éclatant de la lumière éternelle,
femme forte, gloire unique de l'époux,
toi, dont la beauté brille à tous les yeux,
ô Rachel, je t'aime.

Pour toi j'irai sans crainte à travers les Alpes
glacées, pour toi je parcourrai sans trouble
les syrtes d'Afrique ; ni Charybde, ni Scylla
n'ont rien qui m'épouvante :
ô Rachel, je t'aime.

Digitized by Google

Si tonet cœlum crepitu fragoso,
Totus et casum minitetur orbis,
Inter hæc tanta positus pericula,
Rachel, amo te.

Nil ab amplexu placido revellet,
Quidquid occurret nihil hinc timebo,
Nullius vincar sub amore, quippe;
Rachel, amo te.

Ventre fœcundo Lya sit licebit;
Et sit ancillis numerosa proles,
Nescio quid plus nitet et placet, cur,
Rachel, amo te.

Suavis à te pax requiesque cordis,
Triste nil affers, reboas camœnis
Ducibus prorsus; ita eminentem,
Rachel, amo te.

Rector Ægypti sapiens, pudicus
Nascitur Joseph tibi, Benjaminque;
Benjamin quanquam moriaris ortu,
Rachel, amo te.

Osculeris me labiis pudicis,
Brachiis sacris mea colla stringe,
Istud ut fiat tibi semper hærens.
Rachel, amo te.

Spiritus sanctus tibi multus unus
Dona virtutum retines beata,
Diligentes te satias in ævum,
Rachel, amo te.

RACHEL CONCLUDIT :

Vere qualem dat Philomela cantum
Et velut sursùm volitans alauda :
Tale, mi Jacob, resonas amœnum
Carmen, amo te.

Le ciel retentirait des éclats de la foudre,
l'univers tout entier menacerait de sa chute;
au milieu de tant de périls, je dirais encore :
ô Rachel, je t'aime.

Non, rien ne m'arrachera à ces doux embrassements,
nul danger ne me fera trembler,
nul autre amour ne pourra me subjuguer,
ô Rachel, je t'aime.

Que Lya soit fière de sa fecondité,
qu'elle s'environne d'une nombreuse suite d'enfants
et de serviteurs; pour moi, je ne sais ce qui en toi
a plus d'éclat et de charme et pourquoi,
ô Rachel, je t'aime.

Avec toi la douce paix et le repos du cœur;
avec toi rien de sombre; les muses elles-mêmes
inspirent tes chants; au milieu de ta douce harmonie,
ô Rachel, je t'aime.

De toi, doivent naître le sage gouverneur de l'Égypte,
le chaste Joseph, et Benjamin, Benjamin dont
la naissance causera ta mort :
ô Rachel, je t'aime.

Approche de moi tes lèvres pudiques,
prodigue-moi tes chastes embrassements,
que mon cœur soit pour toujours à toi !
qu'il répète :
ô Rachel, je t'aime.

A toi l'Esprit saint un et multiple,
avec lui tu as le bonheur de posséder
le don des vertus, tu peux avec joie
te délecter pour l'éternité, et moi je dirai toujours :
ô Rachel, je t'aime.

C'EST RACHEL QUI DIT EN FINISSANT :

Tels que les chants de Philomèle au printemps,
tels que ceux de l'alouette qui s'élève dans les airs;
tels les tiens, ô mon bien-aimé,
résonnent doucement à mon oreille :
ô Jacob, je t'aime.

Cette idylle de Gerson n'est certainement ni pâle, ni froide, elle n'est pas non plus l'œuvre d'un homme au naturel farouche; l'on retrouve et l'on admire, dans plusieurs passages du livre de l'*Imitation*, les mêmes transports, les mêmes mouvements de l'ame, la même élégance poétique, il suffira d'en citer quelques passages pour le démontrer :

Digitized by Google

IMITATIO.

L. 3. C. V.

DE MIRABILI AFFECTU DIVINI AMORIS.

Dilata me in amore ut discam
Interiori cordis ore degustare,
Quam suave sit amore
Et in amore liquefieri et natare.

Tenear amore, vadens supra me,
Præ nimio fervore et stupore.

Cantem amoris Canticum :
Sequar te dilectum meum in altum ;
Deficiat in laude tua anima mea,
Jubilans ex amore.

Amem te plusquam me,
Nec me nisi propter te,
Et omnes in te qui vere amant te ;
Sicut jubet lex amoris lucens ex te.

Verset 6.

L. 3. C. XXIII.

Effunde gratiam desuper;
Perfunde cor meum rore celesti,
Eleva mentem pressam mole peccatorum,
Et ad celestia totum
Desiderium meum suspende.

Verset 9.

IMITATION.

L. 3 C. V.

DU MERVEILLEUX EFFET DE L'AMOUR DIVIN.

Dilatez-moi dans l'amour, afin que j'apprenne
à goûter, au fond de mon cœur, combien il est doux
d'aimer, de se fondre et de nager dans l'amour.

Que, saisi par l'amour, je m'élève au dessus de
moi-même par un excès de ferveur et de ravissement.

Que je chante le cantique de l'amour ;
que je vous suive jusqu'au ciel, ô mon bien-aimé !
que mon ame s'épuise d'affection et de joie,
jusqu'à ce qu'elle tombe de défaillance,
en chantant vos louanges (1) !

Que je vous aime plus que moi-même,
que je ne m'aime que pour vous,
et que j'aime en vous tous ceux
qui vous aiment véritablement,
ainsi que l'ordonne la loi d'amour
qui tire de vous sa lumière.

Verset 6.

L. 3. C. XXIII.

Répandez votre grace céleste ;
inondez mon cœur d'une rosée divine ;
relevez mon ame oppressée
sous le poids de ses iniquités,
et tenez tous mes desirs élevés vers les cieux.

Verset 9.

Le plus grand de nos poètes a été favorable à Gerson, soit sur la question poétique, soit sur la question de l'*Imitation*. Ce livre

(1) M. de Nolhac, qui ne partage pas l'opinion attribuant à Gerson le LIVRE DE L'IMITATION, a fait, dans son ouvrage, page 22, la remarque suivante : « Ce verset de l'IMITATION représente les saintes jubilations de l'ame aimante, sous l'emblème de l'alouette, qui salue de son joyeux gazouillement le soleil du matin, s'élève dans les airs, comme si elle voulait s'approcher de lui, et ne cesse de chanter, jusqu'à ce qu'elle retombe épuisée sur la terre. » Il faut convenir alors que ce verset offre une bien grande similitude, une bien grande analogie avec la dernière strophe du poème de JACOB ET RACHEL ; en effet, Rachel compare les chants de Jacob à ceux de l'alouette qui s'élève dans les airs Cette fois, la conformité dans les deux compositions ne peut être niée.

Digitized by Google

si remarquable contient une telle profusion de beautés poétiques, que le grand Corneille l'a traduit tout entier en vers français ; il en existait déjà sept traductions en vers français ; neuf en vers latins et une en vers italiens ; mais, comme l'a dit M. Monfalcon, « le fonds de ce livre était si beau, qu'il a nui à la forme ; et tant d'éloges ont été donnés à la sublimité de la morale, qu'il n'en est pas resté pour *la poésie* du langage. »

Après ce parallèle du poème de Rachel et de Jacob avec des passages de l'*Imitation*, peut-on soutenir que Gerson, poète, n'a pas dû être l'auteur de l'*Imitation?* Peut-on soutenir qu'il n'était pas doué de cette sensibilité naturelle, de cette délicatesse de sentiment qui ont inspiré à l'auteur de l'*Imitation* les pensées pleines de grace et d'élégance qui enrichissent son ouvrage ?

Il est bien certain que Gerson, soit en vers, soit en prose, a exprimé avec un style vif et brûlant le feu céleste qui l'animait dans son amour pour la théologie, et dans son amour pour la divinité; ses deux ouvrages, au surplus, ont la forme du colloque.

A l'égard des êtres imaginaires que l'on prétend opposer à Gerson, il serait impossible d'établir un semblable parallèle, leurs productions étant aussi inconnues que leurs personnes sont fantastiques et fabuleuses : on ne peut combattre des fantômes.

Quant à A-Kempis qui a réellement existé, et dont les œuvres sont peu volumineuses, le parallèle de ses écrits avec l'*Imitation* ne lui serait pas favorable. Il s'en faut que son style soit poétique, ce qui sera démontré plus tard; mais ce qu'il importe de remarquer dès à présent, c'est que A-Kempis est né 17 ans après Gerson, et qu'il n'a été que son copiste maladroit, car, voulant embellir le style de son maître, il est tombé dans le burlesque ; il a, dans ses écrits, prodigué un luxe de figures, de fleurs de rhétorique forcées et ridicules, qui ne sont nullement dans le goût simple et élevé de l'auteur de l'*Imitation;* aussi A-Kempis et ses œuvres n'ont pas échappé au fouet satyrique de Boileau :

> Alain tousse et se lève ; Alain le savant homme,
> Qui de Bauny vingt fois a lu toute la Somme,

Digitized by Google

Qui possède Abeli, qui sait tout Raconis,
Et même entend, dit-on, le latin D'A-KEMPIS !!!

(LE LUTRIN, chant IV).

Les adversaires de Gerson demandent des preuves de sentiment celles que j'offre me paraissent assez fortes.

DARMÈS.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LA VIE ET SUR LES ÉCRITS

DE

SAINT ISIDORE DE SÉVILLE[1].

L'Eglise d'Espagne s'était distinguée, dès son origine, par une chaleureuse adhésion à la foi catholique. Les diverses tentatives de l'erreur, tantôt du nestorianisme, tantôt du manichéisme, puis ensuite du priscillianisme, et d'autres sectes moins connues, furent presque impuissantes sur le sol de la Péninsule, aussi bien que les derniers efforts de l'arianisme, ce colossal adversaire, qui eût triomphé de l'orthodoxie, si quelque chose devait en triompher. Ce fut par la conversion des rois Goths que le catholicisme prit le dessus; mais, de persécuté qu'il avait été, peu s'en fallut, sous leur domination, qu'il ne devînt oppresseur et tyrannique. Ces brusques retours dans les affaires religieuses ne sont que trop fréquents, lorsque le pouvoir

(1) Fragment d'une *Histoire des Lettres latines au VIe siècle.*

Digitized by Google

civil ne veut pas borner son action aux affaires purement humaines, et les limites qui séparent l'empire temporel de l'empire spirituel sont si vite franchies !

On avait pu remarquer, bien avant le VIe siècle, avec quelle surprenante facilité les peuples barbares passaient d'une bannière à l'autre, assez prêts à abdiquer le lendemain la foi de la veille. Quand s'éteignit chez eux le dernier souffle d'esprit militaire, et que, aux approches des ténèbres envahissantes, l'Eglise hérita de l'autorité et du respect que d'autres perdaient, les races gothiques vinrent à elle plus facilement. C'est l'époque où l'on rencontre, dans les souscriptions des conciles, plusieurs noms qui décèlent une origine étrangère. La littérature se réfugiait parmi le clergé, les vertus paisibles se trouvaient surtout aux monastères, et il est aisé de comprendre que les âmes d'élite, dans les races nouvelles, durent s'abriter là, pour échapper à l'agitation du monde.

Parmi les hommes qui occupaient, en Espagne, au VIe siècle, les sièges pontificaux, c'est un évêque de Séville que l'on vit briller du plus vif éclat, et exercer le plus d'ascendant. Isidore avait, en effet, ce qu'il fallait pour remplir un noble rôle, et il sut le remplir. Ses vertus furent dignes de son savoir, et tout cela se trouva réhaussé par la splendeur de la naissance. Aussi l'évêque Braulion, son collègue et son contemporain, disait-il de lui avec admiration : « Le Seigneur, après tant de désastres de l'Espagne, l'a suscité, dans ces derniers temps, pour restaurer, je crois, les monuments antiques, de peur que nous ne fussions de toute part engourdis dans la rusticité, et l'a placé comme une sorte d'appui, tellement que je puis bien lui appliquer ces paroles du philosophe (1) : « Nous qui errions égarés dans notre cité, comme des étrangers, nous avons été, en quelque façon, ramenés au logis

(1) Cicer. *Acad. Quæst.* lib. I.

Digitized by Google

par tes livres, afin que nous puissions une fois reconnaître qui nous sommes et où nous sommes. L'âge de la patrie, les descriptions des temps, les droits des choses sacrées et des prêtres, la discipline domestique et publique, les noms, les genres, les offices, les causes des demeures, des régions, des lieux, et de toutes les choses divines et humaines, c'est toi qui nous as tout révélé (1). » Cet éloge donné au docte Varron, par l'orateur romain, semblait convenir au Varron espagnol, à l'auteur des *Etymologies*.

Isidore naquit de parents hispano-romains. Son père, Sévérianus, était gouverneur de Carthagène. Sa mère s'appelait Turtura, et la noble femme eut la gloire de donner le jour à une religieuse famille, où il y eut trois évêques : Léander, prédécesseur d'Isidore sur le siège de Séville; Fulgentius et Isidore ; puis une fille, sainte Florentine. Une vie d'Isidore, insérée dans le recueil des Bollandistes (2), raconte des merveilles du jeune enfant et de son érudition précoce, mais toutefois, il désespérait de lui-même et se décourageait. Un jour, qu'il redoutait les coups de son maître, Isidore s'était enfui un peu loin de Séville. Epuisé de fatigue et de soif, il alla s'asseoir au bord d'un puits, où se trouvait une énorme pierre percée de creux tortueux, et, quand il l'eut bien considérée, il se demanda ce que cela pouvait être, et d'où pouvait provenir ce qui l'étonnait si fort. Il y avait encore, au bord du même puits un morceau de bois que le continuel frottement des cordes avait sillonné de lignes polies et profondes. Une femme survint pour puiser de l'eau, et, comme elle fut émerveillée de la beauté d'Isidore, elle lui demanda ce qu'il faisait là, pour

(1) *Prænotatio librorum B. Isidori a Braulione, Cæsaraugustano episcopo.* En tête des Œuvres d'Isidore de Séville, édit. de du Breul; Paris, 1617, in fol.

(2) *Acta SS.* IV April.

Digitized by Google

quel motif, et si jeune encore, il y était venu seul. L'enfant s'étant retourné vers elle avec modestie :

« O femme, dit-il, je vous prie de me dire par qui et pour quelle raison cette pierre et ce bois sont ainsi creusés ! »

« Cette pierre, lui répondit la femme, cette pierre a été usée par la chute de gouttes fréquentes, et le bois a été percé en rigoles par le continuel frottement des cordes qui puisent l'eau. »

L'enfant alors, tout rempli de l'esprit divin, et se repliant en lui-même : « Si une dure pierre se creuse à la fréquente chute d'une eau molle, si le bois se coupe au passage des cordes, à combien plus forte raison, moi, qui suis homme, pourrai-je, avec la grâce de Dieu, apprendre chaque jour peu à peu et arriver à une abondante science ! »

Quand même il faudrait être en garde contre un historien qui écrivait ces lignes plusieurs siècles après la mort d'Isidore, toujours est-il que ce grand évêque parvint à une érudition encyclopédique, et bien étonnante pour ce temps-là. Il avait une merveilleuse facilité d'élocution, une parole abondante et agréable, qui ravissait d'admiration tous les auditeurs. On eût aimé à lui entendre dire plusieurs fois la même chose, et le plaisir eût été nouveau encore, si l'on en croit Ildefonse de Tolède (1).

Il est assez probable qu'Isidore embrassa la vie cléricale, pendant que saint Léander, son frère, était évêque de Séville, et que ce fut dans son clergé qu'il commença à exercer le ministère apostolique. Ce fut avec ce frère bien aimé qu'il s'efforça de ramener à l'orthodoxie les Wisigoths, et qu'il parvint à miner l'arianisme. Son zèle ne diminua point après la mort de Léander, et s'exerça heureusement sous le règne de plusieurs princes qui lui prêtaient leur appui.

(1) *De Scrip. eccl.*, cap. IX, dans la *Bibliotheca eccles.* de Fabricius.

Digitized by Google

En 601, il monta sur le siège de Séville, que saint Léander avait laissé vacant. Il fut en Espagne le restaurateur de la discipline, et le modèle du clergé. Un pontife d'un si rare mérite devait exercer une grande influence sur ses collègues, et Isidore devint, en effet, l'ame des conciles. Les décisions que l'on y prit furent son ouvrage, et, à Tolède, en 623, les évêques, en témoignage de la haute estime qu'ils avaient pour ses vertus et sa doctrine, lui déférèrent la présidence, bien qu'il ne fût pas revêtu de la dignité de primat, et que ce titre appartînt à l'évêque de Tolède.

Au concile de Séville (Hispalis), en 619, il eut la gloire, autant par sa douceur que par son éloquence, de ramener à l'unité un évêque syrien, de la secte des Acéphales (1). Les infirmités de la vieillesse ne purent abattre le zèle ni la ferveur du noble pontife. Un de ses clercs, Rédemptus, nous a laissé un touchant récit des derniers moments d'Isidore. Comme il sentait approcher sa fin, il ne cessa, pendant les six derniers mois de sa vie, d'avoir chez lui, du matin au soir, des moinès, des écoliers et des pauvres à qui il donnait d'abondantes aumônes. Comme le corps s'affaiblissait et que la fièvre allait croissant, il ne pouvait prendre aucune nourriture. Cependant, il lui revint un peu de force, et ce fut pour mourir; le flambeau, avant de s'éteindre, jeta une dernière et brillante lueur. Isidore fit assembler les clercs et son peuple, manda ensuite deux évêques, Jean et Epartius, avec lesquels il était lié d'une sainte amitié, et ce fut au milieu de cet imposant cortége de moines, de religieuses, de clercs, qu'il fut porté de sa cellule à l'église de Saint-Vincent. La foule ne pouvait contenir son deuil; il aurait fallu avoir un cœur de fer pour ne pas éclater en sanglots, dit le pieux historien.

Quand il fut dans le chœur, en face de l'autel, Isidore se fi

(1) Braulio, *loc. cit.*

Digitized by Google

revêtir du cilice et couvrir de cendres; puis, étendant les mains vers le ciel, en priant le souverain maître qui allait prendre son ame et juger sa vie entière, il implora le pardon de ses fautes, reçut le corps et le sang de Jésus-Christ, adressa de tendres adieux à ses prêtres et à son peuple, ordonna de distribuer aux pauvres ce qui lui restait de son argent, demanda à tous ses frères en Jésus-Christ le baiser de paix, et fut ramené dans sa cellule, où il mourut quatre jours après, le 4 avril 636. Son corps fut inhumé dans la cathédrale de Séville, entre celui de saint Léander et celui de sainte Florentine.

Les ouvrages d'Isidore décèlent une grande érudition; son style est clair et aisé, mais dépourvu d'élégance et de politesse, comme aussi de jugement et de goût, ce qu'il faut attribuer principalement au siècle où l'auteur vivait. Le grand livre des *Etymologies* peut être considéré comme l'épitaphe de la langue latine; il la scelle au tombeau et donne son oraison funèbre. Isidore est plus véritablement le dernier romain que tant d'autres à qui l'on a donné ce nom; il règne dans ses œuvres morales un ton de piété qui émouvrait quelquefois, s'il n'était étouffé sous les mots. Nous allons donner la nomenclature des écrits d'Isidore, et nous les diviserons en cinq classes. La première comprendra les arts et les sciences; la seconde contiendra les écrits historiques; la troisième, les Commentaires sur l'Ecriture; la quatrième, les Traités dogmatiques; la cinquième, les Traités sur la discipline de l'Eglise; et la dernière, les œuvres de morale et de piété.

L'édition que le bénédictin Jacques du Breul, en publia à Paris, l'an 1601, et qui fut réimprimée à Cologne, l'an 1617, 1 vol. in-folio, présente d'abord cinq lettres, qui ne sont pas sans intérêt. Il y en a deux de Braulion, évêque de Saragosse (Cæsaraugusta), et trois de saint Isidore. Braulion ayant appris que ce pontife avait achevé son ouvrage des *Etymologies*,

Digitized by Google

et qu'il en courait ça et là des exemplaires incomplets, le lui demanda avec beaucoup d'instance. Sept années se passèrent sans qu'il le reçût, mais enfin Isidore le lui envoya, en le priant de le mettre en meilleur ordre. Il se trouvait à Tolède, pour un concile, quand il reçut le diacre et la lettre de Braulion, lettre où la demande prend les formes les plus surprenantes. Elle est une preuve des goûts studieux que nourrissait le clergé.

I. Quant aux vingt livres (1) des *Etymologies*, ou *Origines*, ce fut Braulion qui les retoucha, et qui leur donna la forme qu'ils ont aujourd'hui (2). L'auteur y traite de la Grammaire, de la Logique, de la Rhétorique, de l'Arithmétique, de la Géométrie, des Mathématiques, de l'Astronomie, de la Médecine, de l'Agriculture, de la Navigation, de la Chronologie. Il donne de courtes définitions de chaque science, avec les étymologies des mots grecs et latins, comme on les entendait de son temps. Le sixième livre est un de ceux qui offrent le plus d'intérêt. Il y est parlé des écritures de l'un et de l'autre Testament, et de leur canonicité; de la liturgie et de ses diverses parties, qui sont encore les mêmes de nos jours; puis du Baptême, de la Confirmation, de la Pénitence, de l'Eucharistie, et des effets de ces sacrements par rapport aux ames de ceux qui les reçoivent; enfin des abstinences, des jeûnes, de la nécessité de pleurer ses péchés, etc. Le septième livre peut être regardé comme un abrégé de théologie.

Il était difficile qu'en resserrant ainsi dans un cadre assez étroit l'universalité des sciences (3), Isidore ne gauchît pas quelquefois; car où est l'heureux génie qui pourrait suffire à tout, et avoir une certaine compétence dans les questions

(1) L'auteur de la *Bibliotheca hispana vetus*, tom. Ier, pag. 330, dit avoir vu d'anciens manuscrits où cet ouvrage n'est divisé qu'en XV livres.

(2) *Prænotatio librorum Isidori a Braulione, Cæsaraugustano episcopo.*

(3) *Ibi quæcumque fere sciri debentur restricta collegit.* (Ibid.)

Digitized by Google

les plus opposées ? Isidore fut donc en beaucoup de choses un simple compilateur, rien que cela; son livre atteste de nombreuse lectures ; mais, avec l'intention d'être utile, le savant évêque dut nuire beaucoup aux études profondes, car le propre des résumés et des compilations, c'est d'éloigner des ouvrages originaux et de les faire négliger trop souvent.

Une fois ceci observé, l'on ne peut nier que les *Etymologies* ne soient d'une grande portée dans le domaine de la science, et qu'il ne faille y recourir constamment pour une foule de particularités qu'Isidore nous a transmises, soit d'après les auteurs perdus ou conservés, soit d'après ses observations et ses propres recherches, car combien d'écrivains n'a-t-il pas cités, éclaircis ou corrigés (1) ! Que de fois on invoque son témoignage sur des points d'histoire, d'antiquité profane et sacrée!

Les *Etymologies* d'Isidore ont été sur beaucoup d'articles l'objet de censures qui n'étaient pas incontestablement exactes. Ainsi, pour nous borner à quelques mots, Jean Kircmann, *de funeribus Romanorum*, II, 9, se moque de l'étymologie de *feretrum* (2), tandis que Vossius, *in Etymologico*, est loin d'en faire autant. Nicolas Rigault, dans ses notes sur Tertullien (*Scorpiac.*, in princ.), blâme Isidore d'avoir dit (3) que le scorpion était une flèche, tandis que c'était plutôt une machine servant à lancer les flèches, et cependant Stervech, dans ses commentaires sur le 22e chap. du IVe livre de Végèce, appuie le sentiment d'Isidore. Jean Scheffer, *de re navali, in addendis ad lib.* III, pag. 337, s'inscrit contre l'étymologie

(1) J'indiquerai notamment d'utiles variantes publiées par J. Oberlin, dans le *Magasin encyclopédique*, Ve année, tom. VI, pag. 339. — Voir aussi *Colomesii Opuscula*, pag. 9 et suiv.

(2) Voy. Isidore, XVIII, 9; XX, 11.

(3) XVIII, 8.

Digitized by Google

du mot phare, que saint Isidore (1) fait dériver de φως, *lumière* et, οραω, *je vois*, et Martini, au contraire dans son *Lexique*, au mot *pharus*, déclare que cette étymologie n'est point à mépriser (2).

Les deux livres des *Différences ou des Propriétés des mots* sont des ouvrages de grammaire, aussi bien que celui des *Différences spirituelles;* mais ce dernier, quoiqu'il tienne à la synonimie comme les autres, ne laisse pas de renfermer quelques principes théologiques. Ainsi, l'orateur explique le mystère de l'unité dans la Trinité, par l'exemple de feu, en qui trois attributs ne font pourtant qu'une même chose : *Ignis, calor, tria quidem vocabula, sed res una.* (3).

Le livre *de la Nature des Choses* est adressé à Sisebut, le premier roi goth auquel l'histoire accorde l'éloge d'homme lettré (4), d'homme remarquable par son esprit et sa faconde. Il avait demandé à Isidore cet ouvrage, et Isidore le composa d'après les anciens auteurs, les auteurs ecclésiastiques surtout, comme il le dit dans sa lettre à Sisebut. Ce

(1) XV, 2.

(2) La Bibliothèque de Lyon possède un manuscrit des *Etymologies* d'Isidore; c'est un in-fol. de 304 pages, sur vélin, et à deux colonnes. Il est écrit avec beaucoup de netteté et embelli de majuscules ornées et enluminées. Ce manuscrit a pour titre : *Incipit liber ethimologiorum Ysidori hispalensis episcopi*, et date de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle. Il offrirait à un nouvel éditeur beaucoup d'utiles variantes, au moyen desquelles on aurait un texte meilleur que celui de du Breul.

On trouve, à la suite des *Etymologies*, le *Polyhistor* de Solin, et quelques opuscules en prose et en vers ; mais ils présentent peu d'intérêt. Delandine, *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. I, pag. 151, n'a pas mentionné cet ouvrage annexé à Isidore.

(3) Num. 2.

(4) *Dum te præstantem ingenio facundiaque, ac vario flore litterarum non nesciam.* Isid., pag. 246. — *Lingua nitidus, litterarum studiis ex parte imbutus.* Ibid., pag. 277.

Digitized by Google

livre de physique peut être curieux à consulter comme expression de ce que l'on savait alors sur le système du monde et sur les phénomènes qui nous environnent de toute part.

II. A l'instar de Julius Africanus, d'Eusèbe de Césarée, de saint Jerôme et de Victor de Tunnone, qu'il nomme dans son prologue, Isidore de Séville écrivit une *Chronique* qui commence à la création, et qui finit à l'empire d'Héraclius et de Sisebut, à l'année 626 de Jésus-Christ. Il a dit qu'il a usé d'autant de brièveté qu'il a pu, *quanta potuimus brevitate*, et c'est un reproche qu'on peut lui adresser, car sa *Chronique* n'est qu'une série de noms et de dates, qu'il était inutile de ramener, après des travaux antérieurs, et qui valaient celui-ci. Isidore finit par une pieuse réflexion qui sied à son caractère d'évêque. Les temps futurs, dit-il échappent aux recherches humaines, et le Christ, du reste, a déclaré que nul ne connait le jour et l'heure suprême, si ce n'est le Père. Il faut donc, ajoute Isidore que chacun songe à sa fin, car lorsque quelqu'un sort du siècle, alors c'est pour lui la consommation du siècle (1).

Isidore écrivit encore une *Chronique des Goths, des Wandales et des Suèves ;* elle commence à l'année 176, et finit au règne de Sisebut. Cet opuscule, qui se renferme dans des bornes fort étroites, n'en est pas moins très précieux, car, pour quelques phases de l'Histoire d'Espagne, notamment pour le règne de Swinthila, c'est à peu prés l'unique source à laquelle on puisse recourir (2). Le travail d'Isidore fut poursuivi par saint Ildefonse de Tolède. A cette confuse époque de l'histoire des Goths, lorsqu'il y a si grande pénurie de documents, l'on

(1) Quando enim unusquisque de seculo migrat, tunc illi consummatio seculi est, pag. 273.

(2) Rosseew-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, tom. I, pag. 240.

Digitized by Google

ne saurait trop déplorer la perte de la Chronique de saint Ildefonse, le continuateur d'Isidore. Peut-être cette chronique qui éclairerait d'un jour si nouveau l'histoire d'Espagne, pourrit-elle dans quelque monastère, où a-t-elle péri, après avoir été épargnée par le temps, dans le pillage et l'incendie qui ont récemment signalé la fermeture des couvents, sur quelques points de la Péninsule (1).

Sous le règne de Réchared, qui avait pour les traditions de l'empire un penchant prononcé, la langue latine se substitua peu à peu à la langue gothique dans les actes publics, dans le sacrifice divin, dans la vie privée; les emplois de sa cour prirent des titres romains, et l'ère romaine et espagnole, qui est de trente-huit ans en avance sur l'ère chrétienne, fut empruntée par les historiens goths.

Isidore de Séville est le premier qui s'en soit servi; Jean de Biclar n'en fait pas encore usage. Elle fut exclusivement employée par les Goths, comme par les Espagnols, jusqu'à Juan I, roi de Castille, lequel la proscrivit (2). Isidore explique ainsi son origine : « *Aera* singulorum annorum constituta est a Caesare Augusto, quando primum censum exegit, ac romanum orbem descripsit; dicta autem *Aera* ex eo quod omnis orbis æs reddere professus est reipublicæ (3). »

Il y a dans la *Chronique des Goths*, un passage qui honore l'ame généreuse d'Isidore. Tout en louant la bonté et la charité chrétienne de Sisebut, il ne se gêne point pour condamner les cruelles persécutions que ce prince fit éprouver aux juifs, jusque là mieux traités par les rois goths. « Au commencement de son règne, voulant amener les Juifs à la foi chrétienne, il montra le zèle de Dieu, mais non pas selon la sagesse,

(1) Pag. 41 et 248.

(2) Rosseew-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, tom. I, pag. 285.

(3) *Ibid.*, pag. 286.

Digitized by Google

car il contraignit par l'autorité ceux qu'il fallait amener par la persuasion (1). »

Le livre *des Ecrivains ecclésiastiques* est une continuation de Gennade et renferme trente-trois chapitres, écrits d'une manière simple et nette. Isidore a fait encore un ouvrage biographique, celui *de la Vie et de la mort des Saints de l'ancien et du nouveau Testament.*

III. Les Commentaires d'Isidore sur l'Ecriture sainte ne sont qu'une œuvre froide et sans portée, comme sans élévation. Il avait expliqué l'ancien Testament tout entier, suivant Sigebert (2), et même le nouveau, suivant Trithème. Nous n'avons plus aujourd'hui que son travail sur le Pentateuque, sur Josué, sur les livres des *Juges* et sur ceux des *Rois*, puis quelques fragments de ce qu'il avait écrit sur Esdras et sur les Maccabées, et des allégories sur l'ancien et sur le nouveau Testament. Rien de cela n'est propre à faire regretter beaucoup ce qui s'est perdu.

IV. Quant aux traités dogmatiques de saint Isidore, ils ne valent guère mieux que ses commentaires sur la Bible. Nous avons dit que le pontife blame les rigueurs de Sisebut contre les juifs ; ce peuple, que l'on trouve partout dans le monde d'aujourd'hui, avait donc en Espagne assez de vie pour que l'on s'occupât de lui, et, tandisqu'un roi le combattait avec le glaive, Isidore l'attaquait avec la parole. Les deux traités qu'il composa là dessus, à la demande de Florentine, sa sœur, ne manquent pas de raisons, ni de preuves, tirées principalement de l'Ecriture, mais c'est un ouvrage froid. Après avoir parlé amplement de Jésus-Christ, l'auteur montre aux Juifs, que les oracles sont accomplis, que la gentilité est venue de l'Orient et de l'Occident, que le sabbat n'est plus, que les sacrifices de la

(1) *De Viris illust.*, cap. LV.

(2) *De Viris ill.*, cap. CCXXXII, apud Fabric.

Digitized by Google

Loi sont remplacés par les sacrifices du corps et du sang de Jésus-Christ, que les néoménies ont cessé, et qu'il est l'heure d'ouvrir les yeux au soleil du Messie ; mais tout cela, je le répète, n'a rien que de froid et d'aride.

V. Parmi les ouvrages de discipline, le plus considérable c'est celui des *Offices*, et l'auteur l'écrivit à la requête de son frère Fulgentius, prenant çà et là dans les anciens auteurs, quelquefois même reproduisant leurs propres expressions (1). Un pareil ouvrage est aussi consolant qu'instructif pour les chrétiens, car on y retrouve bien nettement dessinés tous les principaux rits du catholicisme, l'usage des hymnes et des prières, le sacrifice de la messe, avec la consécration sacramentelle (2), les jeûnes et les abstinences à des jours fixes, le culte des martyrs (3), les veilles saintes, les aumônes et les pieuses supplications pour le repos des fidèles trépassés (4), et tant d'autres cérémonies qui remontent aux apôtres, par une constante tradition. Voilà ce que renferme le premier livre (5). Quant au second, il est plus curieux encore, s'il se peut ; c'est une précieuse mine pour l'histoire de la discipline ecclésiastique. Tous ceux qui remplissent quelques fonctions du saint ministère sont désignés sous le nom de *clercs*, parce que le Seigneur doit-être leur héritage, leur κληρος, comme dit le grec. Il leur est donc rigoureusement enjoint de vivre sevrés de joies et de plaisirs profanes, des festins et des spectacles du mon-

(1) Pag. 391, édit. de du Breul.

(2) Panis quem frangimus corpus Christi est. *De Offic.* I, 18.

(3) *De Offic.* I, 34. Isidore est ici d'une sagesse et d'une précision dogmatiques.

(4) Sacrificium pro defunctorum fidelium requie offerri, vel pro eis orari, quia per totum hunc orbem custoditur, credimus quod ab ipsis Apostolis traditum sit ; hoc enim ubique catholica tenet Ecclesia, quæ nisi crederet fidelibus defunctis dimitti peccata, non pro eorum spiritibus vel eleemosynam faceret, vel Deo sacrificium offerret. *Ibid.*, cap. XVIII.

(5) Le 40e chapitre parle des masques ; il est curieux.

Digitized by Google

de, de ses affaires et de son négoce. Il leur est enjoint de ne rien recevoir *pour les bienfaits de la médecine de Dieu* (1), d'avoir une allure grave et modeste, un langage réservé; de ne rendre que de rares visites aux veuves et aux vierges, de se trouver rarement avec les femmes; d'observer, dans une sainte chasteté, les mâles vertus de l'abstinence, de porter respect aux vieillards, et de s'adonner enfin à la lecture, à la prière, à la psalmodie.

Il y avait deux sortes de clercs, les uns qui vivaient sous le régime et sous l'œil de l'évêque; les autres, qui étaient acéphales, c'est-à-dire sans chef, n'étant ni clercs, ni laïcs; ne sachant qui ils suivaient, comme s'exprime l'auteur, et il les compare aux Hippocentaures :

mixtumque genus, prolesque biformis.

Tous les clercs portaient une tonsure, ayant le haut de la tête rasé, et gardant une couronne de cheveux autour de la tête, à la façon du cercle d'or avec lequel les rois ceignaient leur front.

Quant aux évêques, à qui il donne le nom de *sacerdotes*, comme font assez fréquemment d'autres Pères des premiers siècles, on les ordonnait à leur trentième année; c'est l'âge de la vie où finit la jeunesse, et celui aussi où le Christ se mit à sa divine prédication. Les évêques désignés devaient avoir vécu dans le célibat, ou bien n'avoir été mariés qu'une fois, et encore avec une vierge. Ils étaient ordonnés par tous les Comprovinciaux, et c'était là une sage mesure pour obvier à l'hérésie, mais il suffisait de leur assentiment témoigné par lettres, et de la présence de trois d'entr'eux. En ordonnant un évêque, on lui donnait un bâton et un anneau: le bâton, pour montrer qu'il devait guider ou corriger son peuple, et se faire l'appui des faibles; l'anneau, comme symbole de son

(1) *De Offic.*, II, 2.

Digitized by Google

union avec l'Eglise, comme signe des choses mystérieuses. Voici maintenant quelques-unes des qualités qu'Isidore demandait pour un évêque, suivant le vœu du Seigneur et de l'assemblée des saints.

« Qu'il se corrige d'abord lui-même, celui qui doit enseigner aux autres à bien vivre ; qu'en toutes choses il soit une règle de vie, et que ses œuvres, sa doctrine appellent tous les hommes aux bonnes actions. La science des Ecritures lui est nécessaire aussi, car si la vie de l'évêque n'est que sainte, c'est à lui-même seulement qu'il est utile, en vivant de la sorte. Mais s'il est instruit et éloquent, il peut enseigner les autres, instruire les siens, combattre les adversaires, qui, n'étant pas réfutés et combattus, peuvent aisément pervertir les ames simples. Son langage doit être pur, simple, franc, plein d'humilité (1) et honnête, plein de suavité et de grâce, traitant du mystère de la loi, de la doctrine de foi, de la vertu de continence, de la discipline de justice, avertissant chacun par une exhortation diverse, suivant la nature de la profession et des mœurs, de sorte qu'il sache ce qu'il dit, à qui il le dit, et et quand et comment.

« Son devoir spécial, c'est de lire les Ecritures, de parcourir les canons, d'imiter les exemples des saints ; de s'adonner aux veilles, aux jeûnes et aux prières, d'avoir la paix avec ses frères, de ne déchirer aucun de ses membres, de ne condamner personne, sans preuve ; de n'excommunier personne, sans discussion. Il doit avoir la préséance par l'humilité et par l'autorité tout à la fois, si bien que l'excès de son humilité ne laisse point se fortifier les vices des sujets, et qu'une sévérité outrée ne le guide point dans l'exercice du pouvoir. Il aura aussi cette charité qui surpasse tous les dons, et sans laquelle

(1) L'édition de du Breul présente ici une singulière faute d'impression, car elle lit *pravitatis*, au lieu de *parvitatis*.

Digitized by Google

toute vertu n'est rien, car la gardienne de la chasteté, c'est la charité, et la remplaçante de cette gardienne, c'est l'humilité.

« Au milieu de tout cela, il faudra qu'il prenne des pauvres un soin rempli de sollicitude, qu'il nourrisse ceux qui auront faim, qu'il vête ceux qui seront nus, qu'il reçoive les pélerins, rachète les captifs, défende les veuves et les orphelins, veille à toutes choses attentivement et use de prudence dans ses distributions secrètes. Il devra aimer l'hospitalité à tel point qu'il reçoive chacun avec bonté et charité; car si tous les fidèles desirent entendre cette parole évangélique : *J'ai été voyageur et vous m'avez reçu* (1), à combien plus forte raison faut-il qu'un évêque le desire, lui dont la maison doit recevoir tout le monde ? Un laïque, s'il reçoit deux ou trois personnes, remplit le devoir de l'hospitalité ; mais un évêque, s'il ne reçoit tout le monde, est inhumain. Dans ses jugements sur les affaires séculières, il doit prononcer non pas d'après le crédit, mais d'après la vérité; l'évêque ne doit pas recevoir le puissant de manière à contrister le pauvre, contre toute justice ; ni, à cause du pauvre, s'abstenir de rendre justice au puissant (2). »

Au dessous des évêques, se trouvaient leurs vicaires, les chorévêques, chargés spécialement d'avoir soin des pauvres. Ils gouvernaient les églises des bourgs et des villages, et pouvaient ordonner des lecteurs, des sous-diacres, des exorcistes, mais non pas des prêtres et des diacres (3). Venaient ensuite les *presbyteri* ou prêtres qui, de même que les évêques, prenaient part à la dispensation des mystères, consacraient le corps et le sang du Christ, et, comme eux aussi, enseignaient

(1) *Matth.* XXV.

(2) *De Offic. eccl.* II, 5.

(3) *Ibid. de Offic.*, II, 6.

Digitized by Google

les peuples, prêchaient la parole de Dieu (1). Les diacres étaient les dispensateurs des mystères consacrés par les prêtres; et ces hérauts du sacrifice annonçaient d'une voix claire le temps où il fallait prier, fléchir le genou, psalmodier, écouter les lectures; ils présentaient le calice au peuple qui n'avait pas le droit de le prendre sur l'autel (2). C'était aux diacres que revenait la garde du Sacraire (3). Lorsqu'on ordonnait un sous-diacre, il recevait simplement de l'évêque la patène et le calice, puis de l'archidiacre un vase d'eau avec un linge pour essuyer les mains (4). On les obligeait à la continence, parce qu'ils touchaient les vases sacrés.

Maintenant, les lecteurs, les psalmistes, les exorcistes, les acolytes et ostiaires n'étaient revêtus que des ordres mineurs. Leurs noms indiquent assez leurs fonctions. Isidore recommande souvent aux lecteurs de prendre une voix simple, claire et virile, point molle ni efféminée; d'aller aux oreilles et au cœur, mais point aux yeux, et, dans l'accentuation, de bien distinguer les brèves d'avec les longues : « car, dit-il, ceux qui semblent avoir quelque connaissance de l'art grammatical, raillent notre impéritie, et jurent avec malice qu'ils ne savent ce que nous disons (5). » Grâce donc à tous ces degrés inférieurs, à ces contrôles superposés l'un à l'autre, la discipline du clergé se trouvait être fort sévère.

Celle des moines n'avait pas moins de rigueur ni d'extension sur ce sol espagnol, terre classique de la vie monacale. Isidore distingue trois sortes de vrais Religieux : les Cénobites qui vivaient en commun; les Ermites qui se réfugiaient dans la solitude, et les Anachorètes qui, après avoir passé trente ans

(1) *Ibid.*, cap. 7.
(2) *Ibid.*, cap. 8.
(3) *Ibid.*, cap. 9.
(4) *Ibid.*, cap. 10.
(5) *Ibid.*, cap. 11.

Digitized by Google

parmi les Cénobites, obtenaient la permission de se claquemurer dans une cellule et de s'y livrer à la contemplation. Il existait d'autres Anachorètes, mais volontaires et indociles; il y avait des Circoncellions qui promenaient çà et là l'habit monacal, et ne s'arrêtaient, ne se fixaient nulle part; il y avait enfin les Sarrabaïtes qui s'enfermaient, à la vérité, dans des monastères, dans des cellules, mais qui secouaient toute salutaire dépendance, travaillaient pour acquérir de l'argent, et non point pour donner aux pauvres; affectant d'ailleurs certains dehors peu édifiants, de larges manches, des chaussures où nageait le pied, un vêtement grossier, de fréquents soupirs; médisant des clercs, visitant les vierges, et quand arrivait un jour de fête, se saturant jusqu'au vomissement (1). Ce n'est pas pour ces trois derniers genres de moines, on le comprend bien, que sont réservées les affections d'Isidore.

La clôture du monastère devait être exacte; on ne permettait qu'une porte d'entrée et une porte de derrière pour communiquer avec le jardin; il fallait que le jardin se trouvât dans l'enclos, de sorte que les moines ne fussent pas distraits pendant leur travail. La métairie (*villa*) du monastère en était éloignée, de peur qu'elle ne fût une occasion de dérangement. Les cellules des frères étaient près de l'église, afin qu'ils arrivassent plus tôt à l'office. L'infirmerie, au contraire, était éloignée de la boutique et des cellules des Religieux, pour que les malades ne fussent point fatigués du bruit (2).

Les autres, à moins que leur santé ne s'y opposât, s'adonnaient au travail des mains, et le charmaient par le chant des psaumes, qui étaient comme le divin céleusma avec lequel ils adoucissaient leur peine (3); car, dit Isidore, si les ouvriers

(1) *De Offic.*, II, 15.
(2) *Regula Monachor*, cap. 1.
(3) *De Offic.*, II, 15.

Digitized by Google

séculiers mêlent à leurs labeurs de honteuses chansons, les Religieux ne doivent-ils pas mêler aussi à leur travail des hymnes et des cantiques (1)? L'ouvrage fini, on le portait aux Décani *(doyens)*, ainsi nommés parce qu'ils avaient la surveillance de dix Religieux ; les Doyens le remettaient au Préposé (*Præposito*, Prévôt), et le Préposé rendait ensuite raison de tout au Père commun, qui dirigeait avec intelligence, avec sagesse, humilité et tolérance, tous ses enfants spirituels. Le jour, on se réunissait fréquemment, tantôt pour la prière des heures solennelles, tantôt pour entendre en un profond silence les exhortations du Père, tantôt pour prendre une légère réfection d'où étaient bannies les viandes, et qui devait se borner, en herbes et en légumes, à ce que demandaient les plus stricts besoins du corps.

Néanmoins, les jours de fêtes, on ajoutait aux mets accoutumés les chairs les plus légères, c'est-à-dire de la volaille. Si quelque Religieux voulait s'abstenir de chair et de vin, on ne l'en empêchait pas, pourvu cependant qu'il n'y eût point mépris des choses créées de Dieu, comme cela se voyait chez les Priscillianistes, dont il restait encore des débris en Espagne. Pendant le repas, on fermait la porte du monastère; tous les moines mangeaient ensemble, dix à chaque table, et l'Abbé ne pouvait se dispenser d'être au milieu d'eux, à moins qu'il ne fût malade. Il fallait sa permission ou celle du Préposé pour prendre quelque chose hors des heures de la réfection ordinaire. On faisait, pendant le repas, une lecture pieuse, afin que la nourriture de l'esprit accompagnât celle du corps (2).

Jamais les moines ne jeûnaient le dimanche, car il fallait rappeler dans l'allégresse la résurrection du Sauveur. Quand il arrivait au monastère quelque hôte, quelque frère étranger,

(1) *Regula Monachor*, cap. 5.

(2) *Ibid.*, cap 9.

Digitized by Google

on l'accueillait avec une cordialité empressée, et l'on fêtait sa bienvenue par l'interruption du jeûne. Les vieillards et les jeunes gens ne jeûnaient que de temps à autre, suivant que leurs forces le permettaient (1).

On avait aussi égard et à l'âge et aux besoins dans la distribution des vêtements. Les moines ne portaient pas de linge, *linteo non oportet monachum indui*. Leur extérieur ne devait montrer ni propreté recherchée, ni négligence affectée. Leur garde-robe se composait de trois tuniques, de deux manteaux (*pallia*), et de deux capuchons (*cuculli*), auxquels on ajoutait une *melote*, ou mantelet de peau avec le poil. Les souliers ou *pedules* étaient la chaussure d'hiver dans le cloître, et quand les Religieux allaient en ville ou bien se mettaient en voyage, toujours, dans le monastère, ils se couvraient du *pallium*, ou, à défaut, jetaient sur leurs épaules un autre vêtement, la *mapula*. Ils ne devaient pas nourrir leur chevelure, ni mignarder leur visage; tous se faisaient raser la tête de la même manière et le même jour (2).

Les Religieux devaient reposer dans le même dortoir, s'il se pouvait; tout au moins, cherchait-on à les classer par dixaines, et à leur donner pour gardien, pour recteur un *Decanus* ou doyen. Leurs couvertures étaient simples et modestes; chaque mois, l'Abbé ou le Préposé inspectait le lit de chaque moine, pour s'assurer que rien n'y manquait et qu'il n'y avait rien de superflu. Les moines couchaient seul à seul; le silence leur était enjoint quand ils allaient prendre leur repos, et une lumière veillait toute la nuit dans le dortoir (3).

Lorsqu'il s'était commis quelque infraction à la Règle, on savait concilier la sévérité avec l'indulgence et la raison; mais

(1) *Ibid.*, cap. 10, 11.

(2) *Regula Monachor.*, cap. 12.

(3) *Ibid.*, cap. 13.

Digitized by Google

l'aveu et la demande du pardon faisaient absoudre le coupable. Les plus graves fautes étaient punies à la discrétion de l'Abbé, et la peine la plus forte était l'excommunication, c'est-à-dire l'isolement absolu. Nul ne pouvait voir le frère interdit, ni lui parler, ni prier, ni manger avec lui (1).

Un Religieux ne pouvait rien posséder en propre; tout appartenait au monastère, et c'était l'Abbé ou le Préposé qui en disposait suivant les besoins de la communauté. Les revenus étaient divisés en trois portions : la première, pour les infirmes et pour les vieillards, puis aussi pour l'achat de quelque chose de plus soigné dans la nourriture des frères aux jours solennels ; la seconde, pour les pauvres; la troisième, pour les vêtements des frères et des enfants, ou pour toute autre nécessité du monastère. C'était le gardien du Sacraire qui avait l'argent en dépôt, et qui, sur l'ordre de l'Abbé, avec l'attestation du Préposé ou de quelques-uns des anciens, le livrait pour les dépenses voulues. L'Abbé ne pouvait pas, de sa propre autorité, affranchir un esclave du monastère (2). Car, en dépit des généreuses tendances du christianisme, la servitude n'avait pas totalement disparu; mais on comprend, aux sages institutions du monachisme, qu'elle n'avait plus ici le caractère de l'esclavage ancien.

Le soin du monastère et de ses possessions, la culture des champs, la plantation et la taille des vignes, le maintien des bois, la construction des édifices, le travail des charpentiers ou des serruriers constituaient le département du Préposé. C'était au gardien du Sacraire qu'appartenait la garde du temple, le soin de donner le signal pour les offices du soir et de la nuit, de coudre les habits sacerdotaux, de ranger les vases saints, les livres de messe (*codices*); de tenir prêtes l'huile et la cire des

(1) *Ibid.*, cap. 17-18.

(2) *Regula, etc.*, cap. 19.

Digitized by Google

luminaires. La charge du vestiaire et des meubles concernait un autre frère. Le Portier recevait les hôtes et inspectait les cloîtres extérieurs. Le Cellerier (*cellarius*) veillait aux provisions de bouche, aux greniers, au bétail, et le bétail se composait de bœufs, de juments, de brebis, de porcs, d'oiseaux de basse-cour; les bergers, les pêcheurs, les cordonniers ressortaient aussi du Cellerier. Le service de la table concernait le Semainier (*hebdomadarius*). Le Jardinier (*hortulanus*) avait l'intendance des légumes, des plantes potagères et des ruches d'abeilles. C'étaient des séculiers qui faisaient moudre le blé que les moines employaient à leur pain, des séculiers aussi qui pétrissaient le pain des hôtes ou des malades. Il y avait encore un moine préposé à la garde des ferrements et des outils pour les distribuer en temps et lieu.

Les jeunes enfants que l'on soumettait au monastère étaient nourris par les soins d'un Religieux dont l'âge et la vertu inspiraient toute confiance. On les formait, non-seulement aux lettres, mais encore à la discipline évangélique (1). Le monastère possédait une bibliothèque où se trouvaient les livres profanes aussi bien que les livres sacrés; mais les Religieuxne devaient pas lire les écrits de Gentils ou des hérétiques (2), et chacun, dès le matin, demandait un livre au bibliothécaire, à qui, le soir, il venait le rendre. Celui qui négligeait d'en demander un à l'heure marquée, n'en recevait pas du tout.

Un Religieux entreprenait-il quelque voyage, ou se rendait-il dans quelqu'autre monastère? on se réunissait à l'église, et il recevait la bénédiction; c'était la même chose au retour. Emouvante cérémonie, qui plaçait ainsi un frère sous l'œil de Dieu, et qui, après l'avoir suivi d'une inquiète pensée,

(1) *Ibid.*, cap. 20.
(2) *Ibid.*, cap. 3.

Digitized by Google

faisait encore que l'on se réjouissait quand il venait à rentrer parmi les siens (1).

Les Religieux étaient inhumés dans un cimetière commun, afin que le même lieu réunît dans la mort ceux que la charité avait unis dans la vie. Mais, avant de les inhumer, on offrait au Seigneur le sacrifice de la messe pour la rémission de leurs péchés, et, chaque année, le lendemain de la Pentecôte, on l'offrait pour tous les défunts (2).

Telle est, en abrégé, la règle de saint Isidore. Elle se rapproche beaucoup de celle de saint Benoît, et avait été rédigée pour tous les moines de la province de Bétique. Elle se trouve dans le *Codex Regularum* de Holstenius.

Ce que le travail offrait de superflu, ce qui restait de trop à l'humble table, on en faisait l'aumône aux indigents d'alentour. La nuit avait, aussi bien que le jour, ses heures de prière et de psalmodie. Quant aux aspirants à la vie claustrale, on les éprouvait pendant trois mois dans le logement des hommes, et on ne les admettait pas au monastère qu'ils n'eussent promis par écrit d'y demeurer le reste de leur vie. On les recevait de quelque condition, de quelque état qu'ils arrivassent, riches ou pauvres, savants ou ignorants, jeunes ou vieux, laboureurs ou artisans, libres ou esclaves, ceux-ci toutefois avec la permission de leurs maîtres (3). C'était la conservation du grand principe des républiques religieuses, l'égalité devant Dieu, et saint Isidore ajoute admirablement qu'aux yeux du Seigneur il n'y a nulle différence entre l'ame du serf et celle de l'homme libre; *inter servi et liberi animam nulla est apud Deum differentia* (4). Ce n'était ensuite ni l'ancienneté, ni toute autre ombre de prérogative qui pouvait donner

(1) *Ibid.* cap. 23.

(2) *Ibid.*, cap. 24.

(3) *De Offic.*, II, 15.

(4) *Regula Monach.*, cap. 4.

Digitized by Google

lieu de s'élever. Les inégalités sociales disparaissaient sous l'inflexible niveau de la règle et de la fraternité monacale qui consacraient, non pas, suivant les rêves modernes, l'abaissement de tous au profit de quelques-uns, mais l'abaissement de tous au profit de tous.

Les Religieuses s'occupaient également au travail des mains, à des ouvrages de laine qu'elles échangeaient avec les moines contre les objets nécessaires à la vie. Elles habitaient loin des hommes, et quand d'utiles rapports voulaient qu'ils approchassent de leurs monastères, c'étaient seulement de respectables vieillards que l'on admettait; encore n'allaient-ils que jusqu'au vestibule (1).

Isidore parle ensuite des Pénitents. Ils coupaient leurs cheveux, et se couvraient d'un cilice; on répandait de la cendre sur leur tête pour les faire souvenir qu'ils n'étaient que poussière et qu'ils retourneraient en poussière. L'auteur enseigne que par la pénitence on obtient la rémission des péchés commis après le baptême, si grands que soient ces péchés. Les clercs faisaient leur pénitence devant Dieu, les laïcs devant l'évêque (2).

Lorsque l'évêque bénissait une vierge consacrée à Dieu, il lui mettait un voile (3); il ne recevait au rang de veuves que les femmes âgées de quarante ans (4).

De là, Isidore passe à quelques points de dogme ou de liturgie, et traite de la foi et des sacrements. Cette fin des *Offices* n'offre rien de spécial (5).

(1) *De Offic.*, ibid.

(2) *Ibid.*, cap. 16.

(3) *Ibid.*, cap 17.

(4) *Ibid.*, cap, 18.

(5) On trouve à la Bibliothèque de Lyon un manuscrit des *Offices ecclésiastiques;* il est sur vélin, à deux colonnes, et paraît dater des premières années du XIe siècle. Nous pouvons faire les mêmes observations sur ce manuscrit que

Digitized by Google

Parmi les quelques *Lettres* que nous avons d'Isidore, il y en a une qui est adressée à Helladius et aux autres évêques assemblés pour juger un prêtre de Cordoue tombé dans un péché d'impureté. Il est d'avis qu'on le prive à tout jamais du titre et des fonctions du sacerdoce, et qu'il passe dans les larmes de la pénitence le reste de ses jours (1).

VI. Les ouvrages ascétiques d'Isidore sont assez nombreux, mais peu variés et même fatiguants. Par exemple les deux livres des *Synonymes* que Braulion, alors seulement Archidiacre, lui avait demandés, et qu'il lui envoya avec une lettre où il parle de ses souffrances physiques; ces deux livres, qui forment une espèce de dialogue entre l'homme et la raison, répètent à satiété, sous une inépuisable synonymie, des choses que l'on goûterait si elles n'étaient présentées qu'une fois.

Le livre du *Mépris du monde* que les savants n'attribuent pas tous à Isidore, est presque entièrement tiré des *Synonymes*. Il faut porter le même jugement de la *Règle de vie*. C'est peu de chose que diverses œuvres morales, parmi lesquelles se trouve une prose alphabétique, intitulée : *Lamentation de pénitence*.

sur celui des *Sentences*. Les rubriques sont en rouge et les capitales coloriées. Il vient de la Bibliothèque de l'Ile-Barbe. Les derniers feuillets ont été altérés par le temps et par l'humidité.

Le volume présente d'abord une compilation sur les devoirs ecclésiastiques, laquelle est faite avec des chapitres de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Prosper, de saint Grégoire-le-Grand et de saint Isidore ; vient ensuite l'ouvrage de l'évêque de Séville, tel que nous l'avons. Il porte pour titre : *In nomine Dni incipit liber scds ex genere ôficioru Domino meo et Di servo Fulgencio epo Isidorus*. Les abréviations de ce titre sont indiquées par un trait (—) superposé. Ce manuscrit, encore, peut offrir quelques variantes, mais il est moins correct pour le sens que celui des *Etymologies*.

(1) Pag. 486.

Digitized by Google

Les trois livres de *Sentences* (1) ne sont qu'un recueil d'opinions théologiques puisées dans les écrits des anciens docteurs et surtout de saint Grégoire le grand (2).

La liturgie mozarabe doit principalement son origine à saint Isidore, qui y mit la dernière main après la mort de saint Léandre. Le *Bréviaire* (3) et le *Missel* (4) gothiques sont une espèce de compilation d'anciens usages d'Espagne, d'Orient, et surtout des Gaules. La messe mozarabe se distingue de la messe romaine en ce qu'elle se dit avec deux missels, que le prêtre prie à haute voix, et que la messe gothique dure beaucoup plus longtemps que l'autre (5). Le *Missel* et le *Bréviaire* mentionnés tout à l'heure ont été appelés gothiques, parcequ'ils étaient à l'usage des Goths; mais depuis le VIIIe siècle, ils ont été nommés plus communément Mozarabes, du nom que reçurent les chrétiens qui prirent le parti de vivre durement sous la domination des Maures, en achetant par un tribut annuel la permission de vivre selon leurs lois et leurs coutumes, ce qui les fit appeler *Mozarabes* ou *Mixtarabes*.

Lorsqu'au temps d'Alonso VIII, la domination de la Cas-

(1) La Bibliothèque de Lyon possède encore un manuscrit des *Sentences*, in-4°. Il est sur vélin, à longues lignes, écrit en lettres minuscules *carolines*, mais altérées, et la première du texte est une *onciale* corrompue ; les M, les D et les A sont majuscules. Ce manuscrit paraît être des premières années du XIe siècle ; la ponctuation, déjà passablement caractérisée, les mots bien séparés, semblent lui assigner une pareille époque.

(2) Consulter sur saint Isidore, Florez, *Spana sagrada*. — Nic. Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, tom. I, pag. 321 et suiv. — D. Ceillier, tom. XVII, pag. 621 et suiv. — Ellies Du Pin, *Nouvelle Biblioth. des auteurs eccl.*, tom. V, pag. 1 et suiv.

(3) *Breviarium mixtum, secundum regulam beati Isidori, dictum Mozarabes*, cum præfatione Alphonsi Ortiz ; Toleti, Hagembach, 1502, in-fol.

(4) *Missale mixtum, secundum regulam b. Isidori*, cum præfatione ejusdem Ortiz ; *ibid.*, 1500, in-fol.

(5) Bosseew-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, tom. I, pag. 470.

Digitized by Google

tille s'étendait jusqu'au sud de l'Espagne, entre le Guadiana et le Guadalquivir, il se trouva que, dans certains pays, le rituel romain était en vigueur, et dans d'autres le rituel gothique. Celui-ci, après avoir eu longtemps assez de crédit pour se soutenir contre ses ennemis, fut cependant obligé de céder à la force, de manière qu'il ne subsistait presque plus vers la fin du XVe siècle, lorsque le cardinal Ximénès, craignant qu'il ne vînt à se perdre entièrement, fit imprimer, en caractères fondus exprès pour cela, le *Missel* et le *Bréviaire*; puis, voulant conserver les traditions de l'office gothique, établit dans la cathédrale de Tolède une chapelle mozarabe, qu'il dota, et qui fut entretenue par les dîmes de diverses familles mozarabes de la même ville (1). La chapelle existe encore, mais la dotation a disparu et s'est trouvée englobée dans la masse dimale de l'Eglise métropolitaine.

La Serna Santander (2) mentionne une collection de Canons par saint Isidore, sous le titre suivant : *Vera et genuina collection veterum canonum Ecclesiæ hispanicæ, a divo Isidoro hispalensi metropolitano, adornata, et ad M^ss Codd venerandæ antiquitatis fidem exacta et castigata, studio et opera Andreæ Burriel, societatis Jesu theologi. quatre vol. in-fol.;* et il ajoute : Manuscrit infiniment précieux, copié et collationné avec les variantes en usage sur plusieurs vieux manuscrits en vélin du IXe, du Xe et du XIe siècles, lesquels ont été conservés dans les archives des églises de Tolède, de Girone et d'Urgel, ainsi que dans les bibliothèques royales de Madrid et de l'Escurial. Il renferme le corps canonique ou la vraie collection de Canons, rédigée par saint Isidore, et d'après lesquels l'Eglise d'Espagne se gouverna invariablement jusque vers la fin du XIIe siècle. Cette collection est la plus pure, la plus ample et

(1) *Histoire d'Espagne,* loc. cit. — De Bure, *Bibliographie instructive,* tom. I, pag. 180 et suiv.

(2) *Catalogue des livres de sa Bibliothèqne,* tom. I, pag. 72.

Digitized by Google

la mieux ordonnée qui ait jamais existé dans aucune des églises d'Orient et d'Occident.

Les circonstances ne permirent point à La Serna Santander de réaliser le projet qu'il avait formé de publier cette collection. Il avait déjà préparé la préface qu'il fit imprimer en 1803 dans un *Supplément au Catalogue de ses livres;* elle contient cent quatorze pages in-8°, et peut servir à prouver combien serait utile cette collection de saint Isidore.

F.-Z. Collombet.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

D'ATHÈNES A BAALBEK, PAR CH. REYNAUD; PARIS, FURNE, 1846, UN VOL. GR. IN-18.

L'Orient, si peu accessible aux voyageurs, pendant bien des siècles, s'ouvre enfin devant nous, et ne restera plus si mystérieusement enfermé dans les profonds secrets de sa vie politique et religieuse. C'est par nos armes que la route a été ouverte avec l'ère nouvelle, et la brillante expédition d'Egypte a porté de nouveau la gloire du nom français en des contrées où les vaillantes apparitions des Croisés et la noble protection de Louis XIV nous avaient fait connaître d'une manière éclatante.

Assurément, le chemin de Jérusalem ne fut pas oublié aux âges même les plus mauvais, et le tombeau de Jésus-Christ, but touchant d'un long pélerinage, attirait en Palestine beaucoup de religieux voyageurs, dont les noms souvent se retrouvent dans les chroniques, ou qui nous ont laissé le récit de leur itinéraire. La tradition, de ce côté-là, n'est jamais interrompue, et il existe dans la plupart des langues européennnes un certain nombre de voyages qui embrassent la Grèce, l'Asie-Mineure et la Palestine. Beaucoup de ces livres sont écrits par des missionnaires qui avaient résidé en Orient pour y travailler à la propagation de l'Evangile, et qui pouvaient par-là même connaître assez bien la langue, les monuments et les mœurs des pays qu'ils décrivaient.

Mais, jusqu'à l'entrée du XIXe siècle, il n'y avait pas eu de relation qui présentât ce caractère d'originalité, cette tournure piquante et variée, ce mélange de grace austère et de douce mélancolie qui vinrent surpendre la littérature de l'Empire, lorsque M. de Châteaubriand publia son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*. L'auteur du *Génie* se montrait cette fois encore aussi créateur qu'il avait pu l'être en parlant des beautés du christianisme. Ce genre de littérature, œuvre de savoir, de fantaisie et d'observation, devenait quelque chose de particulièrement attrayant et instructif tout à la fois.

Nous avons eu, depuis l'*Itinéraire* de Châteaubriand, la *Correspondance d'Orient*, livre curieux et bienfait, et ensuite le *Voyage*

Digitized by Google

de M. de Lamartine. Le grand poète se pose par trop en grand seigneur, et occupe trop le lecteur des moindres incidents de la route, des particularités les plus vulgaires ; le *moi* tient plus de place dans le *Voyage* que dans l'*Itinéraire*, où il en occupe déjà beaucoup ; M. de Lamartine s'éprend d'une admiration trop vive pour les Turcs et pour la voix du muezzin, qu'il trouve si poétique, en comparaison de la *voix stupide* de la cloche ; mais, malgré la variété qui perce à travers tant de pages et les étonnantes révélations de Lady Stanhope qui lit sur le coude-pied du poète ses grandes destinées ; malgré l'incrédulité qu'il rapporte du tombeau de Jésus-Christ, M. de Lamartine a mis dans son livre plusieurs de ces brillantes pages qui ne pourraient tomber que de sa plume si ardente et si riche.

Un compatriote de M. Ponsard vient d'ajouter à tous les voyages en Orient un voyage nouveau qui mérite, à bien des égards, d'être remarqué. Ce n'est pas que M. Ch. Reynaud ait voulu en dire beaucoup sur les pays qu'il a visités après tant d'autres voyageurs, mais la sobriété dans un sujet si abondant nous semble de très bon goût. Point de préface, point de bruit dans ce volume ; on y trouve, en revanche, des détails judicieux sur la Grèce et sur le peuple d'Athènes, toujours léger et amateur de nouvelles, comme au temps de Philippe de Macédoine ; des observations très sensées sur les Turcs et sur Constantinople ; des aperçus attachants sur Damas, Beyrouth et Jérusalem. Le style de M. Reynaud est élégant, sans affectation ni recherche ; mais si nous avons loué l'auteur d'avoir su se borner, ce n'est pas néanmoins sans regretter qu'il se soit interdit beaucoup de ces détails infimes, qui ont aussi leur attrait pour le lecteur, quand on le promène dans les pays lointains.

Du reste, ce premier ouvrage d'un écrivain encore fort jeune, qui a la gloire d'avoir révélé et préconisé avec une ardeur légitime l'auteur de *Lucrèce*, nous doit faire espérer d'autres travaux littéraires, dans lesquels on retrouvera, muries et fortifiées, les qualités qui distinguent le livre d'*Athènes à Baalbek*.

F.-Z. C.

Digitized by Google

Poésie.

—

L'HIVER.

Vers la forêt, là-bas, à mi-côteau,
Quand le brouillard s'entr'ouvre et s'illumine,
Je vois, plié dans son neigeux manteau,
Le vieil hiver qui vers nous s'achemine.

Derrière lui croulent au vent du nord
Branches dans l'air sifflant comme des flèches ;
D'un pied pesant foulant leurs feuilles sèches,
Il vient courbé sous un faix de bois mort.

Chênes si verts, aubépine si blanche,
Si pleins de fleurs et d'oiseaux familiers !...
Par la forêt, le verger, les halliers,
Il a glané son fagot branche à branche;

Rameaux de l'arbre, où, par sa main gravé,
Leur chiffre heureux sourit au tronc du hêtre ;
Branche, où pour elle au nid fut enlevé
Jeune pinson égayant sa fenêtre ;

La branche aussi, d'où l'amant fit pleuvoir
Dans son corset les bouquets de cerises,
Et celle encor du saule à feuilles grises
Qu'il écarta sur son bain pour l'y voir ;

Et des rameaux du bois plus solitaire
Où tant de mousse invite à reposer,
Près du rocher qui garde avec mystère
L'écho furtif de leur premier baiser.

Digitized by Google

A pas rêveurs, le vieillard nous apporte
Son lourd faisceau dont il aime le poids;
Du chaume antique il a franchi la porte,
Sur les chenêts il a rangé le bois.

Chaque rameau du fagot qu'il ménage
Flambe à son tour et fait durer le feu ;
Débris ardents des trésors d'un autre âge,
Vous pouvez seuls le rajeunir un peu.

Assis dans l'âtre, en sa robe de laine,
Il tend ses doigts vers les rouges tisons ;
Sur le chenêt tiédit sa tasse pleine
D'un vin gardé des fécondes saisons.

Du doux brasier son cœur ressent le charme ;
La sève encor monte à ses yeux taris ;
De ses cils blancs éclairés d'un souris,
Jusqu'à sa main roule une grosse larme.

Brûlez, rameaux des buissons printanniers,
Débris de fleurs amassés en relique,
A votre feu pâle et mélancolique
De ses soupirs réchauffez les derniers !

Chers souvenirs de la forêt secrète,
Bois sec et noir, jadis bouquet vermeil,
Au vieil hiver donnez dans sa retraite
Quelques tisons à défaut de soleil !

Victor DE LAPRADE.

Digitized by Google

BULLETIN
MONUMENTAL ET LITURGIQUE
DE
LA VILLE DE LYON.

—

1846.

—

PRÉAMBULE.

Notre précédent *Bulletin Monumental*, publié en juillet, 1845, ayant constaté à peu près tous les grands travaux publics ou privés projetés, en voie d'exécution ou exécutés dans la ville de Lyon, notre tâche, pour l'exercice de 1846, se ra plus restreinte. Il est des édifices où nous n'entrerons point parce qu'aucune addition nouvelle n'est venue modifier leur état présent; il en est d'autres qne nous nous bornerons à effleurer parce qu'ils marchent lentement dans la voie de régénération qui leur est faite et n'ont pas sensiblement grandi depuis l'année dernière. — Toutefois, nous aurons quelques conseils à offrir, quelques vœux à formuler, quelques écarts de goût à signaler, bien des regrets à exprimer. — Hâtons-nous d'aborder la portion la plus pénible de cette œuvre, et, pour soulager notre cœur oppressé de chrétien et d'artiste, de pleurer sur la place où fut l'*Observance*.

Digitized by Google

I.

EGLISE DES CORDELIERS OBSERVANTINS.

Elle n'est plus, cette ruine intacte et sainte qui imprimait au quai de Bourg-Neuf un caractère si monumental, si pittoresque, si touchant. Il n'est plus ce temple dépouillé et béant, mais d'une restauration si facile, si promptement réalisable, si peu coûteuse. L'an dernier encore, nous gémissions à l'idée officieusement et officiellement émise de le voir amputé d'une manière violemment brutale, de ne plus l'avoir que sous une forme et avec des dimensions trop solennelles pour un simple oratoire, trop écourtées pour une église, et qu'on ne saurait de quel nom appeler ; toutefois nous nous bercions de la consolante espérance qu'il serait, du moins, en majeure partie conservé, et nous pouvions encore attendre, de jours meilleurs pour la foi et pour l'art, un retour futur de ce monument à son glorieux passé dont les jalons n'eussent pas été détruits. — Hélas ! une fois entrés par surprise dans la vénérable église, les démolisseurs se sont mis à la tâche avec une cruelle et fanatique activité : le pouvoir occulte qui les dirigeait leur avait dit sans doute comme Scipion à ses soldats, répétant les paroles de Caton au sénat : *Delenda est Carthago*, et, au bout de quelques jours, il ne restait du tant regrettable édifice que des monceaux de poudre et de débris. Le complot tramé dans l'ombre a éclaté à l'improviste, et la population lyonnaise stupéfaite de voir qu'on osât si effrontément attenter à ses souvenirs, à ses affections et à son culte, a été comme frappée d'inertie, d'étourdissement et de vertige. — Aujourd'hui, le leurre de la prise de possession a triomphé pleine-

Digitized by Google

ment, l'œuvre de vandalisme et d'impiété est accomplie et le double scandale pour la religion et pour l'art chrétien s'est produit au grand jour. On n'a reculé devant aucun obstacle moral; on n'a tenu nul compte de la voix d'un peuple qui demandait une paroisse, des artistes qui invoquaient miséricorde pour une des plus délicieuses et plus frêles épreuves de l'architecture du moyen-âge, des prêtres qui réclamaient un sanctuaire vide; on n'a pas craint de froisser jusqu'aux entrailles toute une population paisible et laborieuse, plus qu'aucune autre, peut-être, éprise de ses touchants souvenirs et de ses pieuses traditions. — Oh! que les hommes qui, du haut de Paris, ont décidé en un trait de plume, du sort de l'*Observance*, connaissent peu l'esprit public de la province! Pouvaient-ils blesser au cœur le vénérable clergé de Lyon, par un temple sur lequel il eût le plus de légitimes droits de compter, pour étendre son influence pastorale; les artistes lyonnais, par un monument qui leur fût plus cher et plus précieux comme objet constant d'amour, d'études, de comparaison; la douce et intime piété du peuple lyonnais enfin, par une église plus populaire et qui fût pour lui une plus touchante consécration des souvenirs du bon et charitable Cléberg? — Cette chute n'a pas encore retenti assez..... Non, personne avant elle n'a eu le courage d'avouer ses projets, personne, après elle, n'a eu celui d'avouer sa coopération à cette déplorable et inique mesure. — Nous le disions, l'an dernier : « ceux qui étaient en position de déployer de la fermeté et de la résistance, ont été mous, » et l'éloquent historien de l'*Observance*, lui-même, celui qui, par l'autorité de son caractère et de sa parole, devait protester avec le plus d'énergie, s'est laissé, avec plusieurs membres de la commission d'enquête, prendre au piége tendu par la centralisation parisienne, et a semblé concourir, sans le vouloir, à la perte du monument, courbé comme sous la puissance d'une force ma-

Digitized by Google

jeure. — Mais ne troublons point de saintes et justes expiations.

La belle église de l'*Observance* n'était ni comme plan, ni comme étendue, ni comme ordonnance de masses, une image de ce *gothique* religieux du nord de la France, qui plaçait tout l'effet de ses lignes extérieures à la façade du temple, en y posant en avant-corps deux tours d'une imposante structure ; elle n'était point enveloppée d'une forêt de contre-forts destinés à soutenir des voûtes d'une grande élévation, elle n'avait point une de ces flèches aériennes qui se perdent dans les nues. Sa façade se composait d'un simple pignon se terminant par un triangle de quatorze degrés, environ, percé à sa région supérieure d'un *oculus* ramifié, et, à sa région inférieure, d'une porte ornée, à peu près comme celle de l'église des Grands-Cordeliers. — On le voit, le sentiment du faire basilical et de l'école florentine avait survécu ici et s'était marié à la profilation *gothique*. Ce n'était point une sœur ou une fille de ces églises essentiellement ogivales par la forme et par le fond, dont la série s'arrête aux limites septentrionales de la province ecclésiastique de Lyon ; ce n'en était pas moins une manifestation parfaite du *gothique* méridional, de ce gothique brillant, mais châtié, tel que l'acceptèrent et le formulèrent les Italiens, dans le cours du XVe siècle. Rien de plus souple, de plus finement évidé que les meneaux de ses baies aux gracieuses évolutions, rien de plus suave que les motifs de sa fragile et sobre ornementation. Chef-d'œuvre de bon goût et de verve, ses délicats et pudiques profils ne nuisaient jamais à l'effet de la ligne, tout était sage et presque classique dans la distribution des formes accessoires sur le fond général. Tous les secrets de l'art du XVe siècle qui, bien qu'avancé à l'époque de la construction du monument et trouvant déjà la confusion et le burlesque dans l'abus des richesses, s'attacha à ne repré-

Digitized by Google

senter ici que sa période de dignité, de tempérance et de chasteté, toute l'inspiration de cet âge s'était épuisée dans ces fenêtres que nous admirions naguère encore et que nos yeux cherchent vainement aujourd'hui. Hélas! tout est fracassé: l'église de l'*Observance* ne revit que dans notre cœur, dans l'excellent ouvrage de M. Pavy et dans *Lyon ancien et moderne.* Il ne reste debout que la chapelle des Bonvisi et celle dite de Saint-Louis faite en partie de débris antiques que sans doute on ne tardera pas à balayer du sol.— Oh! qui viendra jamais dédommager la foi et l'art lyonnais de cette irréparable ruine! Quelle signification morale aura désormais ce quai où la mémoire du *Bon Allemand* vit toujours dans la tradition populaire ; quelle histoire aride et nouvelle du développement matériel d'une École vétérinaire remplacera ce culte sacré, cette douce et vieille histoire ! — Ordonnateurs de cet acte inexcusable de barbarie, sachez bien que ce n'est jamais sans péril pour le cœur des populations, qu'on sacrifie un intérêt moral à un intérêt matériel, qu'on rase une église ou qu'on jette au vent les cendres d'un cimetière.

II.

EGLISE DE SAINT-PIERRE-DE-VAISE.

La reconstruction de l'église de Saint-Pierre-de-Vaise, quoique marchant avec une intelligente activité, est toutefois trop peu avancée encore pour qu'il nous soit possible de constater les conditions du nouveau monument. D'après les projets qui nous ont été indulgemment soumis et les travaux exécutés, d'après surtout la juste confiance que nous inspire l'architecte chargé de cette œuvre importante, nous avons

Digitized by Google

tout lieu d'espérer que bientôt la ville de Lyon comptera une nouvelle basilique d'un beau caractère. J'ai félicité M. Desjardins de son excellente idée de réveiller à Vaise le luxe de la peinture visible et de rappeler l'appareil tout basilical des charpentes ostensibles, je n'y reviendrai pas. Je me bornerai à lui recommander de nouveau de vouloir bien raccorder avec la chose nouvelle les restes précieux d'art romano-byzantin qui étaient encastrés dans l'édifice détruit.

III.

BASILIQUE PRIMATIALE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Avec quelle douce situation nous avons retrouvé naguère, au retour d'une nouvelle visite faite à N. D. de Rheims et aux grands édifices sacrés du nord, cette auguste basilique de Saint-Jean-Baptiste, la première du monde après la basilique romaine de Saint-Jean-de-Latran, par l'autorité de ses souvenirs apostoliques, son rang, son antiquité morale, son influence sur le culte et la foi, et les imposantes scènes ecclésiastiques qui s'y sont passées ! Nous avons avons vu dans ce nord de la France aux tranquilles et mélancoliques horizons, berceau du type ogival, en ces contrées où les manifestations de l'art *gothique* ont atteint tout le degré de solennité et d'éclat que comportait l'inspiration du moyen-âge, nous avons vu l'immensité des proportions combinée à la splendeur des verrières peintes, tout le luxe humainement réalisable des imageries, des flèches, des contreforts et des clochers, les plus frêles et les plus hardis profils mariés aux lignes vigoureuses d'un architectonique qui semble vouloir symboliser l'infini moral dans l'expression matérielle de l'art. — L'avouerons-

Digitized by Google

nous pourtant? ni à Rheims, ni à Metz, ni à Châlon-sur-Marne ni à Troyes, nous n'avions rencontré une nef de temple catholique coupée dans le vif comme celle de Saint-Jean de Lyon. Comme harmonie fabuleuse de détail et d'ensemble : comme mâle sobriété d'ornementation, comme énergique pensée d'ordonnance générale, comme fermeté de profilation, cette nef est au-dessus de toutes celles que nous connaissons : elle a une valeur spécifique qui ne souffre pas de comparaison. La nef de N.-D. de Rheims si admirable et si admirée n'offre, en parallèle avec la nôtre, à ce point de vue de la force calme et digne, qu'un appareil de placage et d'ornementation en cartonnage ; elle n'est point taillée dans le roc monumental avec cette vigoureuse précision et cette puissance virile. Comme nos grandes baies sont largement ouvertes, largement dessinées, largement ramifiées, comme le triangle formé à partir de l'imposte n'occupe bien justement ici que le tiers du vide, selon les règles de la plus parfaite eurythmie ; comme tout cela est austère sans ridigité, riche sans profusion et sans clinquant; quelle sublime manifestation de l'art du XIVe siècle dans toute sa tempérance, son énergie et sa verve ! — C'est une des conditions monumentales les plus précieuses de notre sainte métropole lyonnaise, qu'excepté dans quelques régions particulières, comme par exemple à la chapelle de Bourbon, dépendance de Saint-Jean (1), elle ne représente même du XVe siècle que son ère véritablement noble. Nous n'avons pas de masses dont la structure corresponde à cette période d'anarchie, d'abus, de décadence et de désordre du type ogival, dont le bon goût lyonnais repoussa les modèles. On ne trouve nulle part à Lyon d'exemple complet de cette architec-

(1) Encore est-il juste de dire qu'il n'y a dans cet édicule qu'une tendance au mauvais goût, dont la souplesse et l'élégance des profils forment la compensation.

Digitized by Google

ture tiraillée, torturée, maladive, qui semble se complaire dans le cynisme et les orgies de la floriture, de cette absorption absolue de la ligne-mère par l'exubérance du profil dont la façade de la cathédrale des SS. Pierre et Paul de Troyes vient de nous révéler la dégoûtante et ignoble parure. En présence de cette squammeuse et blâfarde construction, on croirait voir un amas de rocailles rongées par la mousse et les lichens, ou de stalactites bavant sur les parois d'une grotte une peau lépreuse et ulcérée. — Mais revenons à notre grave primatiale.

L'orgue dont on ne sait que faire à Saint-Jean et pour lequel l'architecture de la basilique n'avait préparé aucune place, subordonnée qu'elle était alors à une antique liturgie, dont les canons proscrivaient sévèrement l'introduction de tout instrument de musique, de quelque nature qu'il fût, l'orgue continue à masquer nos belles verrières théologiques et légendaires de l'apside et à produire le plus déplorable effet. Un second malheur matériel se joint au premier. Une mauvaise carcasse de trône archiépiscopal, destinée à être parée, aux fêtes solennelles, se dresse en permanence devant l'orgue et présente l'image d'une véritable potence qu'on ferait bien mieux de reléguer dans un coin obscur ou dans une sacristie que de laisser en vue des fidèles et du chapitre. Un autel de marbre blanc d'un style médiocrement historique, avec *gradin*, a été élevé dans la chapelle de la Croix qui sert de *repositorium* pour les saintes espèces. Ce nouvel autel, contrairement à la consécration qui donnait son nom à la chapelle, a été, dans l'été dernier, clandestinement placé sous l'invocation de Saint-Pierre, sans l'aveu et le concours du chapitre.

La grande fenêtre de la chapelle où se trouve la châsse romaine de Saint-Exupère a été ornée de quatre personnages peints sur verre ; expression et couleur satisfaisantes, costumes

Digitized by Google

et ajustement bien entendus, effet particulier heureux, mais effet général déplorable, parceque l'entourage est mal compris, parceque ces persounages sont trop petits pour les immenses dais qui les dominent, et semblent comme écrasés par eux, parcequ'il n'y a ni harmonie ni proportion entre le cadre et le tableau, entre les sujets et l'ornementation qui les enveloppe. Cependant ajoutons qu'on pourrait désirer plus d'onction dans les figures.

L'autel majeur s'est enrichi d'une croix fixe et de six candélabres d'or moulu dont je ne puis nier l'éclat. Les deux croix processionelles, posées derrière le *sacrificatorium* et et par lesquelles la basilique primatiale et les basiliques de Saint-Nizier et de Saint-Just symbolisent la réunion de l'église grecque à l'église latine, prononcée dans le concile œcuménique de MCCXLVII, assemblé dans Saint-Jean de Lyon, ces deux croix viennent d'être remplacées par deux autres croix de style romano-byzantin transitionnel (XIIIe siècle commençant), c'est-à-dire du même âge que l'étage inférieur de l'apside de la basilique. L'une d'argent, du côté de l'Évangile, représente l'église grecque ; l'autre d'or, du côté de l'Épître, représente l'église latine. C'est une excellente pensée sans doute ; mais elle serait plus excellente peut-être si on avait songé qu'il eût été plus naturel, plus historique encore de rappeler l'église grecque par la croix grecque aux branches de longueur égale.

La pensée de dégager le chevet de Saint-Jean, aux dépens du palais archiépiscopal actuel qui céderait sa place à un jardin, et dont la destination passerait à la nouvelle Manécanterie, semble devenir sérieuse et prendre quelque consistance. Oh ! que l'on s'occupe plutôt d'exhumer cette belle et majestueuse apside, que d'en changer le caractère par des flèches et des toits pointus qui jurent avec les horizons lyonnais. — Mais, aujourd'hui, on veut la flèche coûte que coûte, on

Digitized by Google

la veut même burlesque et semblable à un éteignoir. Quelques membres du clergé, depuis quelque temps, ont leur Caumont à la main; ils y prennent une demi-teinture de technologie, d'histoire de l'art, ils poussent jusqu'au fanatisme et à la superstition, jusqu'au délire, l'amour effréné du *gothique*. Le clergé avait dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et, dans le commencement du XIXe, détruit le *gothique* sans raison; les faiseurs et les savants du clergé actuel le veulent sans discernement et sans choix rétablir partout.

L'ignoble chaire à prêcher et l'ignoble baptistère n'ont pas encore disparu; et le désordre des motets, les concerts indisciplinés de musique vocale et instrumentale n'ont pas encore cessé devant un retour solennel et loyal à cette majestueuse liturgie lyonnaise qui avait réglé ses chants ecclésiastiques avec la même sagesse que ses cérémonies. — Il est encore, dans l'entourage de Saint-Jean, un monument vénérable, aujourd'hui sans emploi, qui mériterait bien de fixer la sollicitude des ordonnateurs de travaux historiques, c'est la vieille Manécanterie dont le caractère romano-byzantin est si précieux pour les amis de l'art. — Nous ne cesserons aussi d'exprimer le vœu qu'à l'ombre de Saint-Jean, se relève, ne fût-ce qu'à l'état d'humble chapelle, la basilique de Sainte-Croix qui servirait de baptistère et de paroisse, tandisque le temple pontifical serait uniquement affecté au service canonial et métropolitain.

IV.

PALAIS DE JUSTICE.

Passons de la basilique chrétienne à la basilique civile.— Notre opinion sur le Palais-de-Justice de Lyon est si connue et a été si souvent formulée dans nos précédents bulletins, que

Digitized by Google

nous en épargnerons l'expression à nos lecteurs. — Bornons-nous à dire qu'en ce moment on s'occupe avec une activité satisfaisante à sculpter les chapiteaux corinthiens des amples colonnes qui font la principale décoration extérieure de l'édifice.

V.

ÉGLISE DE SAINT-GEORGES.

L'apside nouvelle de Saint-Georges est arrivée à la hauteur qu'elle doit présenter. Sa toiture aigüe est couverte d'ardoises : elle est éclairée par de grandes baies oblongues s'étendant de la base à la corniche, d'une profilation ferme, rappelant celle du XIIIe siècle. — Le moment de juger l'œuvre n'est pas encore venu.... ; attendons, pleins de confiance dans les moyens de l'architecte qui a étudié son art avec la foi du catholique, la ferveur de l'artiste et réfléchi aux conditions liturgiques de l'architecture sacrée.

VI.

MAISON MAURESQUE DU QUAI FULCHIRON.

Cette construction de fantaisie où l'inspiration du style mauresque prédomine, est d'un gracieux effet et d'une exécution pleine de finesse. Criblée de fenêtres et offrant jusqu'à un certain point l'image d'un écumoir, elle n'en est ni moins solide, ni moins intéressante qu'une maison *gothique* ; elle sort tout-à-fait, par ses dispositions originales, des types vulgaires.

Digitized by Google

VII.

BASILIQUE DES MACHABÉES (St-Just).

Nous avons parlé, dans le précédent *bulletin*, de l'autel nouvellement érigé dans la chapelle apsidale, du côté de l'Évangile, et consacré à Saint-Just. — Que si l'on attend des ressources pécuniaires suffisantes pour restaurer ou rebâtir le clocher de cette basilique, qu'on se hâte donc, au moins, de lui donner un couronnement provisoire qui le rende moins acéphale et moins indigne de la sainte montagne et de la perspective lyonnaise qu'il domine ; qu'on lui sorte sa chemise de badigeon jaune, qu'on pose une croix de bronze doré à son faîte. Qui ne croirait pas en voyant de loin ce clocher acéphale, qu'il dépend d'une église de Paris ou d'un temple protestant, qui supposerait qu'il adhère à une si vénérable et si sainte basilique ? — Oh ! de grâce, si jamais on réédifie le clocher actuel de la basilique des Machabées, trop semblable à un belvédère de guinguette, qu'on se rappelle bien que c'est surtout ici qu'une flèche serait choquante. La flèche convient aux pays brumeux, aux natures austères et montagneuses, elle ne s'harmonise point avec la nature, le ciel, les toitures, les collines de la ville de Lyon. Il faut raisonner toujours son exclusion et son emploi. La coupole s'adapte et convient bien mieux à un paysage doucement accidenté de vignes et d'amandiers. La convenance des formes se mesure au point de vue de l'entourage et des choses avec lesquelles elles sont en rapport.

Digitized by Google

VIII.

ÉGLISE COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME-DE-FOURVIÈRES.

Rien de nouveau à constater ici. Cette église si chère à la piété lyonnaise et dont les menaces du génie militaire semblent augmenter le prix, est maintenant constituée en collégiale. Nous voudrions voir le camail de ses chanoines plus étoffé qu'il ne l'est. Pourquoi ne pas songer enfin à leur donner celui que portent aujourd'hui les chanoines de Saint-Jean, en prescrivant à ces derniers, comme costume de chœur, ou l'ample manteau de soie rouge du chapitre de N.-D.-des-Doms d'Avignon, ou le manteau violet de Saint-Jean de Besançon, à l'image de ceux d'Italie? — Ainsi la conversion en chapitre du corps des chapelains de Fourvières n'a exercé aucune influence sur les destinées monumentales de l'antique oratoire.

IX.

BASILIQUE DE SAINT-PAUL.

Les quatre évangélistes de la coupole, que nous avions proposé de remplacer par leurs attributs seuls, l'homme, le lion, l'aigle et le bœuf, se dressent toujours, en leur place, semblables à quatre notaires apostoliques ou royaux, ou mieux à quatre maires choisis à dessein parmi les douze maires de Paris. Ces figures sinistres ont jusqu'ici résisté à toutes nos critiques. Aucune restauration ne se poursuit à la façade, et M. Fulchiron semble cesser de faire couler, pour ce temple, le Pactole des subventions officielles.

Digitized by Google

X.

BASILIQUE DE SAINT-NIZIER.

La restauration des régions extérieures de cette basilique, bijou de l'art du XVe siècle, dans sa phase de sève et d'éclat, se continue à la façade avec une louable activité. — On a eu, vous le savez, le bon esprit de ne point sacrifier l'œuvre de Philibert de l'Orme à l'appareil de constructions *gothiques* qui se font autour d'elle et l'encadreront. Cette fameuse coquille est une belle chose d'ensemble ; mais il ne faut pas trop en éplucher les détails. En y regardant de près, on n'est pas sans s'apercevoir qu'il résulte du fronton, du cintre du milieu et des colonnes engagées, un conflit de lignes et un hurtement de profils qui s'opposent à l'harmonie partielle. Toutefois, c'est de l'histoire que cette région, et une page glorieuse d'histoire, et puis elle annonce que la renaissance a passé par là et a voulu, elle aussi, établir sa zône et jalonner sa route dans un des plus célèbres et plus magnifiques monuments religieux de la France. La flèche pleinement rétablie a reçu une décoration nouvelle qui lui sied à merveille : elle s'est entourée de sveltes flambeaux et a été décorée de baies alvéolées à son comble. Toutefois, la croix de bronze doré qui la couronne est trop petite : c'est vraiment une croix de poche, comme les créneaux de feu Pollet, à Ainay, et elle ressemble assez bien à celle qui surmonte cette espèce de parasol romain que le cardinal de Bonald a introduit, pour son usage personnel, dans les processions lyonnaises. Pourquoi pas une croix plus ample dominant une girouette ? — La girouette que la mairie a repoussée, outre qu'elle n'eût pas été une innovation sur ce clocher, est un symbole plus liturgique

Digitized by Google

qu'on ne le croit généralement. Elle est tout uniment la tradition et le symbole de la banderolle flottante que le précurseur portait attachée à sa croix, et c'est pourquoi on la voit ainsi combinée au symbole chrétien, au faîte de presque tous les campaniles de Rome. — Que l'on proscrive le coq celtique, rien de plus sage; mais la girouette surmontée de la croix, comme elle existe à N.-D.-de-Fourvières, c'est une grave erreur de la réputer inconvenante ou ridicule. — Une charmante balustrade sur le flanc septentrional a été greffée sur les substructions; quand au côté méridional de la façade, il est encore à peu de choses près dans les conditions où il se trouvait lors de la publication de notre dernier bulletin. — Rien de récent à l'intérieur du vaisseau.

XI.

RUE DES BOUQUETIERS.

Malgré cette admirable sollicitude qu'elle témoigne pour les intérêts moraux et matériels de la seconde capitale du royaume, malgré cet esprit fortement communal qui caractérise l'administration municipale de la ville de Lyon, esprit que les hommes venus de loin pour l'administrer au point de vue gouvernemental, ont été souvent étonnés de trouver si compact, si ferme dans la résolution et la résistance; la mairie de Lyon a fait en tout ce qui concerne ce quartier, non sans opposition vive, énergique, consciencieuse, les plus étroits calculs, commis une foule de lésineries et d'impardonnables fautes. Elle a, de gaîté de cœur, renoncé à l'occasion facile de donner un cadre magnifique à Saint-Nizier et de prouver la profondeur de la cité. Les petites et mesquines réserves se sont mêlées aux grandes pensées dans une mesure

Digitized by Google

qui ne peut trouver grâce devant aucune philosophie. Qu'un particulier recule devant certaines dépenses, rien de plus raisonnable; mais qu'une ville qui a l'avenir ouvert devant elle, d'immenses ressources, d'immenses moyens de les accroître, s'arrête à des considérations de froide parcimonie, dans une circonstance où il y va de sa magnificence, de son éclat et de sa majesté, c'est ce que tous les esprits élevés de la ville de Lyon ne peuvent comprendre. — Ce qu'on aurait dû faire, vous le savez tous; ne rendons pas vos regrets plus amers en le répétant. — Quoiqu'il en soit, hâtons-nous de signaler les mérites de la construction qui va former le flanc droit de la rue des Bouquetiers. Le vaste corps de bâtiment, élevé sous la direction de M. Farfouillon, est de la plus noble structure, il rappelle l'inspiration de Bramante : tout y est conçu dans la masse, tout y est ajusté dans les profils avec cette précision et cette idée monumentale des grands maîtres de l'architecture civile en Italie. Il y a une similitude frappante entre les dispositions architectoniques de cet édifice et celles du palais Borghèse et du Vatican, à la couleur romaine près : tout y est grand sans redondance et sans emphase, rien n'y est maniéré et oiseux. — Oh! quelle pitié qu'une ville de Lyon se soit bornée à des élargissements de rues, quand elle pouvait faire les plus belles places du monde!

XII.

PLACE DES TERREAUX.

Nous sommes intimément convaincu que l'administration municipale de la ville de Lyon n'avait pas pensé au cruel souvenir de la guillotine posée en ce lieu même et fonctionnant en permanence sur cette place, pour faite couler à flots le

Digitized by Google

sang lyonnais le plus pur, quand elle conçut la pensée saugrenue d'élever sur cet emplacement, un édifice que nous ne voulons pas nommer. Mais comment peut-on oublier une telle histoire, et ne pas se rappeler qu'il est en face de la Maison-de-Ville, une place vide qui ne devrait recevoir qu'un monument expiatoire, si le besoin d'y élever un monument se faisait jamais sentir, et dont le deuil des familles forme la consécration?..... On se hâta d'opposer à la mairie ce triste et douloureux souvenir, elle eut quelque temps le courage de persister dans ses projets, bien que l'opinion publique lui fournit ainsi une occasion si facile de rompre convenablement avec une pensée mauvaise à tous les points de vue; elle a préféré en sortir *ex abrupto*, après s'être fait tirer l'oreille. Mais, enfin, la morale publique est sauve et on a renoncé, sous le coup des anathèmes de la population, à cette déplorable résolution qui est allée rejoindre celle des corbillards qui souleva non moins de répulsion et de résistance morale.

XIII.

ÉGLISE DE SAINT-BRUNO.

Rien ne se fait sur une petite échelle dans cette belle copie de Saint-Pierre de Rome. Son magnifique baldaquin, surtout dans le dais qui le couronne d'une si somptueuse façon, aurait grand besoin d'être rendu à son ancien éclat. Sa façade inachevée attend toujours en vain, comme trois basiliques de Florence, le revêtement qui doit la compléter.

Digitized by Google

XIV.

ÉGLISE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES.

Toujours le même chaos. On travaille, dans l'ombre, lentement et sans bruit, aux régions apsidales du monument. Ce sont des coups d'épée dans l'eau, on ne fera jamais rien de rigoureusement supportable de ce temple d'une architecture. hybride. Mieux eût valu mille fois raser tout ce qui est et créer une œuvre nouvelle.—Notez bien que cet état de choses existe dans le plus riche quartier de la ville de Lyon.

XX.

BASILIQUE D'AINAI.

On sait ce que nous pensons du monument, du pasteur, du nouvel architecte de l'édifice. Belle histoire, zèle intelligent et dévoué, science théorique et pratique. Les grands secours promis ou n'arrivent pas du tout ou arrivent par billets de banque de mille francs. L'importante restauration sollicitée et attendue n'a commencé encore que dans des choses inaperçues.

XVI.

ÉGLISE DE N.-D.-ST-LOUIS DE LA GUILLOTIÈRE.

Les travaux marchent avec une lenteur que n'ont point fait jusqu'ici cesser les plaintes assez fréquentes de M. Dubois,

Digitized by Google

dans le *Journal de la Guillotière*. Que M. Crépet n'oublie pas de sauver l'antique bénitier du VIe siècle. — Attendons que le monument soit parachevé pour le juger du point de vue de l'art moderne.

XVII.

ÉGLISE DE SAINT-BONAVENTURE.

Les niches vides des tombeaux placées aux deux flancs du chœur, sont pleinement rétablies. Les fenêtres apsidales de cette vaste église sont dégagées, mais non pas ouvertes. La *fenêtre d'honneur*, c'est-à-dire celle du centre, pourrait à la rigueur être dès à présent rendue à ses dimensions premières, car elle est la seule qui ne soit qu'effleurée à sa base par une des échoppes qui rampent au pourtour extérieur de l'édifice. — Quant aux autres baies, pour les ouvrir entièrement, il faut attendre qu'on ait balayé du chevet les baraques un peu plus hautes que celle-ci, qui l'enveloppent, par suite de cette déplorable condition lyonnaise qui laisse les églises s'inhumer dans les maisons et souffre qu'elles soient toujours enclavées.

La belle chapelle de la Renaissance, à l'extrémité de la nef mineure occidentale, est ouverte, mais non pas restaurée. Les nervures de la voute de la nef majeure ont été ornées de peinture historique rehaussée d'or et d'écussons richement alvéolés contenant des armoiries ou des monogrammes, à leurs points d'intersection. Toutes les fénêtres du vaisseau n'ont toujours qu'une clôture provisoire, à l'exception de deux dans la région de l'avant-chœur où l'on remarques des verrières peintes dont nous avons déjà parlé.

Toujours ce malheureux buffet d'orgue, rigoureusement tolérable comme dessin, mais ignoble comme exécution, per-

Digitized by Google

siste, malgré nos réclamations, à déparer l'avant-chœur. Il y a, par là derrière, quelque fanatique ami de la musique religieuse, qui le soutient. Qui veut le son veut l'instrument, qui veut l'instrument veut le manœuvre qui souffle et l'artiste qui joue. Aussi le scandale d'un soufleur qui grimace et qui s'époumone aux yeux du public, celui d'un musicien laïque qui s'agite et se dandine sur son escabeau, en regardant les fidèles, continuent-ils à troubler, dans ce temple, la véritable piété qui ne souffre pas de distraction et a horreur des accents étrangers à la prière. Jusqu'à présent l'autel majeur provisoire n'a pas encore cédé sa place à l'autel définitif qui, je le crains bien, ne vaudra pas celui qu'on a si légèrement et si arbitrairement détruit. — Oh! ici, comme à Saint-Jean, il y aurait un beau et méritant sacrifice à faire, ce serait de supprimer l'orgue et avec lui ces motets qui empêchent l'explosion de la prière générale et populaire et du chant inspiré de tous, et avec lui encore ces orchestres, ces symphonies, qui font deux peuples dans un peuple, le peuple des musiciens et celui des fidèles. — Avec le plain-chant seul on se retrouve, parmi ses frères, au milieu de toutes les nationalités, dans le temple chrétien. En matière de musique religieuse, le véritable progrès aujourd'hui, c'est de reculer jusqu'aux sources les plus pures du plain-chant. Sans doute on peut laisser quelques fleurs musicales aux congréganistes : dans les chapelles, à certaines heures, pour certains offices non liturgiques; mais l'église, *Ecclesia Magna*, comme dit l'Ecriture, l'église où se trouve assemblé tout le peuple chrétien, a mieux à faire que de constater les progrès de l'art musical dans le monde. Elle a sa règle, elle a sa musique ascétique et sacrée.

Digitized by Google

XVIII.

MAISON RICHARD.

Nous avons, l'an dernier, manifesté notre opinion sur ce monument privé, avec la plus rigide impartialité : si nous nous trouvâmes, à regret contraint par le devoir de constater le décousu de l'ensemble, la condition fâcheuse d'étages superposés sans hauteur sensiblement décroissante, nous avons d'ailleurs largement dédommagé de ce qu'une critique ferme et libre pouvait avoir d'amer pour eux, et l'ordonnateur des travaux et l'artiste éminent qui les a dirigés. La pensée toute historique qui a inspiré le premier et par suite de la quelle il a voulu faire de sa demeure une sorte de panthéon des gloires lyonnaises, les soins particuliers que le second a donnés aux détails de son œuvre, la richesse d'imagination dont il a fait preuve, ont trouvé l'éclatante justice que nul, moins que nous, n'était disposé à leur dénier. Ainsi, nous avons loué la finesse de l'ajustement, le modélé des figures, le luxe de l'ornementation. — Nous maintenons nos réserves et nos éloges sans la moindre restriction, sans tempérer le blâme et sans renchérir sur la louange. Les commentaires explicatifs nous mèneraient un peu trop loin. Effet général fort peu en harmonie avec la dépense d'art, de matériaux et d'argent, effet de détails satisfaisant. L'architecte de M. Richard est un homme de beaucoup de talent, dessinant à merveille ; s'il n'a point calculé d'avance sa masse comme nous l'aurions desiré, qui nous répondra qu'en cela il ne s'est point conformé au goût particulier du peintre honorable qui le mettait à l'œuvre ? — Quatre niches de la maison Richard attendent encore leurs statuettes.

Digitized by Google

XIX.

PLACE DE LA BOUCHERIE-DES-TERREAUX.

L'architecture privée a dans la ville de Lyon des partis pris fâcheux contre lesquels nous ne saurions trop énergiquement protester. Quel dommage qu'elle chemine dans cette voie ! — Nous avons autant d'art, un goût plus sûr que la capitale, des matériaux incomparablement plus beaux que ceux qu'elle employe, car les carrières de Villebois et de Couzon sont à nos portes; l'invasion toujours croissante des idées de Paris parmi nous, invasion à laquelle on ne peut opposer de trop fortes digues, n'a pas encore amené à Lyon ces écriteaux ignobles, ces lettres monstrueusement immenses, aux figures confuses et souvent burlesques, couvrant les murs, des combles à la base, et souillant l'architecture : nos enseignes, quoique prêtes à devenir ambitieuses, ont jusqu'ici conservé ce reste de pureté dans la lettre, qu'on retrouve dans la typographie lyonnaise si peu favorable aux caractères de fantaisie qui effacent la tradition de la lettre onciale ; mais nous avons d'autres plaies à guérir.— Dans les églises, c'est la flèche, même excentrique comme celle de St-Bénigne de Dijon, qu'on rêve sans cesse, qu'on veut à tout prix ; dans les maisons, c'est le toit pointu et la *mansarde*. Une bonne fois, laissons donc la toiture aigüe aux peuples du nord, et demeurons dans les conditions architectoniques que notre doux climat, nos suaves paysages, notre nature épanouie, harmonieuse et sereine ont depuis longtemps réglées.

Quand nous nous sommes élevé contre l'introduction à Lyon, de la stérile et disgracieuse *mansarde*, nous avons exposé des raisons qu'on n'a pas même essayé de combattre.

Digitized by Google

On nous a répondu qu'elle était le seul moyen laissé aux propriétaires bâtisseurs et partant aux architectes, d'éluder les arrêtés de police municipale et de voirie, qui limitent le nombre des étages. — Et la mairie de Lyon ne trouvera pas un moyen de sauver l'art en sauvant sa dignité et la discipline, en ôtant tout prétexte à cette ruse, en fermant toute porte à ce faux-fuyant! Puisque la *mansarde*, cette région hybride et neutre, qui tient de l'étage par le fond et du grenier par la forme, qui donne la chose sans donner le nom; puisque la *mansarde* se plie avec une déplorable élasticité à la violation d'une ordonnance municipale et fournit un moyen si commode et si élastique d'échapper à un réglement sage, proscrivez-la, oui, proscrivez-la sans pitié et sans délai.

Dans toute la question de la Boucherie-des-Terreaux, comme dans celle de la rue des Bouquetiers, la ville de Lyon s'est montrée d'une mesquinerie sans exemple dans les annales de son édilité. Nous qui savons combien les opinions ont été flottantes et les avis divisés dans le sein du Conseil municipal, quelle vive opposition a été faite aux mesures parcimonieuses et étriquées dont nos arrière-neveux déploreront l'exécution, nous pouvons rendre une éclatante justice à de courageux efforts paralysés par l'inertie de quelques uns et la timidité du plus grand nombre. Nous pourrions au besoin citer à cette barre une foule de noms propres; mais les délibérations du Conseil municipal sont là et en tout ce qui touche à la Boucherie-des-Terreaux, à la rue des Bouquetiers, au pont de Nemours, elles deviendront historiques.

On aurait pu faire de Lyon la ville la plus magnifique de l'Europe, en lui donnant des percées en harmonie avec le grandiose de ses masses. Au lieu d'établir dans son sein compact, de larges coupures qui eussent mis à jour ses monuments, créé de solennelles perspectives, versé par le grand

Digitized by Google

foyer de places immenses, des torrents d'air et de lumière dans ses rues étroites, sensiblement augmenté leur salubrité, on s'est jeté à corps perdu dans le dédale des moyens-termes et des résolutions négatives ou oiseuses. Puisque la Boucherie-des-Terreaux était détruite, pourquoi n'avoir pas fait une place unique entre la Saône et le flanc oriental de la rue Lanterne, pourquoi n'avoir pas entamé le pâté des maisons qui masque l'Hôtel-de-Ville, par une rue percée dans l'axe du pérystile et du beffroi de cet édifice, rue invoquée par tous, et qui aurait mis le roi de nos monuments civils en rapport direct avec les quais ? On a préféré faire un labyrinthe nouveau à la place de l'ancien, on s'est borné à laisser une place sans dignité, sans caractère et sans ampleur, qui se trouve murée et invisible du côté de la rivière, on a conçu et exécuté le plan le plus bizarre par les courbes et contre-courbes de rues qui s'y dessinent.

Le gros pâté de construction, formant une maison unique, qui fait face au pont de la Feuillée a la signification d'une caserne. Comme masse, cette immense construction est d'un stérile et lourd effet, dont l'étage de *mansardes* qui la couronne, aggrave les conditions fâcheuses. L'architecte qui a présidé à ces travaux est homme de goût assurément, il aura eu les mains liées ou aura fléchi sous des exigences de calculs financiers. Peut-être aussi que, poussé par son cœur et ses études vers les manifestations chrétiennes de l'art, il n'a pas pour les constructions civiles une aptitude aussi complète que pour les constructions ecclésiastiques. Une frise élégante se détachant des croisés du premier étage, ne suffira pas pour donner du mouvement et de la vie, à une masse pareille à celle-ci, pour en combattre l'aridité et en relever l'ordonnance. Il eût fallu ici des profils immenses pour qu'ils ressortissent sur le fond. Et puis les portes qui donnent accès dans cette maison-monstre ne sont-elles pas infiniment

Digitized by Google

trop petites pour elle ? Envisagée de loin, du fond de la place parallèle à celle des Terreaux ou du quai, cette construction est d'un effet malheureux : vue des rues riveraines, c'est-à-dire d'un milieu étroit d'où l'on aperçoit pas les *mansardes*, d'où l'œil ne peut embrasser tout l'ensemble, elle ne manque certainement ni de caractère dans son déployement, ni d'harmonie et de grace dans sa profilation — Pourquoi ne nous avoir pas donné là une belle manifestation de cet art florentin qui, à Lyon, plus qu'en aucune autre ville de France, devrait avoir un culte traditionnel ?

XX.

PALAIS ST-PIERRE.

Nous avions espéré que la suppression des boutiques qui occupent le rez-de-chaussée de ce palais et nuisent à la majesté de sa façade serait la conséquence naturelle de la restauration monumentale que notre dernier *bulletin* a constatée. Rien en ce qui touche à ce déplorable état de choses n'a été jusqu'ici changé ou seulement modifié. On vient de mettre en adjudication, au prix de 4500, les réparations des façades latérales extérieures.

XXI.

PONT DE NEMOURS.

Le nouveau pont de de Pierre, baptisé d'un nom princier, est d'une construction soignée, élégante et solide. Il est large et plane et rendra plus faciles et plus sûres les relations entre la ville trans-ararine et la ville cis-ararine. Mais une question

Digitized by Google

morale domine ici la question matérielle. Pourquoi ce pont n'est-il bâti ni dans l'axe du Change ni dans celui de la façade de St-Nizier ? Une lésinerie municipale est encore responsable de cette faute contre le goût et contre les monuments lyonnais qui indiquaient nettement la marche à suivre et jalonnaient la route. Il s'agissait de dépenser une somme assez ronde, nous l'avouons pour construire un pont volant qui eût provisoirement permis la circulation pendant les travaux d'érection du pont actuel. Nous comprenons que cette charge eût été lourde pour la ville ; mais il faut savoir qu'une ville de l'importance de celle de Lyon, qui n'emprunte pas, est une cité qui n'avance pas. Il faut que les descendants payent en partie ce que les pères font pour eux. La fortune d'une ville s'administre en sens presque inverse d'une fortune bourgeoise.

Ou l'administration municipale lyonnaise n'a qu'un but, c'est l'épargne, et alors, dans l'intérêt du prolétaire et des classes laborieuses, n'aurait-elle pas dû, depuis longtemps, racheter les servitudes qui frappent le plus grand nombre de ses ponts ; ou elle pense aux embellissements de la cité, et alors n'était-ce pas un devoir pour elle de les régler au point de vue le plus large et le plus somptueux ?

XXII.

MONUMENTS DIVERS.

A la basilique de Saint-Irénée-sur-la-Montagne (des Martyres), à Saint-Polycarpe, à Notre-Dame-Saint-Louis, à l'Hôtel-Dieu, à l'Antiquaille, au Noviciat des frères de la Doctrine chrétienne, à Loyasse, à l'église de la Trinité (au Grand-Collége), à celles de Saint-Eucher, de Serin, de Saint-Clair, à la chapelle de l'Hôpital militaire (DEO EXERCI-

Digitized by Google

TVVM), à la prison Saint-Joseph, à l'Hôtel-de-Ville, rien absolument rien de nouveau. L'église de Sainte-Blandine à Perrache n'existe toujours que dans le porte-feuille de M. Dardel, et les habitants de ce quartier sont forcés de se contenter de l'espèce de hangar qui continue à les réunir pour la prière, sous le nom d'église provisoire. On parle d'une manière plus sérieuse d'aliéner les bâtiments et la chapelle actuels du Grand-Séminaire métropolitain de Saint-Irénée, pour les rapprocher de la basilique primatiale, et leur faire, sur nos saints coteaux, une place plus calme et plus recueillie. Cette pensée mérite toutes nos louanges. L'église de la Charité n'a reçu aucune addition plus récente que le dernier bulletin. Nous avons parlé, l'an dernier, de la rue Bourbon, nous n'y reviendrons pas non plus qu'à l'Arsenal, monument que Paris nous envierait, à l'Entrepôt des liquides et au Grand-Théâtre, si splendidement restauré et dont la façade est sans rivale en France, non plus enfin qu'au Colisée et à la fontaine de la place Saint-Jean. A ce propos, rappelons notre sentiment combattu avec des raisons qui ont bien leur valeur et leur côté spécieux. On a blâmé M. Dardel de n'avoir point songé, pour cette fontaine, au *gothique*. N'eût-ce pas été, de sa part, une gaucherie, que de faire une sorte de concurrence à la façade de Saint-Jean, que d'élever un édicule de *gothique* moderne, précisément en face de ce grand et sublime appareil de *gothique* historique ?

Le nouveau pont du cours d'Herbouville et celui du Collége, auraient obtenu ici une mention, si l'extension de ce bulletin n'avait pas déjà franchi les limites habituelles.

Rien de nouveau ne s'est fait aussi à Saint-Denis de la Croix-Rousse. — L'église de Saint-Pothin des Brotteaux est depuis longtemps jugée. L'église expiatoire, confiée à la garde des RR. PP. Capucins, n'a reçu aucun embellissement qui doive nous occuper. — Les constructions particulières,

Digitized by Google

presque toutes somptueuses, continuent à envahir les plaines assainies des Brotteaux et de Perrache. Le goût du badigeon et de la propreté publique et particulière devient chaque jour de plus en plus général à Lyon. Nous n'avons rien à dire ici des innombrables églises de communautés religieuses qui peuplent nos deux collines. Un *statu quo* monumental de dix années bientôt existe aussi à l'église de Saint-Charles.

Quant à notre vieux Pont-de-Pierre, ce muet témoin de tant d'histoires lyonnaises qui se sont passées sur lui et autour de lui, sa destruction est à peu près complète. Quant un passé nuit au bien-être et à la sûreté du présent, il faut l'éloigner. Nous n'avons jamais eu la pensée de protester contre cette suppression. Toutefois, nous avons mis en doute si le Pont-de-Pierre n'était pas, comme celui de la Guillotière, susceptible d'être restauré et partant conservé, si on ne pouvait pas l'élargir et y rendre la circulation plus facile et surtout moins dangereuse, en l'augmentant de trottoirs construits en encorbellement ou porte-à-faux.

Les travaux d'élargissement et d'endiguement du quai, ont recommencé dans le voisinage de la Mort-qui-Trompe. Quand donc le quai Villeroy sera-t-il terminé, et quand tombera enfin le pâté de maisons où se trouve le café Neptune? — L'homme-de-la-Roche a cessé depuis quelque temps de dresser sur son piédestal son corps mutilé par le temps et les intempéries des saisons. En attendant la statue d'une matière plus durable que le bois, qui doit ici perpétuer le souvenir du bon Cléberg, pourquoi n'avoir pas entretenu le feu sacré du culte populaire? La statue définitive peut-être indéfiniment ajournée, la statue de bois n'a pas été remplacée ; l'interrègne peut se prolonger et la tradition s'effacera. — Le souvenir des hommes utiles à l'humanité devrait toujours avoir son symbole, et, à Lyon, la ville de la charité et des aumônes, plus que partout ailleurs.

Digitized by Google

CONCLUSION.

Il y a décidément progrès dans l'art monumental, à Lyon. Ce progrès sera plus rapide et plus prononcé encore du jour où les idées de lucre, qui ont déjà beaucoup fléchi devant les idées de beauté morale et idéale, dont l'art est la représentation matérielle, leur céderont un peu plus de terrain, et où l'on résistera avec plus d'énergie à l'irruption du parisianisme qui conspire contre l'expression et la nationalité lyonnaises. Le goût des verrières peintes a pris chez nous une faveur toute particulière. La verrière peinte, c'est, on peut le dire, l'*illustration* appliquée à l'église. — En général, les peintres verriers modernes réussissent dans l'ajustement, la couleur, les costumes ; mais c'est le sens religieux qu'il leur reste à atteindre, c'est l'onction, la sérénité, la béatitude, c'est ce caractère placide, doucement inspiré et doucement ascétique des types du moyen-âge qu'ils doivent s'attacher à imiter. — Pour arriver à ce résultat, il faut surtout que ce soit leur cœur qui tienne le pinceau. Oui, il se fait, de toute part, à Lyon, dans cette auguste cité, qui, dans un siècle d'innovations, a plus que nulle autre gardé trois dépôts sacrés, l'esprit de foi, d'ordre et de famille ; il se fait, en ce moment, de sérieux efforts pour ramener toutes les manifestations de l'art chrétien à la vérité liturgique. Oh ! le beau et noble rôle qu'elle joue ; si Rome est le siége de toute vérité morale universelle, ne semble-t-elle pas celui de toute vérité morale française, n'est-elle pas pour la foi une boussole et un régulateur national ?

Ah ! redoublons de sollicitude pour nos monuments ecclésiastiques ; luttons contre les influences étrangères, et redoutons toujours ces inspecteurs officiels des monuments histo-

Digitized by Google

riques, ces architectes officiels que nous envoie la centralisation, et qui ne sont que fortuitement et exceptionnellement consciencieux et instruits. Que la Rome des Gaules continue à prouver toute la distance morale qu'il y a entre elle et plusieurs villes de son voisinage, avec lesquelles la navigation à vapeur la met en relation presque immédiate ! — Nous terminerons ce bulletin par l'expression de deux vœux. Nous désirerions que la ville songeât à embellir sa place Louis-le-Grand, à la rendre plus monumentale encore, à lui donner tout l'éclat qu'elle est suspectible d'offrir, en l'ornant d'arbres et de fontaines. Nous voudrions aussi que, à l'imitation de ce qui s'est fait naguère à Paris, on complantât d'arbres nos magnifiques quais de la Saône. Alors ces quais présenteraient une beauté unique : ils auraient un aspect mille fois plus ravissant, plus mêlé de pompe, de variété et de grandeur, que celui des boulevards de la capitale ; car ils auraient, comme ceux-ci, toute l'activité, le mouvement, le bruit, la vie d'une immense cité, et de plus un ciel splendide, une insolite majesté de lignes, d'horizons, d'entourage ; une rivière qui dort à leurs pieds, un panorama largement développé de monuments de divers âges, une couleur ferme et chaude, et ce coteau de Fourvières, qui ressemble à un vaste pot de fleur épanoui sur la ville. Ah ! si nous avons fait de Lyon notre centre moral, c'était pour vivre de sa vie, de ses monuments, de son histoire, c'était pour nous intéresser ardemment à tout ce qui la concerne, et nous associer avec la piété d'un fils à toutes ses prospérités, ses douleurs et ses gloires.

Joseph Bard.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE HISTORIQUE

DU

BUGEY[1].

VI.

SEIGNEURIES INDÉPENDANTES DANS LE BUGEY. XIe SIÈCLE.

C'est un étrange évènement dans l'histoire du moyen âge que ce démembrement d'un royaume dont les comtes et les principaux seigneurs se partagent les lambeaux, chacun prenant son moment pour cette insigne usurpation, sans que les souverains aient tenté de recouvrer leurs droits par la force, encore qu'ils fussent empereurs ! Il est vrai que ces empereurs eurent leurs susceptibilités ménagées ; qu'ils reçurent, à diverses fois, de la plupart des usurpateurs, les témoignages d'une feinte soumission (2), et, à l'égard de plusieurs, qu'ils firent des actes de souveraineté ; mais tout cela ne fut, à peu près, que le simulacre d'une autorité évanouie.

Diverses circonstances, favorables à cette usurpation, vinrent ensuite la sanctionner.

(1) Voir les livraisons 124 et 128, t. XXI, p. 319, et t. XXII, p. 81.

(2) Lorsque, par exemple, Frédéric Ier vint à Besançon épouser la fille du comte de Bourgogne, la plupart des comtes et seigneurs se présentèrent pour lui témoigner leur soumission en lui rendant hommage.

Digitized by Google

En 1125, la mort de l'empereur Henri V, ne laissant pas de successeur direct, affermit ceux qui s'étaient ainsi séparés de l'empire ; cette mort, suivie de troubles, favorisa même de nouveaux envahissements. Un siècle après, le concile de Lyon convoqué par Innocent IV, en déposant Frédéric II, préjudicia grandement à l'empire; les peuples, les grands et les prélats se crurent tout à fait affranchis vis à vis de ce monarque frappé des foudres de l'église.

Mais cette révolution fut principalement l'œuvre d'une organisation devenue toute puissante. L'arbre de la féodalité avait poussé de profondes racines et des branches vigoureuses ; il était alors dans toute l'énergie de sa sève (1). Aussi, cette œuvre fut-elle douée d'une vitalité qui lui valut plusieurs siècles de durée.

Les comtes de Provence, de Forcalquier, de Valentinois, d'Albon, de Genevois, de Maurienne se rendirent maîtres de leurs provinces ; les évêques et les abbés, des villes et des territoires où ils résidaient. Les principaux seigneurs de la Bresse et du Bugey se constituèrent des états indépendants, sans prendre aucun titre de dignité, soit que, satisfaits de la réalité du pouvoir, ils aient eu le bon esprit de ne pas s'attirer l'animadversion des empereurs par une ambitieuse ostentation, soit que, dans une pensée politique, ils aient dédaigné des dignités qui émanent habituellement d'un supérieur ; ils conservèrent le simple titre de seigneurs des lieux où leurs manoirs étaient situés. Et même, par le rapprochement de deux chartes curieuses que nous reproduisons en parlant des Coligny, on peut ajouter avec vraisemblance que quelques seigneurs, en se constituant indépendants, cessèrent de porter le titre de *comte* pour prendre celui de guerrier ou chevalier, *miles*. Ont-ils voulu déclarer par là, que, n'étant plus les compa-

(1) Montesquieu. *Esprit des lois*, liv. 39, chap. 1.

Digitized by Google

gnons d'un prince, ils guerroyaient pour leur propre autorité?

Ce démembrement plaça la Bresse et la Dombes sous la domination des sires de Baugé, de Villars et de Coligny; notre petite province fut plus morcelée; elle seule compta autant de maîtres que toutes les autres provinces du royaume démembré.

Nous allons les énumérer en fixant, autant que possible, les limites de leurs seigneuries.

Les sires de Thoire sont en première ligne. Ils avaient leur château près de Matafelon, dans une position escarpée au dessus de la rive gauche de l'Ain. Sous leur autorité était toute la partie du Bugey, actuellement comprise dans l'arrondissement de Nantua, à l'exception de cette ville et de son territoire dont les prieurs étaient seigneurs et dépendaient de Cluny, depuis la donation du roi Lothaire, (1) et à l'exception de quelques fiefs, placés sur la frontière, et qui relevaient soit des comtes de Bourgogne, soit, comme nous le verrons ci-après, des comtes de Genevois.

Cette maison de Thoire brille d'un vif éclat dans Guichenon; ses possessions étendues, ses vassaux, ses alliances, ses traités avec les princes voisins ont été retracés par cet historien, qui s'est appliqué à faire revivre cette puissante famille, éteinte depuis des siècles. Toutefois, sa grandeur ne date que du XIIe siècle, car, au XIe, nous voyons près d'elle la noble maison de la Baulme, qu'une charte (2) de l'an 1086 montre l'é-

(1) Du Rivail nous a induit en erreur dans l'interprétation de cet acte de Lothaire, roi de France. Le titre de saint Maurice de Vienne dont nous avons argumenté n'émane pas de ce monarque, comme le prétend cet historien, mais de Lothaire et d'Hugues, rois d'Italie. Cette rectification ne nous semble pas affaiblir le commentaire placé à la fin du paragraphe V.

(2) Notum sit omnibus quod anno M. LXXXVI Hugo venerandus abbas noster pacem fecit cum domno Hugone de Balma milite, tali pacto ut se invicem defendant, et bona eorum manu teneant contra omnes, salvis, a parte

Digitized by Google

gale des plus puissantes familles de notre provincee. Ce titre que nous transcrivons textuellement en note, est un traité de paix et d'alliance fait par l'intervention des sires de Coligny et de Thoire, entre Hugues de la Baulme, chevalier, et l'abbé de Nantua.

Ces la Baulme, seigneurs de la Balme-sur-Cerdon, rendirent par la suite foi et hommage aux sires de Thoire. En 1140, sept frères de cette florissante maison bâtirent sept châteaux dans les environs de Cerdon (1) ; d'elle, selon toute apparence, sont sortis les la Baume de Mont-Revel.

Les sires de Thoire inféodèrent à leurs principaux sujets la plupart des justices seigneuriales du Haut-Bugey. Plusieurs de ces feudataires portaient des noms devenus illustres dans notre province. Ce sont les Bussy, les Moyria dont les fiefs et les donjons étaient dans la vallée d'Isarnore ; les Balmey, fondateurs de la chartreuse de Meyriat, et dont quelques personnages, abbés et prélats, portèrent avec distinction la crosse et la mitre.

Les Thoire donnèrent des lois à leurs sujets en leur octroyant des immunités et des franchises ; ils jouirent des prérogatives souveraines, voire du droit de battre monnaie ; ils construisirent des châteaux sous les murs desquels vinrent

abbatis, sancta sede apostolica et episcopo Gebennensi, et ex parte Hugonis de Balma, comite Burgundiæ. Cujus rei fidejussores extiterunt Manasses, domnus Coloniaci pro abbate et domnus Hugo de Thoria pro domno de Balma.

Extrait du *Cartulaire du prieuré de Nantua.* Du Bouchet, *Preuves de l'Histoire de la maison de Coligny*, pag. 34.

(1) Ces sept fils d'Hugues de la Baulme II, seigneur de Fromentes, étaient : Hugues, seigneur de Fromentes et de la Balme-sur-Cerdon ; Etienne, seigneur de St-Julien ; Aymon, seigneur de la Bastie-sur-Cerdon ; Guillaume, seigneur de la Piccarderée ; Isard, seigneur de Langes ; Hismio, seigneur de la Verruquière ; Guy, seigneur de Saleneuve (1140).

Par la suite, les seigneurs d'une branche de cette grande famille furent comtes de Saint-Amour. Son écu était d'or à la bande d'azur.

Digitized by Google

s'abriter des populations, Montréal, Arbent, Brion, Blies, Villars dans la Dombes, Poncin, la plus belle des résidences seigneuriales du Bugey, le siège de leur chambre des comptes. Ainsi que les comtes de Bourgogne, les Dauphins de Viennois et les sires de Coligny, les Thoire avaient un sceau sur lequel figurait un guerrier à cheval, tenant d'une main une épée nue, de l'autre un bouclier, avec cette inscription : *Sigillum domini de Thoire.* Celui des dames de Thoire représentait une châtelaine sur un palefroi, un oiseau au poing, ou bien, tenant une fleur.

Etienne I, sire de Thoire, ayant épousé Agnès de Villars, héritière des sires de ce nom, les Thoire, devenus souverains de la Dombes, ajoutèrent à leur nom celui de Villars. Leur écu était bandé de sept pièces d'or et de gueules ; leur cimier était un taureau ailé ; leur cri de guerre : *Villars !*

Humbert II, sire de Thoire, reçut d'Alix de Coligny, son épouse, les seigneuries de Cerdon et de Poncin ; Humbert III, de Béatrix, fille du duc de Bourgogne, Arbent, Martignat et Montréal. Ces grandes alliances élevèrent les Thoire à l'apogée de leur puissance.

Les sires de Coligny brillent d'une égale splendeur. Leur historien, du Bouchet, prétend qu'ils étaient issus des anciens comtes de Bourgogne, par induction du prénom *Manassès*, commun aux deux maisons, et de leurs armoiries portant une aigle d'argent couronnée, sur un champ de gueules (1). A l'appui de cette assertion très probable, il nous a conservé trois chartes que nous reproduisons en grande partie (2), car

(1) « L'aigle d'argent en champ de gueules que les comtes portoient dedans le grand estendard guerrier que l'on tenoit à Salins. »—Gollut, *Mémoires hist. des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, liv. II, pag. 131.

(2) Donation par le comte Manassès à l'abbé de Gigny, des églises de Tréfort et de Marboz avec leurs dépendances, en 974.

Idcirco ego Manasses *Comes*, tam pro me ipso quam pro genitore meo

Digitized by Google

ces titres importent essentiellement à l'histoire de la Bresse et du Bugey, tout en indiquant la haute origine d'une famille dont la grandeur remonte aux temps les plus obscurs du moyen-âge, et qui brille dans l'Histoire de France par des personnages illustres, Jacques de Coligny, prévôt de Paris, Gaspard I, maréchal de France avec l'amiral, principale victime de la Saint-Barthélemy.

Manasse comite et judita matre mea et uxore mea Gerberga et filiis meis, cedo Domino Deo, principibus apostolorum Petro et Paulo, et ad locum Giniacum qui regitur sub gubernatione Domini Maiolo abbatis, ecclesias Tresfortium Marbosium et Cabrellum sitas in pago Reversi-montis.

Facta est hæc donatio mense Augusto apud castrum quod vocatur Coloniacum, anno incarnationis dominicæ D. CCCC. LXXIV. Indict. II; Regnante Conrado rege.

Donation par le chevalier Humbert de Coligny aux Chartreux de Portes, en 1116.

Ego Humbertus de Coloniaco *Miles*, dono Deo et fratribus qui nunc sunt in heremo Portarum, pro salute Manassis patris mei, matris meæ et omnium prædecessorum, quidquid juris habeo et habere possum in territorio Portarum, sine ulla retentione. Actum est hoc anno M. C. XVI.

Donation par la comtesse Adélaïde, veuve de Manassès, sire de Coligny, aux religieux de Nantua, en 1090.

In nomine sanctæ et individuæ trinitatis, ego Adelais comitissa, filia quondam bonæ memoriæ comitis et marchionis Amedei, notum facio præsentibus et futuris quod Manasses domnus Coloniaci quondam maritus meus, pro remedio animæ suæ, patris sui Manassis et antecessorum suorum et etiam pro anniversario suo faciendo dedit et concessit fratribus Nantuati C. solidos in censibus terræ suæ Brionis annuatim persolvendos et quidquid in dicto loco habuit, quam eleemosynam laudavi et eisdem fratribus in perpetuum possidere concessi et Humbertus et Manasses filii mei, in præsentia Guidonis archipresbiteri Coloniaci qui sigillum suum cum meo in majorem firmitatem apposuit.

Actum in castro Brionis anno Domini MXC.

Du Bouchet. *Preuves de l'Histoire de la maison de Coligny*, pag. 33 et 34.

Digitized by Google

Cette famille avait le château de sa résidence et de son nom dans la Bresse ; à l'entour, dans le comté de Bourgogne, des terres et des fiefs ; dans la Bresse, tout le Revermont. Ses possessions dans le Bugey s'étendaient sur la rive gauche de l'Ain et sur la rive droite du Rhône. Tout ce territoire fut vulgairement appelé la *manche des Coligny*. La partie supérieure de cette *manche*, en ce qui concerne le Bugey, était contigüe aux terres de Thoire ; son coude touchait à la seigneurie de Loyettes, appartenant aux abbés d'Ambronay ; à son autre bout, elle joignait la seigneurie de Briord. C'était précisément le territoire des Ambarres avant la domination romaine. Longtemps on a vu plantée sur le rivage du Rhône, entre Villebois et Serrières, une grosse pierre en forme de limite, dite *Pierre des Coligny*.

Les principaux châteaux de cette grande seigneurie méritent d'être remarqués. Celui de Varey dominait le bassin de l'Ain, non loin du monastère d'Ambronay dont les abbés avaient un pouvoir temporel indépendant. Le territoire de cette riche abbaye était enclavé dans celui que nous décrivons.

Elevé dans la gorge de l'Albarine, le château de Saint-Germain-d'Ambérieu commandait l'ouverture du défilé et se dressait comme le gardien de cet important passage. Sur le littoral du Rhône, celui de Saint-Sorlin couronnait un énorme rocher assis sur le flanc de la montagne, et dont le profil perpendiculaire présente l'aspect d'une forteresse colossale.

Ces châteaux étaient bâtis sur des hauteurs d'un difficile accès ; il n'en reste que des ruines, des pans de murailles dentelées, percées à jour, revêtues de lierre et de plantes pariétaires, parées surtout de leurs souvenirs historiques. Ces belles ruines prêtent un charme infini aux sites de la contrée.

Vers le centre de cette seigneurie, s'élevait sur l'un des

Digitized by Google

gradins du Mont-Falcon une grande tour crénelée, la tour de Mont-vert. Sa solide construction, antérieure aux rois de la Bourgogne transjurane, lui a fait braver l'injure des siècles; elle est toujours debout, isolée, sur un coteau boisé entre Vaux et Lagnieu; après avoir servi de phare et de poste militaire aux derniers empereurs romains, de forteresse dans les guerres féodales, elle est actuellement la retraite des oiseaux de proie dont les cris aigus retentissent autour de ses antiques murailles.

Les seigneurs de Briord doivent être classés parmi les seigneurs indépendants. Ils régnaient sur les débris de la cité gallo-romaine dont ils portaient le nom. Leur territoire sur le rivage du Rhône s'étendait encore dans les montagnes jadis occupées par les Sarrasins. Là, près de Seillonas, ils avaient le château de la Serra auquel les archéologues attribuent une étymologie sarrasine et une origine peu éloignée du temps des Maures. Dépendait encore, dit-on, des seigneurs de Briord le château de l'Octave, près de Villebois, mentionné dans un titre de 1112 et dans un autre de 1650, par conséquent l'un des plus anciens châteaux du Bugey et des derniers démolis.

L'importance et l'ancienneté des Briord ressort de plusieurs documents. Guichenon rapporte que, en 1112, Girard de Briord, avant de partir pour la croisade avec Berlio de Montagnieu, son feudataire, fit donation au prieuré d'Innimont d'un mas ou métairie à Issy, pour le salut de Sylvius, son père, de Girard, son oncle, et de Foulques, fils de ce dernier. En même temps, Vandalmode, sa mère, fonda dans le même prieuré une aumône annuelle (1), considérable, pour attirer la faveur divine sur la périlleuse expédition de son fils. Cette dame de Briord était fille d'Humbert II, sire de Beaujeu. Assu-

(1) Cette aumône a été régulièrement distribuée jusqu'à la suppression du prieuré.

Digitized by Google

rément on peut induire d'une telle alliance l'indépendance des anciens seigneurs de Briord ; elle indique aussi quelle était alors leur puissance. On voit encore, sur un pont, entre Montagnieu et Serrières, leur écusson sculpté ; il était d'or à la bande de sable.

En suivant ce littoral, nous rencontrons les belles ruines du château de Groslée sur un monticule baigné par le Rhône.

L'imposante noblesse des Groslée était proverbiale dans le Bugey et dans le Dauphiné par ce mot très-usité, qu'on appliquait aux vaniteux : *On le dirait sorti d'un Groslée.*

Jacques de Groslée était sénéchal de Lyon en 1180 ; il y fonda le couvent des Cordeliers. L'un de ses descendants, aussi sénéchal, préserva les Lyonnais des troubles de la Ligue. « Ils étoient guidés, dit l'historien Rubys, par un sage che-
« valier, messire Imbert de Groslée, leur gouverneur. Cette
« maison de Groslée a par un long temps faict sa résidence
« en cette ville de Lyon, et s'y veoit encores leur hostel en
« une rue qui est appellée de leur nom. Ils avoient leurs
« sépultures tout autour du grand cloistre des Cordeliers
« qu'ils avoient faict bastir, comme aussi une bonne partie
« de l'église du couvent, comme se recognoit par leurs ar-
« moiries qui sont ès voustes de la dicte église (1). »

Leur écu était gironné d'or et de sable, avec cette fière devise : *Je suis Groslée !*

A cette seigneurie, dont les maîtres occupaient, dès le XIIe siècle, la place la plus élevée dans la cité de Lyon, il serait difficile d'assigner un suzerain autre que l'Empereur. D'ailleurs, les comtes de Savoie n'étaient pas, au XIe siècle, puissamment établis dans le Bugey, et les Dauphins de Viennois n'y avaient pas encore pris pied. Les Groslée nous paraissent donc devoir être rangés parmi les petits souverains de notre province.

(1) *Hist. de Lyon.* liv. III, pag. 313.

Digitized by Google

Viennent les évêques de Belley. Ils étaient princes du saint empire, seigneurs de la ville de Belley et de son territoire, investis d'un pouvoir temporel presque absolu, ainsi que la plupart des prélats et des abbés dans les provinces soustraites à l'autorité des empereurs. Depuis longtemps la crosse des évêques était aussi redoutée que l'épée des comtes et des barons, et ces princes de l'église qui, dès les premiers rois chrétiens, avaient la haute main sur les affaires séculières, n'omirent pas de s'attribuer une bonne part du régime féodal.

Pour réprimer l'ambition des comtes de Savoie, en 1175, Frédéric-Barberousse confirma les droits régaliens des évêques de Belley. La bulle d'or confère au vénérable Anthelme toutes les prérogatives de l'autorité souveraine, sans autre réserve que l'appel de certains jugements au conseil de l'empereur; elle place sous sa protection le prélat, ses chanoines, sa ville et ses sujets; elle donne à ceux-ci le privilége d'exercer librement leur négoce dans toute l'étendue de l'empire.

En spécifiant dans cette charte le droit de fortification, implicitement compris dans les droits régaliens, l'empereur semble inviter l'évêque à ceindre sa ville de murailles fortifiées, pour présenter au comte de Savoie une attitude plus imposante. De cette particularité l'on peut induire que Belley avait eu ses fortifications ruinées par les guerres féodales et peut-être par les invasions antérieures, et que cette ville, sous l'épiscopat de saint Anthelme, n'était protégée que par son château et par l'autorité religieuse de ses évêques.

Les comtes de Savoie, qui, dans le principe, n'avaient que le titre de *comtes de Maurienne*, étaient seigneurs du surplus de ce diocèse de Belley dont la circonscription était fort restreinte dans le Bugey. Cette zone de montagnes au pied desquelles sont placés Rossillon et Virieu-le-Grand, divisée depuis en deux seigneuries, la seigneurie de Virieu et le

Digitized by Google

mandement de Rossillon, fut la première possession des comtes de Maurienne dans notre province. Il est constant que cette seigneurie appartenait au premier comte Humbert-aux-blanches mains, ainsi surnommé, dit-on, pour son intégrité, lorsqu'il était gouverneur de la Bourgogne transjurane sous l'empereur Conrad-le-Salique, successeur de Rodolphe III. Ce comte Humbert, que les chartes et quelques auteurs nomment encore Ubert ou Upert, reçut sans doute la Maurienne et la Savoie, avec sa seigneurie du Bugey, en récompense de ses services et de sa victoire sur les seigneurs qui ne voulurent pas reconnaître Conrad pour leur souverain. La plus grande obscurité règne sur l'origine de ce comte, chef de la dynastie de Savoie. Suivant les chroniques, on ne peut lui donner pour père Berold-le-Saxon, sans rectifier les dates. Du Bouchet le fait descendre de Constantin, fils de Louis l'Aveugle ; supposition très-improbable à tous égards. Un autre historien, Levrier, va jusqu'à prétendre qu'il était issu des comtes de Walbeck dont un prince vint offrir, dit-il, ses services au roi Rodolphe (1). Quoi qu'il en soit de cette dissidence, deux points sont hors de controverse: c'est que la dynastie de Savoie était étrangère lorsqu'elle s'établit souveraine au sein des Alpes, après l'expulsion des Sarrasins, et qu'aucune incertitude ne plane sur l'individualité d'Humbert-aux-blanches mains.

Parmi les documents qui constatent les rapports de ce comte avec notre province, un entr'autres (2) est remarquable.

En 1032, assisté de son fils aîné et successeur Amédée, Humbert fait donation à l'abbé de Savigny, en présence de onze seigneurs dénommés dans l'acte, d'une portion de terri-

(1) Levrier, *Hist. chron des comtes de Genevois*. tom. I.
Voir la dissertation généalogique de la maison de Savoie par M. de Rangon.
(2) Guichenon. *Hist. de la maison de Savoie*, Titres et preuves, pag. 673.

Digitized by Google

toire à la Burbanche, *Vulbaenchiæ*, pour y fonder un prieuré. Cette libéralité pieuse fut rédigée, suivant l'usage du temps, par Aymon, évêque de Belley, faisant office de notaire (1); elle fut aussi exécutée conformément aux dispositions du donateur (2).

Au centre de tous les petits états que nous avons décrits était située la seigneurie des abbés de Saint-Rambert (3), dont le château de Cornillon s'élevait entre l'abbaye et la ville, protégeant l'une et l'autre et commandant sur ce point l'étroite et profonde vallée de l'Albarine. Ainsi placés au milieu d'un défilé dont les issues, Ambérieu et Rossillon, étaient tenues par deux puissants voisins, ces abbés ne pouvaient longtemps conserver leur autorité indépendante. Aussi les verrons-nous bientôt contraints d'acheter à un haut prix la protection des comtes de Savoie.

Nous passons à la partie du Bugey incluse dans le diocèse de Genève, et nous y trouvons au pied du Colombier, dans la

(1) Les notaires n'ont été institués dans notre province qu'au XIIIe siècle. Avant cette époque, les ecclésiastiques, à peu près seuls lettrés, rédigeaient la plupart des actes. Du Bouchet cite un titre de la maison de Coligny écrit en 1274, par Girard, official de Lyon — P. Collet, *Comment. des stat. de Savoie* pag. 118.

(2) Une autre charte d'Humbert aux blanches-mains donne à Odile, abbé de Cluny, un mas ou métairie, *mansum*, situé dans la seigneurie de Belley.— Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*, Titres et Preuves.

En 1923, Burchard, deuxième fils du comte Humbert, cède à l'église St-André de Vienne, l'église de St-Génix, Savoie, dans le diocèse de Belley.—Id. pag. 7.

Ce titre renferme cette singulière énonciation : *in comitatu Belliacensi*. Cela nous semble une inadvertance du rédacteur qui a écrit *comté* pour *diocèse*. Jamais les princes de Savoie ni les évêques n'ont pris le titre de *comtes de Belley*.

(3) Cette seigneurie qui fut, dans la suite, érigée en marquisat, comprenait Tenay, Argix, Arandaz, le Vachat, Langes, Monferrand, Torcieux, Mongriffon etc.

Digitized by Google

ravissante vallée du Séran, les seigneurs de Luyrieu, issus, suivant l'auteur de l'*Astrée* (1), d'un chevalier sous les ordres de Bérold. Les Luyrieu étaient encore seigneurs de Culoz et possesseurs du château de Montvéran. En tenant pour vrai le récit de Paradin, que les plus graves historiens n'ont pas tout à fait rejeté, le chevalier saxon à la suite de Bérold, contribua sans doute par sa valeur à la prise du château de Culoz, et reçut pour prix de ses services et de ses hauts faits cette forteresse et ses alentours.

L'indépendance des seigneurs de Luyrieu eut à peu près une durée de trois siècles. Ils ne se soumirent aux comtes de Savoie qu'en 1307 et à la condition expresse d'avoir une juridiction plus étendue dans la vallée de Talissieu et dans le Valromay (2). Cette maison fut éteinte sur la fin du XVIe siècle, à la mort de Philibert de Luyrieu dont l'unique fille, son héritière, épousa Symphorien d'Angeville, seigneur de Doudans et du Vidonat de Bornes (3).

Les titres les plus anciens concernant les seigneurs de Luyrieu sont du XIe siècle. Leur écu était d'or au chevron de sable, avec cette noble devise dictée par le sentiment de l'honneur : *Belle sans blasme.*

Il est assez difficile de préciser les autres seigneuries indépendantes dans le Valromay. Les montagnes à l'occident de cette belle vallée étaient en grande partie sous la domination des comtes de Maurienne. Au nord-est, sur les flancs du Co-

(1) *La Savoisiade*, par Honoré d'Urfé, marquis du Valromay, œuvre inédite citée par Guichenon et dont le manuscrit doit se trouver parmi ceux que possède la bibliothèque de Montpellier.

(2) Guichenon, *Hist. du Bugey*—pag. 64.

(3) Même auteur, *Généalogies du Bugey*— pag. 149.

Au XIVe siècle, les Luyrieu possédaient encore divers fiefs, disséminés dans le Bugey, le fief de Corlier, celui de Lacou et la seigneurie de Laceuille-sur-Ain. Guichenon, *Histoire du Bugey*.

Digitized by Google

lombier couverts de sapins, était le château de Sothonod dont les seigneurs durent se trouver indépendants lors du démembrement. A cette ancienne maison des Arthaud de Sothonod, éteinte au XIVe siècle et d'où sortit le vénérable Arthaud, l'un des plus éminents prélats du diocèse de Belley, ont succédé les Seyssel qui se glorifient, à juste titre, d'avoir été, depuis Bérold, les féaux des princes de Savoie ; leur nom brille dans les vieilles chroniques de cette province.

La partie nord-est du Bugey, limitrophe du pays de Genève, était assurément sous la puissance des comtes de Genevois, issus, d'après Levrier, des rois de la Bourgogne transjurane. Ces comtes partageaient la souveraineté avec les évêques de Genève, dans ce sens, que les évêques tenaient la ville, et les comtes, son territoire, avec des fiefs dans les provinces voisines et notamment dans le Bugey. A l'appui de cette assertion historique nous reproduisons un titre conservé par Guichenon (1). Vers le milieu du Xe siècle, Albert II, comte de Genevois, fit donation à Altanus, abbé de Nantua, des terres de Saint-Germain-de-Joux, d'Echallon, de Chevillat (2) avec la montagne de Chanissieu, toutes ses forêts et dépendances jusqu'à la vallée de Michaille ; en outre il donne diverses terres et domaines situés dans plusieurs provinces. Cette libéralité vraiment princière, qui indique approximativement ce qu'occupaient dans notre province les comtes de Genevois, renferme deux clauses remarquables ; elle est faite à l'exception des esclaves qui cultivaient les terres et qui furent affranchis par le fait ; puis elle est soumise aux dispositions de la loi salique. Les princes francs introduisirent dans les provinces des Bourguignons, sans l'imposer toutefois, cette loi qui fut adoptée par quelques familles puissantes.

(1) *Hist. du Bugey.* Titres et Preuves, pag. 213.

(2) Villam de Chiviliaco et montem Chanisium cum appendiciis usque in vallem Michaliœ..... exceptis mancipiis.... secundum legem salicam.

Digitized by Google

Tels étaient, au XIe siècle, les petits souverains du Bugey.

VII.

LE BUGEY SOUS LA DOMINATION DES SEIGNEURS. PÉRIODE DE L'ANARCHIE FÉODALE.

Cette surprenante répartition de l'autorité souveraine dans notre petite province fut nécessairement entre les seigneurs une source de démêlés et de guerres dont ces siècles ignorants ne nous ont pas transmis les particularités. La guerre était d'ailleurs inhérente au système féodal, sorti d'une organisation purement militaire; elle était tellement dans les mœurs et dans les habitudes que les seigneurs guerroyaient entre eux, lorsqu'ils n'étaient pas armés pour leur suzerain, et que si une province passait sous la domination d'un nouveau prince, *ce droit de guerre* leur était quelquefois réservé.

Ces guerres intestines désolaient les populations meurtries et saccagées, en proie à de perpétuelles alarmes, réduites, lorsque l'ennemi tenait la campagne, à se réfugier dans les châteaux ou dans les bourgades fortifiées, et à voir, du haut des murailles, leurs champs ravagés et leurs habitations dévorées par les flammes. Elles payaient ce refuge en s'aidant à bâtir ou à réparer les fortifications qui les préservaient du fer des ennemis, sans les préserver de la ruine. Telle fut l'origine du *droit de fortification* dans les lois féodales.

Les campagnes étaient de plus infestées par des brigands auxquels les immenses forêts qui couvraient alors le sol présentaient des retraites sûres et faciles. Ces brigands jouissaient à peu près de l'impunité : en passant d'une seigneurie dans une autre, ils changeaient en quelques heures de juridiction et se mettaient à l'abri des poursuites.

Exposées aux incursions armées des seigneurs, aux méfaits

Digitized by Google

des déprédateurs, ces malheureuses populations étaient obligées de se tenir en surveillance et de faire le guet, autre charge imposée par les nécessités de ces temps anarchiques et qui figure dans le même code sous le titre de *droit de garde*.

Que si, éloigné ou trop faible, un seigneur ne pouvait garantir ses sujets de ces terribles éventualités, ceux-ci étaient forcés d'avoir recours à un plus puissant et de payer sa protection. C'est ainsi que l'anarchie féodale avait substitué au principe d'ordre et de sécurité, principale garantie de toute société, un état d'hostilités permanentes, d'appréhensions et de troubles.

A la suite de ces désordres marchaient les épidémies et les famines. Cette période s'ouvre précisément par une famine qui sévissait en 1031. L'historien de Tournus, le P. Juénin, en fait un épouvantable récit. Elle fut produite par des pluies continues pendant trois ans. On voyait les hommes errer dans les champs comme des spectres, pour y chercher quelques herbes arides ; quelques uns furent poussés à s'entre-dévorer comme des bêtes féroces. Une grande partie de la population mourut de faim (1).

Ces maux, communs à toute l'Europe féodale, durent être d'autant plus grands dans le Bugey que les seigneurs indépendants y étaient plus nombreux que dans toute autre province. Durant tous ces siècles calamiteux, il fut donc déchiré par ces guerres seigneuriales, plongé dans des troubles incessants jusqu'à ce qu'enfin, soumis à la maison de Savoie, il put goûter le repos sous l'autorité d'un seul maître.

Cet agrandissement des comtes de Savoie fut conquis non par les armes mais par l'habile politique de ces princes ; il eut aussi pour base fondamentale la loi salique. Lorsque d'autres familles souveraines dans notre province, comme

(1) Extrait de Radulphe Glaber. *Preuves de l'Histoire de Tournus*, p. 121.

Digitized by Google

celle des Coligny par exemple, aliénaient au profit de leurs filles et de leurs fils puînés des seigneuries considérables, la dynastie de Savoie, mieux avisée, ne dotait les siens qu'avec des inféodations grevées du droit de retour; elle faisait encore servir ses alliances à ses vues persévérantes d'agrandissement.

Ainsi, en 1077, le comte Amédée II, petit-fils d'Humbert-aux-blanches-mains, obtint de l'empereur Henri IV, son beau-frère, la seigneurie du Bugey. Ce n'était pas la simple confirmation de ce qu'y possédaient déjà les comtes de Maurienne; cette concession tendait à placer de nouveaux fiefs sous leur domination. Il est regrettable que le titre n'en ait pas été conservé dans les archives de Savoie, de sorte que l'on ignore quelle était exactement l'étendue de cette donation. Les historiens sont très vagues sur ce point. Suivant Garreau et Guichenon (1), cette seigneurie concédée embrassait une assez grande étendue de territoire depuis la Michaille jusqu'à Groslée; elle comprenait Lompnès, le Valromay, Seyssel, Luyrieu, Rochefort, Pierre-Châtel, Thuy, Cerdon, Evieu, les Marches et Beauretour.

Toutefois, cet acte ne fut pas une pure libéralité de l'Empereur. On raconte que, dans son expédition d'Italie contre le pape Grégoire VII dont la politique était appliquée à l'abaissement des empereurs, Henri IV n'obtint le passage des Alpes à travers les états de son beau-frère qu'au prix de cette cession, qui, au surplus, ne fut pas un sacrifice, puisque ce monarque aliénait des droits à peu près perdus.

Cet acte eut, sans doute, l'effet avantageux d'affermir les comtes de Savoie dans le Bugey, de leur soumettre la partie du Valromay qui n'était pas sous leur dépendance et le littoral du Rhône depuis Seyssel jusqu'à Groslée, de leur

(1) Garreau, *Description du royaume de Bourgogne*; Guichenon, *Histoire du Bugey*, pag. 40.

Digitized by Google

conférer une suzeraineté à faire valoir, le cas échéant, contre les seigneurs de Luyrieu et autres indépendants.

En outre, pour reconnaître les bons offices d'Amédée qui l'avait suivi en Italie, l'empereur érigea la Savoie en comté.

Amédée II était un prince politique et guerrier. Il vainquit le comte de Genevois qui, pendant son absence, était entré dans la Maurienne et l'avait saccagée ; il le défit au col de Tamié, dans un mémorable combat où le comte de Genevois perdit la vie.

Les chroniqueurs ont célébré ses exploits, sa belle stature, sa prestance chevaleresque.

Après Amédée II, le comte Thomas eut l'habileté d'ajouter à ses états du Bugey l'importante seigneurie des abbés de Saint-Rambert. Impuissants à repousser les hostilités des seigneurs voisins et même à réprimer l'insubordination de leurs propres vassaux, ces abbés étaient réduits à invoquer l'assistance d'un défenseur. L'abbé Regnier prit la détermination d'acquérir la tranquillité en échange de prérogatives souveraines qui défaillaient en ses mains ; il est à croire que les menées du comte Thomas ne furent pas étrangères à cette résolution. Par un contrat solennel (1), Regnier et ses religieux remettent au comte de Savoie et à ses successeurs le château de Cornillon, à la condition formelle qu'il ne sera jamais aliéné et détaché du comté ; ils abandonnent encore la justice seigneuriale ; les hommages et fidélités de leurs nobles feudataires, à l'exception d'Aymon de Langes (2); une partie de leurs droits utiles, et tous leurs droits honorifiques, s'engageant à contribuer avec leurs gens à la restauration et à la défense

(1) Ce titre, rapporté par Guichenon, a aussi été extrait des archives de Turin, par M. L. Cibrario, qui l'a inséré dans ses *Recherches sur l'hist. de la monarchie de Savoie*, traduites par M. Boullée, pag. 231.

(1) Retinuit abbas fidelitatem quam debebat Aymo de Langes.

Digitized by Google

du château de Cornillon ; ils ne retiennent que des banalités et redevances dans la ville de Saint-Rambert, le four, les moulins ainsi que toutes les langues et les filets des bestiaux abattus par les bouchers.

De son côté, le comte Thomas, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, se constitue homme lige de l'abbé (1) pour la seigneurie et le château qui sont remis en sa possession, clause tout à fait dérisoire; il rend en conséquence foi et hommage et s'engage à protéger en toute circonstance l'abbaye et ses dépendances, sous peine, en cas d'inexécution de cette condition principale, d'être lui et ses états mis en interdit par les évêques de Maurienne et de Grenoble, dans les limites de leurs diocèses.

Ces prélats et plusieurs seigneurs se déclarent garants du comte et jurent sur les livres saints l'observation de ce traité solennellement fait en l'église de Chambéry le 30 novembre 1196.

Ainsi fut consommé d'un seul coup l'abaissement de cette antique abbaye, fondée sous la domination romaine et dont sept siècles avaient vu la splendeur. Dès lors elle fut en décadence, ces abbés n'étant plus que de petits seigneurs au milieu des fiefs qu'ils avaient aliénés. A la suppression des couvents, cette maison ne comptait plus que six moines vivant sans luxe sous un abbé commendataire qui ne résidait pas au lieu de son bénéfice et qui peut-être ne l'avait jamais visité. Depuis la révolution, le monastère a été démoli; ses ruines mêmes ont entièrement disparu, moins la crypte d'une petite chapelle qu'on présume avoir été celle de Saint-Domitien et que le propriétaire actuel a restaurée avec un goût éclairé. Sur l'emplacement du monastère s'épanouissent les jardins d'une agréable villa, dont les ombrages couvrent les débris de l'austère maison de Domitien.

(1) Et erit Comes homo ligius abbatis.

Digitized by Google

A la suite de cette acquisition, le comte Thomas eut une vive contestation avec Etienne Ier, sire de Thoire et de Villars, qui se prétendait suzerain du fief de Rogemont et seigneur immédiat de la Combe de Saint-Rambert, situés dans les montagnes au nord de cette ville. Cette querelle fut-elle d'abord débattue par les armes selon l'usage du temps? Les documents sont silencieux sur ce point; mais l'acte qui règle ce différend est dans les archives de Savoie. C'est une sentence arbitrale de sept prélats, trois archevêques et quatre évêques, parmi lesquels figure l'évêque de Belley. Ce jugement à la date du 30 décembre 1234 attribue au sire de Thoire le fief de Rogemont et les terres en litige, avec prohibition aux comtes de Savoie d'acquérir au milieu des possessions de leur partie adverse; il met en évidence la puissance des sires de Thoire et l'ambition immodérée du comte de Savoie.

Avant cet événement, le comte Thomas, les sires de Coligny et de Thoire s'étaient croisés contre les Albigeois. Le foyer de ces guerres religieuses n'étant pas très éloigné de notre province, les ardentes prédications contre les hérétiques poussèrent dans le midi de la France presque tous les seigneurs du Bugey, suivis de nombreux vassaux. Le Dauphiné montra la même ardeur pour cette croisade, qui suspendit les guerres féodales et procura aux populations un instant de repos, si toutefois les brigands ne profitèrent pas de l'absence des hommes de guerre pour se livrer à leurs déprédations.

L'histoire du comte Thomas est intimément liée à l'histoire du Bugey, théâtre de son ambition. Son mariage eut lieu dans le château de Rossillon et il justifia par ce mariage, aussi bien que par son acquisition de la seigneurie de Saint-Rambert, sa réputation d'avoir été le prince le plus avisé de son temps, comme l'a écrit l'historien Nostradamus.

Les vieux chroniqueurs (1) narrent avec des détails pleins

(1) *Chroniques de Savoie*, par Servion et Champier.

Digitized by Google

de charme les adolescentes amours de Thomas et de la belle Béatrix, fille de Guillaume, comte de Genevois; son refus hautain et vindicatif au comte de Bourgogne qui lui demandait Béatrix pour le comte Thomas, son petit-fils : « Ne sait-il donc pas que son ayeul a occis mon père sur le col de Tamié? » Puis, le comte de Savoie enlevant la princesse Genevoise à main armée, près de Rossillon, lorsqu'elle traversait le Bugey, conduite par son père, pour être mariée à Philippe-Auguste ; la célébration du mariage dans le château de Rossillon ; la captivité du comte, son père, détenu dans ce château et forcé, pour avoir sa liberté, de se constituer homme lige de son gendre et de lui rendre foi et hommage pour sa comté de Genevois.

En brodant ce canevas historique, les chroniqueurs lui ont communiqué l'intérêt du roman et le mouvement du drame. La sévérité de l'histoire ne permet pas de tout admettre; mais son impartial examen ne saurait tout rejeter, comme a fait Guichenon. Le château de Rossillon vit s'accomplir l'union du comte et de Béatrix; c'est un fait constant, attesté par Levrier, auteur grave, et qui n'affirme que sur des documents sérieux, extraits des anciennes archives des comtes de Genevois. Son témoignage sur ce point donne du poids aux chroniques. D'autre part, les papiers des maisons religieuses, situées dans le voisinage de Rossillon et qui reçurent du comte Thomas de nombreuses libéralités, indiquent que ce prince résidait fréquemment dans ce château dont les ruines décorent le sommet d'un rocher placé à l'entrée des gorges de Saint-Rambert.

L'aliénation par l'abbé Regnier prouve combien il était alors difficile aux abbés, revêtus d'un caractère pacifique, environnés de seigneurs ambitieux dont la guerre était l'occupation habituelle, de maintenir leur puissance séculière.

Les abbés d'Ambronay, heureusement enclavés dans les

Digitized by Google

terres des sires de Coligny, furent à l'abri des agressions, grâce à la modération de ces dignes seigneurs. Mais, à quelque distance, vers le confluent du Rhône et de la rivière d'Ain, ces abbés avaient leur seigneurie de Loyettes en butte aux hostilités des seigneurs dauphinois, quoiqu'elle en fût séparée par ce grand fleuve.

Pour que ses vassaux ne fussent plus victimes de ces continuelles hostilités, et pour se soustraire lui-même à cette oppression ruineuse, l'abbé d'Ambronay, vers l'an 1200, inféoda cette seigneurie au chevalier d'Anthon, noble Dauphinois, dont le château était non loin sur la rive opposée. « Ces d'Anthon, dit Chorier, étaient de puissants seigneurs qui s'étaient assujetti la navigation du Rhône ; leurs immenses richesses avaient attiré à eux beaucoup de gens, ce qui leur donnait au loin une grande considération (1). »

Ces voisins formidables furent donc choisis pour protecteurs de préférence aux Coligny, éloignés de leurs terres du Bugey, doués d'ailleurs d'un noble caractère qui écartait la crainte de toute agression de leur part.

Le traité renfermait une condition de rachat avec la clause remarquable que les chevaliers d'Anthon seraient, à tout évènement, les protecteurs de l'abbaye et de ses possessions.

Quant aux abbés de Nantua, devenus prieurs depuis que ce monastère avait été placé sous la dépendance de Cluny, ils étaient sous l'égide de cette puissante abbaye, l'une des premières de l'Europe (2). L'assistance qu'ils recevaient de cette métropole leur donnait la force de lutter, même contre les

(1) *Hist. du Dauphiné*, pag. 54.

(2) Saint Hugues fut le dernier abbé de Nantua. Elu abbé de Cluny, il obtint, en 1100, du pape Pascal II, que tous les monastères de l'ordre de Cluny et dépendant de cette abbaye, seraient gouvernés par des prieurs. Guichenon a inséré cette bulle aux Titres et Preuves de l'histoire de Bresse et du Bugey, pag. 216.

Digitized by Google

Thoire, leurs redoutables voisins, et parfois animés de cet esprit d'ambition turbulente qui caractérise cette époque, ils allaient jusqu'à prendre le rôle agressif dans leurs fréquents démêlés.

Au commencement du XIIIe siècle, temps où les documents commencent à être moins rares, Guy, prieur de Nantua, soutint contre Humbert II, sire de Thoire, une guerre qui fut suivie d'un traité fait par des arbitres en 1209. Mais cette paix fut de courte durée. Des querelles et des hostilités se rallumèrent et eurent une issue fatale à Nantua. Le prieur vaincu fut contraint de recevoir les dures conditions imposées par le sire de Thoire, conditions humiliantes et que rejeta bientôt la main énergique d'un nouveau prieur.

Ce prieur était Boniface, fils du comte Thomas.

Prince puîné, il reçut en apanage les seigneuries de Virieu et de Rossillon dont il fit restaurer et agrandir le château. De Chartreux (il en avait pris l'habit dès sa jeunesse), il devint prieur de Nantua. En 1234, il fut promu par le Pape au siége épiscopal de Belley, d'où son caractère, sa réputation et sa haute naissance le firent monter sur le siége archiépiscopal et primatial de Cantorbéry; il fut même élu régent d'Angleterre en 1269.

Au faîte des grandeurs ecclésiastiques, Boniface resta toujours prieur de Nantua, et, loin de négliger cette seigneurie, il maintint avec une constante énergie ses anciens droits et priviléges qu'il avait recouvrés. De loin comme de près il résista à l'oppression des Thoire. Il est vrai que la rivalité des maisons de Savoie et de Villars était alors fort animée et que, tout en agissant dans son intérêt propre, Boniface servait encore la politique de sa famille.

Humbert II avait saccagé la ville de Nantua et le village de Neyrolles; son successeur, Etienne I, après avoir détruit le village d'Echallon, avait assiégé, pris et démantelé le château

Digitized by Google

de Nantua, dernier refuge du prieur ; ses gens, sous les ordres de Bernard de Chamburt, l'un de ses capitaines, avaient brûlé une partie de la ville, sans respecter les choses religieuses ; ils avaient ruiné le village de Port et démoli son pont ; Boniface rétablit les fortifications de la ville et du château ; il releva Nantua de ses ruines et de son humiliation (1).

Les sires de Thoire s'étaient arrogé un droit de garde et de police dans Nantua, les jours de foire et de marché ; pour maintenir son exécution, ils avaient fait dresser sur le Molard, près le pont de Port, des fourches patibulaires ; Boniface expulsa les officiers du sire de Thoire et détruisit la potence ; il refusa toutes les redevances que le vainqueur avait imposées.

Furieux de ces actes réparateurs, Etienne II prit les armes. A son instigation, le seigneur de Gex, son allié, entra en campagne et détruisit le village de Champfromier ; le prieur fit une énergique résistance. Intervint finalement une suspension d'armes, puis un compromis par lequel furent nommés arbitres pour le prieur, Amédée, comte de Savoie, et Philippe, archevêque de Lyon, ses frères, pour le sire de Thoire et de Villars, le cardinal de Sainte-Sabine et l'archevêque de Vienne.

Indépendamment de ces principaux griefs, diverses réclamations étaient encore élevées de part et d'autre et soumises à la décision des arbitres (2).

Le sire de Thoire prétendait que les habitants de Nantua, lorsqu'il entrait dans la ville, étaient tenus de fournir aux gens de sa suite du pain et du vin ; que chaque fois qu'il allait en guerre, le prieur devait lui offrir un mulet enharnaché ; que ceux de Nantua devaient le suivre avec armes et bagages jusqu'au Mont-Joux ou à la rivière d'Ain. Que de tous les ours

(1) Guichenon, *Hist. du Bugey*, pag. 219.

(2) Guichenon, *Hist. du Bugey*, *Généalogie des sires de Thoire*. pag. 221.

Digitized by Google

tués ou pris dans la seigneurie de Nantua, la peau, la tête et les entrailles devaient lui être présentés; que le prieur exigeait indûment des habitants de Saint-Martin-du-Fresne, qui s'étaient mis sous son autorité, une redevance annuelle de 40 gros, monnaie de Genève; qu'il usurpait le moulin de Gravières et la terre de Lollias, dépendances de la seigneurie de Thoire; qu'il était débiteur d'une redevance annuelle de quinze quartaux de froment dont le payement n'avait pas été effectué; en outre, pour tous les actes de réparation auxquels s'était livré le prieur Boniface, de nombreuses et fortes indemnités étaient réclamées; à savoir, pour la seule reconstruction des murailles de Nantua, dix mille marcs d'argent; ainsi pour les autres à proportion.

A ces diverses réclamations, Boniface répondit qu'il n'adhérait qu'à deux, à la suppression de la taille perçue sur les habitants de Saint-Martin et à la redevance des quinze quartaux de froment. Il refusa tout le reste et fit aussi ses réclamations.

Pendant la trève, Etienne II avait reconstruit le château de Brion; bâti par l'un de ses prédécesseurs, il y avait 60 ans, et détruit par ceux de Nantua dans les guerres féodales (1). Ce château, qui dominait le lac et la vallée de Nantua, était dans une position menaçante. Etienne II avait encore construit le château de Montréal pour en faire la place principale de ses possessions du Haut-Bugey. Au sujet de ces châteaux-forts évidemment élevés contre lui, Boniface fit entendre d'énergiques protestations, alléguant que Brion était un terrain contentieux, et que Montréal, en grande partie, avait été bâti sur le fief *de la Bey* qui relevait de Nantua (2).

(1) Voir la charte d'Adélaïde, en note de la page 3. Ce titre atteste que les sires de Coligny possédaient au XIe siècle le fief de Brion, et qu'ils y avaient un château qui fut, aussi probablement, détruit dans les guerres féodales.

(2) Ce dernier grief n'était pas sans fondement, car ce ne fut qu'après Etienne II que son fils et successeur Humbert III reçut de Béatrix, fille du

Digitized by Google

Les arbitres n'ayant pu se réunir, la connaissance de cette constestation fut déférée par ses collègues à l'archevêque de Lyon, prélat dont la piété garantissait l'impartiale décision. Par sa sentence, datée du 22 octobre 1248, les quarante deniers genevois imposés aux habitants de Saint-Martin-du-Fresne, et la redevance des quinze quartaux de froment furent attribués au sire de Thoire, les parties respectivement déboutées de toutes autres réclamations.

Peu de temps après, Etienne II étant mort, Béatrix de Faucigny, sa veuve, indignée d'un jugement qu'elle estimait très préjudiciable à ses enfants mineurs, prend les armes, relève la potence du Molard et y fait pendre un sujet du prieur.

Les habitants de Nantua, révoltés de cette exécution, courent aux armes, brûlent le château de Martignat, abattent la potence et portent le pendu sous les murs du château de Montréal. Ce que voyant, le seigneur de Balmey, chevalier de la dame de Thoire, fait une sortie avec sa garnison ; mais, ceux de Nantua le reçoivent vaillamment et se battent avec une telle furie que le chevalier de Balmey, complètement défait et même grièvement blessé, est contraint de rentrer dans Montréal avec les débris de sa troupe, laissant l'ennemi maître de la campagne.

Après cette journée où la maison de Thoire vit ses armes humiliées, Béatrix est réduite à signer un traité de paix dans lequel elle promet de ne plus se livrer à l'avenir contre Nantua à des agressions hostiles et d'observer la décision arbitrale du 22 octobre 1248. Furent ses intermédiaires et garants, le comte de Bourgogne et le sire Albert de la Tour-du-Pin (1).

duc de Bourgogne, son épouse, les fiefs de Montréal, d'Arbent et de Martignat.

(1) Guichenon. *Histoire du Bugey.— Généalogie des sires de Thoire*, p. 221.

Digitized by Google

Ce seigneur Dauphinois avait épousé Béatrix, fille de Hugues de Coligny tué, en 1203, dans les guerres des croisades, en défendant vaillamment contre les Sarrasins la ville de la Serra en Bulgarie (1).

Dans le cours du siècle précédent, la maison de Coligny s'était grandement amoindrie comme maison souveraine (2), pour n'avoir pas suivi le principe conservateur de la loi salique. L'aïeul de Béatrix, Humbert II, laissa à son décès huit enfants qui se partagèrent ses immenses possessions. Ce partage porta un coup funeste à la puissance seigneuriale de cette famille. Du chef de son père Hugues et de son oncle Guillaume de Coligny-le-Neuf, Béatrix recueillit et porta dans la maison des sires de la Tour-du-Pin les seigneuries de la Bresse et du Bugey, moins le château de Varey, dévolu à sa sœur cadette, mariée au comte de Genevois. Ce fut ainsi qu'une famille du Dauphiné, puissante et destinée à devenir bientôt la dynastie souveraine de cette grande province, succéda aux Coligny dans le Revermont et dans le Bugey. Evènement grave! car les Dauphins de Viennois, issus d'Albert de la Tour, furent aussi ardents à s'agrandir que les Coligny étaient peu tourmentés de cette ambition.

Le Bas-Bugey devint le théâtre des guerres qu'une ardente rivalité suscita entre eux et les comtes de Savoie. Longtemps il eut à souffrir de la lutte de ces princes dont les états étaient contigus sur une grande étendue, depuis les hautes montagnes du Bugey jusqu'aux sommités des Alpes.

(1) Villehardoin le produit comme un des plus vaillants chevaliers de la Croisade. « Hugon de Dolemi (Coligny), qui mult ere bon cheualier et als hom; » *Villehardoin*, liv. 9.

(2) Cette décadence est marquée par un acte de Guillaume, sire de Coligny, qui consentit à rendre foi et hommage au comte Thomas, comme feudataire d'honneur : Villelmus de Coloniaco cæpit in feudem a Thoma, comite sabaudiæ, honorem de Coloniaco et quidquid ad dictum honorem et feudem spectabat. Anno MCC VI, *Du Bouchet*, pag. 10.

Digitized by Google

Nous touchons à l'époque des franchises octroyées aux villes et aux bourgades, époque qui marque le déclin de l'anarchie féodale et le terme du despotisme des seigneurs. Après un régime d'oppression, notre province, par l'institution des municipalités, est enfin appelée à la vie sociale. Ce ne fut pas une pensée généreuse qui provoqua cette réaction libérale; elle fut produite par l'intérêt seigneurial mieux compris. Les souverains sentirent enfin combien l'appauvrissement de leurs sujets asservis les amoindrissait eux-mêmes. Cet évènement sera l'objet d'un paragraphe dans cette monographie.

Nous n'avons pu que tracer un tableau incomplet des faits historiques de cette triste période. C'est la faute de ces temps ignorants. Il est heureux pour l'histoire que les ecclésiastiques, seuls lettrés, aient été associés au pouvoir séculier. En conservant leurs titres, ils nous ont conservé une partie de nos annales. Ces documents, tout incomplets qu'ils sont, suffisent pour faire apprécier l'ensemble, de même que les fragments d'une mosaïque peuvent nous indiquer ce qu'elle était entière.

En résumé, après Conrad-le-Pacifique, notre province n'a plus été gouvernée ; elle est tombée au pouvoir des seigneurs qui, pour maintenir leur autorité indépendante, ont construit sur des hauteurs escarpées des châteaux forts, d'où ils pouvaient braver leurs souverains et fondre sur leurs ennemis ou sur leurs voisins comme des oiseaux de proie (1). Chaque seigneur, à la tête de ses vassaux, poursuivait quelque entreprise particulière; ce qui constituait, dit Robertson, un état permanent de guerres aussi peu importantes pour leurs motifs que fâcheuses dans leurs résultats (2). Les populations, livrées à la plus

(1) Les seigneurs ambitieux ont commencé à construire ces châteaux, lorsque les fiefs sont devenus héréditaires. Voir V. Collet, *Com. des Stat. de Savoie*, pag. 88.

(2) *Introduction à l'hist. de Charles-Quint*, pag. 32 et suivantes.

Digitized by Google

affreuse perturbation, se réfugièrent sous les châteaux escarpés, se rapprochant autant que possible de leurs murs protecteurs, en sorte qu'elles s'établirent parfois sur des pentes rapides, comme les vieux villages de Saint-Germain-d'Ambérieu et de Saint-Sorlin le démontrent encore actuellement. Dans notre province, où nous avons vu le pouvoir souverain saisi par tant de mains, ce fut assurément une affreuse continuité de guerres, de dévastations et de misères. Sa population, plus qu'ailleurs, y fut en proie à tous les fléaux de cette période lamentable.

Si l'on examine quel était l'état des personnes et de la propriété foncière, on découvre avec surprise dans ce chaos anarchique les institutions romaines existant encore en dépit des siècles et des révolutions, défigurées, il est vrai, par les institutions féodales. Ainsi, la loi qui réglait les intérêts des particuliers était toujours la loi romaine, conservée par un usage constant. Et comme les textes avaient disparu, que l'on écrivait peu et qu'on ne lisait pas, le juge seigneurial, à la place du préteur, prononçait dans les contestations entre particuliers conformément à cette loi, tout en ignorant sans doute son illustre origine. Il jugeait presque toujours en dernier ressort. Cependant, lorsque le seigneur suzerain avait un conseil, comme les sires de Thoire et les comtes de Savoie, certaines affaires y étaient portées par appel et jugées souverainement.

La justice était attachée à la possession de la terre, dans ce sens qu'au possesseur du fief appartenait la juridiction du fief; elle n'émanait plus du souverain, elle émanait de la propriété terrienne inféodée, anomalie qui fut ensuite modifiée par la création des juges d'appel.

L'esclave, que les Romains avait amené dans la Gaule et qu'ils y avaient laissé, était resté toujours attaché au sol pour le cultiver. Il était immeuble par destination, comme instrument aratoire. Il n'avait changé ni de nom, ni d'état, ni

Digitized by Google

même de costume; car il continuait de porter le vêtement à capuchon et la tête tondue, mode que les moines adoptèrent par humilité.

Les lois féodales établissaient les rapports entre les seigneurs et ses vassaux, hommes liges ou main-mortables; elles fixaient les redevances, cens, corvées, banalités, services militaires, et autres droits seigneuriaux. Ce code allait jusqu'à attribuer au seigneur l'héritage de son homme de main-morte, décédé sans enfants mâles. En ce qui touche ce droit de succession, à l'exclusion des filles, qui paraît dérivé de la loi salique, il existait un usage remarquable, particulier au Bugey. Le seigneur, héritier de son main-mortable, dotait les filles de celui-ci jusqu'à concurrence de leur légitime présumée. La fille ainsi dotée ne cessait pas d'être main-mortable; mais le seigneur ne pouvait hériter de la dot qu'il avait constituée (1).

Si depuis la domination romaine une classe d'hommes était restée dans la servitude, en revanche, la terre n'avait pas cessé d'être libre et franche. Notre province avait reçu des Romains le bienfait du droit italique qui affranchissait la propriété foncière de tout impôt et de toute sujétion; elle continua, sous le régime féodal, à être un pays de franc-aleu. Dans aucune autre province, les fiefs et les simples propriétés n'étaient possédés plus librement; nulle part ils ne furent plus exempts de charges, les terres de Thoire exceptées, assujéties par ces seigneurs à des servitudes qui se sont longtemps maintenues après eux (2). Toute redevance, toute servitude qui affectait un fonds de terre devait résulter d'un titre. Ce principe du droit romain et ce privilége du droit italique ont été

(1) Sur ce droit d'échûte, voir P. Collet, *Com. des Stat. de Savoie*, pag. 22, 2e partie; et Guichenon, *Hist. du Bugey*, article *coutumes*, pag. 23.

(2) Collet. *Stat. de Savoie.*

Digitized by Google

respectés dans notre province jusqu'au XVIe siècle. Ce double droit fut consacré dans les statuts de Savoie (1).

Durant l'anarchie féodale, quelques propriétaires d'aleus, exposés à tous les malheurs de ce régime violent et dépréda-teur, furent contraints de s'inféoder à leurs seigneurs pour avoir droit à une protection spéciale. Leurs terres étant ainsi converties en fiefs ou sous-fiefs, ils rendaient foi et hommage et devenaient hommes liges. Les descendants de ces hommes qui, pour acquérir plus de sécurité, avaient ainsi aliéné leurs franchises en se soumettant à un vasselage volontaire, prirent les noms de leurs fiefs et furent réputés nobles par la suite. Ceux, au contraire, qui conservèrent leur indépendance avec leurs aleus francs, restèrent roturiers et formèrent des familles bourgeoises. Quelques familles nobles ont cette origine d'inféodation, origine peu glorieuse, mais respectable pour son ancienneté, très respectable comparativement à tous ces titres de noblesse sortis de la corruption des cours ou acquis à prix d'argent.

Entre les possesseurs de fiefs et les main-mortables était la classe moyenne et nombreuse des artisans, gens de tous états, hommes libres et simplement justiciables du seigneur. On les appelait bourgeois ou manants. Ce dernier mot était synonyme d'habitants (2).

Dans le Bugey, la qualification d'*homme lige* avait une acception humiliante; elle y équivalait à main-mortable et n'était vulgairement employée que dans ce sens. Un remarquable sentiment de liberté, inné dans notre province, flétrissait toute qualification qui pouvait indiquer un asservissement.

Le bourgeois et le manant n'étaient tenus qu'aux charges

(1) Nisi proponentur a possesore, ipsas res esse liberas.

(2) Il vient du verbe latin *manere*, demeurer, habiter. Le mot *maison* a la même étymologie.

Digitized by Google

créées par le régime féodal. Ces charges imposées par de malheureuses nécessités, loin d'être tyranniques, tenaient à un principe d'équité et de raison. Il était juste, par exemple, de faire contribuer à la garde et à la réparation des fortifications celui qu'elles garantissaient du danger des invasions ennemies.

Le bourgeois et le manant étaient donc les continuateurs du citoyen romain, dont ils avaient conservé les lois civiles, les usages et les priviléges.

A cette société étaient mêlées des familles israélites, race maudite, mais indispensable au négoce. Les juifs seuls entendaient le commerce et lui imprimaient quelque mouvement. Encore qu'ils fussent les banquiers de l'époque, ils vivaient humbles, retirés dans un quartier à part, toujours tremblants, exposés qu'ils étaient aux injures, aux avanies, aux sévices; une fois même, comme on le verra dans un des paragraphes suivants, ils furent victimes dans notre province de la plus horrible exécution.

Le pouvoir exécutif était délégué par les seigneurs à des intendants qui furent appelés *châtelains*. Ces officiers administraient la seigneurie, percevaient les redevances, veillaient à la garde et à l'entretien des fortifications, convoquaient le ban et l'arrière-ban, faisaient des règlements de police et jugeaient en matière correctionnelle. Ils avaient sous eux un greffier auquel fut donné le nom de curial, et un sergent pour signifier leurs ordonnances et les faire exécuter. Nous en parlerons plus amplement aux statuts de Savoie.

Au déclin de cette période, on voit poindre et s'avancer la civilisation. Les Croisades y contribuèrent beaucoup. Le cadre de notre histoire ne comporte pas cette appréciation, objet de dissertations approfondies dans divers ouvrages et notamment dans l'admirable introduction à l'*Histoire de Charles-Quint*, par Robertson. On peut y lire tout ce que nos pères à

Digitized by Google

demi-barbares gagnèrent au contact de la nation la plus éclairée du monde. Ces guerres religieuses eurent encore le bon effet de faire trève aux guerres intestines. Dans notre province, les seigneurs et leurs vassaux, sous la conduite des princes de Savoie, des sires de Thoire et de Coligny, s'engagèrent dans toutes les Croisades, et marchèrent en foule à la conquête des lieux saints. Ils suspendirent leurs hostilités, pour combattre, réunis, sous la bannière du Christ. Notre pays respira.

D'autres faits doivent encore être constatés en résumant cette période.

Les trois abbés du Bugey virent leur puissance séculière décroître, s'effacer et disparaître sous les coups de l'ambition guerroyante des seigneurs. Ils furent contraints d'acheter des protections ou d'invoquer celles qui leur étaient acquises, alors que les deux principaux seigneurs ajoutaient de nouveaux territoires à leurs petits états, les Thoire par de riches alliances, les comtes de Savoie par d'habiles négociations.

Les populations qui passèrent sous la domination de ces maîtres plus puissants, gagnèrent à ce déplacement, en ce qu'elles entrèrent dans de meilleures conditions de protection, et que, le cercle des droits de péage perçus dans chaque seigneurie indépendante, s'élargissant devant elles, elles se livrèrent plus facilement au commerce qui tendait à renaître.

Mais, de ces deux maisons souveraines, l'une parvint à une grande supériorité sur l'autre dans le Bugey. Les comtes de Savoie s'appliquaient à y étendre leur domination, alors que les sires de Thoire-Villars, en fixant leur résidence dans la Dombes, ne pouvaient, par ce changement, que perdre leur influence dans le Haut-Bugey dont ils s'étaient éloignés. Nous les verrons s'éclipser comme les Coligny, et la lutte, pour la suprématie dans notre province, s'engager entre les princes

Digitized by Google

de Savoie et les Dauphins de Viennois, qui déjà ont planté leurs bannières sur les châteaux du Pont-d'Ain, de Saint-Sorlin et de Saint-Germain-d'Ambérieu.

P. GUILLEMOT.

Digitized by Google

TABLEAU

DES MAIRES DE LA VILLE DE LYON,

DEPUIS LA SUPPRESSION DU CONSULAT EN 1789 ET LA CRÉATION DES MAIRES (LE 12 AVRIL 1790, L'AN II DE LA LIBERTÉ) JUSQU'A NOS JOURS.

Nous avons, dans notre dernière livraison (1), fait l'historique de l'installation du premier maire de Lyon, nous donnons ici comme appendice, les noms de tous les maires qui se sont succédés jusqu'à nos jours :

FLEURI-ZACHARIE-SIMON PALERNE DE SAVY, installé le 12 avril 1790, jusqu'au 23 décembre 1790.

LOUIS VITET, médecin, du 23 décembre 1790 (l'an II de la Liberté) jusqu'au 5 décembre 1792 (l'an premier de la République française).

ANTOINE NIVIÈRE CHOL, du 5 décembre 1792, au 1er avril 1793, l'an premier de la République française.

ANTOINE-MARIE BERTRAND, négociant, du 1er avril 1793 au 30 mai de la même année, où il fut suspendu de ses fonctions, et incarcéré par la révolte victorieuse du 29 mai 1793.

MUNICIPALITÉ INSURRECTIONNELLE ÉTABLIE A LA SUITE DU 29 MAI.

JEAN-JACQUES COINDRE, maire provisoire, du 1er juin 1793, l'an premier de la République française, au 19 vendémiaire, an II de la République (10 octobre 1793).

ANTOINE-MARIE BERTRAND, réintégré dans ses fonctions le 19 vendémiaire, an II de la République (10 octobre 1793) ; il fut remplacé le 11 fructidor de la même année (28 août 1794).

SALAMON, maire de Montelimart, nommé le 11 fructidor, an II (28 août 1794), jusqu'au 18 germinal, an IV (7 avril 1796).

(1) Voir la livraison 136.

Digitized by Google

ADMINISTRATION MUNICIPALE DIVISÉE EN TROIS MUNICIPALITÉS,

du 18 Germinal, an IV, au 8 Frimaire, an VIII (29 novembre 1799).

Municipalité nord-est, JEAN-FRANÇOIS BOSSU, président.
— midi, PIERRE MAUTEVILLE, président.
— ouest, BERTHELET, président.

ADMINISTRATION MUNICIPALE DIVISÉE EN TROIS MAIRIES,

du 8 Frimaire, an VIII, au 3 Vendémiaire, an XIV (25 septembre 1805).

Mairie nord, PARENT, maire.
— midi, SAIN-ROUSSET, maire.
— ouest, BERNARD-CHARPIEUX, maire.

FAY DE SATHONAY, seul maire de Lyon, du 3 vendémiaire (25 septembre 1805) au 27 août 1812.

ANDRÉ-SUZANNE, COMTE D'ALBON, du 27 août 1812 au 22 novembre 1814.

JEAN-JOSEPH MEALLET, COMTE DE FARGUES, du 22 novembre 1814 au 30 avril 1815.

GABRIEL JARS, du 30 avril 1815 au 17 juillet de la même année, époque où

JEAN-JOSEPH MEALLET DE FARGUES reprend ses fonctions jusqu'au 23 avril 1818.

P. T. RAMBAUD, du 2 juin 1818, au 31 janvier 1826.

M. JEAN DE LACROIX-LAVAL, du 31 janvier 1826 au mois d'août 1830.

M. PRUNELLE, du mois d'août 1830 au 9 mai 1835.

M. MARTIN, du 9 mai 1835 au mois d'octobre 1840.

M. TERME, élu en octobre 1840.

Digitized by Google

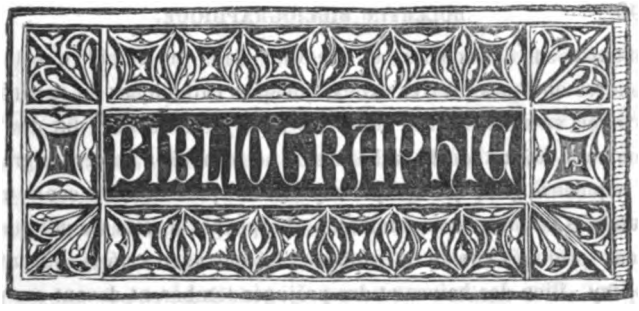

VIE DE SAINT ÉTIENNE HARDING, ABBÉ ET PRINCIPAL FONDATEUR DE L'ORDRE DE CITEAUX, ÉCRITE PAR DALGAINRS, PUBLIÉE PAR NEWMAN, DE L'UNIVERSITÉ D'OXFORD. OUVRAGE TRADUIT EN FRANÇAIS, PAR L'ABBÉ VIGNONET. (PARIS, J. LECOFFRE; LYON, ALLARD, 1846, GR. IN-18.

Celui qui ne verrait dans les événements que leur face présente et leur signification immédiate, sans prévoir quel en pourra être quelque jour le résultat, celui-là ne comprendrait rien à la marche du monde et aux grands desseins de la Providence. Les hommes s'agitent et Dieu les mène, a dit quelqu'un, et cela est profondément vrai. Souvent ils s'imaginent avoir le secret du but où ils tendent, et voilà que les combinaisons dévient sous leur main, en sorte que leurs projets avortent misérablement, lorsqu'ils n'amènent pas des résultats contraires à ceux qui étaient attendus.

Et, par exemple, lorsque la Révolution française jeta sur le chemin de l'exil une portion du clergé, que des prêtres de tout âge et de tout rang se réfugièrent sur le sol britannique, chez une nation doublement hostile à la France, par ses intérêts politiques et par ses doctrines religieuses, qui donc se fût imaginé d'abord qu'il y avait dans cette émigration de quelques évêques et prêtres catholiques une des causes les plus actives et les plus sûres du retour prochain de l'Angleterre vers la foi de ces proscrits? Pourtant il est incontestable que l'apparition du clergé français à Londres, et dans d'autres villes, contribua puissamment à préparer l'espèce de révolution religieuse qui s'opéra par degrés à Oxford et sur d'autres points de l'Angleterre. La petite chapelle de Little Georges Street,

Digitized by Google

conquise sur des écuries, et recevant dans un humble recoin de Londres quelques prêtres exilés, quelques catholiques du voisinage, auxquels se mêlaient des débris de la royauté déchue, fut dès lors comme le foyer d'où le catholicisme se répandit à travers la grande et populeuse cité, qui compte aujourd'hui plus de trois cents mille membres de la même communion. Le peuple anglais n'avait que de vieux préjugés contre le papisme, lui qui avait crié si souvent *no popery*. Bien des haines et des préjugés tombèrent devant ces prêtres qui avaient mieux aimé l'exil que l'apostasie, et dont quelques-uns menaient la vie la plus triste et la plus pauvre. Plus d'une fois, quand ils faisaient leurs humbles provisions, une bonne femme, peu riche elle-même, leur glissa quelques *pence* avec les denrées qu'ils remportaient chez eux. Quand on put ainsi voir de près ces ministres d'un culte regardé par le gros de la nation anglaise comme un amas de pratiques superstitieuses et idolâtriques, on revint peu à peu des vieilles calomnies, et les travaux apostoliques de plusieurs des exilés préparèrent un terrain que la main de Dieu devait ensuite féconder.

Le catholicisme a fait des conquêtes dans toutes les classes, mais surtout dans les classes élevées et parmi les savants. C'est principalement à l'Université d'Oxford, chez les disciples du docteur Pusey, qu'il est allé prendre des néophytes. On sait aujourd'hui les noms des personnages aussi remarquables par leur vertu que par leur science qui sont venus graduellement se réfugier dans le sein de cette Eglise d'où l'apostasie d'un roi libertin fit sortir une nation presque toute entière, et qui ont abandonné les positions les plus brillantes pour n'écouter que leurs convictions.

Or, avant même de rentrer dans le catholicisme, plusieurs de ces érudits s'étaient appliqués à réhabiliter les annales de leur ancienne Eglise, et à combattre de fausses doctrines, de dangereux préjugés en publiant des histoires partielles, les *Vies de Saints anglais (Lives of the english Saints)*, qui venaient remplacer une publication suspendue, les *Tracts for the Times*. C'était le révérend Newman qui était l'ame de cette œuvre; les collaborateurs étaient pris dans le cercle de ses amis ou de ses disciples.

Il a paru déjà un certain nombre de ces *Vies de Saints*, toutes

Digitized by Google

rédigées dans des proportions très convenables, écrites avec sagesse et avec une remarquable sérénité. Les faits principaux de ces petites biographies sont enchâssés dans un cadre nettement dessiné ; ils s'y meuvent avec aisance, et, à mesure qu'ils appellent des expositions de doctrines ou d'usages, on fait passer sous les yeux du lecteur des détails sobres et bien choisis. Assurément, de tels écrits peuvent exercer une heureuse influence, et servir même les études historiques. Du reste, il est aisé de le remarquer, ce goût des biographies particulières s'est réveillé partout, en Allemagne, en France, en Italie.

Des différentes *Vies de Saints* éditées par Newman, on n'a traduit jusqu'ici, en français, que celle d'Augustin, évêque de Cantorbéry, et apôtre de l'Angleterre sous le pontificat de Grégoire-le-Grand. Aujourd'hui on publie, à Lyon, la *Vie de saint Etienne Harding*, par Dalgairns, et la traduction vient d'un jeune prêtre qui a vécu assez longtemps en Angleterre pour pouvoir nous donner toute la pensée de l'œuvre originale.

Etienne, comme semble l'indiquer son nom d'Harding, était d'origine saxonne et sortait d'une famille noble. Il fut offert, dès l'âge de quatorze ans, à un monastère de l'ordre de saint Benoît, et passa les premiers temps de sa vie dans une de ces douces retraites où il devait la terminer. Nous ne comprenons guère, de nos jours, ce besoin de calme et de piété qui poussait autrefois dans le cloître tant d'hommes éminents, riches ou pauvres. C'est que nous avons la stupide outrecuidance de ne vouloir juger les siècles passés qu'avec nos petites idées du XIXe siècle, réservant ainsi aux générations qui viendront après nous le droit de nous traiter comme nous traitons les âges antérieurs, avec orgueil et dédain.

Je ne veux pas entrer ici dans une exposition et une apologie de la vie monastique; ces pages n'y suffiraient pas. Le livre que j'annonce contribuera, pour sa part, à faire comprendre quels sentiments et quelles nécessités suscitèrent autrefois les Ordres religieux, comme aussi il donnera de curieux et attachants détails sur les mœurs, les occupations et les devoirs des moines. Tout se trouve raconté avec candeur, le mal comme le bien, avec cela seulement de particulier que l'écrivain anglais ne cherche pas dans

Digitized by Google

des abus inséparables de toute institution humaine un sujet de déclamations et de satires.

Saint Étienne Harding était né vers l'an 1066. Après avoir vécu quelque temps à Sherbourne, monastère auquel ses parents l'avaient offert tout jeune, il passa en Ecosse, et bientôt à Paris, puis à Rome. Le pélerinage au tombeau de saint Pierre était alors pénible et dangereux, mais Rome n'en restait pas moins la merveilleuse cité que des foules de pieux chrétiens ambitionnaient de voir et de toucher une fois en leur vie. Quelques paroles que l'on trouve dans les écrits de Bède, nous donnent une idée de l'enthousiasme qu'on nourrissait alors pour la ville éternelle et pour ses monuments. « Lorsque le Colisée tombera, dit ce savant prêtre de l'Angleterre, Rome tombera avec lui ; quand Rome tombera, le monde devra également crouler. » M. Dalgairns expose lui-même avec charme les incidents et le caractère d'un pélerinage à Rome, au moyen-âge.

Etienne, à son retour de Rome, s'arrêta dans un petit monastère du diocèse de Langres, appelé Molesme, et, témoin du relâchement qui s'y faisait sentir, il voulut s'établir ailleurs avec quelques amis, disposés comme lui à embrasser les rigueurs de la vie monastique. Il choisit donc, en Bourgogne, un endroit sauvage et inculte, mais pittoresque, comme la plupart des sites d'anciennes abbayes. Dès ce jour-là, Citeaux se trouvait fondé, et attendait l'illustre saint Bernard, qui donna un grand éclat à la naissante abbaye, en même temps qu'il lui offrit le bon exemple de ses vertus, et que sa parole de feu porta Suger à introduire dans Saint-Denis la réforme des Cisterciens.

Les années de saint Etienne Harding s'écoulent silencieusement, au milieu de ses efforts pour le rétablissement de la discipline et le bien de l'Eglise, et lorsque son Ordre arrive au plus haut degré de prospérité, voilà le pieux abbé qui disparaît. Tel est le sort des saints. « L'homme, disent nos Ecritures, va à son travail jusqu'au soir, et il le laisse inachevé pour aller se reposer dans la tombe. »

Etienne y alla donc le 28 mars 1134.

« Le 17 avril, jour auquel son nom se trouve dans le martyrologe, et auquel on faisait sa fête, dit M. Dalgairns, était probablement le jour de sa canonisation. Aujourd'hui, sa fête est oubliée

Digitized by Google

parmi nous; plusieurs même n'auront jamais entendu prononcer son nom, et ceux pour qui il peut n'être pas inconnu, pourront être surpris d'apprendre qu'il était anglais. Peut-être que la vue des champs verdoyants de la joyeuse Angleterre ne vint plus réjouir ses yeux, depuis qu'il eut quitté le monastère de Sherbourne, pour étudier à Paris; toutefois, son pays peut être fier de revendiquer ce grand Saint. Il fut le père spirituel de saint Bernard, et, on peut le dire, le principal fondateur de l'Ordre de Citeaux. Avant sa mort, il avait fondé vingt monastères de la filiation de Citeaux; le nombre des maisons de tout l'Ordre dépassait quatre-vingt-dix. Saint Etienne était, par le caractère, un véritable anglais; sa vie offre ce curieux mélange de repos et d'action qui est le caractère distinctif de l'Angleterre. Tout contemplatif et ascétique qu'il était, il était aussi, à sa manière, homme d'action; il avait l'intelligence qui conçoit, le calme et l'énergie qui exécutent une grande œuvre. Sa physionomie même était anglaise, s'il en faut croire un de ses contemporains, le moine de Malmesbury; son discours était élégant, ses manières enjouées, son ame toujours joyeuse dans le Seigneur.

« L'Ordre qu'avait fondé Etienne, prospéra dans le pays qui avait donné le jour à ce Saint. Le plus grand nombre de nos abbayes, Tintern, Rievaux, Fontaine, Furness et Netley, qui ne sont plus connus que par leurs magnifiques ruines, relevaient de Citeaux.

« L'Ordre s'appropria tous les vallons et les asiles reculés. Il s'établit au bord de tous les ruisseaux de la vieille Angleterre; partout, le mouvement continuel de ses cloches venait porter la joie dans l'ame des laboureurs. Les occupations champêtres auxquelles ils s'appliquaient convenaient parfaitement au pays, quoique l'institution eût pris naissance au-delà des mers.

« Sans doute, pendant qu'il travaillait sous le soleil brûlant de la France, saint Etienne pensa souvent aux douces soirées d'août et aux moissons dorées de son pays natal. Puissent maintenant ses prières être écoutées devant le trône de grace pour ce pays chéri que les crimes de ses enfants ont rendu l'objet de la colère de Dieu! »

C'est ainsi que Dalgainrs termine ce livre modeste et utile.

Digitized by Google

M. l'abbé Vignonet rend un véritable service en faisant passer cet ouvrage dans notre langue. La traduction est facile et élégante; nous trouvons dans la préface une affectueuse lettre que le révérend Newman a écrite à M. l'abbé Vignonet, et dans laquelle il révèle ce que le titre de l'ouvrage ne disait pas, que la *Vie de saint Etienne* est de Dalgairns.

F.-Z. C.

M. Christophe Crépet, architecte voyer de la ville de la Guillotière, vient de publier, sur cette cité, une intéressante notice historique et topographique, accompagnée d'un plan de la Guillotière avec tous les embellissements projetés. Ce double travail, auquel nous consacrerons une appréciation détaillée, fait honneur à M. Crépet, et lui donne des droits à la reconnaissance des habitants de la Guillotière. Cette ville lui devra, un jour, une partie de sa splendeur, comme elle doit ce qu'elle est aujourd'hui à Décrenice et à Morand, deux architectes du siècle dernier.

L'espace nous manque pour examiner en détail le premier cahier d'une *Histoire de Lyon* que M. Monfalcon vient de faire paraître. Nous renvoyons donc ce travail à notre prochain numéro.

Digitized by Google

FÊTE

DONNÉE

AU GRAND-THÉATRE DE LYON,

Le 25 Avril 1846,

AU PROFIT DE LA CAISSE DE SECOURS ET PENSIONS DE L'ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES, SCULPTEURS, ARCHITECTES, GRAVEURS ET DESSINATEURS.

La fête donnée, le 25 avril, au Grand Théâtre de Lyon, au profit de l'association des artistes comptera parmi les plus mémorables qu'ait vues cette ville. Elle a été brillante par le concours immense des personnes, la richesse et la beauté des décors. Nous nous bornerons à en décrire la scène la plus caractéristique.

A huit heures, l'orchestre dirigé par Musard a commencé à exécuter diverses symphonies. Puis a eu lieu l'entrée de la cour de Louis XIV. Les personnages, représentés par les artistes des deux théâtres, et revêtus des costumes du temps, étaient annoncés par un héraut et s'avançaient avec dignité.

C'est tout l'ensemble dont ce roi a été l'ame pendant sa longue et glorieuse carrière. Lavallière y coudoie Maintenon ; Turenne y salue Jean-Bart et Dugay-Trouin ; Molière touche dans la main de Fontenelle, qui ne mit guère les pieds à la cour.

La magistrature est représentée par Mathieu Molé et le chance-

Digitized by Google

lier Séguier; les hommes d'état par Mazarin, Colbert et Fouquet qui semblent avoir oublié leurs haines. La musique joue le *God save the king*; puis les royautés détronées passent. Place à Jacques II, place à l'amie de Descartes et de Grotius, Christine de Suède, que l'ombre de Monaldeschi semble poursuivre !!! place à Louis, roi de Pologne, et à Marie Mignot, la fille du grand Mignot, que Boileau traitait d'empoisonneur et qui devint reine après deux veuvages. Les sympathies pour la Pologne se sont réveillées à la vue de ce pauvre roi, de cette grande infortune royale personnifiant en elle-même une plus grande infortune nationale. Une triple salve d'applaudissements a témoigné des sentiments que le nom de Pologne jetait dans l'assemblée.

Voici sur l'air du *Désert* la fameuse ambassade de Siam, mystification dans le goût le plus oriental et que le grand roi reçut sans rire. C'est le doge de Gênes qui la suit ! et, après toutes ces célébrités plus ou moins couronnées, plus ou moins souveraines, vient la pléïade des vraies illustrations du grand siècle : Molière, Racine, le Poussin, Lebrun, etc., Corneille manque, Labruyère aussi; mais à leur place, vous pouvez saluer Montesquieu et sourire à Mme Duchatelet que, par une fiction chronologique, on a invités à la fête. Enfin, les cloches, le tambour et le canon annoncent le soleil de Versailles; c'est Louis XIV, dit le grand, qui arrive avec Anne d'Autriche, sa mère, et Marie-Thérèse, sa femme.

Louis XIV s'étant assis et couvert, sur un signe de sa main les jeux ont commencé. On a entendu tout d'abord une grande pièce de vers, récitée au grand roi par *Molière*, avec accompagnement de musique à la manière antique ; les paroles un peu constitutionelles sont de M. Emile Deschamps (1), la musique est de Musard ; puis un air de *Lulli* chanté par lui même avec l'organe de Flachat, puis un menuet d'*Exaudet* a été dansé par les dames et les seigneurs de la cour (danseurs et danseuses du théâtre), espèce de danse grave et composée qui ne ressemble en rien au quadrille moderne. Enfin, a eu lieu le tirage de la tombola qui a fait battre bien des poitrines.

(1) Nous les reproduisons à la fin de cet article. Ils sont de ceux que l'on peut lire après les avoir entendus.

Digitized by Google

comblé les vœux de plusieurs, déçu les espérances du plus grand nombre, sans altérer en rien la joie des cœurs et la sérénité des visages.

Le fameux album a été gagné par une dame (1). Un jeune homme nouvellement marié a gagné la rivière de diamants. Le piano est échu à trois domestiques réunis d'une même maison, qui s'étaient cotisés pour acheter un billet. Pour les autres lots de moindre importance, le hasard, nous rapporte-t-on, a fait encore des siennes.

Le grand roi n'ayant plus rien à présider, et pour ne pas trop se prodiguer, comme il convient à un Roi, a repris majestueusement, avec sa cour, le chemin du foyer.

Alors, il s'est fait un remuement général. Les murailles de têtes qui s'élevaient dans les galeries supérieures ont croulé peu à peu pour se répandre dans les parties basses du théâtre. La consigne qui interdisait jusqu'alors l'entrée du foyer ayant été levée, chacun à son tour est allé visiter les fraîches décorations de fleur et de verdure. La soirée s'est terminée par des danses auxquelles tout le monde a pu prendre part. Le lendemain, une seconde édition de la fête a été donnée à la même heure, jusqu'aux danses exclusivement, pour les personnes qui n'avaient pu assister à la première.

La recette s'est élevée au chiffre extraordinaire de 50,000 fr., et la caisse de l'association a eu, dit-on, plus de 30,000 fr. à recevoir. Voilà un magnifique résultat qui prouverait à lui seul que notre ville vaut mieux que sa réputation, et qu'en fait d'arts et de bienfaisance, elle peut marcher la première après Paris.

L'association des Artistes a prélevé, sur le produit de la fête, une somme de mille francs qu'elle a mise à la disposition de M. le maire de Lyon, pour être distribuée aux indigents.

(1) Madame Gaubin, place Bellecour, 7.

Digitized by Google

VERS D'ÉMILE DESCHAMPS.

MOLIÈRE A LOUIS XIV.

Puisque dans cet Olympe, où nul ne se dérobe,
Ministres et savants, gens de cour et de robe,
Poètes et guerriers, artistes et prélats,
Rudes marins, toujours à l'œuvre, et jamais las,
Et beautés sans seconde, ou Ninons, ou duchesses,
Laissant voir plus de grâce encor que de richesses,
Tous, émules d'éclat, font, tous, escorte au roi,
Soleil qui ranima Tartuffe en désarroi,
Sire, qu'il soit permis à Poquelin Molière
D'exhaler une plainte, à son cœur familière.
Dans le bon temps passé, les pauvres rois des arts,
Sous leur divin laurier, couraient de grands hasards ;
Et, quoique élus du ciel, et de race bénie,
Il n'était pas prudent d'être hommes de génie.
L'adversité bientôt à leur sort s'accouplait ;
Témoin la poésie, art-suprême et complet,
Peinture qui se meut et musique qui pense.
D'âge en âge, à grands pas, suivons sa récompense :
Homère, sans amis, sans foyers et sans yeux,
Mendiant sous le ciel qu'il a peuplé de dieux ;
Sophocle, du poète auguste et sombre type,
Par ses fils, à cent ans, détrôné comme Œdipe ;
Lucrèce, mon vieux maître, à bout de trahison,
Des mondes qu'il chanta n'exigeant qu'un poison ;
Ovide, sans se faire entendre d'un seul homme,
Des pleurs de son exil immortalisant Rome ;
D'un laurier dangereux le front paré, Lucain
Faisant boire à Néron son sang républicain ;
Sénèque, dominé par son ame énergique,
Le sourire à la bouche entrant au bain tragique ;

Digitized by Google

Par les tourments de l'ame et du corps, Abeilard
Acquittant la rançon de l'amour et de l'art ;
Dante, plus inspiré que le trépied de Delphes,
Aux Gibelins ingrats rejeté par les Guelfes.....
Torquato, Camoëns, sous un astre fatal,
Crayonnant leurs chefs-d'œuvre aux murs d'un hôpital ;
Shakspeare, Eschyle anglais, que John Bull idolâtre,
Rôdant, la poche vide, autour de son théâtre ;...
Et, dédaigné de tous, dans Londre encor, dit-on,
Un Homère s'éteint qu'on appelle Milton !...
Et, dans les autres arts, combien d'autres exemples
De ces mortels sacrés qui méritaient des temples,
Et qui, pour se défendre et du froid et du chaud,
N'ont obtenu des lois que l'abri d'un cachot !...

Sire, les nations ne seront plus complices
(Et la France surtout) de ces lâches supplices.
Le génie, en plein jour, aura la liberté
De grandir et d'atteindre enfin sa puberté ;
Louis ainsi l'ordonne. — Il sait que la victoire,
Sans le secours des arts, meurt au seuil de l'histoire ;
Que, malgré la sottise au rire dénigrant,
Sans grands hommes pour base aucun règne n'est grand ;
Et qu'un chant de poète, armé de beaux présages,
Protége un nom de roi jusques au fond des âges. —
Mais si les hommes forts, par les siècles requis,
A la proscription n'ont plus de droits acquis,
Les malheurs ne sont pas supprimés, et j'affirme
Que l'on peut être encor ruiné, vieux, infirme....
Bien des talents blanchis ont l'oubli devant eux,
Et la gloire elle-même a ses pauvres honteux !
L'un a gagné de l'or qu'il ne conserve guères
— Le génie est souvent très gauche aux soins vulgaires ; —
L'autre, à ses rêves bleus esprit abandonné,
N'a su rien acquérir... Un autre a tout donné.
Vertus comme défauts coûtent cher aux artistes ;

Digitized by Google

Tels, dont l'aube fut claire, auront des soirs bien tristes !
Et ce m'est un chagrin, toujours des plus nouveaux,
De voir tant d'impuissance à de puissants cerveaux.
Mais les Alpes dans l'air ne dressent haut leurs cimes
Qu'à la condition d'insondables abîmes,
Et l'aigle, qui promène aux cieux son libre vol,
Trébuche quand il fait deux pas sur notre sol.

Donc, Sire, les pinceaux, et la lyre, et la plume,
Tout ce qui veut briller, à vos rayons s'allume ;
Superbe avec les rois et simple à notre égard,
Vous inspirez d'un mot, vous payez d'un regard ;
Et le front qui s'élève et qu'un laurier décore,
En vous baissant vers lui, vous l'élevez encore.
Mais, bien que le premier des princes d'ici-bas,
Ce qui ne paraît point, vous ne le voyez pas.
Or, les états toujours auront, en trop grand nombre,
Jeunes ou vieillissants, de ces talents, dont l'ombre,
Comme une terre avare, enferme les joyaux,
Et qu'un voile obstiné cache aux bienfaits royaux.
Par des travaux grossiers, ou par les maladies
L'imagination et les mains engourdies,
Virgiles étouffés, ou Raphaëls perclus,
Ceux-là ne peuvent pas, ceux-ci ne peuvent plus.
Et comme nul écho ne redit leur souffrance,
Pour le monarque, épris des splendeurs de la France,
Les uns ne sont pas nés, et les autres sont morts. —

N'auront-ils pas le cœur tenaillé de remords,
Les hommes qui, de près voyant ces infortunes,
Les écartent du prince à titre d'importunes,
Et qui, dans les fléaux se mettant de moitié,
Refusent au talent jusques à la pitié !

Ah ! Sire, évidemment quelque chose est à faire.
La police — souffrez que je vous en réfère, —

Digitized by Google

Nourrit sans cesse et lâche une meute d'agents
A la piste du crime et des mauvaises gens ;
Et même ces limiers, trop souvent sans contrôle,
Au mot le moins suspect faisant jouer un rôle,
Le rapportent coupable au ministre en crédit,
Et la Bastille est là !... c'est bien, sans contredit...
Mais, de l'autorité quel plus bel apanage,
Si ses deniers soldaient un noble espionnage
Pour flairer les talents aux fronts obscurs échus,
Et, sous les maux humains, les demi-dieux déchus !
Et dénoncer au roi, justice expiatoire,
Ces tortures des arts, cette éternelle histoire,
Qu'un nuage d'oubli comme un linceul revêt,
Et qui ne seraient plus : *si le roi le savait* !

Voilà ce qui troublait Molière au fond de l'ame,
Voilà ce qu'avec force il appelle et réclame ;
Car il en reviendrait, dans la postérité,
Une gloire de plus à votre Majesté !

RÉPONSE DE LOUIS XIV.

Vraiment la cause est belle. — En serait-il de laides,
Alceste Poquelin, quand c'est toi qui les plaides ? —
Mais tu grandis par trop mon cercle de devoir :
Le roi, tout haut qu'il est, n'est pas Dieu. — Son pouvoir,
Avant de s'annoncer, mesure les obstacles.
Il n'a pas la science et le don des miracles...
A moins que, dans la plaine où Mars fait le succès,
Il ne conduise au feu trente mille Français !

Du temple social, qu'abritent les couronnes,
Si les lois sont les murs, les arts sont les colonnes.

Digitized by Google

Ce luxe est nécessaire, et toute royauté
Autant que de puissance a besoin de beauté.
Je crois savoir cela tout aussi bien qu'un autre.
Et Racine, Lulli, Lebrun, Puget, Le Nôtre,
Édeling et Mansard, si l'on disait que non,
Témoigneraient pour moi, rien qu'en disant leur nom.
Et Molière, à son tour, ne me ferait pas faute !
Mais, si j'ai des faveurs pour chaque tête haute,
Pour tous les généraux que l'art m'a dénoncés,
Puis-je aux soldats obscurs, à de pauvres blessés,
Dont on m'eût, à grand'peine, enseigné l'existence,
Prodiguer en détail ma suprême assistance ?...
Tu veux les secourir : la chose est juste en soi ;
Mais, à bien regarder, n'est pas le fait du roi. —
Que d'intrigues joueraient ! que de rapports contraires !...
Nos aveugles honneurs, nos bienfaits arbitraires,
Errants dans ce chaos, tomberaient, tout boiteux,
Sur de vagues malheurs ou des talents douteux ;
Et la foule envieuse, à blâmer intrépide,
Crierait que l'argent fond et qu'on le dilapide. —
En semblables conflits nous n'avons pas d'experts :
Il faudrait que chacun fût jugé par ses pairs.
Et... mais je vois d'ici la chose déjà faite !...
Le roi peut bien parler en poète, en prophète,
Quand Molière à la cour parle en homme d'état.

Oui !... de la marche humaine, ô vaste résultat !
Deux siècles n'auront pas fait leurs tas de poussières,
Que les lettres, les arts, ramassant leurs lumières,
Se lieront en faisceau d'active charité,
Plus puissant, pour le bien, que notre autorité.
Ils réaliseront une de mes pensées...
C'est encor m'obéir. — O veuves délaissées,
Enfants perdus, vieillards, plus tristes orphelins,
Séchez les pleurs cuisants dont vos yeux étaient pleins !

Digitized by Google

L'art fut votre infortune... Oh! que votre espoir brille!
L'art aux abandonnés refait une famille :
L'art demande pour vous, et le secours est prompt,
Car l'aumône française à tous les cris répond.

Je vois plus loin encor... Souveraine du Rhône,
C'est toi, riche cité, dont Colbert fit un trône,
Où s'assied l'industrie!... A tes nobles métiers,
La peinture et ses sœurs mêlent leurs ateliers ;
Je t'ai faite opulente, et te retrouve belle,
Belle et si généreuse, ô ma ville fidèle,
Que notre bienfaisance et nos arts en progrès
Dans tes murs glorieux assemblent leurs congrès! —
Sois donc deux fois bénie, ô ruche merveilleuse!
Toi, de tous les marchés la reine travailleuse,
Comme un de tes trésors, porte au loin tes bienfaits,
Et les arts te paieront les dons que tu leur fais!

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Dans la session tenue à Orléans, pendant la semaine de Pâques, l'*Institut des Provinces* a entendu avec un vif intérêt un rapport, provoqué par lui-même, sur l'organisation, l'histoire, la marche et les travaux de l'Académie de Lyon. L'Assemblée a été d'avis unanime que cette Académie, si faiblement dotée par la ville de Lyon, et entièrement négligée dans les allocations départementales, devait être comprise la première, et pour une forte part dans la répartition des subventions que M. le Ministre de l'instruction publique a fait espérer aux Sociétés savantes des départements.

— L'Académie des sciences a décerné, dans sa séance annuelle, un des prix de la fondation Monthyon, à l'ouvrage que le docteur Bonnet a publié l'an dernier, sur les maladies des articulations.

Après avoir établi que l'Académie doit accorder son attention toute entière aux observations nouvelles et aux recherches expérimentales qui tendent à reculer les limites de la science, et qu'elle n'a pas à s'occuper des livres didactiques qui, tout en facilitant l'étude des faits acquis, n'ajoutent à ces faits aucun résultat nouveau, le rapport de la Commission signale deux séries de recherches seulement, sur plus de quarante soumises à son examen, comme ayant paru dignes du prix : ce sont celles de M. Amussat, sur les blessures des vaisseaux sanguins, et celles de M. Bonnet, professeur de clinique chirurgicale, à Lyon, sur les maladies des articulations.

La haute distinction dont notre ex-major, M. Bonnet, a été l'objet de la part du premier corps savant de l'Europe, ne fera, comme l'a dit un de nos journaux, que devancer une autre récompense, que méritent à bon droit tous les services que cet habile pratricien a déjà rendus à la science et à l'humanité.

— Notre collaborateur, M. Victor de Laprade, vient de recevoir la décoration de la Légion-d'Honneur. Cette marque de distinction donnée à l'un de nos poètes les plus distingués, et à un homme d'un caractère honorable, ne rencontrera qu'une approbation unanime.

Parmi les nouvelles promotions à la Légion-d'Honneur, figurent encore les noms de plusieurs de nos compatriotes. Ces choix, recommandables à divers titres, seront bien accueillis de notre population.

Ont été décorés :

M. Bouillier, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres ;

Digitized by Google

M. Pointe, professeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Lyon, et auteur de plusieurs ouvrages scientifiques ;
M. Thiaffait, président de la Société pour l'instruction élémentaire dans le département du Rhône ;
M. Ozanam, professeur à la Faculté des Lettres de Paris ;
M. Deguerry, curé de St-Eustache, à Paris ;
M. Vincent, professeur à la Faculté de théologie de Lyon ;
M. l'abbé Michel, aumônier du Collége de Lyon.

— Le sacre de M. Pavy, évêque d'Alger, a eu lieu le 24 de ce mois, à Lyon, dans l'église St-Jean. M. l'évêque de Belley et M. l'évêque d'Autun ont assisté le prélat consécrateur, M. le cardinal Bonald.

— La Société littéraire de Lyon a reçu, à l'unanimité, au nombre de ses membres titulaires, M. Servan de Sugny, ancien procureur du roi, à Nantua, auteur de la *Gerbe littéraire*, et de plusieurs autres productions, et, au nombre de ses correspondants, M. l'abbé Jolibois, curé de Trévoux, auteur de plusieurs travaux d'érudition estimés.

La Société littéraire, suivant l'exemple que lui a donné l'Académie, va publier ses mémoires par livraisons trimestrielles. Ce n'est que par des publications que les corps savants peuvent avoir une influence salutaire au dehors, et entretenir dans leur sein cette vivifiante émulation, sans laquelle rien ne se fait. Nous félicitons la Société littéraire d'avoir compris qu'elle avait, elle aussi, une action à exercer sur notre cité.

— Les fabricants de Lyon viennent de donner à l'industrie française un exemple qui mérite d'être signalé. Le 15 avril a eu lieu, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, l'ouverture de l'exposition des soieries des fabriques étrangères. On y remarquait plus de 500 articles, fournis en grande partie par l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, l'Italie, la Suisse, la Chine, etc. Cette exposition prouve que l'industrie lyonnaise ne craint point la concurrence, et qu'elle se sent forte. Et non seulement la ville de Lyon montre ainsi sa supériorité dans ce genre de fabrication, mais elle tend à la maintenir, en facilitant les moyens de comparaison entre ses produits et les produits étrangers. Elle encourage le travail, excite l'émulation, et permet aux fabricants français d'étudier et de s'approprier les améliorations des industries rivales. La ville de Lyon, nous l'espérons, devra à cette exposition de nouveaux progrès et le maintieu d'une supériorité acquise par des efforts courageux, intelligents et surtout persévérants.

— Le 22 avril a eu lieu, au palais St-Pierre, dans la salle de la Société d'agriculture, une réunion générale des personnes qui ont donné leur adhésion à l'œuvre du Mont-Carmel, pour laquelle le frère Charles est depuis quelque temps dans notre ville.

Le but de cette réunion était la formation d'un comité, ainsi que cela s'est pratiqué dans les villes importantes que le frère Charles a parcourues, pour y faire, comme à Lyon, appel à la charité française. Cet infatigable et zélé religieux avait convoqué à cette assemblée, par une circulaire, les nombreux adhérents qui ont bien voulu s'inscrire sur son album.

Un comité a été constitué à Lyon, comme il suit :

Président : M. Etienne Gautier.

Vice-Présidents : MM. Arlès Dufour ; de Marnas ; Magneval, avocat.

Membres du Comité : MM. l'abbé Lyonnet ; Dugueyt, ancien notaire ; Ennemond de St-Didier ; Rémond ; Bourgoin fils ; Yvan Monnier ; Lemire ;

Digitized by Google

Roë, avocat; Joseph Gautier, négociant; de Prandière, avocat; A. Courrat, négociant; de Belligny.

Secrétaire : M. Victor de Laprade, avocat.

Trésorier : M. Prosper Dugas.

Au milieu des souvenirs de cet album, nous avons remarqué quelques vers d'un de nos compatriotes, M. V. de Laprade, dont l'éloquente et poétique voix trouvera partout de l'écho ; nous ne résisterons pas au plaisir de les citer.

Donnez-lui tous, au nom de la France qu'il aime;
Donnez, au nom du Christ, notre espoir et le sien;
Au nom des soldats morts qu'il a rangés lui-même
Sous un drapeau français, sous un autel chrétien.

Lyon, 29 avril 1846.

Le conseil municipal de Lyon, après avoir entendu sur la question des eaux; un rapport fort intéressant de M. Prunelle, s'est enfin prononcé à la presque unanimité, dans la séance du 11, en faveur des eaux du Rhône, et a décidé que la ville se chargerait elle-même de la fourniture nécessaire à l'usage soit des habitants de Lyon, soit de ceux des communes suburbaines de Vaise, de la Croix-Rousse et de la Guillotière. Les plans relatifs à l'extraction, à la filtration et à la distribution des eaux publiques seront soumis ultérieurement à l'approbation du conseil. Voici le texte de la délibération.

« Art. 1er. Les eaux nécessaires à la ville de Lyon, tant pour ses besoins économiques et industriels, que pour le service de la voirie et des fontaines de décoration, seront tirées du Rhône, dans le point qui sera jugé le plus convenable pour ramener les eaux dans les bassins de distribution, à la température de 13 à 15 degrés du thermomètre centigrade, et à une limpidité égale à celle qui se remarque dans les eaux de la pompe du Grand-Théâtre et du grand puits de l'Hôtel-Dieu.

« Art. 2. Les appareils nécessaires à la clarification, à l'élevation et à la distribution des eaux seront construits dans la prévision d'une fourniture journalière de 18 millions de litres, indépendamment de la quantité que les villes suburbaines jugeraient nécessaire à leur propre consommation.

Art. 3. Les eaux seront portées, autant que possible, à des hauteurs suffisantes pour que les quartiers les plus élevés de la ville puissent être alimentés comme les quartiers de niveaux inférieurs, et toujours de façon, si faire se peut, à ce que la puissance de charge des eaux y soit conservée pour faciliter les secours d'incendie.

Art. 4. Les eaux élevées du Rhône seront employées en distributions publiques et gratuites, et en distributions à domicile, concédées à titre onéreux.

« Les distributions publiques auront lieu au moyen de bornes-fontaines, qui seront espacées de 150 mètres au plus dans les rues populeuses, et par des fontaines de décoration dont le nombre, le volume et les plans seront ultérieurement déterminés.

Le débit des bornes-fontaines sera calculé de façon à suffire aux besoins des habitants et à ceux de la voirie, partout où les fontaines de décoration n'exécuteront pas ce dernier service.

« Les distributions à domicile formeront l'objet d'un réglement particulier, qui comprendra, en même temps que les tarifs suivant lesquels les concessions

Digitized by Google

pourront être délivrées, toutes les dispositions qui seront jugées les plus convenables pour ce mode de distribution.

« Art. 5. Il sera pourvu aux moyens d'*assécher* rapidement et complètement les rues, du moment même où des eaux nouvelles auront à y être introduites. Le placement des conduites d'eaux et la construction des égoûts devront, en conséquence, marcher de front et ne faire qu'une seule et même opération, dont les deux parties se porteront mutuellement secours.

« Art. 6. M. le maire est prié de vouloir bien faire procéder sans retard à toutes les opérations nécessaires pour obtenir le nivellement le plus exact des rues de la ville, afin d'arriver le plus tôt possible à l'étude d'un système complet d'égoûts, calculés de façon à pouvoir être construits successivement et de manière à recevoir immédiatement les eaux résultant de l'établissement des tuyaux de conduite des eaux.

« Art. 7. M. le maire est prié de faire examiner également la question des bains publics et gratuits, qui pourraient être entretenus avec les eaux de condensation des machines à vapeur et avec les eaux qui auraient figuré dans les fontaines de décoration.

« Art. 8. M. le maire fera étudier, sur les bases posées dans la délibération présente, un projet complet pour la fourniture à exécuter pour la ville des eaux du Rhône et pour la construction des égoûts. M. le maire est prié également de proposer les voies et moyens à employer pour pourvoir à cette grande et utile dépense. »

Les conclusions que M. le docteur Prunelle nous a données dans son remarquable rapport ont été mises en avant, il y a près d'un an, dans notre Revue (1) au moment où la cause du Rhône paraissait désespérée. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de voir le conseil municipal revenu à l'unanimité au système qui nous a toujours semblé le plus conforme aux intérêts de la population lyonnaise. C'est une victoire que l'intérêt public a remporté sur l'intérêt privé.

— La Société académique d'architecture de notre ville propose pour sujet de concours aux architectes français et étrangers le projet de restauration du grand salon d'honneur de l'Hôtel-de-Ville de Lyon.

Le salon dont il est question occupe la partie centrale du premier étage, qui fait face à la place des Terreaux ; son étendue, la disposition des baies qui l'éclairent et le desservent, l'emplacement de la cheminée, indiqués sur le plan, ne pourront subir aucune modification. MM. les concurrents seront libres d'élever ou d'abaisser le plan de sa soffite au dessus ou au dessous de la ligne indiquée au même plan, suivant qu'ils croiront devoir donner plus ou moins de hauteur et de relief aux caissons qu'ils feront entrer dans la décoration du plafond.

Pour le style général de cette décoration, MM. les concurrents s'inspireront de celui du monument lui-même, qui est du commencement du règne de Louis XIV ; ils pourront donner le plus grand essor à leur imagination en y faisant concourir la sculpture et la peinture monumentales, la statuaire et la peinture allégorique ou historique, et enfin tous les arts accessoires, afin de rendre leur œuvre digne du monument et de la seconde ville de France.

(1) Voir la livraison 119, novembre 1844.

Digitized by Google

On fera le plan du parquet du plafond et des quatre parois sur une échelle de 0^m, 05 par mètre.

Les projets soumis au concours seront transmis *franco* au palais des Beaux-Arts de Lyon, à l'adresse de la Société, avant le 1er décembre prochain.

Ces mêmes projets seront exposés publiquement pendant la première quinzaine de décembre, et, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts. Le rapport sur le concours ouvert par la Société est confié à une commission de sept membres élus au scrutin secret; le jugement sera ensuite rendu par la Société, également au scrutin secret, à la simple majorité des suffrages.

Les prix seront distribués dans la séance solennelle du samedi 2 janvier 1847.

Premier prix : une médaille d'or ; second prix : une médaille d'argent.

— La démolition de l'ancien pont du Change ayant dénudé les arcs, nous permet de juger que pendant longtemps, avant d'être pavée, sa surface offrait autant de sinuosités que d'arches. Les remblais qui furent jetés entre les deux parois de maçonnerie, subirent un tassement, tandis que le sommet de chaque arc conserva la même hauteur ; c'est ce qui s'aperçoit à la forme obtuse des pierres du sommet, tandis que les autres ont conservé leur taille primitive à angles aigus. Comme, dès la construction, il y eut des parapets qui couvraient les bords des arcs, aussi voit-on les pierres, qui dans ces parties forment clefs de voûte, avoir des angles aussi aigus que celles de la base, parceque les parapets les ont préservé du frottement des attelages et des piétons. Voilà qui confirme certaines chroniques qui affirment que ce ne fut qu'en 1185 que deux rues de Paris furent payées.

— La démolition de l'ancien pont du Change n'avait produit jusqu'à ce jour que des moulures de plinthes ou corniches, mais dimanche dernier on a extrait deux pierres dignes de l'attention des archéologues ; sur l'une existent des caractères qui semblent être une inscription tumulaire ; l'autre est ornée de sculptures dans le style antique.

— La statue de Jean Cléberger (l'homme de la Roche) sera bientôt achevée, l'exécution en a été confiée à M. Bonnaire, statuaire de Lyon, qui la sculpte sur place. Il est fâcheux que la fontaine qui doit lui servir de piédestal au monument ne soit pas terminée ; on aurait pu inaugurer la statue le 24 juin prochain, jour de la fête patronale de Cléberger. L'artiste a fait à son modèle des changements qui seront d'un bon effet ; un des principaux mérites de la composition, c'est de donner la ressemblance du personnage, d'après un tableau de son époque.

— Il est de ces choses que tout le monde devrait savoir, et que précisément peu de personnes savent. Chacun, sans doute, aura remarqué que, sur les pièces de monnaie, Napoléon et Louis-Philippe ont la figure tournée vers la droite, tandis que Louis XVIII et Charles X regardent à gauche. Pourquoi? Mille explications plus ou moins ingénieuses sont données chaque jour. La meilleur, parce qu'elle est la véritable, est que les chefs de dynastie seuls, dans le code numismatique, ont le privilége de regarder à droite.

Digitized by Google

HISTOIRE DE LYON,

PAR

M. MONFALCON.

Aux dernières années de la Restauration, un jeune médecin qui se sentait dévoré de l'amour de la gloire, et n'aspirait à rien moins qu'à produire ses soixante-et-dix volumes, autant que Voltaire, publia hâtivement une Histoire de notre ville. Cet ouvrage n'est pas seulement gâté par les préjugés contre l'Eglise et le prêtre, mais encore il manque de recherches sûres et profondes ; l'auteur avait coupé à grands coups de ciseaux ce que ses devanciers lui offraient de tout prêt, et l'avait ajusté tant bien que mal, avec une facilité d'esprit, toutefois, et un certain éclat qui annoncaient un homme capable de mieux faire. C'est aujourd'hui le seul ouvrage un peu li-

Digitized by Google

sible que nous ayons sur l'histoire d'une grande ville, mais je crains qu'on ne rencontre dans Clerjon plus d'idées fausses et de faits controuvés ou brodés que de science forte et saine. Le talent de Clerjon valait infiniment mieux que son livre.

Depuis 1830, beaucoup de publications particulières, beaucoup d'excellentes recherches se sont ajoutées aux écrits que nous avions déjà, et le moment est sans contredit plus favorable pour qui veut écrire une Histoire de Lyon. Il est vrai cependant que cette abondance de matériaux requiert de la patience et de l'habileté, car il s'agit de mettre en œuvre ; l'essentiel, en ce genre, étant moins peut-être d'avoir que de savoir posséder.

M. Monfalcon s'est mis tout-à-coup, et résolument, à aborder la tâche pénible sous laquelle avait succombé Clerjon, enlevé d'ailleurs par une mort prématurée. Le nouvel historien me paraît même y aller avec trop d'ardeur et de bravoure. Il donne, par exemple, dans une note de la quatrième page, une idée des obligations auxquelles on est assujetti dès qu'on entreprend un travail comme le sien, et je ne sais trop si cela n'est point compromettant.

« Connaître toutes les sources authentiques des faits historiques, et en faire un bon usage ; s'en tenir à l'exactitude du récit, sans passion, comme sans esprit de système ; élaguer du tableau des évènements les digressions qui leur sont étrangères ; soumettre à une critique sévère, mais toujours motivée et décente, les points contestés ; donner à chaque époque son allure et sa couleur ; faire concourir constamment les détails à l'effet de l'ensemble ; maintenir l'ordre et les proportions entre les nombreux éléments du sujet, selon un plan invariablement suivi ; se dissimuler enfin derrière les faits, et les respecter comme des maîtres, qui seuls savent bien dire ; telle est, selon M. Monfalcon, la tâche de l'historien de Lyon, qui a pris sa mission au sérieux. »

Je crois qu'il est imprudent, sinon inutile, de donner de pareils programmes, car il y a danger qu'il ne vienne l'envie au lecteur d'en demander l'accomplissement ; or, quel est l'homme qui peut se glorifier de *connaître toutes les sources authentiques des faits historiques* dont il veut présenter le tissu ?

Ce n'est pas d'après un premier cahier qu'il nous est permis de

Digitized by Google

juger définitivement le livre de M. Monfalcon. Pourtant, nous devons reconnaître, dès à présent, que l'auteur est loin d'avoir la stérile abondance de son devancier et de continuer ses préjugés religieux; il y a ici plus d'ordre, de symétrie et de sobriété. Nous aurions pourtant desiré des points d'arrêt plus fréquents, et plus de sobriété encore sur certains points, comme aussi un peu plus de place pour certains autres. C'est de quoi nous parlerons tout à l'heure en détail.

Le premier chapitre, qui retrace l'aspect général du pays lyonnais, est un des plus neufs et des plus colorés de cette première partie. Il ouvre dignement l'ouvrage.

Après avoir habilement esquissé la physionomie du territoire lyonnais, parlé des fleuves, des montagnes, de l'air et du climat de ce riche pays, M. Monfalcon passe en revue les populations primitives, et arrive à la brillante expédition dans laquelle César tua la nationalité gauloise. Ces premiers temps ne sont connus que par de rares et courts passages des historiens latins et des grecs. Ici se rencontre le nom de Plancus, regardé comme le fondateur de notre ville, et qui *amena une colonie à Lugdunum*, ainsi que s'exprime l'inscription de Gaëte, dont M. Monfalcon publie une leçon plus exacte que celle de ses devanciers. Toutefois, aux termes mêmes du monument de Gaëte, peut-on considérer Plancus comme un véritable et premier fondateur ? n'y avait-il pas déjà une sorte de ville, si peu considérable qu'elle fût ?

La cité agrandie, si ce n'est fondée par ordre du Sénat romain, reçut dans ses murs l'empereur Auguste, et son gendre Agrippa. C'est le sujet du IVe chapitre de M. Monfalcon. Le chapitre Ve retrace les vicissitudes de notre ville, sous le règne des successeurs d'Auguste, pendant l'espace de deux siècles environ, sujet intéressant et varié, que l'auteur pouvait traiter d'une manière plus serrée, du moins quant aux généralités historiques. Ici encore, il eût été mieux de fondre dans le texte certains détails qui ont leur mérite, et qui sont l'histoire même ; tels, par exemple, les monuments lapidaires concernant la défaite d'Albin, et les bijoux trouvés, il y a quelques années, dans l'ancien clos des Lazaristes (1). En outre, les

(1) L'auteur laisse échapper, à ce sujet, une phrase des plus malheu-

Digitized by Google

passages des auteurs anciens veulent être étudiés de près, car dans leur brièveté, ils disent souvent beaucoup. M. Monfalcon n'a pas fait voir quels motifs amenèrent surtout, parmi nos ancêtres, l'empereur Domitien. Or, Tacite, en le montrant qui s'adonnait aux lettres, ne manque pas de nous apprendre qu'il y avait dans sa conduite plus de dissimulation que d'amour de la science. Domitien cachait ses projets sous cette apparente passion pour les lettres (Tacite, *Hist.* IV, 85-86).

Le VIe chapitre, qui retrace la marche de la civilisation à Lyon, pendant les deux premiers siècles, embrasse une foule de sujets : travaux publics, palais, théâtres, amphithéâtres, tombeaux, industrie, sciences et lettres, religions et divinités. C'est un des endroits où l'auteur avait le plus de travaux sous la main, ce qui ne diminuait pas la difficulté du travail, car il restait à choisir, à comparer et à mettre en œuvre les matériaux épars. Ce chapitre intéressant est suivi du tableau de l'avènement du christianisme dans les Gaules, et l'auteur arrive, en quarante pages environ, à l'invasion des Barbares. Peut-être ce dernier chapitre demandait-il plus d'étendue. Quant à ce qu'il nous a semblé présenter d'incomplet ou de fautif, il en sera question dans la suite de cet article, et nous relèverons ce que nos études sur ces questions-là nous aurons donné d'examiner particulièrement.

Nous pourrions indiquer d'autres portions qui sont également bien traitées, mais l'auteur a dû toucher à tant de questions différentes qu'il s'est nécessairement glissé dans son récit des inexactitudes sur lesquelles nous lui soumettrons nos observations, sauf à revenir ensuite sur ce qu'il y a de plus agréable dans l'office de critique, la louange et la louange motivée.

J'aime beaucoup les notes dans un livre, mais je veux qu'elles m'apprennent quelque chose qui tienne au fond même du sujet. M. Monfalcon me semble avoir, par intervalle, surchargé le bas des

reuses, lorsqu'il dit : « Aucune de ces découvertes n'a excité autant d'intérêt que celle d'un assortiment complet de bijoux d'une dame romaine, *faite* en 1841... » page 118. Nous verrons bientôt que de telles négligences reviennent trop souvent dans cette *Histoire*.

Digitized by Google

pages sans la moindre nécessité, comme à l'endroit où il accumule les textes d'auteurs tant anciens que modernes, qui ont parlé de nos deux fleuves. Que Servan de Sugny ait bien ou mal imité de méchants vers de Scaliger ; que Châteaubriand, dans ses *Martyrs*, ait traduit César presque littéralement, sur la lenteur de la Saône, en vérité ce n'est d'aucune conséquence.

M. Monfalcon s'est fait un devoir, et je ne puis qu'y applaudir, de citer les auteurs sur lesquels il s'appuie; c'est l'habitude des érudits, et leurs pages ne se déroulent qu'avec l'imposante escorte de nombreuses citations. Il faut, en effet, que l'on sache d'où viennent les faits et quels en sont les garants. De ce côté-là, M. Monfalcon s'est piqué souvent d'une exactitude que je crois superflue, et qui est contraire aux traditions usitées chez les savants. Ainsi, qu'il renvoie à Eusèbe, à saint Irénée, à Justin, à Suétone, etc., il donne tout entier le titre des ouvrages de ces divers auteurs, ce qui me paraît à moi un inutile appareil d'érudition, d'autant plus que dans d'autres endroits il renverra tout simplement à un auteur, ainsi qu'il le fait pour Diodore, page 30. Je ne regarderai pas comme une preuve d'exactitude historique la transcription textuelle du long titre que voici : *S. Irenæi, episcopi Lugdunensis et martyris, detectionis et eversionis falso cognominatæ agnitionis, seu contra hæreses libri quinque, post Francisci Feuardentii et Joan.-Ern. Grabe recensionem castigati... studio et labore Domini* (lisez : *Domni*), *Renati Massuet. Parisiis, Coignard*, 1710, *in-fol.* On est tout aussi bien compris en citant saint Irénée comme les savants le citent d'ordinaire : *S. Iren. adv. Hæres.*, puis le livre, le chapitre, la page et l'édition (*ed. Massuet* ou *Benedict.*). M. Monfalcon ne s'est pas aperçu qu'il renvoie quelquefois à deux éditions d'un même auteur. Par exemple, à la page 9, je trouve un César-Elzévir, et page 42, un César-Lemaire ; page 86, un Suétone auquel on est censé avoir déjà renvoyé ; et page 88, un autre Suétone ; page 92, un Tacite-Elzévir, et page 94, un Tacite *ad usum*. Je n'insiste sur ces puérilités bibliographiques que parce que l'auteur déclare qu'il renverra diligemment à ses autorités.

Le poète Rutilius, cité page 126, et auteur d'un petit poème qui retrace son retour de Rome dans les Gaules, a été appelé jusqu'ici

Digitized by Google

Rutilius Claud. Numatianus. Un savant philologue de Berlin, M. Zumpt, a donné une édition de l'itinéraire de Rutilius, et lui a restitué, d'après un manuscrit de Vienne, son nom de *Namatianus*, au lieu de *Numatianus*. L'auteur de ce présent article a publié en France l'édition de Zumpt, et comme M. Monfalcon s'attache à être exact dans les moindres choses, nous lui signalons encore la petite faute qu'il a commise ici.

A la page 105, dans un passage de Tacite, il s'est glissé une faute d'impression, *uno ante* pour *uno amne*, ce qui altère gravement le sens ; et à la page 106, dans une note encore, *principi* pour *principis*. — A la page 187, une autre faute transforme *Maxence*, défait par Constantin près du pont Milvius, à l'entrée de Rome, en un prince appelé *Maxime*. — Ailleurs, *Curante*.... *Wesselingius*.

Lorsque M. Monfalcon raconte la prise de Rome par les Gaulois, il nomme Brennus comme chef de cette hardie expédition. La science moderne ayant reconnu que *Brenn*, *Brennus*, avec la terminaison latine, désigne un capitaine et non point un individu, peut-être convenait-il de se ranger à l'avis de ceux qui ont fait cette découverte.

De la page 34 à la 35e, il y a, dans le livre de M. Monfalcon, une longue note sur les Ségusiens, qui avaient pour villes principales Feurs et Lugdunum. L'inscription élevée au dieu Silvain par les ouvriers charpentiers résidant au forum des Ségusiens, a été souvent rappelée par les antiquaires ; elle est aujourd'hui encastrée dans le mur extérieur du chevet de l'église de Feurs, et se trouve disposée de cette manière :

NVMIN. AVG
DEO SILVANO
FABRI TIGNVAR
QVI FORO SEGVS
CONSISTVNT
D. S. P. P.

L'*A* et l'*R* de *tignuarii* sont liés ensemble, de même que l'N et le T de *consistunt*, et la ligature dépasse de quelque chose le niveau des autres lettres. Les quatre sigles de la fin sont à peu près

Digitized by Google

illisibles. Cette inscription a été rapportée, mais non figurée dans la *Recherche* de J. Spon (page 36), et méritait d'être publiée exactement dans la nouvelle *Histoire de Lyon*. Au reste, l'auteur en tire les conclusions qu'il y avait à en tirer pour la science.

Il traduit le discours que l'empereur Claude prononça au sénat pour faire donner à Lyon le droit de colonie romaine, mais comme la phrase de Claude affecte des formes très particulières, je trouve que le traducteur n'en a reproduit avec assez de fidélité, ni la coupe, ni les façons affectées. Il s'est même tout à fait mépris sur le sens d'un passage relatif à l'expulsion de Tarquin le Superbe ; car, à entendre ces paroles : « Les *mœurs* de Tarquin et de ses fils, les ayant rendus odieux à Rome, le gouvernement monarchique lassa les esprits (page 96), » l'on croirait, sans nul doute, qu'il s'agit des mauvaises mœurs de Tarquin et de ses enfants, tandis que les expressions latines, *superbi mores*, désignent des habitudes de morgue et de fierté, des *allures orgueilleuses*, comme on dirait dans notre français d'aujourd'hui. Plus bas, M. Monfalcon fait dire à Claude : « Est-ce qu'un sénateur italien n'est pas préférable à un étranger? » Les mots latins *italicus* et *provincialis* voulaient être traduits littéralement, *italique* et *provincial*, et expliqués par une note, car la version française n'est pas dans le vrai. Plus bas encore, M. Monfalcon remplace un mot significatif du texte par un mot beaucoup moins précis. Claude, en effet, parle des observations qu'il fait comme censeur, et dit : *ma censure*, tandis que le traducteur se sert du mot *proposition*. A la page 97, il nomme Valerius Asiaticus, que le texte ne nomme pas, quoique ce soit bien réellement de lui qu'il s'agit.

Malgré son dessein bien arrêté de ne pas se laisser aller aux conjectures et aux suppositions, comme beaucoup de ses devanciers qui décrivent les campements des armées romaines, et le font avec la sérénité d'un témoin oculaire, M. Monfalcon n'a pu s'empêcher de sacrifier aussi à la science de la castramétation. Tout ce qu'il dit du plateau de Craponne (pag. 48) ne repose sur aucun document historique ; ce qu'il ajoute (pag. 59) sur Lépide, Silanus et Marc-Antoine, dont les noms resteraient encore à certains villages, peut bien être contesté pour ce qui est du temps présent, quoiqu'on

Digitized by Google

sache par Sidoine qu'à son époque il y avait dans nos contrées un *pagus* qui portait le nom de l'un des triumvirs. Ce que je trouve (page 68) sur le Mont-d'Or, que l'auteur appelle *Mons auriacensis*, sans nous dire où il a puisé ce nom, n'est pas plus fondé en vérité que ne le sont les détails stratégiques du plateau de Craponne. Je ne pense pas que l'auteur pût dire dans quel écrivain ancien il a lu que le Mont-d'Or appartenait en grande partie à un concussionnaire dont l'histoire nous a été conservée par Dion Cassius. Ce n'est là qu'une assertion très gratuite et dont il fallait s'abstenir.

M. Monfalcon a sagement fait de ne pas entrer dans de longs détails sur toutes les étymologies du mot *Lugdunum*, d'où est venu celui de Lyon, par une altération insensible ; encore me semble-t-il qu'il s'est trop occupé de conjectures qui ne méritaient pas de l'arrêter un instant.

A propos des combats littéraires institués à Lyon par Caligula, M. Monfalcon a trouvé piquant de rappeler le défi porté à M. E. de Pradel, et de montrer un public nombreux présidé par M. Reyre, premier adjoint, un jury composé de *notabilités* littéraires, assistant à cette passe d'armes entre deux improvisateurs. Cet accident éphémère n'était pas digne de figurer dans une *Histoire de Lyon* comme ayant un sens et une portée quelconque.

L'auteur met trop d'attention à relever des bévues commises par des écrivains sans crédit. Que l'un d'eux, ne comprenant pas le mot de *palmes* employé dans saint Sidoine pour désigner un cep de vigne, ait prétendu que le palmier croissait dans nos contrées, la faute de ce traducteur dont le nom n'est pas cité, ne valait pas les neuf lignes de note de la page 191. J'en dirai autant de la note (page 102), sur les causes de l'incendie de Lyon, sous l'empire de Néron. Et puisque nous en sommes là, je remarquerai que dans la traduction de la lettre de Sénèque relative à cette catastrophe, M. Monfalcon ajoute au texte, dès le début, ces quelques mots : *Autant que les circonstances le permettaient ;* il n'y a rien de pareil dans le latin.

M. Monfalcon dit que Caligula vendit *à Lyon*, à l'encan et en détail, les meubles de ses sœurs qu'il avait exilées. Dion ni Suétone ne disent que ce fût à Lyon ; ils disent simplement *dans la Gaule.*

Digitized by Google

L'auteur aurait pu ajouter que cet ignoble prince, en remplissant l'office de commissaire-priseur, et vendant ainsi, pour ses dilapidations, des objets qui avaient appartenu à Antoine, à Auguste, etc., *vendait avec ces objets la gloire de ceux qui en avaient été les possesseurs.* C'est la belle réflexion de Dion Cassius, livre LIX.

Je vois figurer parmi les prêtres Augustaux de Lyon, Julius Verecundarius (pag. 83), qui est appelé, dans un autre endroit (pag. 79) Julius Verecundaris Dubius, si ce n'est pas plutôt Verecundari dubius, comme lisent quelques éditeurs. M. Monfalcon n'a pas pris garde à cette double manière dont il désigne le même homme.

Le célèbre passage de Strabon sur l'autel ou temple élevé à Auguste n'est pas, ce me semble, aussi dépourvu d'équivoque, ni aussi précis que le pense M. Monfalcon. Dans le latin, c'est possible, mais dans le grec de Strabon, il en est autrement ; je crois donc que le texte de l'illustre géographe avait besoin d'être étudié et éclairci. Quant aux dimensions de l'autel élevé à Auguste, je ne sais où l'auteur les a prises.

M. Monfalcon, dans un des chapitres où il résume le système d'administration civile et religieuse que les Romains faisaient fonctionner dans les Gaules, donne des détails qui viennent en partie des monuments épigraphiques relatifs à notre cité. Une fois que l'auteur en était à explorer cette mine, il pouvait avec avantage pour le lecteur, insérer, ou dans le texte ou au bas des pages, les inscriptions les plus curieuses. Malgré tout le parti qu'il en a su tirer, je crois qu'il valait mieux mettre ainsi à leur place ceux des monuments qui ont quelque valeur, que de les rejeter dans un corps d'inscriptions, à la fin de l'ouvrage. Ces monuments n'ont pas tous un grand prix, et il suffisait de faire un choix.

En parlant des sacrifices tauroboliques, pourquoi M. Monfalcon a-t-il omis les beaux vers du poète Prudence? Ce que l'auteur nous dit de ces sacrifices est, sans doute, suffisant, attendu surtout qu'il a besoin de se resserrer dans des bornes un peu étroites, car les siècles modernes réclament leur place ; mais le passage de Prudence étant tout ce que l'antiquité nous a laissé de net et de positif sur ce sujet, on eût aimé à trouver ici les vers du poète chrétien, et près d'eux serait venu prendre place une reproduction du magnifique au-

Digitized by Google

tel taurobolique dont notre Musée s'enorgueillit. Nous le répétons, c'eût été mieux de rapporter à sa place respective chaque inscription de prix, que de les amonceler toutes à la fin de *l'Histoire* où peu de lecteurs iront les chercher.

Encore, des inscriptions resserées de cette manière devront-elles offrir un classement logique, si bien que celles qui sont relatives aux dieux et aux déesses, aux empereurs et aux fonctionnaires, aux prêtres et aux magistrats, aux arts et métiers, aux différentes corporations, etc., se trouvent rangées sous des numéros particuliers. Mais qui ne voit que cette répartition, pour être faite avec soin et entente, demande beaucoup de temps et de savoir? La plupart de nos monuments épigraphiques n'existant que dans les livres, et y étant reproduits avec des variantes, quelquefois considérables, il y a nécessité de collationner les textes, de voir en quoi ils diffèrent, et de se prononcer. Ce n'est pas tout : ces inscriptions, si elles ne sont accompagnées de commentaires suffisants, ne peuvent être que d'une très médiocre utilité pour la masse des lecteurs. Aussi, M. Alphonse de Boissieu, qui s'occupe de publier, en un magnifique in-4°, tout ce qu'il lui a été possible de recueillir, pour Lyon, d'inscriptions romaines soit dans les livres, soit aux endroits où elles se voient encore, a-t-il pensé qu'il fallait expliquer ces monuments épigraphiques, et suivre un ordre rationnel dans le classement de tous ces intéressants matériaux.

Nous aurons ainsi sous les yeux, et en un seul volume, les pages les plus vivantes de l'histoire de Lyon, à l'époque proprement romaine et aux premiers siècles chrétiens, car il existe ici, bien qu'elles ne s'élèvent guère qu'à une trentaine, des inscriptions chrétiennes qu'on a trop négligées, et dont on n'a pas su ou voulu tirer parti.

M. Monfalcon regrette que, malgré les efforts de Jacob Spon et d'autres archéologues (page 146), on n'ait pas retrouvé l'inscription commémorative d'une statue équestre qui fut élevée à Tiberius Antistius. Nous pouvons sur ce point faire cesser les recherches de M. Monfalcon; en sa qualité de bibliothécaire du Palais-des-Arts, il est obligé de passer tous les jours, plus d'une fois peut-être,

Digitized by Google

devant l'inscription qui nous rappelle ce grand personnage, et Artaud l'avait même reproduite dans son livre sur notre Musée lapidaire (page 69, nº L).

Je voudrais bien élever quelques contestations au sujet de ce que dit M. Monfalcon (pag. 166) sur le paganisme, mais l'espace me manque, et je continue à m'occuper des détails. Bien que M. Monfalcon traite avec toute convenance l'avènement du Christianisme, je ne sais s'il ne le prend pas un peu comme on ferait d'une secte philosophique qui aurait de la grandeur et de l'élévation, et si l'Evangile est toujours présenté avec son caractère particulier de doctrine révélée, descendue d'en haut. Je puis me tromper, mais c'est l'impression générale qui me reste de ces premières pages : l'admiration à froid.

A la page 169, ce fut, selon M. Monfalcon, le pape Anicet qui désigna Pothin pour la mission des Gaules. Ce ne peut être là qu'une supposition plausible ; elle n'est pas garantie par l'Histoire, du moins que je sache.

On a l'habitude de se passionner pour la philosophie et la vertu de Marc-Aurèle, et M. Monfalcon suit ici la route battue (pag. 170). Peut-être serait-il temps de ne donner à ce prince stoïcien que les éloges qu'il mérite réellement. Quant à ce qui est de sa vertu, que faut-il en penser après ces paroles d'un récent Historien de l'Eglise : « Marc-Aurèle avait plus d'une belle et grande qualité. Il connaissait les chrétiens, car il parle de leur constance à souffrir la mort ; il connaissait leur doctrine, car le philosophe Justin la lui exposa dans une célèbre apologie qui lui est adressée. Cependant, qu'a-t-il fait pour seconder les chrétiens à sauver le monde et à faire connaître la véritable sagesse, non plus à quelques individus, mais à tous les peuples ? Il fut le plus superstitieux de tous les idolâtres ; les idolâtres eux-mêmes en ont fait la remarque. L'empereur Hadrien avait vécu publiquement en sodomite ; Marc-Aurèle en fit un dieu. Il décerna les mêmes honneurs à son frère Lucius Verus, dont la conduite n'avait pas été moins infâme. Sa propre femme était une prostituée dont les scandales retentissaient jusque sur les théâtres : on l'exhortait à la répudier. *Il faudra donc*, répondit le tant vanté

Digitized by Google

philosophe, *lui rendre la dot !* c'était l'empire. Non seulement il la garda, mais, dans un opuscule qui nous reste de lui, il remercie les dieux de lui avoir donné une femme aussi vertueuse. Vivante, il en récompensa les complices par des consulats ; morte, il en fit la déesse des nouveaux mariés. Son fils Commode annonçait un second Néron ; il mit tout en œuvre pour lui assurer l'Empire. Le philosophe Justin, qui lui avait présenté une apologie au nom des Chrétiens, fut mis à mort avec un grand nombre de ses frères. Voilà ce qu'a fait la philosophie stoïcienne sur le trône (1) ! »

M. Monfalcon cite (page 170), le docteur Ozanam comme ayant prétendu que saint Pothin devait être appelé *Photin*. Il n'était pas nécessaire de recourir au docteur Ozanam pour constater tout uniment que, dans les auteurs ecclésiastiques, le saint évêque de Lyon est appelé tantôt *Potheinos*, tantôt *Photheinos :* ce n'est qu'une légère différence de prononciation. La plupart des détails que M. Monfalcon nous donne sur saint Pothin n'ont pour fondement qu'une tradition vague, très vague, et c'est ce caractère incertain qu'il aurait fallu leur conserver. Nous n'avons de positif là-dessus que la lettre des Chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères de l'Eglise d'Asie, monument d'un intérêt et d'un prix merveilleux, qu'il eût été bon de reproduire en entier. M. Monfalcon a commis quelques méprises au sujet de nos premiers martyrs et de cette brillante apparition du Christianisme dans les Gaules.

A la page 174, il dit que *Elpis* était *douce comme l'agneau dont le nom lui avait été donné. Elpis* veut dire, en grec, non pas *agneau*, mais *espérance*. Il met au nombre des martyrs la veuve Lucia, qui vivait encore après la sanglante exécution dans laquelle périt saint Pothin. Il dit que le gouverneur de Lyon s'appelait Sextus Ligurius Marinus, ce que nous ne voyons nulle part dans l'histoire. Il ajoute (page 176) que l'on *condamna les citoyens romains à être décapités*, ce qui n'est pas exact, du moins pour saint Attale, car il fut condamné aux bêtes. A la page 177, en parlant de sainte Blandine, M. Monfalcon cite une *chronique naïve* qui n'est pas

(1) L'abbé Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, tom. III, pag. 321.

Digitized by Google

autre chose que la lettre rapportée par Eusèbe. Ne dirait-on pas un monument tout différent ?

Quant à la sainte elle-même, M. Monfalcon nous la représente comme une jeune fille frêle et souffrante, ce qui est fort intéressant ; mais la lettre des Chrétiens ne dit rien de pareil. Blandine était une honnête et courageuse domestique, qui sut animer les autres fidèles par son intrépidité, et se montrer comme leur *noble mère*, dit la relation des Chrétiens.

M. Monfalcon ne donne que peu de place à l'examen des écrits de saint Irénée, si précieux pour l'Eglise et pour la philosophie. C'est là que de nos jours on a puisé les documents les plus curieux pour l'histoire du gnosticisme, dont saint Irénée fut un habile adversaire. Suivant M. Monfalcon, « Tertullien trouvait dans les ouvrages d'Irénée beaucoup d'érudition et de force, et en même temps du naturel et de l'éloquence (page 180). » Si l'auteur eût ouvert Tertullien, il n'aurait admis de tout cela que le mot *érudition*, car Tertullien se borne à représenter saint Irénée comme un *explorateur très attentif de tous les genres de sciences* (1), et ne parle ni de force, ni de naturel, ni d'éloquence.

Un peu plus bas, M. Monfalcon nous dit « qu'il n'y avait point d'évêque dans les Gaules pour imposer les mains à Irénée. » Il est vrai que dom Massuet (2), éditeur des Œuvres du pontife, émet l'opinion reproduite par notre Historien, mais le docte Bénédictin a été induit en erreur par Eusèbe, qui dit effectivement qu'Irénée était à la tête des Eglises des Gaules ; toutefois, cette locution doit s'expliquer par des expressions pareilles du même auteur. Or, d'après lui, saint Denys était évêque des Eglises d'Alexandrie, c'est-à-dire des diocèses, ou *paroisses* (comme on disait), qui relevaient de cette grande cité ; et cependant on trouve en Egypte, à la même époque, le vieillard Chérémon, évêque de Nilopolis ; Conon, évêque d'Hermopolis ; Ammon, évêque de Bérénice ; Basilides, évêque de la Pentapole, etc. Les paroles d'Eusèbe doivent, selon nous, s'en-

(1) Irenæus, omnium doctrinarum curiosissimus explorator. *Adv. Valentin.* Cap. VI, pag. 252, edit. Rigalt.

(2) In Irenæi libros Dissert. II, art. 1, n. 13 et seq.

Digitized by Google

tendre de la suprématie spirituelle de saint Irénée. Et, en effet, d'après Eusèbe (V, 23 et 24), d'après Rufin d'Aquilée (V, 23), il tint un concile d'évêques à Lyon pour examiner cette question de la Pâque sur laquelle il y eut alors des débats si prolongés.

Ce que l'auteur raconte (page 183) des cendres de saint Pothin, de sainte Blandine et de saint Irénée, précieuses reliques déposées dans des cryptes, ne s'accorde guère avec ce qu'il dit des restes de nos saints Martyrs (pag. 178 et 179).

J'ai avancé que la lettre des Chrétiens de Lyon et Vienne à ceux d'Asie est un monument d'un intérêt et d'un prix merveilleux. Cette lettre si curieuse et si touchante méritait de fixer davantage l'attention d'un historien de Lyon, car elle présente des difficultés sérieuses et peut donner lieu à des commentaires fort instructifs sur l'origine de notre Eglise et sur le régime politique de nos provinces, à cette époque. Nous y voyons notamment un souvenir vivant de la fête qui se célébrait à l'autel d'Auguste, lorsque se réunissaient là soixante nations des Gaules. Nous essaierons d'exposer une faible partie des questions historiques que soulève cette lettre.

Elle désigne la réunion des peuples gaulois par le nom de *panégyris* (πανήγυρις), qui, chez les Grecs, est synonyme de *fête* (ἑορτή), et indique une *assemblée*, une fête solennelle.

Dans leurs assemblées, les païens donnaient des spectacles connus sous le nom général de *jeux* (ludi), et qui faisaient partie de leur religion (1). Le chroniqueur Suétone, l'historien Dion Cassius et le satirique Juvénal, nous apprennent qu'il y avait à Lyon de ces jeux si aimés de la foule. Saint Irénée, évêque de Lyon, au IIe siècle, rapporte que les Gnostiques, les illuminés de ce temps-là, étaient loin d'avoir le religieux scrupule des vrais chrétiens, qui fuyaient ces divertissements idolatriques, dans lesquels s'offrait aux yeux l'image du sang, et où des hommes combattaient contre des bêtes, lorsqu'ils ne combattaient pas les uns contre les autres (2). Le saint évêque n'avait-il point en vue les Marcosiens (secte de Gnostiques),

(1) Tertull. *de Spectac.* cap. V. — Cyprian. *de Spect.*

(2) *Adv. Hæres.* lib. I, cap. 6.

Digitized by Google

qui s'étaient répandus sur les rives du Rhône (1), et pouvaient bien être montés jusqu'à Lyon?

L'histoire ecclésiastique nous montre, par des exemples assez nombreux, assez frappants, que les chrétiens faisaient souvent les frais de ces honteux et barbares spectacles qu'on offrait à la haine et à la superstition des idolâtres. Saint Polycarpe fut exposé aux lions, dans l'amphithéâtre de Smyrne, avant de recevoir dans celui de Rome la couronne du martyre (2). Sainte Perpétue et sainte Félicité souffrirent de même à Carthage. Sainte Thècle fut obligée de paraître dans l'arène (3). Le martyr Agapius fut amené plusieurs fois dans l'amphithéâtre de Césarée, et, en présence de Maximin, qui donnait des jeux publics pour le jour anniversaire de sa naissance, le généreux chrétien fut dévoré par une ourse (4). Un jour, six jeunes gens, que cet exemple avait enflammés, abordèrent Urbanus, gouverneur de la Palestine, au moment où il se rendait aux jeux solennels de Césarée pour y voir mourir des chrétiens, et lui déclarèrent qu'ils étaient chrétiens aussi, et que ceux qui adoraient Dieu ne savaient pas appréhender la rage des bêtes de l'amphithéâtre (5). Partout, la domination romaine reproduisait les mêmes jeux sanguinaires, et variait ses luttes de gladiateurs par la mort des chrétiens. C'est ainsi que ceux de Vienne et de Lyon eurent à déployer leur courage et à confesser leur foi en présence de soixante nations des Gaules.

Nous voyons « qu'ils furent conduits au Forum (6) par le Chiliarque et les magistrats de la ville, interrogés devant le peuple, et ensuite, d'après leur confession, jetés en prison jusqu'à l'arrivée du Président. » L'histoire profane constate que Lyon avait toutes les

(1) Ireu., *Ibid.* I, 23.

(2) S. Hieron. *de Viris ill.* Cap. XVII.

(3) Ernesti Grabii *Spicileg.* tom. I, pag. 109, 110 et 124.

(4) Euseb. *de Martyr. Palæstin.* Cap. VI.

(5) *Ibid.* cap. III.

(6) Le forum de Trajan. L'existence de ce forum nous est révélée par la chronique de Saint-Bénigne de Dijon, qui n'en parle que pour en dire la chûte.

Digitized by Google

autorités dont il est parlé dans la lettre des chrétiens. Ainsi, les Andécaves et les Turoniens (peuples d'Angers et de Tours) se révoltent contre la puissance romaine ; le lieutenant Acilius Aviola marche contre les Andécaves avec la cohorte qui était en garnison à Lyon (1). Cette ville se trouvait gardée par des forces imposantes.

Tacite fait mention de Junius Blæsus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, qui se rangea au parti de Vitellius, avec la légion italique et l'aile (division de cavalerie) de Turin, qui campaient à Lyon (2). Le même historien observe que la XVIIIe cohorte était accoutumée à passer dans cette ville ses quartiers d'hiver (3).

Or, la lettre des chrétiens fait mention du *chiliarque*, qui n'était autre chose que le tribun, ou commandement de la légion, et s'appelait *chiliarque* (capitaine de mille hommes), à cause du nombre même de soldats qu'il avait sous ses ordres.

Au Tribun, on joint, dans la lettre, les magistrats de la ville, c'est-à-dire les Duumvirs et l'Ordre des Décurions. Sans doute, la conduite de l'autorité municipale envers les chrétiens était irréligieuse, mais elle n'eut rien que de conforme aux lois ; car le droit d'arrêter, d'interroger, d'exercer une certaine coercition, appartenait aux Duumvirs, mais non pas celui d'infliger un châtiment, et nous voyons, en effet, qu'ils attendirent l'arrivée du Président, ou Recteur de la province. C'était à un tel rôle que se bornait la juridiction municipale (4), et on le prouverait aisément par d'autres actes de saints martyrs. En Afrique, Magnilianus, Curateur de la ville épiscopale de saint Félix, ne pouvant le décider à livrer les livres sacrés, ne le châtia pas, mais se borna à le menacer du pro-

(1) Andecavos Acilius Aviola legatus, excita cohorte, quæ Lugduni præsidium agitabat, coercuit. Tacit. *Annal.* III, 41.

(2) Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ Rector, cum italica legione et a la Taurina, Lugduni tendentibus. Tacit. *Hist.* I, 59.

(3) Cohortem duodevicesimam Lugduni, solitis sibi hibernis, relinqui placuit. *Ibid.* I, 64.

(4) Ibis ad proconsulem, et ibi rationem reddes. Bimard, Dissert. II, cap. 4, apud Murator. *Novi Thes. Inscript.*, tom I, pag. 83.

Digitized by Google

consul (1). D'autres chrétiens, dans la même province que celle de saint Félix, furent envoyés au proconsul Anulinus, dès qu'ils eurent confessé la foi de Jésus-Christ (2).

Mais comment le gouverneur de la province lyonnaise (l'*Hégémon*, ainsi que l'appelle le grec), se mêla-t-il de traduire à son tribunal les chrétiens de Vienne, qui appartenaient à la province Narbonnaise? Dans la division que le Sénat et le peuple romain firent des provinces de l'Empire, Auguste se réserva, entre autres, la Lyonnaise (3). Marc-Aurèle en confia le gouvernement à L. Septimus Severus, qui se trouvait peut-être à la tête de cette province, lorsque les chrétiens furent persécutés. C'est, du moins, la conjecture d'un érudit (4).

Quoiqu'il en soit, la Gaule Narbonnaise était tout à fait disjointe de la Lyonnaise, et c'était un proconsul qui l'administrait au nom du sénat. Car, bien que l'empereur Auguste, dans le premier partage des provinces de l'Empire, se fût réservé toute la Gaule, néanmoins il abandonna dans la suite au sénat la Narbonnaise (5), ce qui fit qu'elle devint proconsulaire. La ville de Vienne resta longtemps dans la circonscription de cette province, mais sans avoir les honneurs de Métropole. Il ne faudrait pas se laisser induire en erreur par Eusèbe, qui appelle Vienne et Lyon deux *brillantes métropoles* (6), ni croire que, dès le IIe siècle, la première de ces deux cités fût, comme la seconde, à la tête d'une province particulière. Certaines villes étaient, il est vrai, métropoles, mais métropoles d'une contrée, d'un peuple, et non pas d'une province tout entière (7). C'est ainsi que Vienne se trouvait métropole des Allobroges. Une inscription qui date de l'empire de Marc-Aurèle, nous

(1) Ruinart, *Acta sinc.*, pag. 313.

(2) *Ibid.*, n. II-V, pag. 339 et seqq. Noris, *Cenotaphia Pisan.* Dissert. I, cap. 3.

(3) Spartian. *Hist. Aug. Script.*, pag. 65. B.

(4) Henri de Valois.

(5) Dio. lib. LIII, n. 12, pag. 704.

(6) *Hist. eccl.* V, 1.

(7) Maffei, *Epist. ad Freret*, in *Musæo Veron*, pag. CCCCXII

Digitized by Google

apprend qu'il n'y avait pas encore de province viennoise, à cette époque, puisque ce monument épigraphique est consacré à un *Curateur de la ville d'Orange, dans la Gaule Narbonnaise*, et qu'Orange appartint à la Viennoise, dès la formation de cette province, comme on le voit par les notices des Gaules et par le concile d'Arles (1).

Les Proconsuls qui furent chargés, sous les empereurs, de gouverner des provinces pacifiées, n'avaient que la juridiction civile (2) ; les Légats et les Propréteurs, envoyés dans leurs provinces respectives avec le pouvoir consulaire, avaient cette même juridiction; mais l'autorité des Légats de César fut bien plus grande, car ils joignaient le pouvoir militaire au pouvoir civil (3). C'est pourquoi Junius Blæsus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, put augmenter le parti de Vitellius avec la légion italique et l'aile de cavalerie qui était à Turin.

Sous Auguste et sous Tibère, la légion et le corps d'auxiliaires qu'on tenait en Afrique, pour garder les frontières, obéissaient au proconsul. Caligula lui ôta la légion, et la remit à un légat qu'il envoya tout exprès (4). Lorsque Vitellius et Vespasien se disputaient l'empire, Valerius Festus, parent de Vitellius, se trouvait avoir le commandement de la légion ; le proconsul L. Pison, le gouvernement de la province.

Ainsi donc, le gouverneur de la Lyonnaise pouvait, bien mieux que le proconsul narbonnais, user de sa puissance contre les chrétiens de Vienne qui appartenaient à la province du sénat. La liberté ne gardait pas assez de force pour que le droit légitime eût seul raison contre la violence impériale, du moins contre les légats.

Il se pouvait, en outre, que le gouverneur de la Lyonnaise fût chargé aussi de la Narbonnaise, car, à cette époque-là, en l'année 166, par exemple, on voit Hadrien préposer Martius Turbo à la Pannonie et à la Dacie tout ensemble (5), Maternus à la Syrie en-

(1) Bimard. *Dissert.* II, cap. 4, apud Murator. *Nov. Thes. Inscript.*, pag. 90.

(2) Noris, *Cenotaph. Pis.* Dissert. II, cap. II, tom. III, *Opp.*, pag. 330.

(3) Crevier, *Hist. des Emp.*, livre I, ann. U. C. 725.

(4) Tacit. *Hist.* IV, 48.

(5) Spartian. in *Hadriano.*

Digitized by Google

tière (1), et après lui Pescennius Niger, en qualité de légat et de propréteur (2).

Au surplus, le gouverneur de la Lyonnaise restait dans les termes de la loi, en punissant même des hommes étrangers à sa province. Et, en effet, le jurisconsulte Paul dit formellement que le gouverneur (*Præses*) avait autorité sur les hommes de sa province ; parfois même sur les étrangers, s'ils avaient commis quelque méfait ; car les ordres des empereurs enjoignaient à celui qui était à la tête d'une province de la purger de malfaiteurs, et de ne pas même s'enquérir d'où ils étaient (3). Ulpien répète la même chose, en termes à peu près semblables (4).

Voilà donc ce que fit le gouverneur de la Lyonnaise : il arma les lois contre les chrétiens de Vienne, aussi bien que contre ceux de Lyon, et voulut *purger* la province *de malfaiteurs*, *de sacrilèges*, comme dit Ulpien, *sans* avoir à *s'enquérir d'où ils étaient*. Mais comment les chrétiens de Vienne se trouvaient-ils mêlés à ceux de Lyon ? L'histoire de ces âges héroïques nous l'expliquera. On sait, en effet, qu'aussitôt qu'une communauté était inquiétée, recherchée pour sa foi, les frères du dehors venaient secourir et animer les confesseurs. Le satirique Lucien constate cette charitable coutume dans son récit de la mort de Pérégrinus, et nous voyons par la lettre que saint Polycarpe écrivit de Troade aux chrétiens de Smyrne, qu'on lui avait envoyé, avec quelques fidèles d'Ephèse, le diacre Burrhus, pour assister la vieillesse du saint évêque.

Il nous semble évident que Sanctus, diacre de l'église de Vienne, se rendit à Lyon dans une intention pareille, c'est-à-dire pour rendre à saint Pothin, plus qu'octogénaire, les services que demandait un âge si avancé, et pour se mêler à ces généreux chrétiens qui descendaient aux cachots des confesseurs. Si l'église de Vienne avait ou n'avait pas alors de chef spirituel, de même que Lyon avait le

(1) Muratori, *Nov. Thes. Inscript.*, class. V, n. 1. — Dio. lib. LXVIII, n. 32.

(2) Herodian, *Hist.*, lib. II, cap. 7.

(3) *Digest.*, lib. I, tit. XVIII.

(4) *Ibid.*, leg. XIII.

Digitized by Google

sien, c'est ce que l'histoire ne nous dit pas ; mais serait-il trop téméraire de penser que le diacre Sanctus fut envoyé à Lyon par son évêque ?

Je me bornerai maintenant à signaler le ton beaucoup trop lyrique des dernières pages, qui sont relatives à l'invasion des Barbares. Quelques réflexions plus calmes et surtout plus appropriées au sujet, me plairaient davantage. Ces généralités seraient mieux placées dans une histoire de France que dans une histoire de Lyon.

Quoiqu'il en soit de ces observations nombreuses et minutieuses très souvent, cette nouvelle *Histoire* excite l'intérêt et effacera assurément celle de Clerjon. Elle est écrite en général avec facilité, parfois d'une manière assez brillante, mais elle aurait besoin d'être plus contenue et plus sereine. Nous ajouterons un mot de diverses négligences de style, ou de quelques locutions vicieuses. L'auteur ne dirait pas, dans le langage habituel : *On verra ce qui peut demeurer de cette opinion* (page 62). Il ne dirait pas davantage : *Il est possible et vraisemblable qu'il ait existé* (page 63) ; ni *prendre une opinion de son mérite* (page 189) ; ni *du sang africain coulait dans ses veines* (page 113) ; ni sa *haute capacité* (page 184), car une capacité est profonde, au lieu d'être haute ; ni *le paganisme avait constitué la société comme elle l'était* (page 166) ; ni *une médaille frappée dans Lugdunum* (page 78) ; ni *un but commun à tous ces édifices* (page 192), car un édifice a une destination, mais ne peut avoir de but. M. Monfalcon emploie quelquefois cette locution : *Sous le rapport des droits* (page 90), *sous d'autres rapports* (page 70) ; c'est une manière de parler qui est anti-grammaticale, quoique fort usitée. Il dit encore *aussi grande* (page 78), *aussi précis* (page 80), pour *si grande*, *si précis*, quand il n'y a pas de terme de comparaison ; et *autant*, lorsqu'il faudrait *tant*, « un homme qui aime *autant* sa patrie (page 99). »

MM. Breghot du Lut et Péricaud ont mis à la disposition de M. Monfalcon leurs longues et scrupuleuses recherches sur l'histoire de notre ville. Ce qu'il peut y avoir d'eux, dans ce premier cahier, nous l'ignorons, car leur nom n'y est pas, et, du reste, ils se sont beaucoup plus occupés des temps modernes que des temps anciens.

Je m'arrête, en attendant une nouvelle livraison. Ces critiques

Digitized by Google

minutieuses et détaillées prouveront à M. Monfalcon que nous avons examiné son *Histoire* avec l'attention la plus grande ; que par conséquent nous regardons ce livre comme ayant quelque importance, car nous ne prendrions pas la peine de suivre ainsi pas à pas un mauvais ouvrage ; enfin, que nous croyons l'auteur capable d'entendre la vérité, puisque nous la lui disons ainsi tout entière et sans déguisement.

F. Z. Collombet.

Digitized by Google

GRUMET, CURÉ D'AMBÉRIEUX

ET

J.-J. ROUSSEAU.

Sous le titre d'*Encyclopédie Sébusienne*, ou *Dictionnaire explicatif de tout ce qui, dans le département de l'Ain, autrefois la Bresse, Bugeg, Val-Romey et Dombes, intéresse la topographie, l'histoire, les usages, les sciences, les arts, l'industrie, le commerce, l'agriculture*, M. J.-B. Rouyer, président du tribunal de première instance de Nantua, et membre de la Société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, avait réuni, vers 1808, les matériaux d'un ouvrage auquel il consacra les loisirs d'une longue et honorable carrière. Déjà deux volumes de six à sept cents pages étaient achevés et pouvaient être livrés à l'imprimeur. Des occupations toujours plus multipliées, puis les infirmités de la vieillesse, empêchèrent le savant et modeste auteur de terminer ce travail. Les matériaux du troisième et du quatrième volume sont rassemblés, mais le vieillard s'est éteint à quatre-vingt-quatorze ans, sans pouvoir mettre la dernière main à son ouvrage.

Digitized by Google

M. Monnier, dans ses *Etudes archéologiques sur le Bugey*, cite à plusieurs reprises M. Rouyer, et le désigne comme ancien sous-préfet de Nantua. Ceci est une erreur, M. Rouyer a été président de l'administration du département de l'Ain, et président du tribunal de première instance de Nantua, mais il n'a jamais rempli les fonctions de sous-préfet.

Nous donnons ici un extrait des manuscrits de M. Rouyer, et nous espérons que nos lecteurs liront avec plaisir ces charmants détails sur l'abbé Grumet et Jean-Jacques Rousseau. Le lecteur voudra bien se reporter à l'époque où l'article a été écrit, c'est-à-dire dans le courant de l'année 1808.

Ambérieux, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Belley, était autrefois moins considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. Cette commune était, au XIVe siècle, de la banlieue de St-Germain, alors ville fortifiée, et que l'on appelait la ville de St-Germain-d'Ambérieux. Mais cette ville ayant été ruinée par les guerres, de nouveaux établissements se formèrent à Ambérieux, dont St-Germain n'est plus actuellement qu'un hameau, et c'est à cette époque qu'il faut fixer son accroissement qui a été tel, qu'aujourd'hui on peut mettre Ambérieux au rang des plus belles communes du département.

Cependant, lorsque la ville de St-Germain existait et était fortifiée de bonnes murailles, Ambérieux était déjà un bourg clos. Paradin même le qualifie du nom de ville, et nous apprend, dans sa chronique de Savoie, pages 246 et 247, que lorsque Amé IV, surnommé le Grand, se fut emparé, par surprise, du château et de la ville de St-Germain, il marcha « devant la ville d'Ambérieux qui tenait pour monseigneur le Dauphin, toutes fois ne peut tenir longuement contre la force du comte, ains fut prinse et gagnée par force et quasi sans combattre ; car attendant ceux de la ville que

Digitized by Google

l'on battist la muraille avec machines et engins, ne pensoyent à l'assaut qui leur fut livré de pleine arrivée, et ne s'estoyent préparés pour le soutenir: au moyen de quoy fut la ville plustôt emportée, qu'ils n'eurent loisir de pourvoir à la défendre. Icelle prinse, fut abandonnée à sac et ruine, et en firent les seigneurs une curée aux gens d'armes qui en ce voyage avoyoient bien faict leur devoir..... » Le Dauphin de Viennois, ajoute Paradin, ayant été instruit « de la perte qu'il avoit faicte ès prinse du chasteau et ville de Sainct-Germain, et de la ville d'Ambérieu, et sac et ruine d'icelle, conceut un si grand desplaisir et melancholie en son cœur, qu'il tomba en une mortelle maladie, de laquelle bien tost après il décéda de ce siècle, et laissa un sien fils Dauphin de Viennois, nommé Guigues, héritier de la haine de Savoye. »

L'on ne voit pas que, depuis cette ruine de la ville d'Ambérieux, elle ait été de nouveau fortifiée, car l'on n'y retrouve plus de vestiges d'anciennes fortifications, il paraît, au contraire, que lorsqu'Ambérieux fut rebâti, ce ne fut plus qu'un lieu ouvert, tel qu'il est aujourd'hui.

La ville de St-Germain fut au contraire rebâtie et close de murailles, dont les ruines subsistent encore. Depuis ce temps, Ambérieux en dépendit; les priviléges, les franchises, les foires appartenaient à St-Germain, ainsi que le chef-lieu et la justice du territoire qui, jusqu'à ces derniers temps, où les juridictions seigneuriales ont été supprimées, était encore appelée : justice du mandement de St-Germain-d'Ambérieux.

Ambérieux est bâti au pied d'un côteau, à l'entrée de la gorge de St-Rambert. Il occupe un plateau qui domine les plaines de St-Denis, St-Maurice-de-Remans, et Chazey ; l'Albarine en passe à peu de distance. Sa position est une des plus belles et des plus riantes du département. Elle a un grand

Digitized by Google

nombre de belles maisons bâties dans le goût moderne.

Ce lieu est commerçant ; outre un marché qui se tient le mercredi de chaque semaine, il y a trois belles foires qui se tenaient autrefois à St-Germain, d'où elles ont été transférées à Ambérieux, et qui ont lieu les jours de St-Simon, St-Nicolas et St-Antoine. La principale branche de commerce de ces foires est celle des noyaux et du chanvre; celle de St-Simon est aussi celle où se vend beaucoup de cercles de tonneaux, vases et ustensiles propres à la manutention des vins.

Le vin est la principale production de la commune. Les vignes ont presque toutes leur aspect au midi et au couchant. L'on donne les plus grands soins à leur culture ; elles sont tenues à deux mètres et plus de hauteur, ce qui est très dispendieux à cause des échalas. Presque tous les cultivateurs de cette commune sont vignerons ; les vignes se cultivent à moitié fruit. Le propriétaire fournit l'engrais ; le vigneron les échalas ; c'est ce dernier qui fait tous les frais des vendanges. Il est aussi obligé de relier chaque année les tonneaux du maître, sans aucune rétribution.

La population d'Ambérieux est de 2,286 habitants. Lors de l'établissement des départements et des districts, il fut le lieu où siégea le tribunal du district de St-Rambert. Il y a subsisté jusqu'à leur suppression, lors de la publication de la Constitution de l'an IV. L'on sait que sous cet ordre de choses il n'y avait pas de tribunaux d'appel en titre, mais que les appellations se portaient de tribunaux à tribunaux, dont un tableau était formé dans chaque tribunal. Le tableau des tribunaux pardevant lesquels se portaient les appels des jugements rendus par celui d'Ambérieux, comprenait les tribunaux de Belley, Nantua, Bourg, Montluel, Trévoux, et hors le département, ceux de Lyon et de Villefranche.

Avant cet ordre de choses, cette commune était le chef-lieu d'une justice seigneuriale qui s'exerçait sur les lieux mêmes.

Digitized by Google

Elle dépendait du marquisat de St-Rambert, qui appartenait aux ducs de Nemours, et qui avait juge ordinaire et juge d'appel, pardevant lequel se portaient les appels émis du jugement du premier ; ensorte que les appels du juge ordinaire de St-Germain-d'Ambérieux se portèrent pardevant le juge d'appel du marquisat, tant que cette seigneurie titrée resta dans la maison de Nemours. Mais après qu'elle eut été démembrée et vendue à différents particuliers, et surtout lorsque la justice d'Ambérieux quitta St-Rambert, chef-lieu du marquisat, où elle s'exerçait pour établir son siège à Ambérieux, elle ne fut plus, pour l'appel, assujétie qu'à la juridiction du baillage de Belley.

L'ancienne cure d'Ambérieux était une des meilleures du Bugey. Le curé se qualifiait de Doyen de St-Germain-d'Ambérieux. Il était à la nomination de l'abbé de Chassagne. quoique celui d'Ambronay fut décimateur dans l'endroit.

Le dernier curé qui a porté ce nom, et qui est mort dans un âge avancé, a été M. Philippe-Aimé Grumet, licencié en droit, et avocat reçu au parlement de Dijon. Je ne rappelle le nom de ce curé que parce qu'il me fournit l'occasion de rappeler une anecdote de la vie de Jean-Jacques Rousseau, qui donna lieu à une correspondance entre ce philosophe et le curé d'Ambérieux. Quoique cela soit étranger au but que je me suis proposé dans cet ouvrage, j'ai cru que l'on en verrait avec plaisir le détail, d'autant plus qu'il paraît par les lettres de Rousseau, qu'il avait été frappé par la beauté du pays où est situé Ambérieux, et qu'il avait formé le projet d'y acquérir une habitation qui pût servir après lui de retraite à la demoiselle Levasseur, sa gouvernante.

Mlle Levasseur, partie de Paris en juillet 1762, par le coche de Paris à Dijon, pour se rendre auprès de Rousseau qui était en Suisse, fut insultée par deux jeunes étourdis. M. Grumet, curé d'Ambérieux, qui était dans la même voi-

Digitized by Google

ture, ne parvint à les contenir qu'en portant ses plaintes à l'un des commis du bureau. Sensible à ce service, Mlle Levasseur prit le nom et l'adresse de son protecteur, et c'est à cette occasion que J.-J. Rousseau lui écrivit une première lettre, datée de Moutiers-Travers, le 30 novembre 1762.

Par cette lettre, il le remercie des bontés qu'il a eues pour sa gouvernante, et lui témoigne qu'il voudrait être en état de rendre ses remerciments moins stériles, en lui marquant par quelque retour qu'il n'avait pas obligé un ingrat. « Si jamais, ajoute-t-il, l'occasion s'en présente, je vous demande en grâce de ne pas oublier le citoyen de Genève, et d'être persuadé qu'il vous est acquis. »

Dans la seconde lettre, datée du même endroit, le 25 août 1763, Rousseau revient encore sur les bontés qu'il a eues pour sa gouvernante. Il lui peint l'état de dépérissement où se trouve sa santé, qui peut-être avant l'hiver « lui feront trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. » Il lui peint à cette occasion ses regrets de laisser Mlle Levasseur dans un état de pauvreté et de délaissement dont l'idée afflige son cœur. Il dit qu'elle est bonne catholique, qu'elle ne voudrait point vivre dans un pays où l'on professerait une autre religion que la sienne, ni à Paris, où la vie est trop bruyante, et les moyens d'exister trop chers, mais qu'elle desirerait trouver un petit asile, soit dans une communauté de filles, soit dans un village ou ailleurs, pourvu qu'elle y soit tranquille.

« J'ay pensé au païs que vous habités, lequel a, ce me semble, les avantages qu'elle cherche. Voudriés vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection et vos conseils, devenir son patron et lui tenir lieu de père..... Il me semble qu'un pareil soin n'est pas moins digne de votre bon cœur que de votre ministère. »

J.-J. Rousseau peint ensuite le caractère de cette fille : « qui

Digitized by Google

le sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son père... Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance, et qu'elle ne serve personne après moi. » En terminant cette lettre, Rousseau lui demande réponse et le prie d'affranchir sa lettre jusqu'à Pontarlier. Il finit par ces mots : « Je sens toute mon indiscrétion, mais où je me trompe fort, où vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien. »

Le curé d'Ambérieux fit à Rousseau une réponse satisfaisante. On en peut juger par la troisième lettre qu'il lui écrivit de Moutiers-Travers, le 15 décembre 1763. Après l'en avoir remercié, il lui dit qu'il ne prévoit pas encore le moment où Mlle Levasseur pourra profiter de ses bontés ; que sa santé est toujours mauvaise, et que dans le cas où il viendrait à terminer ses jours, elle lui écrira. « Tandis qu'elle sera occupée, ajoute Rousseau, à recueillir ici mes guenilles, vous pourriez concerter avec elle les moyens de faire son voyage avec le plus d'économie et le plus commodément.... Je suis tranquille sur le sort de cette pauvre fille ; je n'ai plus rien qui m'inquiète sur le mien, et je vous dois en grande partie la paix dont je jouis dans mon triste état. » Rousseau termine en exprimant au curé d'Ambérieux le desir qu'il aurait d'embrasser un jour « un aussi digne officier de morale ; c'est ainsi, ajoute-t-il, que l'abbé de St-Pierre appelait ses collègues les gens d'église. »

Ces lettres peignent bien le caractère de Rousseau, et font connaître la bonté de son cœur. Elles sont imprimées dans la collection de ses œuvres, et furent après sa mort envoyées par le curé d'Ambérieux à l'éditeur. L'abbé Grumet me les avait fait voir longtemps auparavant. Il m'avait aussi communiqué celles qu'il lui avait écrites. L'on doit regretter qu'il ne les ait pas rendues publiques avec celles que lui écrivit le philosophe genevois.

J.-B. ROUYER.

Digitized by Google

LE DOCTEUR CHERVIN.

Nicolas Chervin naquit en 1785, à St-Laurent-d'Oingt, petit village près le Bois-d'Oingt, département du Rhône. Fils d'un simple cultivateur, il passa sa jeunesse tout entière dans les travaux de l'agriculture, et il était totalement illettré, lorsque, devenu orphelin, il vendit à vingt-un ans son modique héritage, et vint à Lyon, en 1806, pour commencer (1) en même temps ses études classiques et les études

(1) Nous devrions dire : *pour continuer ses études classiques*, car il les avait commencées à Villefranche ; et nous rappellerons ici un trait qui présa-

Digitized by Google

médicales, qu'il mena de front avec une prodigieuse activité.

Après quatre années d'un labeur inouï, il se présenta au concours ouvert, en 1810, pour des places de chirurgien interne dans notre Hôtel-Dieu. Il sortit victorieux de cette épreuve, dans laquelle brillèrent parmi les élèves des noms devenus depuis illustres dans la science : Lisfranc, l'émule et le continuateur de Dupuytren ; Mortier, enlevé trop tôt à la chirurgie, dont il eût continué la splendeur ; le docteur Brachet, tant de fois lauréat des académies ; plusieurs autres encore que je pourrais citer et qui honorent la médecine lyonnaise, et, à côté de Chervin, le plus humble de ses compétiteurs, aujourd'hui son panégyriste.

Six années seulement s'étaient écoulées depuis que Chervin était venu s'asseoir pour la première fois sur les bancs de l'école, pour apprendre les premiers principes de sa langue

geait dans l'enfant la ténacité de l'homme futur. Nous empruntons cette citation à une notice nécrologique sur le docteur Chervin, insérée dans le n° 60 du journal le *Réparateur*, par M. le docteur Francis Devay.

« Un de ses anciens condisciples au collége de Villefranche nous rappelait naguère ce trait digne d'un enfant de Sparte : Poussé par la soif d'apprendre, Chervin vint un jour frapper à la porte de l'établissement que lui interdisait la pauvreté de sa famille. Il se présente au principal (alors M. Bazin), et lui demande seulement le pain de l'instruction et non celui du corps ; l'écolier avait son plan arrêté d'avance. Frappé de l'air de résolution du suppliant, de la vivacité de ses desirs, le principal passe ce singulier compromis : Chervin est admis dans le collége à titre d'auditeur, mais non à celui de commensal ; on met à sa disposition un mauvais grabat et un peu de paille, sur laquelle il reposera la nuit. Mais il fallait vivre. Savez-vous ce que fit Chervin ? Tous les dimanches, il se rendait à son village, et le lundi matin on le voyait revenir chargé d'une besace, qui renfermait le pain grossier fabriqué aux lares paternels. C'était la provision de la semaine, elle devait suffire. Ce n'était pas sans étonnement et sans une sorte d'admiration que ses jeunes condisciples contemplaient, à l'heure des repas, ce nouveau Probus, mangeant son pain sec et buvant son eau. »

Digitized by Google

maternelle, les langues savantes et toutes les sciences qu'embrasse la médecine, lorsque, en 1812, il reçut à Paris le grade de docteur en médecine.

La dissertation inaugurale qu'il présenta porte pour titre (1) : *Recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds.* Dans ce travail de longue haleine, écrit avec élégance et logique, il montre une connaissance approfondie des institutions civiles, politiques et religieuses des peuples, en même temps qu'il exprime des idées saines et exactes de physiologie transcendante. De quelle aptitude et de quelle sagacité était donc doué cet homme, qui, en si peu de temps, avait tant et si bien appris, tant et si bien observé !

L'année 1813, si fatale à la France, qui fut décimée par plus d'un fléau, vit le typhus ravager les départements de l'Est ; Chervin fut envoyé à Mayence pour observer et combattre cette maladie. Il se convainquit, par de nombreuses observations, que, dans certaines conditions, ce mal redoutable pouvait être contagieux et transmissible d'individu à individu. C'est là aussi qu'il eut la première idée d'étudier la grande question de la contagion dans les maladies dites pestilentielles, et dès lors il résolut d'aller les observer sur leur terre classique. Concevoir un projet et l'exécuter, n'é-

(1) Dès 1809, Chervin voulait passer dans l'Inde, par terre, à cause du blocus continental, pour observer le choléra-morbus. Il avait meublé son esprit de toute l'expérience des voyageurs et des médecins sur les mœurs, les usages, les maladies des pays chauds. Les notes qu'il avait ainsi ramassées formèrent avec ses réflexions un ouvrage très-étendu, qu'il fut obligé de resserrer sous forme de propositions, pour l'offrir à la Faculté de médecine de Paris. Ce mode de rédaction, ou peut-être même le sujet, ne fut pas agréé par le professeur Hallé, et Chervin fut forcé de ne donner qu'une fraction de l'ouvrage. Néanmoins, cette thèse fut accueillie avec distinction, et elle le méritait.

(*Biographie des Contemporains*).

Digitized by Google

tait qu'un pour Chervin; mais, avant de s'embarquer pour le Nouveau-Monde, il voulut payer son tribut au pays, en s'unissant, dans un élan patriotique, à ceux qui prenaient volontairement les armes pour la défense du territoire. Généreux, mais impuissant effort d'une ame qui n'obéissait qu'à de nobles inspirations !

Enfin, en 1814, il aborde aux Antilles et touche le sol de la Guadeloupe, patrie de la fièvre jaune, terre inhospitalière qui entr'ouvre quelquefois ses entrailles pour engloutir ceux de ses enfants que le fléau a respectés.

A l'arrivée de Chervin, depuis cinq jours seulement, cette île était redevenue française, et à ce bonheur elle joignait celui d'être délivrée depuis peu de temps de la fièvre jaune; mais cet état de calme ne devait pas durer. Au printemps de 1816, le fléau reparaît et moissonne la plupart des Européens, colons ou militaires. Chervin se multiplie pour étudier la maladie sur tous ses points, dans toutes ses phases. Rien ne le rebute dans ses investigations : les difficultés de localités, les chaleurs tropicales, l'effroi de la population, il brave tout pour rechercher à travers mille dangers, et à toute heure du jour et de la nuit, dans les débris pestiférés des victimes (1), la cause du mal, les lésions qu'il laisse après lui, les moyens de le prévenir. Ces travaux portent leurs fruits ; des modifications heureuses sont apportées au traitement de cette horrible maladie, qui, dès ce moment, compta moins de victimes.

Des traces à peu près constantes d'inflammation ou de congestion capillaire sur la surface muqueuse intestinale, lui décèlent que le traitement tonique et surtout l'usage du

(1) A la Pointe-à-Pitre seulement, il pratiqua plus de cinq cents ouvertures de cadavres, et beaucoup de ses nécropsies lui coûtaient de 20 à 30 francs.

Digitized by Google

quinquina, jusque-là habituellement prescrit, doivent plutôt aggraver qu'amoindrir les symptômes; il y substitue avec bonheur la méthode antiphlogistique.

Ce fut une espèce de révolution qu'il opéra dans la thérapeutique de cette affection, et bientôt tous les médecins de la colonie se rendirent à l'évidence des résultats et s'associèrent à cette heureuse pratique.

Ce n'était pas assez pour Chervin : préoccupé de l'étude de la contagion, c'est à approfondir cette question qu'il consacre tous ses soins. C'est surtout dans les pays que ravage la maladie, qu'il remarque toutes les entraves que l'idée de sa contagion apporte, non seulement dans les relations commerciales, mais encore d'individu à individu; entraves qui blessent les lois de l'humanité et paralysent le traitement des malades, qui restent isolés dans leurs douleurs.

Chervin comprit toute l'importance de la solution de ce problème, dans le triple intérêt de l'humanité, de la science et de l'économie politique; il comprit en même temps toutes les difficultés qui l'entouraient, toutes les préventions qu'il aurait à combattre, une vie entière de lutte et peut-être de déceptions; mais il eut foi dans sa force et dans son courage, et se dévoua tout entier à cette espèce d'apostolat.

Après avoir lutté avec opiniâtreté contre le malheur d'une jeunesse inculte, doté richement son intelligence et recueilli les premiers fruits d'une instruction solide et péniblement acquise, Chervin va maintenant appliquer à l'idée unique à laquelle il a consacré sa vie, toutes les facultés développées en lui par tant de labeur.

Pendant dix-huit mois de pratique médicale à la Guadeloupe, il avait réalisé une petite fortune qui lui eût assuré, en France, une existence paisible et douce, conforme à ses goûts simples et modestes; mais ce n'était pas à la

Digitized by Google

fortune qu'il aspirait : il ne trouva dans ce lucre honorablement acquis que le moyen de poursuivre son œuvre. Douces joies de la famille et du foyer, jouissances du cœur, vous n'êtes rien pour lui; sa vie a un autre but : il y marche, il y court; aucune distraction ne peut l'écarter de sa route. Partout où la fièvre jaune éclate, Chervin arrive pour l'étudier; il emploie huit années consécutives à cette pénible investigation. Tous les lieux visités par le fléau sont visités par l'homme qui s'est voué à l'observer. Il parcourt ainsi, dans cette période de sa vie, un espace embrassant trente-sept degrés de latitude, toutes les possessions des puissances européennes, tant dans la Guyane et les Antilles que sur le littoral des États-Unis de l'Amérique du Nord, depuis la Louisiane jusqu'à Portland, dans l'État du Maine. Tous les moments qu'il ne donne pas à ceux qui souffrent, il les emploie à l'étude de la maladie. Combien de fois, au milieu de ces épidémies meurtrières, s'est-il enfermé dans des villes où il était le seul qui pouvait en sortir et qui voulût y rester ? Combien de fois, dans ces voyages hasardeux, son silence n'a-t-il pas effrayé ses amis. Pendant qu'il était à Savannah, le bruit de sa mort arriva à la Nouvelle-Orléans ; son éloge funèbre fut prononcé à la Société de médecine de cette ville ; publié dans les journaux, il parvint jusqu'à nous. Lui, cependant, tandis que l'on déplore le sort funeste d'un martyr de la science, tout préoccupé de son œuvre continue à recueillir une immensité d'observations particulières, tant personnelles que communiquées par les médecins les plus respectables, et qui doivent jeter un jour nouveau sur l'origine, les causes, la nature et tous les divers points de l'histoire de la fièvre jaune, ainsi que sur la topographie médicale des lieux qu'elle ravage. Tous ces documents, il les fait revêtir des formes les plus authentiques, pour prévenir toute contestation sur les

Digitized by Google

sources dont ils émanent. Il pousse même plus loin ses précautions, pour se prémunir contre les éventualités de voyages aussi longs que périlleux ; il se fait délivrer des duplicata de toutes ces pièces, visés et certifiés par les autorités locales et par les agents consulaires. Dans cette longue pérégrination, il ne laisse, dans tous les lieux qu'il visite, que des souvenirs honorables pour la médecine française et pour celui qui la représente. On y parle encore de son humanité, de son désintéressement, de l'abnégation constante de lui-même qu'il montra toujours. Tous les médecins, tous les savants avec lesquels il s'est mis en relation, et dont quelques-uns même diffèrent encore d'opinion avec lui, proclament son nom avec éloge, et rendent justice à la sévère impartialité avec laquelle il accueillit tous les faits favorables ou contraires à sa conviction.

Quoique préoccupé d'un travail exclusif, il ne néglige pas, dans les moments de trève qu'il lui laisse, d'étudier quelques autres maladies qui se rencontrent surtout dans les régions intertropicales : ainsi, la lèpre, l'éléphantiasis, le pian, sont l'objet de ses observations. Il recueille sur ces affections diverses, des faits, des matériaux, qu'il se propose d'utiliser plus tard.

Jusque-là, Chervin n'avait étudié la fièvre jaune que dans le foyer où elle est née, dans le Nouveau-Monde; en 1824, il revient en Europe, et, avant de livrer à l'appréciation du monde savant les documents qu'il rapporte, il veut les compléter et y joindre tous ceux qu'il pourra recueillir, en visitant toutes les parties de ce continent où elle a été, dit-on, importée à diverses époques. Il tenait à vérifier les prétendus faits de contagion empruntés aux épidémies d'Espagne, et surtout de Barcelone. La guerre civile désolait la Péninsule ; la France allait jeter une armée contre le gouvernement des Cortès : le voyage de Chervin devenait dangereux et difficile :

Digitized by Google

l'énergie de sa volonté est aussi forte que l'impulsion à laquelle il obéit. Il part et parcourt successivement tous les points où la fièvre jaune s'est montrée; les provinces de Cordoue, de Séville, de Malaga, de Grenade, de Murcie, de Valence, d'Aragon et de Catalogne, sont explorées par lui. Renfermé dans Cadix pendant tout le temps du Siége de cette place par les Français, il quitte cette ville, à la fin de décembre 1824, pour rentrer en France; là encore il poursuit ses recherches, et partout où, dans différents temps rapprochés de notre époque, la fièvre jaune avait fait quelque courte apparition, il va prendre des renseignements auprès des médecins qui avaient pu l'observer.

Enfin, après avoir employé la plus belle partie de sa vie à parcourir un champ d'investigations plus vastes qu'il n'a jamais été donné à un seul homme de le faire, pour l'étude d'une seule maladie, il a revu son pays natal; il y rentre aussi pauvre qu'il en est parti, mais riche d'espérance, riche surtout de la conviction où il est qu'il va éclairer un des points les plus obscurs de l'étiologie de l'une des plus graves parmi les maladies qui déciment les populations.

Faut-il rappeler ici, quelle était l'opinion générale sur la question de la contagion dans les maladies dites pestilentielles, avant les travaux de Chervin? Le luxe des précautions prises contre leur invasion, les quarantaines, les lazarets, les cordons sanitaires, en témoignant de l'effroi des gouvernements, indiquaient assez les convictions de la science. Il a suffi de l'apparition d'un homme, je ne dis pas pour renverser complètement une opinion, ouvrage de plusieurs siècles, cette tâche est trop forte pour un seul, mais pour ramener le plus grand nombre à la sienne, et réduire au doute ses plus fervents contradicteurs. C'est que cet homme avait une parole puissante, non pas par l'éloquence, mais par l'autorité des faits. Lorsqu'il abordait son sujet de prédilec-

Digitized by Google

tion, son teint s'animait, ses yeux jetaient des éclairs, sa parole vive et nette devenait incisive, éloquente même, et la persuasion, coulant de ses lèvres, répandait autour de lui la conviction qui le débordait.

Il ne suffisait pas à Chervin de s'être fait, sur ce sujet, une opinion raisonnée et invariable ; que peut une foi sincère et robuste, quand elle n'est qu'individuelle ? il faut la répandre pour qu'elle porte ses fruits : c'était là le but, la fin de son œuvre.

Il arrive à Paris en 1825. Son premier soin est d'adresser à la Chambre des Députés une pétition dans laquelle il demande l'ajournement de la formation des établissements sanitaires projetés par suite de la loi du 3 mars 1823, dans le but de protéger la France contre la contagion de la fièvre jaune. Rapportée seulement en 1826, mais dans les termes les plus flatteurs pour Chervin, cette pétition fut renvoyée par la Chambre au ministre de l'intérieur, avec recommandation instante de faire examiner avec soin les pièces et documents dont elle était appuyée. C'est à l'Académie royale de médecine que cet examen important fut confié; une commission nombreuse fut nommée dans son sein; elle était composée de dix membres, choisis parmi les noms les plus illustres de cette illustre corps. Mais la tâche était longue, et le travail immense ; tous les documents rapportés par Chervin, et dont plus de la moitié étaient écrits en langues étrangères, il fallait non-seulement les lire, mais en faire des extraits qui pussent rester sous les yeux des commissaires, et servir à fixer leurs idées, à motiver leur opinion. L'Académie fut obligée d'adjoindre à cette laborieuse commission huit membres nouveaux, et les analyses qu'ils ont faites des documents écrits en langue anglaise ou espagnole composeraient plusieurs volumes. Que l'on se fasse d'après cela une idée de l'immensité des recherches qu'ils attestent.

Digitized by Google

Vint enfin le jour du rapport de la commission. Le 15 mai 1829, l'Académie entendit la lecture de ce volumineux travail. Je ne vous redirai pas les justes éloges décernés au zèle de Chervin, à sa persévérance, aux sacrifices de tout genre qu'il a faits pendant douze années dans l'unique intérêt de la science et de l'humanité, son nom attaché d'une manière glorieuse à l'une des plus hautes questions de la médecine appliquée à la législation ; mais je dois vous rappeler les conclusions finales de ce rapport adopté par l'unanimité des membres de la commission. « On veut savoir ce qui est resté dans notre esprit de la lecture d'un si grand nombre de pièces authentiques dans leur forme, presque toutes dans le sens de la non contagion. En répondant qu'il en est résulté pour nous une opinion favorable à ce système, nous ne faisons qu'exprimer l'opinion presque unanime des membres de votre commission (1). Après avoir pris connaissance de tous les documents qui lui ont été soumis ; après les avoir lus, analysés, discutés un à un, pièce à pièce, votre commission pense qu'ils méritent l'attention la plus sérieuse, et qu'ils peuvent influer puissamment sur la solution négative de la contagion de la fièvre jaune, telle au moins que cette question a été entendue et discutée jusqu'à ce jour. En un mot, votre commission est d'avis, pour rentrer dans les termes mêmes de la demande relatée dans la lettre de S. E. que les documents recueillis par M. Chervin sont de nature à motiver l'ajournement qu'il a demandé dans ses pétitions à la Chambre des Députés, de la formation des établissements sanitaires projétés, d'après la loi du 3 mars 1822, pour mettre la France à l'abri de la contagion de la fièvre jaune. »

(1) Presque unanime : sur dix-huit membres, un seul manquait à la délibération, M. Vauquelin, et son opinion était conforme à celle de ses collègues, ainsi qu'il le dit lui-même à Chervin quelques jours après.

Digitized by Google

Ces conclusions étaient nettes et précises ; l'Académie vota l'impression du rapport.

Il semblerait, d'après cette manifestation, que la question était jugée, ou du moins bien près de l'être ; il n'en fut pas ainsi : l'opinion contraire s'agita ; la prérogative ministérielle se crut attaquée par une décision qu'elle avait elle-même provoquée, mais qui n'était pas ce qu'elle attendait ; et l'Académie revint sur sa délibération. Elle modifia, dans la forme et dans le fond, des conclusions qu'elle avait d'abord sanctionnées par son approbation, et les rendit moins explicites. Mais, quoi qu'on ait pu faire, on n'a pu effacer ce qui était trop évident pour échapper à l'appréciation de tous, et l'opinion de la contagion reçut un échec, non seulement dans le sein de ce corps savant, mais dans les chambres législatives, où, d'année en année, on diminua les allocations attribuées à l'entretien ou à l'établissement des lazarets.

Sur ces entrefaites, la fièvre jaune éclate à Gilbraltar. Chervin ne pouvait manquer cette occasion de poursuivre son œuvre ; il demande au ministre de l'intérieur d'être envoyé en mission pour observer le fléau, en même temps qu'un médecin contagioniste, afin que la vérité ait plus de chances de surgir de ces recherches contradictoires sur l'origine de la maladie et son mode de propagation ; le ministre désigne M. Trousseau, l'Académie M. Louis. Ces trois savants arrivent à Gilbraltar le 20 novembre 1828 ; et là aussi, comme on l'avait vue naguère à Barcelonne, comme on la vit plus tard sur le terrible champ de bataille du choléra, la médecine française apporta son tribut de zèle et de dévouement. Ce voyage et ses nouvelles recherches confirmèrent encore Chervin dans l'opinion qu'il avait tant à cœur de faire triompher. Nous devons dire cependant que, dans le travail commun publié par les médecins envoyés par le ministre de l'Académie, la question n'est pas résolue ; mais ajoutons aussi que,

Digitized by Google

si les deux collègues de Chervin ne partagèrent pas complètement sa manière de voir, quoique à leur départ de France, ils fussent contagionistes déclarés, les documents qu'ils rapportèrent ne purent les autoriser à prononcer que la fièvre jaune avait été importée à Gilbraltar, ni qu'elle s'y était propagée par la voie de la contagion : ils restèrent dans le doute.

La polémique que les premiers écrits de Chervin et ses premiers succès avaient soulevée dans la presse médicale, se renouvela ; de nombreux Mémoires virent le jour ; des attaques multipliées furent portées à ce rude et infatigable athlète. Chervin fit face à tout ; aucun article de journal ne resta sans réponse, aucun Mémoire sans réfutation. Son activité se proportionna au nombre de ses adversaires. Une argumentation concise, une logique sévère, un respect profond pour la vérité, une observation parfaite des convenances, le distinguèrent dans cette longue lutte. Fidèle à l'épigraphe qui est à la tête de tous ses écrits : *Non verbis, sed factis*, ce ne fut jamais que la preuve à la main qu'il attaqua ses contradicteurs ou qu'il repoussa leurs agressions. Il fallut enfin reconnaître qu'une telle persévérance ne pouvait être que le résultat d'une profonde conviction, et que, chez cet homme si consciencieux, une pareille conviction ne pouvait reposer que sur des preuves qui, à ses yeux du moins, étaient irréfragables. Il fallut reconnaître que, si son opinion ne dominait pas encore dans l'Europe, elle avait pour elle l'autorité de presque tous ceux, médecins ou administrateurs, qui avaient observé le fléau face à face, et l'avaient étudié dans son origine, sa marche et ses modes de propagation. De guerre lasse, et d'une manière en quelque sorte tacite, la polémique s'arrêta ; on ne donna pas à Chervin la satisfaction de déclarer qu'il avait résolu la question ; mais, à part cela, on lui rendit justice. Le roi le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur ; l'Aca-

Digitized by Google

démie royale de médecine, au sein de laquelle il avait trouvé quelques ardents contradicteurs, le reçut parmi ses membres; l'Institut lui décerna le prix Monthyon, et, dans les Chambres législatives, toutes les fois que la question des lazarets a été reprise, le nom de Chervin, honorablement cité, a toujours été une autorité invoquée utilement pour la réduction de ce service.

La question de la contagion ne s'était agitée jusque-là que relativement à la fièvre jaune; mais voici que né dans les Indes, un autre fléau bien redoutable encore s'avance, semant la mort sur son passage et jetant au loin l'épouvante. Aussitôt que le choléra-morbus atteint l'Europe, Chervin écrit au ministre de l'intérieur, pour demander qu'il soit fait des expériences, à l'effet de constater si la maladie est transmissible; il propose de faire venir des lieux infestés des vêtements ayant servi aux victimes, des matières de leurs déjections, offrant de revêtir les uns et de s'inoculer les autres. Cette offre généreuse dut être refusée. Le ministre mit en avant la loi du 3 mars 1822, qui prononce la peine de mort contre ceux qui se mettent en contact avec des choses ou des personnes qui ne peuvent être admises à libre pratique. Le choléra d'ailleurs continuait sa marche meurtrière; il s'avançait toujours : il a touché la France, et le deuil s'est répandu sur tous les points du royaume. Je ne veux pas vous rappeler cette époque sinistre; l'histoire redira tous les maux qui l'ont signalée, tous les dévouements qui l'ont illustrée, et les annales de la science ont recueilli, pour les léguer à l'avenir, tous les enseignements que la médecine a puisés dans l'observation de cette terrible maladie, et dans les débris de ses victimes. Elles diront aussi que les prévisions de Chervin étaient justes, puisque la presque généralité des observateurs a nié qu'elle fût transmissible par voie de contagion.

Digitized by Google

Le temps a marché depuis ces événements ; mais, au milieu des intérêts matériels où l'esprit humain s'est engagé, la science, restée fidèle à ses études, a continué ses travaux ; chaque année, chaque jour apporte de nouveaux matériaux pour la solution de la question soulevée par Chervin, et pendant qu'en France, l'opinion qui avant lui était si fortement prononcée pour la contagion incline sensiblement dans le sens contraire, dans le Nouveau-Monde et dans les Etats du nord de l'Europe, la non contagion est devenue l'opinion dominante. La science est donc préparée à la solution de ce problème. Chervin s'était flatté de l'espoir de l'obtenir de haute lutte. Il attendait ce résultat de ses premiers efforts, et surtout de la publication d'un grand ouvrage qu'il avait entrepris sur cette matière. Mais ce travail devait remplir cinq volumes in-4°, et la modicité de ses ressources ne lui permettait pas d'en poursuivre l'impression. Avant 1830, un ministre qui l'avait vu à l'œuvre et qui l'appréciait, lui avait promis le concours de l'Etat. Mais une révolution passa, et emporta dans son tourbillon le protecteur de Chervin. Depuis cette époque, de plus grands intérêts ont suspendu cette publication, que la science et l'économie politique attendent avec impatience.

Les travaux de Chervin, ses voyages, une coûteuse polémique, avaient épuisé sa fortune, et cependant il voulait encore aller en Egypte étudier la peste et ses modes de propagation ; déjà même il avait appris la langue arabe et il se disposait au départ : mais sa santé aussi s'était épuisée dans la lutte ; les veilles, les fatigues avaient usé sa vie, et, plus d'une fois, il s'était senti profondément blessé de l'injustice de ces antagonistes, qui étaient allés jusqu'à suspecter ses convictions et mettre en doute la loyauté de ses documents. Minées sourdement par une maladie de cœur, ses forces s'affaiblissaient ; mais son énergie morale, toujours la même,

Digitized by Google

se ravivait encore quant il fallut répondre à de nouveaux adversaires. Une attaque d'apoplexie qui donna de graves inquiétudes à ses amis, vint suspendre ses travaux, et nous n'avons plus de lui, depuis ce moment, qu'une dernière réponse à une dernière agression. Nous retrouvons dans cet écrit la même logique, la même lucidité que nous avons signalées dans toutes les autres, et de plus une espèce d'exaltation, qui semble lui donner une intuition prophétique du triomphe prochain de sa cause. Quelques mois après, il expirait à Bourbonne-les-Bains, recueilli et soigné en frère, en ami, par le digne médecin de ces thermes.

Son testament, modèle de simplicité et de grandeur, rappelle les temps antiques; il y révèle sa pauvreté, tous les services qu'il a reçus, le bien qu'il croit avoir fait à son pays, et, plein de confiance dans la reconnaissance nationale, c'est à l'Etat qu'il lègue l'acquittement de ses dettes. Il rend dépositaires de ses manuscrits deux de ses amis, ses collègues à l'Académie de médecine (1), qu'il charge de les mettre en ordre et de les publier. Ses dernières intentions seront exécutées, nous n'en doutons pas, et sa tâche sera accomplie. Toutes les vérités sont comme les fruits : il faut qu'elles mûrissent. Chervin est mort, le triomphe de son opinion n'est peut-être pas éloigné. Lorsque le temps l'aura proclamé, qu'on se rappelle au moins celui qui s'est dévoué à cette œuvre, et que la gloire de cette découverte, à laquelle il a consacré toute une vie de labeur et de sacrifice, serve d'auréole à la mémoire de Chervin.

ROUGIER.

(1) MM. Réveillé-Parise et Londe.

Digitized by Google

RESTAURATION DU TABLEAU

DU

PÉRUGIN.

Depuis longtemps on voyait avec douleur le chef-d'œuvre de notre Musée, le chef-d'œuvre du Pérugin se dégrader d'une manière bien sensible ; le bois se fendait dans les chaleurs ; les vers l'avaient rongé dans des milliers d'endroits et l'avaient transpercé jusqu'à la peinture. De plus, des milliers d'écailles se levaient et tombaient. C'était un cri général d'alarme poussé par les artistes et les amateurs éclairés de cette ville, et par tous les étrangers qui visitaient le Musée. L'autorité municipale, si bien et si longtemps avertie, prit enfin le parti qui restait à prendre, celui de faire transporter sur toile la peinture admirable qui allait périr sur bois, et, malgré tous les dangers et toutes les craintes qu'inspirait cette opération, malgré toutes les répugnances qu'elle soulevait, malgré les énormes dépenses qu'elle allait susciter, un traité fut passé avec M. Mortemar, si connu et si célèbre par ce genre d'opération. M. Mortemar avait, dans le temps, conjointement avec son beau-père, transporté plusieurs tableaux, du bois, sur la toile, entr'autres, celui de la Madone de Foligno par Raphaël. Il avait fait ses preuves; M. Terme ne pouvait donc non seulement mieux choisir, mais même il ne devait

Digitized by Google

prendre que cet artiste pour lui confier une opération si délicate et si importante. M. Mortemar se mit donc à l'œuvre; par de procédés aussi sûrs qu'ingénieux, et qu'il serait trop long de raconter en détail, il parvint à si bien enlever le bois qu'il ne lui restât plus qu'une immense feuille de peinture à l'huile mince comme une pelure d'oignon ; le côté de cette peinture qui adhérait au bois étant mis à découvert, laissa voir le trait à la plume et les premiers coups de pinceau que le Perugin donna, lorsqu'il commença ce beau tableau. Par d'autres procédés il parvint à recoller cette peinture d'une manière très ferme, très adhérente sur une toile neuve, solide, et bien préparée pour en assurer la durée. Là se terminait sa mission, mais tant s'en fallait cependant que l'opération fût arrivée à son terme. En effet, lorsque la peinture fut entièrement fixée sur sa nouvelle toile, on vit paraître en blanc et traversant les figures, non seulement toutes les fentes du bois, mais encore des milliers de petits trous faits par les vers. De plus, et cela était bien pire et bien plus laid encore, on vit apparaître, en larges taches noires ou brunes, toutes les retouches qu'à une époque ignorée de nous une main barbare avait faites sur les parties dégradées de la peinture. Je dis une main barbare, car, là où il n'y avait que des petites écailles enlevées et quelques picotements, le restaurateur avait peint à pleine pâte, et, pour raccorder ses tons avec ceux du tableau, il les avait peu à peu étendus outre mesure, et avait fini par substituer son œuvre à celle du maître. Ce fut alors, seulement, que l'on eut l'explication de ces parties faibles et indignes du Pérugin que l'on ne pouvait comprendre dans l'ignorance où l'on était des retouches que le tableau avait déjà eu à subir. L'opération du collage de la peinture sur la nouvelle toile pour la réussite de laquelle on emploie un fer chaud qu'on promène fortement partout, avait, en brunissant tous les anciens repeints et en les faisant apparaître en espèce d'emplâtres, séparé l'ivraie du bon grain; mais ce n'était rien d'avoir constaté le mal, il fallait le faire disparaître et purger le tableau de toutes ces affreuses retouches. Il fallait trouver un autre homme (car ce n'était pas l'affaire de M. Mortemar) assez habile pour enlever ces taches sans altérer le tableau; M. Terme s'adressa à Paris à la direction du Musée royal. On lui

Digitized by Google

désigna M. Maguet comme le plus habile et le plus capable de mener à bonne fin cette délicate opération. Nouveau traité passé avec M. Maguet qui arriva à Lyon pour enlever les repeints, faire disparaître les points blancs, et faire enfin les retouches nécessaires, sous la direction de M. Bonnefond.

M. Maguet, avec un soin, une prudence, un amour digne des plus grands éloges, fit disparaître, par des procédés à lui connus, toutes les taches et tout ce qui n'était pas de la main du Pérugin, et l'on eut, pendant quelques jours, le plaisir de voir l'œuvre du maître telle non pas qu'elle était sortie de ses mains, puisque malheureusement le temps et les voyages, les transports l'avaient endommagée en beaucoup d'endroits, mais vierge de tout travail étranger et entièrement de la main du maître.

Il ne restait plus qu'à refaire, mais cette fois avec respect, avec sobriété et une excessive prudence, ce que l'on avait fait autrefois d'une manière si lourde et si barbare, repeindre les dégradations, les points blancs et les lignes blanches occasionnées par les fentes du bois.

M. Maguet, avec une patience admirable, picota, comme un peintre en miniature, toutes les parties enlevées, et les repeignit dans le ton juste du modèle, sans sortir jamais des trous occasionés par l'enlèvement de la peinture. Dirigé pas à pas par M. Bonnefond, il a pu, après six mois d'un travail opiniâtre, arriver à ce résultat si satisfaisant : *Rien de ce qui est de la main du Pérugin n'a été touché ni recouvert;* là où la peinture manquait et où la toile était à nu il a peint dans le ton si juste que l'œil le plus exercé ne le découvrira pas quand l'opération sera entièrement terminée. Il faut que le tableau sèche encore quelques mois, après lesquels on passera un vernis dont l'effet sera d'enlever la crudité et la dureté avec laquelle les figures s'enlèvent sur le ciel, et de rétablir l'harmonie générale que le temps donne aux vieux tableaux tant qu'ils ne sont ni dévernis, ni retouchés.

En somme, l'opération a parfaitement réussi, le mal qui rongeait le tableau est arrêté, puisqu'il n'est plus sur bois et qu'il est entoilé à neuf. Les repeints qui jetaient du doute dans beaucoup de parties du tableau ont disparu pour faire place à une restauration bien plus

Digitized by Google

intelligente et bien plus respectueuse ; il n'y a donc que des remercîments à faire à l'autorité municipale qui a ordonné le travail, non seulement pour l'avoir ordonné mais pour l'avoir confié à MM. Mortemar et Maguet, sous la surveillance et la direction de M. Bonnefond.

Ce magnifique tableau a été donné, on le sait, à la ville de Lyon par le pape Pie VII, en souvenir de son passage à Lyon. Une plaque, mise au bas du cadre, conservait le souvenir de cet hommage digne d'un roi. Elle a disparu aujourd'hui. La reconnaissance nous fait un devoir de maintenir, avec le nom du donataire, l'origine de cette œuvre resplendissante, la plus belle sans contredit, de toutes celles du Pérugin. Nous aimons à penser que l'autorité se hâtera de rétablir la plaque indicative. On ne déchire pas la page sur laquelle se trouve un *ex dono*.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

EUGÈNE DUBOURG.

Avec le mois de mai s'est éteinte chez nous une de ces riches organisations qui dépensent avec une égale ardeur et un égal sans-souci les plus nobles facultés de l'esprit et les forces vivaces de la jeunesse. Eugène Dubourg éparpilla les richesses de son intelligence, comme font certains fils de famille de leur hâtive fortune. Il eût pu laisser trace de son passage au milieu de nous; il eût pu faire un bon livre sur les travers de notre époque, car ces travers, il les connaissait à fond. Il aima mieux en rire, et jeter, dans des feuilletons d'un jour, l'esprit, la raillerie et la fine observation. Artiste à plus d'un titre, il eût écrit d'excellentes pages sur les arts. N'avait-il pas demandé à chacun d'eux ses moyens d'existence? D'abord il étudie le violon et y devient d'une certaine force. Le voilà initié à la musique. Puis un jour il entend Talma, et, le lendemain, il court demander à Samson des leçons de déclamation. Pendant un an il ne rêve que tragédies, et fait de sérieuses études dramatiques. Une douloureuse opération déforme sa machoire et le force à renoncer à la scène ; il se fait vaudevilliste, et compose en collaboration plusieurs œuvres sans importance (1) qui furent jouées sur nos théâtres secondaires. Cette carrière, hérissée de difficultés, dégoûta bien vite l'ame ardente et l'imagination

(1) Il fit plus tard, à Lyon, le *libreto* du *Chambellan*, pour M. Maniquet. Cet opéra eut quelques représentations sur notre scène.

Digitized by Google

vive de Dubourg. Il avait, tout en poursuivant chacune de ces voies, acquis de solides connaissances et nourri son esprit aux sources de l'histoire et de la philosophie. Il devient professeur des enfants du général Montholon, et les accompagne dans leurs voyages à travers la France. Cette vie toute princière allait aux goûts de Dubourg. Aussi, la catastrophe qui renversa la fortune du général Montholon, changea-t-elle toute la destinée de Dubourg. Il passait à Lyon pour se rendre en Italie où il avait l'intention de continuer le professorat, lorsque M. l'abbé Noirot, auquel il était recommandé, lui conseilla de se fixer dans notre ville. Il y trouva de suite à faire l'éducation des fils de M. Etienne Gauthier et de quelques autres honorables familles. De ces éducations privées, il passa comme professeur dans nos principaux pensionnats de demoiselles (1), et, nous devons le dire ici, il se montra toujours pénétré de l'importance de ses fonctions. L'homme léger, l'homme sceptique et frondeur disparaissait entièrement alors pour faire place au professeur d'histoire, au lettré, au philosophe. Car il était tout cela à son gré et à ses heures. C'était une nature souple et vive, variable à l'infini, ayant ses admirations et ses haines, sa large part des faiblesses humaines. Mais aussi comme il était heureux quand il pouvait servir un grand talent, ou faciliter à un débutant l'entrée de la carrière ! Feuilletoniste du journal le *Censeur*, il fit preuve d'esprit et de verve dans ces bulletins dramatiques dont l'incessant retour lasse bien vite une plume littéraire. Ses comptes-rendus trahissaient un goût épuré, des connaissances musicales, et tout cela dans un bon style et toujours surtout avec humour. Fils d'un professeur de mérite, Eugène Dubourg montra, lui aussi, dans le professorat, une solide érudition et de précieuses qualités. Il a vu venir sa fin avec résignation, et, après avoir mandé auprès de lui l'abbé Vincent, des mains duquel il avait reçu le baptême cinq ans auparavant, il a rendu son dernier soupir dans les bras de sa chère compagne et entouré de

(1) Ce fut dans l'un d'eux qu'il connut la jeune fille qui devint sa femme, et qui, pendant le cours de cette longue et douloureuse maladie, n'a pas un instant cessé de lui prodiguer ses soins et sa tendresse.

Digitized by Google

quelques amis. Il n'a pu recevoir les adieux de son frère, venu trop tard hélas ! pour pouvoir l'embrasser, de son frère qui, sous le nom de Neuville, compte au nombre des meilleurs artistes des Variétés.

Léon Boitel.

Digitized by Google

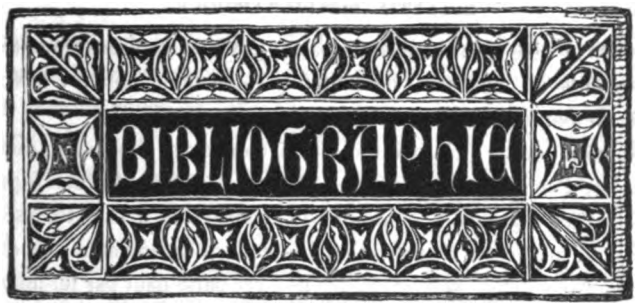

BULLETINS DU DÉPARTEMANT DE RHÔNE ET LOIRE, DU 8 AOUT AU 30 SEPTEMBRE 1793, IMPRIMÉS PAR ORDRE DU COMITÉ GÉNÉRAL DE SURVEILLANCE ET DE SALUT PUBLIC DE LYON, PUBLIÉS PAR LES SOINS DE CHARAVAY FILS AÎNÉ, SUR LE SEUL EXEMPLAIRE CONNU, SUIVI DES PRINCIPAUX BULLETINS ET ARRÊTÉS DES AUTORITÉS MILITAIRES CHARGÉES DE LA CONDUITE DU SIÉGE DE LYON (1).

Au moment où l'on s'occupe sérieusement d'études historiques, et où les annales de notre révolution sont plus scrupuleusement consultées qu'autrefois, l'ouvrage que vient d'éditer M. Charavay ne peut manquer d'être accueilli avec une faveur marquée, aussi bien par les hommes du monde et les bibliophiles que par les consciencieux et sévères investigateurs du passé.

Ce qui surtout a manqué aux écrivains qui ont voulu redire à la génération actuelle les faits et gestes de la génération précédente, ce sont les pièces authentiques, les documents originaux. De là cette suite de nombreuses erreurs, encore accreditées de nos jours, et qui ont jeté tant d'obscurité sur certains épisodes des dernières années du XVIIIe siècle. La lumière cependant éclaire aujourd'hui cette terrible époque, grâce à l'esprit libéral qui anime toutes les intelligences, à la pensée d'entendement et de justice qui tend à

(1) Un volume in 4°, édition tirée à 250 exemplaires seulement sur papier à la main ; un seul exemplaire sur papier Bristol, en caractère couleur bronze feu; Paris, Charavay, rue Git-le-Cœur, 4, et France, quai Malaquais, 15, Lyon, Charavay frères, libraire, quai de l'hôpital, 99.

Digitized by Google

prendre le dessus sur l'esprit de parti ; grace surtout aux nombreux documents qui surgissent de toutes parts comme autant d'irrécusables témoins de la vérité et des erreurs du passé.

Notre intention n'est point ici de faire un cours d'histoire, de renouveler d'anciennes querelles, et d'aviver des haines éteintes à propos de l'ouvrage que nous venons d'annoncer, et dont le titre seul, sans qu'il soit besoin d'explication, indique suffisamment le sens et la portée. Nous dirons seulement que ce livre parle haut par lui-même, et qu'il porte en soi son enseignement et son commentaire; car, bien mieux que tous les pamphlets et que toutes les dissertations possibles, il fait rigoureusement connaître les dispositions d'esprit des armées de la Convention, et celles des Volontaires que commandait Précy, la raison politique des premiers, et la raison insurrectionnelle des seconds. En outre toutes les péripéties de ce drame terrible qui commence par le siège de Lyon, et qui s'achève sur les débris fumants de Commune-Affranchie ; tous les incidents qui, depuis le 8 aout jusqu'au 10 octobre 1793, se sont succédés jour par jour, heure par heure, tant dans l'intérieur de Lyon qu'au quartier général des assiégeants, sont consignés dans ces mémorables bulletins dont les uns émanent du comité général de surveillance et de salut public de la malheureuse cité, et les autres des commissaires de la Convention et des représentants du peuple auprès de l'armée républicaine, Dubois-Crancé, Gauthier, Javogues, Coustard, Chateauneuf-Randon, Vaubois, Maigret, Laporte et Couthon, tous noms dont les Lyonnais garderont le redoutable souvenir. — Après l'inexorable *Moniteur* et les terribles débats de l'assemblée conventionelle, nous ne connaissons pas dans l'histoire de la révolution de pages plus curieuses, plus instructives et aussi plus saisissantes que celles-là.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails, mais nous ajouterons que ce recueil est un fac simile, une reproduction exacte et fidèle non-seulement pour le texte, mais encore pour le format et la justification, de la collection complète des bulletins du Siége de Lyon, bulletins dont quelques amateurs seulement connaissaient l'existence, mais dont la réunion, sans lacune, atteste de la part de l'éditeur, une patience investigatrice des plus intelligentes et des mieux soutenues.

Digitized by Google

POÉSIES NOUVELLES, PAR J. REBOUL, DE NISMES.

Le poète dit son dernier mot, donne son dernier volume. Ceux qui lisent la *Revue*, se rappelleront peut-être qu'une biographie de M. Reboul et une appréciation de ses œuvres parurent ici même, sous notre nom, il y a quelques années déjà. Aujourd'hui, nous ne prétendons pas recommencer ce qui a été fait ; M. Reboul, du reste, a pris sa place depuis longtemps parmi nos poètes, et tout ce que nous voulons, c'est de mentionner rapidement le volume qu'on vient de joindre à la collection Charpentier. Il se divise en trois livres : élégies, poésies religieuses et poésies diverses. De toutes ces pièces, quelques-unes ont figuré dans les journaux, ou bien dans les recueils littéraires. Fidèle jusqu'au bout à ses doctrines politiques, Reboul sait associer à cette honorable persistance ce qu'il y a de généreux dans les idées nouvelles, et s'il adresse de magnifiques paroles à Châteaubriand et à Berryer, je trouve tout près un échange poétique avec un chansonnier de la presse démocratique. Ce nouveau volume de M. Reboul se fait remarquer par des accents plus graves et plus recueillis, s'il se peut, que ne l'étaient les premiers, et cela se comprend ; plus le poète s'éloigne des belles années de la vie, plus il se prend aux pensées mélancoliques et sombres.

L'espace nous manquant pour entrer dans de plus grands détails, nous détacherons de ce volume, d'abord une petite pièce dans le genre de celle qui fit la réputation de Reboul, puis un chant sur la mort de Sigalon, peintre nîmois, mort à Rome, où il copiait les sublimes peintures de la chapelle Sixtine.

F.-Z. C.

I.

LA BERGÈRE ET LE PAPILLON.

Tandis que le jour s'achevait,
Seule, sur un banc de fougères,

Digitized by Google

Gentille bergère rêvait
A ce que rêvent les bergères.

Voilà que, pour se délasser
Des longues courses de son aile,
Un papillon vient se placer
Sur sa main blanche : Ah! lui dit-elle :

Ah ! lui dit-elle, ami naïf,
Ta confiance m'intéresse ;
Je ne te rendrai pas captif,
Et respecterai ta faiblesse.

C'est bien de ne pas t'effrayer
D'une jeune fille novice,
C'est elle qui va supplier,
Et te demander un service.

Mes compagnes m'ont raconté
Que ton essor, riant présage,
Nous dit toujours la vérité,
Sur notre futur mariage.

Eh ! bien, ton vol m'indiquera,
S'il est vrai que ton vol devine,
La demeure où me conduira,
Celui que le ciel me destine.

Soudain le brillant papillon
Quitte le doigt de la bergère,
Décrit un léger tourbillon
Et vole, hélas ! au cimetière.

Digitized by Google

II.

SUR LA MORT DE SIGALON.

Lorsque, fendant les flots de la mer de Thyrrène,
Ton vaisseau t'emportait vers la plage romaine.
La lyre en main, debout sur les dalles du port,
Ma muse à mes adieux mêlait sa poésie,
Et croyait, dans l'espoir dont elle était saisie,
T'envoyer au triomphe, et non pas à la mort.

Mais la mort est, hélas ! mêlée à toute chose :
Lorsque nous projetons, la cruelle dispose,
Et coupe nos chemins d'un funèbre fossé ;
L'un expire au moment d'achever sa conquête,
Celui-ci tombe au pied d'une toile incomplète,
Et l'autre, avant la fin d'un hymne commencé.

Au moment de jouir des labeurs de leur vie,
Quand ils ont subjugué l'œil même de l'envie,
Serpent qui s'entrelace à tout ce qui grandit,
Je ne sais, de nos jours, quelles fatales causes,
Font tomber à la fois les hommes et les choses,
Et remonter au ciel tout ce qui resplendit.

Tendre ami, qui, versant ton ame dans mon ame,
Du saint amour de l'art y ranimais la flamme,
Et m'inspirais des vers dignes de tes tableaux :
Toi qui, n'ayant jamais qu'une aimante parole,
Et toujours oublieux de ta propre auréole,
Renvoyais noblement l'éloge à tes rivaux ;

Digitized by Google

Oh ! le trépas devait te choisir pour victime,
Car tu brillais aussi par ton pinceau sublime;
Michel-Ange sortait des ténébreux séjours,
Et, le voyant revivre et braver sa puissance,
La mort, croyant trouver dans ton œuvre une offense,
En a tiré vengeance en soufflant sur tes jours.

Mais elle ne s'est pas encore assez hâtée !
Une part de ta vie ici-bas est restée ;
Ton astre, en se couchant, laisse plus d'un rayon :
Saint Jérôme, Locuste, immortelles images,
De la postérité recevront les hommages,
Sans jamais épuiser son admiration.

L'équitable avenir pour toi déjà commence,
Ton pays, s'éveillant de son indifférence,
Cherche quel monument il pourra t'ériger ;
Ta mort fait rendre enfin justice à ta mémoire,
Et Nimes, maintenant, se souvient de ta gloire,
Lui qui te recevait en obscur étranger.

Mais, aux lieux où tu meurs nous laisserons ta cendre;
Rome, que de si haut le destin fit descendre,
Saura bien mieux que nous satisfaire à ton deuil.
De tout génie éteint elle est le cimetière,
Sa poussière sacrée est la seule poussière
Qui puisse dignement recouvrir ton cercueil.

Mais silence à l'orgueil ! j'oubliais Lacordaire,
Auprès de ton chevet céleste mandataire,
Te dévoilant le jour qui sans cesse reluit,
Splendeur dont l'œil de l'ame à tout jamais s'inonde,
Et gloire, auprès de qui la gloire de ce monde,
N'est que triste silence et déplorable nuit.

Digitized by Google

BLUETTES ET BOUTADES, PAR J. PETIT-SENN, DE GENÈVE, AVEC UN AVANT-PROPOS PAR M. LOUIS REYBAUD.

La presse parisienne vient de faire un excellent accueil à ce livre sorti de la plume d'une illustration genevoise. C'est justice, car il est impossible de trouver des pages mieux et plus délicatement remplies avec aussi peu de mots. Il y a, dans les *Bluettes et Boutades* de M. Petit-Senn, des pensées que ne désavourait certainement pas aucun des meilleurs maîtres dans le genre qu'illustrèrent Théophraste, la Bruyère, Vauvenarge et Larochefoucauld.

Afin de n'être point tout aussitôt taxé de mensonge et de charlatanisme, aujourd'hui qu'on met les comparaisons les plus ambitieuses au service des plus pauvres médiocrités, nous allons donner des preuves de cette assertion, et citer M. Petit-Senn au lieu d'analyser son ouvrage. L'auteur assurément y gagnera, et le lecteur surtout nous saura gré de cette substitution.

Les remords est l'ombre du crime; il grandit comme elle à la chute du jour.

Pour un héritier, tout n'est pas assez: il espérait plus.

Grace à l'amour et à l'amour-propre, on ne voit ni les défauts de sa maîtresse, ni les siens.

Aux yeux des mondains, de quelque manière qu'on ait gagné sa fortune, on a mieux fait que de la perdre.

Le mérite indigent, comme l'aiguille rouillée, perce difficilement.

Le jeune homme tient moins à la terre que le vieillard; comme l'arbrisseau, il a peu de racines.

La vieillesse la plus avancée n'efface point les vestiges de l'amour sur la physionomie des femmes; leurs yeux sont comme tournés de

Digitized by Google

ce côté-là ; ainsi la girouette, immobile dans le calme du soir, n'en indique pas moins le vent qui a régné dans la journée.

On doit souvent son éclat à l'obscurité de ceux qui nous entourent : ainsi le ver luisant ne brille que la nuit.

On regarde à la loupe les qualités de ceux qu'on aime et les défauts de ceux qu'on hait.

L'amour-propre est le plus délicat et le plus vivace de tous nos défauts ; un rien le blesse ; mais rien ne le tue.

Le génie est souvent voilé par un ridicule, comme le soleil par un petit nuage.

Les vers luisants sont des bêtes qui rampent et qui brillent ; on ne définirait pas autrement certains courtisans.

On salue plus volontiers une connaissance en voiture qu'un ami à pied.

L'indigence ajoute également à la laideur du vice et à la beauté de la vertu.

La livrée a sauvé plus d'un maître de l'affront d'être pris pour son valet.

Le passé et l'avenir n'illuminent que les grands hommes, comme le lever et le coucher du soleil ne dorent que les hautes sommités.

En vérité, nous voudrions citer toujours ; mais il faut bien laisser à ceux qui desirent faire plus ample connaissance avec M. Petit-Senn, le plaisir de pouvoir moissonner encore dans le champ où nous venons de glaner ces riches épis.

Digitized by Google

ŒUVRES POÉTIQUES D'A. BIGNAN; PARIS, 1. VOL. GR. IN-8.

Un écrivain qui fut tant de fois couronné par l'Académie française, et qui s'est acquis des titres plus solides par une bonne traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, recueille aujourd'hui en deux volumes in-8° ses divers ouvrages. Le premier volume, qui a paru depuis quelque temps, se compose de poèmes, d'odes, d'élégies, de dialogues, etc., et unit à cette grande variété le mérite d'une facture toujours harmonieuse. M. Bignan a droit surtout au souvenir des Lyonnais, car il reçut le jour dans notre ville, et des liens étroits de parenté l'attachent à l'un des hommes qui ont longtemps représenté le département du Rhône à la Chambre des députés. Nous entrerons dans le détail des œuvres poétiques de M. Bignan, lorsque le 2e volume aura paru, et que la publication sera complète. Aujourd'hui, nous nous bornons à détacher un fragment du volume que nous avons sous les yeux.

LE GOLFE DE NAPLES.

O ma barque, dépêche-toi !
Bientôt le soleil va s'éteindre ;
Hâtons-nous, hâtons-nous d'atteindre
Son char qui s'enfuit devant moi.

Que cette onde est fraiche et tranquille !
Le marbre est moins poli, le cristal est moins pur
Et des cieux la voûte immobile,
M'entoure des replis de son velours d'azur.

J'admire ces trésors que la riche nature
Prodigue avec amour sans épuiser son sein,
Ces présents de l'hiver, ces fleurs, cette verdur
Dont Janvier fait à Mars le précoce larcin.

Digitized by Google

Sous les yeux du soleil qui dore leur albâtre,
Par quel art ces palais, ces temples, ces châteaux
Descendent en amphithéâtre
De paix et de félicité !

Evitons cette île abhorrée
D'où les tyrans lançaient leurs arrêts inhumains,
Là, Tibère vécut pour la mort des Romains ;
Tibère, ce nom seul m'en interdit l'entrée.

Fuyons ce vieux volcan qui jette dans les airs
Des flots épais et noirs de soufre et de fumée ;
Fuyons cette bouche enflammée
Que la fable nomma la porte des enfers.

Voguons, voguons plutôt vers la rive odorante
Où des bois d'orangers, couronnés de fruits d'or,
Sur les toits aplanis de la belle Sorrente
Balancent mollement leur éternel trésor.

Je salue, ô Baia, tes débris romantiques,
Et crois entendre encor dans ton charmant séjour
Les airs voluptueux et les chants poétiques
Qu'inspiraient un beau ciel, le génie et l'amour.

Je cours ; mais l'horizon, dont l'éclat se dissipe,
Tel qu'un songe léger passe devant mes yeux.
Le soleil, s'abaissant au front du Pausilipe,
Me jette ses brillants adieux.

D'un éclat rose et bleu la teinte vaporeuse,
Du Vésuve déjà colore le flanc noir,
Et la brise des mers, d'une voix amoureuse,
Soupire le concert du soir.

Digitized by Google

OLE BULL.

Voici venir Ole Bull, le célèbre artiste norwégien, le Paganini du Nord, le Liszt du violon, qui a rempli l'Europe et le Nouveau-Monde du bruit de ses incroyables succès, de ses prodigalités inouïes, de ses bizarreries et de ses excentricités.

« Ole Bull, écrivait dernièrement M. Fiorentino, un des plus spirituels écrivains de Paris, Ole Bull ne fait rien comme les autres ; il a une toilette à lui, une coiffure à lui ; il ne sait ni se tourner, ni saluer, ni marcher comme tout le monde : c'est un de ces artistes fiévreux qui demandent sans cesse à leur instrument plus que leur instrument ne peut leur donner. On le voit tantôt parler avec son archet, tantôt se fâcher contre ses cordes, tantôt coller l'oreille à son violon, comme si une voix lui répondait du fond de la boite. »

Ole Bull, en effet, ne ressemble à aucun des grands artistes que nous avons connus, à moins que ce ne soit à Liszt, pour le cœur, la générosité, le désintéressement et la grandeur d'ame. Il a en toute chose une originalité qui lui appartient en propre. Sous l'enveloppe calme, froide et réservée d'un homme du Nord, Ole Bull cache une ame ardente, un cœur tendre et passionné; il a une sensibilité exquise, une imagination inquiète et tourmentée ; c'est enfin un vrai poète, un de ces rêveurs qui poursuivent partout le rêve de l'idéal.

Ole Bull fait parler son instrument, il le fait pleurer et rire, et lui communique en quelque sorte une ame.—Son jeu est large, accentué, pénétrant, électrique et passionné, plein de mouvement et de vie, mais toujours pur, correct et irréprochable, jusque dans ses emportements les plus fougueux.—Ole Bull possède, au plus haut degré, cet art si difficile des nuances, qui est le coloris en musique ; il a la puissance, la netteté, la vigueur, la qualité de son, l'ampleur et la majesté du style, et ce coup d'archet souverain des maitres, qui dominerait tous les orchestres. — Et maintenant, si vous joignez à cela une manière délicieuse de phraser, la variété et la limpidité des sons harmoniques, et tout ce que la difficulté offre de plus imprévu, de plus incroyable et de plus merveilleux, vous aurez Ole Bull. — Après tout, Ole Bull n'est pas seulement un

Digitized by Google

grand exécutant, mais il est encore de tous les compositeurs qui ont écrit pour le violon, celui qui a peut-être le plus de valeur ; — tout ce qu'il écrit est neuf, original, puissant ; l'orchestration est riche, la mélodie abonde et l'inspiration se montre partout. — Chez Ole Bull, les idées arrivent en foule ; — tels sont ses *concertos*, ses *nocturnes*, sa *Tarentelle*, sa *Polacca Guerriera*, et toutes ces belles compositions qu'il nous a fait entendre, et qui ont produit une si vive impression. — Du reste, le violon sur lequel joue le grand artiste norwégien, n'est pas moins extraordinaire que son talent. Le violon d'Ole Bull date de 1532, il est de tous les instruments de ce genre le plus vieux, et le meilleur qui soit connu. Fabriqué à Brescia par Gaspare de Salo, il fut sculpté à Rome par le célèbre Benvenuto Celini, pour le cardinal Aldobrandini, ce grand protecteur des arts, qui le paya 3,000 ducats de Naples et en fit cadeau à la chambre des trésors d'Inspruk.— Ce fut même après la prise de cette ville par les Français, en 1809, que ce fameux violon, tombé entre les mains d'un soldat, fut vendu pour la faible somme de 400 florins à Ryhzchek, riche banquier de Bohème, dont la magnifique collection d'instruments à cordes était célèbre dans toute l'Allemagne.—Après la mort du banquier Ryhzchek, le violon revint à Ole Bull, à qui le riche Bohémien le laissait par testament, comme témoignage de sa vive admiration pour le talent du grand violoniste. — Cet instrument est du reste un petit chef-d'œuvre, une véritable merveille ; l'extrémité du manche est sculptée et représente une tête d'ange perdue dans les folles boucles de ses cheveux d'or.—Derrière la tête de l'ange et appuyée sur ses épaules, se trouve une syrène également sculptée en relief. Plus bas, au dessous du chevalet, s'épanouissent et s'enroulent sur un fond bleu rouge et or, des arabesques au milieu desquels se détache une petite cariatyde de bronze ; quant au chevalet lui-même, il représente deux poissons, signe zodiacal du mois de février ; chose assez étrange ! quand on saura que Ole Bull est né aussi en février.—Ole Bul a du reste plusieurs violons d'un très grand prix, entr'autres, un *Crémona* fabriqué en 1742, par Guarnerius, et un *Stradivarius* fait en 1687, pour le roi d'Espagne. — Les archets de ces différents violons sont presque tous enrichis de diamants, l'un d'eux en porte quarante-cinq à son extrémité, c'est un cadeau que la reine de Suède et de Norwége a fait elle-même à l'illustre artiste. — Un autre, est un présent de l'empereur d'Autriche.

Il faut toute la hardiesse et la sauvagerie norwégiennes pour oser livrer au public une bataille rangée de cinq morceaux de violon. Quelle verve et quel poignet ; mais le succès justifie les plus folles témérités, et l'infatigable violoniste a montré, pendant le cours de plusieurs soirées, qu'il n'avait pas trop présumé de ses forces. Ole Bull nous a fait entendre des variations

Digitized by Google

d'une difficulté et d'une étrangeté diaboliques, sur l'air de Bellini, l'*Amo, ah ! l'amo, e m'e più cara*. C'est ainsi que les démons de l'enfer, plongés dans leur sombre désespoir, doivent aimer à regretter la lumière du ciel.

Le *Carnaval* de Paganini, cette fantaisie étincelante qui vous transporte comme par enchantement *in via del corso*, au milieu des rires prudents et des joyeuses folies des *Mocoletti*, a été bissée aux acclamations de la salle. La *Prière d'une Mère*, que l'auteur a composée sous les arcades silencieuses de Santa-Maria-Novella, est un morceau large et sévère, tout rempli d'une mystique tendresse et d'une religieuse ferveur. La *Polonaise guerrière* nous a semblé de plus en plus digne de l'accueil enthousiaste qu'elle reçoit du public. Le succès d'Ole Bull à Lyon a été, pour son amour-propre, ce qu'il est partout, un succès d'enthousiasme. On l'a redemandé jusqu'à trois fois pour le couvrir d'applaudissements et de fleurs. Si la recette n'a pas répondu à ce succès, c'est qu'à cette heure le public des concerts est tout entier aux douceurs de la villegrature.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Une découverte archéologique fort intéressante vient d'être faite à Feurs (Loire), dans le terrain qui sépare la station du chemin de fer et les ateliers de la Compagnie : c'est l'ameublement, peut-être le plus complet qu'on ait rencontré, d'une famille Gallo-Romaine.

Nous énumérons :

1° Deux crémaillères en fer, dont l'une à double chaîne et avec torsades;

2° Trois coupes en fine poterie rouge, ornées dans leur pourtour de figurines, d'amours, de lions, de panthères et de trépieds ;

3° Un plat ou soucoupe également en poterie rouge, puis une espèce de tasse peu profonde, ayant sur le bord une tête de lion dont la gueule béante servait à l'écoulement du liquide qu'elle pouvait contenir ;

4° Un instrument en fer ressemblant à une lèchefritte, et porté sur trois pieds ;

5° Une petite casserole en cuivre dont le manche à cannelures se termine en tête de bélier ;

6° Un flacon carré, en verre blanc, de la contenance d'environ trois quarts de litre.

A ces objets étaient réunis divers ustensiles qui nous racontent les travaux du possesseur.

1° Deux haches à tête large et massive ; elles ont peu d'évasement jusqu'au tranchant, qui est de la même largeur que la partie supérieure ;

2° Un petit marteau disposé pour servir en même temps de tenailles ;

3° Un ciseau à bois ;

4° Le marteau et l'enclume dont les faucheurs se servent pour battre et profiler le tranchant de leurs faulx ;

5° Des débris d'instruments de bronze et une clef en fer.

Voilà bien certainement un ménage pris sur le fait, et qui nous apprend

Digitized by Google

que dans la fabrication des ustensiles les plus usuels, nous n'avons point fait de progrès. Les crémaillères gallo-romaines sont les nôtres ; le marteau et l'enclume sont tels qu'on les vend dans nos campagnes, et nous n'avons pas même conservé l'élégance des coupes ornées de figures.

Il est évident que le possesseur de tous ces objets était un cultivateur ségusien, lequel, dans un temps de trouble, aura caché dans son champ ce qu'il pouvait avoir de plus précieux, ses outils de fer et ses fines poteries, car c'était sa porcelaine. Une médaille d'argent, trouvée parmi ces objets, est frappée à l'effigie de Julia Augusta, femme de l'empereur Septime-Sévère, lequel disputa l'empire à Claudius Albinus, nous fait supposer que ce petit trésor fut enfoui dans ces temps de discorde et de guerre civile. Cette découverte est d'autant plus précieuse que les vases en poterie rouge, dont la forme est intacte, sont extrêmement rares.

— Il est question de la création d'une nouvelle chaire à la Faculté de Théologie de Lyon, une chaire d'archéologie dans son application à nos édifices sacrés. C'est aujourd'hui une nécessité que la propagation dans le jeune clergé d'une science qui nous donne la date et le style de nos monuments, nous initie à leurs symboles et nous fait aimer leur histoire. La fondation de cet enseignement, approuvé par le Ministre, n'est subordonné qu'à la demande qu'en fera notre archevêque, car le professeur serait déjà trouvé, et l'abbé Roux, vicaire à Feurs, aurait, dans cette chaire, l'occasion de développer des connaissances acquises avec amour, et depuis longtemps amassées. Nous espérons que M. de Bonald y songera à son retour du conclave.

— Le congrès archéologique, assemblé en ce moment à Metz, a été appelé à examiner, dans les ateliers de MM. Maréchal et Gugnon, une nouvelle verrière peinte, destinée à notre basilique primatiale de St-Jean-Baptiste. C'est une composition largement comprise et largement exécutée, magnifique de coloris et d'expression, composée de six personnages. Depuis l'exécution de la grande verrière qui décore la chapelle de Bourbon, MM. Maréchal et Gugnon ont fait encore des progrès que constate suffisamment cette nouvelle verrière, si merveilleusement *réussie* ; elle sera arrivée à sa destination, avant le 1er juillet prochain.

La prochaine session du congrès scientifique de France aura lieu cette année à Marseille.

— M. l'abbé Brethon vient d'être nommé à la chaire d'histoire et de discipline ecclésiastiques de la Faculté de Théologie de Lyon, en remplacement de M. Pavy, évêque d'Alger.

— L'ancienne abbaye de Citeaux est, comme on le sait, un des plus

Digitized by Google

riches domaines de la Bourgogne. Deux propriétaires du pays s'étaient rendus adjudicataires de ce domaine, divisé en deux lots, le premier, de 545,000 fr., le second, de 141,000 fr.; une surenchère d'un sixième sur l'un et l'autre lot, vient de mettre en possession de Citeaux les frères de Saint-Joseph de Lyon, représentés par le révérend frère Rey, leur supérieur, et qui se consacrent, comme on sait, à l'éducation professionnelle des classes laborieuses.

— La médecine lyonnaise se signale chaque jour; toutes les sociétés savantes s'empressent de rendre justice à ses travaux. La société de Toulouse a arrêté qu'elle décernerait à M. le docteur Pétrequin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon, une médaille d'encouragement pour la découverte récente que M. Pétrequin a faite d'une *nouvelle méthode pour guérir certains anévrismes sans opération, à l'aide de la galvanopuncture.*

— M. le docteur Brachet, professeur à notre école secondaire de médecine, vient d'être nommé officier de la Légion-d'Honneur.

— M. Isidore Hedde, délégué du commerce de St-Etienne et de Lyon en Chine, est de retour à St-Etienne. Il a trouvé, à son retour, le ruban de la Légion-d'Honneur.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS LE XXIIIe VOLUME.

—

Poésie.

VICTOR DE LAPRADE.	La coupe.	249
VICTOR DE LAPRADE.	L'hiver.	321
EMILE DESCHAMPS.	Molière à Louis XIV, et Louis XIV à Molière. .	398

Lyon. — Histoire locale. — Monuments.

JOSEPH BARD.	Monographie de l'église de Villars (Ain). . .	53
***	Du musée lapidaire de Lyon.	61
L'abbé JOLIBOIS.	Dissertation sur l'histoire ancienne du pays des Dombes et de l'arrondissement de Trévoux, suivie d'un appendice sur le lieu de la bataille entre Sévère et Albin.	81
JOSEPH BARD.	Bulletin monumental et liturgique de la ville de Lyon.	323
P. GUILLEMOT.	Monographie historique du Bugey (3e article).	353
***	Tableau des maires de la ville de Lyon, depuis la suppression du Consulat, en 1789, jusqu'à nos jours.	387
***	Fête donnée au Grand-Théâtre de Lyon, le 25 avril 1846, au profit de la caisse de secours, par l'association des artistes peintres, sculpteurs, etc.	395
J. B. ROUYER.	M. Grumet, curé d'Ambérieux, et J.-J. Rousseau.	430

Biographie. — Nécrologie.

***	Palerne de Savy.—Installation du premier maire de la ville de Lyon.	253
V. L.	M. Louis Pernet.	274
JOSEPH BARD.	M. Mermet (de Vienne).	278
ROUGIER.	Le docteur Chervin.	437
L. B.	Eugène Dubourg.	456

Histoire. — Appréciations littéraires.

L'abbé JOLIBOIS.	Mémoire sur l'Atlantide (suite et fin). . . .	5

Digitized by Google

F. Bouillier. D'un plan d'association de toutes les Académies. 153
F.-Z. Collombet. Souvenirs et manuscrits de Torquato Tasso. . 264
Darmès. Gerson, poète. 285
F.-Z. Collombet. Etude sur la vie et sur les écrits de saint Isidore de Séville. 291

Philosophie.

Blanc Saint-Bonnet. De la chute de l'homme et de sa réparation (3e article). 167

Romans. — Variétés.

Mlle Jane Dubuisson. Mademoiselle de Magland (suite et fin). 131-219
A. *Circenses.* — L'arène lyonnaise et le petit Blanchard. 235

Beaux-Arts. — Théâtres.

*** Exposition de la Société des Amis des Arts. . 77
*** Bulletin artistique. 80-148
*** Séance publique de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. . . . 144
*** *Bulletin musical et dramatique.* — Thalberg, *Norma*, Massol, Mlle Julienne ; Concerts de MM. Baumann, Cherblanc, Dayet et Jansenne. — M. et Mme Taigny. 146
*** De la restauration du Pérugin du musée de Lyon. 432
*** Ole Bull. 469

Bibliographie.

Paul Braun. Hygiène des familles, par le docteur F. Devay, Compte-Rendu critique et analytique. . . 119
F.-Z. Collombet. Courses archéologiques et historiques dans le département de l'Ain, par M. Sirand. . . . 149
F.-Z. Collombet. D'Athènes à Baalbek, par Charles Renaud. . 319
F.-Z. Collombet. Vie de saint Etienne Harding. 389
F.-Z. Collombet. Histoire de Lyon, par M. Monfalcon. . . . 409

Chronique.

P. 151. — 244. — 404. — 472.

FIN DE LA TABLE DU XXIIIe VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google